

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES
FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DES REGIONS DU BURKINA FASO



4^e édition

Novembre 2022

**Direction générale du développement territorial
(DGD)**

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DES REGIONS DU BURKINA FASO

AVANT-PROPOS

Au Burkina Faso, le processus de décentralisation a connu un tournant décisif en 2006, avec la communalisation intégrale du territoire. Ce processus visait aux plans politique et économique, la responsabilisation des communautés locales dans la conduite de leur développement. Il a été consacré par la loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales (CGCT) ensemble ses modificatifs, ainsi que ses textes d'application et a nécessité un accompagnement du gouvernement. Cet appui s'exerce, entre autres, par un appui technique et financier à l'endroit des collectivités territoriales.

Dans l'optique de mieux apporter cet appui, le gouvernement, à travers les services techniques de l'Etat, élabore périodiquement des instruments stratégiques et opérationnels d'aide à la décision et à la mise en œuvre des politiques publiques. Au nombre de ces instruments, figure le Profil socio-économique des régions du Burkina Faso. Ainsi, l'actualisation du présent document de Profil des régions du Burkina Faso s'inscrit dans cette vision, concrétisant ainsi, le devoir d'assistance de l'Etat aux collectivités territoriales, conformément aux dispositions du CGCT.

Le Profil socio-économique des régions du Burkina Faso est actuellement à sa quatrième édition. C'est un recueil d'informations socio-économiques sur les différentes régions du pays qui met en exergue les disparités socio-économiques inter et intra régionales.

Il présente d'une part, une vue synoptique de l'ensemble des régions du pays et d'autre part, le profil socio-économique de chaque région. Son but est de mettre à la disposition des collectivités territoriales, des décideurs, des partenaires, des chercheurs et autres utilisateurs, des données statistiques actualisées et fiables, qui permettent d'avoir non seulement une meilleure visibilité et comparabilité des potentialités, mais aussi les atouts et les faiblesses des différentes régions du Burkina Faso.

Le profil socio-économique des régions offre des informations sur le territoire, la population, l'éducation, la santé, l'économie, l'urbanisation, etc.

Au regard de son contenu, il constitue un véritable outil d'aide à la planification et à la décision au profit des acteurs de développement des collectivités territoriales, pour une mise en œuvre efficace et efficiente des projets et programmes de développement.

Je félicite tous les acteurs ayant contribué à la réalisation de cette quatrième édition du Profil socio-économique des régions du Burkina Faso et les invite à poursuivre la dynamique en cours, en vue de la production régulière et à bonne date de cet important outil d'aide à la décision.

**Le Ministre de l'Economie,
des Finances et de la Prospective**

Dr Aboubakar NACANABO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances



SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABER	Agence burkinabé de l'électrification rurale
AEPS	Adduction d'eau potable simplifiée
ANEREE	Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
BUNASOLS	Bureau national des sols
CGCT	Code général des collectivités territoriales
CHR	Centre hospitalier régional
CHU	Centre hospitalier universitaire
CM	Centre médical
CMA	Centre médical avec antenne chirurgicale
CONASUR	Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation
COOPEL	Coopérative d'électricité
CSC	Conseil supérieur de la communication
CSPS	Centre de santé et de promotion sociale
DGC	Direction générale des carrières
DGDT	Direction générale du développement territorial
DGECH	Direction générale de l'électricité conventionnelle et des hydrocarbures
DGERE	Direction générale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGMG	Direction générale des mines et de la géologie
DREP	Direction régionale de l'économie et de la planification
DREPPNF	Direction régionale de l'éducation préscolaire, du primaire et du non formelle
DREPS	Direction régionale des enseignements post-primaires et secondaires
DRS	Direction régionale de la santé
EHCVM	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
EICVM	Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages
EMC	Enquête multisectorielle continue
FMDL	Fonds minier de développement local
IDH	Indice de développement Humain
IGB	Institut géographique du Burkina Faso
INS	Institut national de la statistique et de la démographie
IRAT	Institut royal de l'administration territoriale
ISF	Indice synthétique de fécondité
MEEVCC	Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique
MEFP	Ministère de l'économie, des finances et de la prospective
MENAPLN	Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et la promotion des langues nationales
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONEA	Office nationale de l'eau et de l'assainissement
ONG	Organisme non gouvernemental
ORSTOM	Office de la recherche scientifique et technique outre-mer
PADEL	Programme d'appui au développement des économies locales
PDIs	Personnes déplacées internes
PDSEB	Programme de développement stratégique de l'éducation de base
PEA	Postes d'eau autonomes
PNDES	Plan national de développement économique et social
PTF	Partenaires techniques et financiers
RGA	Recensement Illeneral de l'agriculture
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
RN	Route nationale
SIAO	Salon international de l'artisanat de Ouagadougou
SOFITEX	Société burkinabè des fibres et textiles
SP/CONEDD	Secrétariat permanent du Conseil national pour l'environnement et le développement durable
TAMA	Taux d'accroissement moyen annuel
TAP	Taux d'achèvement du primaire
TBA	Taux brut d'admission
TBS	Taux brut de scolarisation
TGFG	Taux global de fécondité générale

INTRODUCTION

1. Contexte et justification

La loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales (CGCT) ensemble ses modificatifs et textes d'application, définit la région comme étant « un espace économique et un cadre d'aménagement du territoire, de planification et de coordination du développement ». Elle est donc un cadre d'impulsion du développement régional et à ce titre, elle a besoin d'outils de référence efficaces à même d'orienter la prise de décisions.

L'élaboration et la réédition du Profil des régions du Burkina Faso en tant qu'outil d'aide à la planification locale s'inscrit dans ce cadre. Cet exercice qui est une concrétisation du devoir d'assistance de l'Etat aux collectivités territoriales conformément aux dispositions du CGCT est un référentiel national de développement ; il fait de l'accompagnement des collectivités territoriales (CT) en matière de planification, de cohésion et de solidarité nationale un moten de dynamisation des activités créatrices d'emplois décents pour les jeunes et les femmes et une priorité.

Aussi, la Politique sectorielle de l'économie et des finances, à travers son programme 2, définit t-elle comme une de ses priorités, l'accompagnement des collectivités territoriales dans l'élaboration de leurs référentiels de planification. C'est d'ailleurs dans ce sens que le Ministère de l'économie, des finances et de la prospective (MEFP) à travers la Direction générale du développement territorial (DGDT) a entrepris l'élaboration et l'édition du Profil des régions du Burkina Faso en plus de l'appui à l'élaboration des instruments locaux de développement que sont les schémas et plans locaux de développement.

Après sa troisième édition en 2018 et au regard de l'évolution des indicateurs dans les différents secteurs de développement, son actualisation en vue de prendre en compte les nouvelles données socio-économiques s'est avérée nécessaire.

2. Méthodologie

Le processus d'actualisation du profil socio-économique des régions du Burkina Faso a connu plusieurs étapes. Il a, d'abord, commencé par une rencontre de cadrage avec les acteurs qui a permis de s'accorder sur les différents outils (canevas de collecte de données, canevas de rédaction du profil, feuille de route). Ensuite, les directions régionales de l'économie et de la planification (DREP) ont collecté et actualisé les données au niveau déconcentré. Ces données régionales actualisées ont fait l'objet de rapport par chaque DREP, soit au total treize (13) rapports régionaux. Egalement, il a été procédé à des collectes de données complémentaires auprès des structures centrales (ministères et institutions) pour consolider lesdits rapports qui ont été par la suite validés lors des ateliers régionaux. Après la prise en compte des différents amendements apportés au cours de ces concertations régionales et sur la base des différents rapports de profil régional, la DGDT a enfin élaboré un projet de document de profil des régions qui a été validé en atelier technique. Le document final du Profil socio-économique du Burkina Faso a fait l'objet d'un atelier national au cours duquel il a été validé et adopté.

3. Difficultés rencontrées

L'équipe d'élaboration du Profil socio-économique des régions (4^e édition) a collecté des données dans diverses structures avec des sources différentes. L'harmonisation des données en tenant compte du choix de la source a été une préoccupation constante. A titre d'exemple, les superficies des territoires des différentes entités géographiques (régions, provinces et communes) diffèrent selon les sources (IGB, MATDS et INSD) d'où le besoin d'une harmonisation. Aussi, de façon consensuelle, il a été convenu de n'utiliser que les superficies des territoires fournies par le Ministère en charge de l'administration territoriale, qui proviennent de l'IGB.

Ce choix se justifie, d'une part, par le fait que le Ministère en charge de l'administration territoriale est l'institution de tutelle administrative de ces entités géographiques et d'autre part, parce que ces données officielles sont celles utilisées par les collectivités territoriales qui comptent parmi les plus concernés par le profil socio-économiques des régions du Burkina Faso.

4. Structuration du document du Profil

Le présent document est structuré ainsi qu'il suit :

- une présentation synoptique du Burkina Faso qui met l'accent sur les disparités régionales ;
- une présentation de chaque région avec des analyses par province et par commune.

PRESENTATION SYNOPTIQUE DU BURKINA FASO

I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

Le Burkina Faso est un pays sahélien situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest (voir carte n°1) avec une superficie de 274 296 km². Il partage ses frontières avec la Côte-d'Ivoire au sud-ouest, le Ghana et le Togo au sud, le Bénin au sud-est, le Mali au nord-ouest et le Niger à l'est et au nord-ouest. Il s'étend sur 625 km du nord au sud et sur 850 km de l'est à l'ouest. Pays enclavé, le Burkina Faso reste un pays de transit entre les pays sahéliens (Mali et Niger) et côtiers (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin).

1.2. Organisation administrative

Le Burkina Faso compte 13 régions, 45 provinces, 49 communes urbaines, 302 communes rurales et 9 288 villages et secteurs administratifs. En termes de superficie, la région de l'Est est la plus vaste avec 46 629 Km², soit 17% de la superficie nationale et la moins vaste est celle du Centre avec 2 852 km², soit 1%. La région qui compte le plus grand nombre de villages est celle du Sud-Ouest avec 1 093 villages et celle qui en a le moins est le Centre avec 242. L'organisation administrative du pays est illustrée par le tableau 00.01 et la carte 1.

Tableau 00.01 : Organisation administrative du territoire burkinabè

Régions	Nombre de provinces	Nombre de départements/ communes	Nombre de villages/secteurs	Superficie (km2)
Boucle du Mouhoun	6	47	1 020	34 144
Cascades	2	17	320	18 423
Centre	1	7	242	2 852
Centre-est	3	30	783	14 964
Centre-nord	3	28	986	19 160
Centre-ouest	4	38	628	21 891
Centre-sud	3	19	556	11 327
Est	5	27	874	46 629
Hauts-bassins	3	33	526	26 606
Nord	4	31	947	16 996
Plateau-central	3	20	587	8 605
Sahel	4	26	726	36 166
Sud-ouest	4	28	1093	16 533
Total	45	351	9 288	274 296

Source : INSD, RGPH 2019

Tableau 00. 02: Organisation administrative du territoire burkinabè

Régions	Provinces	Communes urbaines	Communes rurales	Superficie de la région (km²)	Nbre de villages de la région
Boucle du Mouhoun	Balé	Boromo	Bagassi, Bana, Fara, Oury, Pa, Pompoï, Poura, Siby, Yaho	34 144	972
	Banwa	Solenzo	Balavé, Kouka, Sami, Sanaba, Tansila		
	Kossi	Nouna	Barani, Bomborokuy, Bourasso, Djibasso, Dokuy, Doumbala, Kombori, Madouba, Sono		
	Mouhoun	Dédougou	Bondokuy, Douroula, Kona, Ouarkoye, Safané, Tchériba		
	Nayala	Toma	Gassan, Gossina, Kougny, Yaba, Yé		
	Sourou	Tougan	Di, Gomboro, Kassoum, Kiembra, Lanfiéra, Lankoué, Toéni		
Cascades	Comoé	Banfora, Niangoloko	Bérégadougou, Mangodara, Moussodougou, Ouou, Sidéradougou, Soubakaniédougou, Tiéfora	18 423	288
	Léraba	Sindou	Dakoro, Douna, Kankalaba, Loumana, Niankorodougou, Ouéléni, Wolonkoto		
Centre	Kadiogo	Ouagadougou	Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Pabré, Saaba, Tanghin-Dassouri	2 852	176
Centre-Est	Boulgou	Bitou, Garango, Tenkodogo	Bagré, Bané, Béguédo, Bissiga, Boussouma, Komtoèga, Niaogho, Zabré, Zoaga, Zonsé	14 964	747
	Koulpélogo	Ouargaye	Comin-Yanga, Dourtenga, Lalgaye, Sangha, Soudougui, Yargatenga, Yondé		
	Kouritenga	Koupéla, Pouytenga	Amdentenga, Baskouré, Dialgaye, Gounghin, Kando, Tensobentenga, Yargo		
Centre-Nord	Bam	Kongoussi	Bourzanga, Guibaré, Nasséré, Rollo, Rouko, Sabcé, Tikaré, Zimtenga	19 160	897
	Namentenga	Boulsa	Boala, Boulsa, Bouroum, Dargo, Nagbingou, Tougouri, Yalgo, Zéguédéguin		
	Sanmatenga	Kaya	Barsalogho, Boussouma, Dablo, Korsimoro, Mané, Namissiguima, Pensa, Pibaoré, Pissila, Ziga		
Centre-Ouest	Boulkiemdé	Koudougou	Bingo, Imasgo, Kindi, Kokologo, Nanoro, Niandala, Pella, Poa, Ramongo, Sabou, Siglé, Soaw, Sourgou, Thyou	21 891	589
	Sanguié	Réo	Dassa, Didyr, Godyr, Kordié, Kyon, Pouni, Ténado, Zamo, Zawara		
	Sissili	Léo	Biéha, Boura, Nebiélianayou, Niambouri, Silly, Tô		
	Ziro	Sapouy	Bakata, Bougnounou, Cassou, Dalo, Gao		

Présentation synoptique du Burkina Faso

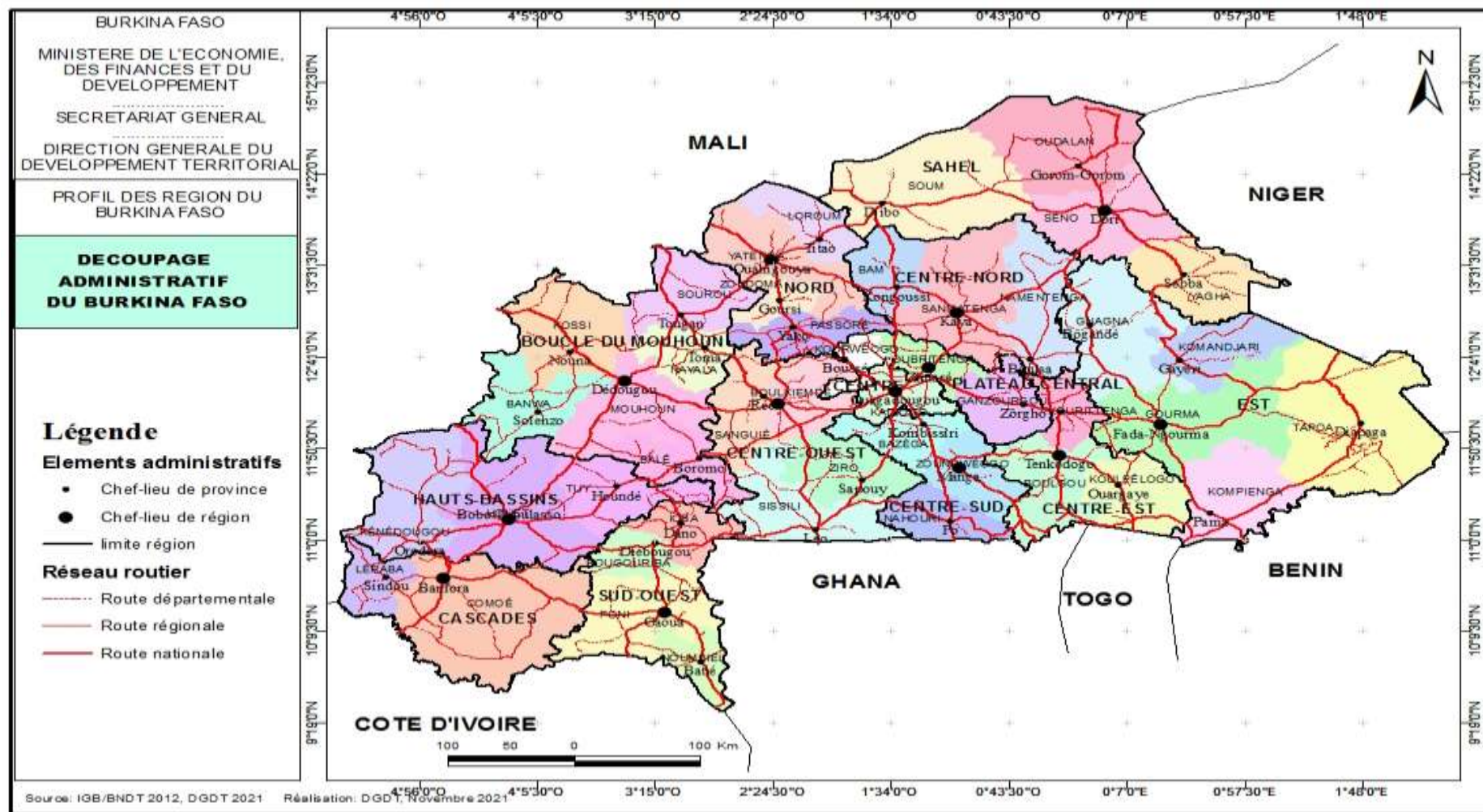
Régions	Provinces	Communes urbaines	Communes rurales	Superficie de la région (km²)	Nbre de villages de la région
Centre-Sud	Bazèga	Kombissiri	Doulougou, Gaongo, Ipelcé, Kayao, Saponé, Toécé	11 327	541
	Nahouri	Po	Guiaro, Pô, Tiébélé, Zecco, Ziou		
	Zoundwéogo	Manga	Béré, Bindé, Gogo, Gomboussougou, Guiba, Nobéré		
Est	Gnagna	Bogandé	Bilanga, Coalla, Liptougou, Mani, Piéla, Thion	46 629	780
	Gourma	Fada N'gourma	Diabo, Diapangou, Matiacoali, Tibga, Yamba		
	Komandjoari	Gayéri	Batiébougou, Foutouri		
	Kompienga	Pama	Kompienga, Madjoari		
	Tapoa	Diapaga	Botou, Kantchari, Logobou, Namounou, Partiaga, Tambaga, Tansarga		
Hauts-Bassins	Houet	Bobo-Dioulasso	Dandé, Faramana, Fo, K-vigué, K-sambla, Koundougou, Lena, Padema, Peni, Satiri, Toussiana	26 606	477
	KénéDougou	Orodara	Banzon, Djigouéra, Kangala, Kayan, Koloko, Kourignon, Kourouma, Morolaba, N'dorola, Samogohiri, Samorogouan, Sindo		
	Tuy	Houndé	Bekuy, Béréba, Boni, Founzan, Koti, Koumbia		
Nord	Loroum	Titao	Banh, Ouidigui, Sollé	16 996	889
	Passoré	Yako	Arbolé, Bagaré, Bokin, Gomponsom, Kirsî, Lâ-Todin, Pilimpikou, Samba		
	Yatenga	Ouahigouya	Barga, Kain, Kalsaga, Kossouka, Koumbri, Namissiguima, Oula, Rambo, Séguénéga, Tangaye, Thiou, Zogoré		
	Zondoma	Gourcy	Bassi, Boussou, Léba, Tougo		
Plateau Central	Ganzourgou	Zorgho	Boudry, Kogo, Méguet, Mogtédo, Salogo, Zam, Zoungou	8 605	555
	Kourwéogo	Boussé	Laye, Niou, Sourgoubila, Toèghin		
	Oubritenga	Ziniaré	Absouya, Dapélogo, Loumbila, Nagréongo, Ourgou-Manega, Zitenga		
Sahel	Oudalan	Gorom Gorom	Déou, Markoye, Oursi, Tin-akoff	36 166	689
	Séno	Dori	Bani, Falangountou, Gorgadji, Sampelga, Seytenga		
	Soum	Djibo	Arbinda, Baraboulé, Djiguel, Kelbo, Koutougou, Nassoumbou, Pobé-Mengao, Tongomayel		
	Yagha	Sébba	Boundoré, Mansila, Solhan, Tankougounadié, Titabé		

Présentation synoptique du Burkina Faso

Régions	Provinces	Communes urbaines	Communes rurales	Superficie de la région (km²)	Nbre de villages de la région
Sud-Ouest	Bougouriba	Diébougou	Bondigui, Dolo, Nioronioro, Tiankoura	16 533	1062
	Ioba	Dano	Dissin, Guéguéré, Koper, Niégo, Oronkua, Ouessa, Zambo		
	Noumbièl	Batié	Boussoukoulou, Kpuéré, Legmoin, Midébdou		
	Poni	Gaoua	Bouroum-Bouroum, Boussera, Djigoué, Gbomblora, Kampti, Loropéni, Malba, Nako, Périgban		
BURKINA FASO				274 296	8679

Source : DGD, 2022

Carte 01 : Découpage administratif du Burkina Faso



II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Le relief

Le paysage du Burkina Faso est monotone avec un relief plat et une latitude moyenne ne dépassant pas 400 m. Le point le plus haut est le mont Ténankourou (747 m) situé dans la province de la Léraba, région des Cascades près de la frontière du Mali, à l'extrême ouest. Le point le plus bas se trouve dans la vallée de la Pendjari (125 m) dans la province de la Kompienga, région de l'Est. Plus de la moitié de la superficie du pays se trouve entre 250 et 350 mètres d'altitude. On trouve par ailleurs, des chaînes de collines, des pénéplaines et des plateaux gréseux.

L'organisation géomorphologique du Burkina Faso comprend les modelés suivants :

✓ Le modelé de l'ensemble cristallin

Il est constitué par le socle granito- gneissique. Les principaux modelés sont les glacis d'érosion installés par le réseau hydrographique dense. La typologie des éminences est constituée des inselbergs, des pains de sucre, des collines, des glacis et des dômes.

✓ Le modelé sédimentaire

Il a développé des formes qui sont : les falaises gréseuses, les reliefs ruiniformes, les cascades de Karfiguéla, les aiguilles de Sindou et le relief karstique de Souroukoudiaga. Ce modelé comprend des séries sédimentaires constituées de grès : les vallées glaciaires, les replats gréseux et les chaos de roches.

✓ Le modelé de l'ensemble dunaire

Il occupe l'extrême nord du pays. Ses formes de détail sont : les paysages gravillonnaires, les barkhanes, les cratères de déflation, les dunes, etc. On trouve les dunes dans la partie nord du Burkina Faso (Oudalan) avec des cordons dunaires d'une hauteur de 20 m et d'une longueur de plusieurs centaines de kilomètres selon la direction est-ouest.

Le modelé est le résultat d'une action bioclimatique au cours des ères géologiques et influencées par la nature des roches. Certaines formes du relief (inselberg, dyke, dunes, buttes, etc.) trouvent leur explication dans la lithologie.

L'étude de la déformation des terrains (tectonique) montre que le Burkina Faso a été affecté par trois orogénèses que sont : l'orogénèse libérienne, l'orogénèse éburnéenne et l'orogénèse panafricaine.

2.2. L'Hydrographie et l'hydrogéologie

2.2.1. L'hydrographie

Tous les cours d'eau du Burkina Faso sont tributaires de trois fleuves internationaux à savoir le Niger, la Volta et la Comoé. On distingue quatre principales unités de bassins hydrographiques nationaux qui sont les bassins versants de la Comoé, du Niger, du Nakambé et du Mouhoun.

A un niveau inférieur, ces quatre bassins sont subdivisés en 21 sous-bassins nationaux. Le Mouhoun et la Comoé sont des cours d'eau permanents, tandis que le Nakambé et les affluents du Niger (dont les bassins hydrographiques représentent plus des 2/3 de la superficie totale du pays) sont temporaires. Les écoulements de ces derniers ont lieu en général de mai à novembre.

Le réseau hydrographique du Burkina est dense, surtout dans sa partie orientale. La majorité des cours d'eau est intermittente.

✓ Le bassin versant national de la Comoé

Il couvre une superficie de 17 590 km², à l'extrême sud-ouest du pays avec des affluents pérennes que sont la Léraba et la Comoé, auxquels s'ajoutent le Kodoun, le Baoué, et l'Iringou qui sont des cours d'eau temporaires.

La pluviométrie relativement abondante de cette région confère à ces rivières un régime nettement soudanien avec une augmentation des débits dès le mois de juin entraînant une crue en août-septembre pouvant atteindre 500 m³/s.

Le bassin de la Comoé présente un intérêt réel sur le plan environnemental avec des écosystèmes particuliers tels le lac de Tingrela, les cascades de Karfiguela, la mare aux chauves-souris de Léra, les plaines d'inondation de la Comoé, du Sinlo et de la Léraba orientale à Douna et les forêts classées de Diéfoula et de Logoniégué.

Un total de 27 barrages et 20 lacs ont été répertoriés dans ce bassin avec une capacité de stockage de 115 millions de m³ et un taux de remplissage moyen annuel de 71%.

✓ **Le bassin versant national du Mouhoun**

Principal affluent du fleuve Volta, le Mouhoun, issu du même massif gréseux que la Comoé, draine une superficie de 91 036 km² et constitue le plus grand bassin hydrographique national.

On distingue trois sous bassins : le Mouhoun supérieur, le Sourou et le Mouhoun inférieur avec les principaux cours d'eau que sont, d'une part, le Poni, la Bougouriba, le Grand-Balé, le Vranso, le Sourou, le Voun Hou, qui ne coulent que pendant la saison des pluies et, d'autre part, le Kou qui est permanent.

Le Sourou, situé en zone sahélienne permet de stocker dans sa dépression 250 millions de m³ d'eau dérivés des crues d'hivernage du Mouhoun, et de restituer le surplus dans le cours aval pendant la saison sèche. Dans cette dépression, de grands aménagements irrigués sont développés de même que dans la vallée du Kou et de Banzon.

On y rencontre des mares, des lacs et sources telles que la mare aux hippopotames et la Guinguette (source du Kou) dans la Province du Houet, et la mare aux crocodiles de Sabou dans le Boulkiemdé.

Les retenues du bassin du Mouhoun ont une capacité de stockage supérieure à 438 millions de m³ avec un taux moyen annuel de remplissage de 65%. La retenue de Samandéni en projet sur le cours principal du Mouhoun au nord-ouest de Bobo devrait avoir un volume de l'ordre de 500 millions de m³.

✓ **Le bassin versant national du Nakambé**

Deuxième grand affluent du fleuve Volta, le Nakambé prend sa source à l'Est de Ouahigouya. Il draine toute la partie centrale et le nord du plateau Mossi avant de poursuivre son cours jusqu'au Ghana où il se jette dans la Volta. La superficie de son bassin versant (81 931 km²) est répartie en 4 sous bassins : le Nakambé, le Nazinon, la Sissili et la Pendjari dont les cours d'eau connaissent un tarissement rapide à l'exception de la Pendjari. Le débit nul survient dès le début du mois de décembre à Bagré sur le Nakambé. Cependant on y trouve des lacs importants tels que les lacs Bam et Dem et plus de 400 barrages dont les plus grands sont : les barrages de Bagré, de la Kompienga, de Ziga et de Toécé.

La capacité de stockage des retenues existantes dans ce bassin est estimée à plus de 4,23 milliards de m³ (le barrage de Ziga compris) avec un taux de remplissage de 53%. Les eaux stockées bien que soumises à une grande évaporation (40% sur les grandes retenues, et 60 à 70% sur les petites retenues), sont utilisées pour l'irrigation, l'approvisionnement en eau potable et la production d'électricité.

✓ **Le bassin versant national du Niger**

La superficie du bassin versant national du Niger est de 83 442 km² et se compose de deux parties séparées et situées aux deux extrémités du pays :

- le bassin versant du Banifing d'une superficie de 5 441 km² est situé à l'ouest du pays où la pluviosité moyenne interannuelle est évaluée à 950 mm.;
- le bassin des affluents en rive droite du fleuve Niger d'une superficie de 78 001 km² occupe tout le tiers Nord et Est du pays.

Les retenues d'eau sur le bassin versant du Niger ont une capacité de stockage d'environ 239 millions de m³ avec un taux de remplissage de 41 %.

2.1.1. Le climat

Le Burkina Faso est situé dans la zone soudano-sahélienne de l'Afrique de l'Ouest et à l'intérieur de la boucle du Niger entre 09° et 15° de latitude Nord, 2°30' de longitude Est et 05°30' de longitude Ouest.

Le climat est de type soudanien à deux saisons contrastées, une saison humide de Juin à Septembre et une saison sèche s'étendant en moyenne de Novembre à Avril. La saison sèche est caractérisée par des vents du secteur nord-est (harmattan) chargés de poussière, tandis que la saison des pluies est dominée par des vents humides du secteur sud-ouest (mousson) en provenance du Golfe de Guinée. Les paramètres du climat sont les températures et les pluviométries.

✓ Les températures

Elles présentent de grandes variations saisonnières et de fortes amplitudes diurnes. Les températures moyennes atteignent leurs fortes valeurs (> 40°C) en Mars-Avril et en Octobre, leurs faibles valeurs (< 25°C) entre Novembre et Février. Les valeurs les plus élevées et les plus faibles se rencontrent dans la partie Nord du pays (Dori et Ouahigouya) donnant des amplitudes thermiques diurnes, mensuelles et annuelles élevées. Les températures maximales restent comprises entre 28°C et 42°C. Les maximas absolus peuvent atteindre 46° C. Les paramètres de la température sont l'humidité et les saisons.

L'humidité : Selon les données de la Direction de la météorologie du Ministère en charge des transports, l'humidité relative moyenne dans les 10 principales stations météorologiques ressort en 2019 à 32,1% pour la minimale et 66,3% pour la maximale.

Les saisons : Le Burkina Faso connaît deux grandes saisons : la saison des pluies et la saison sèche. Chaque grande saison comprend deux parties. Ainsi, la saison des pluies comprend la saison humide et la saison humide et fraîche de transition. La saison sèche comprend : la saison sèche et froide ou saison froide et la saison sèche et chaude de transition ou saison chaude.

La pluviométrie : La hauteur de pluie annuelle enregistrée dans les principales stations en 2019 s'élève à 9 135 mm. La station de Bobo-Dioulasso enregistre la hauteur de pluie la plus élevée avec 1 402 mm en 96 jours de pluie tandis que la station de Bogandé n'enregistre que 534 mm en 63 journées pluvieuses. Il est à noter que sur les cinq dernières années, on a enregistré des fluctuations traduisant un faible glissement des isohyètes vers le Sud.

Tableau 00. 03 : Evolution de la hauteur de pluie annuelle (en mm) et du nombre annuel de jours de pluie dans les principales stations entre 2016 et 2019

Station météorologique		2016	2017	2018	2019
Bobo-Dioulasso	H	1191	682	1321	1402
	NJ	85	76	100	96
Bogande	H	767	649	562	534
	NJ	68	44	54	63
Boromo	H	932	883	1024	1039
	NJ	77	76	93	75
Dédougou	H	808	866	835	902
	NJ	71	68	74	72
Dori	H	519	532	494	569
	NJ	46	46	49	50
Fada N'Gourma	H	808	799	693	796
	NJ	72	62	71	78
Gaoua	H	1105	908	932	1235

Station météorologique		2016	2017	2018	2019
Ouagadougou	NJ	85	83	100	94
	H	974	874	860	853
	NJ	68	66	80	79
Ouahigouya	H	921	891	927	800
	NJ	58	57	54	72
Pô	H	1217	978	1015	1005
	NJ	81	81	82	90

Source : Annuaire statistique national, INSD 2019 ; H : hauteur d'eau ; NJ : nombre de jours de pluie.

De l'analyse de l'évolution des paramètres du climat, il ressort que le Burkina Faso, de par sa position géographique, est soumis à un régime pluviométrique variable, à un rayonnement de forte intensité, à une insolation variant de 6 à 11 heures par jour, à de très fortes amplitudes thermiques et à une prédominance dans la grande moitié nord du territoire des vents d'harmattan. Une telle situation climatique, nonobstant les inconvénients qu'elle engendre au niveau de la conduite d'activités socio-économiques telles que l'agriculture et l'élevage, présente entre autres, des avantages en termes de possibilités de développement des énergies renouvelables (énergies solaire et éolienne).

2.1.2. Les ressources en sols

L'étude des sols du Burkina Faso a fait l'objet de nombreux travaux, principalement exécutés par l'ORSTOM, l'IRAT, le BUNASOLS et des bureaux d'études divers. Les sols définis au cours de ces travaux, l'ont été jusqu'au niveau du sous-groupe.

Dans le présent document, les sous-groupes de sols ont été regroupés en unités de sols. Chaque unité correspond à deux ou plusieurs sous-groupes, appartenant parfois à des classes de sols différentes. Ce regroupement tient au fait que les sols, indépendamment de leur classe d'appartenance, se ressemblent ou se différencient fortement dans leur partie exploitée par les racines des plantes. Dix grandes unités de sols ont ainsi été déterminées et caractérisées.

Unité U0 : elle regroupe les lithosols et les régosols.

Ces sols correspondent aux affleurements de cuirasses et de roches fissurées et à surface parsemée de blocs de roche ou de cuirasse de grande taille. Ils sont généralement représentés par les collines et buttes cuirassées ou rocheuses. La quasi absence d'une base d'enracinement, empêche toute mise en valeur agricole de ces sols. Toutefois, ils peuvent servir d'aire de pâturage ou de site touristique. Cette unité se rencontre dans toutes les régions du pays en faibles superficies.

Unité U1 : elle est constituée des sols peu évolués d'érosion lithiques et des sols ferrugineux indurés superficiels (<20cm).

Ces sols correspondent à des zones d'épandage de cailloux, de blocs et d'affleurements cuirassés ou rocheux à la surface du sol qui se rencontrent sur les pentes continuellement rajeunies par l'érosion, les plateaux cuirassés, les bowé.

Ils sont de faible profondeur (<20 cm) et caractérisés par une couche riche en éléments grossiers (graviers ferrugineux) reposant sur une cuirasse ou une roche impénétrable aux racines.

L'unité 1 est bien représentée dans toutes les treize (13) régions. La charge graveleuse élevée et la très faible profondeur limitent leur intérêt agricole et pastoral. Ils peuvent cependant être exploités de façon marginale aux cultures peu exigeantes, à enracinement pas trop profond tels que le mil, l'arachide, le niébé et le sésame.

Unité U2 : elle comprend les sols peu évolués d'érosion régosoliques et les sols bruns eutrophes peu évolués.

Ces sols sont caractéristiques pour les paysages très érodés. Ils correspondent souvent à des zones d'épandage de cailloux, de blocs et d'affleurements de roche à la surface du sol. Leur profondeur ne dépasse guère 40 cm. Ils sont caractérisés par la présence à faible profondeur d'une roche en décomposition, sur laquelle repose une couche riche en éléments grossiers (graviers, cailloux et blocs de roches). Les contraintes essentielles de ces sols sont liées à la faible profondeur, la charge

graveleuse et le risque élevé de l'érosion hydrique. Leur intérêt agronomique est faible à moyenne. Ils peuvent être utilisés pour la culture de mil, du sorgho, du maïs, du coton, du niébé, de l'arachide, du sésame.

Elle se rencontre dans les régions de l'Est, des Hauts bassins, de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre-Sud, du Centre-Est et du Sahel.

Unité U3 : cette unité se rencontre dans les régions de l'Est, du Sud-Ouest, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Sud, du Centre-Est et du Sahel.

Elle est composée des vertisols à drainage externe possibles, des sols bruns eutrophes vertiques et des sols bruns subarides vertiques. Ce sont des sols profonds, très argileux. La couleur est relativement sombre à brun foncé. Ils sont caractérisés à la surface par des fentes de dessiccation plus ou moins larges. L'épandage en surface et/ou accumulation en profondeur de calcaire sous forme de nodules est assez fréquente. Ils se développent en contre-bas des collines à roches basiques et le long des axes de drainage à pente plus ou moins marquée.

Ces sols ont une fertilité chimique élevée. Ils ont toutefois des propriétés physiques défavorables (difficulté de labour et manque d'aération). Ils sont propices à la riziculture pluviale, aux cultures du coton, du maïs et du sorgho.

Unité U4 : elle est constituée de sols bruns eutrophes tropicaux modaux, sols bruns eutrophes tropicaux ferruginisés qui se rencontrent généralement sur les glacis. Ils se distinguent des précédents par la couleur brun jaune à brun rouge et l'absence de fentes en surface.

Le potentiel de fertilité de ces sols est très élevé. Ils peuvent être utilisés pour les cultures de mil, sorgho, maïs, coton, niébé, arachide, sésame, cultures fourragères, sylviculture.

L'unité se rencontre dans les régions de l'Est, des Hauts bassins, des Cascades, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Sud, du Centre-Est, du Centre-Nord et du Sahel.

Unité U5 : cette unité se rencontre dans les régions de l'Est, des Cascades, du Sud-Ouest, de la Boucle du Mouhoun, du Nord, du Centre-Nord, du Centre-Est et du Sahel.

Elle regroupe les sols ferrugineux tropicaux lessivés modaux, les sols ferrugineux tropicaux lessivés à concrétions, les sols ferrugineux tropicaux lessivés à taches et concrétions, les sols ferrugineux tropicaux lessivés indurés peu profonds, moyennement profonds et profonds et les sols peu évolués d'apport colluvial modaux.

Ce sont des sols caractérisés par une texture habituellement sableuse ou sablo-argileuse dans la couche superficielle et devenant argileuse en profondeur. La couleur est plus ou moins jaune. Dans certains cas, ils présentent un pourcentage assez élevé de graviers ferrugineux ou un niveau induré à profondeur variable. Ils se rencontrent sur les glacis et les anciennes terrasses alluviales.

Sur le plan agronomique, ces sols ont un potentiel de fertilité moyen à médiocre. Ils sont utilisés pour les cultures de céréales (mil, sorgho, maïs), de légumineuses (arachide, niébé) et de coton.

Unité U6 : elle comprend les sols bruns subarides modaux, les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés modaux. Ce sont des sols rencontrés sur les ergs récents ou anciens. Ils sont caractérisés par une texture à dominance sableuse et de couleur rouge en profondeur. Ces sols sont chimiquement pauvres et présentent par conséquent un faible potentiel agricole. Les cultures peu exigeantes comme le mil, le niébé et l'arachide se prêtent à ces sols.

L'unité 6 est plus représentée dans les régions du Sahel, du Nord et de la Boucle du Mouhoun.

Unité U7 : elle se rencontre dans les régions du Sud-Ouest, des Cascades et des Hauts-Bassins et est constituée des sols ferralitiques moyennement désaturés appauvris et des sols ferralitiques moyennement désaturés remaniés.

Ce sont des sols de couleur rouge rencontrés à l'ouest du Burkina Faso. La texture est sableuse en surface et devenant sablo-argileuse en profondeur. Ils sont assez pauvres chimiquement, mais

perméables, bien drainés et offrant une bonne pénétration aux racines. Ils se rencontrent sur les glakis.

La vocation culturale de ces sols serait l'arboriculture. Mais ils peuvent aussi être utilisés pour de nombreuses cultures à conditions d'y amener un complément d'éléments fertilisants.

Unité U8 : elle correspond aux sols sodiques. Les sols sodiques renferment des teneurs notables soit en sels solubles soit en sodium échangeable. Ils présentent de mauvaises propriétés physiques. Ils sont adaptés au pâturage. On retrouve cette unité dans les régions du Centre-Sud, du Centre-Est et du Plateau-Central.

Unité U9 : ce sont les sols hydromorphes, les vertisols à drainage externe nul ou réduit, les sols bruns eutrophes hydromorphes, les sols peu évolués d'apport alluvial hydromorphes et les sols ferrugineux tropicaux lessivés hydromorphes. Ces sols occupent la position la plus basse du relief (plaines, bas-fonds, dépression, cuvettes). Ils sont marqués par un engorgement temporaire ou permanent d'un excès d'eau. Les effets de cet excès sur le sol se traduisent par des taches jaunes et rouilles sur un fond gris. Ce sont des sols profonds à texture soit à dominance sableuse, soit à dominance argilo-sableuse à argileuse.

La fertilité de ces sols est moyennement élevée. Leur contrainte majeure est le risque élevé d'inondation. Les variantes à dominance sableuse conviennent à des cultures maraichères, de bananier, de papayer en périodes de basses eaux. Les variantes à dominance argilo-sableuse à argileuse ne peuvent satisfaire que des plantes supportant l'hydromorphie. Ils sont donc propices à la riziculture pluviale et irriguée et à la culture du sorgho.

Cette unité se rencontre dans toutes les régions mais elle est beaucoup plus représentée dans les régions de l'Est, des Hauts bassins, des Cascades, du Nord, du Centre-Sud, du Centre-Est et du Sahel.

2.1.3. Hydrogéologie

Le Burkina Faso présente deux grands domaines hydrogéologiques (cristallin et sédimentaire) qui conditionnent la productivité des captages et les ressources exploitables.

✓ Le domaine cristallin

Il occupe 82% du territoire national et est essentiellement constitué de roches cristallines et cristallophylliennes (granite, gneiss, migmatites, schistes etc.). Ce sont des formations stériles à l'état sain et seuls les phénomènes de fracturation et d'altération créent localement des conditions favorables à la circulation de l'eau souterraine.

✓ Le domaine sédimentaire

Il est constitué de formations qui se présentent en bandes, allant du Sud-Ouest au Nord et dans la partie Sud-Est du pays. La roche dure y est représentée par les grès, les calcaires, les silexites et les schistes.

Dans ce domaine, la fracturation est plus intense et plus régulière que celle qui affecte le domaine cristallin déterminant ainsi une certaine continuité des nappes qui s'y trouvent. Ce sont des aquifères multicouches de grande extension et généralement de haute productivité.

Les forages ont une profondeur variant entre 65 et 100 m et peuvent fournir des débits de 100 m³/h. Ces aquifères du sédimentaire surtout ceux de l'Ouest constituent de grandes réserves en eau pour le pays.

Dans la région sédimentaire de Fon, Djigouera, Koloko (province du Kénédougou), il existe un aquifère artésien. Des études isotopiques ont montré que l'eau de forage de Fon a plus de 4000 ans ; cela indique une particularité des mécanismes de recharge des aquifères du sédimentaire.

Au Burkina Faso, les ressources disponibles sont donc inégalement réparties. Les grands aquifères du domaine sédimentaire s'opposent aux nappes plus limitées des régions du domaine cristallin. On peut noter la présence dans les latérites et les alluvions, d'aquifères superficiels perchés pouvant contenir des nappes localement intéressantes. Dans la plupart des cas, ces nappes sont temporaires.

2.3. Végétation, faune et flore

2.3.1. La végétation

On distingue deux domaines phytogéographiques subdivisés en secteurs et en districts sur la base de la trilogie climat-flore-végétation : le domaine sahélien et le domaine soudanien dont la frontière se situe aux environs du 13^e parallèle nord. Des données sur la faune sont intégrées dans la description des secteurs.

- La végétation du domaine sahélien

La végétation d'ensemble de ce domaine est dominée par des steppes à plusieurs faciès (herbeuse, arbustive, arborée). Les steppes sont identifiables par une strate arborée et/ou arbustive éparses avec un tapis herbacé discontinu dont la hauteur moyenne excède difficilement 40 cm. Les steppes couvrent une superficie de 4 676 134 ha, soit 17,2% du territoire. La physionomie et la composition floristique de la végétation permettent de différencier deux secteurs qui sont le secteur sahélien et le secteur sub-sahélien.

Le secteur sahélien strict au nord du 14^e parallèle est caractérisé par des steppes herbeuses faisant place vers le sud à une steppe arbustive à fourrés ("brousses tigrées") plus ou moins dense. Sur le plan floristique, on note la présence d'espèces sahariennes et sahéliennes typiques, (*Acacia ehrenbergiana*, *A. raddiana*, *Grewia tenax*, *Maerua crassifolia*, *Andropogon gayanus* var., *Tridentatus*, *Aristida stipoides*, *Hyphaene thebaica* (palmier doum) et *Cenchrus* sp., etc.).

Le secteur sub-sahélien situé entre les 13^e et 14^e parallèles, est caractérisé par des steppes arbustives évoluant vers le sud en steppes arborées. C'est une zone d'interférence de nombreuses espèces sahéliennes et soudaniennes ubiquistes comme *Acacia laeta*, *Bauhinia rufescens*, *Commiphora africana*, *Dalbergia melanoxylon*, *Pterocarpus lucens*, *Combretum glutinosum*, *C. micranthum*, *C. nigricans* var. *elliotii*, *Acacia macrostachya*, *Acacia senegal*, *Euphorbia balsamifera*.

- La végétation du domaine soudanien

Le domaine soudanien constitue la zone d'extension des savanes. La formation végétale appelée savane comporte de multiples faciès et constitue le type de formation le plus répandu avec une superficie de 11 392 033 ha, soit 41,7% de la superficie du pays. Elle comprend une strate arborée et/ou arbustive disséminée dans un tapis plus haut (+80 cm) et plus dense. La distribution de l'espèce grégaire (*soberlinia doka*) permet de distinguer deux secteurs :

- le secteur nord soudanien situé entre les 13^e et 12^e parallèles correspond à la zone la plus intensément cultivée du pays du fait de la forte poussée démographique. La végétation présente l'allure de paysages agricoles dominés par des espèces protégées comme *Vitellaria paradoxa* (karité), *Parkia biglobosa* (néré), *Tamarindus indica* (tamarinier), *Adansonia digitata* (baobab), etc.
- le secteur sud soudanien situé entre les 5^e et 11^e parallèles, bénéficie des climats les moins xériques du pays et des formations forestières les moins perturbées en raison de la faible densité de population. La végétation dans son ensemble est constituée de savanes boisées et de forêts claires entrecoupées de galeries forestières. La composition floristique des galeries forestières particulièrement nombreuses du fait de la densité du réseau hydrographique, permet de distinguer quatre districts situés de part et d'autre de l'axe Nord-Sud du fleuve Mouhoun : Le district Ouest-Volta Noire, le district Est-Volta Noire, le district de la Pendjari et le district de la Comoé.

Le secteur sud-soudanien constitue pratiquement depuis deux décennies la zone d'immigration par excellence des éleveurs et des agriculteurs venant de la partie nord du pays en quête de meilleures conditions de vie (meilleurs pâturages et meilleures terres agricoles). Cette migration interne se traduit notamment par de considérables défrichements agricoles anarchiques qui réduisent les superficies boisées d'année en année, et partant, le potentiel en bois.

2.3.2. La flore

Au stade actuel des connaissances sur la diversité floristique au Burkina Faso, on dénombre 531 espèces ligneuses, 1779 espèces herbacées, 301 espèces cultivées, 636 espèces d'algues, 128 espèces de champignons macroscopiques, 28 espèces de champignons microscopiques et 26 espèces de fougères.

Les formations forestières rencontrées au niveau du pays sont : la forêt claire, la forêt galerie, la savane arborée, la savane arbustive et herbeuse, la steppe arborée, la steppe arbustive et herbeuse, les plantations forestières et les vergers. Ces formations forestières sont entrecoupées de parcs agroforestiers.

Tableau 00. 04 : Superficie des formations forestières naturelles (en ha) en 2020

Type de formations forestieres	Superficie (ha)	% de la superficie du pays
Forêt claire	7658	0,004%
Forêt galerie	121151	0,4 %
Plantations forestières et vergers	133580	0,5%
Savane arborée	1316101	4,8 %
Savane arbustive et herbeuse	10 075932	36,9 %
Steppe arborée	178189	0,7%
Steppe arbustive et herbeuse	4497945	16,5%
Zones humides	29 162	0,11%
Total	16 359 718	

Source : Rapport du second inventaire forestier national, MEEVCC, 2019.

Toutes ces formations forestières ne sont pas classées. En 2009, 77 aires d'une superficie de 3 930 097 ha relevaient du domaine classé de l'Etat. La région du Sahel et la région de l'Est abritaient les plus grandes superficies d'aires classées avec respectivement 1 600 000 ha et 925 500 ha de forêts classées.

Sur le plan de la diversité des essences floristiques, l'Inventaire taxinomique du SP/CONEDD, publié dans l'Annuaire statistique 2016 du ministère en charge de l'Environnement, établissait la situation ci-après :

Tableau 00. 05 : Liste synthétique des macrophytes du Burkina Faso en 2020

Classe	Famille	Genre	Espèce
Flore ligneuse	73	293	537
Flore herbacée	129	622	1779
Flore herbacée aquatique	76	118	185
Champignons supérieurs	05	50	128

Source : Monographie nationale sur la diversité biologique du Burkina Faso, MEEVCC 2020

La flore ligneuse constitue la principale source pourvoyeuse d'énergie (bois de chauffe et charbon de bois) pour les ménages, surtout en zone rurale.

Pour atténuer l'ampleur de la déforestation ci-dessus évoquée, des plantations sont régulièrement réalisées. Il est à noter que sur la période 2015-2019, le nombre de plants mis en terre a connu une évolution en dents de scie. Entre 2018 et 2019, on note une hausse de 9,45%. L'évolution de la situation des indicateurs de reboisement entre 2015 et 2019 se présente comme suit :

Tableau 00. 06 : Evolution des indicateurs de reboisement entre 2015 et 2019

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de plants mis en terre	6 578 196	4 831 819	4 835 357	4 187 604	4 583 678
Superficie totale plantée (ha)	12 954	5 602	9 160	17 532	10 956
Longueur des haies vives et brise-vents plantés (km)	710	533	785	1 064	1 009

Source : Direction Générale des Forêts et de la Faune, 2020.

2.3.3. La faune

Selon les données de la Monographie de la biodiversité au Burkina Faso, on dénombre : 120 espèces de poissons, 520 espèces d'oiseaux sauvages et 23 races d'oiseaux d'élevage, 140 espèces de mammifères sauvages, 91 races de mammifères d'élevage, 51 espèces de chauves-souris et 104 espèces de reptiles.

Tableau 00. 07 : Inventaire taxonomique de la faune sauvage terrestre en 2021

Classe	Ordre	Famille	Genre	Especie
Mammifères sauvages	12	34	94	140
Oiseaux sauvages	25	80	255	520
Reptiles	03	21	57	104
Total	40	135	406	764

Source : Monographie nationale sur la biodiversité du Burkina Faso, 2021

Au Burkina Faso, l'espèce aviaire (68,06%) est la plus importante. Elle est suivie par les mammifères (18,32%).

La conservation des ressources génétiques forestières et fauniques du Burkina Faso est faite en grande partie dans les aires protégées notamment les parcs nationaux, les réserves de faunes (totale ou partielle), les réserves de la biosphère, les sanctuaires, les ranches, les refuges locaux et les zones villageoises d'intérêt cynégétiques (ZOVIC), les peuplements semenciers, etc. Le pays compte au total 84 aires protégées couvrant 4 130 672 ha soit 16 % du territoire national.

On observe une concentration logique de la faune sauvage terrestre dans les forêts classées et les aires de faune, qui bénéficient d'une meilleure protection et d'une gestion spécifique : Soixante-neuf (69) aires protégées comprenant deux (02) parcs nationaux, quatorze (14) réserves de faune et cinquante-trois (53) forêts constituent un ensemble d'espaces classés, représentatif des différents écosystèmes burkinabè. La région de l'Est est la plus riche avec un parc national, trois (03) réserves totales de faune, trois (03) réserves partielles de faune et quatre (04) zones cynégétiques constituant un ensemble écologiquement homogène et d'une taille suffisante pour permettre une conservation durable de la faune.

Tableau 00. 08 : Répartition des aires de protection de la faune par région en 2009

Région	Dénomination de l'aire de faune	Superficie (ha)
Boucle du Mouhoun	Forêt classée des deux Balé	57.000
	Forêt classée de Dibon	24.000
	Forêt classée de Pâ	15.625
	Forêt classée de Sâ	5.400
	Forêt classée de Sourou	14.000
Cascades	F classée et R partielle de faune / Comoé - Léraba	124.500
	Forêt classée de Boulon	12.000
	Forêt classée de Koflandé	30.000
	Forêt classée de Dida	75.000
Centre	Gonsé	6.000
Centre-Ouest	Forêt classée et ranch de Gibier de Nazinga	91 300
	Kalio	12.000
	Forêt classée de la Sissili	32.700
Centre-Sud	Parc National de Pô dit PN Kaboré Tambi	155.500
Est	Parc national du W	235.000
	Parc national d'Arly	217. 930
	F C et RP de faune du Singou Septentrional	71. 351
	F classée et R partielle de faune de Konkonbouri	99. 780

Région	Dénomination de l'aire de faune	Superficie (ha)
	Réserve partielle de la Kourtiagou	51.000
	Réserve Partielle de faune de Pama	223.700
	1a. Zone cynégétique de Pagou-Tandougou *	35.000
	2a. Zone cynégétique de Ouamou (Ougarou) *	64.246
	3a. Zone cynégétique de Tapoa Djerma*	30.000
	4a. Zone cynégétique de Koakrana *	25.000
Hauts-Bassins	Réserve/ biosphère de la mare aux hippopotames	19.200
	Forêt classée de la Mou	34.000
Plateau Central	Forêt classée de Wayen	12.000
Sahel	5a. Zone cynégétique de la Faga *	45.000
	R sylvo-pastorale et partielle de faune du Sahel	1.600.000
Sud-Ouest	Réserve totale de faune de Bontioli	12.700
	Réserve partielle de faune de Bontioli	29.500
	Réserve partielle de faune de Nabéré	36.500
	Forêt classée de Koulbi	40.000

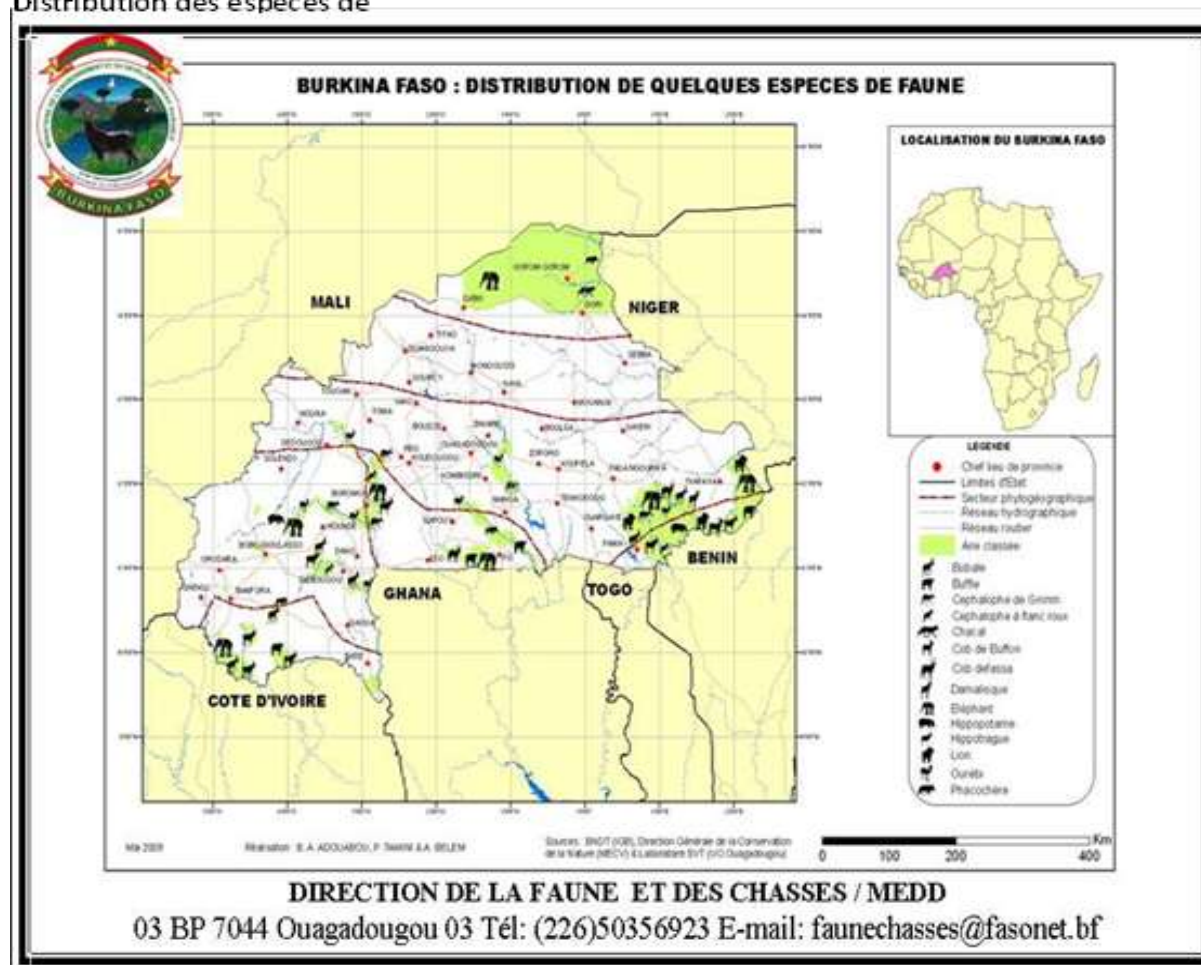
Source : Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques, Annuaire statistiques 2016, MEEVCC.

Beaucoup d'espèces de mammifères sont ubiquistes, pouvant être représentées au Nord et au Sud du pays. C'est le cas du léopard, de l'éléphant, de l'hippopotame, et du phacochère. D'autres sont confinées dans certains habitats bien spécifiques, caractéristiques d'un seul ou au maximum de deux domaines biogéographiques : gazelle et autruche dans les steppes sahéniennes, céphalophe à flancs roux.

Malheureusement des espèces comme le Damalisque, la gazelle dorcas, le guépard, le léopard, le lycaon et le crocodile à museau court constituent des animaux fortement menacés. L'éléphant et la gazelle rufifrons sont considérés comme vulnérables tandis que l'oryx et l'autruche à cou rouge ont disparu de nos jours.

Carte 02: Distribution de quelques espèces de faune

Distribution des espèces de



2.3.4. Les ressources halieutiques

Les ressources halieutiques désignent tout organisme vivant exclusivement dans l'eau et pouvant en être retiré. Il s'agit des poissons, des batraciens, des mollusques, des crustacées et des zooplanctons.

Le tableau ci-après présente la répartition des ressources halieutiques du Burkina Faso.

Tableau 00. 09 : Ressources halieutiques du Burkina Faso en 2002

Classe	Famille	Genre	Espèces
Batraciens	5	16	30
Mollusques	10	13	23
Poissons	24	57	121
Crustacées	5	7	6
Zooplanctons	10	13	16
TOTAL	54	106	196

Source : SP/CONEDD, 2002 (Annuaire statistique 2013 /MEEVCC)

Le potentiel de développement aussi bien de la pêche de capture que de l'aquaculture est relativement important (plus de 200 000 hectares d'eau de surface). Ces ressources sont réparties entre les fleuves et rivières (302) et les retenues d'eau (1 208 lacs et barrages) exploitables pour la production halieutique.

La productivité des plans et cours d'eau est de 65 kg/ha/an en moyenne et peut être améliorée en faisant des aménagements adéquats. Cette production est composée de plus de 121 espèces réparties dans 24 familles et 57 genres.

2.4. Géologie et ressources minières

2.4.1. Géologie

Au plan géologique, le Burkina Faso s'intègre dans le grand craton Ouest Africain comprenant le domaine archéen de Kanéma-Man situé en Sierra Leone, au Liberia, et en Côte d'Ivoire, un domaine éburnéen et un ensemble Tarkwaïen. Deux orogénèses majeures marquent le contexte géologique et structural : la Libérienne entre 3 000 et 2 400 Ma et l'Eburnéenne entre 2 400 et 1 600 Ma.

Les formations géologiques du Burkina Faso sont constituées de deux grands ensembles et font partie du domaine Baoulé-Mossi du craton Ouest Africain, ces formations sont :

- les formations du Protérozoïque inférieur datées de 1 600 à 2 500 Ma, appelées Précambrien C, occupant la plus grande partie du pays, et comprenant des granitoides, des migmatites, des granites indifférenciés et des gneiss formant l'ossature de la plus grande partie du pays. On parle de Socle Birimien, des bandes allongées remplies de matériaux sédimentaires, volcano-sédimentaires et volcaniques ;
- les formations du Protérozoïque Supérieur ou Néo protérozoïque entre 540 et 1 000 Ma, appelé Précambrien A. Elles se composent essentiellement de sédiments à dominance arénacée (couverture sédimentaire de la carte géologique simplifiée). On y retrouve aussi des formations plus récentes désignées Continental Terminal. De la Latérite, on en trouve partout. Enfin des Filons de quartz et des Dykes de Dolérites recoupent le reste des formations sus-citées.

2.4.2. Ressources minières

Longtemps considéré comme un pays essentiellement agricole, le Burkina Faso vient d'intégrer le cercle des pays miniers. En effet, le pays regorge d'importantes ressources minières découvertes après plusieurs campagnes d'exploration menées depuis le temps colonial. Le potentiel minier du Burkina Faso est surtout lié aux sillons ou formations birimiennes dont la superficie est supérieure à 70 000 km².

Bien que les premiers travaux d'exploration minière aient débuté il y a environ une cinquantaine d'années, le potentiel minier du Burkina Faso reste encore insuffisamment connu. Néanmoins, les intensives explorations de ces dernières années sont en train d'enrichir considérablement les données sur le potentiel minier du Burkina Faso. Parmi les potentialités minières, on peut citer l'or, le zinc, le cuivre, le manganèse, l'antimoine, les phosphates, les calcaires, les marbres, les argiles, le fer, le kaolin, le talc, le granite, la bauxite, les sables, etc.

De cette diversité de substances minérales, on retient que seuls l'or, les phosphates, le zinc, le manganèse, le granite, les sables, les calcaires et les argiles font actuellement l'objet d'exploitation. La production minière du manganèse était estimée en 2011 à 49 700 tonnes.

Tableau 00. 10 : Evolution des productions par substance minière entre 2018 et 2020

	2018	2019	2020
Or (en tonnes)	52,62	50,30	62,14
Manganèse (en milliers de tonnes)	ND	ND	ND
Zinc (en milliers de tonnes)	183,39	211,24	152,54

Source : Rapport de suivi des indicateurs de l'économie et du développement, DGEP 2021.

Parmi ces minerais, l'or est le plus exploité actuellement au Burkina Faso. L'exploitation industrielle est beaucoup développée parmi les types d'exploitation comme le montre le tableau suivant :

Tableau 00. 11 : Evolution de la production d'or par type d'exploitation (en tonnes)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Artisanal	0,6	0,5	1	0,4	0,2	0,31	0,2	0,1	0,3	0,25
Semi mécanisé	0,1	0	0,1	0,4	0,2	0,001	0,035	0,005	0	0
Industriel	22,5	32,1	29,2	32,5	36,3	36,23	38,28	46,39	52,4	50,3
Ensemble	23,2	32,6	30,3	33,3	36,7	36,5	38,55	46,5	52,7	50,55

Source : Annuaire statistique 2020 du MMC.

En 2015, le Burkina Faso compte 416 sites aurifères dont 18 en production industrielle. Il s'agit principalement des mines de Taparko, Youga, Mana, Inata, Essakane, Guiro-Bayildiaga et Bissa-Zandkom. Le pays enregistre également une mine de manganèse à Kiéré, une mine de zinc à Perkoa et de nombreux projets de recherche géologique et minière prometteurs.

Tableau 00.12 : Evolution du nombre de sites aurifères par mode d'exploitation de 2012 à 2020

Mode d'exploitation	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Artisanal	149	313	336	362	63	61	30	28	10
Semi mécanisé	23	23	22	36	32	33	32	26	20
Industriel	11	13	15	18	20	26	25	26	26
Total	183	349	373	416	115	120	87	80	56

Source : Direction générale des mines et de la géologie

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Evolution des effectifs de la population

Selon les résultats définitifs du Recensement général de la population et de l'habitation réalisé en 2019 (RGPH 2019), la population du Burkina Faso était estimée à 20 505 155 habitants comprenant 9 900 847 hommes et de 10 604 308 femmes. La supériorité numérique des femmes n'est pas une particularité du RGPH-2019. En effet, aussi bien en 2006 qu'en 2019, les femmes représentaient plus de la moitié de la population, soit respectivement 51,8% et 51,7 % de l'ensemble. La grande majorité de la population burkinabè soit 73,86% réside en milieu rural contre 26,14 % en milieu urbain.

La population du pays a quasiment doublé entre 1996 et 2019. De 2006 à 2019, la population burkinabè est passée de 14 017 262 habitants à 20 505 155 habitants. Cela correspond à un taux d'accroissement démographique intercensitaire de 2,94% en comparaison à la période 1996-2006, pour laquelle le taux d'accroissement était de 3,1%.

La répartition géographique de la population présente des inégalités selon les régions administratives. En effet, selon les résultats préliminaires du RGPH 2019, la région du Centre qui abrite la capitale administrative du pays (Ouagadougou) demeure la région la plus peuplée avec 14,78% de l'ensemble de la population. Elle est suivie des régions des Hauts-Bassins (10,92%). En revanche, les régions du Centre-Sud, des Cascades et du Sud-Ouest sont les moins peuplées. En termes de densité, on note qu'en 2019, vivent en moyenne 75,12 habitants au Km² contre 51,4 en 2006 soit un accroissement de 23,72 points de pourcentage sur la décennie contre 35,9% sur la période 1996-2006. La région du Centre avec 1 056,25 Hbts/km² (RGPH, 2019) se présente comme la région la plus dense du Burkina, une situation due essentiellement à la forte immigration vers la capitale Ouagadougou chef-lieu de ladite région.

La région de l'Est est la plus vaste du pays, mais demeure la moins dense avec 41,61 Hbts/km² après le Sahel (30,39 Hbts/km²). Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la population et de la superficie des différentes régions du Burkina Faso.

Présentation synoptique du Burkina Faso

Tableau 00. 13 : Répartition de la population par région et par sexe en 2019

Région	Nombre de ménages	Population				Densité	Taux d'accroissement annuel moyen
		Homme	Femme	Ensemble	Part (%)		
Boucle du Mouhoun	38 196	946 183	955 086	1 901 269	9,27	55,38	2,15
Cascades	32 304	391 906	420 560	812 466	3,96	44,10	3,31
Centre	502 938	1 489 512	1 540 872	3 030 384	14,78	1 056,25	4,42
Centre-Est	55 674	734 885	845 623	1 580 508	7,71	107,44	2,60
Centre-Nord	37 682	887 414	987 255	1 874 669	9,14	95,27	3,48
Centre-Ouest	59 592	768 587	891 548	1 660 135	8,10	76,32	2,62
Centre-Sud	17 595	374 238	414 493	788 731	3,85	68,84	1,60
Est	31 726	952 679	990 126	1 942 805	9,47	41,61	3,69
Hauts-Bassins	198 052	1 094 100	1 145 740	2 239 840	10,92	87,58	3,29
Nord	48 047	822 742	899 373	1 722 115	8,40	104,92	2,91
Plateau Central	19 053	458 587	520 027	978 614	4,77	113,73	2,65
Sahel	25 919	556 836	541 341	1 098 177	5,36	30,39	0,97
Sud-Ouest	25 286	423 178	452 264	875 442	4,27	53,65	2,68
Burkina Faso	1 092 064	9 900 847	10 604 308	20 505 155	100	75,12	2,94

Sources : RGPH 2019, INSD, Burkina Faso

Par ailleurs, le rapport de masculinité qui symbolise le nombre d'hommes pour 100 femmes illustre cette inégale répartition de la population selon le sexe. Il est de 93 hommes pour 100 femmes. Ce qui traduit une prédominance des femmes par rapport aux hommes. Cet indicateur avait le même niveau en 2006 et n'a pas beaucoup changé depuis 1996. Par rapport aux unités administratives, seule la région du Sahel présente une situation où le nombre d'hommes est légèrement supérieur à celui des femmes. Dans les autres régions, le nombre de femmes dépasse celui des hommes. Ce déséquilibre est plus prononcé au Centre-Ouest avec un rapport de masculinité de 0,86.

3.2. Mouvements de la population

3.2.1. Mouvements naturels

Selon les données du RGPH-2019, la fécondité au niveau national reste toujours élevée quel que soit l'indicateur considéré pour sa mesure. Les différents indicateurs témoignent cependant d'une baisse du phénomène. Il ressort également que le phénomène est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. Ainsi, le Taux brut de natalité (TBN) est passé de 43‰ en 1993 à 39,4‰ en 2019, soit une baisse de près de 4 points.

Concernant le Taux global de fécondité générale qui est de 153,8‰ en 2019, il faut souligner que son niveau a baissé de 41 points par rapport à 2006 (195 naissances pour 1000 femmes en âge de procréer).

L'Indice synthétique de fécondité (ISF) qui exprime mieux le niveau de fécondité est de 5,4 enfants par femme en 2019. Entre 2006 et 2019, le nombre moyen d'enfants par femme en fin de vie féconde a diminué de 0,8. Cette baisse de l'ISF est plus rapide en milieu rural (-1 enfant) qu'en milieu urbain (-0,5 enfant).

Tableau 00. 14 : Évolution de quelques indicateurs sur la natalité et la fécondité

Année	Taux brut de natalité (‰)			Taux global de fécondité générale (‰)			Indice synthétique de fécondité		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
2006	38	48	46			194,6	4,6	6,8	6,2
2019	35,8	40,7	39,4	118,5	165,9	153,8	4,1	5,8	5,4

Sources: RGPH 2006 et 2019; INSD, Burkina Faso

Selon les données du RGPH-2019, le niveau de mortalité demeure élevé même s'il a sensiblement baissé sur la période 2006-2019. En effet, en 2019, on enregistre 9 décès pour 1000 habitants contre 12 décès pour 1000 habitants en 2006, soit une baisse de 20,69%.

L'analyse selon le sexe révèle une surmortalité masculine. Bien que la mortalité chez les hommes ait également baissé dans le temps, elle demeure toujours relativement plus élevée que celle des femmes.

Quant à l'espérance de vie à la naissance qui était de 57 ans en 2006, elle est passée à 62 ans en 2019, soit une amélioration de 5 ans sur la période. De 2006 à 2019, on enregistre un gain de 4 ans chez les hommes et de 6 ans chez les femmes.

La mortalité est un phénomène majoritairement rural. L'analyse selon le milieu montre des taux bruts de mortalité élevés en milieu rural comparativement au milieu urbain. En milieu urbain et en milieu rural, les taux bruts de mortalité sont passés respectivement de 6,8‰ en 2006 à 7,7‰ en 2019 et de 13,1‰ à 9,4‰.

La mortalité des enfants bien que demeurant toujours élevée est dans une dynamique de réduction.

En 2019, la mortalité infantile est de 55,9‰ au niveau national. La répartition selon le sexe montre que la mortalité avant l'âge de 1 an est plus élevée chez les garçons (60,9‰) que chez les filles (51,4‰). L'analyse selon le milieu de résidence montre que les enfants en milieu rural ont un risque de décès plus élevé que ceux du milieu urbain (57,3‰ contre 49,9‰).

La mortalité maternelle au Burkina Faso a baissé bien que son niveau soit encore élevé. En 2019, on enregistre 223 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, contre 307 décès maternels en 2006.

Tableau 00. 15 : Évolution de la mortalité générale de 2006 à 2019

Année	Taux brut de mortalité (‰)			Espérance de vie à la naissance		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
2006	12	11,3	11,8	55,8	57,5	56,7
2019	9,9	8,5	9,2	60	64	61,9

Source: RGPH 2006 et 2019; INSD, Burkina Faso

3.2.2. Mouvements migratoires

Le phénomène migratoire est une donnée importante au Burkina Faso. Ses origines remontent à l'époque précoloniale avec les mouvements de peuplement. Sous le colonialisme, le Burkina Faso était considéré comme un réservoir de main-d'œuvre au profit des pays côtiers. On distingue les migrations internes et les migrations internationales.

✓ Les migrations internes

Il s'agit de tous les déplacements qui sont effectués entre les entités administratives du pays et ayant occasionné un séjour au lieu d'arrivée d'une durée d'au moins six mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois).

Sur une population de 20 505 155 en 2019, on dénombre 1 561 065 personnes nées hors de leur région de résidence au moment du recensement de 2019, soit une proportion de 10,64%. Ces échanges entre régions sont bénéfiques à certaines régions au détriment d'autres.

Les principales régions de départ des migrants durée-de-vie sont les régions du Nord (12,4%), du Centre Nord (10,7%) et des Hauts Bassins (10%). La région des Cascades enregistre la plus faible proportion avec 2,9% (Tableau 6.9). Les entrées sont plus enregistrées dans les régions du Centre (610 752), des Hauts Bassins (55 213), des Cascades (31 897) et du Sud-Ouest (15 534). Par contre, les régions du Nord (- 143 239), du Centre-Nord (-117 038) et du Centre-Sud (- 106 194) enregistrent les soldes négatifs les plus importants.

Les femmes migrent de plus en plus à l'intérieur du pays (58,9% des migrants en 2019 sont des femmes contre 51,7% en 2006).

Tableau 00. 16 : Migration interne-durée de vie au Burkina Faso en 2019

Région	Non migrants	Entrants	Sortants	Solde migratoire
Boucle du Mouhoun	1 513 088	84 693	137 014	-52 321
Cascades	614 261	76 738	44 841	31 897
Centre	1 595 967	733 885	123 133	610 752
Centre-Est	1 243 781	41 442	104 090	-62 648
Centre-Nord	1 227 251	50 217	167 255	-117 038
Centre-Ouest	1 227 005	102 071	153 245	-51 174
Centre-Sud	627 054	39 827	146 021	-106 194
Est	1 460 666	32 267	57 107	-24 840
Hauts-Bassins	1 648 050	212 095	156 882	55 213
Nord	1 350 329	49 743	192 982	-143 239
Plateau Central	768 805	53 715	152 000	-98 285
Sahel	759 498	18 552	76 209	-57 657
Sud-Ouest	641 274	65 820	50 286	15 534
Burkina Faso	14 677 029	1 561 065	1 561 065	

Source : RGPH 2019, INSD, Burkina Faso

Un aspect important de la migration interne est le phénomène des Personnes déplacées internes (PDI). Il est apparu en 2016 avec le terrorisme qui a contraint des populations à fuir massivement leur milieu de résidence habituel pour chercher des lieux de refuge dans d'autres contrées du pays. La relocalisation de ces populations déplacées est encadrée par l'Etat avec l'appui des ONG-AD. En

termes de statistiques, le nombre de ces déplacés est en évolution et est en passe de dépasser les flux internes de migration volontaire habituelle.

Au 31 Août 2021 on dénombre 189 511 ménages et 1 424 378 individus déplacés répartis dans 274 communes.

Tableau 00. 17 : Répartition des PDI par région au 31 août 2021

Région	Effectif	%
Boucle du Mouhoun	47 523	3,34
Cascades	10 109	0,71
Centre	2 051	0,14
Centre-Est	33 221	2,33
Centre-Nord	494 061	34,69
Centre-Ouest	20 973	1,47
Centre-Sud	4 010	0,28
Est	136 764	9,60
Hauts-Bassins	23 191	1,63
Nord	125 985	8,84
Plateau-Central	17 786	1,25
Sahel	498 802	35,02
Sud-Ouest	9 902	0,70
Ensemble	1 424 378	100

Source : CONASUR

Toutes les régions du pays accueillent des PDI mais c'est la région du Sahel qui enregistre le plus de personnes déplacées internes avec 35,02% suivie de la région du Centre-Nord avec 34,69%. Il y a plus de femmes (52,62%) PDI que d'hommes (47,38%). En termes de structure par grands groupes d'âges, les moins de 15 ans représentent 54,11% des PDI, les 15-64 ans 43,62% et les 65 ans et plus 2,27%.

✓ Les migrations externes

Les échanges migratoires récents entre le Burkina Faso et l'extérieur se sont soldés par un bilan négatif. Il est sorti plus qu'il n'est entré de migrants sur le sol burkinabé. En effet, ce sont au total 79 191 personnes (dont 86,3% d'hommes) qui ont quitté le pays en 2019 contre 45 517 entrées (52% d'hommes). Cela donne un solde migratoire de -33 674 pour la période des 12 derniers mois précédant la date de recensement.

Tableau 00. 18 : Soldes migratoires selon la région et le sexe en 2019

Région	Masculin		Féminin		Ensemble		
	Immigrés	Émigrés	Immigrés	Émigrés	Immigrés	Émigrés	Solde
Boucle du Mouhoun	1 710	4999	1 597	1112	3 307	6111	-2 804
Cascades	912	1419	946	382	1 858	1801	57
Centre	5 609	3511	5 034	1095	10 643	4606	6 037
Centre-Est	2 079	13584	1 579	1204	3 658	14788	-11 130
Centre-Nord	1 184	4884	965	575	2 149	5459	-3 310
Centre-Ouest	3 088	6797	3 299	1141	6 387	7938	-1 551
Centre-Sud	868	3769	672	665	1 540	4434	-2 894
Est	692	3183	682	464	1 374	3647	-2 273
Hauts Bassins	2 291	3916	2 200	753	4 491	4669	-178
Nord	1 899	4832	1 774	619	3 673	5451	-1 778
Plateau- Central	1 111	7825	920	420	2 031	8245	-6 214
Sahel	388	2190	216	134	604	2324	-1 720
Sud-Ouest	1 832	7439	1 970	2279	3 802	9718	-5 916
Burkina Faso	23 663	68348	21 854	10843	45 517	79191	-33 674

Source: RGPH 2019, INSD, Burkina Faso

3.3. Principales langues parlées

Au Burkina Faso, les langues nationales sont les principales langues de communication (97,6%). Selon le sexe, 97,4% des hommes et 97,8% des femmes utilisent les langues nationales comme principales langues parlées. Les quatre principales langues parlées sont le mooré (52,9%), le fulfuldé (7,8%), le Gourmantchéma (6,8%) et le Dioula (5,7%).

Le français est la langue officielle du pays est parlé par 2,2% de la population.

Tableau 00.19 : Répartition (%) de la population résidente de 3 ans ou plus par principale langue couramment parlée selon le sexe

Langue	Homme	Femme	Ensemble
Langues nationales			
Mooré	52,2	53,5	52,9
Fulfulde (ou peulh)	8,2	7,4	7,8
Gourmantchéma (gulmancema)	6,9	6,7	6,8
Dioula (ou bambara)	5,7	5,7	5,7
Bissa	3	3,5	3,3
Bwamu (ou bwamou)	2,1	2	2
Dagara	2	1,9	2
San (ou samogho ou samo)	1,8	1,7	1,7
Marka (ou dafing)	1,7	1,5	1,6
Bobo	1,6	1,5	1,5
Sénoufo	1,5	1,5	1,5
Lobi (ou lobiri)	1,1	1,3	1,2
Gourounsi	3,1	3,3	3,2
Birifor	0,7	0,7	0,7
Autres langues nationales	5,8	5,6	5,7
Langues étrangères			
Autres langues africaines	0,1	0,1	0,1
Français	2,5	2	2,2
Autres langues non africaines	0,1	0	0,1
Total	100	100	100

Source: RGPH 2019, INSD, Burkina Faso

3.4. Religions pratiquées

L'islam est la religion la plus pratiquée au Burkina Faso avec 63,8% de musulmans suivie par la religion catholique avec 20,1% de pratiquants, les religions animistes (9,0%) et protestante (6,2%).

La répartition régionale des religions pratiquées montre qu'à l'exception de la région du Sud-Ouest où l'animisme prédomine, c'est l'islam qui est la religion majoritaire. La religion catholique est la seconde religion dans toutes les régions, sauf dans les Cascades où elle est la troisième.

Tableau 00.20 : Répartition (%) de la population résidente par région selon la religion

Région	Religions						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Boucle du Mouhoun	9,5	64,9	18,6	6	0,2	0,8	100
Cascades	8,5	81,5	6,1	1,7	0,2	1,9	100
Centre	0,3	61,2	31,3	6,9	0,2	0,1	100
Centre-Est	1,7	77,2	19	1,9	0,1	0,2	100
Centre-Nord	13,8	67,3	15,6	3,1	0	0,2	100
Centre-Ouest	8,9	45,8	35,7	8,5	0,2	0,9	100
Centre-Sud	7,6	54,2	28,9	8,9	0,2	0,3	100
Est	20,3	34,6	22,3	21	0,4	1,4	100
Hauts-Bassins	6,4	76,2	12,3	3,9	0,2	1	100
Nord	6	82,6	8,4	2,7	0	0,3	100
Plateau Central	4,1	66,1	25,6	4,1	0	0,1	100
Sahel	0,5	97,3	1	0,7	0	0,4	100
Sud-Ouest	48,1	19,5	23,1	7	0,4	2	100
Burkina Faso	9	63,8	20,1	6,2	0,2	0,7	100

Source: RGPH 2019, INSD, Burkina Faso

IV. PAUVRETE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

4.1. Pauvreté

Sur la base du seuil absolu de pauvreté monétaire, l'incidence de la pauvreté qui est la proportion des pauvres dans la population au niveau national est de 41,4% avec une profondeur de la pauvreté de 12,3% et une sévérité de 5% (TBS, 2020 ; données de l'EHCVM, 2018).

Comparée aux résultats de 2014 fournis par l'EMC 2014, l'incidence de la pauvreté a augmenté d'environ 3,24%. Cette baisse concerne aussi bien le milieu urbain que le milieu rural. De même, la profondeur de la pauvreté qui traduit l'effort à fournir pour ramener tous les pauvres au niveau du seuil de pauvreté dans l'hypothèse d'un ciblage parfait est également en hausse passant de 9,7% à 12,3%, soit une hausse de 2,6 points de pourcentage.

La sévérité de pauvreté quant à elle est passée de 3,3% à 5%, soit une détérioration d'environ 1,7 points, traduisant ainsi le fait que les inégalités au sein des pauvres se sont accrues entre 2014 et 2018.

Tableau 00. 21 : Evolution des indicateurs de mesure de la pauvreté au Burkina Faso

	Seuil de pauvreté	Incidence (P0)	Profondeur (P1)	Sévérité (P2)
2014	153 530	40,1	9,7	3,3
2018	194 629	41,4	12,3	5,0

Sources : INSD, EMC 2014, EHCVM, 2018

Ces résultats nationaux des indicateurs de pauvreté cachent des disparités énormes entre d'une part le milieu urbain où la pauvreté est nettement moins massive, et le milieu rural qui concentre plus de neuf pauvres sur dix (92% des pauvres vivent en milieu rural) et d'autre part entre les treize régions administratives du pays.

L'EMC révèle une pauvreté à dominance rurale avec une incidence de pauvreté en milieu rural de 47,5% contre 13,7% en milieu urbain. La pauvreté rurale contribue à 92% à l'incidence de la pauvreté nationale. La contribution du milieu rural dans les autres indicateurs de pauvreté reste au-dessus de 90% à savoir 93,4% pour la profondeur de la pauvreté et 94,0% pour la sévérité de la pauvreté.

L'ampleur de la pauvreté monétaire varie selon les régions de résidence de la population (tableau 22). A ce titre, peu de pauvres vivent dans la région du Centre où l'incidence de la pauvreté est faible (5,3%). Cinq (05) régions sur treize (13) ont des incidences comprises entre 50% et 71%. Dans ces régions, la majorité de la population est pauvre. C'est le cas par exemple de la région du Nord (70,9%) qui a d'ailleurs la plus forte incidence de pauvreté. Elle est suivie des régions du Centre-Nord (60,8%) et du Centre-Ouest (53,9%).

Les pauvres vivent principalement dans les régions du Nord, du Centre-nord et du Centre-Est. Dans ces régions, les pauvres consomment relativement moins que ceux des autres régions.

Tableau 00. 22 : Indicateurs de pauvreté monétaire selon la région administrative en 2018 (en %)

Régions	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)
Nord	70,9	13,8	25,6	11,7
Centre-Nord	60,8	12,3	20	8,4
Centre-Ouest	53,9	10,6	14,6	5,5
Centre-Est	53,3	10,3	19,7	9,5
Boucle du Mouhoun	50,6	12	14,3	5,7
Est	45,1	9,6	11,5	3,9
Sud-Ouest	45	4,7	10,8	3,6
Sahel	44,2	7,4	13	5,2
Plateau-Central	34,2	3,9	9,2	3,5
Hauts-Bassins	34	9,1	8,5	3,2
Centre-Sud	26,1	2,7	5,8	2
Cascades	20,6	2	5,4	1,9
Centre	5,3	1,7	1,1	0,3
Burkina Faso	41,4	100	12,3	5

Source : Construits par les auteurs à partir de la base de EHCVM-2018

4.2. Emploi

La population en âge de travailler représente 54,7% de la population globale. Au sein de cette population, 42,9% sont occupées contre 53,8% de personnes en dehors de la main d'œuvre.

L'analyse de la population en âge de travailler par situation d'occupation selon les régions montre que la situation dans l'emploi est majoritaire dans les régions du Sud-Ouest (53,2%), des Cascades (52,3%) et de la Boucle du Mouhoun (51,9%).

Tableau 00. 23 : Situation de l'emploi des individus de 15 ans ou plus par région en 2019

Région	Occupés (%)	Chômeurs (%)	Hors main-d'œuvre (%)	Effectif
Boucle du Mouhoun	51,9	1,9	46,2	942 077
Cascades	52,3	2	45,7	406 720
Centre	49,3	5,1	45,6	1 712 834
Centre-Est	40,3	3,6	56,2	753 278
Centre-Nord	34,3	3,4	62,3	734 608
Centre-Ouest	44,3	2	53,7	825 673
Centre-Sud	42,8	2,8	54,4	409 639
Est	41,3	2,5	56,2	778 631
Hauts-Bassins	48,6	2,9	48,4	1 169 131
Nord	27,6	3,7	68,7	823 745
Plateau central	34,5	3,5	61,9	489 829
Sahel	22,8	4,7	72,5	454 872
Sud-Ouest	53,2	1,7	45,1	454 039
Burkina Faso	42,9	3,3	53,8	9 955 076

Source: RGPH 2019, INSD, Burkina Faso

La main d'œuvre occupée est majoritairement rurale (69,6%) et de sexe masculin (56,1%). Les hommes restent sur-représentés dans toutes les régions, à l'exception des zones rurales du Centre-Ouest et du Centre-Est où les femmes sont les plus nombreuses. En effet, 45,1% de la main d'œuvre occupée dans le Centre-Ouest sont des femmes vivant en milieu rural contre 38,8% pour les hommes. Pour la région du Centre-Est, les femmes dans l'emploi et vivant en milieu rural sont de 41,8% contre 38,7% pour les hommes. Aussi, en dehors du Centre et des Hauts-Bassins, les travailleurs du milieu rural excèdent la proportion de 80%.

Tableau 00. 24 : Taux brut d'activité en (%) par région de résidence en 2019

Région	Urbain			Rural			Total			
	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	Effectifs
Boucle du Mouhoun	5,2	2,7	7,9	50,9	41,3	92,1	56,0	44,0	100	488 583
Cascades	11,0	5,1	16,1	44,9	39,0	84,0	55,9	44,1	100	212 709
Centre	50,2	31,0	81,2	12,3	6,5	18,8	62,5	37,5	100	843 839
Centre-Est	11,8	7,7	19,5	38,7	41,8	80,6	50,5	49,5	100	303 268
Centre-Nord	9,0	5,3	14,3	43,8	41,9	85,7	52,7	47,3	100	252 218
Centre-Ouest	9,4	6,8	16,2	38,8	45,1	83,8	48,1	51,9	100	365 474
Centre-Sud	6,9	4,4	11,3	44,6	44,1	88,7	51,5	48,5	100	175 322
Est	5,6	3,1	8,8	47,1	44,2	91,2	52,7	47,3	100	321 702
Hauts-Bassins	29,0	13,2	42,2	31,7	26,1	57,8	60,6	39,4	100	568 687
Nord	11,8	6,0	17,7	43,5	38,7	82,3	55,3	44,7	100	227 111
Plateau central	5,4	4,0	9,5	46,8	43,7	90,5	52,3	47,7	100	169 163
Sahel	11,2	4,2	15,4	55,5	29,1	84,6	66,7	33,3	100	103 669

Région	Urbain			Rural			Total			
	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	Effectifs
Sud-Ouest	7,4	4,4	11,8	44,7	43,5	88,2	52,1	47,9	100	241 507
Burkina Faso	19,3	11,1	30,5	36,7	32,8	69,6	56,1	44,0	100	4273 252

Source: RGPH 2019, INSD, Burkina Faso

4.3. L'Indice de Développement Humain (IDH)

En 2019, le Burkina Faso occupait le 182^e rang sur 189 pays et territoires avec un indice de développement humain de 0,452. Le constat est que l'indice est dans une courbe ascendante depuis 2010 malgré un classement qui vacille entre le 185^e et le 182^e rang en 2019. Cette amélioration résulte des efforts entrepris par le pays d'une part dans les secteurs de l'éducation et de la santé et dans l'amélioration des revenus des populations d'autre part.

V. EDUCATION

5.1. L'éducation pré-scolaire

En 2019/2020, le Burkina Faso compte 1 597 structures préscolaires. Le privé en compte 1 139, soit 71,3% du total national et le communautaire 266 soit (16,7%). Le nombre de salles d'activités est de 3 883, soit une hausse de 18,7% par rapport à 2018/2019. Cette hausse est plus importante au niveau du privé avec 22,5%.

L'éducation préscolaire enregistre 124 006 auditeurs dont 49,3% de filles.

Selon le statut, le privé reste dominant en termes d'effectif avec 78 664 auditeurs soit 63,4% de l'effectif total. Les effectifs des structures publiques représentent 19,3% de l'effectif total et les structures communautaires 17,3%. La prédominance du privé s'explique par le fait qu'il existe beaucoup de structures privées d'éducation préscolaire dans les grands centres urbains comme Bobo-Dioulasso et Ouagadougou.

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, le Taux Brut de Préscolarisation (TBP) au Burkina Faso est de 6,0%. Selon le genre, les filles ont un TBP de 6,0% contre 5,9% pour les garçons. Le TBP varie d'une région à une autre. Il va de 1,6% dans la région de l'Est et la Boucle du Mouhoun à 25,6% dans la région du Centre.

5.2. L'enseignement primaire

Dans le souci de l'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD) et de l'éducation pour tous (EPT), le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB, 2011-2020) a été mis en œuvre. Il faut aussi citer les nombreuses initiatives et mesures spécifiques en faveur de la scolarisation des filles. Avec l'insécurité grandissant, plusieurs écoles primaires ont été fermées dans plusieurs régions du pays.

Le nombre de salles de classe fonctionnelles au cours de l'année scolaire 2019/2020 est de 66 870. Ce nombre a diminué de 368 salles par rapport à l'année précédente et de 4,3% par rapport à 2012/2013. Cela pourrait s'expliquer par la fermeture de certaines écoles pour cause d'insécurité. Il a augmenté au privé et diminué au public entre 2018/2019 et 2019/2020. En effet, le nombre d'écoles a augmenté de 6,9% au privé et diminué de 2,9% au public par rapport à l'année précédente. Entre 2012/2013 et 2019/2020 le nombre de salles de classe dans le privé a augmenté de 90,5% contre 28,5% dans le public.

En 2019/2020 la population scolarisée du primaire est de 3 240 347 pour l'ensemble du pays. Cette population est en nette croissance depuis 2012 avec une croissance moyenne de 4,8% par an. Ce rythme d'évolution reste élevé comparativement à la croissance globale de la population en âge d'être au primaire (3,5%). Cette tendance illustre bien les efforts du gouvernement, des Partenaires techniques et financiers (PTF) et des communautés locales dans le domaine de l'éducation primaire pour tous les enfants.

La croissance de la population scolaire s'observe aussi bien chez les garçons que chez les filles. Aussi, observe-t-on une réduction des écarts numériques selon le sexe. Les tendances qui se dégagent dans l'évolution relative des effectifs des filles par rapport à ceux des garçons dans le primaire, illustrent les efforts de l'Etat et des autres acteurs de l'éducation dans la scolarisation des filles. Le poids des filles dans l'effectif total des élèves au primaire présente une augmentation graduelle depuis l'année scolaire 2012/2013. Il est passé de 48% en 2012/2013 à 49% en 2019/2020.

L'accès au primaire s'améliore progressivement. Un des indicateurs d'accès au primaire comme le taux brut de scolarisation présente pour l'ensemble du pays un niveau satisfaisant. En 2019/2020 il est de 86,6% au niveau national.

Les régions de l'Est et du Sahel sont celles qui présentent les plus faibles taux bruts de scolarisation en 2019/2020 avec respectivement 55,4 et 24,5%. A l'opposé, les régions du Centre, du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins enregistrent des taux bruts de scolarisation les plus élevés. Selon le sexe et sur la période 2013-2020, le taux brut de scolarisation est passé de 81,6% à 85,8% chez les garçons et de 81% à 87,5% chez les filles. Jusqu'en 2012/2013, la scolarisation chez des garçons au plan national est restée supérieure à celui des filles mais la tendance s'est inversée à partir de 2013/2014. En effet, l'Indice de parité des sexes (IPS) du taux brut de scolarisation est atteint en 2013/2014. La croissance de l'indicateur est de 21,2% chez les filles et 13,0% chez les garçons. Concernant les régions, la croissance est plus rapide au Centre (23,1%) et au Centre-Nord (23,5%).

L'offre en termes de personnel d'encadrement est en nette croissance au primaire à l'instar des autres niveaux d'enseignement. Ainsi le nombre d'enseignants du primaire est passé de 53 505 au cours de l'année scolaire 2012/2013 à 87 304 en 2019/2020, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 6,3%.

Selon les régions, il ressort qu'en 2019/2020, la région du Centre comptait le plus grand nombre d'enseignants avec 16% de l'effectif total des enseignants suivie de 12% dans la région des Hauts-bassins tandis que le Sahel enregistre le plus faible nombre d'enseignants avec 3% de l'effectif total. Ce dernier constat pourrait être expliqué entre autres par l'insécurité qui y règne. Les données montrent également une augmentation des effectifs des enseignants dans toutes les régions.

Tableau 00.25 : Taux brut d'admission par sexe et par région en 2019-2020

Régions	Garçons (%)	Filles (%)	Ensemble (%)	Parité
Boucle du Mouhoun	84,9	83,1	84,1	0,98
Cascades	96,3	90,1	93,2	0,94
Centre	121,1	117,5	119,3	0,97
Centre-Est	92,7	88,1	90,5	0,95
Centre-Nord	82,9	76,1	79,6	0,92
Centre-Ouest	105,4	107,5	106,4	1,02
Centre-Sud	99,6	94,2	97	0,95
Est	61,3	58,8	60,1	0,96
Hauts-Bassins	120	118,6	119,3	0,99
Nord	128,4	121,8	125,2	0,95
Plateau-Central	121,5	116,2	119	0,96
Sahel	36,3	36	36,2	0,99
Sud-Ouest	103,8	103,2	103,5	0,99
Burkina Faso	96,3	93,5	94,9	0,97

Source : Annuaire statistique 2019-2020 du MENAPLN

Le Taux brut d'admission (TBA) au niveau national en 2019/2020 est de 94,9 %. La comparaison des TBA 2019/2020 des garçons (96,3 %) et des filles (93,5%), traduit un écart de 2.8 entre garçons et filles.

Le TBA de 94,9 % au niveau national cache d'énormes disparités entre les régions. En effet, la région du Nord enregistre un TBA de 125,2%, contre 36,2% dans la région du Sahel. L'analyse des TBA par sexe au niveau des régions indique qu'une seule région a enregistré un TBA des filles supérieur à celui des garçons (Cascades). Six (06) régions (Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre-est, Centre-nord, Est et Sahel) enregistrent un TBA en dessous du niveau national.

Tableau 00. 26 : Taux brut de scolarisation par sexe et par région en 2019-2020

Région	Garçon (%)	Fille (%)	Ensemble (%)	Parité
Boucle du Mouhoun	76,9	80,1	78,4	1,042
Cascades	87,8	86,4	87,1	0,984
Centre	107,2	111,6	109,4	1,041
Centre-Est	86,6	84,9	85,8	0,98
Centre-Nord	70,1	69,6	69,9	0,993
Centre-Ouest	103,1	111,4	107,1	1,081
Centre-Sud	99,7	100,2	100	1,005
Est	56	54,8	55,4	0,979
Hauts-Bassins	104,3	106,4	105,3	1,02
Nord	107,7	108,2	108	1,005
Plateau Central	107,2	105,9	106,6	0,988
Sahel	24,7	24,2	24,5	0,98
Sud-Ouest	82,9	87,4	85	1,054
Burkina Faso	85,8	87,5	86,6	1,02

Source : Annuaire statistique 2019-2020 du MENAPLN

Le Taux d'achèvement du primaire (TAP) en 2019/2020 est de 60,3% au niveau national. Ce taux est en régression de 1,8 et 2,7 points par rapport à 2018/2019 et 2017/2018 dû sans doute à la fermeture de plusieurs écoles au niveau national à cause de l'insécurité.

Le taux d'achèvement en 2019/2020 des filles (64,9 %) est supérieur à celui des garçons (56 %). Le TAP des filles a connu une hausse de 15,8 points en dix (10 ans). Celui des garçons a connu seulement une hausse d'environ 05,2 points sur la même période. L'indice de parité enregistré en 2019/2020 est de 1,16.

Ces disparités sont aussi perceptibles entre régions. Six régions ont un taux en deçà de la moyenne nationale (Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre- Nord, Est, Sahel et Sud-Ouest). En comparant les TAP des filles et des garçons, on note que la région du Sahel a un indice de parité inférieur à 1.

Tableau 00. 27 : Taux d'achèvement au primaire par sexe et par région en 2019-2020

Région	Garçon (%)	Fille (%)	Ensemble (%)	Parité
Boucle du Mouhoun	50,1	60,2	54,9	1,2
Cascades	53	60,4	56,7	1,1
Centre	74,1	88,5	81,2	1,2
Centre-Est	58,9	65,2	62	1,1
Centre-Nord	40,5	49,5	45	1,2
Centre-Ouest	73,3	88,5	80,7	1,2
Centre-Sud	73,2	83,7	78,3	1,1
Est	37,2	39,1	38,2	1,1
Hauts-Bassins	65,5	74,6	69,9	1,1
Nord	59,1	68,9	63,9	1,2
Plateau Central	68,8	79,2	74	1,2
Sahel	17,5	16,3	16,9	0,9
Sud-Ouest	53,8	62	57,7	1,2
Burkina Faso	56	64,9	60,3	1,2

Source : Annuaire statistique 2019/2020 du MENAPLN

Le ratio nombre d'élèves par classe est de 48,1 au niveau national. Cependant il existe une disparité entre le privé (43,3) et le public (49,6).

Cette disparité est aussi perceptible entre les régions. En effet, la région des Hauts-Bassins enregistre un ratio de 56,6 tandis qu'il est de 31,1 dans celle du Sahel. L'analyse du ratio par secteur révèle que dans les régions du Sud-Ouest, du Sahel et de l'Est, le ratio du public est inférieur à celui du privé. Quant aux autres régions, il est plus élevé dans le public.

Le ratio nombre d'élèves par maître au niveau national est de 50 en 2019/2020 et 49 pour l'année 2018/2019. Il existe des disparités au niveau des régions. En effet, la région du centre enregistre un ratio de 48 tandis que la région des Hauts bassins enregistre 57. Par ailleurs, c'est la région du Sud-ouest qui enregistre le ratio le plus faible soit 36.

Tableau 00. 28 : Ratio nombre d'élèves/classe par région et par secteur en 2018/2019

Région	Public	Privé	Total
Boucle du Mouhoun	52	47	51
Cascades	48	50	48
Centre	61	42	47
Centre- Est	49	46	48
Centre- Nord	51	48	50
Centre- Ouest	52	41	51
Centre- Sud	52	37	50
Est	46	48	47
Hauts- Bassins	62	45	55
Nord	51	54	52
Plateau Central	47	39	46
Sahel	33	48	34
Sud-Ouest	35	39	35
Burkina Faso	50	44	48

Source : Annuaire statistique 2019 de l'Education Nationale

En 2019/2020, on dénombre 3 240 347 élèves de l'enseignement primaire pour 87 304 enseignants. Le secteur public abrite plus de 3/4 des élèves et des enseignants soit respectivement 76,6% et 77,9%. Les régions du Centre, des Hauts bassins et du Nord enregistrent les plus fortes proportions (plus du dixième) des effectifs des élèves avec respectivement 15,3% ; 12,6% et 10,4%. Les régions ayant les plus faibles proportions sont les suivantes : le Sud-ouest (4,2%), les Cascades (4,1%), et le Sahel (2,0%).

Concernant les effectifs des enseignants, ce sont les régions du Centre et des Hauts bassins qui enregistrent les plus fortes proportions (plus du dixième) des effectifs des enseignants avec respectivement 15,5% et 11,6%. Les régions ayant les plus faibles proportions s'observent dans le Centre-Sud (5,0%), les Cascades (4,2%), et le Sahel (2,9%).

L'effectif des femmes enseignantes est de plus en plus important. Entre 2012/2013 et 2019/2020, il a connu une hausse de 97,7% contre 40,6% pour les hommes.

La part du privé dans l'effectif total des enseignants est de 22,1% en 2019/2020. Le milieu rural regroupe 73,2% de l'ensemble des enseignants en 2019/2020.

5.3. Enseignements post-primaire et secondaire

L'enseignement post-primaire est le niveau d'enseignement formel d'une durée normale de 4 ans visant à consolider les acquis de l'enseignement primaire, à préparer à l'enseignement secondaire ou professionnel. Il est destiné aux sortants de l'enseignement primaire et constitue le second palier de la fréquentation scolaire obligatoire. Il comprend les classes de la 6ème à la 3ème de l'enseignement formel général et est sanctionné par un diplôme de fin de cycle qui est le Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC). L'enseignement secondaire est l'ordre d'enseignement formel dont la durée normale est de 3 ans. Il vise à assurer aux sortants de l'enseignement de base un enseignement général, technique ou professionnel. Il comprend les classes de la 2nde à la terminale de l'enseignement formel et est sanctionné par un diplôme de fin de cycle.

Au plan national, le nombre d'établissements au post-primaire et au secondaire a connu une hausse importante. De 1 772 en 2012/2013, il est passé à 4 322 en 2019/2020, soit une augmentation moyenne de 169 établissements par an.

Entre 2012/2013 et 2019/2020, le nombre d'établissements a triplé dans le public tandis qu'il a doublé dans le privé. Le nombre d'établissement du public était inférieur à celui du privé durant les années scolaires 2012/2013 et 2013/2014 mais à partir de l'année scolaire 2014/2015, la tendance s'est inversée. Ainsi en 2019/2020, on dénombrait 2 077 établissements publics contre 2 245 établissements privés.

En 2019/2020, la région du Centre abrite 22,6% d'établissements public et 23,2% pour le privé. La région du Sahel est celle qui a les plus faibles proportions avec respectivement 0,15 et 1,05%.

C'est dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins que le nombre des infrastructures du privé dépasse largement celui du public, soit respectivement 819 contre 156 et 282 contre 223 en 2019/2020.

Tableau 00. 29 : Statistiques sur les infrastructures de l'éducation post-primaire et secondaire en 2018/2019

REGIONS	Etablissement			Salles de classes		
	Privé	Public	Total général	Privé	Public	Total général
BOUCLE DU MOUHOUN	157	238	395	828	1568	2396
CASCADES	84	105	189	345	707	1052
CENTRE	819	158	977	4788	1274	6062
CENTRE-EST	133	197	330	731	1185	1916
CENTRE-NORD	87	170	257	467	966	1433
CENTRE-OUEST	223	242	465	1216	1534	2750
CENTRE-SUD	77	133	210	347	919	1266
EST	101	126	227	512	956	1468
HAUTS-BASSINS	282	223	505	1805	1397	3202
NORD	104	180	284	612	1324	1936
PLATEAU CENTRAL	113	137	250	485	894	1379
SAHEL	12	27	39	49	226	275
SUD-OUEST	53	141	194	191	850	1041
TOTAL GENERAL	2245	2077	4322	12376	13800	26176

Source : Annuaire statistiques des enseignements post-primaire et secondaire 2019

Au niveau de l'enseignement post-primaire et secondaire en 2019/2020, la proportion des filles est de 50,5 % au niveau national. Pour cette même année, dans les régions du Centre (53,5%), du Plateau Central (53,1%), du Centre-Nord (52,9%), du Nord (51,0%), du Centre-Sud (50,5) et du Centre-Est (50,1%). La proportion des filles est supérieure à 50%. Dans les autres régions la proportion des filles est inférieure à 50%.

Les effectifs des élèves connaissent globalement un taux de croissance de 1,4% au niveau national. L'analyse des effectifs par région montre que sept régions sur les treize ont vu leurs effectifs baisser entre 2018/2019 et 2019/2020. Cette baisse est plus sensible dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, du Nord et du Sahel.

Présentation synoptique du Burkina Faso

Tableau 00. 30 : Evolution du nombre d'élèves par région de 2015/2016 à 2019/2020

Régions	2017-2018			2018-2019			2019-2020		
	% Filles	Filles	Total	% Filles	Filles	Total	% Filles	Filles	Total
Boucle du Mouhoun	47,7	60036	125758	48,7	63429	130243	49,3	61780	125293
Cascades	46,6	23626	50710	47,3	25562	54063	47,8	25766	53912
Centre	52,9	143167	270532	53,4	149059	279096	53,5	164858	307883
Centre-Est	48,6	44569	91730	49,2	48710	99059	50,1	49622	99065
Centre-Nord	49,8	36553	73333	51,0	42074	82455	52,9	38454	72715
Centre-Ouest	47,6	60697	127643	48,0	66395	138382	48,7	68452	140580
Centre-Sud	49,0	30494	62172	49,8	30785	61776	50,5	32565	64523
Est	46,0	36099	78401	46,7	38824	83207	47,6	39551	83033
Hauts-Bassins	48,5	77403	159691	49,4	84357	170926	49,9	88939	178085
Nord	49,6	51913	104646	50,7	54061	106687	51,0	52602	103109
Plateau Central	51,5	33310	64736	52,6	36017	68463	53,1	36050	67833
Sahel	41,2	8960	21769	44,0	7373	16755	44,6	5862	13133
Sud-Ouest	43,6	21766	49886	44,0	22467	51031	44,4	23095	52050
Burkina Faso	49,1	628593	1281007	49,9	669113	1342143	50,5	687596	1361214

Source : Annuaire statistiques de l'enseignement primaire 2019

L'accès au niveau des enseignements post primaire et secondaire reste faible. En effet, le taux brut d'admission en sixième et en seconde est respectivement de 40,3 % et 16,7 % pour l'année scolaire 2019-2020. Par rapport à 2018/2019, ce taux d'admission en sixième a baissé de 5,4 points, tandis que celui de la seconde a augmenté de 8,3 points.

L'accès des filles est plus élevé que celui des garçons. En effet, le TBA des filles est de 42,1% contre 38,6% pour les garçons en 2019/2020.

Contrairement au post-primaire, les garçons accèdent plus au secondaire (classe de 2nd) que les filles. En effet, le TBA des garçons est de 17,8% contre 15,4% chez les filles en 2019/2020. Cette supériorité des garçons en matière d'admission au secondaire a toujours été depuis 2012/2013. Par contre, l'écart entre les TBA chez les deux sexes se réduit de plus en plus, entraînant une amélioration de la parité. En effet, l'indice de parité est passé progressivement de 0,66 en 2012/2013 à 0,87 en 2019/2020. Bien que cette parité s'améliore progressivement, elle demeure jusque-là, en dessous de 1 (la norme). Cette situation s'explique en partie par la persistance de pesanteurs socioéconomiques et culturelles qui affectent principalement les filles.

Le taux d'achèvement au secondaire est également faible, de l'ordre de 39 % et 17,5 % respectivement pour le post-primaire et le second cycle pour l'année 2019-2020. Une situation qui illustre le nombre élevé d'abandon au secondaire.

Tableau 00. 31 : Indicateurs des enseignements post-primaire et secondaire de 2018/2019 à 2019/2020

INDICATEURS	2018-2019			2019-2020		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
Taux brut d'admission						
Sixieme	48,1	43,5	45,7	42,1	38,6	40,3
Seconde	23,2	26,8	25,0	15,4	17,8	16,7
Taux brut de scolarisation						
Au post-primaire	54,1	47,1	50,5	53,6	45,3	49,3
Au secondaire	19,0	24,2	21,6	19,8	24,0	21,9
Tbs ens	40,0	38,1	39,0	39,9	36,9	38,3
Taux net de scolarisation						
Au post-primaire	28,4	24,9	26,6	27,5	23,6	25,5
Au secondaire	5,7	6,4	6,1	6,2	6,3	6,3
Tns ens	30,0	27,5	28,7	29,3	26,0	27,6
Taux d'achèvement au post-primaire						
Au post-primaire	41,7	36,3	38,9	42,6	35,5	39,0
Au secondaire	12,9	17,8	15,4	15,1	19,8	17,5

Source : MESS/DGESS/Annuaire Statistique 2020

5.4. Enseignement supérieur

Le Burkina Faso compte 151 305 étudiants en 2019/2020 ; ce qui correspond à 739 étudiants pour 100 000 habitants pour une norme (UNESCO) de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants. La normalisation des années académiques dans les universités publiques demeure l'un des grands défis des acteurs du monde universitaire.

Les efforts déployés par les autorités dans l'amélioration de l'offre et de la qualité du sous-secteur de l'enseignement supérieur ne sont plus à démontrer. On peut citer entre autres, l'existence d'Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) publiques dans toutes les régions depuis l'année académique 2018/2019, la création d'une université virtuelle à Ouagadougou qui devrait s'étendre sur les autres régions, le programme un étudiant/un ordinateur sans ignorer l'effectivité de la mise en œuvre de la plateforme CAMPUS FASO qui facilite la gestion des inscriptions et des services sociaux.

Au cours de l'année universitaire 2018/2019, 13 établissements d'enseignement supérieur public répartis dans 11 régions ont accueilli des étudiants au Burkina Faso. Quatre parmi ces établissements, que sont les universités Joseph Ki-ZERBO, Thomas SANKARA de Ouagadougou, Nazi BONI de Bobo-Dioulasso et Norbert ZONGO de Koudougou comptent 95% de l'ensemble de l'effectif des étudiants du public.

Au niveau de l'enseignement supérieur privé, on dénombrait en 2020, 102 établissements dont la plupart se trouve à Ouagadougou (75,24% de l'effectif) et Bobo Dioulasso (10,72%). Les autres établissements (14,04%) sont répartis entre Koudougou, Dédougou, Ouahigouya, Dano et Kaya.

Tableau 00. 32 : Répartition des institutions d'enseignement supérieur et de recherche en 2019/2020 par région et par type d'institution

Régions	Communes	Universités publiques	Universités privées	Grandes écoles/instituts publics	Grandes écoles/instituts privés	Total général
Boucle du mouhoun	Dedougou	1	0	0	1	2
Cascades	Banfora	1	0	0	0	1
Centre	Ouagadougou	2	8	2	68	80
	Saaba	0	1	0	2	3
Centre-est	Tenkodogo	1	0	0	0	1
Centre-nord	Kaya	1	1	0	1	3
Centre-ouest	Koudougou	1	0	0	4	5
Centre-sud	Doulougou	0	1	0	0	1
	Manga	1	0	0	0	1
Est	Fada n'gourma	1	0	0	0	1
Hauts-bassins	Bobo-dioulasso	1	2	0	9	12
Nord	Ouahigouya	1	0	0	1	2
Plateau central	Ziniare	1	1	0	0	2
Sahel	Dori	1	0	0	0	1
Sud-ouest	Dano	0	0	0	1	1
	Gaoua	1	0	0	1	2
Total général		14	14	2	88	118

Source : DGESS/MESRI 2020

En 2019/2020, l'enseignement supérieur au Burkina Faso, comptait 150 994 étudiants, dont 34,89% de filles. La répartition des étudiants par secteur donne 80,32% pour le public, 19,68% pour le privé.

Présentation synoptique du Burkina Faso

Tableau 00. 33 : Répartition des étudiants en 2019/2020 par région, par commune et par type d'institution

REGIONS	Communes	UNIVERSITES PUBLIQUES		UNIVERSITES PRIVEES		GRANDES ECOLES/INSTITUTS PUBLICS		GRANDES ECOLES/INSTITUTS PRIVEES		TOTAL GENERAL.
		F	G	F	G	F	G	F	G	
BOUCLE DU MOUHOUN	Dedougou	665	1023					7	46	1741
CASCADES	Banfora	224	487							711
CENTRE	Ouagadougou	23159	42227	2496	3204	331	1812	6477	9392	89098
	Saaba			1631	1322			66	152	3171
CENTRE-EST	Tenkodogo	49	137							186
CENTRE-NORD	Kaya	70	313	51	161			4	7	606
CENTRE-OUEST	Koudougou	7858	20521					133	265	28777
CENTRE-SUD	Doulougou			164	163					327
	Manga	80	144							224
EST	Fada n'gourma	81	557							638
HAUTS-BASSINS	Bobo-dioulasso	6911	12947	1152	1208			467	877	23562
NORD	Ouahigouya	339	551					33	35	958
PLATEAU CENTRAL	Ziniare	45	118	54	98					315
SAHEL	Dori	39	187							226
SUD-OUEST	Dano							0	9	9
	Gaoua	186	530					7	33	756
Total général		39615	79522	5548	6156	331	1812	7194	10816	150994

Source :

DGESS/MESRI

2020

5.5. Enseignement et Formation Techniques et Professionnels

L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) sont peu développés. En effet, en 2019/2020 les établissements de l'EFTP représentent 3,7% du nombre des établissements scolaires. La proportion de l'effectif des élèves de l'EFTP est de 2,7% de l'effectif des élèves du post-primaire et secondaire. Cette proportion est de 0,8% de l'effectif du post-primaire et 9,1% de l'effectif du secondaire. Sur le plan régional, le nombre d'établissements de l'EFTP est concentré dans les Hauts-Bassins et le Centre. En effet, la proportion du nombre d'établissements dans la région du Centre est de 51,6% et celle dans la région des Hauts-Bassins est de 16,8% (Annuaire MENAPLN, 2019/2020).

En 1996, l'enseignement secondaire technique comptait 36 établissements dont 5 du public tous localisés à Ouagadougou. Plus de vingt ans après c'est-à-dire en 2020, on dénombre cent soixante et un (161) établissements d'enseignement et formation techniques et professionnels dont quarante et deux (42) publics. Pour l'accès à l'EFTP, il était prévu à l'horizon 2020, la construction de 45 Collèges d'enseignement et de formation techniques et professionnels (CEFTP), 20 lycées professionnels, 13 lycées techniques régionaux, 13 lycées scientifiques régionaux. En 2020, 4 CEFTP, 4 lycées professionnels, 2 lycées techniques et 8 lycées scientifiques ont été réalisés. Par ailleurs, 10 nouvelles classes polyvalentes ont été ouvertes dans 7 établissements en 2018-2019.

5.6. Alphabétisation

De 1994 à 2018, le taux d'alphabétisation est passé de 18,9% à 39,3%, soit une progression de 20,4 points de pourcentage. Par ailleurs, il existe des disparités suivant le sexe, les zones géographiques et les milieux de résidence. En effet, le taux d'alphabétisation varie de 21,9% dans la région du Centre-Est à 65,2% dans la région du Centre. Il varie également de 23,4% en milieu rural à 64,0% en milieu urbain. Le taux d'alphabétisation des femmes est largement inférieur à celui des hommes (26,1% contre 44,3%) (EMC, 2014).

Le faible niveau d'alphabétisation est essentiellement dû d'une part au faible accès et aux déperditions dans l'éducation formelle et d'autre part à l'insuffisance de l'offre dans l'éducation non formelle. Par ailleurs, l'insuffisance de suivi dans l'encadrement, la faible prise en compte des besoins des apprenants et de l'économie, l'absence de débouchés et le carriérisme dans l'alphabétisation expliquent aussi ce faible niveau (PSEF, 2017-2030). De plus, l'insuffisance d'un environnement lettré en langues favorise le retour à l'analphabétisme.

Dans le cadre du Programme national d'accélération de l'alphabétisation (PRONAA), il s'agit d'assurer un niveau d'alphabétisation de 60% à la population de 15 à 64 ans en 2015 et 75% en 2021 (PDSEB, 2012-2021). Certes, des progrès ont été enregistrés, mais les résultats restent en deçà des prévisions au regard de la cible fixée en 2021.

VI. LA SANTE

6.1. Organisation du système de santé

Au Burkina Faso, l'organisation administrative du système de santé s'articule autour de trois (03) niveaux :

- le niveau central représenté par le cabinet du Ministre, le Secrétariat général et les structures centrales; ce sont les organes de décisions politiques et les instances d'appui technique et stratégique aux régions ;
- le niveau intermédiaire correspondant aux directions régionales de santé qui assurent un appui technique et de coordination aux districts sanitaires. Ces directions régionales de santé épousent les limites territoriales de l'administration du pays ;
- le niveau périphérique représenté par les districts sanitaires qui exécutent et assurent le suivi des programmes de santé. En 2021, le pays disposait de 70 districts fonctionnels.

Du point de vue de l'offre des soins de santé, le système est organisé en trois sous- secteurs : public, privé et traditionnel.

Le sous-secteur sanitaire public, a une organisation pyramidale et comprend trois (03) niveaux :

- le 1er niveau, représenté par le district sanitaire, est subdivisé en deux échelons: (i) Le premier échelon, représenté par le Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) au nombre de 2 041 en 2020 et le Centre médical (CM) au nombre de 71. Ils constituent la porte d'entrée du système de santé. On y dispense un paquet minimum d'activités composé de soins curatifs, préventifs, ré-adaptatifs et promotionnels ;(ii) Le deuxième échelon qui est représenté par le Centre médical avec antenne chirurgicale (CMA) ou hôpital de district au nombre de 46 en 2020, vient en complément au premier échelon en dispensant le paquet complémentaire d'activités ;
- le 2ème niveau de soins est représenté par le centre hospitalier régional (CHR) au nombre de 9. Il sert de référence et de recours aux CMA ;
- le 3ème niveau, le plus élevé, assure des soins spécialisés. Il est composé de 06 centres hospitaliers universitaires (CHU).

Le sous-secteur sanitaire privé (principalement présent dans les grandes villes) est en pleine expansion tout comme le sous-secteur de la médecine et de la pharmacopée traditionnelle.

A ces infrastructures publiques, s'ajoutent celles du secteur privé. En effet, le secteur privé dispose en 2020 de 641 structures de soins dont la plupart se concentre dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

Le rayon moyen d'action théorique est la distance minimale qu'un patient parcourt de son domicile pour atteindre une formation sanitaire de base (CSPS, CM). En 2020, au plan national il est de 6,2 km pour un objectif de 05 km au niveau rural. Au niveau intermédiaire, il se caractérise par une minimale qui est de 2,7 km pour la région du Centre contre une maximale de 9,7 km pour la région du Sahel.

Les évacuations sanitaires à l'extérieur du pays complètent l'offre de soins de santé.

Tableau 00.34 : Evolution des infrastructures de santé du sous-secteur sanitaire public de 2015 à 2020

Type d'infrastructures	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CHU	4	5	6	6	6	6
CHR	9	8	8	8	9	9
CMA	47	46	45	45	45	46
CM	43	52	57	63	71	71
CSPS	1698	1760	1839	1896	1948	2041

Source : Annuaire statistique 2020, MS

Sur les 11 régions qui devront abriter un CHR, seul celui du Centre Sud est en cours de construction (Ouaga et Bobo disposent de CHU).

La transformation du CM de Réo en CMA fait passer le nombre de CMA de 45 à 46 au cours de la période 2019-2020.

Grâce aux efforts de l'Etat, des collectivités territoriales, des projets nationaux, des projets dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale, des ONG/Associations et bien d'autres acteurs locaux ou étrangers, les constructions de nouveaux CSPS complets opérationnels, l'ouverture de CSPS en projet d'ouverture par leur équipement et l'affectation de personnel et la normalisation d'infrastructures incomplètes se sont poursuivies en 2019-2020 faisant passer le nombre de CSPS complets fonctionnels de 1948 en 2019 à 2041 en 2020.

Cependant, du fait de l'insécurité ,44 CSPS sont fermés dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre Est, du Centre Nord, de l'Est, du Nord et du Sahel et 266 fonctionnent à minima à la date du 1er avril 2021.

Présentation synoptique du Burkina Faso

Tableau 00. 35 : Situation des infrastructures de santé du sous-secteur sanitaire public par région

Entités territoriales	Districts sanitaires	DESIGNATION									
		Nbre de CHR	Nbre de CHU	Nbre de CMA	Nbre de CM	Nbre de CSPS	CSPS remplissant les normes en personnel	Nbre de maternités isolées	Nbre de dispensaires isolés	Nbre d'officines	Nbre de dépôts pharmaceutiques
Boucle du Mouhoun	06	01	00	05	07	233	215	01	21	11	47
Cascades	03	01	00	01	05	91	91	00	06	09	62
Centre	05	00	04	02	16	106	67	00	07	89	48
Centre- Est	07	01	00	06	02	169	129	04	01	13	58
Centre- Nord	06	01	00	3	6	148	132	00	17	09	41
Centre- Ouest	07	01	00	3	10	225	191	00	03	12	59
Centre- Sud	04	00	00	4	2	117	114	00	15	06	62
Est	06	01	00	04	06	157	142	00	00	07	47
Hauts-Bassins	08	00	01	05	03	195	181	00	02	60	81
Nord	06	00	01	4	3	227	157	02	13	09	76
Plateau Central	03	01	00	03	03	146	128	01	11	06	38
Sahel	04	01	00	03	05	116	84	00	02	05	20
Sud-Ouest	05	01	00	03	03	111	111	01	13	07	22
Burkina Faso (45)	70	09	06	46	71	2041	1742	09	111	243	661

Source : Annuaire statistique 2020, MS

6.2. Formations sanitaires et couverture vaccinale

Dans les formations sanitaires, les principales consultations concernent les tranches d'âge de 0 à 4 ans soit plus de huit millions de consultations en 2020. Cela pourrait s'expliquer par les mesures de gratuité décrétées par le Gouvernement en faveur de cette tranche d'âge depuis 2016.

Le taux d'accouchement assisté de 77,16% reste faible par rapport aux objectifs du Ministère de la santé. Le taux le plus faible est enregistré dans la région du Sahel (37,31%) et pourrait s'expliquer par l'insécurité consécutive aux attaques terroristes.

Tableau 00. 36 : Situation des fréquentations des formations par région en 2020

Région/Prov ince	Moin s d'un an	1-4 ans	5-14 ans	Adultes		Nbre d'hospitali sations	Nbre de décès	journées d'hospita lisation	Evacu ations	Nbre d'opéra tions chirurg icales	Décès liés aux opéra tions	Exam ens de labora toire	Dont anormal/ positif	Taux d'accouc hement assisté (%)	Proportio n(%)de bébé ayant un poids inf. à 2500g
				Masc ulin	Fémi nin										
CHR Dédougou	749	1 073	1 388	4 667	7 052	6 682	663	42 610	34	1 426	1	71 037	2 023	71,35	9,98
Boucle du Mouhoun	182 101	399 312	275 193	317 445	479 379	21 981	1 650	92 156	5 340	4 021	3	246 065	31 992	74,6	8,17
CHR Banfora	1 395	1 718	2 463	7 831	10 252	13 604	1 078	46 498	912	2 229	10	231 010	41 104	64,71	23,12
Cascades	119 587	285 986	134 762	171 297	310 213	16 050	1 109	50 314	4 165	2 668	14	283 357	53 575	91,76	13,58
CHU Bogodogo	1 209	1 555	1 478	6 615	9 238	21 736	1 613	65 887	188	5 008	4	322 426	60 673	58,63	19,47
CHU Pédiatrique CDG	2 381	2 697	1 291	7	6	4 186	399	36 137		3 775	0	166 009	4 201		
CHU Tengandogo	139	208	270	1 847	2 180	3 856	507	24 523	5	1 408	2	107 945	44 384	4,4	15,56
CHU Yalgado	847	1 626	1 249	6 453	9 111	28 202	2 737	156 500	1	6 356	4	158 812	1 114	37,25	36,16
Hôpital Saint Camille	4 261	4 376	4 053	11 506	26 272	5 063	427	16 957	53	1 788	85	0	0	12,52	3,56
Centre	314 345	713 220	458 614	519 047	939 298	84 594	6 500	360 461	8 692	26 547	100	1 553 677	207 744	95,86	11,5
CHR Tenkodogo	891	1 440	1 229	4 775	7 254	11 836	1 225	43 051	5	1 495	11	136 329	1 241	62,8	26,46
Centre- Est	249 770	670 454	480 534	302 155	632 048	36 314	1 778	100 821	8 074	3 426	17	314 903	41 273	80,58	9,68
CHR Kaya	1 282	1 608	1 621	6 692	9 009	14 472	1 302	57 720	523	1 448	11	106 026	20 128	63,61	21,38
Centre- Nord	246 473	588 542	314 1 62	264 389	479 795	25 861	1 786	85 101	5 944	3 526	15	278 603	44 950	72,36	8,01
CHR Koudougou	1 216	2 002	2 195	7 481	9 362	18 284	1 218	63 634	393	2 299	1	53 881	16 079	59,97	21,4
Centre- Ouest	205 490	585 967	317 278	293 351	522 717	31 205	1 541	82 740	6 654	4 175	20	192 899	49 599	75,37	10,78
Centre- Sud	97	296	238	154	290	7 249	357	17 383	5 400	1 311	2	119	12 658	62,01	10,7

Présentation synoptique du Burkina Faso

Région/Prov ince	Moin s d'un an	1-4 ans	5-14 ans	Adultes		Nbre d'hospitali sations	Nbre de décès	journées d'hospita lisation	Evacu ations	Nbre d'opéra tions chirurg icales	Décès liés aux opéra tions	Exam ens de labora toire	Dont anormal/ positif	Taux d'accouc hement assisté (%)	Proportio n(%)de bébé ayant un poids inf. à 2500g
				Masc ulin	Fémi nin										
	707	577	859	704	959							102			
CHR Fada N'Gourma	1 183	1 791	1 497	4 909	6 149	13 076	773	51 138	297	1 311	5	60 249	19 079	66,09	18,68
Est	324 003	695 698	367 928	260 197	499 292	28 434	1 112	95 252	6 016	2 158	7	250 681	69 150	71,12	8,45
CHU Sanou Souro	1 552	1 607	1 076	4 253	9 895	26 651	3 220	111 682	5	2 041	28	227 094	47 263	69,15	16,59
Hauts- Bassins	333 934	809 804	376 491	375 857	769 130	48 687	3 740	155 633	6 668	5 661	66	458 972	103 220	85,6	10,17
CHUR Ouahigouya	713	1 135	1 439	6 812	7 851	12 141	1 105	50 711	144	1 804	2	171 149	51 393	46,89	10,67
Nord	197 583	477 168	329 372	293 956	496 507	23 591	1 493	79 768	4 957	3 470	5	320 684	71 204	87,32	8,85
CHR Ziniaré	313	617	322	603	1 116	679	59	2 382	84	0	0	9 663	2 320	40	20
Plateau Central	148 209	442 689	305 081	188 913	379 962	13 078	463	30 800	4 831	2 017	1	136 007	22 148	78,5	8,68
CHR Dori	740	1 229	1 265	4 717	4 987	6 738	494	22 542	246	1 002	1	47 635	26 013	70,35	23,51
Sahel	132 958	274 493	119 029	135 706	209 728	17 317	940	66 322	5 327	1 500	4	106 068	43 747	37,31	10,26
CHR Gaoua	1 615	1 986	1 333	6 676	9 703	10 010	966	40 820	360	1 042	4	90 575	24 015	64,85	21,83
Sud- Ouest	163 769	394 420	141 584	222 354	313 949	19 990	1 270	65 842	3 222	2 964	9	213 135	59 396	85,49	10,46
Total Hôpital	20 486	26 668	24 169	85 844	129 437	197 216	17 786	832 792		34 432	169	1 959 840	361 030	53,05	19,42
Burkina Faso	2 725 083	6 644 792	3 867 228	3 525 799	6 369 784	375 030	23 798	1 284 975	75 290	62 405	258	4 474 153	810 656	77,16	9,79

Source: Annuaire statistique 2020, MS

Présentation synoptique du Burkina Faso

Dans le cadre de la prévention de la maladie les efforts du Burkina Faso dans le domaine de la vaccination pour les antigènes traditionnellement administrés sont illustrés par le tableau ci-dessous.

Tableau 00. 37 : Couverture vaccinale en pourcentage par antigène en 2020

Entités territoriales	BCG	VPO 1	DTC-HepB-Hib1	Pneumo 1	Rota 1	VPO 3	DTC-HepB-Hib3
Boucle du Mouhoun	83,84	97,62	97,45	97,45	96,94	92,67	92,75
Cascades	104,55	116,90	116,95	116,86	115,97	112,69	112,68
Centre	120,19	120,29	118,33	118,07	114,67	111,93	112,63
Centre- Est	87,70	96,40	96,44	96,38	94,14	94,63	94,01
Centre- Nord	94,38	106,90	107,79	107,13	106,78	97,84	98,42
Centre- Ouest	92,68	102,87	104,30	104,30	103,34	101,29	102,75
Centre- Sud	70,81	84,03	84,43	84,39	84,51	83,74	84,21
Est	102,83	108,80	108,85	108,63	104,34	102,54	103,89
Hauts- Bassins	97,36	117,55	118,33	118,72	114,97	112,40	112,78
Nord	107,99	109,30	109,23	109,52	103,19	105,45	104,47
Plateau Central	88,61	100,59	101,05	101,01	98,78	97,23	97,59
Sahel	65,46	68,23	67,32	66,38	63,92	52,10	51,39
Sud-Ouest	103,95	111,49	111,48	111,48	110,86	107,62	107,96
Burkina Faso	95,15	104,01	104,05	103,92	101,52	98,40	98,69

Source: Annuaire statistique 2020, MS

Tableau 00. 38 : Couverture vaccinale en pourcentage par antigène en 2020 (suite)

Entités territoriales	Pneumo 3	Rota 3	RR1	VAA	ECV	MenA	RR2	VAT2 ET+
Boucle du Mouhoun	93,09	91,84	91,65	88,94	88,33	81,73	81,46	58,79
Cascades	112,69	109,82	112,67	112,63	111,90	102,33	102,33	78,23
Centre	112,81	107,03	112,25	111,86	106,60	83,84	83,36	75,19
Centre- Est	93,90	92,60	94,11	91,45	90,82	85,53	83,81	59,12
Centre- Nord	97,83	97,70	97,17	97,01	97,24	86,10	85,72	64,89
Centre- Ouest	102,75	101,91	103,19	103,19	103,07	97,44	97,44	76,63
Centre- Sud	84,11	84,08	83,55	83,46	83,09	78,30	78,26	52,02
Est	103,65	99,38	102,77	104,50	97,21	87,25	86,36	73,64
Hauts- Bassins	113,04	108,04	111,45	110,89	109,96	93,08	93,10	73,65
Plateau Central	97,58	95,93	97,70	97,67	94,84	89,56	89,60	71,24
Sahel	51,16	49,61	57,30	55,24	42,39	48,76	48,14	46,06
Burkina Faso	98,79	95,96	98,50	97,82	94,65	85,58	85,20	68,69

Source: Annuaire statistique 2020, MS

6.3. Les ressources humaines

D'une manière générale, la situation des ressources humaines en santé est caractérisée par sa mauvaise répartition spatiale. En effet, les centres urbains ont plus de personnel de santé que les zones rurales. A cela s'ajoute la forte mobilité des agents de santé. En 2020, la situation du personnel de santé de quelques emplois dans les structures du sous-secteur sanitaire public se présente comme suit

Présentation synoptique du Burkina Faso

Tableau 00. 39 : Effectif du personnel dans les structures de santé du sous-secteur public en 2020

Entité territoriale	Nbre de médecins		Chir. dentist e	Attach é de santé	IDE	SFE -ME	IB	Pharmacie n	PE P	AA	AIS	Tech labo/bi o	Nbre de personnel administratif d'appui	
	Médecin spécialist e	Médecin généralist e											GHSS	AHSS
CHR Dédougou	17	19	1	49	101	40	18	4	3	0	0	15	6	5
Direction régionale de la santé (DRS)	1	0	0	3	1	1	0	1	1	0	1	0	2	2
Boucle du Mouhoun	22	75	1	145	573	373	131	14	16	136	256	50	28	12
CHR Banfora	15	37	2	79	121	48	20	3	3	1	1	16	5	4
Direction régionale de la santé (DRS)	2	0	0	3	2	0	0	1	0	0	0	0	1	1
Cascades	17	58	2	105	361	206	108	8	8	80	206	29	15	7
CHU Bogodogo	79	25	4	96	143	73	1	6	6	0	0	19	3	5
CHU Pédiatrique CDG	35	1	0	51	104	0	46	8	4	0	0	22	7	4
CHU Tengandogo	62	16	6	47	91	30	0	9	8	0	0	12	4	4
CHU Yalgado	139	16	18	279	193	73	125	17	11	2	0	45	10	9
Direction régionale de la santé (DRS)	5	2	0	3	4	2	0	3	2	0	0	0	5	3
Centre	368	102	38	789	1 073	706	420	49	40	668	389	150	47	30
CHR Tenkodogo	21	33	2	53	88	47	9	3	3	0	2	15	7	5
Direction régionale de la santé (DRS)	3	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1
Centre- Est	24	85	2	147	459	301	102	9	5	83	241	45	29	11
CHR Kaya	13	21	1	68	75	43	12	3	3	0	0	13	5	7
Direction régionale de la santé (DRS)	3	1	0	3	2	0	0	1	0	0	0	0	1	1
Centre- Nord	18	74	1	123	444	301	99	10	6	82	182	30	25	11
CHR Koudougou	27	21	1	95	120	52	5	5	1	0	0	18	8	3
Direction régionale de la santé (DRS)	2	0	0	5	2	0	1	1	0	0	0	0	2	1
Centre- Ouest	29	71	1	169	474	332	147	14	6	191	301	43	24	11
Direction régionale de la santé (DRS)	2	1	0	3	1	0	0	2	0	0	0	1	2	1
Centre- Sud	5	33	0	56	223	166	57	4	3	78	119	23	8	5
CHR Fada N'Gourma	19	20	2	51	124	58	6	4	1	0	0	14	4	3
Direction régionale de la santé (DRS)	2	0	0	5	0	0	0	1	1	0	0	0	3	1
Est	21	62	2	106	537	334	119	13	4	101	184	36	23	9

Présentation synoptique du Burkina Faso

Entité territoriale	Nbre de médecins		Chir. dentiste	Attaché de santé	IDE	SFE -ME	IB	Pharmacie n	PE P	AA	AIS	Tech labo/bi o	Nbre de personnel administratif d'appui	
	Médecin spécialist e	Médecin généralist e											GHSS	AHSS
CHU Sanou Souro	110	25	5	213	223	105	45	12	5	2	1	29	3	4
Direction régionale de la santé (DRS)	5	3	0	6	4	2	0	1	0	0	2	1	4	2
Hauts- Bassins	120	63	5	422	760	504	183	21	17	275	378	64	28	10
CHUR Ouahigouya	61	29	4	81	116	53	0	8	1	1	0	17	6	4
Direction régionale de la santé (DRS)	3	0	0	4	0	0	1	1	0	0	1	0	1	2
Nord	67	83	4	139	518	314	109	17	6	176	216	34	22	12
CHR Ziniaré	7	7	0	35	26	20	0	2	2	0	0	6	0	4
Direction régionale de la santé (DRS)	2	0	0	4	0	0	0	1	0	0	0	0	4	2
Plateau Central	13	36	0	119	346	234	71	6	6	103	177	30	13	8
CHR Dori	19	36	1	46	112	36	6	3	1	0	0	11	9	8
Direction régionale de la santé (DRS)	2	0	0	4	0	0	0	1	0	0	0	0	4	0
Sahel	21	80	1	77	467	283	98	7	3	87	167	30	25	9
CHR Gaoua	13	32	1	55	95	49	6	1	3	3	0	14	4	4
Direction régionale de la santé (DRS)	2	0	0	6	1	0	0	2	0	0	0	0	3	2
Sud-Ouest	15	85	1	128	439	244	109	7	7	85	158	36	22	11
Total Hôpital	637	338	48	1 298	1 732	727	299	88	55	9	4	266	81	73
Total DRS	34	7	0	50	17	5	3	17	4	0	4	2	32	19
Niveau Central	144	119	4	431	115	22	71	134	22	0	4	168	83	59
Burkina Faso	884	1 026	62	2 956	6 789	4 320	1 824	313	149	2 145	2 978	768	392	205

Source : Annuaire statistique 2020 du Ministère de la santé

VII. ECONOMIE

7.1. Situation macroéconomique

Le Produit intérieur brut (PIB) du Burkina Faso était estimé à 10 322,33 milliards FCFA soit, 479 881,25 FCFA par habitant en 2020. La croissance moyenne du PIB réel se situait autour de 5,3% entre 2016 et 2020 avec un faible niveau de taux de croissance en 2020 (1,9%). Ce faible taux pourrait s'expliquer d'une part par les effets de la maladie à COVID-19 et d'autre part par la situation sécuritaire.

Le tableau ci-dessous donne la situation macroéconomique du pays de 2016 à 2020.

Tableau 00. 40 : Situation macroéconomique du Burkina Faso (en milliards FCFA)

Intitulé	2016	2017	2018	2019	2020
Secteur Primaire	1 651,4	1 686,2	1 853,3	1 741,9	1 899,1
Secteur Secondaire	1 892,3	2 059,3	2 258,5	2 573,3	3 364,2
Secteur Tertiaire	3 331,5	3 601,5	3 843,8	4 253,3	4 214,2
Impôts et taxes nets sur les produits	729,9	844,2	870,5	910,5	844,8
PIB nominal	7 605,1	8 191,2	8 826,1	9 479,0	10 322,3

Source : Annuaire statistique national 2020 (INSD)

Le PIB nominal est passé de 7 605,10 milliards F CFA en 2016, à plus de 10 322,33 milliards FCFA en 2020, soit un accroissement global de plus de 35,72%.

Le secteur primaire a contribué à 18,40% du PIB en 2020. Il occupe une importante place dans l'économie nationale en employant environ 80% de la population active et en procurant environ 62% des revenus monétaires des ménages agricoles. Ces revenus proviennent principalement de l'agriculture (71,84%), de l'élevage (18,45%) et la sylviculture et chasse (8,17%). Malgré la situation sécuritaire, l'agriculture a connu une faible hausse (9,03%) en 2020, soit 1899,1 milliards FCFA contre 1741,9 milliards FCFA en 2019.

La contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB est de 32,59%. Elle a connu une évolution au cours des cinq (05) dernières années. En effet, elle est passée de 1892,3 milliards FCFA en 2016 à 3364,2 milliards FCFA en 2020, soit une hausse de 77,79%. Cette performance s'explique par la forte contribution de certains domaines comme les activités extractives (58,36%), les activités manufacturières (28,54%) et celles de la construction (10,17%).

Le secteur tertiaire a le plus contribué à la formation du PIB sur la période 2016-2020 avec un poids moyen de 40,83%. La contribution de sa valeur ajoutée a relativement baissé en 2020 passant de 4253,3 milliards FCFA en 2019 à 4214,2 milliards en 2020 soit une baisse de 0,92%. Cette faible baisse est imputable à celle de l'activité « commerce et réparation (-14%) ». Nonobstant ce constat, la croissance globale du secteur serait due essentiellement aux sous-secteurs des services d'administration publique et autres services collectifs ou personnels (21,63%) et du commerce et réparation (6,57% malgré sa baisse).

7.2. La conjoncture

Le PIB réel du Burkina Faso s'est contracté de 0,2 % en 2020, alors qu'il avait augmenté de 5,7 % en 2019, en raison principalement du ralentissement de l'activité dans le commerce, les transports, le tourisme et l'hôtellerie, qui résulte en grande partie des mesures prises pour contenir la propagation de la COVID-19. Le taux d'inflation, de -3,2 % en 2019, a augmenté de 1,4 % en 2020, surtout en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires, après une chute de 3,2 % en 2019. L'augmentation des dépenses publiques, combinée à la baisse des recettes, a entraîné la détérioration du déficit budgétaire qui est passé de 3,5 % du PIB en 2019 à 5,4 % du PIB en 2020. La balance des comptes courants a enregistré un excédent de 1,2 % du PIB en 2020 après un déficit de 3,4 % du PIB en 2019. Cette performance est le résultat d'une augmentation de la valeur des exportations d'or de 21 % et de coton de 13 %, alors que la valeur des importations de produits pétroliers a chuté de 20 % en raison de la baisse de l'activité économique¹.

¹ Rapport sur la situation économique et financière du Burkina Faso, septembre 2020

7.3. Masse monétaire

Selon le rapport sur la situation économique et financière du Burkina Faso de fin septembre 2020, l'évolution de la situation monétaire du pays entre fin décembre 2019 et fin septembre 2020 est caractérisée par une progression de la masse monétaire de 295,2 milliards (+7,3%) pour se situer à 4.351,6 milliards FCFA. Cette hausse a été observée exclusivement au niveau des dépôts (+326,5 milliards FCFA, soit +9,6%), la circulation fiduciaire étant en baisse (-31,3 milliards FCFA, soit -4,8%). La progression de la masse monétaire a été imprimée notamment par l'afflux des Actifs Extérieurs Nets (AEN), les créances intérieures ayant enregistré une contraction.

En rappel, à fin septembre 2019, la masse monétaire avait progressé de 1,3% par rapport à fin décembre 2018, en lien avec la progression des créances intérieures (+9,9%), atténuée par le repli des AEN (-9,5%).

7.4. Comptes extérieurs

La balance des paiements courants a été déficitaire au cours des quatre dernières années.

Selon le rapport sur la situation économique et financière du Burkina Faso de fin septembre 2020, l'or non monétaire demeure le premier produit exporté avec une part de 88,5%. Il est suivi par le zinc (2,7%), les fruits frais (1,3%), les noix de cajou (1,0%) et le coton (0,9%).

S'agissant de la structure des importations, les produits pétroliers occupent la première place avec 19,9%, suivis par les appareils aéronautiques (8,1%), les produits pharmaceutiques (4,8%), les ciments hydrauliques (3,8%), les véhicules pour le transport des personnes (3,1%), le gaz butane (2,4%) et l'énergie électrique (2,2%). Le taux de couverture des importations par les exportations est ressorti à 77,32% en 2019 contre 74,93% en 2018.

Le tableau suivant donne l'évolution de la balance commerciale de 2016 à 2020.

Tableau 00. 41 : Evolution de la balance commerciale (en milliards de FCFA)

Intitulé	2016	2017	2018	2019	2020
Importation (FOB)	1 958,2	2 238,0	2 399,9	2 453,2	2 369,8
Exportation (FOB)	1 489,5	1 675,7	1 798,3	1 896,7	2 507,2
Balance commerciale	-468,7	-562,3	-601,6	-556,5	137,4
Taux de couverture des importations (X/M)(%)	76,1	74,9	74,9	77,3	105,8

Source : Annuaire statistique national 2020 (INSD)

L'Europe et l'Afrique sont les principaux continents de destination des exportations. Le déficit de la balance commerciale est partiellement compensé par les transferts nets sans contrepartie. Le solde des transactions courantes est structurellement déficitaire et a pour corollaire le recours systématique à l'endettement

7.5. Finances publiques

Le budget de l'Etat, exercice 2020, s'exécute dans un contexte national difficile, marqué par la persistance des remous sociaux et l'insécurité ainsi que l'avènement de la pandémie de la Covid-19. L'effet conjugué de ces facteurs, notamment la Covid-19, a lourdement impacté l'économie nationale en général et le budget de l'Etat en particulier. En effet, on observe une importante baisse des recettes propres par rapport à la loi de finances initiale (LFI) et l'apparition de nouvelles priorités à satisfaire afin de faire face aux conséquences de cette pandémie.

Le tableau suivant donne l'évolution des recettes de 2019 à 2020.

Tableau 00. 42 : Evolution des recettes totales et dons entre fin septembre 2019 et fin septembre 2020 (milliards FCFA)

Intitulé	Fin septembre 2019	Fin septembre 2020	Ecart absolu	Variation en %
Recettes totales et dons	1 360,6	1 421,3	60,8	4,5
Recettes totales	1 314,9	1 214,2	-100,7	-7,7
Recettes fiscales	1 035,2	1 017,0	-18,2	-1,8
Recettes non fiscales	279,7	197,2	-82,6	-29,5
Dons	45,6	207,1	161,5	353,8
Projets	32,8	106,1	73,3	223,6
Programmes	12,9	101,0	88,2	685,2

Source : DGTCP/DSOFE, TOFE, novembre 2020

Les recettes totales et dons ont été mobilisés à hauteur de 1421,3 milliards FCFA à fin septembre 2020 contre 1 360,6 milliards FCFA à la même période en 2019, soit une hausse de 4,5%. Cette progression s'explique par l'accroissement des dons de 161,5 milliards FCFA, les recettes propres ayant enregistré une contraction de 100,7 milliards FCFA.

Le tableau suivant donne l'évolution des dépenses de 2019 à 2020.

Tableau 00. 43 : Evolution des dépenses entre fin septembre 2019 et fin septembre 2020 (milliards FCFA)

Intitulé	Fin septembre 2019	Fin septembre 2020	Ecart absolu	Variation en %
Dépenses totales et prêts nets	1 533,90	1 920,20	386,3	25,2
Dépenses totales	1 545,80	1 917,50	371,8	24,1
Dépenses courantes	1 217,70	1 343,60	125,8	10,3
Salaires	632,3	674,7	42,4	6,7
Dépenses de fonctionnement	118	110,6	-7,4	-6,2
Intérêts dus	70,6	104,5	33,8	47,9
Transferts courants	396,8	453,8	57	14,4
Dépenses en capital	328	573,9	245,9	75
Investissements sur ressources propres	232,9	279,6	46,7	20,1
Investissements sur ressources extérieures	93,9	292,9	199,1	212,1

Source : DGTCP/DSOFE, TOFE, novembre 2020

Les dépenses totales et prêts nets se sont établis à 1 920,2 milliards FCFA à fin septembre 2020 contre 1 533,9 milliards FCFA à fin septembre 2019, en hausse de 25,2%. Cette évolution est portée aussi bien par les dépenses en capital (+75,0%) que par les dépenses courantes (+10,3%).

Le solde global (base engagement) des opérations financières de l'Etat est ressorti déficitaire de 498,8 milliards FCFA à fin septembre 2020 contre un déficit de 173,3 milliards FCFA à fin septembre 2019, en détérioration de 325,5 milliards FCFA. Hors dons, ce solde est ressorti déficitaire de 705,9 milliards FCFA à fin septembre 2020 contre un déficit de 219 milliards FCFA à fin septembre 2019.

Quant au solde global base caisse, il s'est établi à -584,5 milliards FCFA à fin septembre 2020 contre -176 milliards FCFA en 2019.

7.6. Dette publique

En s'établissant à 4 777,67 milliards F CFA à fin 2020, l'encours de la dette publique a connu un accroissement de 20,4% comparativement à son niveau à fin 2019. Il est constitué de dette extérieure et intérieure de montants respectifs 2 464,25 milliard francs CFA (51,6%) et 2 313,42 milliards F CFA (48,4%). Cet accroissement de l'encours entre fin décembre 2019 et 2020 est imputable aussi bien à sa composante extérieure (12,6%) qu'à celle intérieure (30,0%).

Le tableau suivant donne l'évolution de l'encours de la dette de 2016 à 2020.

Tableau 00. 44 : Evolution de l'encours de la dette publique de 2016 à 2020 (en milliards FCFA)

Intitulé	2016	2017	2018	2019	2020
Dette publique	2 497,1	2 767,2	3 366,0	3 967,5	4 777,7
Progression en %	14,1	10,8	21,6	17,9	20,4
Dette extérieure	1 766,1	1 743,0	1 909,6	2 188,6	2 464,3
Progression en %	9,4	-1,3	9,6	14,6	12,6
Dette intérieure	731,0	1 024,2	1 456,4	1 779,0	2 313,4
Progression en %	27,5	40,1	42,2	22,2	30,0

Source : DGTCP/DDP, mai 2021

Le service de la dette désigne le montant des règlements effectués chaque année par l'Etat pour honorer ses engagements financiers. Il se décompose en deux parties, à savoir le principal et les charges. Le principal correspond à la portion du capital à rembourser périodiquement. Les charges sont constituées par les intérêts et les différentes commissions (commissions d'engagement, commissions de service, etc.).

Sur la période sous revue, les fluctuations observées dans l'évolution de l'encours de la dette ont eu un impact significatif sur l'évolution du service de la dette publique. En effet, si l'admission de notre

pays aux bénéfices des différents allègements a contribué à maintenir le volume du service de la dette extérieure à un niveau soutenable, les différentes opérations de consolidation des arriérés et de mobilisation des financements sur le marché monétaire et financier ont entraîné une hausse sensible du service de la dette intérieure.

Le tableau suivant donne l'évolution du service de la dette intérieure par composante de 2016 à 2020.

Tableau 00.45 : Evolution du service de la dette intérieure par composante de 2016 à 2020

Intitulé	2016	2017	2018	2019	2020
Dette publique	226,9	229,3	256	345,1	558,5
Progression en %		1,1	11,7	34,8	61,9
Principal	161,4	159,7	158,7	228	412
Progression en %		-1,1	-0,6	43,7	80,7
Charges	65,5	69,6	97,3	117,1	146,5
Progression en %		6,3	39,8	20,3	25,1
Dette extérieure	56,3	70,4	78,1	80,5	84,9
Progression en %		24,9	11,4	3	5,6
Principal	39,4	50,2	55,1	59	61,4
Progression en %		27,5	9,7	7	4,1
Charges	16,9	20,2	23,1	21,5	23,6
Progression en %		19,1	14,3	-6,7	9,5
Dette intérieure	170,6	158,9	177,9	264,6	473,6
Progression en %		-6,8	11,9	48,7	79
Principal	122,1	109,5	103,6	169,1	350,7
Progression en %		-10,3	-5,3	63,1	107,4
Charges	48,5	49,5	74,3	95,6	123
Progression en %		1,9	50,1	28,7	28,7

Source : DGTCP/DDP, mai 2021

Sur la période 2016-2020, il ressort une tendance dominante du service de la dette intérieure (75,1% en moyenne annuelle) sur celui extérieure (24,9% en moyenne annuelle). Ainsi, le service total de la dette est passé de 226,92 milliards FCFA en 2016 à 558,53 milliards FCFA en 2020, soit une hausse moyenne annuelle de 27,3%.

Au titre de la dette publique, le montant des paiements à fin décembre 2020 s'élève à 558,53 milliards FCFA et se répartit entre créanciers extérieurs et intérieurs pour respectivement 84,91 milliards FCFA (15,2%) et 473,62 milliards FCFA (84,8%).

7.7. Finances locales

La décentralisation administrative, parachevée en 2006 par la communalisation intégrale du pays, s'est davantage renforcée avec la mise en place et le fonctionnement effectif des budgets locaux. Ainsi, pour l'année budgétaire 2020, l'examen des budgets des différents conseils de collectivité territoriale permet de faire les constats ci-après :

Le budget des conseils régionaux s'est exécuté en recettes à 19 568 655 316 FCFA et en dépenses à 8 629 830 381 FCFA. Ce solde positif pourrait s'expliquer par la faible maîtrise des procédures financières et l'inexistence de certains investissements structurants dans certains conseils. Les conseils régionaux du Centre et du Sahel affichent les deux plus gros budgets avec respectivement 2 107 379 204 FCFA et 3 442 993 102 FCFA en recettes. Les montants élevés de ces zones peuvent être expliqués entre autres par la présence des sociétés minières et le statut particulier du Centre. Le conseil régional du Centre-Est a fonctionné avec le plus petit budget de 683 678 509 FCFA.

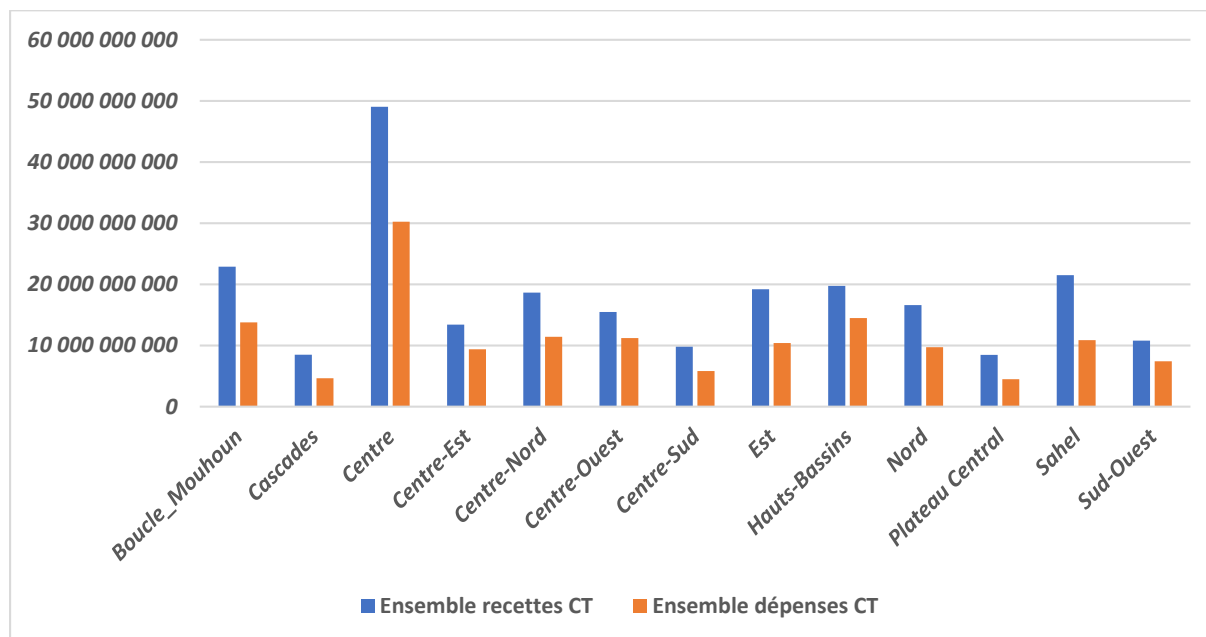
Les budgets des communes urbaines excepté celles de Ouagadougou et des Hauts Bassins cumulent à 37 389 717 931 FCFA en recettes contre 25 410 912 438 FCFA en dépenses. La commune urbaine de Ouagadougou, la seule de la région du Centre, présente le plus grand potentiel financier avec un budget de 40 725 204 313 FCFA en recettes. Elle est suivie dans l'ordre par les communes urbaines des régions des Hauts Bassins (7 838 148 312) et du Sahel (5 632 506 221). Il est à noter que les communes urbaines de la région du Plateau Central totalisent le plus faible budget soit 1 662 269 459 FCFA.

L'ensemble des communes rurales présente un budget cumulé de 128 583 103 138 FCFA en recettes contre 40 561 348 652 FCFA en dépenses. A ce niveau, les communes rurales de la région de la Boucle du Mouhoun totalisent le plus grand cumul avec 17 606 274 583 FCFA tandis que les communes de la région des Cascades se positionnent à la dernière place avec 5 054 301 334 FCFA.

Présentation synoptique du Burkina Faso

Au total, le cumul des budgets des collectivités territoriales (Conseils régionaux, communes urbaines, communes rurales) affiche les montants de 234 104 829 010 FCFA en recettes contre 143 945 338 744 FCFA de dépenses, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Graphique 00.01 : Budgets des collectivités territoriales en 2020 en FCFA



Source : DGD/Budget des collectivités 2020

7.8. Les banques et assurances

Au Burkina Faso, le secteur bancaire connaît un développement et on y dénombre en 2020, 15 banques, 4 établissements financiers à caractère bancaires et 12 sociétés d'assurance. Chaque établissement y développe son réseau à travers les différentes localités du pays. À côté des banques, s'est développé un système financier décentralisé qui mobilise l'épargne au niveau du secteur informel notamment la fédération des caisses populaires du Burkina Faso.

Le secteur des assurances connaît tout aussi un développement avec l'implantation des compagnies d'assurance ou de courtage à travers tout le pays.

Le tableau ci-dessous donne la situation des banques et assurances en 2021.

Tableau 00.46 : Situation des banques et assurances en 2021

	SIGLE	DENOMINATION
BANQUES		
1.	BOA - BURKINA FASO	BANK OF AFRICA - BURKINA FASO
2.	BANQUE ATLANTIQUE	BANQUE ATLANTIQUE BURKINA FASO
3.	BADF	BANQUE AGRICOLE DU FASO
4.	BCB	BANQUE COMMERCIALE DU BURKINA
5.	IB BANK	INTERNATIONAL BUSINESS BANK
6.	VISTA BANK BURKINA*	VISTA BANK BURKINA
7.	BSIC - BURKINA FASO	BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE - BURKINA FASO
8.	CBI	CORIS BANK INTERNATIONAL
9.	ECOBANK	ECOBANK - BURKINA
10.	BDU-BF	BANQUE DE L'UNION - BURKINA FASO
11.	SGBF	SOCIETE GENERALE - BURKINA FASO
12.	UBA BURKINA	UNITED BANK FOR AFRICA BURKINA
13.	WBI	WENDKUNI BANK INTERNATIONAL
14.	ORABANK	ORABANK COTE D'IVOIRE, SUCCURSALE DU BURKINA
15.	CBAO GROUPE ATTIJARIWAFA BANK,	CBAO GROUPE ATTIJARIWAFA BANK,

	SIGLE	DENOMINATION
	SUCCURSALE DU BURKINA	SUCCURSALE DU BURKINA
ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE		
1.	FIDELIS - FINANCE BF	FIDELIS FINANCE - BURKINA FASO
2.	SOBCA	SOCIETE BURKINABE DE CREDIT AUTOMOBILE
3.	SOFIGIB	SOCIETE FINANCIERE DE GARANTIE INTERBANCAIRE DU BURKINA
4.	SAFCA - ALIOS FINANCE	SOCIETE AFRICAINE DE CREDIT AUTOMOBILE, SUCCURSALE DU BURKINA
ASSURANCES		
1.	ALLIANZ	ALLIANZ (Ex-AGF BURKINA ASSURANCES)
2.	CIF-AV	CIF-ASSURANCES VIE BURKINA
3.	CORIS ASSURANCE	CORIS ASSURANCES
4.	GA	GENERALE DES ASSURANCES/GA
5.	GLOBUS	GLOBUS-RE SA
6.	GSB	GRAS SAVOYE BURKINA
7.	JACKSON	JACKSON ASSURANCES
8.	SAHAM	SAHAM ASSURANCE BURKINA FASO / EX-COLINA ASSURANCES BURKINA FASO
9.	SICAR-MARSH	SICAR-MARSH
10.	SONAR	SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES/SONAR
11.	SUNU	SUNU ASSURANCES BURKINA FASO / EX-RAYNAL ASSURANCE SA
12.	UAB	UNION DES ASSURANCES DU BURKINA

Source : BCEAO, septembre 2020.

VIII. LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITES

L'activité économique au Burkina Faso est dominée par le secteur primaire (agriculture, élevage, foresterie, chasse et pêche). A ce secteur, il faut ajouter les sous-secteurs des secteurs secondaire et tertiaire (l'industrie, l'artisanat, les mines, le commerce, les banques et les assurances, le tourisme, les télécommunications et le transport).

8.1. L'agriculture

Le sous-secteur agricole est un domaine essentiel de l'économie du Burkina Faso. Il constitue la principale source de revenus des ménages agricoles. En matière de production, les principales sont la production céréalière, les cultures de rentes et les autres cultures vivrières.

8.1.1. Production céréalière

Concernant la production céréalière 2020-2021, la région de la Boucle du Mouhoun vient en tête avec 18,64% de la production totale de céréales. Elle est suivie de la région des Hauts-Bassins (16,11%) et de la région du Centre-Ouest (09,46%). La région du Centre est celle qui produit le moins de céréales dans le pays (1,26%) ; la faible production de la région du Centre s'expliquerait d'une part par la forte densité de sa population et sa petite taille et d'autre part, le fait que la région du Centre soit dominée par la métropole de Ouagadougou dont la vocation est plus orientée vers les secteurs secondaire et tertiaire. Le tableau suivant donne la situation de la production céréalière par région.

Tableau 00.47 : Production céréalière (en tonne) en 2020-2021 par région

Région	Mil	Maïs	Riz	Fonio	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Céréales	taux (%)
Boucle du Mouhoun	305 535,71	280 312,11	65 210,35	10 281,90	252 965,02	51 151,04	965 456,12	18,64
Hauts- Bassins	39 925,61	620 019,70	76 636,97	298,96	62 825,58	34 541,52	834 248,35	16,11
Centre- Ouest	80 533,03	144 838,28	26 807,86	-	184 716,65	53 181,48	490 077,30	9,46
Est	70 593,88	86 876,27	67 829,06	-	181 200,39	27 653,71	434 153,31	8,38
Centre- Nord	89 861,65	17 008,12	15 675,04	-	245 415,83	3 936,11	371 896,76	7,18
Centre- Est	27 483,89	146 818,90	66 942,15	-	48 921,67	77 562,76	367 729,37	7,10
Sud-Ouest	28 915,64	163 937,85	16 425,29	-	66 109,71	51 548,14	326 936,63	6,31
Cascades	8 185,67	215 398,50	49 256,63	-	11 098,88	7 283,61	291 223,29	5,62
Nord	62 063,41	36 717,06	13 496,71	171,14	171 687,58	5 645,71	289 781,61	5,60
Centre- Sud	27 961,54	121 150,84	29 222,05	-	28 413,16	57 854,65	264 602,23	5,11
Sahel	179 394,86	4 614,57	1 744,28	6,45	66 863,72	748,33	253 372,20	4,89
Plateau-Central	30 783,03	51 864,64	16 236,24	-	92 440,10	33 283,55	224 607,56	4,34
Centre	6 014,76	30 544,30	5 938,49	-	12 445,09	10 076,75	65 019,39	1,26
Burkina Faso	957 252,68	1 920 101,16	451 421,10	10 758,45	1 425 103,37	414 467,36	5 179 104,13	100,00

Source : (EPA 2020) DGESS Agriculture

L'analyse de la production céréalière au cours de la période 2016-2020 fait ressortir une évolution en dents de scie de la production de toutes les spéculations céréalières. La production de ces spéculations se chiffre en moyenne de 4 896 485 tonnes entre 2016 et 2020. L'ensemble de la production de 2020 a relativement baissé par rapport à celle de l'année précédente. Le tableau suivant donne l'évolution de la production céréalière par année.

Tableau 00. 48 : Evolution de la production céréalière (en tonne) de 2016 à 2020

Année	Mil	Maïs	Riz	Fonio	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Ensemble
2016-2017	905 071	1 602 525	384 690	10 936	1 177 442	486 402	4 567 066
2017-2018	1 078 373	1 556 315	319 389	20 659	1 481 072	442 733	4 898 544
2018-2019	1 189 079	1 700 127	350 392	11 270	1 528 848	400 987	5 180 702
2019-2020	970 176	1 710 898	376 527	10 238	1 467 998	403 794	4 939 630

Source : (EPA 2020) DGEES Agriculture

8.1.2. Cultures de rente

Au Burkina Faso, les principales cultures de rente sont le coton, le soja, l'arachide et le sésame. La production est plus importante dans la région de la Boucle du Mouhoun avec 21,55% suivie de la région des Hauts-Bassins (20,57%), et celle de la région du Centre-Est (10,68%).

Selon les données issues de l'Enquête Permanente Agricole (EPA) 2020-2021, l'arachide occupe 34,13% des superficies emblavées des cultures de rente suivie du sésame (32,81%) et du coton (28,83%). La production des cultures de rente en 2020 a été dominée par celle du coton (38,48%) de la production totale des cultures de rente. La production de l'arachide arrive en seconde position (34,83%). Le tableau suivant donne la production totale des cultures de rente.

Tableau 00.49 : Production totale définitive (en tonne) des cultures de rente

Région	Coton	Arachide	Sésame	Soja	Rente
Boucle du Mouhoun	209 929	93 613	82 390	4 235	390 166
Cascades	34 655	34 847	38 471	5 242	113 215
Centre	-	8 488	2 645	137	11 269
Centre- Est	52 763	75 131	36 438	29 041	193 373
Centre- Nord	857	35 581	15 713	-	52 151
Centre- Ouest	24 063	85 407	43 762	3 985	157 217
Centre- Sud	24 832	59 822	31 058	17 693	133 405
Est	31 279	72 381	69 985	16 758	190 402
Hauts- Bassins	269 417	60 697	23 407	18 788	372 308
Nord	-	47 086	6 040	-	53 126
Plateau Central	2 255	26 737	24 312	-	53 304
Sahel	-	8 310	4 176	11	12 496
Sud-Ouest	46 585	22 428	6 218	2 624	77 855
Burkina Faso	696 636	630 526	384 614	98 513	1 810 289

Source : (EPA 2020) DGEES Agriculture

8.1.3. Les autres cultures vivrières

Les autres cultures vivrières sont essentiellement composées du niébé, de la patate, de l'igname et du voandzou. La moyenne quinquennale de ces produits révèle que la production du niébé occupe une place prépondérante dans la production totale des autres cultures vivrières, soit environ 77,56%. La production de la patate vient en second rang, avec 9,20%. Le tableau ci-dessous donne la production des cinq dernières années des autres cultures vivrières.

Tableau 00. 50 : Production des cinq dernières années des autres cultures vivrières

Année	Igname	Patate	Niébé	Voandzou	Total
2016-2017	48 251,3	65 947,4	558 924,5	50 897,4	724 020,6
2017-2018	46 734,9	58 749,3	555 833,4	56 101,0	717 418,6
2018-2019	35 909,1	64 536,8	683 174,0	63 333,1	846 953,1
2019-2020	50 152,1	66 382,6	707 994,1	58 435,3	882 964,1
2020-2021	62 185,9	126 559,0	704 539,5	74 647,1	967 931,4
Moyenne	48 646,7	76 435,0	642 093,1	60 682,8	827 857,5

Source : (EPA 2020) DGEES Agriculture

En 2020, la production totale des autres cultures vivrières s'élevait à 967 931,3 tonnes et était constituée à 72,78% de niébé. C'est la région du Nord avec 132 579,8 tonnes qui concentre le plus haut niveau de production suivie de la région du Centre-Ouest avec 125 933,1 tonnes.

Par type de spéculatation, l'igname est plus cultivée dans la région du Sud-Ouest (45 605,1tonnes), la production de la patate quant à elle est plus élevée dans les Hauts Bassins (45 502,5 tonnes). Pour le niébé et le voandzou, ce sont respectivement les régions du Nord (106 989,9 tonnes) et de la Boucle du Mouhoun (13 371,2 tonnes) qui enregistrent les quantités les plus élevées. Le tableau suivant donne la production totale des autres cultures vivrières 2020.

Tableau 00. 51 : Production totale définitive (en tonne) des autres cultures vivrières en 2020

Région	Igname	Patate	Niébé	Voandzou	Total
Centre	-	118,7	10 271,6	1 863,9	12 254,2
Plateau Central	-	936,1	45 709,1	3 215,7	49 860,9
Centre- Nord	-	-	106 719,0	6 028,1	112 747,1
Centre- Ouest	8 566,1	18 842,2	85 610,2	12 914,6	125 933,1
Centre- Sud	103,1	4 473,8	27 618,3	7 423,0	39 618,2
Sahel	-	-	76 998,9	1 581,5	78 580,4
Boucle du Mouhoun	-	8 800,8	78 174,1	13 371,2	100 346,2
Est	-	4 631,9	50 241,0	1 132,8	56 005,7
Centre- Est	8,3	17 983,0	49 198,1	4 788,9	71 978,4
Nord	-	21 436,3	106 989,9	4 153,6	132 579,8
Sud-Ouest	45 605,1	1 513,0	22 536,0	5 693,2	75 347,2
Hauts- Bassins	5 453,7	45 502,5	31 173,5	8 707,2	90 837,0
Cascades	2 449,5	2 320,6	13 299,7	3 773,2	21 843,1
Burkina Faso	62 185,8	126 558,9	704 539,5	74 647,1	967 931,3

Source : (EPA 2020) DGESS Agriculture

Il faut noter que le Burkina Faso produit également des fruits et légumes et des oléagineux. La production des agrumes concerne les oranges, les citrons, les pamplemousses. Il y a aussi les mangues, les haricots verts, les choux, les laitues, les bananes, les tomates, les fraises et les goyaves. Les haricots verts et les mangues sont majoritairement exportés vers l'Europe.

8.1.4. La couverture des besoins céréaliers en 2020-2021

Le taux de couverture des besoins céréaliers (TCBC) est le rapport entre la production disponible et les besoins de consommation des populations. La production définitive de la campagne agricole 2020/2021 fait ressortir trois (03) régions déficitaires (TCBC < 90%), quatre (04) régions en situation d'équilibre (90 > TCBC < 120%) et six (06) régions excédentaires (TCBC > 120%). Au niveau national le TCBC se situe à 103,5%, ce qui atteste que le pays est dans une situation d'équilibre. Le tableau ci-dessous donne le taux de couverture des besoins céréaliers.

Tableau 00. 52 : Taux de couverture des besoins céréaliers 2020-2021 par région

Régions	Population au 30/04/2021	Besoins en tonne (190 Kg/tête/an)	Production (MIL, SORGHO, MAÏS, FONIO)	Production (Riz)	Production Disponible	Taux Couverture (%)
Boucle Du Mouhoun	2 010 993	382 089	900 246	65 210	804 335	210,5
Cascades	860 346	163 466	241 967	49 257	235 226	143,9
Centre	3 212 986	610 467	59 081	5 938	53 782	8,8
Centre- Est	1 671 905	317 662	300 787	66 942	295 834	93,1
Centre- Nord	1 983 440	376 854	356 222	15 675	312 193	82,8
Centre- Ouest	1 758 001	334 020	463 269	26 808	409 864	122,7
Centre- Sud	835 215	158 691	235 380	29 222	217 606	137,1
Est	2 056 944	390 819	366 324	67 829	352 073	90,1
Hauts-Bassins	2 371 465	450 578	757 611	76 637	689 952	153,1
Nord	1 823 231	346 414	276 285	13 497	242 940	70,1
Plateau Central	1 035 631	196 770	208 371	16 236	186 857	95,0
Sahel	1 160 009	220 402	251 628	1 744	214 930	97,5
Sud-Ouest	925 999	175 940	310 511	16 425	273 790	155,6
Burkina Faso	21 706 163	4 124 171	4 727 683	451 421	4 266 812	103,5

Source : (EPA 2020) DGEES Agriculture

8.2. Élevage

Avec un cheptel numériquement important et varié (estimé à plus de 50 millions de têtes en 2020 avec un peu plus de 10 millions de bovins), l'élevage occupe plus de 80% des ménages et leur procure tout ou partie de leurs revenus monétaires. Il contribue pour plus de 18% à la formation du PIB et pour près de 26% des exportations en valeur ajoutée. On distingue quatre types d'élevage : l'élevage traditionnel, l'élevage de type transhumant, l'élevage de type sédentaire et un système d'élevage amélioré.

L'élevage traditionnel se caractérise par un système de production extensif et est confronté à de nombreuses difficultés liées au foncier, à l'alimentation, à la mortalité, au vol de bétail et aux maladies animales, etc.

L'élevage de type transhumant est pratiqué par les pasteurs et agropasteurs et concerne surtout les bovins. L'élevage sédentaire est généralement pratiqué par les agro-éleveurs et se subdivise en un système agropastoral à gros ruminants et un système mixte intégré agriculture-élevage.

A côté de ces systèmes d'élevage, on note l'émergence de systèmes d'élevage améliorés (porcins, volaille) surtout en zones périurbaines. Ces initiatives sont le fait de nouveaux acteurs (fonctionnaires, retraités, commerçants, hommes d'affaires, décideurs politiques, etc.) qui investissent dans l'élevage à visée commerciale. (Cf. SNADDT, 2017). Le tableau ci-dessous donne l'évolution du cheptel de 2016 à 2020.

Tableau 00. 53 : Evolution du cheptel de 2016 à 2020 (en milliers)

	2016	2017	2018	2019	2020
Bovins	9 457	9648	9840	10037	10237
Ovins	9 834	10138	10442	10755	11078
Caprins	14 730	15179	15635	16104	16587
Porcins	2 433	24893	2539	2590	2642
Asins	1 182	1230	1255	1280	1306
Equins	41	41	42	42	42
Camelins	19	19	20	21	21
Poules	33 752	36882	37988	39128	40302
Pintades	8 468	9253	9531	9817	10415
Total	46 164	107 283	87 292	89 774	92 630

Source: DGESS/DSS/MRAH, Projection 2020.

8.2.1. Abattages contrôlés

Au titre des abattages contrôlés de 2016 à 2020, on note une évolution en dents de scie. L'année 2017 a enregistré l'effectif le plus élevé en matière d'abattage contrôlé contre un faible nombre en 2019. Ces statistiques sur l'abattage contrôlé cachent bien de réalités car à côté de cette pratique, se développent des abattages clandestins. Cette pratique foule aux pieds le respect des principes hygiéniques et sanitaires compromettant ainsi la santé des populations. Le tableau suivant donne la situation des abattages contrôlés de 2016 à 2020.

Tableau 00.54 : Effectif des abattages contrôlés (en milliers)

	2016	2017	2018	2019	2020
Asins	34	26	21	20	20
Bovins	367	527	363	287	418
Camelins	1	2	3	1	2
Caprins	1219	1211	1279	1071	1185
Equins	0	1	1	0	1
Ovins	450	539	386	356	376
Porcins	219	251	225	197	233
Total	2290	2557	2278	1932	2235

Source : DGESS/DSS/MRAH, 2016-2020.

8.2.2. Santé animale

La santé animale est une condition indispensable à la production animale. A cet effet, des mesures idoines doivent être prises pour assurer un taux de couverture vaccinale conséquente contre les épizooties prioritaires.

Le tableau ci-dessous fait le point sur l'évolution des taux de couvertures vaccinales de la Péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), de la Peste des petits ruminants (PPR) et de la Maladie de Newcastle (MNC).

Tableau 00.55 : Evolution de la couverture vaccinale de la PPCB et de la MNC de 2016 à 2020 (%)

Principales maladies	Taux de couverture vaccinale (%)				
	2016	2017	2018	2019	2020
MNC	40,59	51,79	52,78	53,70	72,24
PPCB	35,57	44,40	25,86	30,94	33,16
PPR	ND	ND	ND	12,64	15,99

Source : DGESS/MRAH, 2020.

Pour ce qui concerne la MNC, le taux de couverture a connu une évolution continue sur la période 2016-2020. Il est passé de 40,59 à 72,24%, soit un taux moyen de 54,22%.

Concernant la PPCB, on note une évolution en dents de scie sur la période 2016-2020 avec un taux de couverture moyen de 33,99%.

S'agissant de la PPR, les données ne sont disponibles qu'à partir de 2019 avec l'intervention du Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience (PASANAD).

8.2.3. Zones pastorales actives du Burkina Faso

L'alimentation et l'abreuvement constituent les contraintes majeures des productions animales. Le Burkina Faso dispose d'une grande quantité de matière verte en saison pluvieuse mais qui, séchée, est vite détruite par les feux de brousse. Malgré la possibilité de fauche et de stockage, les éleveurs sont toujours pris au dépourvu. Toutefois, la culture fourragère est de plus en plus pratiquée.

Le département chargé de l'élevage a opéré une division du pays en trois zones d'élevage : la zone nord qui correspond au Sahel burkinabé est une zone pastorale intégrale avec vocation de production. La zone centrale est celle de l'embouche et la zone sud est celle de l'intensification et d'association agriculture- élevage.

Présentation synoptique du Burkina Faso

Tableau 00. 56 : Zones pastorales actives du Burkina Faso

Zone pastorale	Départements	Provinces	DRRA	Superficie (ha)	Année de création
Barani	Barani	Kossi	Boucle Mouhoun	48.924	21/07/2000
Toéni	Toeni	Sourou		19.000	-
Féléwé	Tansila	Banwa		2 342	07/12/2016
CEZIET	Samorogouan	Kénédougou	Hauts-Bassins	124 000	21/07/2000
Diassaga/Gossiamandara				600	28/03/2002
Saho	Boni	Tuy		2.800	28/03/2002
Gadéghin	Mogtédo	Ganzourgou	Plateau Central	6.000	21/07/2000
Mankarga V7				6.270	21/07/2000
Silmiougou	Zorgho			420	21/07/2000
Gaongho-Sud	Kombissiri	Bazèga	Centre- Sud	6.762	21/07/2000
Luili-Nombré	Béré	Zoundwéogo		3.700	21/07/2000
Niassa	Gogo			19.000	21/07/2000
Sondré-Est	Bindé			16.459	21/07/2000
Zone Sud-Ouest	Nobéré			32 000	
Guiaro	Guiaro	Nahouri		6.680	28/03/2002
Gassanaye	Banh	Lorum	Nord	30.000	
Tapoa-Boopo	Matiacoali	Gourma	Est	95.000	28/10/2003
Kabonga	Kompienga/Ouargaye	Kompienga / Koulpélogo		41 000	02/08/2004
Nouhao	Bittou/Ouargaye	Boulgou	Centre- Est	95.000	21/07/2000
Zone pastorale de Doubégué	Bagré, Tenkodogo, Garango, Boussouma			4 500	
Zone pastorale de Tcherbo	Bagré, Tenkodogo, Garango, Boussouma			2 625	
Yarkanré	Gounghin	Kouritenga		1.850	
Sambonaye	Dori	Séno	Sahel	37.500	21/07/2000
Ceekol Naggé				27500	
Sidéradougou	Sidéradougou/	Comoé	Cascades/Hauts-Bassins	51 000	21/07/2000
Yallé	Bieha/Cassou	Sissili/Ziro	Centre- Ouest	40.000	13/06/1989
Djigoué		PONI	Sud-Ouest	9.500	
Zone pastorale de Thiou	Thiou	Yatrnaga	Nord	19 300 ha	16/07/2014
Zone pastorale de Tierkoura	Niangoloko	Comoé	Cascades	3677,58	
Yagma	Ouagadougou	Kadiogo	Centre	50 ha	
Kougari	Dori	Seno	Sahel	39672	
Gayéri	Gayéri	Fada	Est		
Total				793 132	

Source : DGEAP 2020

Le Burkina Faso a opté pour la politique des aménagements pastoraux en vue d'assurer la sécurité des éleveurs et moderniser progressivement l'élevage. Il est préconisé des pistes à bétail et de désenclavement pour respectivement assurer la mobilité du bétail et le transfert des productions vers les centres de consommation des produits d'élevage. Le pays dispose de 19 zones pastorales actives d'une superficie totale de 793 132 ha et 44 zones pastorales identifiées avec une superficie totale de 1 683 600 ha. Ces zones pastorales subissent des empiètements du fait de la pratique de l'agriculture extensive mais aussi des effets de l'exploitation minière artisanale.

8.3. Foresterie, chasse, pêche

8.3.1. La foresterie

Bien que fortement soumis à des formes d'exploitations non durables et aux effets néfastes du changement climatique, le secteur forestier demeure un atout de développement au regard de ses rôles de maintien de l'équilibre écologique, de sécurité alimentaire, de production, d'économie et d'amélioration de la santé des populations. Ce sous-secteur connaît le développement de filières de production, de transformation et de commercialisation dont les plus importantes concernent la filière bois-énergie, la production des plants et l'exploitation des produits forestiers non ligneux (PFNL).

En ce qui concerne la filière bois-énergie, la production et la commercialisation du bois de chauffe et du charbon de bois constituent des activités économiques majeures qui mobilisent de nombreux acteurs. En 2016, la production ligneuse à partir des 11 chantiers d'aménagements forestiers et de certaines forêts protégées se répartissait entre 262 559 stères de bois de chauffe, 36 692 unités de bois de service et 284 066 quintaux de charbon de bois. Sur la période 2016-2020, la quantité de bois de chauffe produit à partir des chantiers d'aménagements forestiers a atteint un volume de 1 073 854 stères.

S'agissant de la production de plants forestiers, les efforts cumulés de l'Etat et des pépiniéristes privés ont permis de porter la production de 13 997 000 plants en 2016 à 14 498 000 plants en 2019, soit un taux d'accroissement de 3,57%.

L'exploitation des produits forestiers non ligneux (PFNL) est une activité largement répandue. Très informelle, elle consiste essentiellement en des pratiques traditionnelles de production/cueillette, de ramassage gratuit, de transformation et de vente à des prix de convenance personnelle.

Tableau 00. 57 : Potentiel et exploitation de neuf espèces forestières prioritaires du Burkina Faso

Nom scientifique de l'espèce	Nom en français	Peuplement (pieds d'arbres)	Potentiel (en tonnes)	
			Intégral	Exploité
<i>Acacia macrostachya</i>		38 004 140	5 701	570
<i>Adansonia digitata</i>	Baobab	2 400 072	36 001	10 800
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Dattier du sahel	68 628 801	11 729	117
<i>Bombax costatum</i>	Kapokier rouge	10 630 878	177 641	71 049
<i>Parkia biglobosa</i>	Néré	ND	ND	ND
<i>Saba senegalensis</i>	Liane goïne	1 986 335	148 975	51 295
<i>Tamarindus indica</i>	Tamarinier	13 804 865	830 718	267 061
<i>Vitellaria paradoxa</i>	Karité	280 802 859	1 247 294	404 412
<i>Ziziphus mauritiana</i>	Jujubier	7 756 763	19 392	537

Source : Monographie nationale sur la biodiversité du Burkina Faso ; 2021

Le volume des PFNL collectés par an est évalué à 2 628 515 tonnes en moyenne sur la période 2016-2020. Le taux moyen de PFNL transformés sur la même période est de 67%.

○ Sous-secteur de l'environnement et développement socio-économique

La contribution du sous-secteur environnement au développement socio-économique national est successivement analysée sous l'angle de la part contributive des ressources environnementales à la formation du PIB, au commerce extérieur et à la lutte contre le chômage à travers la création d'emplois.

La contribution du secteur sylvicole était estimée à 998,33 milliards FCFA sur la période 2011-2015 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 7,73%. Sur la période 2016-2020, elle a atteint 1 159,71 milliards FCFA avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,13%. L'analyse de ces chiffres indique une plus forte contribution de la sylviculture à la création de la valeur ajoutée.

La part de la sylviculture dans le PIB est passée de 3,4% en 2016 à 3% en 2018. Selon les projections de l'IAP, elle devrait se chiffrer à 2,8% en 2020.

Pour ce qui est du secteur primaire, la sylviculture contribue à 23% à la formation du PIB de ce secteur contre 31% pour l'élevage et la pêche et 46% pour la production végétale. Il convient de noter que les statistiques nationales sous-estiment la contribution de l'activité sylvicole dans la formation du

PIB du fait qu'elles ne prennent pas en compte la valeur des productions autoconsommées estimée entre 20 et 40% de la production (FAO, 2013).

S'agissant du commerce extérieur, le sous-secteur de l'environnement contribue à accroître les exportations du pays. Les PFNL tels que les amandes de karité et le beurre de karité figurent parmi les principaux produits exportés du pays. Sur la période 2013-2019, ce sont en moyenne 170 157,64 tonnes d'amandes et de beurre de karité qui ont été exportées par an. A partir de 2018, on assiste à une nouvelle décroissance des quantités exportées. Cette situation peut être liée à la baisse des quantités collectées induite par l'inaccessibilité de certains massifs forestiers pour cause d'insécurité. Le tableau suivant indique l'évolution des quantités exportées du karité

Tableau 00.58 : Quantité des exportations du karité (tonnes)

PFNL	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Amande de karité	190 193,2	148 504	114 604,4	115 104	264 180,5	114 957,6	150 482,3
Beurre de karité	4 828,7	12 979,3	9 755,6	12342,6	11239,8	21 878,4	20 053,1
Total Karité	195 021,9	161 483,3	124 360	127 446,6	275 420,3	136 836	170 535,4

Source : Annuaire du commerce extérieur 2019, INSD

Les recettes issues de ces exportations ont rapporté en moyenne annuelle 31,97 milliards FCFA entre 2013 et 2019. Elles sont passées d'environ 24,15 milliards FCFA en 2013 à 27,16 milliards FCFA en 2016 pour s'établir à 57,42 milliards FCFA en 2019, soit un accroissement annuel moyen de 15,53% entre 2013 et 2019 et de 28,34% entre 2016 et 2019.

Au regard des opportunités que peuvent offrir les PFNL, il conviendrait de définir des options stratégiques à même de promouvoir leurs filières afin d'accroître davantage leur contribution à l'amélioration de la balance commerciale du pays.

Tableau 00. 59 : Valeurs des exportations du karité (en millions FCFA)

PFNL	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Amande de karité	21213,40	23 978,40	21 231,20	21 039,70	16 262,00	22 927,20	38 841,10
Beurre de karité	2 934,90	6 016,80	5 210,40	6 121,40	7 067,50	12 348,40	18 576,90
Total Karité	24 148,30	29 995,20	26 441,60	27 161,10	23 329,50	35 275,60	57 418,00

Source : Annuaire du commerce extérieur 2019, INSD

En matière de lutte contre le chômage, de 2010 à 2015, en moyenne 3 905 emplois verts ont été créés chaque année dans le secteur des déchets. En 2016, la prise en compte d'autres secteurs a permis de recenser 17 750 emplois verts. De 2019 à 2020, 10 900 nouveaux emplois verts ont été créés dont 4 710 emplois verts en 2020.

Les principales difficultés évoquées sont relatives à l'absence d'un répertoire national des emplois verts et l'insuffisance des ressources financières pour assurer la collecte de données.

8.3.2. La chasse

L'une des formes d'exploitation de la faune est la chasse. Dans la l'exercice de l'activité de la chasse et de la capture, on distingue principalement la grande chasse, la petite chasse, la récolte ou cropping, le tourisme de vision, le ranching ou l'élevage des animaux sauvages, la chasse spéciale « roussette » et la chasse dite villageoise. Si cette dernière est informelle, les autres se mènent dans des espaces aménagés et ouverts à des périodes données. Ces aires sont réparties sur toute l'étendue du territoire comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 00. 60 : Situation des aires de chasse en 2015

Type de chasse	Nom du campement	Localisation	Superficie (ha)
Grande chasse	Pama nord	Gourma	81 486
	Ougarou	Gourma	64 426
	Singou	Gourma	151800
	Tapoa Djerma	Tapoa	30 000
	Kondio	Tapoa	51 000
	Koakrana	Tapoa	25000
	Konkombouri	Kompienga	65000
	Pama Sud	Kompienga	60762
	Yériyanga (Pama centre Sud)	Kompienga	51774

Type de chasse	Nom du campement	Localisation	Superficie (ha)
	Sissili	Sissili	32700
	Pama Centre Nord	Kompienga	81452
	Comoé-Léraba	Comoé	124510
	Nazinga	Nahouri	91300
Petite chasse	Fada	Gourma	45000
	La M o u	Tuy	34 000
	Zigbéry (Beli)	Oudalan	55 000
	Kalyo	Sanguié	30 000
	Tinghasane II	Oudalan	-
	Suunogo Safari	Sanmatenga	-
	Safari 2000 Nobéré	Zoundwéogo	-
	Nahouri Safari	Nahouri	-
	La Palmeraie	Tapoa	-
	Sa-Sourou	Sourou	20 000
	Pa	Balé	11 000
Chasse mixte	Pagou Tandougou	Tapoa	35 000
	Kondio (Kourtiagou)	Tapoa	51 000
	Piéni = Pagou tandougou	Tapoa	35 000
	Comoé - Léraba	Comoé	124510
Le ranching	Nazinga	Nahouri	91 300-
	Singou	Tapoa	151800
	Bontioli	Poni	42 000
	Boulon-Koflandé	Poni	42 000
Le tourisme de vision	Réserve totale de faune d'Arly	Tapoa	93 000
	Parc national de Pô	Pô	155500
	Parc national des deux Balé	Boromo	86 600

Source : Annuaire statistique 2015, MEEVCC

L'exploitation de la faune sauvage rapporte annuellement d'importantes ressources financières. Les recettes enregistrées au cours des campagnes d'exploitation faunique entre 2012 et 2016 s'élèvent à 3 903 971 101 FCFA, soit en moyenne 780 794 220,2 FCFA l'an.

Tableau 00.61 : Recettes d'exploitation faunique de 2012 à 2016

Saisons de chasse	Principaux acteurs			Total
	Etat	Concessionnaires	Populations	
2011-2012	477059820	1363034138	69086835	1 909 180 793
2012-2013	358 096 432	887309568	76788278	964 097 846
2013-2014	450338350	904 442 507	73255655	523 594 005
2014-2015	133808965	366 159 612	10470000	144 278 965
2015-2016	40 315 591	345149942	17669550	362 819 492
Total	1 061 207 135	2 595 493 648	247 270 318	3 903 971 101

Source : Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques, MEEVCC, 2017

8.3.3. La pêche

La pêche consiste dans les actes tendant à la capture ou à l'extraction par tout moyen autorisé et pour toute utilisation que ce soit, des ressources halieutiques contenues dans les eaux (Code Forestier, 2011). Le type de pêche pratiquée est la pêche continentale car le pays ne dispose pas de façade maritime. C'est une activité génératrice de revenus, pratiquée autour des points d'eau disséminés sur le territoire national, principalement dans les fleuves, les rivières, les mares, les lacs, les barrages et les retenues d'eau exploitables. Les principaux plans d'eaux de production de poissons sont les barrages de Bagré, de Kompienga, de Dourou/Kanazoé, de Ziga et du Sourou. Les sites de pêche se répartissent dans presque toutes les régions comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 00.62 : Situation des grandes pêcheries

Région	Nombre	Localisation
Boucle Mouhoun	1	Badala 1 et 2
Cascades	2	Douna, Mousso-dougou
Centre- Nord	1	Korsimoro
Centre- Est	2	Bagre, Ouargaye
Centre- Sud	1	Tiebele
Centre- Ouest	1	Soum

Région	Nombre	Localisation
Centre	1	Naba zana
Est	4	Kompienga, Sirba, Tapoa, Tandjari
Nord	2	Toece, Gouenre
Sahel	2	Yakouta,
Plateau Central	2	Ziga, Loumbila
Hauts-Bassins	2	Samandeni, Bala
Sud-Ouest	1	Bapla
Burkina Faso	22	

Source : Annuaire statistique 2016, MEEVCC

La production piscicole des cinq dernières années (2016-2020) se chiffre à 133 465 tonnes de poissons, soit une production moyenne de 26 693 tonnes par an. La pêche de capture est complétée par la production aquacole dont le développement est encore à un stade embryonnaire. Toutefois, elle marque une croissance plus rapide que la production de pêche de capture. En effet, au cours de la période 2016-2020, elle a doublé alors que la production de la pêche de capture n'a augmenté que de 33,7%.

La production piscicole nationale ne permet pas de combler les besoins. Ce déficit est largement compensé par les importations. Le tableau ci-dessous indique l'évolution de la production halieutique de 2016 à 2020.

Tableau 00. 63 : Evolution de la production halieutique de 2016 à 2020 (en tonne)

Type de production	2016	2017	2018	2019	2020
Pêche de capture	21 770	25 208	27 299	27 803	29 105
Aquaculture	300	372	408	562	647
Production totale	22 070	25 580	27 700	28 365	29 750

Source : DGRH, 2020

IX. L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT

9.1. L'industrie

Les entreprises industrielles comprennent les industries manufacturières, les industries extractives et les industries d'énergie. En 2020, l'indice de la production des industries extractives représentent 90,39% des entreprises industrielles enregistrées. Elles sont suivies des industries manufacturières (5,34%) et des industries d'énergie (4,25%).

En 2020, la ville de Ouagadougou enregistre le nombre d'entreprises créées le plus élevé du Burkina Faso avec 10 691 créations, soit un taux de 68,34%. La ville de Bobo-Dioulasso occupe la deuxième place avec 1 793 créations d'entreprises, soit 11,46%. Par contre les villes de Ziniaré et de Gaoua ont les plus faibles taux de création d'entreprises avec respectivement 128 (0,82%) et 130 (0,83%) entreprises créées.

Le nombre d'entreprises créées est passé de 13 137 en 2019 à 15 643 en 2020, d'où une variation haussière de 19,07%.

Le tableau ci-dessous fait la répartition des créations des entreprises enregistrées au CEFOR par localité.

Tableau 00. 64 : Répartition des créations des entreprises enregistrées au CEFOR par localité

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Banfora	NA	113	224	273	311
Bobo-Dioulasso	1 787	1 635	1 640	1 508	1 793
Dédougou	216	264	218	241	250
Dori	170	297	230	143	145
Fada N'Gourma	208	291	255	247	235
Gaoua	185	244	171	131	130
Kaya	284	280	182	197	245
Koudougou	406	431	359	366	393
Manga	NA	NA	42	162	144
Ouagadougou	7 466	8 133	8 332	8 837	10 691
Ouahigouya	467	496	428	413	445
Tenkodogo	472	321	266	355	537
Ziniaré	NA	NA	08	117	128
Koupéla	NA	104	156	147	196

Ensemble	11 661	12 609	12 511	13 137	15 643

Source : DGESS/MICA-Annuaire Statistique, 2020.

L'analyse de la création des entreprises suivant les domaines d'activités fait la part belle aux entreprises commerciales qui suscitent beaucoup plus d'engouement au sein des porteurs d'initiative. En 2020, ce domaine d'activité a enregistré le plus grand nombre de création d'entreprises avec 7 676, soit 49,06% des entreprises créées dans l'ensemble des domaines d'activités. Il est suivi des entreprises de service avec un taux de 42,40 %. Les entreprises industrielles et d'artisanat enregistrent les plus faibles taux avec respectivement 1,98 % et 6,53%.

Tableau 00.65 : Répartition des créations des entreprises enregistrées au CEFORE par domaine d'activités

Année	2018	2019	2020
Commerce	6 221	6 362	7 676
Industrie	662	279	310
Service	5 257	5 427	6 634
Artisanat	371	1 069	1 023
Ensemble	12 511	13 137	15 643

Source : DGESS/MICA-Annuaire Statistique, 2019.

En 2020, on dénombrait 2 798 entreprises industrielles réparties par sous-secteur d'activité. Le sous-secteur bâtiments et travaux publics comptait le plus grand nombre d'entreprises industrielles (1748) avec un taux de 62,47%, suivie du sous-secteur agro-alimentaires (436) avec un taux de 15,58%. Le sous-secteur « industries des produits minéraux et industries métallurgiques de base » compte le plus petit nombre d'entreprises industrielles (2) avec un taux de 0,07%, précédé du sous-secteur industries chimiques (50) avec un taux de 1,79%.

Tableau 00. 66 : Répartition des entreprises industrielles par sous-secteur d'activité en 2020

Sous-secteur d'activité	2020	Taux %
Bâtiments travaux publics	1748	62,47
Industries agro-alimentaires	436	15,58
Industries chimiques	50	1,79%
Industries des produits minéraux et industries métallurgiques de base	2	0,07%
Industries de textile et du papier	168	6,00%
Industries bois des métaux et industries diverses	338	12,08%
Industries extractives	56	2,00%
Ensemble	2 798	100,00%

Source : Annuaire statistique 2020 du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

9.2. L'artisanat

L'artisanat constitue un secteur important dans la vie socio-économique du Burkina Faso. Troisième pourvoyeur d'emplois après le secteur de l'agriculture et de l'élevage et contribue pour 25% au PIB. On estime à 960 000 personnes qui exercent à titre principale ou secondaire une activité artisanale et les femmes sont majoritaires (politique sectorielle MICA 2011-2020).

Autrefois champ d'action des analphabètes et des ruraux, l'artisanat occupe aujourd'hui de nombreux burkinabè, même des diplômés. Il couvre neuf (09) corporations qui regroupent plus de 110 métiers. On note la corporation des métiers du bâtiment et de la terre, de la forge et assimilés, des services, de la maintenance et de la réparation, du textile et de l'habillement ; des cuirs et peaux, de l'alimentation et de l'hygiène ; des métaux précieux, du bois et de la paille, de l'artisanat d'art. Les activités artisanales sont diverses, mais le volet utilitaire est très dominant. Il s'agit entre autres de la vannerie, la maroquinerie, la broderie, le tissage, la teinture, la sculpture sur bois ou en bronze, la peinture et la bijouterie. La vitalité de ce secteur a permis la construction d'un centre d'activités, notamment le Village artisanal de Ouagadougou qui permet de conquérir les marchés sous régionaux et régionaux et même européen. Les difficultés d'accès au crédit, le manque de formation, les difficultés de promotion commerciale ainsi que l'insécurité sont les principaux facteurs qui entravent le développement du secteur de l'artisanat.

A titre indicatif, en 2020, on dénombre 18 entreprises artisanales réparties entre les 13 chefs-lieux de région du Burkina Faso. La ville de Ouagadougou compte le plus grand nombre d'entreprises artisanales (13) avec un taux de 72,22%, suivie de la ville de Tenkodogo (02) avec un taux de 11,11%. Les villes de Kaya, Koudougou et Manga dispose chacune d'une (01) entreprise artisanale. Les autres villes ne disposent aucune entreprise artisanale.

Tableau 00. 67 : Répartition des entreprises artisanales par chef-lieu de région de 2017 à 2020

Localité	2017	2018	2019	2020
Banfora	23	0	0	0
Bobo Dioulasso	15	3	1	0
Dédougou	3	2	0	0
Dori	3	0	0	0
Fada N'Gourma	12	3	0	0
Gaoua	0	0	0	0
Kaya	11	8	0	1
Koudougou	3	5	1	1
Manga	9	1	1	1
Ouagadougou	75	18	13	13
Ouahigouya	15	3	1	0
Tenkodogo	27	6	0	2
Ziniaré	4	5	0	0
TOTAL	200	54	17	18

Source : Annuaire statistique 2020 du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

9.3. Le commerce

L'activité de commerce est essentiellement alimentée par les échanges des produits agricoles, les produits de l'artisanat local, les importations de produits manufacturés, pétroliers, pharmaceutiques, des machines et les exportations de matières premières. De 2016 à 2019, le pays a enregistré un gain de part de marché au niveau régional qui passe de 3% à 3,9% et un accroissement du taux de couverture des importations par les exportations qui passe de 72,2% à 76,7%. Les services marchands se sont développés avec un taux de croissance de sa valeur ajoutée qui passe de 6,60% en 2015 à 7,27% en 2019. (PNDES II, 2020-2025). Parmi les unités commerciales, on distingue celles qui exercent dans le commerce de gros, de demi-gros, de détail et le petit commerce. Elles sont inégalement réparties sur l'ensemble du territoire national. Le tableau ci-dessous fait le point de cette répartition par région en 2018.

Tableau 00.68: Répartition spatiale des unités de commerce en 2018

Région	Répartition	Taux %
Centre-Ouest	601	1,15
Sud-Ouest	346	0,27
Centre	38 543	74
Boucle du Mouhoun	560	1,08
EST	540	1
Centre-Nord	667	1,25
Hauts-Bassins	6 995	13,5
Centre-Sud	357	0,7
Plateau Central	463	0,9
Cascades	751	1,5
Sahel	236	0,45
Centre-Est	1084	2
Nord	705	1,35
TOTAL	51 848	100

Source : INSD, annuaire statistique national, 2019

L'analyse de ce tableau montre clairement que la région du Centre regroupe la majorité des unités de commerce en 2018 avec 38 543 unités sur un total de 51 848, soit 74%. Ces unités commerciales

sont pour la plupart concentrées à Ouagadougou. La région du Centre est suivie respectivement des régions des Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso) (13,5%), du Centre-Est (Tenkodogo) (2%), des Cascades (Banfora) (1,5%) et du Nord (Ouahigouya) 1,35%. L'activité commerciale a connu une évolution dans ces différentes régions ces dernières années. Par contre, les régions du Sahel (0,45%), du Sud-Ouest (0,27%) et du Centre-Est (0,7%) enregistrent de faibles taux en matière de création ou d'implantation d'unités de commerce. Cette dernière situation pourrait s'expliquer d'une part, par les difficultés d'accès aux financements, au manque de formation, les difficultés à la promotion commerciale et d'autre part, au manque d'initiative des acteurs, au phénomène d'insécurité et du terrorisme exacerbé dans certaines localités.

XII. LE TOURISME

Le secteur du tourisme est l'un des secteurs pourvoyeurs d'emplois au Burkina Faso. Le tourisme impacte l'économie des pays d'accueil, car il engendre des revenus pour ceux-ci. De par ses retombées sur l'économie, les emplois qu'il crée de manière directe ou indirecte, le tourisme est considéré comme l'industrie du XXI^e siècle. En 2016, le Burkina Faso se classait au 5^e rang des pays les plus visités des 16 pays de l'Afrique de l'Ouest avec plus de 200 000 visiteurs en moyenne par an. Le secteur rapportait plus de 55 milliards de FCFA par an à l'économie nationale, sans compter le nombre d'emplois qu'il génère. Le Burkina Faso compte plus d'une soixantaine de sites touristiques et plus de 300 sites potentiellement aménageables répertoriés à travers les quatre zones du pays que sont l'Est, le Centre, le Nord et l'Ouest.

A ces atouts, si l'on ajoute les manifestations culturelles telles que la Semaine nationale de la culture (SNC), le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO), les Festivals de théâtres (FITMO, FITD, CITO, etc.), on peut être optimiste quant à l'avenir du tourisme dans le pays. La valorisation et la promotion des différents sites pouvaient permettre au Burkina Faso de se positionner définitivement dans le concert des grandes nations de tourisme.

Les actions menées dans ce secteur ont permis de faire évoluer le taux de progression des entreprises touristiques formelles de 5% en 2016 à 9,8% en 2019.

Toutefois, le climat d'insécurité véritablement observé à partir de 2016 au Burkina Faso, a affecté le secteur du tourisme en dépit des multiples efforts déployés par les autorités pour faire face à la situation. Ainsi, les nombreux sites touristiques dont regorge le pays, connaissent des difficultés de fréquentation. A titre indicatif, selon les conclusions d'une étude conduite par l'Observatoire national du tourisme burkinabé deux mois après le premier attentat enregistré par le pays, les recettes des hôtels, des cafés, des restaurants et des agences de voyage se sont drastiquement effondrées. Ainsi, le chiffre d'affaires des hôtels avait plongé d'un tiers, celui des cafés et restaurants de 42% et celui des agences de voyages de 56% selon la même source.

Cette situation non reluisante pour le secteur du tourisme est exacerbée par la dégradation de la situation sanitaire liée à la pandémie du corona virus. Cette vulnérabilité s'est accentuée avec le déficit d'infrastructures adaptées de promotion du tourisme (PNDES II 2021-2025).

Le tableau suivant donne la répartition des établissements touristique d'hébergement par région de 2015 à 2020.

Tableau 00. 69 : Nombre d'établissements touristique d'hébergement par région de 2015 à 2020

Région	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Boucle du Mouhoun	30	39	59	53	44	55
Cascades	22	44	42	46	■	43
Centre	139	195	222	188	240	240
Centre-Est	23	27	29		51	56
Centre-Nord	12	36	29	42	27	34
Centre-Ouest	25	49	50	■	103	125
Centre-Sud	18	24	24	31	39	43
Est	32	58	48	53	57	60
Hauts-Bassins	85	78	78	79	128	145
Nord	15	24	24	34	37	39
Plateau Central	12	15	15	19	28	30
Sahel	15	14	16	16	16	11
Sud-Ouest	24	30	57	43	60	62
Burkina Faso	452	633	693	728	871	943

Source : Observatoire national du Tourisme/ Ministère de la Culture et du Tourisme, Annuaire statistique national, 2020

L'analyse de ce tableau laisse apparaître que les établissements touristiques d'hébergement ont connu une évolution positive entre 2015 et 2020. De façon générale, leur nombre est passé de 452 en 2015 à 943 en 2020, soit une évolution de 491 points. Cependant, cette tendance laisse apparaître des disparités régionales dans la répartition spatiale de ces infrastructures. En effet, la région du centre enregistre plus d'établissements touristiques d'hébergement. De 139 établissements touristiques d'hébergements en 2015, elle est passée à 240 en 2020, soit 25,45% de l'ensemble des établissements touristiques d'hébergements du Burkina Faso. Elle est suivie des régions des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest avec respectivement 145 (15,37%) et 125 (13, 25%) établissements touristiques d'hébergements en 2020. Par contre les régions du Sahel, Centre-Nord enregistrent les plus faibles nombres d'établissements touristiques d'hébergements en 2020. Elles comptent respectivement 11 (1,16%) et 34 (3,60%). Cette situation pourrait s'expliquer par le fait des attaques terroristes dans ces régions qui ont entraîné la fermeture de certains établissements touristiques d'hébergements.

X. LES TELECOMMUNICATIONS

10.1. La valeur ajoutée du secteur des postes et télécommunications

La valeur ajoutée « des Postes et télécommunications au prix courant » est un indicateur économique qui mesure la valeur ou la richesse créée par le secteur des postes et télécommunications au cours d'une période donnée. Cette valeur était de 116,107 milliards de FCFA en 2011. Elle est passée à 249,341 milliards de FCFA en 2020 avec un taux d'accroissement moyen annuel de 8,9%. Bien qu'on constate une augmentation générale sur la période 2011-2020, on enregistre tout de même une baisse de 12,430 milliards de FCFA entre 2017 et 2018. Elle a connu une hausse de 14% entre 2019 et 2020.

En rapportant la valeur ajoutée des « Postes et télécommunications » au PIB du Burkina Faso sur la période 2016-2020, on constate qu'elle a contribué en moyenne à hauteur de 2,80%, ce qui témoigne le dynamisme du secteur. Entre 2011 et 2017, cette contribution s'est accrue de 35% avec un taux d'accroissement moyen annuel de 5,1%. Cette légère croissance est due à une stagnation de la part contributive entre 2015 et 2017. Par la suite, c'est-à-dire à partir de 2017, elle décroît pour atteindre 2,5% en 2020.

Tableau 00. 70 : Evolution de la contribution au PIB du secteur des postes et des télécommunications

Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur ajoutée des Postes et télécommunications prix courant (en millions de F CFA)	116 107	145 568	160 388	172 485	189 793
Contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) en %	2,3	2,6	2,7	2,8	3,1

Source : Annuaire statistique MENPTD 2020.

Tableau 00.71 : (suite et fin) : Evolution de la contribution au PIB du secteur des postes et des télécommunications

Indicateurs	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur ajoutée des Postes et télécommunications prix courant (en millions de F CFA)	201 737,8	223 052,7	210 622,9	218 637	249 341
Contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) en %	3,1	3,1	2,7	2,6	2,5

Source : Annuaire statistique MENPTD 2020.

10.2. Les indicateurs de télécommunications de téléphonie fixe et mobile

Les télécommunications de façon générale ont connu un important développement au cours de ces dernières années. Le marché de la téléphonie fixe est fourni par l'opérateur MOOV AFRICA et on note une légère décroissance de l'activité. En effet, de 75 727 abonnés en 2016 le nombre d'abonnés de la téléphonie fixe est passé à 75 039 en 2020, soit une baisse de 0,91% sur la période. La même tendance baissière est constatée au niveau du chiffre d'affaires de l'entreprise qui de 28,5 milliards de FCFA est passé à 28,06 milliards de FCFA sur la période, soit une légère baisse de 1,54%.

Le tableau suivant indique l'évolution des indicateurs de télécommunications de téléphonie fixe de 2016 à 2020.

Tableau 00. 72 : Evolution des indicateurs de télécommunications de téléphonie fixe de 2016 à 2020

Indicateur	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'opérateurs	1	1	1	1	1
Nombre d'abonnements	75 727	76 000	76 760	75 291	75 039
Nombre de lignes de téléphonies fixes (MOOV Africa)	132 909	133 210	133 415	132 777	131 154
Chiffre d'affaires (en milliards FCFA)	28,5	31,3	35,6	27,3	28,06

Source : Annuaire statistique MENPTD 2020

Le réseau mobile est fourni par trois (03) opérateurs que sont MOOV AFRICA, ORANGE BURKINA et TELECEL Faso. Ces trois sociétés comptaient 15 404 040 abonnés en 2016 contre 22 117 218 abonnés en 2020, soit une hausse de 43,6 %. Leurs chiffres d'affaires sont passés également de 297,8 milliards FCFA en 2016 à 355,55 milliards FCFA en 2020, soit une hausse de 0,40 %. On dénombre aussi des fournisseurs d'accès internet notamment ZCP, CFAO Technologie, SOFTNET, Alink Telecom, FASONET, NET ACCESS, RIVER TELECOM, E PROCESS.

Concernant la couverture de la population en réseau mobile 2G, 3G et 4G, le taux de couverture par technologie est respectivement de 92,4%, 50,4% et 31,1% en 2020. A la même date, le taux de couverture du territoire en réseau mobile 2G, 3G et 4G est respectivement de 81,0%, 28,3% et 11,9%.

Tableau 00. 73 : Indicateurs de télécommunications de la téléphonie mobile

Indicateur	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'opérateurs	3	3	3	3	3
Nombre abonnements	15 404 040	17 946 375	19 339 109	20 364 508	22 117 218
Chiffre d'affaires (en milliards FCFA)	297,8	318,8	330,8	344,3	355,55

Source : Annuaire statistique MENPTD 2020.

13.3. Couverture postale

La POSTE BF comptait 110 agences en 2016. Elle est passée à 117 agences en 2020 soit une croissance globale de 6,36%. En terme de couverture géographique des agences de la POSTE BF de l'année 2020, le taux de couverture nationale est de 33,3%. On constate que toutes les communes urbaines sont dotées d'au moins d'une agence de la POSTE BF. Par contre, les communes rurales sont faiblement dotées en agence, soit une couverture de 13,9%. En 2020, la région du Centre est la plus couverte en agence avec un taux de couverture de 342,9%. Elle est suivie par les régions du Centre-Est (43,3%) et des Cascades (35,3%). Les régions du Plateau Central, du Sahel et du Centre-Ouest sont les moins couvertes avec respectivement 20,0%, 19,2% et 18,4%.

Tableau 00. 74 : Taux de couverture des agences par commune et par région en 2020 (en pourcentage)

Régions	Taux de couverture par type de commune		Taux de couverture par région
	Urbaines	Rurales	
Centre Sud	100	12,5	26,3
Centre Ouest	100	8,8	18,4
Centre	100	50,0	342,9
Plateau Central	100	5,9	20,0
Sahel	100	4,5	19,2
Centre Nord	100	1,6	25,0
Cascades	100	21,4	35,3
Haut Bassins	100	16,7	24,2
Sud Ouest	100	12,5	25,0
Boucle Mouhoun	100	22,0	31,9
Nord	100	11,1	22,6
Centre Est	100	29,2	43,3
Est	100	13,6	29,6
Ensemble	100	13,9	33,3

Source : Annuaire statistique MENPTD 2020.

XI. LE TRANSPORT

De par sa position géographique, le Burkina Faso est un passage obligé pour certains pays sahéliens pour leur accès à la mer. Le pays a donc développé un réseau routier qui correspond à sa position de pays carrefour. Le réseau routier comprend les routes classées, les pistes rurales et la voirie urbaine. Le réseau classé compte 15 304 km dont 6 728 km de routes nationales, 3 550 km de routes régionales et 5 026 km de routes départementales.

Le tableau suivant montre le réseau routier classé du Burkina Faso par région en 2018.

Tableau 00. 75 : Réseau routier classé du Burkina Faso, par région en 2018 (en km)

Région	Routes nationales	Routes régionales	Routes départementales	Ensemble
Boucle du Mouhoun	666	638	781	2 085
Cascades	236	357	299	892
Centre	169	154	9	332
Centre-Est	594	139	178	911
Centre-Nord	477	271	367	1 115
Centre-Ouest	706	230	633	1 569
Centre-Sud	429	16	246	691
Est	965	384	518	1 867
Hauts-Bassins	657	541	313	1 511
Nord	397	154	581	1 132
Plateau Central	218	148	246	612
Sahel	723	242	524	1 489
Sud-Ouest	490	276	331	1 097
Burkina Faso	6 728	3 550	5 026	15 304

Source : DGESS du Ministère des Infrastructures, INSD, Annuaire statistique national 2018

Le parc automobile est vétuste. En 2018, il est constitué de plusieurs types d'automobiles dont l'âge moyen varie de 15 à 20 ans. Les véhicules de plus de 30 ans sont les plus nombreux, soient 102 427 contre 17.498 pour les véhicules de 0 à 5 ans. Cette tendance doit être renversée si l'on veut lutter contre la pollution atmosphérique. Le renouvellement du parc automobile national s'avère alors comme une nécessité. Pour ce faire, les mesures incitatives à l'importation des véhicules de moins de 10 ans s'imposent. Par ailleurs, les voitures particulières sont les plus nombreuses (260 707) contre 13 149 pour le transport en commun. La conséquence de cet état de fait est la densité du trafic routier surtout urbain avec ses lots d'embouteillage. De ce qui précède, des aménagements de routes et des voiries urbaines doivent être réalisés et des dispositions doivent être prises pour une fluidité de la circulation routière.

Le tableau suivant indique la répartition du parc automobile en 2018 par type et par tranche d'âges.

Tableau 00. 76 : Répartition du parc automobile en 2018 par type et par tranche d'âges

Type d'automobile	0 à 5	5 à 10	10 à 15	15 à 20	20 à 25	25 à 30	30 ans et plus	Total
Camion	858	1 128	985	2881	4 342	7915	16 580	34 689
Camionnette	4526	5 522	5583	6318	6 310	6718	10816	45 793
Remorque	22	19	26	35	28	26	208	364
Semi-remorque	1883	702	647	2557	3 339	3 858	8310	21 296
Tracteur agricole	130	5	2	1	2	5	22	167
Tracteur routier	1062	832	3932	6786	4 272	3 690	5611	26 185
Transport en commun	889	562	569	1252	2 092	3 495	4 290	13 149
Véhicule spécial	695	527	679	745	665	571	1 141	5 023
Voiture particulière	7412	19 465	39877	56738	40 355	41 621	55 239	260 707
Autre	21	4	20	58	44	32	210	389
Total par âge	17498	28 766	52320	77371	61 449	67 931	102 427	407 762

Source : Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM), annuaire statistique national 2019.

L'analyse du trafic ferroviaire en termes de voyageurs et de frets s'apprécie à travers les importations et les exportations entre le Burkina Faso et la Côte-d'Ivoire. En effet, il ressort une régression du nombre de voyageurs ferroviaire entre 2016 et 2019, soit 149 297 contre 106 475. Cela pourrait s'expliquer par le développement du trafic routier et aérien. En outre, on note de façon générale que le Burkina Faso importe plus de la Côte d'Ivoire qu'il en exporte. Cette importation est passée de 657 621 tonnes en 2016 à 660 700 en 2017, soit un accroissement de 3,08 points de pourcentage. Le tableau 77 ci-dessous en fait le point sur la période 2016-2019.

Tableau 00. 77 : Evolution du nombre de voyageurs et du fret ferroviaire (en tonnes) de 2016 à 2019

Intitulé	2016	2017	2018	2019
Nombre de voyageurs	149 297	130 264	118 076	106 475
Exportations Burkina Faso -Côte d'Ivoire	133 154	138 979	nd	nd
Importations Côte d'Ivoire -Burkina		660 700	nd	nd

	657 621			

Source : Société de Gestion du Patrimoine Ferroviaire du Burkina Faso (SOPAFER), SITARAIL, INSD, annuaire statistique national, 2019.

L'aéroport international de Ouagadougou, de par la position du Burkina Faso est une plaque tournante dans le trafic aérien de la sous-région. Il a enregistré entre 2016 et 2019 un nombre important de passagers passant respectivement de 533 650 à 617 343. Parmi ces passagers, on retrouve ceux qui partent, qui transitent et qui entrent dans le pays. Le tableau suivant montre l'évolution du trafic aérien de passagers de l'aéroport international de Ouagadougou de 2016 à 2019.

Tableau 00. 78 : Evolution du trafic aérien de passagers de l'aéroport de Ouagadougou de 2016 à 2019

Trafic aérien de passagers	2016	2017	2018	2019
Nombre de passagers au départ	222 818	245 458	242 283	273 142
Nombre de passagers en transit direct	88 884	70 393	90 129	90 129
Nombre de passagers à l'arrivée	221 948	234 528	230 618	254 072
Total	533 650	550 379	563030	617 343

Source : Agence Nationale de l'Aviation Civile, annuaire statistique national, 2019

XII. URBANISATION, CADRE DE VIE ET ENERGIE

12.1. Urbanisation

Les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2019 (RGPH, 2019) indiquent que 26,14% de la population, soit, 5 360 112 habitants vivent en ville et que près de la moitié (45,06%) des citoyens vivent à Ouagadougou.

Selon le sexe, on dénombre respectivement 48,77% et 51,23% d'hommes et de femmes vivant en milieu urbain. Cette population urbaine est inégalement répartie selon les villes.

Ainsi, sur les 49 villes que compte le Burkina Faso, les 10 premières villes les plus peuplées regroupent 4 164 871 habitants, soit 77,71 % de la population urbaine. Le niveau d'urbanisation des régions est également très varié. En effet, la région du Centre affiche le plus fort taux d'urbanisation (79,7%), soit 2 415 266 habitants. Elle est suivie de loin par la région des Hauts-Bassins qui compte 904 920 citoyens, soit 45,8% de sa population totale. Les régions les moins urbanisées sont la Boucle du Mouhoun (9,6%), le Plateau Central (9,6%) et l'Est (7,1%).

Sont considérés comme communes urbaines, les 45 chefs-lieux de provinces et 4 autres villes moyennes que sont : Bittou, Niangoloko, Garango et Pouytenga.

Tableau 00. 79 : Taux d'urbanisation des villes en 2019

Ville	Homme	Femme	Ensemble	% par rapport à la population urbaine	Ville	Homme	Femme	Ensemble	% par rapport à la population urbaine
Ouagadougou	1 183 557	1 231 709	2 415 266	45,1	Niangoloko	16 254	17 038	33 292	0,6
Bobo Dioulasso	440 380	464 540	904 920	16,9	Nouna	16 393	16 035	32 428	0,6
Koudougou	78 549	81 690	160 239	3	Bittou	15 344	15 866	31 210	0,6
Ouahigouya	61 451	63 136	124 587	2,3	Kombissiri	13 572	15 045	28 617	0,5
Kaya	58 797	63 173	121 970	2,3	Manga	13 775	14 840	28 615	0,5
Banfora	56 875	60 577	117 452	2,2	Pô	13 749	14 330	28 079	0,5
Pouytenga	45 921	50 548	96 469	1,8	Tougan	13 163	13 184	26 347	0,5
Houndé	42 900	44 251	87 151	1,6	Sapouy	12 866	13 479	26 345	0,5
Fada	35 949	37 251	73 200	1,4	Dano	12 644	13 278	25 922	0,5

Ville	Homme	Femme	Ensemble	% par rapport à la population urbaine	Ville	Homme	Femme	Ensemble	% par rapport à la population urbaine
N'gourma									
Dédougou	30 375	33 242	63 617	1,2	Diébougou	12 776	12 912	25 688	0,5
Tenkodogo	29 821	32 115	61 936	1,2	Boussé	11 597	13 425	25 022	0,5
Djibo	30 060	31 402	61 462	1,1	Solenzo	12 480	12 303	24 783	0,5
Kongoussi	26 013	27 614	53 627	1	Boulsa	11 288	12 912	24 200	0,5
Leo	24 978	26 765	51 743	1	Bogandé	10 520	10 923	21 443	0,4
Koupela	23 197	26 175	49 372	0,9	Boromo	10 116	10 077	20 193	0,4
Titao	23 421	24 820	48 241	0,9	Batié	9 183	8 814	17 997	0,3
Dori	23 185	23 327	46 512	0,9	Toma	7 745	8 106	15 851	0,3
Gaoua	21 793	23 491	45 284	0,8	Diapaga	7 923	7 592	15 515	0,3
Garango	17 756	22 648	40 404	0,8	Gayéri	7 814	7 356	15 170	0,3
Gourcy	18 765	21 376	40 141	0,7	Pama	6 689	6 890	13 579	0,3
Yako	18 251	20 428	38 679	0,7	Ouargaye	6 464	6 967	13 431	0,3
Zorgho	16 585	18 813	35 398	0,7	Sebba	5 831	5 467	11 298	0,2
Réo	16 053	17 841	33 894	0,6	Gorom-Gorom	5 225	4 527	9 752	0,2
Orodara	16 513	16 909	33 422	0,6	Sindou	3 386	3 667	7 053	0,1
Ziniaré	16 037	17 259	33 296	0,6	Total Général	2 613 979	2 746 133	5 360 112	100

Source : INSD/RGPH 2019

12.2. Cadre de vie

L'analyse de l'environnement urbain et du cadre de vie prend en compte les éléments essentiels suivants : l'architecture, l'habitat, les aménagements paysagers, l'assainissement, la qualité des infrastructures.

Sur le plan de l'aménagement de l'habitat, la pratique en cours est l'urbanisme opérationnel dont les lotissements constituent les principales opérations. Les opérations de lotissements ne garantissent pas la viabilisation des terrains. Elles consistent essentiellement au parcellement et quelquefois avec ouverture de voies. Ces opérations de lotissement ont favorisé une croissance non maîtrisée des agglomérations urbaines, avec un déploiement des habitats spontanés communément appelés « non lotis ». Cette situation pose de nombreux défis comme les difficultés de mobilité, l'évacuation des eaux de pluie, des eaux usées et excréta, les pollutions et nuisances.

Dans la plupart des grandes villes, les infrastructures socio-économiques sont insuffisantes et leur mise en place est indépendante des opérations d'aménagement. Les systèmes d'accès à l'énergie et à l'eau potable y sont relativement importants, et les modes d'éclairage traditionnels à l'huile ou au pétrole ont tendance à disparaître pour faire place à l'énergie solaire.

Le taux d'accès à l'eau potable au niveau national s'est progressivement amélioré, atteignant 76,2% en 2021. L'assainissement souffre encore de l'insuffisance des moyens des services publics, privés et associatifs, ainsi que du manque de moyens des populations en particulier périurbaines (zones non loties). En effet, le taux national d'accès à l'assainissement reste faible avec un rythme d'évolution timide. Ainsi, il est passé de 25,3% en 2020 à 26,7% en 2021. La quantité de déchets domestiques collectés dans les communes urbaines a atteint 472693,48 tonnes pour seulement 05 unités industrielles opérationnelles de traitement et de valorisation des déchets solides. Dans ces conditions, la rue reste toujours le principal mode d'évacuation des ordures ménagères comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau 00. 80 : Mode d'évacuation des ordures par les ménages selon le milieu de résidence (%)

	Dépotoir public	Enlèvement/ bac	Brûlage	Enfouissement	Rue/route/dépotoir spontané	Autres	Total
Urbain	10,5	22,7	8,0	8,0	28,7	0	100
Rural	2,0	0,4	1,5	1,5	63,9	0	100
National	4,5	6,9	3,4	3,4	53,7	0	100

Source : INSD, ASN 2019

Dans la plupart des grandes villes, les infrastructures socio-économiques sont insuffisantes et leur mise en place est indépendante des opérations d'aménagement. Les systèmes d'accès à l'énergie et à l'eau potable y sont relativement importants, et les modes d'éclairage traditionnels à l'huile ou au pétrole ont tendance à disparaître pour faire place à l'énergie solaire.

De 2018 à 2020, le taux d'accès à l'eau potable au niveau national s'est progressivement amélioré. Il est passé de 74% en 2018 à 75,4% en 2019 et 76,4 % en 2020. L'assainissement souffre encore de l'insuffisance des moyens des services publics, privés et associatifs, ainsi que le manque de moyens des populations en particulier périurbaines (zones non loties). En effet, le taux national d'assainissement reste faible avec un rythme d'évolution timide. Ainsi, il est passé de 22,6% en 2018 à 23,6% en 2019 et à 34% en 2020. Dans ces conditions, la rue reste toujours le principal mode d'évacuation des ordures ménagères comme l'indique le tableau ci-après.

Les matériaux du logement principal concernent ceux des murs, du toit et du sol du bâtiment principal du ménage. En 2018 au niveau national, les murs du bâtiment principal des ménages sont constitués de « Banco amélioré » ou « Semi dur » (34,5%), en « Ciment/Béton/Pierres » (32,8%) et en « Paille/Motte de terre » (24,5%). Les plus faiblement représentés sont les bâtiments principaux dont leur mur sont en matériaux de récupération (planches, tôles) et « Bac alu/ vitres » avec 0,1% chacun.

En 2018, la proportion des ménages dont le mur du bâtiment principal est en ciment/béton/pierre est élevée dans la région du Centre (80,3%) suivi des régions du Centre Es (46,9%) et des Hauts Bassins (45,5%). Dans l'ensemble des régions, les ménages ont leur bâtiment principal construits en « Banco amélioré/semi dur » avec la plus grande proportion dans la région du Plateau Central (63%) et la plus faible dans le Centre (14,2%).

Tableau 00. 81 : Répartition (en %) des ménages selon la nature des murs du bâtiment principal par région.

Région	Ciment /B éton/Pi err es	Briques cuites	Bac alu, vitres, etc.	Banco amélioré/ semi-dur	Matériaux de récupérat ion (planches , tôles)	Pierres simples Tradition nelles	Paille, motte de terre	Autre
Boucle du Mouhoun	19,4	2	0,4	48,3	0,2	2	27	0,6
Cascades	39,7	2	0,2	41,9	0,1	0,9	14,6	0,6
Centre	80,3	3,1	0	14,4	0,2	0	1,8	0,2
Centre-Est	46,9	12,8	0	22	0	0,1	17,1	1,1
Centre-Nord	8,3	3,2	0	49,2	0	2	36,8	0,4
Centre-Ouest	20,4	0,9	0,2	41,5	0	0,4	34,8	1,8
Centre-Sud	27,1	5,6	0,3	41,5	0,4	1	24	0,2
Est	7,9	3,7	0,2	39,5	0	0	48,5	0,2
Hauts-Bassins	45,5	0,3	0	26,3	0	9	12,3	6,6
Nord	9,5	0,1	0	32,2	0,4	0,8	56,7	0,2
Plateau Central	15,7	4,2	0,1	63	0	0	13,3	3,7
Sahel	6,9	18,9	0	38,4	0,3	0	35,2	0,4
Sud-Ouest	18,7	1,2	0	39,3	0,1	3,6	21,7	15,4
Burkina Faso	32,8	4,3	0,1	34,5	0,1	1,6	24,5	2,0

Source: EHCVM 2018

L'embellissement et les aménagements paysagers inexistants en zone rurale se développent dans les grands centres urbains. On y assiste à l'aménagement d'espaces verts et à la réalisation de plantations d'alignement. Ainsi, selon l'Annuaire statistique de 2020, sur un total de 2403 espaces verts existants, 95 ont été créés ou aménagés dans les différentes provinces du pays et 728 restent occupés selon la DGESE/Environnement. La longueur des plantations d'alignement réalisées au cours de la même période est de 469 kilomètres.

12.3. Energie

La production nationale d'électricité au Burkina Faso est de 708 GWh en 2020 alors qu'en 2019 elle était de 932,20 GWh. Cette production est dominée par la production thermique avec plus de la moitié de la production (402,5 GWh). Le tableau ci-dessous fait le point de la production.

Tableau 00. 82 : Production nationale d'électricité (en GWh)

Origine de la production	2016	2017	2018	2019	2020
Thermique	833,7	957,9	875,2	588,1	402,5
Hydroélectrique	139,5	127,9	91,4	105,3	112,4
Coopérative d'électricité	95,2	28	32	30,4	5
Photovoltaïque	0	9,5	54,1	58,8	62,4
Thermique privée (Faso-Biogaz, AGGREKO)	-	0,8	0,1	149,6	125,7
Production nationale	1 068,4	1 124,1	1 052,8	932,20	708,0

Source : (SONABEL/ ABER) annuaire statistique 2020 du ministère des mines

Le Burkina Faso a principalement trois (03) pays partenaires pour l'importation de l'électricité. En 2020, le Ghana a importé au Burkina Faso 990,5 GWh suivi de la Côte d'Ivoire avec 488,9 GWh et le Togo avec 6,4 GWh. Le Burkina Faso a importé pour l'année 2020 dans ces trois (03) pays 1485,8 GWh au total. En 2019, elle était de 1087,3 GWh avec toujours le Ghana en tête.

Tableau 00. 83 : Importations annuelles d'électricité selon le pays partenaire (en GWh)

Pays partenaires	2016	2017	2018	2019	2020
Cote d'Ivoire	570,8	583,3	560,9	505,5	488,9
Ghana	55,3	57,5	271,3	576,4	990,5
Togo	3,6	4,6	5,2	5,4	6,4
Total	629,7	645,4	837,4	1087,3	1485,8

Source : SONABEL, Annuaire statistique 2020 du ministère des mines

La part de l'énergie renouvelable au Burkina Faso pour l'année 2020 est de 24,7% par rapport aux types d'énergie.

La quantité d'hydrocarbures vendue par produit (Super 91, Gasoil, Pétrole, ...) est de 1 543 100 m3 pour l'année 2020. Pour ce qui est du Gaz Butane, la quantité vendue est de 212 800 m3 pour la même année.

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

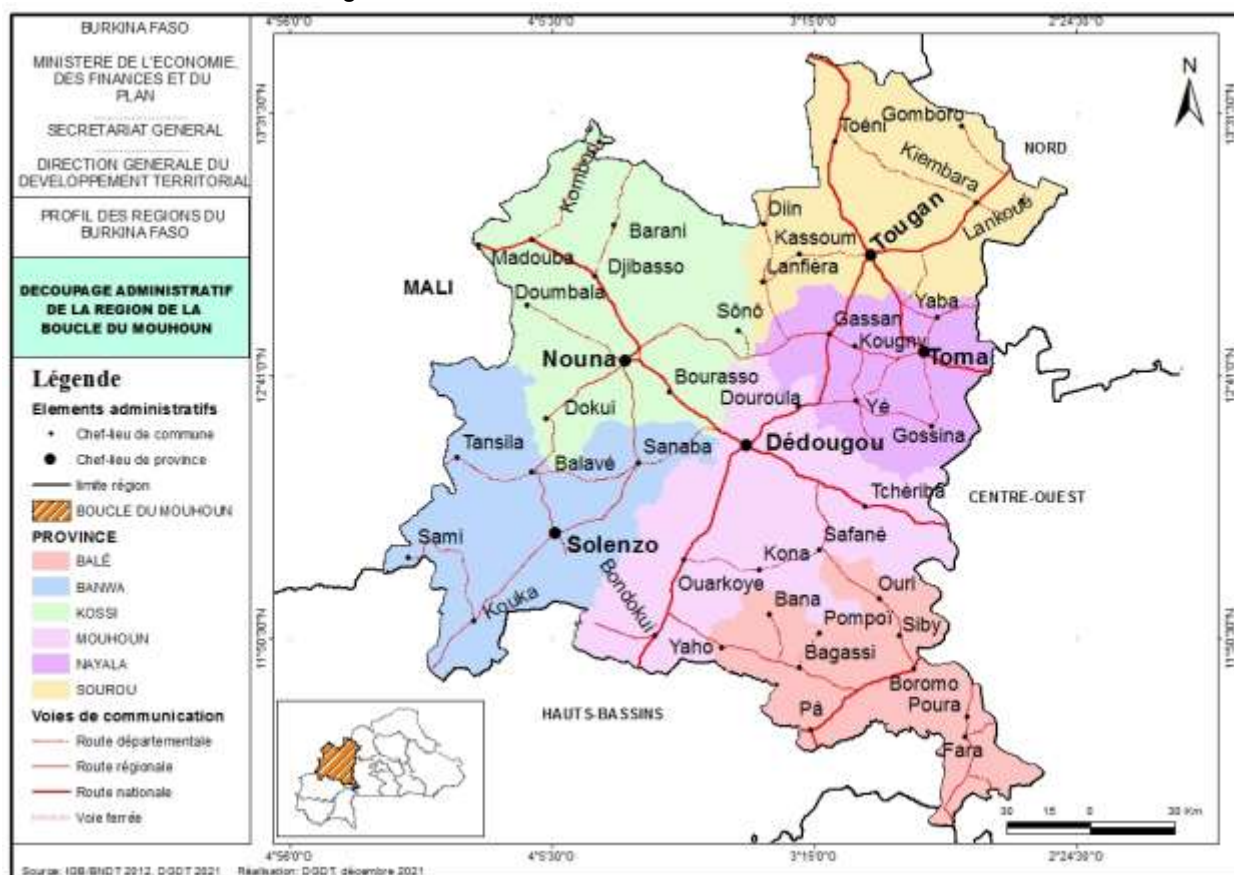
I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

Située au Nord-Ouest du Burkina Faso, longitude 12°30 nord et latitude 3°30 ouest, la région de la Boucle du Mouhoun a une superficie totale de 34 145 km², soit 12% du territoire national. La population de la région est estimée en 2019 à 1 901 269 habitants (9.26% de la population du Burkina Faso), soit une densité de 55,38 habitants au Km². La région comprend six (6) provinces que sont : les Balé, les Banwa, la Kossi, le Mouhoun, le Nayala et le Sourou. Le chef-lieu de la région est Dédougou situé à 230 km de la capitale Ouagadougou.

La région de la Boucle du Mouhoun est limitée : au nord par la région du Nord et la République du Mali ; au Sud par la région du Sud-ouest et celle des Hauts Bassins, à l'Est par la région du Centre Ouest et à l'Ouest par la République du Mali.

Carte 03: Localisation de la région de la Boucle du Mouhoun



1.2. Organisation administrative

La région de la Boucle du Mouhoun comprend 47 communes dont 41 rurales et 6 urbaines. L'ensemble de ces communes était composé de 972 villages en 2016. En 2019, on dénombre 1020 villages, soit une création de 48 villages administratifs en 4 ans. Les six (06) villes de la région (chefs-lieux de provinces) sont divisées en secteurs (37 au total).

La province de la Kossi, avec une superficie de 7382 km² (21,62% de la superficie régionale) est la province la plus vaste de la région suivie de la province du Mouhoun avec une superficie de 6683 km². La province la plus petite en termes de superficie est celle du Nayala avec 3812 km² (11,16% de la superficie régionale). La commune la plus vaste est celle de Barani avec 1913 km² dans la province de la Kossi et suivie de la commune de Tougan avec 1742,6 km².

Tableau 01. 01: Superficies et distances entre les communes au chef-lieu de région

Provinces	Communes	Superficies (Km²)		Type de commune	Nbre de villages	Nbre de secteurs	Distance au chef lieu de la région
		Valeur absolue	% /Région				
BALE	Bagassi	615,53	1,8	Rurale	27		155
	Bana	157,87	0,46	Rurale	10		65
	Boromo	1 001,074	2,93	Urbaine	8	4	110
	Fara	751,12	2,2	Rurale	25		165
	Oury	701,75	2,06	Rurale	19		85
	Pâ	412,01	1,21	Rurale	8	3	155
	Pompoui	239,61	0,7	Rurale	11		170
	Poura	77,42	0,23	Rurale	8		155
	Siby	205,99	0,6	Rurale	8		95
	Yaho	420,23	1,23	Rurale	10		185
	Total Balé	4 583	13,42		134	4	
BANWA	Balavé	502,744	1,47	Rurale	8		115
	Kouka	802,793	2,35	Rurale	17		140
	Sami	634,935	1,86	Rurale	9		240
	Sanaba	973,432	2,85	Rurale	20		55
	Solenzo	2049,699	6	Urbaine	30	4	90
	Tansila	941,802	2,76	Rurale	30		145
	Total Banwa	5 905	17,29		114	4	
KOSSI	Barani	1 913,19	5,6	Rurale	42		120
	Bomborokuy	470,003	1,38	Rurale	16		100
	Bourasso	584,436	1,71	Rurale	15		35
	Djibasso	874,031	2,56	Rurale	49		125
	Dokui	778,486	2,28	Rurale	25		100
	Doumbala	457,109	1,34	Rurale	36		105
	Kombori	183,172	0,54	Rurale	17		155
	Madouba	129,238	0,38	Rurale	8		150
	Nouna	1554,436	4,55	Urbaine	59	7	60
	Sono	438,039	1,28	Rurale	9		55
	Total Kossi	7 382	21,62		276	7	
MOUHOUN	Bondokuy	1 033,579	3,03	Rurale	29		55
	Dédougou	1 340,399	3,93	Urbaine	37	6	0
	Douroula	435,993	1,28	Rurale	12		25
	Kona	605,175	1,77	Rurale	17		80
	Ouarkoye	1 000,204	2,93	Rurale	24		50
	Safané	1 011,844	2,96	Rurale	40		55
	Tchériba	1 255,714	3,68	Rurale	28		50

Provinces	Communes	Superficies (Km ²)		Type de commune	Nbre de villages	Nbre de secteurs	Distance au chef lieu de la région
		Valeur absolue	% /Région				
	Total Mouhoun	6 683	19,57		187	6	
NAYALA	Gassan	1 086,18	3,18	Rurale	25		55
	Gossina	435,626	1,28	Rurale	16		77
	Kougny	316,358	0,93	Rurale	10		70
	Toma	445,065	1,3	Urbaine	16	7	90
	Yaba	762,471	2,23	Rurale	22		105
	Yé	765,94	2,24	Rurale	20		50
	Total Nayala	3 812	11,16		109	7	
SOUROU	Di	292,692	0,86	Rurale	17		135
	Gomboro	452,524	1,33	Rurale	10		157,5
	Kassoum	623,164	1,83	Rurale	35		115
	Kiembara	718,042	2,1	Rurale	14		140
	Lanfiéra	269,766	0,79	Rurale	12		150
	Lankoué	340,425	1	Rurale	7		150
	Toéni	1 340,30	3,93	Rurale	24		150
	Tougan	1 742,60	5,1	Urbaine	33	7	90
	Total Sourou	5 780	16,93		152	7	
REGION	Total Région	34 145	100		972	35	

Sources : DREP/BMH, IGB (base de données topographiques,) 2021

II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Le relief

La région de la Boucle du Mouhoun est peu accidentée. Le relief est assez monotone même si par endroits, cette monotonie est interrompue par des affleurements de grès parfois fortement escarpés (sud du Mouhoun, nord-est des Balé et le centre des Banwa). Ces collines constituent ce qu'on appelle les hauts ensembles et leur altitude varie généralement entre 340 et 458 m. Le pic de Konkouliko (dans les Balé) est le plus haut sommet de la région et culmine à 621 m d'altitude.

Le haut glacis est constitué par les plateaux d'altitude moyenne de 300 à 340m, qui jouxtent les hauts ensembles.

Quant aux plaines, elles couvrent plus de 70% de la superficie régionale et correspondent à la partie inférieure du glacis.

L'altitude dans ces plaines est généralement inférieure à 300 m et atteint son plus bas niveau dans les zones d'inondation des cours d'eau.

2.2. Climat

La région de la Boucle du Mouhoun est située dans la zone soudano-sahélienne avec cependant trois (3) variantes qui sont :

- au nord, le secteur sub-sahélien avec une pluviométrie moyenne annuelle de 550 à 750 mm. ;
- au centre, le secteur nord-soudanien avec une pluviométrie moyenne annuelle de 700 à 900 mm. Il s'étend sur la partie sud de la province de la Kossi, sur toute la province du Nayala et les parties septentrionales des provinces du Mouhoun, et des Banwa ;

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

- au sud, le secteur sud-soudanien avec une pluviométrie moyenne annuelle de 1 000 à 1 100 mm qui couvre entièrement la province des Balé et la partie Sud des Banwa et du Mouhoun.

Ainsi, la région est soumise à deux saisons qui s'alternent au cours de l'année. Une longue saison sèche de 7 à 8 mois au Nord et une courte saison pluvieuse qui s'étale sur 4 à 5 mois dans le nord. Alors que dans le Sud la saison des pluies couvre environ 5 à 6 mois contre 6 à 7 mois de saison sèche. Les températures modérées varient entre 24 et 28°C. Les températures extrêmes de 18°C et 40°C ont été enregistrées respectivement en 2015 et 2016 et l'importance des ressources végétales de la région de la Boucle du Mouhoun permettent de classer la région parmi celles considérées comme ayant un couvert végétal acceptable.

Entre 2011 et 2020, une moyenne de 818,35 mm de pluie répartie sur 58,7 jours en moyenne a été enregistrée dans la région. La moyenne pluviométrique la plus élevée durant cette période est enregistrée dans la station pluviométrique de Solenzo (902,85 mm) dans la province des Banwa tandis que celle la plus faible est observée dans la station de Tougan (703,34 mm), dans la province du Sourou. Les tableaux ci-dessous montrent l'évolution de la pluviométrie et des températures extrêmes des cinq dernières années dans les différents postes pluviométriques de la région.

Tableau 01. 02: Evolution de la pluviométrie des dix dernières années selon la province

Stations		2016	2017	2018	2019	2020
Boromo	H ²	825	1038,2	596,2	1009	889 ,2
	NJ ³	78	89	43	73	58
Solenzo	H	989	1129,6	652,6	906,4	911,7
	NJ	64	84	43	66	71
Nouna	H	978	848	680	1136	871,6
	NJ	51	63	42	56	49
Dédougou	H	944	1021,2	572,4	969, 7	724,4
	NJ	76	87	44	74	55
Toma	H	1044	1058,6	475	1018	803,9
	NJ	57	64	40	57	50
Tougan	H	775	782	412,3	980,3	925,3
	NJ	58	54	44	57	55
Moyenne des stations	H	925,8	979,6	564,8	1003	854,3
	NJ	64	74	43	63,8	56,3

Source : DRASA/BMH, 2020

Tableau 01. 03: Températures extrêmes (en °C) dans les stations de la région

		2016	2017	2018	2019	2020
Station Dédougou	Température minimale	19	23	23	22,9	23,2
	Température maximale	40	36	36	35,9	35,6
Station Boromo	Température minimale	23	22	22	22,2	22,3
	Température maximale	36	36	36	35,5	35,6

Source : Météo DDG

² H = hauteur d'eau tombée

³ NJ = nombre de jours de pluie

2.3. Hydrographie

La région de la Boucle du Mouhoun est assez bien drainée avec un réseau hydrographique assez dense. L'ensemble de la région fait partie du Bassin versant du Mouhoun dont le principal tributaire actif est le fleuve Mouhoun qui est un cours d'eau permanent traversant la région sur 280km. La région est couverte par trois sous-bassins versants rattachés au Bassin du Mouhoun. L'ensemble du réseau s'organise en cinq sous bassins versants qui sont le Banifing, le Mouhoun inférieur, le Mouhoun supérieur, le Nakambé et le Sourou.

Autour du fleuve Mouhoun s'organisent des cours d'eau secondaires permanents comme le « Tuy » ou grand Balé, le Sourou et le Nayala. En plus du fleuve Mouhoun et de ses affluents, il existe d'autres cours d'eau permanents comme le Nawaka, le Tibouzou et non permanents comme la Kossi, le Koin, le Zouma.

2.4. Ressources en sols

Les sols de la région sont assez variés. Les principaux types de sol rencontrés sont : les sols minéraux bruts associés aux sols peu évolués, les sols peu évolués, les vertisols et les sols bruns eutrophes, les sols sodiques, les sols hydromorphes, les sols isohumiques et les sols sesquioxydes.

2.5. Ressources forestières et halieutiques

La région de la Boucle du Mouhoun enregistre des nuances du nord au sud sur le plan des formations végétales :

- au nord dans le secteur Sud sahélien, la végétation évolue de la steppe arbustive au Nord à la steppe arborée et à la savane au sud ;
- au centre, dans le secteur nord soudanien dominant les savanes arbustives à arborées, les formations mixtes des vallées associées aux cultures ;
- au sud, dans le secteur sud-soudanien, s'étend la savane arborée à boisée avec des forêts galeries le long des cours d'eau.

Ces formations végétales servent de gîte à une faune qui est assez riche et variée.

En matière de forêts, la région comptait en 2011, 13 forêts classées avec une superficie totale de départ de 296 918 ha. On note aussi la présence des forêts villageoises et des bois sacrés qui sont protégés par les populations locales.

Toutes ces forêts sont menacées par la coupe abusive du bois, les feux de brousse, le pâturage, le braconnage et toutes sortes de pressions anthropiques.

La région de la Boucle du Mouhoun dispose de deux (2) aires de protection de la faune. Il s'agit des aires des deux Balé d'une superficie de 57 000 ha et celle de Pâ qui a 11 000 ha comme superficie. Ces deux (2) aires de protection sont situées dans la province des Balé. La faune de la région est assez riche et variée. Elle est constituée en grande partie de petits gibiers (lièvres, antilopes de petite taille, rats, écureuils, tourterelles...).

Les grands gibiers rencontrés sont essentiellement quelques troupeaux d'hippopotames, des buffles, des éléphants (espèces intégralement protégées), des phacochères, des hyènes, des lions et des panthères.

Les aléas climatiques et les actions anthropiques diverses ont dégradé voire détruit l'habitat de la faune, l'exposant à l'assaut des braconniers et conduisant à la diminution et à la disparition de certaines espèces.

Les plans d'eau de la région constituent l'habitat des ressources halieutiques. Il n'existe pas de données précises sur le potentiel en ressources halieutiques de la région. Cependant, un rapprochement du lac Sourou avec d'autres cours d'eau (Niger, Sénégal) a permis d'estimer son potentiel entre 300 et 1000 tonnes selon l'importance de la crue.

2.6. Ressources minières

La Boucle du Mouhoun possède des formations géologiques favorables pour contenir des gisements miniers. On peut citer :

Le site d'or de Wona dans la commune de Bana qui s'étend dans les communes de Pompoï ; Safané et de Kona est un site minier à ciel ouvert. Il est en exploitation actuellement par la société ENDAVOUR MINING. Cette société l'a acquis avec la société SEMAFO qui est une société canadienne. SEMAFO a obtenu un permis d'exploitation dont les réserves exploitables sont estimées à 35 tonnes d'or. La poursuite des recherches sur ce site minier a montré une évolution des réserves qui seraient de 100 tonnes étalées sur un

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

périmètre de 90 km ; Le site d'or de Bagassi, un site industriel souterrain exploité par la société ROXGOLD. Cette mine est entièrement dans la commune de Bagassi. Il convient également de noter que de nombreux indices miniers sont signalés dans la région. Mais tous ces indices n'ont pas toujours fait l'objet d'études approfondies. Il s'agit principalement d'indices miniers relatifs au diamant dans le bassin versant du Mouhoun, au plomb (indice de plomb de Gan) au Nord-Est de Tougan dans la province du Sourou, à l'aluminium (bauxite) dans la province des Balé (indice de Fara : 300 000 tonnes) et à la tourbe dans la vallée du fleuve Sourou.

La région a bénéficié en 2020, 737 528 000 fcfa comme taxes superficielles par rapport à celle de 2016 qui était de 32 699 000. Cela démontre l'importance de la superficie exploitée dans cette région. Elle a également bénéficié du fond minier de développement local d'un montant de 7 413 709 000 fcfa.

L'exploitation artisanal d'or est également répandue dans cette région, on peut citer à cet effet : les sites artisanal d'or Kari, de Tchériba et de Labien dans le département de Tchériba, de Safané Yangasso, Bona , Tounou 1 et 2, Bara, et Kangoba.

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Evolution des effectifs de la population de la région

De 1 442 749 habitants en 2006, la population de la Boucle du Mouhoun est passée à 1 901 269 habitants en 2019, soit un taux de croissance annuel moyen de 2,15%. La population de la région en 2019 représente 9,27% de la population du Burkina Faso.

La répartition de cette population par province montre que la province du Mouhoun est en tête avec 391 561 habitants en 2019, soit 20,59% de la population régionale. Elle est suivie par la Kossi (18,78%), les Banwa (18,25%) et le Sourou (14,99%). La province la moins peuplée est le Nayala avec 11,74% de la population régionale.

Sur le plan communal, les cinq (05) communes les plus peuplées en 2019 étaient : Solenzo (158 763 hbts), Dédougou (123 973 hbts), Nouna (89 742 hbts), Tougan (89 181 hbts) et Kouka. (73 747 hbts) Celles les moins peuplées sont : Sono (10 115 hbts), Madouba (10 150 hbts), Gomboro (12 656 hbts), Sami (13 596 hbts), Kombori (15 118 hbts) et Pompoï (14 067 hbts).

En termes de densité, la région enregistre 56 habitants/km² en 2019 contre 42 habitants/km² en 2006. Les communes densément peuplées en 2019 sont Poura, Di, Bana, et Kouka. Celles qui ont une densité moindre sont Sami, Sono, Toeni et Bourasso.

La répartition de la population selon le sexe en 2019 montre une légère supériorité numérique des femmes par rapport aux hommes dans la région de la Boucle du Mouhoun (50,23 %). Cette situation est perceptible dans l'ensemble des provinces de la région et est plus marquée dans les Banwa qui dénombre 51,06% de femmes en 2019 à contrario dans la Kossi, on dénombre plus d'hommes que femmes.

Quelques données démographiques sur la population de la Boucle du Mouhoun sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 01. 04: Répartition de la population de 2006, 2019 et projection 2020 par province et commune

Entité territoriale	2006			2019						TAM A	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Feminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
BALE	4 583	213 423	47	61 685	297 468	148 040	149 428	99%	65	2,6 %	305 163
BAGASSI	616	33 309	54	9 674	42 424	20 937	21 487	97%	69	1,9 %	43 221
BANA	158	13 000	82	3 854	19 787	10 198	9 589	106%	125	3,3 %	20 437
BOROMO	1 001	29 849	30	8 551	40 229	20 056	20 173	99%	40	2,3 %	41 163
FARA	751	37 167	49	12 020	61 001	29 897	31 104	96%	81	3,9 %	63 371
OURY	702	26 805	38	7 212	35 964	18 238	17 726	103%	51	2,3 %	36 786
PA	412	19 755	48	5 512	27 011	13 052	13 959	94%	66	2,4 %	27 669

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Entité territoriale	2006			2019						TAM A	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Feminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
POMPOI	240	11 032	46	2 766	14 067	7 196	6 871	105%	59	1,9 %	14 332
POURA	77	12 026	155	3 898	19 056	9 433	9 623	98%	246	3,6 %	19 743
SIBY	206	14 047	68	3 861	18 559	9 427	9 132	103%	90	2,2 %	18 961
YAHOU	420	16 433	39	4 337	19 370	9 606	9 764	98%	46	1,3 %	19 617
BANWA	5 905	269 375	46	62 892	346 989	169 820	177 169	96%	59	2,0 %	353 813
BALAVE	503	16 200	32	4 347	24 103	11 943	12 160	98%	48	3,1 %	24 851
KOUKA	803	59 118	74	12 769	73 747	35 170	38 577	91%	92	1,7 %	75 012
SAMI	635	8 629	14	2 374	13 596	6 711	6 885	97%	21	3,6 %	14 080
SANABA	973	33 009	34	7 032	38 037	19 032	19 005	100%	39	1,1 %	38 454
SOLENGO	2 050	121 819	59	28 991	158 763	77 823	80 940	96%	77	2,1 %	162 031
TANSILA	942	30 600	32	7 379	38 743	19 141	19 602	98%	41	1,8 %	39 453
KOSSI	7 382	278 546	38	70 619	357 089	180 802	176 287	103%	48	1,9 %	363 978
BARANI	1 913	47 991	25	10 454	54 748	27 745	27 003	103%	29	1,0 %	55 306
BOMBOROKUY	470	14 465	31	3 875	19 904	10 051	9 853	102%	42	2,5 %	20 399
BOURASSO	584	11 746	20	3 807	20 115	10 117	9 998	101%	34	4,2 %	20 965
DJIBASSO	874	52 157	60	13 230	63 283	31 919	31 364	102%	72	1,5 %	64 231
DOKUY	778	27 760	36	7 727	40 588	20 601	19 987	103%	52	3,0 %	41 792
DOUMBALA	457	27 353	60	6 704	33 326	16 620	16 706	99%	73	1,5 %	33 836
KOMBORI	183	10 155	55	2 503	15 118	7 328	7 790	94%	83	3,1 %	15 588
MADOUBA	129	6 596	51	1 901	10 150	5 099	5 051	101%	79	3,4 %	10 492
NOUNA	1 554	73 006	47	18 478	89 742	45 804	43 938	104%	58	1,6 %	91 178
SONO	438	7 317	17	1 940	10 115	5 518	4 597	120%	23	2,5 %	10 370
MOUHOUN	6 683	297 350	44	75 273	391 561	194 617	196 944	99%	59	2,1 %	399 939
BONDOKUY	1 034	50 527	49	11 405	62 214	30 919	31 295	99%	60	1,6 %	63 218
DEDOUGOU	1 340	86 965	65	25 752	123 973	60 577	63 396	96%	92	2,8 %	127 401
DOUROULA	436	12 804	29	3 087	18 418	9 344	9 074	103%	42	2,8 %	18 940
KONA	605	19 606	32	5 313	27 164	13 798	13 366	103%	45	2,5 %	27 854
OUARKOYE	1 000	38 830	39	8 535	44 616	21 839	22 777	96%	45	1,1 %	45 095
SAFANE	1 012	48 911	48	11 481	62 048	31 602	30 446	104%	61	1,8 %	63 194
TCHERIBA	1 256	39 707	32	9 700	53 128	26 538	26 590	100%	42	2,3 %	54 331
NAYALA	3 812	163 433	43	37 282	223 151	110 674	112 477	98%	59	2,4 %	228 562

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Entité territoriale	2006			2019						TAM A	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Feminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
GASSAN	1 086	32 397	30	8 028	44 139	22 498	21 641	104%	41	2,4 %	45 202
GOSSINA	436	18 442	42	3 641	26 241	12 606	13 635	92%	60	2,8 %	26 963
KOUGNY	316	15 949	50	3 684	22 323	11 416	10 907	105%	71	2,6 %	22 908
TOMA	445	29 451	66	7 133	39 109	19 310	19 799	98%	88	2,2 %	39 972
YABA	762	31 627	41	6 588	41 381	20 141	21 240	95%	54	2,1 %	42 246
YE	766	35 567	46	8 208	49 958	24 703	25 255	98%	65	2,6 %	51 281
SOUROU	5 780	220 622	38	51 306	285 011	142 230	142 781	100%	49	2,0 %	290 681
DI	293	23 863	82	7 096	38 087	19 498	18 589	105%	130	3,7 %	39 482
GOMBORO	453	13 770	30	2 207	12 656	6 097	6 559	93%	28	- 0,6 %	12 574
KASSOUM	623	20 973	34	4 677	25 694	13 129	12 565	104%	41	1,6 %	26 098
KIEMBARA	718	29 267	41	6 751	39 289	19 114	20 175	95%	55	2,3 %	40 189
LANFIERA	270	18 817	70	4 714	25 486	13 069	12 417	105%	94	2,4 %	26 088
LANKOUÉ	340	16 141	47	3 384	21 910	10 569	11 341	93%	64	2,4 %	22 431
TOENI	1 340	30 202	23	6 184	32 708	16 432	16 276	101%	24	0,6 %	32 909
TOUGAN	1 743	67 589	39	16 293	89 181	44 322	44 859	99%	51	2,2 %	91 103
REGION	34 144	1 442 749	42	359 057	1 901 269	946 183	955 086	99%	56	2,1 %	1 942 062

Source : INSD RGPH 2006 et 2019

La répartition de la population de la Boucle du Mouhoun selon le sexe et par tranche d'âge montre que la population régionale de moins de 15 ans représente 47,8% et celle de plus de 65 ans représente 1,83%. La population de moins de 35 ans représente 79,63 % de la population. Celle de 15 à 35 ans constitue la tranche jeunes actives et représente 31,8%. La tranche active de la population (15 à 65 ans) représente 48,1% de la population totale.

Tableau 01. 05: Répartition de la population selon le sexe et par tranche d'âge

Ages	Masculin	Féminin	Ensemble	
			Effectif	Part %
0-4	177 581	169 093	346 603	18,23
05-09	156 993	144 073	300 964	15,83
10-14	138 825	122 455	261 154	13,74
15-19	118 033	94 871	212 731	11,19
20-24	85 447	80 764	166 172	8,74
25-29	58 162	64 728	122 932	6,47
30-34	43 346	59 934	103 395	5,44
35-39	34 456	49 606	84 167	4,43
40-44	31 628	42 821	74 527	3,92
45-49	25 027	31 534	56 606	2,98
50-54	25 027	31 534	56 606	2,98
55-59	16 129	20 951	37 113	1,95
60-64	13 284	17 025	30 334	1,60
65-69	9 792	11 325	21 128	1,11
70-74	7 770	9 047	16 825	0,88
75-79	4 592	5 039	9 634	0,51
80 et +	4 080	4 165	8 245	0,43
Total	946 183	955 086	1 901 269	100,00

Source : INSD-Résultats RGPH 2019

3.2. Evolution des naissances et décès enregistrés

Les naissances enregistrées se présentent en 2018 à 19 701 et en 2020 à 34 812 naissances. Les provinces ayant enregistré plus de naissance en 2020 sont par ordre d'importance les Banwa, le Mouhoun, la Kossi, les Balé le, Sourou et le Nayala.

S'agissant des décès enregistrés, ils sont moins déclarés dans la région. Le nombre de décès enregistrés dans les 47 communes concernées est passé de 471 en 2009 à 504 en 2012 puis à 421 en 2013. En 2020, la situation d'enregistrement est en hausse par rapport aux années précédentes. En effet 300 cas de décès ont été enregistré en 2020.

Tableau 01. 06: Evolution des naissances et décès enregistrés de 2018 à 2019

	Naissances			Décès		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Balé	4719	3045	5 914	28	30	38
Banwa	3084	5372	9 078	14	37	28
Kossi	3711	5836	6 350	24	55	25
Mouhoun	3667	4924	7 967	57	46	144
Nayala	1090	629	1 397	19	7	16
Sourou	3430	3759	4 106	56	23	49
BMH	19701	23565	34 812	198	198	300

Source : annuaire statistique INSD 2020

Tableau 01. 07: Evolution des mariages enregistrés de 2018 à 2020

	2018	2019	2020
Balé	24	22	79
Banwa	13	38	38
Kossi	26	71	51
Mouhoun	55	96	148
Nayala	6	0	12
Sourou	14	18	23
BMH	138	245	381

Source : annuaire statistique INSD 2020

1.1.1. Situation des Personnes Déplacées Internes

Le Burkina Faso est confronté depuis 2015 à un grave problème de sécurité, de paix et de cohésion sociale qui se manifeste par des attaques terroristes, des conflits communautaires ayant fait des milliers de victimes (des décès, des blessés, des victimes de dégâts de biens matériels, des Personnes Déplacées Internes/PDIs...) C'est ainsi que certaines communes de la région de la Boucle du Mouhoun enregistrent depuis 2019 un afflux de PDI qui présentent d'énormes besoins de protection (sécurité, vivres, santé, abris, éducation, documentation). En ce qui concerne l'enregistrement des PDIs, il se fait d'une part dans les

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

registres de la DPGSNFAH et les services sociaux communaux et d'autre part sur les lieux d'habitation des PDIs via l'enregistrement digital.

A la date du 31 mars 2021, malgré les difficultés liées à l'enregistrement des PDIs, les données du CONASUR indiquent quarante-quatre mille neuf cent treize (44 913) Personnes Déplacées Internes dans la région de la Boucle du Mouhoun.

Parmi ces PDIs ont dénombré 9 308 hommes ; 10015 femmes et 25590 enfants selon la stratégie d'accueil des PDIs dans région est la famille hôte. Cette stratégie signifie que les personnes déplacées s'installent par affinité, en s'adossant sur des familles appelées Familles hôtes (FH). Parmi elles, certaines vivent dans des maisons en location généralement dans les zones non loties. Toujours est-il qu'il n'y a pas de sites d'accueil des PDIs dans la province du Mouhoun.

Hors de leur localité d'origine les Personnes Déplacées Internes, totalement démunies, vivent dans des conditions extrêmement difficiles (sans abri ; difficultés alimentaires, de prise en charge sanitaire ; chocs psychologiques...) avec des besoins énormes sur le plan financier, en Articles Ménagers Essentiels, en sécurité, etc.

Tableau 01. 08: Situation des personnes déplacées internes au 31 mars 2021

Provinces	Communes	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 5 ans	Enfants de plus de 5 ans	Total Enfants	Nombre total de PDI
Bale	Boromo	198	243	225	380	605	1 046
	Fara	715	770	1 245	847	2 092	3 577
	Pa	32	63	32	125	157	252
	Poura	251	270	243	394	637	1 158
	Siby	976	1 036	1 623	1 163	2 786	4 798
Banwa	Balave	12	21	16	50	66	99
	Kouka	72	83	64	141	205	360
	Sanaba	64	59	35	114	149	272
	Solenzo	247	416	347	680	1 027	1 690
	Tansila	4	3	1	1	2	9
Kossi	Barani	194	216	190	394	584	994
	Bomborokuy	1 242	1 492	1 342	2 420	3 762	6 496
	Bourasso	15	14	13	25	38	67
	Djibasso	903	1 066	961	1 861	2 822	4 791
	Dokuy	2	1	2	4	6	9
	Kombori	190	204	144	273	417	811
	Madouba	7	8	9	30	39	54
	Nouna	1 345	1 508	1 363	2 471	3 834	6 687
	Sono	3	1	1	3	4	8
Mouhoun	Dedougou	173	209	174	385	559	941
	Kona	7	10	9	20	29	46
	Ouarkoye	29	32	32	78	110	171
	Safane	5	5	5	7	12	22
	Gassan	14	11	9	30	39	64
Nayala	Gossina	4	-	2	5	7	11
	Kougny	3	6	-	-	-	9
	Toma	18	22	17	31	48	88
	Yaba	46	52	44	64	108	206
	Ye	5	5	5	11	16	26
	Di	413	444	406	920	1 326	2 183
Sourou	Kiembara	112	96	55	444	499	707
	Lanfiera	6	7	12	20	32	45
	Lankoue	35	45	14	54	68	148
	Tougan	1 966	1 597	618	2 887	3 505	7 068
	Ensemble	9 308	10 015	9 258	16 332	25 590	44 913

Source : CONASUR, mars 2021

1.1.2. Langues

Selon le RGPH, 2019, les principales langues parlées dans la Boucle du Mouhoun sont par ordre d'importance le Mooré (28,1%), le Dafing (15,3%), le Bwamu (14,8%), le San (14,2%), le Dioula (8,5%), le Fulfuldé (6,4%) et le Bobo (3,5%). Ces langues représentent près de 90,8% de l'ensemble des langues parlées dans la région. Elles varient d'une province à une autre.

II. EDUCATION ET FORMATION

2.1. L'éducation préscolaire

En 2019/2020, on dénombre 43 structures d'éducation préscolaire avec 95 salles d'activités dans la région de la Boucle du Mouhoun.

L'effectif des auditeurs dans la région est de 3 351 dont 50,0% sont des filles. Le privé accueille 56,6% et le communautaire 10,0%.

Les disparités provinciales sont très perceptibles tant au niveau des infrastructures qu'au niveau des effectifs. En effet, la province du Mouhoun qui abrite le chef-lieu de la région, avec ses 18 structures, compte le plus grand nombre d'auditeurs soit 46% de l'effectif régional. La province des Banwa a le plus faible effectif soit 206 auditeurs.

Le taux de préscolarisation en 2019/2020 est de 2,0%. Ce taux est inférieur à celui du niveau national (6,0%). Selon le sexe, les filles ont un taux de préscolarisation égal à celui des garçons (1,6%).

Le taux de préscolarisation par province dans la région présente de fortes disparités. La province du Mouhoun a le plus fort taux (3,5%) et celle des Balé, le plus faible (0,7%).

Tableau 01. 09: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation préscolaire en 2019/2020

Provinces	NBRE DE STRUCTURES	NBRE DE SALLES EFFECTIF	TAUX DE PRESCO
BANWA	2	6	1,0
KOSSI	3	8	2,0
LES BALE	12	25	0,7
MOUHOUN	18	41	4,7
NAYALA	4	6	0,9
SOUROU	4	9	1,4
Total général	43	95	2,0

Source : DREPPNF, BMH, 2020

2.2. Education primaire

Au niveau de l'ordre d'enseignement primaire, la région dispose de 1 260 établissements dont 202 privés au cours de l'année scolaire 2019-2020. L'effectif total des élèves est de 293 821, soit 149 852 garçons et 143 969 filles.

Pour la même année de référence le ratio élèves/classe est de 52 pour le public et de 47 pour le privé. Quant au taux brut de scolarisation, il est de 78,4% soit 80,1% pour les garçons et 76,9% pour les filles.

En 2019-2020, la région de la Boucle du Mouhoun compte 7 632 enseignants dont 42% de femmes. Les enseignants qui exercent au privé représentent 12%. En analysant cette situation, il se dégage en termes d'atout, que l'effectif du personnel en classe est important. L'écart de ratio entre la scolarisation des garçons et celles des filles est faible.

En termes de difficultés, on pourrait citer les effectifs pléthoriques, l'insuffisance des établissements, l'existence des classes sous paillote, l'insuffisance du mobilier, l'absence de points d'eau, de clôture et d'électricité dans certaines écoles un phénomène important à relever et la fermeture des classes (191 écoles publiques et privées) du fait de l'insécurité. Spécifiquement les localités qui accueillent les élèves PDIs, sont confrontées à des problèmes de place dans les écoles. Il appartient à la région, en collaboration avec le ministère en charge de l'éducation de prendre des initiatives pour juguler tous ces maux.

En ce qui concerne la situation de la fréquentation scolaire, la région de la Boucle du Mouhoun compte à la rentrée scolaire 2019/2020 au primaire, 149 852 garçons et 143 969 filles (soit 49%). La répartition des élèves selon le statut de l'école montre que 88% des élèves fréquentent le public. L'analyse par province au niveau du public fait ressortir que la province qui enregistre le plus grand effectif est le Mouhoun (72 353). Le plus petit effectif est observé dans la province du Sourou (27 074).

A la session de 2020, le taux de succès au CEP est de 61,9% pour la région contre 66% pour le niveau national. La région a cette session est classée 9^e sur les 13 régions du Burkina Faso.

Tableau 01. 10: l'évolution des infrastructures et des effectifs du primaire de 2015/2016 à 2019/2020

Année s	écoles	salles de classes	classes sous paillote	Ecoles fermées	logements pour enseignants	point d'eau	latrines	classes multi grades	Ratio élèves/Class e	écoles bénéficiant de cantines
Public										
2016	1131	4944	427		2 164	564	876	167	49,8	801
2017	1158	5217	430		2 169	612	901	164	49,3	1114
2018	1185	5421	515		1 288	634	917	156	50,2	1017
2019	1203	5576	485	169 ⁴	2 247	712	946	137	50,6	1062
2020	1058	5010	417	184 ⁵	1 965	648	870	108	51,6	954
Privé										
2016	150	526	43			49	95	151	46,5	102
2017	182	617	65		34	55	113	198	45,7	141
2018	197	690	255			63	136	227	45,5	131
2019	235	798	250	7	49	87	156	258	45,2	133
2020	202	742	194	8	40	64	149	243	47,4	138

Source : DREPPNF, BMH, 2020

2.3. Education non formelle

Sur le ressort territorial de la boucle du Mouhoun, l'on dénombre 303 centres d'alphabétisation et d'éducation non formelle. Ceux-ci sont officiés par 42 opérateurs alpha avec comme potentiel d'apprenants 9 368 adultes/adolescents. Ces centres sont animés par 303 animateurs.

2.4. Enseignements post –primaire et secondaire

La situation de l'éducation post primaire et secondaire dans la région de la Boucle du Mouhoun se caractérise globalement par une offre du secteur public largement supérieure à celle du privé en termes d'infrastructures et d'effectifs. La situation du nombre d'infrastructures en 2019/2020 dans la région de la Boucle du Mouhoun fait état de 389 établissements répartis en 235 du post-primaire (171 CEG publics et 64 CEG privées) et 154 du secondaire (68 publics et 86 privées).

En termes de salles de classe, la région disposait en 2019/2020 de 1 568 salles de classes au public et de 828 salles de classes au privé.

Dans ces différentes salles de classe, 87 444 élèves y prennent cours. Parmi ces élèves 74,4% sont issue du public et 25,6% du privées.

S'agissant de la cantine scolaire seulement 25,70% des établissements possèdent une cantine scolaire ce qui représente 100 établissements. Ce faible taux de présence de la cantine scolaire pourrait expliquer d'une part les faibles taux des indicateurs de mesure de performance d'éducation et l'augmentation des taux d'abandons d'autre part.

Au cours de cette année scolaire, la région a enregistré un taux brut de scolarisation de 51,9 % pour les filles et de 41,7% pour les garçons. Le taux d'achèvement au post-primaire est de 38,4% pour les filles et de 30,9% pour les garçons.

⁴ Ecoles publique fermées au 19 décembre 2019

⁵ Ecoles fermées en décembre 2020

Tableau 01. 11: Situation des infrastructures scolaires de 2015/2016 à 2019/2020 au post-primaire et au secondaire

Années	Provinces	Post-primaire		secondaire		Nombre de salles de classes		Nombre d'établissements bénéficiant d'une cantine		Nombre de bibliothèques		Nombre de logements pour enseignant		Nombre de latrines		Nombre de points d'eau		Ratio élèves/classe	
		Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
2015/2016	Balé	32	5	14	9	261	76	22	1	19	3	36	4	46	14	14	4	57	42
	Banwa	21	5	6	4	163	71	16		5		21	2	27	9	9	1	64	38
	Kossi	33	5	4	4	181	61	16	2	9	3	26	1	37	8	11	1	54	46
	Mouhoun	41	17	8	14	246	180	17	6	13	9	19	10	49	29	21	8	58	39
	Nayala	31	5	7	5	205	58	17	1	13	1	23		38	10	9	1	57	48
	Sourou	38	6	8	5	229	56	14	1	4	1	29	2	46	11	11	1	56	46
	Total	196	43	47	41	1285	502	102	11	63	17	154	19	243	81	75	16	57	42
2016/2017	Balé	29	6	15	8	257	70	16	1	16	2	30	1	44	14	17	4	55	39
	Banwa	19	8	6	4	183	58	13		3	1	19	3	25	12	8	4	58	52
	Kossi	31	5	3	6	187	72	11	2	7	4	27		34	10	9	3	49	37
	Mouhoun	42	18	9	18	269	201	17	6	18	9	18	9	51	34	23	9	54	35
	Nayala	34	8	7	6	218	66	14	1	9	1	19	2	41	14	12	6	60	37
	Sourou	35	5	10	9	254	61	13	4	7	1	26	6	45	14	12	2	53	34
	Total	190	50	50	51	1368	528	84	14	60	18	139	21	240	98	81	28	55	38
2017/2018	Balé	29	5	15	16	297	111	12		13		26	2	34	20	23	7	53	33
	Banwa	20	7	6	6	214	64	9	1	1		17	1	20	13	11	5	53	49
	Kossi	28	7	5	5	193	75	10	2		4	27		19	11	12	4	53	37
	Mouhoun	40	19	10	25	305	248	14	7	7	5	18	11	37	36	24	10	52	33
	Nayala	39	10	7	7	260	73	12	1	7	1	20	2	36	13	18	6	59	36
	Sourou	33	5	12	11	284	74	16	2	2		25	2	29	16	14	7	53	30
	Total	189	53	55	70	1553	645	73	13	30	10	133	18	175	109	102	39	54	35
2018/2019	Balé	29	4	16	16	322	124	12		19	2	28	1	41	20	28	7	48	26
	Banwa	22	10	6	8	207	97	11		5	1	16	3	24	14	11	8	50	36
	Kossi	32	11	6	9	216	107	13	4	6	4	27	1	24	18	17	5	49	28
	Mouhoun	41	17	12	28	322	258	15	9	15	8	18	16	41	39	33	13	48	31
	Nayala	38	10	8	10	263	95	14	2	7	1	21	7	37	18	22	12	54	33
	Sourou	34	6	13	13	285	100	18	3	5	1	24	2	32	19	16	7	47	25
	Total	196	58	61	84	1615	781	83	18	57	17	134	30	199	128	127	52	49	30
2019/2020	Balé	30	2	16	18	348	136	13		24	4	37	2	44	20	29	7	45	25
	Banwa	25	10	8	8	215	108	10		6	1	23	4	29	17	17	7	47	34
	Kossi	24	11	8	11	243	104	9	4	5	4	22	1	24	19	18	5	40	30
	Mouhoun	39	25	18	28	341	298	29	12	12	7	17	8	45	46	32	17	47	28
	Nayala	41	11	9	11	275	95	11	2	10	1	22	11	41	21	22	11	52	31
	Sourou	12	5	9	10	146	87	7	3	6	3	5	2	14	14	7	6	47	38

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Années	Provinces	Post-primaire		secondaire		Nombre de salles de classes		Nombre d'établissements bénéficiant d'une cantine		Nombre de bibliothèques		Nombre de logements pour enseignant		Nombre de latrines		Nombre de points d'eau		Ratio élèves/classe	
		Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
	Total	171	64	68	86	1568	828	79	21	63	20	126	28	197	137	125	53	46	30

Source : DRREPS_BMH, 2020

Tableau 01. 12: Situation des effectifs scolaires de 2015/2016 à 2019/2020 au post-primaire

Années	Provinces	Nombre d'élèves au public		Nombre d'élèves au privé		Taux brut de scolarisation		Taux net de scolarisation		Taux but d'admission		Taux de redoublement		Nombre de candidats au BEPC		Taux d'admission au BEPC	
		G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
2015/2016	Balé	7354	7425	1444	1767	59,0	69,5	31,4	37,6	47,5	58,4	31,4	34,9	1814	1695	37,8	25,8
	Banwa	5558	4906	1363	1356	37,0	37,7	20,7	22,1	33,2	37,0	25,5	27,8	1584	1202	33,6	24,8
	Kossi	5230	4524	1477	1332	35,1	34,6	19,8	20,0	32,8	37,0	39,5	45,2	1216	904	37,7	23,9
	Mouhoun	7330	6822	3264	3721	51,1	57,3	27,3	31,2	47,2	53,0	31,0	35,2	2372	2295	42,9	28,2
	Nayala	6029	5630	1366	1440	66,2	71,3	36,4	39,6	65,1	72,8	26,7	28,9	1400	1323	36,7	25,9
	Sourou	6702	6207	1252	1326	53,2	56,8	30,0	32,2	51,5	59,0	20,9	26,0	1654	1348	37,2	26,3
	Total	38203	35514	10166	10942	48,6	52,6	26,7	29,4	44,5	50,9	29,1	32,9	10040	8767	37,5	25,8
2016/2017	Balé	7170	7003	1341	1374	36,2	38,3	26,7	30,0	41,9	45,2	22,9	23,9	2361	2153	36,1	27,1
	Banwa	5533	5061	1510	1485	31,8	31,3	18,2	21,0	30,7	37,6	25,2	28,6	1890	1363	36,5	23,8
	Kossi	4907	4165	1383	1285	54,9	61,5	16,0	16,2	27,2	27,6	28,3	31,4	1335	1145	43,4	31,4
	Mouhoun	7401	7130	3360	3623	50,0	56,8	24,3	28,3	37,0	42,7	29,5	33,1	2818	2805	39,2	30,3
	Nayala	6732	6437	1236	1174	68,8	74,7	34,4	38,4	60,9	68,1	34,2	36,8	1794	1623	37,7	25,8
	Sourou	6881	6701	1013	1042	51,0	56,8	25,9	29,4	39,1	43,4	20,5	22,9	2012	1837	37,8	27,1
	Total	38624	36497	9843	9983	46,9	51,1	23,3	26,1	37,7	42,2	26,6	29,1	12210	10926	38,2	27,8
2017/2018	Balé	7657	8086	1738	1886	58,5	71,3	28,0	35,5	48,0	66,9	26,0	27,1	2765	2635	53,0	42,7
	Banwa	5802	5458	1624	1539	36,9	39,9	20,5	23,1	38,5	42,7	21,5	23,5	2008	1680	50,7	38,3
	Kossi	5467	4740	1463	1344	33,8	34,1	17,8	18,1	31,2	33,8	23,2	26,3	1567	1366	49,9	43,3
	Mouhoun	7944	7801	3887	4284	53,0	62,2	27,2	33,0	50,0	59,8	26,5	28,9	3222	3355	51,4	41,2
	Nayala	7824	7474	1258	1389	75,8	84,9	40,3	45,9	73,7	84,4	25,5	27,4	2198	2113	49,8	37,6
	Sourou	7441	7563	1094	1135	53,3	62,4	27,5	32,6	49,3	59,5	22,2	24,5	2365	2394	46,3	38,0
	Total	42135	41122	11064	11577	49,7	56,6	25,8	30,0	46,5	55,4	24,5	26,5	14125	13543	50,3	40,2
2018/2019	Balé	7309	8280	1452	1722	53,1	70,2	26,8	34,8	44,1	57,9	26,2	28,7	2525	2565	30,2	22,0
	Banwa	5294	5059	1717	1789	33,9	38,3	18,1	21,2	27,6	31,4	23,6	27,6	1838	1657	31,4	23,1
	Kossi	5633	4982	1553	1423	34,1	35,3	18,0	18,7	31,5	34,0	23,6	26,7	1727	1512	29,6	19,9
	Mouhoun	7570	7918	3742	4351	49,3	61,9	25,1	31,2	38,9	45,7	27,4	30,1	3101	3355	32,2	22,0

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Années	Provinces	Nombre d'élèves au public		Nombre d'élèves au privé		Taux brut de scolarisation		Taux net de scolarisation		Taux brut d'admission		Taux de redoublement		Nombre de candidats au BEPC		Taux d'admission au BEPC	
		G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
	Nayala	7047	7269	1502	1604	69,5	83,6	35,2	43,0	58,1	68,6	28,5	31,2	2072	1990	24,9	21,0
	Sourou	6599	6929	1159	1301	47,2	58,1	23,5	29,1	36,0	42,1	18,8	20,3	2000	2101	27,2	21,8
	Total	39452	40437	11125	12190	46,0	55,5	23,6	28,5	37,8	44,6	25,0	27,6	13263	13180	29,5	21,7
2019/2020	Balé	7108	8406	1583	1827	51,3	70,1	23,9	33,7	38,7	50,8	26,8	28,0	2506	2839	42,3	33,9
	Banwa	5103	4994	1831	1886	32,7	37,6	17,3	19,6	31,7	32,7	26,0	28,0	1852	1849	38,9	28,6
	Kossi	5121	4717	1548	1595	30,9	34,0	16,6	17,1	27,6	28,2	24,2	27,3	1700	1705	39,4	32,8
	Mouhoun	7541	8338	3956	4495	48,8	63,3	23,8	31,8	37,5	46,2	25,8	27,6	3288	3927	43,7	35,3
	Nayala	6913	7387	1441	1457	66,3	81,5	32,8	41,7	50,4	61,9	30,7	31,6	2164	2376	40,1	29,0
	Sourou	3247	3623	1629	1698	29,0	36,7	13,5	17,4	25,0	29,6	12,3	13,6	1604	1758	46,0	33,3
	Total	35033	37465	11988	12958	41,7	51,9	20,7	25,9	34,3	40,2	24,5	26,1	13114	14454	41,9	32,6

Source: DREPS BMH, 2020

Tableau 01. 13: Principaux indicateurs en matière d'enseignement post-primaire de 2016 à 2020

Indicateurs	2015/2016			2016/2017			2017/2018			2018/2019			2019/2020		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Taux brut de scolarisation	52,6	48,6	50,5	51,1	46,9	48,9	56,6	49,7	52,9	55,5	46,0	50,4	51,9	41,7	46,4
Taux net de scolarisation	29,4	26,7	27,9	26,1	23,3	24,6	30,0	25,8	27,8	28,5	23,6	25,8	25,9	20,7	23,1
Taux brut d'admission	50,9	44,5	47,5	42,2	37,7	39,8	55,4	46,5	50,7	44,6	37,8	41,0	40,2	34,3	37,0
Taux d'abandon				8,5	7,2	7,8	5,1	4,2	4,6	5,5	6,5	5,3	8,7	10,1	9,4
Taux d'achèvement du cycle	29,6	28,6	29,1	30,5	31,6	31,1	42,0	38,3	40,0	39,1	33,6	36,1	38,4	30,9	34,3
Nombre de candidats au BEPC	8 767	10 040	18 807	12 211	10 926	23 137	14 125	13 543	27 668	13 180	13 263	26 443	14 454	13 114	27 569
Nombre d'admis au BEPC	2262	3765	6018	3391	4174	7698	5680	6816	12556	2862	3907	6769	4710	5491	10201
Taux de succès au BEPC	25,8	37,5	32,0	27,8	38,2	33,3	40,2	50,3	45,4	21,7	29,5	25,6	32,6	41,9	37,0

Source: DREPS BMH, 2020

III. SANTE

3.3. Infrastructures sanitaires

La Boucle du Mouhoun compte 157 formations sanitaires publiques en 2020 tout ordre confondu, dont un (01) Centre hospitalier régional, cinq (05) Centres médicaux avec antenne chirurgicale, sept (07) Centres médicaux, 233 Centres de santé et de promotion sociales (CSPS), dix-neuf (19) dispensaires isolés, une (01) maternité isolée. A cela, il faut ajouter la présence de 47 dépôts pharmaceutiques, de onze (11) officines, et de trente-trois (33) autres formations sanitaires.

La normalisation des dispensaires isolés interpelle à des actions afin d'améliorer l'accessibilité géographique des populations aux services de santé répondant aux normes.

Tableau 01. 14: Statistiques sur les infrastructures sanitaire en 2019/2020

	C H R	CMA /HD	C M	CS PS	Dispensair es isolés	Maternités isolées	Infir merie	Milit aire	offici nes	Dépôt pharmaceutiq ue	Autres formations sanitaires
BORO MO	0	1	1	38	0	0	0	0	1	12	8
DEDO UGOU	1	0	2	43	8	0	4	1	4	8	17
NOUN A	0	1	2	40	8	0	1	0	3	1	5
SOLEN ZO	0	1	0	39	0	0	1	0	1	13	0
TOMA	0	1	0	33	1	0	0	0	1	8	0
TOUG AN	0	1	2	40	4	1	1	0	1	5	3
BMH	1	5	7	233	21	1	7	1	11	47	33

Source : Annuaire statistique de la Santé 2020

3.4. Le personnel soignant

La situation du personnel de la santé en 2020 fait état de 90 médecins, 9 pharmaciens, 715 infirmiers d'Etat, 251 Infirmiers brevetés et 399 maïeuticiens et sages-femmes. Ces effectifs sont très en deçà de la norme de l'OMS qui est de 1 agent de santé par domaine pour 1000 habitants. Si nous faisons le rapport, les pharmaciens ont 211 fois de population par rapport à la norme de l'OMS suivis des médecins 21 fois la norme. C'est au niveau des infirmiers d'Etat que le rapport est faible avec 3 fois de la population de norme à s'occuper.

Tableau 01. 15: Situation du personnel de la Santé en 2020

	Personnel de santé	Nbre population pour un agent de santé (A)	Normes OMS (B)	Rapport (A)/(B)
Médecins	90	21090	1000	21
Pharmaciens	9	210904	1000	211
Infirmiers d'Etat	715	2655	1000	3
Infirmiers brevetés	251	7562	1000	8
SF/ME	399	4757	1000	5
Population de la Boucle du Mouhoun	1 898 133			

Source : Annuaire statistique BMH 2020

3.5. Les indicateurs de santé

En 2020, la couverture vaccinale de la région se présente ainsi qu'il suit : Le VAA (79,88%), le CPN1 et le CPN 2 qui ont enregistré respectivement un taux de couverture de 59,8 % et 54,7 %. Les taux de couverture des antigènes BCG se situe à 83,8. L'analyse par province (District) révèle certaines disparités.

Quant au ratio habitants/CSPS, qui se situait à 8 067 en 2016, il a évolué positivement pour atteindre 7 963 hbts/CSPS en 2020. Les provinces du Nayala et du Sourou présentent des ratios en deçà de la moyenne régionale. Le taux d'utilisation des méthodes contraceptives, quant à lui, est de 23,1%. La région a enregistré en 2020, 727 862 cas de paludisme, 470 cas de rougeole et 100 cas de méningite.

Tableau 01. 16: indicateurs de santé en 2020

	BC G	VA A	CPN 1	CPN 2	Ratio habitant/ CSPS	Taux d'utilisation des contraceptives (%)
DS Boromo	90,1	86	73,1	63,7	8 047	28,5
DS Dedougou	82,5	86	67,7	63,3	8 230	25,4
DS Nouna	85,6	90	74,1	65,9	7 981	25,3
DS Solenzo	85	94	70,7	63,4	10081	20
DS Toma	87	101	60,9	55,3	6 859	26,9
DS Tougan	73,4	79	59,8	54,7	6 615	11,9
Région	83,8	88,9	68,4	61,7	7 963	23,1

Source : Annuaire statistique de la santé 2020

Tableau 01. 17: nombre de personnes ayant souffert de paludisme

	Total cas de paludisme dans la population générale	Incidence du paludisme dans la population générale (p.1000)	Rougeole	Méningite
CHR Dédougou	1 847			
DS Boromo	134 969	430	229	18
DS Dedougou	152 248	349	156	19
DS Nouna	158 520	397	20	16
DS Solenzo	131 502	334	11	12
DS Toma	74 229	318	38	25
DS Tougan	74 547	240	16	10
BMH	727 862	349	470	100

Source : Annuaire statistique de la santé 2020

IV. ECONOMIE

4.1. Finances locales

La région de la Boucle du Mouhoun dispose de fortes potentialités économiques mais présente un niveau de faible pression fiscale du fait que le domaine de production agro-sylvo-pastoral n'est pas fiscalisé.

Les recettes mobilisées dans la région en 2020 s'élèvent à 11,22 milliards FCFA. Elles sont en baisse de 38,92% comparativement à 2019. En termes de dépenses, elles s'élèvent à 7,69 milliards FCFA en 2020, soit une baisse de 23,4% par rapport à 2019.

Tableau 01.18: Situation des recettes totales et des dépenses totales par type de CT en 2019 et 2020

Désignation	Conseil régional	Communes rurales	Communes urbaines	Totales
Recettes totales en 2019	791 257 595	13 660 848 454	3 914 243 872	18 366 349 921
Dépenses totales en 2019	655 249 724	6 590 637 421	2 795 063 351	10 040 950 496
Recettes totales en 2020	974 309 531	2 196 279 376	8 046 941 300	11 217 530 207
Dépenses totales en 2020	352 713 007	334 751 401	7 004 134 264	7 691 598 672

Source : Rapports sur les finances locales, gestion 2019 et 2020

4.2. Principaux secteurs d'activités

4.2.1. Agriculture

Le niveau d'activité dans le secteur primaire est le plus important dans la plupart des régions du Burkina Faso en 2019-2020 et dans la Boucle du Mouhoun. Les actifs de la région de la Boucle du Mouhoun évoluant dans le secteur primaire sont estimés à plus de 80%.

- Les céréales

Ce sont les spéculations les plus cultivées dans la région et constituent l'alimentation de base de la population.

De 2016 à 2020, la production totale céréalière toute tendance confondue, a connu une évolution en dents de scie entre 742 313 et 987 203 tonnes. Comparativement à l'année 2012/2013 qui avait enregistré une production de 1 037 236,00 tonnes, on remarque une diminution de près de 5% du niveau de la production sur la période considérée relativement au potentiel de la campagne de 2012/2013.

Le sorgho suivi du mil et du maïs constituent les principales céréales produites dans la région.

Les provinces du Mouhoun et de la Kossi, sont les plus grands producteurs de céréales.

La dégradation croissante des terres et les méthodes culturales inadaptées (feux de brousse, défrichement anarchique) sont les contraintes qui menacent l'agriculture et la flore dans son ensemble.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution de la production céréalière par province entre 2016 et 2020.

- Les produits de rente

Les produits de rente sont essentiellement le sésame, le coton, l'arachide, le niébé, le soja et le voandzou.

Tableau 01.19: Evolution de la production céréalière (en tonne) par province de 2016 à 2020

Balés	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	17 598	58 311	83 492	4 152	-	163 553	20,34
2017/2018	15 271	30 730	51 506	3 024	-	100 531	13,54
2018/2019	21 123	55 548	79 207	3 382	-	159 260	16,13
2019/2020	11 678	30 998	60 052	4 251	-	106 979	11,6
2020/2021	23 472	45 643	77 289	6 146	-	152 550	15,65
Banwa	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	17 186	43 909	74 702	19 951	24	155 772	19,37
2017/2018	13 152	37 168	44 831	21 889	20	117 060	15,77
2018/2019	25 168	56 486	36 489	21 070	-	139 213	14,1
2019/2020	15 268	47 404	47 247	20 194	-	130 113	14,11
2020/2021	59 425	63 581	69 696	15 321	-	208 023	21,35
Kossi	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	120 298	27 174	10 476	1 108	8 384	167 440	20,82
2017/2018	127 459	39 932	11 649	2 634	9 696	191 370	25,78
2018/2019	145 097	39 129	7 621	1 323	10 456	203 626	20,63

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

2019/2020	135 861	50 042	7 609	1 579	9 792	204 883	22,21
2020/2021	112 636	38 495	11 818	2 871	10 278	176 098	18,07
Mouhoun	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	45 289	70 588	55 841	6 773	-	178 491	22,2
2017/2018	52 306	69 725	53 925	11 505	-	187 461	25,25
2018/2019	89 956	120 640	62 487	23 073	21	296 177	30
2019/2020	79 005	136 611	57 830	34 952	5	308 403	33,43
2020/2021	61 615	93 257	84 006	12 745	4	251 627	25,82
Nayala	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	14 473	32 103	4 638	6 197	-	57 411	7,14
2017/2018	20 467	29 056	4 375	7 859	-	61 757	8,32
2018/2019	37 689	40 228	5 976	683	-	84 576	8,57
2019/2020	24 079	37 581	6 421	4 922	-	73 003	7,91
2020/2021	35 110	29 544	7 865	7 552	-	80 071	8,22
Sourou	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	13 249	30 779	26 191	11 278	-	81 497	10,13
2017/2018	14 534	32 600	27 570	9 430	-	84 134	11,33
2018/2019	18 855	55 413	25 394	4 689	-	104 351	10,57
2019/2020	17 162	49 381	25 993	6 508	-	99 044	10,74
2020/2021	13 277	42 597	29 637	20 575	-	106 086	10,89
BMH	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	
2016/2017	228 093	262 864	255 340	49 459	8 408	804 164	
2017/2018	243 189	239 211	193 856	56 341	9 716	742 313	
2018/2019	337 888	367 444	217 174	54 220	10 477	987 203	
2019/2020	283 053	352 017	205 152	72 406	9 797	922 425	
2020/2021	305 535	313 117	280 311	65 210	10 282	974 455	

Source : DGEES, Agriculture

Tableau 01. 20: évolution des superficies céréalières campagne sur 5 ans (en ha)

Balé	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	18073,00	45264,00	40800,00	1353,00	0,00	105490,00	14,38
2017/2018	25905,00	32369,00	40613,00	1206,00	0,00	100093,00	13,01
2018/2019	17432,00	48352,00	40776,00	1355,00	0,00	107915,00	12,48
2019/2020	18131,00	30677,00	31186,00	1819,00	0,00	81813,00	9,95
2020/2021	18722,00	29049,00	40028,00	3568,00	0,00	91367,00	11,79
Banwa	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	21040,00	51202,00	58547,00	11773,00	23,00	142585,00	19,44
2017/2018	17046,00	52164,00	38207,00	19360,00	16,00	126793,00	16,48

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Balé	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2018/2019	22955,00	50384,00	26757,00	14187,00	0,00	114283,00	13,21
2019/2020	15824,00	46450,00	31166,00	13315,00	0,00	106755,00	12,99
2020/2021	46846,00	47664,00	35931,00	7345,00	0,00	137786,00	17,78
Kossi	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	121486	31966	11985	1336	11172	177945	24,26
2017/2018	138337	41203	9124	1554	14356	204574	26,59
2018/2019	140926	34896	6954	984	13297	197057	22,78
2019/2020	127672	43687	7111	852	13405	192727	23,45
2020/2021	116624	42628	9584	1677	12624	183137	23,63
Mouhoun	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	50369	67512	33129	3532	0	154542	21,07
2017/2018	59803	69859	36684	5780	0	172126	22,38
2018/2019	98504	121418	38481	11434	30	269867	31,20
2019/2020	82365	127285	34345	13204	28	257227	31,30
2020/2021	59714	76651	42145	6849	7	185366	23,92
Nayala	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	24234	41433	4708	2312	0	72687	9,91
2017/2018	29866	44378	4164	2830	0	81238	10,56
2018/2019	38651	38612	4267	1633	0	83163	9,61
2019/2020	34799	44655	5531	1899	0	86884	10,57
2020/2021	44126	36115	5927	2313	0	88481	11,42
Sourou	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	18941	47857	10768	2579	2	80147	10,93
2017/2018	23750	46374	12138	2162	0	84424	10,97
2018/2019	23069	54757	13590	1249	0	92665	10,71
2019/2020	23936	57999	13194	1315	0	96444	11,73
2020/2021	17896	49119	15152	6743	0	88910	11,47

Source : DGEES, Agriculture

Tableau 01. 21 : évolution des cultures de rente sur 5ans

	sésame		Coton		Arachide		niébé		Soja		vouandzou	
Balé	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
2016/2017	1 424	3 974	75 337	45 808	15 066	13 894	5 088	5 206	12	152	4	39
2017/2018	427	1 447	53 020	50 314	6 955	13 305	3 317	5 309	0	0	57	34
2018/2019	6 295	15 859	23	17 543	4 681	4 973	4 883	5 884	0	0	240	184

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

	sésame		Coton		Arachide		niébé		Soja		vouandzou	
Balé	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
019			038									
2019/2020	2 827	9 508	58 972	45 097	7 012	7 805	4 223	4 540	1	3	74	91
2020/2021	10 309	14 102	54 900	37 307	17 308	15 990	5 703	4 855	145	105	132	105
	sésame		Coton		Arachide		niébé		Soja		vouandzou	
Banwa	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
2016/2017	6 257	12 026	53 474	55 606	22 470	22 234	12 226	8 914	214	326	1 147	1 077
2017/2018	6 075	14 303	34 191	43 142	11 857	17 143	7 848	10 422	545	1 057	744	976
2018/2019	9 951	19 598	16 588	16 015	8 984	10 210	7 662	6 343	512	836	728	415
2019/2020	18 292	22 215	29 771	22 379	11 653	11 417	9 234	7 674	353	673	962	820
2020/2021	22 973	36 095	41 803	28 595	31 590	26 697	17 115	10 419	2 510	1 837	4 473	2 587
	sésame		Coton		Arachide		niébé		Soja		vouandzou	
Kossi	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
2016/2017	11 260	19 582	6 747	8 226	8 436	10 206	9 818	4 117	5	59	5 625	7 062
2017/2018	20 142	34 176	6 996	9 280	9 832	13 288	29 264	6 782	82	137	7 920	9 213
2018/2019	24 253	42 562	4 948	6 256	4 007	5 875	12 921	6 942	122	173	5 934	6 189
2019/2020	20 680	34 677	6 602	7 404	5 013	7 098	14 704	5 790	97	166	5 666	6 201
2020/2021	24 849	52 762	3 349	4 697	8 154	9 232	16 707	6 128	36	14	4 649	5 025
	sésame		Coton		Arachide		niébé		Soja		vouandzou	
Mouhoun	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
2016/2	6 659	11462	104519	84 398	11 965	15 334	6 975	9 230	261	384	760	613

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

	sésame		Coton		Arachide		niébé		Soja		vouandzou	
Balé	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
017												
2017/2018	6 376	11 657	88 223	98 242	8 930	12 908	12 514	15 368	255	293	62 9	64 9
2018/2019	11 397	24 294	33 748	31 661	6 284	7 913	8 955	11 796	347	356	75 3	73 0
2019/2020	19 396	37 251	82 956	64 936	7 208	8 329	13 817	16 580	1 133	925	1 60 7	1 34 0
2020/2021	15 194	32 069	103 379	75 967	18 539	20 421	13 136	11 482	1 544	1 550	2 88 0	3 24 4
	sésame		Coton		Arachide		niébé		Soja		vouandzou	
Nayala	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
2016/2017	236	740	12 077	15 455	6 075	9 713	7 934	4 27 7	0	0	68	5 2
2017/2018	555	1 261	8 709	13 423	4 748	9 118	11 023	5 10 4	0	0	61	2 0
2018/2019	1 069	1 960	6 002	7 852	4 915	9 244	9 773	4 73 6	0	0	98	7 4
2019/2020	2 907	5 381	5 850	6 633	5 403	7 466	7 276	4 11 7	0	0	170	1 2 0
2020/2021	3 979	9 049	6 947	5 503	6 441	7 996	6 372	2 76 3	0	0	110	1 7 7
	sésame		Coton		Arachide		niébé		Soja		vouandzou	
Sourou	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
2016/2017	312	1 972	0	0	4 575	10 074	12 812	7 020	0	0	355	77 1
2017/2018	727	2 470	0	0	6 294	11 419	22 478	8 173	0	0	577	42 5
2018/2019	1 479	2 270	0	0	6 270	8 296	23 493	13 248	58 4	39 4	394	44 9
2019/2020	1 858	3 425	0	0	8 617	12 406	26 377	8 754	0	0	323	54

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

	sésame		Coton		Arachide		niébé		Soja		vouandzou	
Balé	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
0												7
2020/2021	5 085	8 998	0	0	11 580	15 072	19 141	4 458	0	0	1 126	1 241

Source : DGESS, Agriculture

4.2.2. Elevage

L'élevage est la deuxième activité économique de la Boucle du Mouhoun après l'agriculture. Il est pratiqué aussi bien par les pasteurs peulhs que les sédentaires. Ce secteur en raison de plusieurs facteurs (rareté des pâturages en saison sèche, insuffisance de pistes à bétail et de couloirs de transhumance, l'insuffisance de l'hydraulique pastorale) connaît d'énormes difficultés. Ces facteurs constituent les principales causes du départ définitif ou provisoire des éleveurs vers les pays voisins comme le Ghana et la Côte-d'Ivoire.

L'analyse de l'effectif du cheptel en 2020, montre que la région dispose d'un important cheptel dominé par les caprins (1 161 658 têtes). Les porcins ont l'effectif le moins important qui s'établit à 293 074 têtes. Le classement par province montre que ce sont les provinces du Mouhoun et de la Kossi qui disposent des effectifs de cheptel les plus importants dans la région.

Tableau 01. 22 : effectif du cheptel en 2020

Provinces	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
Balé	81 914	108 617	145 107	77 064
Banwa	96 636	68 396	99 515	49 135
Kossi	218 659	147 891	240 163	27 157
Mouhoun	285 766	238 827	334 812	75 677
Nayala	88 553	109 385	182 009	48 652
Sourou	97 341	67 241	160 052	15 389
BMH	868 869	740 357	1 161 658	293 074

Source : DRRAH, 2020

Les abattages contrôlés ont connu une évolution en dents de scie au cours de la période 2016-2020. En effet, le nombre d'espèces abattues sur la période 2018-2020 a connu une fluctuation marquée par une baisse tendancielle et généralisée sur l'ensemble des espèces en 2019.

Tableau 01. 23 : évolution des abattages contrôlés par espèces de 2016 à 2020 au niveau régional

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
2016	8 265	27 197	118 409	17 639
2017	9 180	28 593	134 779	19 672
2018	13 222	30 509	132 956	21 457
2019	11 334	21 170	97 199	19 051
2020	13 645	29 405	139 532	27 196

Source : DRRAH, 2020

- Mercuriale des animaux

Le prix moyen des animaux a connu une hausse au cours de la période 2016-2020. Entre 2019 et 2020, les prix des ovins/caprins ont doublé. Ce constat a été observé au niveau des asins où les prix se sont vus tripler. Quant aux bovins, les prix ont connu une hausse sur la période. A titre indicatif, le taureau/bœuf en 2020 présentait un prix moyen de 325 000 francs, soit une hausse de près de 60 000 FCFA comparativement à 2016.

Tableau 01. 24 : prix moyen annuel des animaux de 2016 à 2020

	2016	2017	2018	2019	2020
Taurillons / Génisses	133 250	135 750	140 500	150 750	175 000
Taureau/Bœuf	265 750	270 000	275 000	286 250	325 000
Vache zébu en bon état	167 500	170 150	178 500	185 500	175 000
Asins	65 000	65 000	30 000	30 000	90 000

Bélier mossi	20 500	21 250	22 500	25 500	45000
Brebis mossi en bon état	18 500	19 000	20 000	20 500	25000
Bélier de race sahélien	55 000	57 500	60 000	62 500	125000
Bouc castré mossi	13 500	14 750	15 500	17 500	30000
Bouc entier mossi	8 500	8 950	10 500	12 500	22500
Cabri de race mossi	6 500	6 750	7 000	7 500	18500
Chèvre mossi en bon état	13 650	14 500	15 000	16 500	37500

Source : DRRAH, 2020

4.2.3. Industrie

- Les institutions et établissements financiers et de micro finances dans la région

Les institutions bancaires de la région sont au nombre de huit (08) et couvrent toutes les provinces. Cependant, la couverture bancaire est faible au niveau des provinces de la Kossi et du Sourou (qui sont couvertes chacune par deux institutions bancaires) contre huit (08) au Mouhoun. La faible présence des banques sur le territoire régional a une répercussion négative sur l'activité économique dans la mesure où cela oblige les clients à parcourir de longues distances pour leurs différentes opérations, avec les risques d'insécurité que cela induit.

Les institutions d'assurance sont au nombre de deux (2) dans la région. Elles sont toutes basées à Dédougou, chef-lieu de la région, d'où leur méconnaissance par bon nombre de personnes.

Quant aux institutions de micro- finances, elles sont plus nombreuses que les institutions bancaires et plus déconcentrées. Leur nombre dans la région est de 39. Toutes les six (6) provinces sont couvertes par des institutions de micro finance.

4.2.4. Tourisme et hôtellerie

- Les sites touristiques de la région

Le tourisme est un secteur embryonnaire, malgré l'existence de plusieurs sites touristiques dans la région (105 sites touristiques tous types confondus). La plupart de ces sites, excepté celui de Léry, rencontrent des difficultés, comme un peu partout ailleurs au Burkina Faso et ne constituent aucune grande curiosité pour les visiteurs à l'intérieur comme à l'extérieur de la région. L'analyse à ce niveau montre que c'est la province du Sourou qui a le plus de sites (24), suivie des provinces du Mouhoun, du Sourou, des Balé, des Banwa et de la Kossi. Au total, 30 communes sur les 47 abritent des sites touristiques.

Mais, les sites touristiques sont le plus souvent d'accès difficile ; ce qui pourrait expliquer le fait que la Boucle du Mouhoun ne soit pas une destination favorite pour les touristes.

- Les capacités hôtelières de la région

Selon les données de l'annuaire statistique régionale de la Boucle du Mouhoun, la région compte en 2019 : 03 hôtels classés, 14 hôtels non classés, 21 auberges, 03 campements touristiques, 03 résidences touristiques, 12 autres formes d'hébergement. La plupart des hôtels se trouvent à Dédougou, chef-lieu de la région. Seule la province des Banwa ne dispose pas d'infrastructures hôtelières.

L'ensemble des établissements touristiques de la région totalise une capacité d'hébergement de 941 lits. Cette capacité, bien qu'elle ne soit pas négligeable, reste toujours insuffisante, au regard du développement du tissu urbain et la tenue de certaines rencontres et festivals dans la région.

4.2.5. Transport

• Les réseaux routiers

Les routes bitumées sont de 368,1 km en 2013 et en 2019, de 524.4 km, soit un bond de 29.8% de plus en 6 ans. Les routes en terre sont en 2019 de 1574,2 km. Les pistes rurales représentent 705,3 km, soit 34,3% et les autres types de routes de 612 km, soit 29,8%. Il ressort donc que ce sont les

pistes rurales qui étaient les plus longues. En 2019, la province des Banwa, ne comptabilise aucun kilomètre de route bitumée.

L'analyse par province montre que c'est la province du Sourou qui a le plus de linéaire de routes tous types confondus, soit 405.7 km (19,3%). Elle est suivie par les provinces de la Kossi (18,78%), du Nayala(16,75%), des Banwa(16,61%), du Mouhoun (14,86 %) et des Balé(13,45%).

En dépit de ces 2 098, 6 km de route, la région de la Boucle du Mouhoun reste fortement enclavée, surtout au niveau des liaisons inter-provinces, intra-commune et inter-communes.

V. URBANISATION ET CADRE DE VIE

5.1. volution des populations urbaines

La population urbaine de la région de la Boucle du Mouhoun est passée de 121 923 habitants en 2006 à 540 997 habitants en 2019, soit un accroissement annuel moyen de 3,18%. Il faut noter cependant que la province du Mouhoun a le plus fort taux d'urbanisation avec 16,25%. Cela pourrait se justifier par le fait que la province abrite la ville de Dédougou qui est st le chef-lieu de la région et à ce titre, elle concentre beaucoup plus de services.

Tableau 01. 25 : Evolution des populations urbaines

Province	Communes urbaines	Population des provinces en 2019	Population urbaine en 2006	Population urbaine en 2019	Taux d'urbanisation (%)
KOSSI	Nouna	357 089	22 166	32 428	9,08
MOUHOUN	Dédougou	391 561	38 862	63 617	16,25
SOUROU	Tougan	285 011	17 050	26 347	9,24
BALE	Boromo	297 468	14 594	20 193	6,79
BANWA	Solenzo	346 989	16 850	24 783	7,14
NAYALA	Toma	223 151	12 401	15 851	7,10
Région		1 901 269	121 923	183 219	9,64

Source: INSD, RGPH 2006 et 2019

5.2. Energie

La région de la Boucle du Mouhoun est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) ou par l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER). Le nombre total d'abonnés dans la région en 2020 était de 48 649 avec la SONABEL qui a à elle seule 94,37 % (45 910) contre 5,63% pour ABER. Le taux de couverture de l'électrification dans la région de la Boucle du Mouhoun est de 32,4% en 2020 contre 31,5% en 2019. Cette augmentation peut être dûe à l'électrification rurale dans toute la région.

L'énergie vendue a évolué de 81,2 GWh en 2019 à 95,5 GWh en 2020 Quant à l'évolution de la puissance souscrite dans la même période, elle a également enregistré une hausse de passant de 66,9 GWh à 80,2 GWh.

Tableau 01. 26 : Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région de la Boucle du Mouhoun

	2016	2017	2018	2019	2020
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	657	785	877	1127	1244
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	568	638	655	930	1046
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	120	130	140	173	173
Taux de couverture (en %)	19,1	19,9	28,2	31,5	32,4
Nombre de nouvelles localités électrifiées	27	15	6	9	15
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	25 619	29 783	33 035	36 072	45 769
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	105	112	119	141	141
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	25 724	29 895	33 154	35 950	45 910
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	2 148	2 255	2 623	2 716	2 739
Nombre total d'abonnés	27 872	32 150	35 777	38 929	48 649

Source : MMC, Annuaire statistique 2020 SONABEL/ABER

5.3. Eau et assainissement

✓ Situation des infrastructures hydrauliques

La répartition spatiale des ouvrages hydrauliques de la région porte sur les points d'eau modernes et les retenues d'eau. Les points d'eau modernes (PEM) sont essentiellement les forages et les puits modernes. Quant aux retenues d'eau, elles sont constituées de barrages, de boulis, de lacs et de mares.

Cette répartition spatiale des ouvrages hydrauliques dans la région présente un total de 52 barrages, de 12 boulis, de 53 mares, de 6 138 PEM composés de 3 772 forages et de 2 366 puits modernes et présente des disparités plus prononcées dans les provinces des Banwa et du Nayala.

Tableau 01. 27: Infrastructures hydrauliques en 2020

	nombre de barrages	nombre de boulis	nombre de mares
BALE	18	2	20
BANWA	2	0	12
KOSSI	0	1	11
MOUHOUN	13	2	4
NAYALA	9	3	4
SOUROU	10	4	2
TOTAL	52	12	53

Source : annuaire statistique BMH 2020

En 2020, le taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, s'élèvent respectivement à 71,5% et 25,4%. La situation par province se décline comme suit :

Tableau 01. 28 : Niveau d'accès à l'eau potable et à l'assainissement (%)

	Taux d'accès à l'eau potable	Taux d'accès à l'assainissement
BALE	85,8	55,4
BANWA	57,5	19,4
KOSSI	68,3	20,-
MOUHOUN	73,4	22,1
NAYALA	80,4	14,5
SOUROU	69,6	20,7
TOTAL	71	25,4

Source : Inventaires nationaux des ouvrages hydrauliques (INOH), 2020

VI. GOUVERNANCE LOCALE

6.1. Situation de la concertation

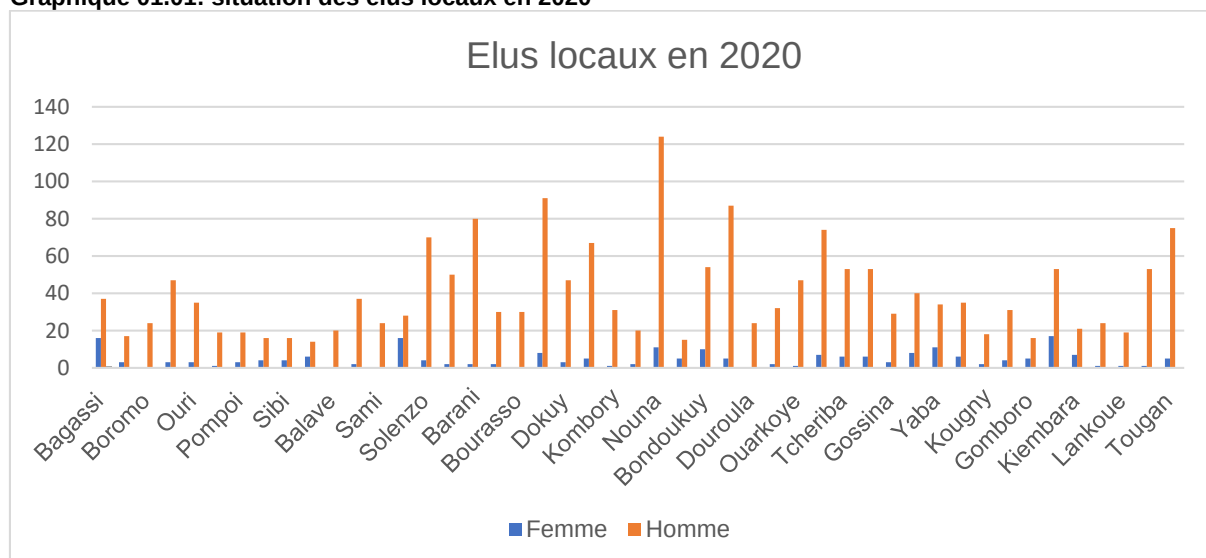
Le Burkina Faso est sur la voie d'une décentralisation dont la mise en œuvre confère aux populations la responsabilité d'orienter le développement de leur localité. Dans la région de la Boucle du Mouhoun cela se traduit par le fonctionnement des communes. L'exercice de cette responsabilité des populations se traduit d'abord par le mandat que celles-ci donnent aux conseillers municipaux et aux conseils régionaux. Puis, il y a, dans le cadre du processus de décentralisation, le transfert des ressources à effectuer par l'Etat central pour permettre aux dirigeants locaux d'avoir les capacités techniques et financières pour gouverner. Enfin, on pourrait parler de la notion de redevabilité qui impose aux gouvernants locaux le devoir de rendre compte de leur gestion. Le Cadre de Concertation Régional (CCR) le Cadre de concertation provinciale (CCP) et le cadre de concertation communal sont des instances d'échanges et de réflexions sur les questions de développement de la région se posent.

Les communes rencontrent des difficultés financières dans le cadre d'élaboration des cadres de concertations communaux. Sur un ensemble de 47 communes, seulement 16 communes ont pu tenir au moins un cadre de concertation en 2020. Ces communes ont pu tenu au total 21 cadres de concertations communaux. La situation des cadres de concertations en 2021 fait état de 03 cadres de concertation régionaux élargies aux maires, 12 cadres de concertations provinciaux et 14 cadres de concertations communaux.

6.2. Situation des élus dans la région

La situation des élus locaux dans la région de la Boucle du Mouhoun fait état de 2 094 élus dont 214 femmes. ce qui représente un taux de 10,22%. Ce taux est en deçà de la loi cota genre qui est de 30%.

Graphique 01.01: situation des élus locaux en 2020



Source : ARMBF/BMH

6.3. Situation des projets et programmes

55 projets et programmes interviennent dans la région de la Boucle du Mouhoun. Les secteurs d'intervention sont variés et prennent en compte la production, les secteurs de soutien à la production, les secteurs sociaux (santé, éducation, AEPA), l'environnement et la gestion durable des terres, la formation professionnelle et technique, l'emploi et les déplacés internes.

✓ Répartition des projets et programmes selon la catégorie

Les projets et programmes qui interviennent dans la Boucle du Mouhoun sont repartis en deux (2) catégories (1 et 2) conformément au décret N°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso. Ainsi les projets et programmes de développement sont classés en catégorie définie selon leur mode de gestion :

- Projets ou programmes de développement de catégorie 1 : tout projet ou programme de développement exécuté directement par l'administration publique y compris les collectivités territoriales, les sociétés d'Etat, les sociétés d'économie mixtes et les établissements publics de l'Etat. Les projets ou programmes de catégorie 1 sont placés sous la coordination du responsable du programme budgétaire de rattachement.
- Tout projet ou programme exécuté par une agence : le projet ou programme de catégorie 2 sont ceux exécutés sur la base de contrats passés entre l'Etat et une agence d'exécution. Les projets ou programmes de catégorie 2 sont ceux exécutés par les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les entreprises privées au travers les partenariats public privé (PPP) ou les partenaires techniques et financiers de l'Etat agissant en agence d'exécution dans le cadre d'un protocole d'accord signé par l'Etat Burkinabè, le partenaire au développement et l'agence d'exécution.

Tableau 01. 29 :répartition des projets et programmes par catégorie

Catégorie 1	Catégorie 2
PIF	PAMED BMH-CO
PND RP	ECED-MOUHOUN
PADEL	ProGEF
PDPS	PDI
PARIIS	PRCC
PCA-BF/CH	PACC-MDDI
PAPFA/ PAFA-4R	EA 14
PADEL-B	Projet intégration sociale
	RBC
	Projet Santé Mentale pour Tous
	CRV

	PAPCiDDeL
	PHA
	PUDTR

Source : DREP/BMH : résultats du traitement des données collectées

✓ **Situation des ONG et associations intervenant dans la région**

La région de la Boucle du Mouhoun compte 44 ONG/associations de développement (DREP/BMH) qui interviennent dans divers domaines au rang desquels on peut citer : la Santé, l'environnement, l'élevage, l'éducation, l'agriculture, l'eau potable et l'assainissement, la formation professionnelle etc. Il faut noter que ces ONG et Associations interviennent souvent dans plus de 2 domaines. Le tableau ci-dessous montre la répartition des ONG et associations dans les domaines d'interventions.

Tableau 01.30: nombre des ONG et associations par domaine d'intervention

Domaine	Agriculture	Elevage	Environnement	Industrie	Social	Éducation	Culture et sport	Économie	Assainissement	Apiculture	Énergie renouvelable	Santé	Énergie	Proximité	Professionnelle
Nombre	9	6	17	1	21	21	12	2	10	1	16	12	1	1	6

Source : DREP/BMH ; 2020

PROFIL DE LA REGION DES CASCADES

I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

La région des Cascades est située à l'extrême sud-ouest du Burkina Faso et s'étend entre 9°25 et 10°37 de latitude Nord et entre 3°50 et 4°46 de longitude Ouest. Elle couvre une superficie de 18 424 km² représentant 6,7 % du territoire national. Elle est composée de deux (02) provinces qui sont : la Comoé et la Léraba. Elle est limitée à l'Est par la région du Sud-Ouest, au Nord par la région des Hauts-Bassins, à l'Ouest par la République du Mali et au Sud par la république de Côte d'Ivoire.

1.2. Organisation administrative

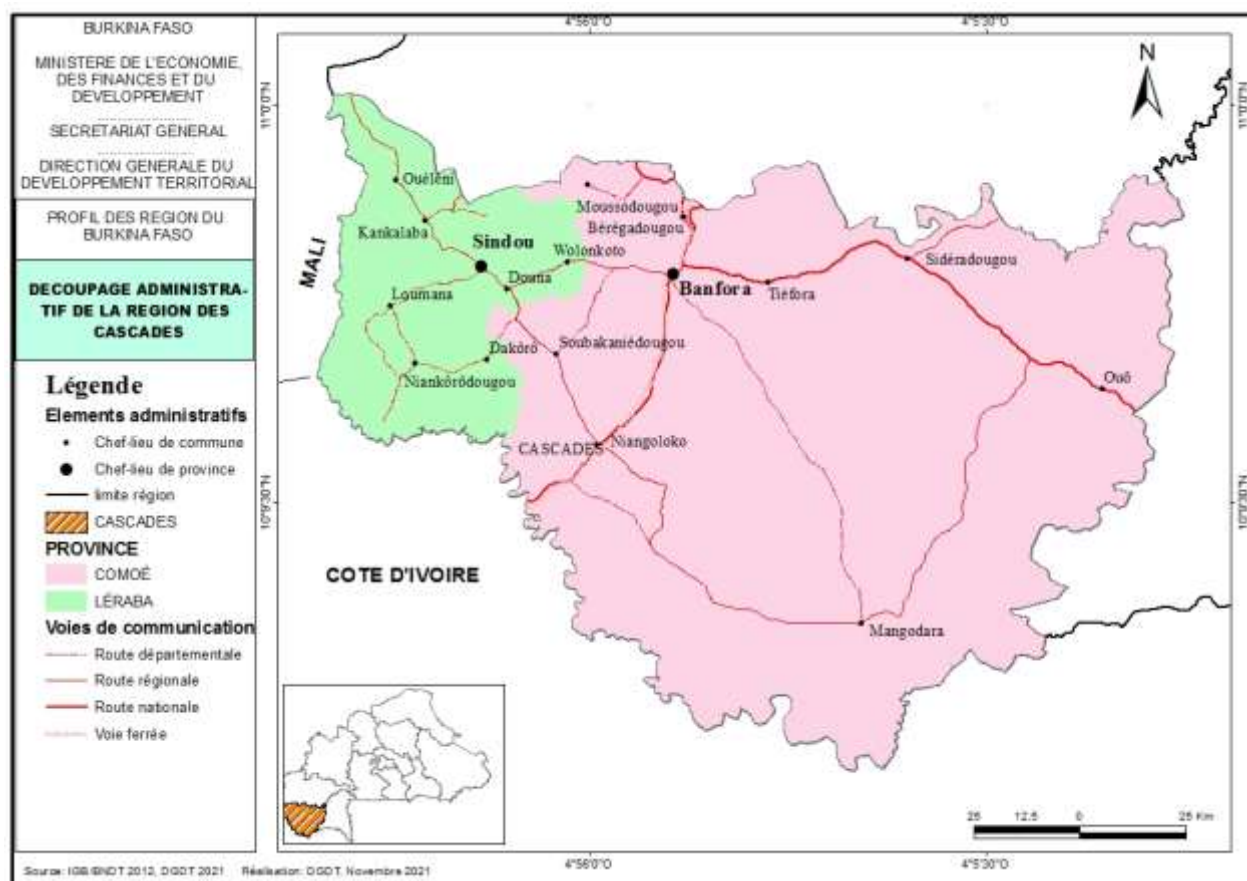
La région des Cascades est composée de deux (02) provinces et comprend trois (03) communes urbaines, quatorze (14) communes rurales, deux cent quatre-vingt-treize (293) villages et vingt-neuf (29) secteurs pour une superficie de 18.405 km². Elle a pour chef-lieu Banfora.

Tableau 02. 01: organisation administrative

LOCALITES	SUPERFICIE en km ²		Type de communes	Nombre de villages	Nombre de secteurs
	Valeur	% Région			
Banfora	935	5,07	Urbaine	22	15
Bérégadougou	286	1,55	Rurale	05	-
Mangodara	2557	13,88	Rurale	35	-
Moussodougou	299	1,62	Rurale	04	-
Niangoloko	2791	15,15	Urbaine	15	9
Ouo	2711	14,71	Rurale	28	-
Sidéradougou	3871	21,01	Rurale	47	-
Soubakaniédougou	868	4,71	Rurale	14	-
Tiéfora	1086	5,89	Rurale	30	-
Total Comoé	15 405	83,61		200	24
Dakoro	415	2,25	Rurale	05	-
Douna	174	0,94	Rurale	06	-
Kankalaba	314	1,70	Rurale	08	-
Loumana	409	2,22	Rurale	19	-
Niankorodougou	650	3,53	Rurale	21	-
Ouéléni	399	2,17	Rurale	17	-
Sindou	403	2,19	Urbaine	10	5
Wolonkoto	255	1,38	Rurale	02	-
Total Léraba	3019	16,39		88	5
REGION	18424	100,00		288	29

Source : IGB, Base Nationale de données Topographiques. DREP/enquête socioéconomique, octobre 2013.

Carte 4: Carte de la région des Cascades



II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1 Relief

Le relief de la région des Cascades est caractérisé par la présence de trois unités topographiques, à savoir, les montagnes, les plateaux et les plaines.

Les montagnes, d'altitude moyenne sont essentiellement situées dans la province de la Léraba. Le plus haut sommet du Burkina Faso s'y trouve plus précisément dans le département de Ouéléni. Il s'agit du mont Téna Krou (747m).

Les plateaux sont les principaux éléments du relief de la région. Leur altitude moyenne est de 450 m. Ils sont généralement constitués de matériaux sédimentaires, parfois consolidés et entaillés par les principaux cours d'eau dégagant des vallées en forme de berceau ou de "U". En outre, l'érosion différentielle provoque le démantèlement de ces plateaux qui laissent apparaître souvent des formes en escalier ou des reliefs uniformes (pic de Sindou).

Les plaines sont de vastes étendues parcourues par d'importants cours d'eau qui provoquent des inondations par endroits au cours de l'hivernage.

L'un des traits particuliers du relief de la région est la présence de la falaise gréseuse de Banfora qui s'étale sur près d'une centaine de kilomètres. L'étalement de celle-ci est par endroit suivi par des cours d'eau qui donnent lieu à des cascades (Banfora, Karfiguéla, Tourny). Son classement au patrimoine de l'UNESCO pourrait être une solution pour soustraire ce patrimoine aux exploitations inappropriées.

2.2 Climat

La région des Cascades connaît un climat de type sud-soudanien marqué par deux grandes saisons : une saison humide d'avril à octobre et une saison sèche de novembre à mars. Les températures

moyennes annuelles sont comprises entre 17°C et 36°C. La région des Cascades, située entre les isohyètes 1 000 et 1 200 mm, est assez bien arrosée.

2.3. Végétation et faune

2.3.1 Végétation

Elle est essentiellement une végétation de savane comportant tous les sous-types. On y rencontre la savane boisée, la savane arborée, la forêt claire, la forêt galerie et le tapis graminéen.

Tableau 02. 02: Situation des forêts classées de la Comoé

Forêts classées	Lieu (Département)	Date de classement	Sup. (ha)	Type de formation d'occupation
Bounouna	Banfora	02/03/1955	1300	-Jachère ; -Savane arbustive, arborée.
Bérégadougou	Bérégadougou	04/11/1953	5.000	Savane boisée
Babolo	Niangoloko	22/08/1943	570	-Forêt claire ; -Savane arborée.
Boulon	Tiéfora	31/05/1955	12.000	Forêt claire
Diéfoula	Niangoloko	29/11/1937	85.000	Forêt claire
Dida	Mangodara	04/08/1955	75.000	Forêt claire
Gouandougou	Sidéradougou	03/03/1955	12.000	Forêt claire
Kongoko	Sidéradougou	03/03/1955	27.000	Forêt claire
Koflandé	Mangodara	04/11/1953	30.000	Forêt dense sèche
Logoniégué	Mangodara	04/08/1955	23.000	Forêt claire
Niangoloko	Niangoloko	05/07/1935	7.187	Savane arbustive, arborée, Forêt claire, Forêt galerie
Toumousséni	Soubakaniédougou	05/07/1935	2 500	Forêt claire
Source du Mouhoun	Moussodougou	05/07/1935	130	Savane arborée
Yendéré	Niangoloko	1933	550	Savane arborée
Superficie			297 747	

Source : DREEVCC, 2016

La plus grande zone de concentration des forêts de la Comoé se trouve dans le département de Niangoloko et repart sur trois (03) sites à savoir : Diefoula (85.000ha), Niangoloko (7.187 ha) et Babolo (570 ha). En plus de ces différentes espèces, il faut signaler les peuplements de rôniers et les différents vergers de manguiers, d'anacardiens et d'agrumes, plantés et entretenus par les paysans de la région.

2.3.2- La faune

La faune de la région est assez riche et variée. On compte près de 490 espèces réparties en trois (03) classes à savoir ; les mammifères, les reptiles et les oiseaux. Cependant, du fait du braconnage, certaines espèces sont en voie de disparition. Les espèces les plus couramment rencontrées dans la région sont : le phacochère, le vephippe de grenvin, l'ouven, le Guib harnaché, le porc-épic, le rat de gambia, l'aulacode, l'écureuil fouisseur, le lièvre, la mangouste, le babouin, le singe rouge et le singe vert. La situation 2020 en classes, en espèces, en genre et en famille est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 02. 03: Répartition de la faune régionale

Classes	Espèce	Genre	Famille
Mammifères	123	73	33
Reptiles	62	39	10
Oiseaux	490	244	75

Source : DREDD/CAS, 2020

2.3.3- Les ouvrages hydrauliques

Selon les données de l'Annuaire statistique 2020 du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, la région dispose de 26 barrages, 05 boulis, 16 mares et 02 lacs. En plus de ces retenues d'eau, la région dispose de 2 471 forages fonctionnels et de 531 abonnés en eau courante.

2.4. Géologie et ressources minières

Des sites d'exploitation minière existent dans la région. On distingue trois types d'exploitation : l'exploitation semi-mécanisée (3 permis valides), l'exploitation industrielle (1 permis valide) et l'exploitation artisanale (2 permis valides) encore appelée orpaillage. Cette région a bénéficié de 2 864 074 000 fcfa comme fond minier de développement local (FMDL) en 2020 et de 207 008 000 fcfa de taxes superficielles la même année.

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Histoire du peuplement et organisation socio politique

Les autochtones de la région sont les Blé, les Sénoufo, les Karaboro, les Dioula, les Turka et les Gouin. Les karaboro sont venus du nord de la Côte d'Ivoire vers le 18^e siècle. Peu après l'arrivée des karaboro, ce sont les Gouin, les Komono et les Turka, venus du Ghana actuel qui s'installent dans la région.

Il importe de souligner l'installation récente dans la région, des Mossi dont le mouvement fut motivé par la grande sécheresse des années 1970 qui a particulièrement frappé le plateau mossi, entraînant la dégradation des sols de cette partie du pays. On note également la présence des peulhs, éleveurs, attirés par les potentialités pastorales de la région.

3.2. Evolution des effectifs de la population de la région

La population de la région est passée de 531 808 en 2006 (RGPH-2006) à 812 466 en 2019 (RGPH-2019) soit un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 3,3%. En termes de densité de la population, elle passe de 29 à 44 hbts/km². Cette situation pourrait en partie s'expliquer par l'immigration de certaines communautés à la recherche de terrains fertiles pour les activités agrosylvopastorale d'une part et d'autre part, par la position de la ville de Banfora, chef-lieu de la région et la ville de Niangoloko qui sont des villes de transit et de commerce entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Cette tendance a été observée dans les deux provinces de la région. En effet, la population de la Comoé est passée de 407 528 hbts en 2006 à 633 043 hbts en 2019 soit un TAMA de 3,4% avec une densité qui passe de 26 hbts/km² en 2006 à 41 hbts/km² en 2019. S'agissant de la Léraba, la population est passée de 124 280 en 2006 à 179 423 en 2019 soit un TAMA de 2,9% ainsi qu'une densité qui passe de 41 à 59 hbts/km². En outre, il faut noter que la province de la Comoé abrite plus de 3/4 de la population de la région.

La masculinité a connu une baisse dans la région passant de 97% en 2006 à 93% en 2019. La même tendance a été constatée dans les deux provinces. En effet, dans la Comoé, le taux de masculinité est passé de 98% en 2006 à 94% en 2019. Cela ne voudrait pas dire systématiquement qu'il y a plus de filles que d'hommes à la naissance mais pourrait plus s'expliquer par des phénomènes de migration chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 02. 04: Evolution de la population de la région des cascades et densité

Entité territoriale	2006			2019						TA MA	Proj. 2020
	Sup	Pop	Dens ité	Nomb re de ména ges	Ensem ble	Masc ulin	Femi nin	Nombr e d'hom mes pour 100 femme s	Dens ité		
COMOE	15 404	407 528	26	114 022	633 043	306 851	326 192	94%	41	3,4 %	654 857
BANFORA	935	109 824	117	33 774	160 302	77 234	83 068	93%	171	3,0 %	165 034
BEREGADOUG OU	286	11 883	42	3 165	15 164	7 309	7 855	93%	53	1,9 %	15 451
MANGODARA	2 557	51 799	20	11 786	67 598	33 629	33 969	99%	26	2,1 %	68 997
MOUSSODOUG OU	299	10 440	35	2 901	17 288	8 122	9 166	89%	58	4,0 %	17 972
NIANGOLOKO	2 791	54 138	19	14 334	76 855	37 756	39 099	97%	28	2,7 %	78 955
OUO	2 711	23 508	9	7 479	45 170	21 901	23 269	94%	17	5,2 %	47 497
SIDERADOUGO U	3 871	75 397	19	22 929	137 743	66 927	70 816	95%	36	4,7 %	144 278
SOUBAKANIED OUGOU	868	28 073	32	6 006	37 500	18 297	19 203	95%	43	2,3 %	38 345
TIEFORA	1 086	42 466	39	11 648	75 423	35 676	39 747	90%	69	4,5 %	78 830
LERABA	3 019	124 280	41	31 548	179 423	85 055	94 368	90%	59	2,9 %	184 563
DAKORO	415	13 227	32	3 139	18 003	8 548	9 455	90%	43	2,4 %	18 435
DOUNA	174	9 046	52	3 079	14 195	6 665	7 530	89%	82	3,5 %	14 696
KANKALABA	314	9 668	31	2 054	12 592	5 940	6 652	89%	40	2,1 %	12 851
LOUMANA	409	24 454	60	5 561	33 787	15 959	17 828	90%	83	2,5 %	34 638
NIANKORODOU GOU	650	34 143	53	9 062	51 601	24 896	26 705	93%	79	3,2 %	53 267
OUELENI	399	11 662	29	3 012	17 993	8 548	9 445	91%	45	3,4 %	18 603
SINDOU	403	18 280	45	4 596	25 748	11 989	13 759	87%	64	2,7 %	26 435
WOLONKOTO	255	3 800	15	1 045	5 504	2 510	2 994	84%	22	2,9 %	5 663
REGION	18 423	531 808	29	145 570	812 466	391 906	420 560	93%	44	3,3 %	839 388

Source : INSD, RGPH, 2006 et 2019

3.3. Structure de la population par sexe et par âge

La structure par sexe et par âge de la population de la région des Cascades présente des effectifs élevés aux jeunes âges à l'image de celle du pays. Plus l'âge de la population augmente, plus l'effectif diminue. L'analyse selon le milieu de résidence présente les mêmes tendances observées au niveau de la région.

L'âge moyen de la population de la région des Cascades est de 20,9 ans et est légèrement plus élevé chez les femmes (21,1 ans) que chez les hommes (20,7 ans). En outre, la population urbaine est en moyenne plus âgée (22,9 ans) que celle en milieu rural (20,4 ans).

Quant à l'âge médian, il est de 15,5 ans dans la région des Cascades et est légèrement plus élevé

chez les femmes (16,4 ans) que chez les hommes (14,6 ans). L'âge médian aussi est plus élevé chez les femmes que chez les hommes en milieu rural tandis qu'en milieu urbain, il est pratiquement le même chez les deux groupes.

Tableau 02. 05: Effectif de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Rural			Urbain			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4	59 191	60 009	119 200	10 273	10 582	20 855	69 464	70 591	140 055
5-9	57 121	56 428	113 549	10 090	10 607	20 697	67 211	67 035	134 246
10-14	44 222	41 778	86 000	9 247	10 366	19 613	53 469	52 144	105 613
15-19	32 067	34 411	66 478	8 602	10 235	18 837	40 669	44 646	85 315
20-24	22 286	27 947	50 233	7 042	8 438	15 480	29 328	36 385	65 713
25-29	19 254	26 546	45 800	6 085	7 131	13 216	25 339	33 677	59 016
30-34	17 677	22 476	40 153	6 124	6 232	12 356	23 801	28 708	52 509
35-39	14 964	17 967	32 931	5 131	4 520	9 651	20 095	22 487	42 582
40-44	11 897	13 164	25 061	3 859	3 272	7 131	15 756	16 436	32 192
45-49	9 025	9 737	18 762	2 996	2 459	5 455	12 021	12 196	24 217
50-54	7 693	8 447	16 140	2 077	2 096	4 173	9 770	10 543	20 313
55-59	5 926	6 606	12 532	1 586	1 795	3 381	7 512	8 401	15 913
60-64	4 908	5 058	9 966	1 295	1 346	2 641	6 203	6 404	12 607
65-69	3 678	3 247	6 925	982	923	1 905	4 660	4 170	8 830
70-74	2 534	2 540	5 074	608	605	1 213	3 142	3 145	6 287
75-79	1 504	1 338	2 842	298	322	620	1 802	1 660	3 462
80-84	738	804	1 542	115	194	309	853	998	1 851
85-89	309	350	659	64	79	143	373	429	802
90-94	144	170	314	12	33	45	156	203	359
95 ou +	253	255	508	29	47	76	282	302	584
Total	315 391	339 278	654 669	76 515	81 282	157 797	391 906	420 560	812 466
Age moyen	20,0	20,8	20,4	23,2	22,6	22,9	20,7	21,1	20,9
Age médian	13,6	15,7	14,6	19,0	18,5	18,7	14,6	16,4	15,5

Source : INSD/RGPH 2019, monographie Cascades 2022

3.4. Mouvements de la population

3.4.1- Mouvements naturels

Dans l'ensemble, il ressort des résultats du RGPH-2019 que la région des Cascades présente un taux brut de natalité de 41,4‰ contre 39,4‰ pour l'ensemble du pays. Par ailleurs, le niveau de fécondité reste assez élevé dans la région mais reste sensiblement égal au niveau national (5,4 enfants par femme). La fécondité est relativement plus importante dans la Léraba (6,1) que dans la Comoé (5,4).

Tableau 02. 06: Niveau de fécondité de la région des Cascades en 2019

PROVINCE	2019	
	TN (‰)	ISF
Comoé	41,2	5,4
Léraba	41,9	6,1
Région des Cascades	41,4	5,5

Source : INSD/RGPH 2019.

3.4.2- Mouvements migratoires

Selon la monographie de la région des Cascades 2022, 19,6% des résidents sont des migrants, dont 14,1% de migrants internes et 5,5% de migrants internationaux. Selon le sexe, 20,3% des hommes sont des migrants tandis que chez les femmes 19,0% sont des migrantes. Pour la migration interne, les femmes (14,4%) sont les plus enclines au phénomène que les hommes (13,8%). Quant à la migration à l'extérieur du territoire, 6,5% des hommes et 4,7% des femmes sont des migrants internationaux. Par ailleurs, plus de 80% des résidents sont des non migrants.

3.4.3. Population active et emploi

En 2009, la proportion de la population active résidente des Cascades est de 44,5% contre 43,6% au niveau national. La population active féminine (46,5%) est plus importante par rapport à celle des hommes (42,4%). Le taux de chômage est plus faible dans la région comparé au taux national.

Tableau 02.07: Taux d'activité (%) selon le sexe

	TBA (%)			TNA (%)			Taux de Chômage (%) BIT			Taux de Chômage (%) au sens large		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Cascades	42,4	46,5	44,5	93	90,3	91,5	1,2	0,8	0,9	2,9	2,4	2,6

Source: EICVM 2009: Emploi et Chômage

3.4.4- Pauvreté et développement humain durable

Selon les données de l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM 2014), l'incidence de la pauvreté au niveau de la région des Cascades est passée de 27,86% en 2009 à 22,7% en 2014, puis 20,6% en 2018 (EICVM 2018) soit une baisse de 1,9points entre 2014 et 2018

Tableau 02.08: Indicateur de pauvreté dans la région des Cascades

	2003	2009	2014	2018
Incidence de la pauvreté Po	41,8	27,6	22,7	20,6
Profondeur de la pauvreté P1			4,4	5,4
Sévérité de la pauvreté P2			1,3	1,9

Source : INSD, Données historiques des indicateurs de la SCADD et des OMD, Juin 2015.

3.5. Langues

Selon la monographie de la région des Cascades 2022, le mooré (19,7%) est la langue la plus parlée. Elle est suivie du dioula (18,0%), du sénoufo (14,4%), du karaboro (10,6%), du gouin (9,5%), du fulfuldé (6,9%), du turka (5,7%), du toussian (0,9%) et du bobo (0,8%).

Une analyse suivant le milieu de résidence montre une disparité des principales langues parlées. En effet, le dioula (48,8%), le mooré (16,9%), le gouin (12,3%) sont les langues les plus couramment parlées en milieu urbain. Par contre, en milieu rural, le mooré (20,4%), le sénoufo (17,5%) et le karaboro (12,5%) sont les langues majoritairement parlées. L'analyse selon le sexe ne présente pas de différences importantes dans la langue parlée.

IV. EDUCATION

4.1. Education préscolaire

En 2019/2020, la région des Cascades compte 18 structures préscolaires, soit 1,1% de l'effectif du pays. La part contributive du privé évolue de manière significative. Débuté en 2009/2010 avec deux structures préscolaires, elle compte 11 structures en 2019/2020. Toutes ces structures privées sont dans la province de la Comoé.

L'effectif des auditeurs inscrits dans les structures préscolaires de la région des Cascades est de 2 355. Le taux de préscolarisation est de 2,8% dans la région. Une analyse par province place la Comoé en tête avec un taux de 3,2% contre 1,6% pour la Léraba.

Tableau 02.09: Statistiques sur l'éducation préscolaire en 2019/2020

Entité	Nombre de structures	Effectifs	Taux de préscolarisation
COMOE	15	2 075	3,2
LERABA	3	280	1,6
REGION	18	2 355	2,8

SOURCE : Annuaire préscolaire 2019/2020, MENAPLN

4.2. Enseignement primaire

En 2019-2020, la région des Cascades compte 686 écoles dont 569 écoles publiques et 117 écoles privées. La région dispose de 2800 salles de classe dont 2 415 pour les écoles publiques et 385 pour les écoles privées. La région compte 134120 élèves avec les ratios suivants : « élèves/enseignant » 36,80 et « élèves/classe 64,02 ».

Tableau 02. 10: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au primaire en 2019/2020

Entité territoriale	Nombre d'écoles						Nombre de classes				ratios				
	Publiques	Privées	Total	à 6 classes	à 3 classes	Abritant des classes Sous pailote (Pub+pvé)	Publiques	Privées	Total	des écoles sous pailote (Pub+pvé)	Ratio élèves/enseignant titulaire de classe	Ratio élèves/ classe	Ratio élèves/ classe en milieu urbain	Ratio élèves/ classe en milieu rural	Effectif total des élèves
Comoé	413	105	518	144	204	172	1744	351	2095	366	51	51	74	46	107 085
Léraba	156	12	168	54	75	23	671	34	705	40	39	38	38	38	27 035
Cascades	569	117	686	198	279	195	2415	385	2800	406	36,80	64,02	71	44	134120

SOURCE : DREPPNF Cas, 2020

En 2019-2020, la région des Cascades comptait 134 120 élèves dont 114 863 du public, soit 85,64% et 19257 du privé, soit 14,35%. La région compte également 3 644 enseignants dont 3 182 dans le public, soit 87,32% et 462 dans le privé, soit 12,67 %.

Tableau 02. 11: Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2019/2020

Entité territoriale	Effectif des élèves						Effectif des enseignants					
	Public			Privé			Public			Privé		
	Garçons	filles	Total	Garçons	filles	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Comoé	44925	44041	88966	9958	8161	18119	1346	951	2297	328	92	420
Léraba	12932	12965	25897	714	424	1138	602	283	885	36	6	42
Cascades	57857	57006	114863	10672	8585	19257	1948	1234	3182	364	98	462

SOURCE : DREPPNF Cascades

En 2019/2020, la région des Cascades présente un taux brut de scolarisation de 87,1%. Ce taux est de 87,8% pour les garçons contre 86,4% pour les filles. Quant au taux Brut d'admission, il est de 93,2% au niveau régional. Toujours au niveau régional, le taux Brut d'admission des garçons est le plus fort (96,3%). Pour ce qui est du TACH au niveau des Cascades, il est sensiblement égal à 56,7%.

Tableau 02. 12: les indicateurs au primaire en 2019/2020

Entité territoriale	DESIGNATION										
	Taux Brut d'Admission			Taux Brut de Scolarisation			Taux d'Achèvement du Primaire			Nbre élèves/manuel de lecture	Nbre élèves/manuel de calcul
	Garçons	filles	Total	Garçons	filles	Total	Garçons	filles	Total		
Comoé	100,9%	93,8%	97,4%	89,4%	87,4%	88,4%	53,0%	60,7%	56,8%	1,86	1,26
Léraba	79,5%	76,3%	77,9%	81,9%	82,6%	82,2%	53,3%	59,6%	56,4%	1,11	0,87
Cascades	96,3%	90,1%	93,2%	87,8%	86,4%	87,1%	53,0%	60,4%	56,7%	1,64	1,15

Source : DREPPNF Cas

4.3. Enseignements post-primaire et secondaire

D'une manière générale, les indicateurs du post-primaire et secondaire au titre de l'année scolaire 2019-2020 dans les cascades montrent que les Taux Brut d'Admission (TBA) du post-primaire (26,6%), du secondaire (13,7%) le Taux Brut de Scolarisation (TBS) du secondaire (18,4) % sont en deçà des moyennes nationales. Il en est de même pour le taux d'Achèvement (TACH) aussi bien au post-primaire (34,5) qu'au secondaire (13,6) %. Selon le sexe, cette tendance se constate également. En effet, les indicateurs des filles sont relativement bas comparés à ceux des garçons dans la région.

Tableau 02. 13: Statistiques sur les indicateurs du post-primaire et secondaire en 2019-2020

Entités territoriales	Désignation																	
	Taux Brut d'Admission (TBA) Post-primaire			Taux Brut d'Admission (TBA) Secondaire			Taux Brut de Scolarisation (TBS) Post-primaire			Taux Brut de Scolarisation (TBS) Secondaire			Taux d'Achèvement (TACH) Post-primaire			Taux d'Achèvement (TACH) Secondaire		
	TBA - Garçons	TBA - Filles	Total	TBA - Garçons	TBA - Filles	Total	TBS - Garçons	TBS - Filles	Total	TBS - Garçons	TBS - Filles	Total	TACH - Garçons	TACH - Filles	Total	TACH - Garçons	TACH - Filles	Total
Comoé	26,6	26,1	26,4	16,8	13,1	15	45,1	48,5	46,7	22,1	17,2	19,7	34,2	34,7	34,5	17,3	12,4	14,9
Léraba	28,1	26,7	27,4	11,3	6,5	9	51,5	49,7	50,7	2,9	2,1	2,5	37,7	31,7	34,8	12,7	4,8	8,8
Cascades	27	26,3	26,6	15,7	11,7	13,7	46,5	48,7	47,6	21,2	15,5	18,4	34,9	34,1	34,5	16,4	10,8	13,6

Source : DREPS Cas Secondaire

Au titre de l'année scolaire 2019-2020, la région compte 189 établissements dont 105 du public et 84 du privé. La province de la Comoé qui abrite le chef-lieu de la région a 74,6% de ces établissements contre seulement 25,4% pour la province de la Léraba. La région dispose de 1195 salles de classes dont 768 pour le compte du public et 427 pour le privé. Il faut souligner que 76,48% de ces classes sont implantées dans la Comoé contre seulement 23,51% dans la Léraba.

Tableau 02. 4: nombre d'établissements et de classes

	Nombres d'établissements publics	Nombres d'établissements privés	Total	Nombres de classes public	Nombres de classes privé	Total
Comoe	70	71	141	540	374	914
Léraba	35	13	48	228	53	281
Cascades	105	84	189	768	427	1195

Source : DREPS/Cascades, 2020

La région dispose de 105 établissements publics au secondaire, soit 70 pour la province de la Comoé et 35 pour la Léraba. S'agissant des établissements privés du secondaire, on en dénombre 84 dans la région, soit 71 dans la Comoé et 13 dans la Léraba. La province de la Comoé compte à elle seule 914 salles de classes sur les 1195 de la région.

Tableau 02. 5: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au secondaire en 2019/2020

Entités territoriales	DESIGNATION					
	Nombres d'établissements			Nombres de classes		
	Nombres d'établissements publics	Nombres d'établissements privés	Total	Nombres de classes public	Nombres de classes privé	Total
Comoé	70	71	141	540	374	914
Banfora	19	34	53	169	186	355
Béregadougou	3	4	7	36	15	51
Mangodara	7	6	13	48	26	74
Moussodougou	5	1	6	33	4	37
Niangoloko	10	16	26	81	89	170
Ouo	4		4	20		20
Sidéradougou	5	6	11	50	28	78
Soubakaniédougou	6	3	9	34	21	55
Tiéfora	11	1	12	69	5	74
Léraba	35	13	48	228	53	281
Dakoro	2	2	4	17	6	23
Douna	4	2	6	32	8	40
Kankalaba	3		3	21		21
Loumana	6	1	7	35	5	40
Niankorodougou	7	3	10	40	13	53
Ouéléni	5	1	6	31	4	35
Sindou	6	3	9	41	17	58
Wolonkoto	2	1	3	11		11
Cascades	105	84	189	768	427	1195

Source : DREPS/Cascades, 2020

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, la région compte un effectif de 53 912 élèves au post primaire et secondaire, soit 36 481 au public et 17 431 au privé. Il convient de noter que la Comoé qui compte 26 581 élèves au public contre 15 881 au privé est la province ayant le plus d'effectifs dans la région. La province de la Léraba compte 9 900 élèves au public contre 1 550 élèves au privé.

En ce qui concerne les enseignants de la région, on en dénombre 2 462 soit 1209 au public et 1 253 au privé.

Concernant le ratio élève/classe, il est de 45 pour la région des cascades soit 46 pour la Comoé et 41 pour la Léraba.

Tableau 02. 6: Statistiques sur la fréquentation au secondaire en 2019/2020

Entités territoriales	DESIGNATION										
	Effectifs des élèves du public			Effectifs des élèves du privé			Nombre d'enseignants			Ratio élèves/enseignant	Ratio élèves/class e
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Public	Privé	Total		
Comoé	14246	12335	26581	7627	8254	15881	880	1141	2021	21	46
Banfora	432	4246	8878	4993	5739	10732	339	710	1049	19	55
Bérégadougou	1600	883	1889	145	157	299	63	34	97	23	43
Mangodara	1425	1145	2597	338	300	638	69	53	122	26	44
Moussodougou	856	814	1670	34	41	75	41	6	47	37	47
Niangoloko	2131	1938	4073	1360	1327	2687	127	251	378	18	40
Ouo	424	356	780				27		27	29	39
Sideradougou	1621	1230	2851	439	344	783	76	51	127	29	47
Soubakaniédougou	611	646	1257	259	318	577	46	29	75	24	33
Tiéfora	1509	1077	2586	59	31	90	92	7	99	27	36
Léraba	5383	4517	9900	890	660	1550	329	112	441	26	41
Dakoro	528	420	948	87	32	126	29	14	43	25	47
Douna	834	730	1564	329	198	527	44	27	71	29	52
Kankalaba	370	330	700				32		32	22	33
Loumana	802	763	1565	54	65	119	49	6	55	31	42
Niankorodougou	1025	593	1618	212	169	381	65	26	91	22	38
Ouéléni	632	626	1258	7	3	10	38	6	44	29	36
Sindou	900	817	1717	183	167	350	55	28	83	25	36
Wolonkoto	292	232	530	18	19	37	17	5	22	26	57
Cascades	19629	16852	36481	8517	8914	17431	1209	1253	2462	22	45

Source : DREPS/Cascades, 2020

V. SANTE

La région des Cascades dispose de trois (03) districts sanitaires. Il s'agit des districts sanitaires de Banfora, de Sindou et de Mangodara.

5.1. Les infrastructures sanitaires

La région des cascades en termes de nombre d'infrastructures sanitaires publiques selon le type en 2020 dispose d'un CHR situé à Banfora, d'un CMA situé à Sindou, de cinq (05) CM dont 3 à Banfora, 01 à Sindou et 01 à Mangodara. Elle possède également 91 CSPS repartis en raison de 38 dans le DS de Banfora, 23 dans le DS de Mangodara et 30 dans le DS de Sindou.

Tableau 02. 7: nombre d'infrastructures sanitaires publiques selon le type en 2020

Régions / districts	CHU	CHR	CMA/HD	CM	CSPS	Dispensaires isolés	Maternités isolées	Infirmérie	Infirmier militaire	Total
Cascades	0	1	1	5	91	6	0	6	1	111
DS Banfora	0	1	0	3	38	3	0	6	1	52
DS Mangodara	0	0	0	1	23	2	0	0	0	26
DS Sindou	0	0	1	1	30	1	0	0	0	33

Source : Annuaire statistique 2020 du Ministère de la santé/DRH santé

5.2. Les ressources humaines

Sur le plan des ressources humaines, la région possède 17 médecins spécialistes, 58 médecins généralistes, 08 pharmaciens, 02 Chirurgiens -dentistes, 105 attachés de santé, 361 IDE, 108 IB, 206 SFE-ME et 29 Tech labo/bio . La synthèse est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 02. 8: Effectif du personnel dans les formations sanitaires publiques en 2020

Structures	Médecin spécialiste	Médecin généraliste	Pharmacien	Chir-dentiste	Attaché de santé	IDE	IB	SFE-ME	Tech labo/bio
Cascades	17	58	8	2	105	361	108	206	29
DRS	2	0	1	0	3	2	0	0	0
CHR Banfora	15	37	3	2	79	121	20	48	16
DS Banfora	0	9	2	0	1	101	48	71	6
DS Mangodara	0	6	1	0	4	69	23	44	3
DS Sindou	0	6	1	0	18	68	17	43	4

Source : Annuaire statistique 2020 du Ministère de la santé/DRH

❖ Indicateurs de santé

En matière de couverture du territoire par les services de santé, le rayon moyen d'action théorique en 2020 de la région est de 7.6 sans le privé et de 7.1 en tenant compte du privé. Le meilleur RMAT est celui du DS de Sindou (5,4) suivi de celui du DS de Banfora (5,9). Le RMAT du DS de Mangodara (10,6).

Tableau 02. 9: rayon moyen d'action théorique en 2020

Régions / Districts	Superficie (Km²)	CSPS*	RMAT sans le privé	CSPS* compris le privé	RMAT avec le privé
Cascades	18 424	102	7,6	117	7,1
DS Banfora	6 266	44	6,7	58	5,9
DS Mangodara	9 139	26	10,6	26	10,6
DS Sindou	3 019	32	5,5	33	5,4

Source : Annuaire statistique 2020 du Ministère de la santé

D'une manière générale, dans les trois (03) districts de la région, la couverture vaccinale évolue en dents de scie dans chaque district. En outre, il n'y a pas un grand écart entre la couverture vaccinale par antigène. La plus grande proportion étant de 116,9% et concerne (DTC-HepB Hib1 et Pneumo1) tandis que la plus faible est de 104,6% et concerne le BCG. Le point par antigène et par structure sanitaire est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 02. 10: Situation des taux de couverture vaccinale en 2020

Régions / districts	BCG	VPO 1	DTC-HepB-Hib1	Pneumo 1	Rota 1 VPO 3		DTC-HepB-Hib3
Cascades	104,6	116,9	116,9	116,9	116	112,7	112,7
CHR Banfora							
DS Banfora	94,7	107,1	107,1	107,1	106,6	102,1	102,1
DS Mangodara	128,7	139	139,1	138,8	136,8	135,6	135,6
DS Sindou	95,7	106,5	106,5	106,5	106,6	102,9	102,9

Source : Annuaire statistique 2020 du Ministère de la santé

Le paludisme qu'il soit simple ou grave représente la principale cause de consultation dans les Cascades sur la période 2014 à 2018. Il est suivi de la diarrhées sanguinolentes et des infections respiratoires aiguës pour ce qui est de l'année 2018.

Les autres maladies autres que la fièvre jaune, la Bilharziose et la rougeole représentent 43% des cas de consultations. On note également quelques cas de Bilharziose et de fièvre jaune particulièrement dans la Comoé.

Tableau 02.11 : Les principales pathologies causes de consultation

Cascades	2014	2015	2016	2017	2018
Méningite	221	181	160	251	37
Rougeole	27	101	42	7	78
Paludisme simple	362 631	373 849	464 025	590 371	630 944
Palusime grave	21 176	19 937	19289	27724	29 740
Diarrhées sanguinolentes	360	240	183	55	142 927
Infections respiratoires aiguës	nd	213	264	329	337 262
Ictère Fébrile	245	35	31	34	58
Paralysie Flasque Aigue	74	13	9	24	12

Source: Annuaire statistiques 2018 de la région des Cascades/DGESS/ Ministère de la Santé

En matière de ratio hbts/csps dans la région des Cascades, la province de la Comoé occupe à elle seule 64,23%. Cette tendance s'observe également en matière de taux d'utilisation des méthodes contraceptives ou la province de la Léraba n'occupe que 31,05%.

Tableau 02. 12 : Indicateurs de santé

Entité territoriale	Ratio hbts/ CSPTS	Tx d'utilisation des méthodes contraceptives (%)	Prévalence de l'insuffisance pondérale (%)
Province de la Comoé	10003		
Banfora	998	44,18	20,9
Beregadougou	12132	71,98	20,9
Mangodara	7873	40,58	
Moussodougou	6730	20,01	20,9
Niangoloko	7790	44,22	20,9
Ouo	17249	22,43	
Sideradougou	20082	31,37	
Soubakaniedougou	8468	30,37	20,9
Tiefora	8702	21,46	20,9
Province de la Léraba	5 573	31.05	20
Dakoro	15907	Nd	Nd
Douna	5344	Nd	Nd
Kankalaba	3865	Nd	Nd
Loumana	4214	Nd	
Niankorodougou	8749	Nd	
Oueleni	2811	Nd	
Sindou	7274	Nd	
Wolonkoto	2357		

Source : Annuaire statistique 2020 du Ministère de la santé

VI. ECONOMIE

L'activité économique de la région repose essentiellement sur le secteur primaire qui occupe 86,9% de la population active. Les secteurs de l'industrie, du commerce et des services occupent respectivement 4,7%, 4,3% et 4,2% des actifs occupés.

6.1. Finances locales

En 2020, les recettes totales des collectivités territoriales s'élevaient à 7756,70 millions de FCFA. Elles sont passées de 4015 millions en 2018 à 4034,80 en 2019 et à 5200,40 en 2020 pour la Comoé et de 1426 en 2018 à 2229,30 en 2019 et à 2556,30 en 2020 dans la Léraba. On note ainsi une nette évolution des recettes de l'ensemble des collectivités territoriales (CT) de la région sur la période 2018-2020. Malgré cette évolution, il faut noter que ces chiffres traduisent une faible mobilisation des

recettes au regard des potentialités que regorge la région. Cela explique un besoin permanent de financement de certains investissements des CT de la région.

Tableau 02.23: Recettes totales dans la région des Cascades

Provinces	Recettes	2018	2019	2020
Comoé	Investissement	1 512,2	1 404,5	2 177,4
	Fonctionnement	2 502,8	2 630,3	3 023,0
Léraba	Investissement	763,7	1 016,8	1 372,2
	Fonctionnement	662,3	1 212,5	1 184,1
Total		5441	6264,1	7756,7

Source : annuaire statistique 2020 de la Région des Cascades

6.2. Principaux secteurs d'activités

6.2.1- Agriculture

✓ Evolution de la production céréalière

D'une manière générale, on note une tendance à la hausse de la production céréalière sur la période 2016-2020 dans la région des cascades avec une production record de 291 223 tonnes en 2020 contre sa plus faible production qui est de 200 727 tonnes pour l'année 2016. Cette production est dominée par le maïs suivi du riz tandis que le mil est la spéculation la moins cultivée. Au cours de la campagne agricole 2019/2020, la production céréalière dans la région est dominée par le maïs qui a contribué à lui seul à près de 74% de la production régionale. Il est suivi du riz avec près de 17%, puis du sorgho blanc, du mil et du sorgho rouge avec respectivement 3,81%, 2,81% et 2,50%.

Tableau 02. 24: Evolution de la production céréalière (en tonne) de 2016 à 2020

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble
Province Comoé							
2016	1 893	12 219	7 095	84 386	16 719	0	122 312
2017	1 275	4 458	6 616	156 792	17 508	0	129 108
2018	1 839	7 680	8 293	189 023	20 027	147	176 100
2019	1 981	8 964	7 435	130 081	21453	252	170 373
2020	1 515	10 660	7 085	154 698	36 806	0	210 764
Province Léraba							
2016	2 973	2 923	313	72 499	13 384	719	92 811
2017	1 627	4 109	5 934	99 934	8 310	32	71 619
2018	1 617	2 059	2 277	138 115	10 720	158	67 738
2019	3 023	1 770	632	58 447	13040	53	78 655
2020	6 670	439	199	60 700	12 451	0	80 459
Région Cascades							
2016	4 866	15 143	7 408	156 885	30 103	719	215 123
2017	2 902	8 567	683	56 859	25 818	32	200 727
2018	3 455	9 738	10 570	50 908	30 747	305	243 838
2019	5 004	10 734	8 067	188 528	34493	305	249 028
2020	8 186	11 099	7 284	215 399	49 257	0	291 223

Source : DRAAHM, DPSA/DGPER/MAAHM

Au niveau de l'évolution des rendements des productions céréalières, il ressort une variabilité d'une année à une autre et d'une province à une autre. Sur la période de 2016 à 2020, le maïs enregistre le rendement le plus élevé aussi bien dans la Comoé que dans la Léraba tandis que le mil et le fonio enregistrent les plus faibles rendements sur la même période.

✓ Evolution de la production des autres cultures vivrières de 2016 à 2020

Les autres cultures vivrières dans la région des Cascades sont essentiellement constituées de l'igname, de la patate, du niébé et du voandzou.

La production des autres cultures vivrières dans la région sur la période 2016-2020 varie d'une année à une autre. La production par spéculation en 2020 reste dominée par le niébé qui fournit à lui seul 60,89% de la production en culture vivrière. Elle est suivie du voandzou avec 17,27%, puis de l'igname et de la patate avec respectivement 11,22% et 10,6%.

Le tableau ci-dessous fait le point de l'évolution des cultures vivrières sur la période 2016-2020.

Tableau 02. 25: Production des autres cultures vivrières de 2016 à 2020

Autres cultures vivrières	2016	2017	2018	2019	2020
Igname	7 615	6 410	4 099	7 377	2 450
Patate	12 182	7 139	5 976	14 432	2 321
Niébé	16 344	21 545	15 776	14 606	13 300
Voandzou	7 100	6 201	6 274	5 903	3 773
Total	43 242	41 295	32 125	42 318	21 843

Source : DGESS Agriculture, 2020

✓ **Evolution de la production de rente**

Les cultures de rente sont représentées essentiellement par le coton, le sésame, l'arachide et le soja. La production totale des cultures de rente au cours de la campagne 2019/2020 est de 113 215 tonnes. Ainsi, le sésame vient en première position avec 38 471 tonnes, soit près de 34% de la production totale régionale. Elle est suivie de l'arachide avec près de 31,81%, puis du coton avec 30,61% de la production régionale. Le soja est le moins produit avec une proportion de 4,63% de la production globale de rente.

Tableau 02.26: production de rente en tonnes

Culture de rente	2016	2017	2018	2019	2020
Coton	55 395	57 898	44 388	48 462	34 655
Arachide	32 324	21 911	18 186	21 695	34 847
Sésame	11 398	13 297	20 630	29 562	38 471
Soja	240	507	66	602	5 242

DGESS Agriculture, 2020

6.2- Elevage

Dans la région des Cascades, la pratique de l'élevage est développée. Elle constitue la deuxième activité économique de la région après l'agriculture. A l'image des autres régions, l'élevage dans les Cascades est de type extensif avec les troupeaux exploitant essentiellement le fourrage naturel dans les parcours et très peu d'apports de compléments. A côté de ce système traditionnel existe un élevage semi-intensif, se développant à petite échelle. Il concerne l'élevage dans les alentours des centres urbains où le lait est vendu à des laiteries et autres unités de transformation laitière. Ce type d'élevage concerne aussi les unités d'embouche de plus en plus développées à travers toute la région

Selon la Direction régionale des ressources animales et halieutiques (DRRAH, en 2020), la région des Cascades abrite deux (02) zones pastorales toutes localisées dans la province de la Comoé. Ce sont les zones pastorales de Sidéradougu et de Tierkora (Niangoloko) qui représentent respectivement 52 500 ha et 46 000 ha.

L'effectif du cheptel régional, selon les statistiques du Ministère en charge des ressources animales, sur les deux provinces que compte la région, la seule province de la Comoé détient près de 80% de l'effectif du cheptel de la région.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu sur l'évolution des effectifs du cheptel de la région de 2016 à 2020.

Tableau 02. 27: Effectifs du cheptel

	2016	2017	2018	2019	2020
Comoé					
Bovins	2 597	9 649	10 760	10 044	12 056
Ovins	7 056	7 440	8 427	6 130	7 437
Caprins	30 535	30 198	28 187	27 838	33 489
Porcins	9 045	11 249	10 334	9 134	11 755
Léraba					
Bovins	809	1 421	2 129	5 022	2 130
Ovins	1 265	1 879	2 895	3 064	2 748
Caprins	4 995	5 906	10 848	13 919	10 527
Porcins	722	861	1 019	4 566	1 105
Cascades					
Bovins	3 406	11 070	12 889	15 066	14 186
Ovins	8 321	9 319	11 322	9 194	10 185
Caprins	35 530	36 104	39 035	41 757	44 016
Porcins	9 767	12 110	11 353	13 700	12 860

Source : DRRAH/Cascades, 2020

Le poids par espèces donne les caprins avec 54,18%, des effectifs du cheptel en 2020. Ils sont suivis de caprins avec 54,18%, les bovins (17,46%), les porcins (15,83%) et les ovins (12,54%).

Les principales pathologies animales sont la Péripleurmonie contagieuse, la Pasteurellose et le Charbon symptomatique. Sur la période 2016-2020, le nombre de têtes de cheptel vaccinées a connu une évolution erratique. En effet, de 756 621 têtes vaccinées en 2016, le nombre d'animaux vaccinés est passé à 496 983 têtes en 2018, puis à 559 949 têtes en 2019 pour s'établir à 558162 têtes en 2020.

Tableau 02.28: Evolution de têtes vaccinées entre 2016 et 2020

Cascades	2016	2017	2018	2019	2020
Péripleurmonie contagieuse	369 246	199 012	224 989	269 412	172 039
Pasteurellose	222 735	177 054	198 918	168 624	176 377
Charbon symptomatique	164 640	112 743	73 076	121 913	207 726
Total	756 621	488 809	496 983	559 949	558162

Source : DRRAH/Cascades, 2020

La production de viande essentiellement destinée à la consommation locale connaît une évolution erratique. En effet, en 2020, 2 299 têtes ont été abattues dans la région contre 2 097 en 2015. Les espèces abattues concernent les bovins, les caprins, les ovins et les porcins.

Les effectifs en termes d'abattage contrôlé sont très faible comparativement aux effectifs du cheptel sur la période 2015-2020. En effet, sur la période, seulement l'abattage de 19,42% des caprins, cheptel dominant de la région a été contrôlé. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la plupart des animaux est vendue sur pied. L'évolution des abattages contrôlés est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 02.29: Production de viande dans les abattoirs de la région (en tonnes)

Provinces	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Comoé						
Bovins	1 000	804	794	784	897	1 326
Ovins	54	49	53	50	45	67
Caprins	229	141	142	150	147	268
Porcins	98	159	84	96	64	270
Léraba						
Bovins	500	401	506	406	309	234
Ovins	30	41	40	35	45	25
Caprins	106	99	108	110	120	84
Porcins	80	91	76	69	107	25
Cascades						
Bovins	1 500	1 205	1 300	1 190	1 206	1 560
Ovins	84	90	93	85	90	92
Caprins	335	240	250	260	267	352
Porcins	178	250	160	165	171	295
Total regional	2 097	1 785	1 803	1 700	1 734	2 299

Source : DRRAH/Cascades, 2020

6.3- Pêche et chasse

❖ La pêche

La présence de nombreux cours d'eau, de lacs naturels et de quelques retenues d'eau favorise l'activité de pêche dans la région. Les plans d'eau naturels et les retenues d'eau de la région offrent des possibilités de capture d'un volume important de produits de pêche par an. La production piscicole de la région est ainsi passée de 290 tonnes en 2016 à 1585 tonnes en 2019.

Les principaux acteurs de cette activité sont constitués de pêcheurs amateurs et de pêcheurs professionnels maliens qui payent des droits d'accès aux plans d'eau pour mener l'activité. On recense un effectif de 144 pêcheurs environ, professionnels et amateurs confondus.

Les produits de la pêche sont essentiellement les poissons. Plusieurs espèces de poissons sont répandues et celles d'intérêt économique sont : le tilapia ou carpe, les silures, le capitaine,...

❖ La chasse

La région des cascades dispose de 124510 ha de zone consacrés aux concessions de chasse et qui se situe essentiellement dans le département de Mangodara. Il convient de noter que l'activité dans sa pratique moderne est récente. En effet, dans les Cascades, l'activité de chasse est pratiquée traditionnellement par des organisations traditionnelles de chasseurs couramment appelés « Dozo ». En dehors des chasseurs Dozo, les populations s'organisent en associations villageoises de chasse pour organiser des battues aux fins de subsistance.

Suite à la concession de la forêt classée et réserve partielle de faune de la Comoé Léraba à l'AGEREF, la chasse sportive se réalise à travers l'organisation régulière et périodique de safaris.

Il est à noter que dans la région, l'activité de chasse est encore faiblement organisée et peu développée pour procurer des revenus financiers substantiels aux populations. En outre, l'avènement de l'insécurité vient affaiblir davantage ce faible niveau d'organisation de l'activité.

Le service forestier appuie fortement l'organisation des chasseurs constitués en associations. Celles-ci participent à la lutte contre le braconnage et contribue à la gestion rationnelle des ressources naturelles.

Tableau 02.30: Zone de chasse de la région

Zones	Superficie	Localisation	Observation
Forêt classée et réserve partielle de faune de la Comoé-Léraba	124.510 hectares	Mangodara (Frontière avec la République de la Côte d'Ivoire)	Aucune activité de chasse n'a lieu dans cette zone actuellement avec l'insécurité

Source : DREEVCC Cascades

NB : Les forêts classées de Boulon et de Koflandé sont en phase de fusion pour donner la forêt classée de Boulon-Koflandé qui sera une concession de chasse (sous la gestion de l'AGEREF Boulon-Koflandé).

6.4- Industrie, artisanat et mines

✓ Industrie

Le tissu industriel de la région est assez fourni. On y trouve une cinquantaine d'unités industrielles couvrant plusieurs domaines : l'agroalimentaire (production de sucre, production de farine, pâtisserie, boisson avec les eaux préemballées et BOMBA TECHNA pour le bandji, le séchage de mangues), le textile, la pharmacie avec les laboratoires PHYTOFLA qui produisent une gamme variée de médicaments à base de plantes médicinales.

Les unités industrielles les plus importantes de la région sont : la Nouvelle Société Sucrière de la Comoé (SN-SOSUCO) ; la Minoterie du Faso (ex Grands Moulins du Burkina) ,la Société burkinabè des fibres et textiles (SOFITEX), la Société minière Wahgnion Gold Corporation.

Tableau 02. 31: Nombre d'unités industrielles existantes dans la région en 2020

localisation	Textiles, habillement et cuirs	Produits alimentaires, boissons et tabacs	Bois et fabrication d'ouvrage en bois	Ouvrages en métaux, machines et matériels	Papier, articles en papier, imprimerie et édition	Chimique et fabrication des produits chimiques	Produits minéraux non métalliques	Autres industries manufacturières	Extraction des mines
Comoé	02	41	ND	ND	ND	01	ND	ND	00
Léraba	00	05	ND	ND	ND	00	ND	ND	01
Cascades	02	46	ND	ND	ND	01	ND	ND	01
Burkina Faso	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source : DRICA-Cascades 2020

✓ Artisanat

L'artisanat est un secteur d'activités qui occupe une grande partie de la population de la région des Cascades. Il se présente comme la solution pour lutter contre la pauvreté du fait de la simplicité des moyens techniques et financiers qu'il demande.

On distingue trois types d'artisanat dans la région : (i) l'artisanat d'art qui exprime la culture d'un peuple à travers la teinture, la poterie, la vannerie, la sculpture, (ii) l'artisanat de production qui produit des biens d'usage courant (tapisserie, forge, menuiserie) et (iii) l'artisanat de service qui inclut les activités d'entretien et de réparation.

✓ Mines

Des sites d'exploitation minière existent dans la région. On distingue trois types d'exploitation : l'exploitation semi-mécanisée (3 permis valides), l'exploitation industrielle (1 permis valide) et l'exploitation artisanale encore appelée orpaillage (2 permis valides). Cette région a bénéficié de 2 864 074 000 fcfa comme fonds minier de développement local (FMDL) en 2020 et 207 008 000 FCFA de taxes superficielles au cours de la même année.

L'exploitation industrielle est assurée par une société minière canadienne dénommée Wahghnion Gold opération installée dans la commune de Niankorodougou. Wahghnion Gold estime ses investissements sur le projet aurifère de Niankorodougou, qui couvre une superficie d'environ 90 km², à plus de 244 millions de dollars (207 millions d'euros). Détenu à 90 % par Teranga Gold Corporations via sa filiale locale Wahghnion Gold Corporation et à 10 % par l'État, le site aurifère produira en moyenne 3,6 tonnes d'or par an durant les neuf années prévisionnelles de sa durée de vie. Les recherches complémentaires ont prouvé que les réserves actuelles évaluées à 1,2 millions d'onces d'or peuvent être accrues de 12 tonnes, ce qui permet d'entrevoir une durée de vie de la mine à vingt ans.

6.5- Commerce

La région dispose de 54 marchés parmi lesquels, on distingue des marchés construits et non construits. Les marchés non construits sont les infrastructures les plus répandues dans toute la région. La répartition des marchés montre une disparité entre les provinces. Il ressort du tableau que la province de la Comoé compte le plus grand nombre de marchés (40) de la région soit 74,07 % contre 25,92 % pour la province de la Léraba. Par ailleurs, on note un nombre important de marchés non construits dans la région (34), soit une proportion de 62,96 %. Le graphique ci-dessous donne l'état de ces infrastructures.

Tableau 02.32: Répartition des marchés par type et par province

Étiquettes de lignes	COMOE	LÉRABA	Total général
Marché à bétail construit	3		3
Marché construit	3	1	4
Marché non construit	24	10	34
Marché semi construit	7	2	9
Autres	3	1	4
Total général	40	14	54

Source : DGD T ; (étude de références cascades) enquête terrain, juin 2021

6.6- Institutions financières

La plupart des institutions financières notamment les banques, les caisses populaires et les agences de micro finances présentes dans la région sont localisées dans la ville de Banfora. Aussi, la région compte 6 Caisses populaires dont 4 dans la province de la Comoé. Pour ce qui concerne les institutions de Micro finances, seule la province de la Comoé en dispose (4).

Tableau 02. 33: Les institutions financières existantes

Institutions financières	Comoé	Léraba	Région
Banques	7	0	7
Caisses populaires	4	2	6
Micro finances	4	0	4
Total	15	2	17

Source : DREP/Cas 2020

6.7- Tourisme et hôtellerie

A l'exception de la ville de Sindou qui ne dispose pas d'unités d'hébergement, les autres villes de la région (Banfora et Niangoloko) possèdent des hôtels et autres unités d'hébergement. En dehors de ces infrastructures, il existe des possibilités d'hébergement au niveau de certains services déconcentrés de la région.

En matière de sites touristiques, selon l'annuaire statistique 2018 de la région (Source: DR-CAT/Cascades), la région enregistre 56 sites touristiques repartis en site naturels et ou souvent en site à la fois naturel et mixte. Certains sites touristiques de la région sont riches et très connus au plan national et international comme les célèbres pics de Sindou et les cascades de Karfiguela à Banfora.

Tableau 02. 34: Importants sites et capacités hôtelières de la région

Infrastructures	Comoé	Léraba	Région
Nombre de sites	9	7	16
Nombre d'hôtels	12	0	12
Nombre de campement	2	1	3

Source: DREP/Cascades, 2014

6.8- Transport et communication

❖ Importance du transport

La Comoé totalise l'entièreté des infrastructures publiques de transports de la région. Parmi ces infrastructures, on dénombre 3 gares-ferroviaires, 2 autogares, un aéroport et une aire de stationnement.

Tableau 02. 35: Répartition des infrastructures publiques de transport par province dans la région

	COMOE	LÉRABA	REGION
Aéroport	1	0	1
Aire de stationnement	1	0	1
Auto-gares	2	0	2
Gares ferroviaires	3	0	3
Total	7	0	7

Source : DGD, enquête terrain, juin 2021 (études de références)

S'agissant du réseau routier de la région des Cascades, il est long de 935,3Km dont 253,3 km de routes nationales, 382,5km de routes régionales et 299,5 de routes départementales.

Tableau 02. 36: Longueur par type de réseaux routiers en km

	Routes nationales	Routes régionales	Routes départementales	Total
Longueur	253,3	382,5	299,5	935,3

Source : DRI, 2020

❖ Importance de la communication

Selon l'annuaire statistique 2018 (Conseil Supérieur de la Communication /Direction Régionale Ouest (CSC/DRO)), la région des Cascades possédait cinq (05) radios dont deux (02) confessionnelles, deux (02) associatives et une (01) commerciale.

VII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

7.1 Les grandes villes de la région

La région compte trois (3) villes qui sont les chefs-lieux des deux provinces (Banfora et Sindou) et la commune urbaine de Niangoloko.

En 2019, la population urbaine est évaluée à 157 808 habitants (soit un taux d'urbanisation de 19,4 %). Ce taux est en dessous du niveau observé au plan national (31 %).

7.2 Eau

Le nombre de PEM dans la région est passé de 1790 à 2321 avec un taux de fonctionnalité qui passe de 90,1% en 2014 à 97% en 2018. S'agissant de la Comoé, le taux de fonctionnalité passe aussi de 89,1% à 97,3%. Tandis que la Léraba passe de 92,4% en 2014 à 96,4% en 2018. Le détail est présenté ainsi qu'il suit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 02. 37: Nombre de points d'eau modernes et taux de fonctionnalité (%) par commune (milieu rural)

	2014	2015	2016	2017	2018
Comoé					
Nombre de PEM	1 262	1 361	1 436	1 553	1 661
Taux de fonctionnalité	89,1	92	93,4	nd	97,3
Léraba					
Nombre de PEM	528	574	603	634	660
Taux de fonctionnalité	92,4	92,3	93,4	nd	96,4
Cascades					
Nombre de PEM	1790	1935	2039	2187	2321
Taux de fonctionnalité	90,1	92,1	93,3	94,6	97

Source : Annuaire statistique régionale des cascades 2018/ DREA / Cascades

De 2014 à 2018, le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est passé seulement de 54,3% à 58,9% soit une progression de 4,6%. Ces taux restent en dessous des taux au niveau national pour la même période. La synthèse de ces taux est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 02. 38: Taux d'accès à l'eau potable par commune

	2014	2015	2016	2017	2018
Comoé	52,4	53,6	54,1	54,1	56,9
Léraba	59,2	60,2	63,3	64,6	64,1
Cascades	54,3	55,5	56,7	57,1	58,9
Burkina Faso	64,1	65	65,3	66	67,3

Source: DREA / Cascades 2019

7.3 Energie

La région des Cascades est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) ou par une coopérative d'électricité(COOPEL).

Le nombre total d'abonnés au réseau de la SONABEL dans la région en 2020 était de 28 981. Il représente environ 99 % (28 676) du nombre total des abonnés à l'électricité dans la région. Le taux de couverture de l'électrification dans la région des Cascades a peu évolué passant de 40,0% en 2019 à 41,0% 2020.

L'énergie vendue a évolué de 27,8 GWh en 2019 à 28,8GWh en 2020 Quant à l'évolution de la puissance souscrite dans la même période, elle a également enregistré une hausse passant de 34 GWh à 37,5 GWh.

Tableau 02.39: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région des Cascades

	2016	2017	2018	2019	2020
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	48	49	56	69	72
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	281	293	311	425	460
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	9	9	9	10	10
Taux de couverture (en %)	40,1	38,9	38,8	40,0	41,0
Nombre de nouvelles localités électrifiées	10	5	0	1	0
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	17 784	20 236	21 867	23 877	28 639
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	36	35	30	36	37
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	17 820	20 271	21 897	24 466	28 676
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	1 348	970	1 178	1220	305
Nombre total d'abonnés	19 168	21 241	23 075	25 133	28 981

Source : SONABEL/ABER

7.4 Téléphonie et TIC

En matière de technologie de l'information et de communication (TIC) dans la région des Cascades, des progrès ont été constatés. La téléphonie mobile s'est particulièrement développée ces dernières années. Elle est représentée par MOOV AFRICA, ORANGE BF et TELECEL FASO et couvre la quasi-totalité de la région. Le téléphone fixe continue d'exister mais vient très loin derrière le téléphone mobile. La quasi-totalité des couches sociales (femmes, jeunes et même les enfants) utilisent le téléphone mobile. La région des Cascades dispose de six (6) radios locales dont quatre (4) localisées à Banfora et deux (2) à Niangoloko. Elle recevait aussi les émissions de la Radiotélévision du Burkina (RTB) qui avait été déconcentrée à travers la RTB 2 mais cette chaîne de télévision a fermé ses portes pour des raisons budgétaires. En outre, la région a accès à la couverture radio-télévisuelle des chaînes privées nationales et internationales à travers le satellite.

Par ailleurs, 90% des ménages de la région possèdent un téléphone portable, 1,7% possèdent un téléphone fixe, 3,3% utilisent un ordinateur et 11,7% des ménages ont accès à internet (RGPH 2019). Cependant, des efforts restent à faire en matière d'utilisation des outils informatiques et de l'internet en raison des coûts élevés des équipements, de la mauvaise qualité du réseau de téléphonie mobile et de la connexion internet.

En 2020, la région des Cascades dispose de cinq (05) agences postales avec un taux de couverture de 35,3%. En milieu rural, le taux de couverture est de 21,4% contre 100% dans les communes urbaines.

7.5. Habitat et cadre de vie

Selon l'étude de références Cascades faite par la DGD, octobre 2020, la proportion des chefs de ménage propriétaires de logements est de 97,5%. Ceux vivant dans des logements en location représentent est de 1,5% et ceux qui sont dans des logements gratuits (cour familiale) 0,75%. Cela s'explique par le fait que la plupart des ménages enquêtés vivent en milieu rural.

La même étude montre que plus de la moitié des ménages vivent dans des logements où le mur est constitué de matériaux non définitifs, soit un taux de 55,75%. La province de la Léraba présente une bonne situation par rapport à celle de la Comoé. Elle s'illustre avec 58,04% de logements dont les murs sont en matériaux définitifs.

Par ailleurs, il ressort que 97,25% des ménages enquêtés ont la toiture de leur logement faite de matériaux définitifs. En effet, cette situation est de 95,98% dans la Léraba et de 98,86% dans la Comoé.

S'agissant des sols des logements, les matériaux utilisés sont : le ciment, la terre battue et le sable. Dans l'ensemble de la zone de l'étude, les sols des logements des ménages sont essentiellement faits en ciment (77,25%) et en terre battue (18,75%).

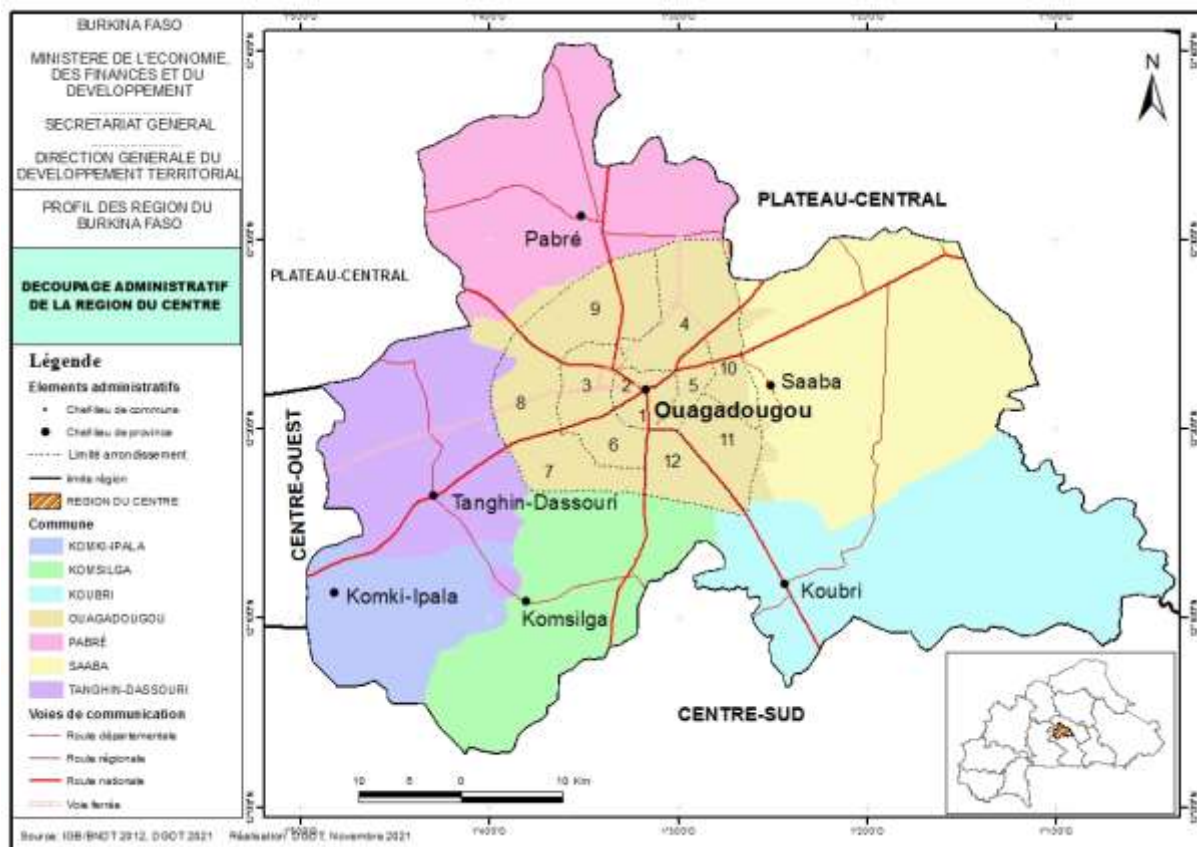
En matière d'équipements de transport, 89,75 % des ménages enquêtés possèdent au moins un vélo ; 83,28% une moto, 26% une charrette ; 13,25% un tricycle et enfin 0,75% une voiture. Concernant les équipements de communication et de loisirs 89,25% des ménages enquêtés disposent d'un téléphone, 72,5% d'un poste radio et enfin 40% d'un poste téléviseur. S'agissant des équipements de froid, le taux varie entre 0% et 13,25 %. Par ailleurs, 52,5% des ménages possèdent une charrue.

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU CENTRE

I. CADRE ADMINISTRATIF

La Région du Centre est située au centre du Burkina Faso, entre 2°00' et 1°15' de longitude Ouest et entre 12°45' et 12°00' de latitude Nord. D'une superficie de 2 851,77 km² (1,05% du territoire national), elle est limitée au Nord, au Nord-Ouest et au Sud-Est par la région du Plateau Central, à l'Ouest par la Région du Centre-Ouest et au Sud par la Région du Centre-Sud.

Carte 5: Carte administrative de la Région du Centre



La Région du Centre est constituée d'une seule province qui se subdivise en une commune urbaine à statut particulier regroupant douze arrondissements et en six communes rurales. Les douze (12) arrondissements de la commune urbaine (Ouagadougou) regroupent au total cinquante-cinq (55) secteurs. Les communes rurales se composent de cent cinquante-quatre (154) villages. La Région du Centre a pour chef-lieu Ouagadougou qui est aussi la capitale politique du Burkina Faso. Le tableau ci-dessous présente les détails du cadre administratif de la Région du Centre.

Tableau 03. 01: Cadre administratif

Communes /provinces /région	Superficie en Km ²	En % de la région	Villages/secteurs	Communes rurales
Commune urbaine de Ouagadougou	512,77	17,98%	55	0
Arrondissement 1	18,51	0,65%	6	0
Arrondissement 2	12,34	0,43%	5	0
Arrondissement 3	32,17	1,13%	5	0
Arrondissement 4	84,94	2,98%	4	0
Arrondissement 5	21,5	0,75%	4	0
Arrondissement 6	27,79	0,97%	5	0
Arrondissement 7	50,82	1,78%	4	0
Arrondissement 8	54,71	1,92%	3	0
Arrondissement 9	84,52	2,96%	4	0
Arrondissement 10	34,12	1,20%	5	0
Arrondissement 11	47,95	1,68%	6	0
Arrondissement 12	43,4	1,52%	4	0
Communes rurales	2339	82,02%	154	6
Komki-Ipala	220	7,71%	18	1
Komsilga	316	11,08%	36	1
Koubri	635	22,27%	25	1
Pabré	407	14,27%	21	1
Saaba	446	15,64%	23	1
Tanghin-Dassouri	315	11,05%	31	1
Province du Kadiogo	2851,77	100,00%		6
Région du Centre	2851,77			6
Superficie du Centre en % superficie du Burkina	1,05%			

Source : IGB, MATD

II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Relief

La Région du Centre est une vaste pénéplaine dont les altitudes varient entre 300 et 350 m. Dans cet ensemble de paysage plat, se glisse par endroit, une vallée ou des bas-fonds avec des altitudes moyennes de 200 m. En termes de couverture spatiale, la pénéplaine occupe environ 1 903 km², soit 66 % de la superficie régionale tandis que les bas-fonds couvrent une superficie de 969,82 km², soit 33% de la superficie régionale. Les bas-fonds sont faiblement encaissés et coulent même à fleur du sol pour une bonne partie. Selon une vue panoramique, le relief offre des terrains plats descendant en pente douce du Sud-Ouest vers le Nord-Est avec une quasi absence de points élevés. La pente en général est assez faible et varie entre 0,6° et 1,5° en moyenne.

La platitude du relief offre des facilités pour les aménagements, le développement d'activités agro-sylvo-pastorales et la construction d'habitations.

2.2. Hauteur et nombre de jours de pluie

La pluviométrie de la région est caractérisée par son irrégularité et une baisse continue du nombre de jours de pluie.

Le tableau ci-après indique des hauteurs d'eau et le nombre de jours de pluie enregistrés au cours de la période.

Tableau 03. 02: Hauteur et nombre de jours de pluie

Postes pluviométriques	2016		2017		2018		2019		2020	
	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ
Komki-Ipala	1009	32	888,5	35	888,5	38	765	38	958	47
Komsilga	1056	44	-	-	931,5	35	726,5	52	716	38
Koubri	887	57	762	49	728,5	51	708,6	28	616,7	40
Ouagadougou	989	51	870,4	68	947,8	61	791	48	972,2	61
Pabré	782,9	42	510,8	35	519,5	51	906,2	52	880,8	34
Saaba	948	40	820,3	56	931,5	40	985	56	1023	33
Tanghin-Dassouri	993	55	888,5	35	820,3	49	769,9	41	871	39

Source : DRAAHM-Centre ; H = Hauteur ; NJ = Nombre de Jours

La Région du Centre est une vaste pénéplaine dont les altitudes varient entre 300 et 350 m. Dans cet ensemble de paysage plat, se glisse par endroit, une vallée ou des bas-fonds avec des altitudes moyennes de 200 m. En termes de couverture spatiale, la pénéplaine occupe environ 1 903 km², soit 66 % de la superficie régionale tandis que les bas-fonds couvrent une superficie de 969,82 km², soit 33% de la superficie régionale. Les bas-fonds sont faiblement encaissés et coulent même à fleur du sol pour une bonne partie. Selon une vue panoramique, le relief offre des terrains plats descendant en pente douce du Sud-Ouest vers le Nord-Est avec une quasi absence de points élevés. La pente en général est assez faible et varie entre 0,6° et 1,5° en moyenne.

La platitude du relief offre des facilités pour les aménagements, le développement d'activités agro-sylvo-pastorales et la construction d'habitations.

2.3. Climat

A l'image de l'ensemble du Burkina Faso, la Région du Centre est sous l'influence des masses d'air issues des anticyclones de Sainte Hélène et de celui des Açores. Le balancement du front que constituent ces deux masses d'air détermine le climat dans la Région du Centre, un climat tropical sec à saisons contrastées. Le constat laisse apparaître deux saisons principales séparées par deux saisons de transition.

La première saison principale est la saison humide. C'est une véritable saison des pluies qui dure de juin à septembre et concentre près de 80% des pluies et plus de 65% des jours de pluie.

La seconde saison principale est une saison sèche et fraîche. Elle n'enregistre pratiquement pas de précipitations. Sa caractéristique majeure est l'apparition de l'harmattan, un vent sec accompagné de brume sèche très opaque le matin.

2.4. Hydrographie et hydrologie régionales

La Région du Centre est drainée par un réseau hydrographique moyennement dense. Les cours d'eau traversent la région sur 386,62 km. Ils appartiennent aux sous bassins du Massili (Massili supérieur) et celui du Nayarlé (Massili inférieur) dans la Commune de Koubri. Ces deux cours d'eau confluent dans le Nakambé.

Le Massili est le principal cours d'eau de la Région du Centre et le seul à être équipé d'un dispositif capable de mesurer le débit. Le sous bassin du Massili réunit l'ensemble des rivières des communes de Ouagadougou, Koubri, Saaba, Pabré, Komsilga et une partie de Tanghin-Dassouri. Celui du Nazinon réunit les rivières de Komki-Ipala et certaines rivières de Tanghin-Dassouri.

La Région du Centre compte, en outre, plusieurs plans d'eau artificiels réalisés, pour la plupart, sur le bassin du Nakambé. Le potentiel en retenues d'eau disponibles dans la Région du Centre est établi à 84, répartis entre les communes rurales et la commune de Ouagadougou comme le dresse le tableau ci-dessous.

Tableau 03. 03: Situation des plans d'eau par commune de la Région du Centre

Région/Province	Communes	Nombre de retenues d'eau/communes
Centre/Kadiogo	Komki-Ipala	5
	Komsilga	4
	Koubri	32
	Pabré	6
	Saaba	16
	Tanghin-Dassouri	8
	Ouagadougou	13

Total	84
Source : SRADDT-Centre	

2.5. Situation de la flore, de la faune et des sols

Le territoire de la région du Centre est composé de 2% de savane arborée, 2% de savane arbustive et 96% de jachères et de cultures. Ce couvert forestier abrite une faune régionale et est riche de 24 espèces de mammifères, 06 espèces de reptiles et 20 espèces d'oiseaux.

La région compte deux forêts classées : celle du barrage de Ouagadougou communément appelé Parc Bangr-Wéogo et celle de Gonsé. Elles sont respectivement localisées dans la commune urbaine de Ouagadougou et dans la commune rurale de Saaba.

Tableau 03. 4: Situation des aires de protection de la faune dans la région en 2020

Localisation	Aire de faune	Superficie	Date de création
Ouagadougou	Forêt classée du Barrage de Ouagadougou	260 ha	3 004/SE du 26 Août 1941
Saaba	Forêt classée de Gonsé	6 000 ha	1 550/SE du 28 février 1953

Source : DREEVCC-Centre 2020

Les principaux types de sols répertoriés dans la région du Centre et de leurs superficies sont regroupés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 03. 05: Situation des types de sols dans la Région du Centre
SOLS DOMINANTS

	Région du centre
	Superficie en Km ²
Sols ferrugineux tropicaux lessivés hydromorphes	17,12
Sols ferrugineux tropicaux lessivés indurés peu profonds	18,55
Sols ferrugineux tropicaux lessivés indurés profonds	0,24
Sols ferrugineux tropicaux lessivés à taches et à concrétions	553,01
Sols Hydromorphes peu humifères à pseudogley de surface	248,29
Lithosols sur cuirasse ou sur roche	146,21
Sols Peu évolués d'apport alluvial, hydromorphes	51,36
Sols Bruns eutrophes tropicaux ferruginisés	110,28
Sols ferrugineux tropicaux lessivés indurés moyennement profonds	831,45
Sols ferrugineux tropicaux lessivés indurés peu profonds	821,05

Source : BUNASOLS

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les sols ferrugineux tropicaux lessivés indurés occupent plus de la moitié de la superficie régionale (59,74%) et les sols ferrugineux tropicaux lessivés à taches et à concrétions occupent 19,77%.

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

La population de la Région du Centre issue du découpage du territoire national en treize régions, est majoritairement composée du peuple mossi organisé autour du royaume de Bogodogo avec à sa tête le Mogho Naaba.

3.1. Evolution de la population résidente

L'évolution de la population de la Région du Centre est appréciée à travers les deux derniers recensements généraux de la population (2006 et 2019). Selon les résultats du RGPH 2019, la Région du Centre concentre à elle seule 14,78% des 20 505 155 burkinabè recensés en 2019. Avec 3 030 384 habitants en 2019 contre 1 727 390 habitants en 2006, le taux d'accroissement moyen annuel de la région est de 4,42%.

La Commune urbaine de Ouagadougou compte 79,70% de la population de la Région du Centre, soit 2 415 266 habitants. La population rurale est, quant à elle, estimée à 615 118 habitants en 2019 contre 251 551 habitants en 2006, soit un taux de croissance moyen annuel de 7,12%. La commune de Saaba a le plus fort taux de croissance moyen annuel avec 14,18%.

La densité de la Région du Centre est passée de 606 habitants au km² en 2006 à 1063 habitants au km² en 2019. Selon la résidence, le milieu urbain est la plus dense avec 4 710 habitants au km² contre 263 en milieu rural.⁶

⁶ La densité de la population est le rapport de la population vivante sur la superficie de la région

Profil de la région du Centre

Les femmes représentent 50,85 % de la population régionale. La proportion des femmes est relativement plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural avec respectivement 51% et 50,26%. Les communes rurales de Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala sont celles qui ont les pourcentages de femmes les plus élevés avec respectivement 53,09% et 52,97%.

Profil de la région du Centre

Tableau 03. 06: Evolution de la population résidente et des densités

Entité territoriale	2006			2019						TAMA	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Feminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
KADIOGO	2 852	1 727 390	606	718 272	3 030 384	1 489 512	1 540 872	97%	1063	4,4%	3 164 282
KOMKI-IPALA	220	20 562	93	4 062	22 553	10 606	11 947	89%	103	0,7%	22 714
KOMSILGA	316	53 108	168	35 487	137 278	69 531	67 747	103%	434	7,6%	147 682
KOUBRI	635	43 928	69	13 076	60 817	30 240	30 577	99%	96	2,5%	62 358
PABRE	407	27 896	69	8 111	40 387	19 778	20 609	96%	99	2,9%	41 553
SAABA	446	50 885	114	71 491	285 235	143 503	141 732	101%	640	14,2%	325 678
TANGHIN-DASSOURI	315	55 172	175	13 876	68 848	32 297	36 551	88%	219	1,7%	70 031
OUAGADOUGOU	513	1 475 839	2878	572 169	2 415 266	1 183 557	1 231 709	96%	4710	3,9%	2 508 539
REGION	2 852	1 727 390	606	718 272	3 030 384	1 489 512	1 540 872	97%	1063	4,4%	3 164 282

Source : RGPH 2006 et 2019

La structure par âge montre que la population régionale est caractérisée par une très forte jeunesse. En effet, plus de la moitié (80,16%) de la population a moins de 35 ans. Cette jeunesse de la population représente un défi majeur en termes d'offre d'emploi et d'infrastructures sociales notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. La population de moins de 10 ans est également nombreuse puisqu'elle représente plus d'un quart de la population (25,90%). La population de 65 ans et plus est la moins nombreuse (1,88%), alors que la population en âge de travailler (15-64 ans) représente 59,98% de la population en 2019.

La population scolarisable pour les trois niveaux d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire), c'est-à-dire les enfants ayant entre 4 et 19 ans, représente 37,58% de la population résidente. En ce qui concerne la population scolarisable pour l'enseignement supérieur (20-24 ans), elle représente 12,41% de la population résidente.

Tableau 03. 7: Répartition de la population selon le groupe d'âges par sexe en 2019

Âges	Masculin	Féminin	Ensemble	
			Effectif	Part %
0-4	188 515	211 432	399 596	13,18
05-09	187 261	198 652	385 804	12,72
10-14	186 056	184 906	371 118	12,24
15-19	184 377	198 595	382 802	12,62
20-24	193 908	182 145	376 437	12,41
25-29	151 149	139 383	290 886	9,59
30-34	109 954	114 519	224 454	7,40
35-39	77 774	83 036	160 754	5,30
40-44	63 365	67 743	131 060	4,32
45-49	47 140	45 845	93 046	3,07
50-54	36 364	36 766	73 146	2,41
55-59	24 633	25 424	50 058	1,65
60-64	16 755	19 796	36 499	1,20
65-69	10 475	12 619	23 056	0,76
70-74	7 084	9 591	16 626	0,55
75-79	3 611	5 285	8 864	0,29
80 et +	3 059	5 450	8 461	0,28
Total	1 491 481	1 541 187	3 032 668	100,00

Source : RGPH 2019

3.2. Niveaux de fécondité

Le taux brut de natalité dans la Région du Centre est passé de 37,2‰ en 2006 à 37‰ en 2019. Quant à l'indice synthétique de fécondité, il est passé de 4,4 enfants par femme en moyenne en 2006 à 4,1 enfants par femme en âge de procréer.

Tableau 03. 8: Niveau de fécondité

Entités territoriales	2006			2019	
	TN (‰)	ISF	TGFG (‰)	TN (‰)	ISF
Kadiogo	37,2	4,4	135,8	37	4,1
Région du Centre	37,2	4,4	135,8	37	4,1
BURKINA FASO	45,8	6,2	194,6	39,4	5,4

Source : INSD, RGPH 2006 et 2019

3.3. Niveau de mortalité

Le niveau de mortalité des enfants de moins de cinq ans en 2019, dans la région du Centre, est d'environ 49 enfants sur 1000 naissances vivantes meurent avant de fêter leur premier anniversaire. Selon le sexe, la mortalité avant l'âge d'un an est un peu plus élevée chez les garçons (50,2‰) que chez les filles (48,5‰).

Tableau 03. 9: Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe

Quotients de mortalité (‰)	Masculin	Féminin	Ensemble

Quotient de mortalité infantile (1q0)	50,2	48,5	49,3
Quotient de mortalité juvénile (4q1)	27,1	32,0	29,5
Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)	75,9	78,9	77,3

Source : INSD, monographie du Centre, 2022

Quant au quotient de mortalité juvénile, sur 1000 enfants ayant atteint l'âge d'un an, environ 30 n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire.

Pour le niveau de mortalité infanto-juvénile, sur 1000 naissances vivantes, 77 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Le niveau est plus élevé chez les filles (78,9 ‰) que chez les garçons (75,9 ‰).

3.4. Taux brut d'activité des 15 ans et plus

Selon la monographie du Centre, le taux d'activité dans la région est de 54,4%. Cela signifie que 54,4% de la population de 15 ans et plus constitue une main d'œuvre disponible. Selon le milieu de résidence, ce taux est de 55,3% en milieu urbain et de 50,8% en milieu rural. Ce taux est au-dessus du taux national (76%).

3.5. Langues et religions

❖ Langues

Le mooré (80,6%) est la langue la plus parlée dans la région du Centre. Il est suivi du français (9,9%), du dioula ou bambara (2,9%), du fulfuldé (1,5%) et du Bissa (0,9 %) (Graphique 3.2). Les autres langues sont parlées par 4,2 % de la population de la région.

Une analyse suivant le milieu de résidence montre une disparité des principales langues parlées. En effet, le mooré (78,2 %) le français (11,6 %) et le dioula (3,5 %) sont les langues les plus couramment parlées en milieu urbain. Par contre, en milieu rural, le mooré (89,3 %), le français (3,8 %) et le fulfuldé (2,3 %) sont les langues majoritairement parlées. Le Français qui est la langue de l'administration est plus parlé dans le milieu urbain que dans le milieu rural. L'analyse selon le sexe donne les mêmes tendances que l'ensemble quel que soit le milieu.

❖ Religions

Dans la région du Centre, les musulmans sont majoritairement représentés avec 61,2% de la population contre 31,3% et 6,9% respectivement pour les catholiques et les protestants. Ces tendances sont observées aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Les animistes, les sans religion et les autres religions présentent les proportions les plus faibles.

Une analyse suivant le milieu de résidence indique que la religion musulmane reste la plus dominante et ce quel que soit le milieu de résidence. En effet, les musulmans représentent 62,1% en milieu urbain contre 58,0% en milieu rural. Le catholicisme et le protestantisme sont les religions pratiquées après l'islam. On compte 30,4% et 34,3% de catholiques respectivement en milieu urbain et rural.

IV. EDUCATION

Le système scolaire de la Région du Centre est caractérisé par l'absence d'écoles sous paillotes, l'absence d'établissement préscolaire publique à Koubri et Komki-Ipala, la concentration des établissements et des effectifs dans la commune de Ouagadougou, et des ratios élèves /maître et élèves/classe plus importants dans les communes rurales qu'à Ouagadougou.

4.1. Education préscolaire

Durant l'année scolaire 2019/2020, la Région du Centre compte 845 établissements d'éducation préscolaire dont 93,5% relèvent du privé. Selon la localisation, environ 80% de ces établissements privés se situent dans la ville de Ouagadougou. Parmi les communes rurales, Saaba et Komsilga sont les plus dotées en structures préscolaires privées avec respectivement 58 et 37 établissements.

Sur les 55 établissements préscolaires publics que compte la région, la commune de Ouagadougou se taille la part du lion avec 46 établissements. Cependant, les communes de Komki-Ipala et de Koubri ne disposent pas d'établissement préscolaire public.

Tableau 03. 10: Nombre d'infrastructures préscolaires en 2019/2020

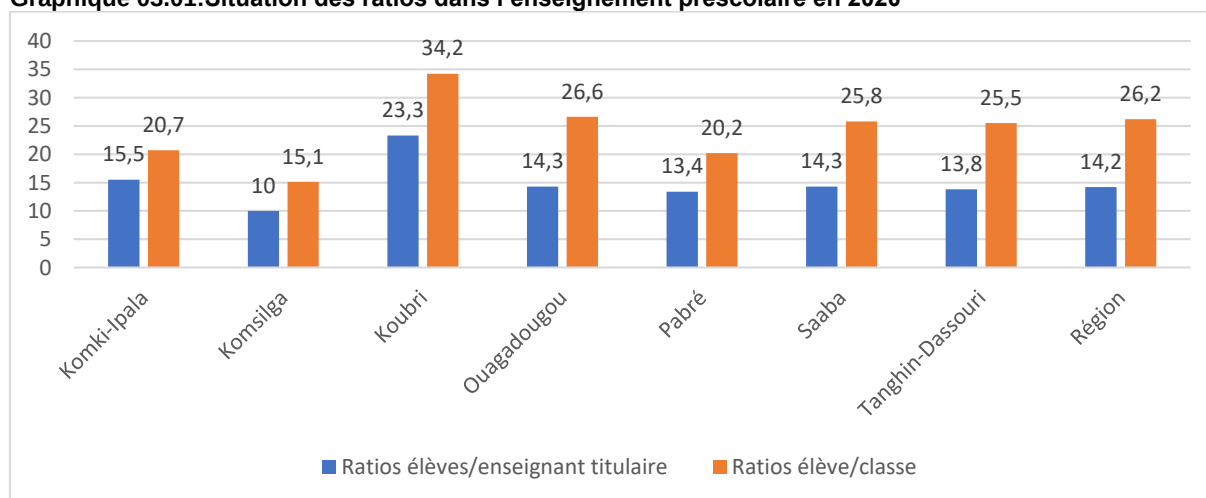
Entités territoriales	DESIGNATION					
	Nombre d'établissements			Nombre de classes		
	Nombre d'établissements publics	Nombre d'établissements privés	Total	Nombre de classes du public	Nombre de classes du privé	Total
Komki-Ipala	00	02	02		06	6
Komsilga	01	37	38	03	76	79
Koubri	00	09	09		17	17
Ouagadougou	46	677	723	151	1 850	2 001
Pabré	02	00	02	06	00	6
Saaba	04	58	62	11	128	139
Tanghin-Dassouri	02	07	09	06	14	20
Région	55	790	845	177	2 091	2 268

Source : DREPPNF CENTRE

En termes d'effectif au cours de l'année scolaire 2019/2020, la Région du Centre compte 59 378 élèves au préscolaire dont 87,07% au privé. La commune de Ouagadougou totalise 89,74 % des élèves suivie de Saaba avec 3 582 élèves.

Au plan régional, un enseignant titulaire enseigne 14,2 élèves en moyenne. Aussi, chaque classe compte en moyenne 26,2 élèves. Paradoxalement, ces deux ratios sont plus élevés à Koubri qu'à Ouagadougou avec respectivement 23,3 et 34,2 contre 14,3 et 26,6.

Graphique 03.01: Situation des ratios dans l'enseignement préscolaire en 2020



Source : DREP-Centre à partir des données DREPPNF CENTRE

Quant à la parité filles- garçons, elle n'est pas respectée avec 96 filles pour 100 garçons. Cependant, les communes de Komki-Ipala et de Tanghin-Dassouri comptent plus de filles que de garçons au préscolaire respectivement 129,63 et 101,19 filles pour 100 garçons.

Tableau 03. 11: Fréquentation au préscolaire en 2019/2020

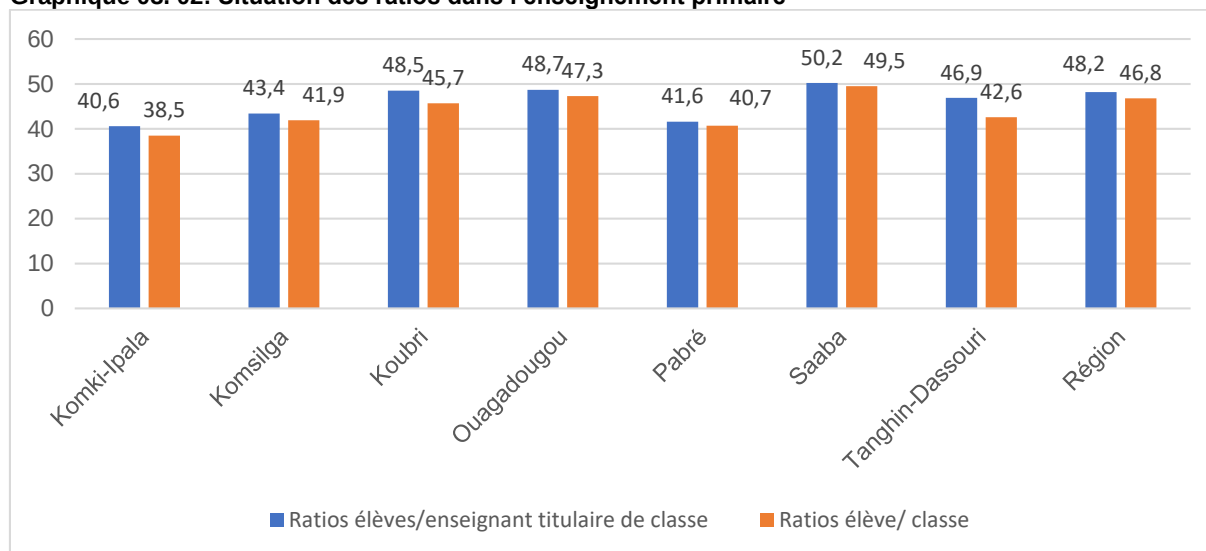
		Komki- Ipala	Komsilga	Koubri	Ouagadougou	Pabré	Saaba	Tanghin- Dassouri	Région
Effectif des élèves du public	Garçons	0	13	0	3 574	67	186	71	3 911
	Filles	0	16	0	3 451	54	168	72	3 761
	Total	0	29	0	7 025	121	354	143	7 672
Effectif des élèves du privé	Garçons	54	583	311	23 627	0	1 705	182	26 462
	Filles	70	580	271	22 616	0	1 523	184	25 244
	Total	124	1 163	582	46 243	0	3 228	366	51 706
Effectif total	Garçons	54	596	311	27 201	67	1 891	253	30 373
	Filles	70	596	271	26 067	54	1 691	256	29 005
	Total	124	1 192	582	53 268	121	3 582	509	59 378
Nombre d'enseignants	Public	0	4		410	9	15	9	447
	Privé	8	115	25	3 326	0	235	28	3 737
	Total	8	119	25	3 736	9	250	37	4 184
Ratios élèves/enseignant titulaire		15,5	10	23,3	14,3	13,4	14,3	13,8	14,2
Ratio filles/garçons		129,63%	100%	87,14%	95,83%	80,60%	89,42%	101,19%	95,50%
Ratios élèves/classe		20,7	15,1	34,2	26,6	20,2	25,8	25,5	26,2

Source : DREPPNF CENTRE

4.2. Education Primaire

La Région du Centre compte 49 élèves par enseignant titulaire et en moyenne 47 élèves par classe durant l'année scolaire 2019/2020. Ces taux cachent des disparités entre communes. En effet, la commune de Komki-Ipala a les plus faibles ratios élèves/maître et élèves/classe avec respectivement 40,6 et 38,5 tandis que la commune de Saaba a les ratios les plus élevés avec respectivement 50,2 et 49,5.

Graphique 03. 02: Situation des ratios dans l'enseignement primaire



Source : DREP-Centre à partir des données DREPPNF CENTRE

Durant l'année scolaire 2019/2020, la Région du Centre compte 2 030 écoles dont 1 430 dans la commune urbaine de Ouagadougou. L'enseignement privé est très important dans la région avec 75% des écoles dont les trois quarts se trouvent à Ouagadougou. Parmi les communes rurales, Saaba et Komsilga sont les plus dotées avec respectivement 224 et 128 écoles. La commune de Komki-Ipala est la moins dotée avec seulement 32 écoles.

Tableau 03. 12; Nombre d'infrastructures de l'éducation au primaire en 2019/2020

Entités territoriales	Nombre d'écoles (classes 10 630)							Effectifs des élèves			
	Nombre d'écoles										
	Publiques	Privées	Total	à 6 classes	à 3 classes	Nb d'écoles sous paillotes	Nb de classes sous paillotes	Ratios élèves/enseignant titulaire de classe	Ratios élève/ classe	Ratios élève/ classe en milieu urbain	Ratios élève/ classe en milieu rural
Komki-Ipala	21	11	32	15	10	0	0	40,6	38,5		38,5
Komsilga	43	85	128	64	19	0	0	43,4	41,9		41,9
Koubri	35	35	70	35	24	0	0	48,5	45,7		45,7
Ouagadougou	274	1 156	1 430	892	118	0	0	48,7	47,3	47,3	
Pabré	28	24	52	26	8	0	0	41,6	40,7		40,7
Saaba	41	183	224	142	39	0	0	50,2	49,5		49,5
Tanghin-Dassouri	66	28	94	46	14	0	0	46,9	42,6		42,6
Région	508	1 522	2 030	1 220	232	0	0	48,2	46,8	47,3	45,2

Source : DREPPNF-Centre

Profil de la région du Centre

Du point de vue des effectifs, la Région du Centre comptait 497 260 élèves au cours de la rentrée scolaire 2019/2020 dont 67,04% sont inscrits dans les établissements privés. La commune de Ouagadougou regorge, à elle seule, 74,95% de l'effectif. En milieu rural, la Commune de Saaba a le plus grand effectif (54 759 élèves) suivie de Komsilga (24 578 élèves).

Profil de la région du Centre

Tableau 03. 13: Fréquentation au primaire en 2019/2020

Entités territoriales			Komki-Ipala	Komsilga	Koubri	Ouagadougou	Pabré	Saaba	Tanghin-Dassouri	Région
Effectif des élèves	Effectif des élèves du public	Garçons	1 957	5 034	4 405	50 020	3 379	5 936	7 057	77 788
		Filles	1 965	4 888	4 190	58 357	3 447	6 373	6 902	86 122
		Total	3 922	9 922	8 595	108 377	6 826	12 309	13 959	163 910
	Effectif des élèves du privé	Garçons	644	7 278	2 844	131 462	1 130	20 965	1 693	166 016
		Filles	593	7 378	2 635	132 882	987	21 485	1 374	167 334
		Total	1 237	14 656	5 479	264 344	2 117	42 450	3 067	333 350
	Effectif total	Garçons	2 601	12 312	7 249	181 482	4 509	26 901	8 750	243 804
		Filles	2 558	12 266	6 825	191 239	4 434	27 858	8 276	253 456
		Total	5 159	24 578	14 074	372 721	8 943	54 759	17 026	497 260
	Rapport filles/garçons		98,35%	99,63%	94,15%	105,38%	98,34%	103,56%	94,58%	103,96%
Effectif des enseignants	Nombre d'enseignants du public	H	90	149	167	677	104	129	244	1 560
		F	53	157	124	1817	117	213	150	2 631
		Total	143	306	291	2494	221	342	394	4 191
	Nombre d'enseignants du privé	H	19	141	66	2902	34	415	57	3 634
		F	23	283	59	4569	78	697	50	5 759
		Total	42	424	125	7471	112	1112	107	9 393
	nombre total d'enseignants	H	109	290	233	3579	138	544	301	5 194
		F	76	440	183	6386	195	910	200	8 390
		Total	185	730	416	9965	333	1454	501	13 584

Source : DREPPNF-Centre

Le taux brut de scolarisation au primaire au cours de l'année scolaire 2019/2020 est de 106,37% dans la Région, soit 104,30% pour les garçons et 108,45% pour les filles. En milieu rural, les communes de Saaba et de Komsilga ont les taux bruts de scolarisation les plus élevés, soit respectivement 344,16% et 148,38%. Le taux très élevé de Saaba s'expliquerait par sa proximité d'avec Ouagadougou qui fait qu'un nombre important d'enfants résidents à Ouagadougou fréquentent à Saaba.

Quant au taux d'admission, il se situe à 115,92% dans la région. Les garçons ont le taux le plus élevé avec 117,75%. Parmi les communes rurales, Saaba et Komsilga affichent les plus forts taux avec respectivement 400,23% et 171,03%.

Tableau 03. 14: Indicateurs au primaire en 2019/2020

Entités territoriales	Taux brut de scolarisation			Taux d'admission			Nb d'élèves par manuel de lecture	Nb d'élèves par manuel de calcul	Taux d'achèvement (nouveaux élèves du CM2/pop de 11 ans)
	G	F	Total	G	F	Total			
Komki-lpala	61,50	65,52	63,63	74,41	64,81	69,53	3485	2726	49,84
Komsilga	143,87	153,21	148,38	172,43	169,63	171,03	3884	2967	109,04
Koubri	91,26	92,40	91,81	102,03	98,58	100,31	6121	3387	63,55
Ouagadougou	96,00	99,94	97,98	106,07	104,14	105,09	90092	62806	74,89
Pabré	83,61	87,28	85,39	107,34	102,69	105,02	4256	2875	49,00
Saaba	339,40	348,88	344,16	410,01	390,89	400,23	9382	6226	214,70
Tanghin-Dassouri	81,97	82,72	82,33	102,39	78,98	89,93	5449	5232	61,23
Total région	104,30	108,45	106,37	117,75	114,13	115,92			78,91

Source : DREPPNF-Centre

4.3. Enseignements post primaire et secondaire

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, la Région du Centre compte 977 établissements et 6 062 salles de classes dont respectivement 79,22% et 83% dans la commune de Ouagadougou. Les établissements privés représentent 83,82% des établissements de la région.

Tableau 03. 15: Nombre infrastructures au post primaire et secondaire en 2019/2020

Entités territoriales	Nombre d'établissements			Nombre de classes		
	Nombre d'établissements public	Nombre d'établissements privé	Total	Nombre de classes du public	Nombre de classes du privé	Total
Komki-Ipala	9	6	15	47	21	68
Komsilga	19	30	49	109	158	267
Koubri	9	13	22	58	66	124
Ouagadougou	86	688	774	831	4 090	4 921
Pabré	9	8	17	53	31	84
Saaba	11	55	66	91	331	422
Tanghin-Dassouri	15	19	34	85	91	176
Région	158	819	977	1 274	4 788	6 062

Source : DREPS Centre

Au cours de la rentrée scolaire 2019/2020, la Région du Centre comptait 307 883 élèves dont 76,80% sont inscrits au privé. La commune de Ouagadougou concentre, à elle seule, 83% de l'effectif régional. En milieu rural, la Commune de Saaba a le plus grand effectif avec 20 961 élèves suivie de Komsilga avec un effectif de 11 735 élèves.

Tableau 03. 16: Fréquentation au post-primaire et secondaire en 2019/2020

		Komki-Ipala	Komsilga	Koubri	Ouagadougou	Pabré	Saaba	Tanghin-Dassouri	Région
Effectifs des élèves du public	Garçons	1 185	2 758	1 015	23 669	1 354	2 428	2 053	34 462
	Filles	1 218	3 152	1 027	24 950	1 513	2 789	2 298	36 947
	Total	2 403	5 910	2 042	48 619	2 867	5 217	4 351	71 409
Effectifs des élèves du privé	Garçons	533	2 770	1 506	94 129	666	7 321	1 638	108 563
	Filles	650	3 055	1 415	112 231	578	8 423	1 559	127 911
	Total	1 183	5 825	2 921	206 360	1 244	15 744	3 197	236 474
Effectifs total des élèves	Garçons	1 718	5 528	2 521	117 798	2 020	9 749	3 691	143 025
	Filles	1 868	6 207	2 442	137 181	2 091	11 212	3 857	164 858
	Total	3 586	11 735	4 963	254 979	4 111	20 961	7 548	307 883
Nombre d'enseignants	Public	116	272	135	3312	124	248	211	4418
	Privé	5	37	24	1016	11	72	19	1184
	Total	121	309	159	4328	135	320	230	5602
Ratios élèves/classe		53	44	40	52	49	50	43	51
Ratios filles/garçons		108,73%	112,28 %	96,87 %	116,45%	103,5 1%	115,0 1%	104,50 %	115,2 7%

Source : DREPS Centre

Le taux brut de scolarisation dans la région est de 77,7% au post-primaire et de 38,1% au secondaire. Quant au taux brut d'admission, il est de 64,8% au post-primaire et de 32,4% au secondaire.

Au post-primaire, le taux brut d'admission des filles est supérieur à celui des garçons de 8,2 points de pourcentage tandis qu'au au secondaire, le taux brut d'admission des garçons est supérieur à celui des filles.

Tableau 03. 17: Indicateurs au secondaire en 2019/2020

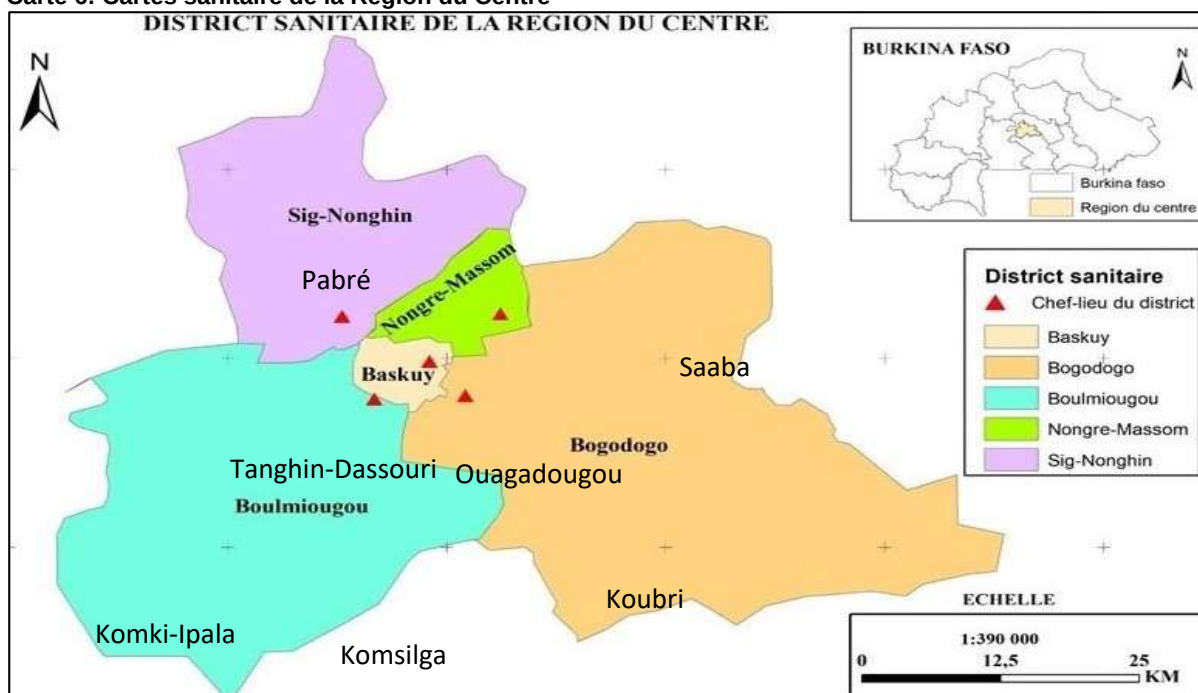
		Komki- Ipala	Komsil- ga	Kou- bri	Ouagadou- gou	Pab- ré	Saab- a	Tanghin- Dassou- uri	Régi- on
Taux d'admission au post-primaire	Garçons	59,3	97,3	47,1	57,5	53,5	134,3	53,4	60,9
	Filles	87,1	121,4	59,5	64,1	70	157,8	64,6	69,1
	Total	71,3	108,6	52,3	60,7	60,8	145,3	58,4	64,8
Taux d'admission au secondaire	Garçons	27,7	28,8	20,5	33,4	22,5	87,5	25,5	34
	Filles	32	35,3	21,3	29,7	20,6	92,9	26,3	30,9
	Total	29,5	31,7	20,9	31,4	21,7	90,1	25,9	32,4
Taux brut de scolarisation au post-primaire		91	115,5	65,4	73,1	78,3	185,7	69,8	77,7
Taux brut de scolarisation au secondaire		35,1	35,3	22	36,9	30,2	107,1	36,8	38,1
Taux d'achèvement au post-primaire		87,4	88,3	67,6	67,3	72	160	51,2	70,3
Taux d'achèvement au secondaire		31,1	21,7	18,3	31,9	21,5	83,7	43,6	32,7

Source : DREPS Centre, 2019-2020

V. SANTE

La Région du Centre est composée de cinq (05) districts sanitaires dont les limites ne coïncident pas avec le découpage administratif.

Carte 6: Cartes sanitaire de la Région du Centre



Source : DRS-Centre

5.1. Infrastructures sanitaires

La Région du Centre dispose de tous les types d'établissements sanitaires du fait qu'elle abrite la capitale. En 2020, elle comptait 490 infrastructures réparties comme suit dans le tableau ci-après

Tableau 03. 18: Répartition des infrastructures sanitaires par commune et district de la Région du Centre en 2020

Entités territoriales	DESIGNATION										
	Nombre de CHU/Hôpital	Nombre de CHR	Nombre de CMA	Nombre de CM	Nombre de CSPS	CSPS remplissant les normes en personnel	Nombre de maternités isolées	Nombre de dispensaires isolés	Infirmières	Nombre d'officines	Nombre de dépôts pharmaceutiques
BASKUY	1	0	0	15	3	4	0	1	40	19	6
BOGODOGO	3	0	0	10	30	42	0	1	14	22	3
BOULMI OUGOU	1	0	2	8	39	55	0	1	3	20	19
NONGRE MASSOM	0	0	2	1	10	11	0	3	8	16	12
SIGNONGHIN	0	0	1	6	24	24	0	1	0	12	8
REGION	5	0	5	40	136	95	0	7	65	89	48

Source : DRS-Centre

5.2. Personnel de santé

Le personnel sanitaire de la Région du Centre est estimé à 4 845 agents en 2020. Il est constitué majoritairement d'Infirmiers d'état (22,15%), d'Attachés de santé (16,28%), de Sages-femmes et Maïeuticiens d'Etat (14,57%), d'Accoucheuses auxiliaires (13,79%) et de Médecins (9,7%). L'analyse du tableau du personnel en 2020 indique que seules les chirurgiens /dentistes, pharmaciens et les préparateurs d'Etat en pharmacie sont en deçà de la norme sanitaire qui est d'un agent soignant pour 10 000 habitants. Le tableau ci-après présente la répartition du personnel par catégorie professionnelle.

Tableau 03. 19: Nombre du agents de santé en 2020

Entités territoriales	Nombre de médecins	Nombre de chirurgiens/dentistes	Nombre d'attachés de santé	Nombre d'infirmiers d'état	Nombre de sages-femmes d'Etat/maïeuticiens d'Etat	Nombre d'infirmiers brevetés	Nombre de pharmaciens	Nombre de préparateur d'Etat en pharmacie	Nombre d'acc. Auxil	Nombre d'agents itinérants	Nombre de techniciens (laboratoire et radiologie)	Nbre de personnel administratif	Total
BASKUY	165	20		253	132	165	18	12	94	31	76		966
BOGODOGO	161	8		387	218	118	19	13	183	117	64		1288
BOULMI OUGOU	110	7		216	143	50	10	13	165	106	31		851
NONGRE MASSOM	26	3		88	92	38	1	1	93	46	23		411
SIGNONGHIN	8	0		129	121	49	1	1	133	89	9		540
REGION	470	38	789	1073	706	420	49	40	668	389	203		4845

Source : DREP-Centre à partir des données DRS/Déc. 2020

Selon les normes de l'OMS sur le ratio personnel de santé et population, on constate que des efforts ont été fournis par le Gouvernement et ses partenaires pour assurer une meilleure santé aux populations comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 03. 20: Nombre de personnes par agent de santé en 2020

Type de personnel	Personnel de santé (pour une population de 3 032 668 habitants)	Nombre population pour un agent de santé	Normes OMS
Médecin	470	6452	1/10000
Chirurgien-dentiste	38	79807	1/10000
Pharmacien	49	61891	1/10000
Attaché de santé	789	3844	1/10000
Préparateur d'état Pharm.	40	75817	1/10000
Sage-femme,	706	4296	1/10000
Infirmier Diplômé d'Etat	1073	2826	1/10000
Infirmier Breveté	420	7221	1/10000
Agent Itinérant de Santé	389	7796	1/10000
Accoucheuse Auxiliaire	668	4540	1/10000
Population totale	3032668		

Source : DRS- Centre / Bureau des statistiques, 2020

5.3. Fréquentation des formations sanitaires

En 2020, le nombre d'évacuations pour maladie est de 9 688. Le district de Boulmiougou représente 45% de ces évacuations.

Le nombre de test de VIH confirmé est estimé à 5,44% des tests effectués dans les districts sanitaires de la région.

Les accouchements assistés sont au nombre de 98 797 dont 34,75% à Bogodogo.

Les statistiques sur la fréquentation des formations sanitaires se présentent selon le tableau ci-dessous.

Profil de la région du Centre

Tableau 03. 21: Fréquentation des formations sanitaires en 2019/2020

Entités territoriales	Nouveaux consultants(NC)	NC parcourant 0 à 4km	NC parcourant 5 à 9km	NC parcourant 10km et plus	NC de moins d'un an	NC de 1-4 ans	NC de 5-14 ans.	NC hommes sup à 15 ans	NC de femmes sup à 15 ans	Nombre d'hospitalisés	Nombre de décès	Journées d'hospitalisation	Evacuation pour maladie	Test de VIH	VIH confirmé	Accouchements assistés	Bébé ayant 1 poids inf/normale
BASKUY	244134	349273	0	0	21511	44745	30251	60995	86632			156500	452	2128	46	9391	1981
BOGODOGO	1000618	694838	145883	88682	103243	228383	154839	176896	337257			118981	2789	3911	147	34334	3446
BOULMIOUTOU	939211	939896	74550	17286	105415	240611	163745	147221	282219			42372	4344	3868	501	29451	3140
NONGREM ASSOM	463447	394045	0	0	46797	97028	56736	104315	158571			27679	1045	2698	26	12306	1185
SIGNONGHIN	397989	360885	0	15037	46216	112915	61384	56048	121426			14929	1058	1145	29	13315	1257
REGION	3045399	2738937	220433	121005	323182	723682	466955	545475	986105	942722	5760	360461	9688	13750	749	98797	11009

Source : DRS-Centre, 2020

5.4. Indicateurs de santé

La couverture vaccinale en 2020 des différentes épidémies au niveau de la Région du Centre est encourageante. En effet, les cibles de BCG, DTPC3, VAR et VPO3 ont tous été atteintes. L'analyse selon les districts sanitaires montre que Baskuy n'a jamais atteint 100% pour tous les cinq vaccins présentés dans le tableau ci-dessous, Quant aux autres districts, ils ont couvert toutes leurs populations en matière de vaccination excepté celui de Boulmiougou, qui a atteint plus de 100% pour le BCG seul.

S'agissant des consultations prénatales du 1^{er} trimestre (CPN1) et du 2^{ème} trimestre (CPN2), elles n'ont pas été atteintes à 100% en moyenne. Cependant, le district de Sig-Nonghin a enregistré un taux de 113,8% pour le CPN1.

Le tableau ci-dessous fait la situation des différents indicateurs en 2020.

Tableau 03. 22: Indicateurs de santé en 2020

Entité territoriale	Taux de couverture vaccinale %					Consultation prénatale		Ratio habitant / CSPA	Taux d'utilisation des méthodes contraceptives
	BCG	DTPC3	VAR	VAA	VPO3	CPN1	CPN2		
BASKUY	62,63	87,83	90,19	90,36	87,55	41,63	34,41	29106	7,21
BOGODOGO	121,7	120,5	120,59	119,66	119,8	77,75	67,76	26554	19,46
BOULMIOUGOU	113,8	96,53	97,78	97,56	96,37	73,93	65,64	24565	19,45
NONGREMASSOM	125,02	124,77	119,59	119,5	123,89	80,66	67,96	28146	20,4
SIGNONGHIN	188,96	145,15	142,01	141,61	142,93	113,8	96,36	14459	25,14
REGION	120,2	112,6	112,3	111,9	111,90%	78,2	67,5	23879	19,4

Source : DRS-Centre, 2020

5.5. Principales pathologies causes de consultation

En 2020, le nombre de patients enregistrés dans la région pour une consultation se chiffre à 1 027 190. Les principales causes de consultations sont principalement le paludisme (98,56%), le diabète (0,69%) et la tuberculose (0,49%). S'agissant des cas de paludisme, ils ont été les plus enregistrés dans les districts de Bogodogo (30,42%) et de Boulmiougou (37,26%).

Tableau 03. 23: Principales pathologies en 2020

Entité territoriale	Paludisme		L'onchocercose		La Fièvre jaune		La bilharziose		La rougeole		Le VIH/SIDA		Méningite				Autres maladies		
	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas COVID-19	%
BASKUY	67811	6,7			0				4	3,08		46	6,14	5	3,73	265	15,94	844	16,7
BOGODOGO	307867	30,42			0				29	22,31		147	19,63	89	66,42	449	27,02	2113	41,82
BOULMIOUGOU	377019	37,26			0				67	51,54		501	66,89	35	26,12	298	17,93	876	17,34
NONGREMASSOM	114282	11,29			0				7	5,38		26	3,47	2	1,49	269	16,19	670	13,26
SIGNONGHIN	144913	14,32			0				23	17,69		29	3,87	3	2,24	381	22,92	550	10,88
Motifs des consultations	98,51%		0,00%		0,00%		0,05%		0,01%		0,69%	0,07%		0,01%		0,16%		0,49%	
REGION	1011892	100	3		0		501		130	100	7066	749	100	134	100	1662	100	5053	100

Source : DRS-Centre, 2020

5.6. Action sociale

En 2020, les services techniques de la Région du Centre ont dénombré 72 enfants victimes de traite et de pires formes de travail et 50 familles victimes de conflits conjugaux. Ces statistiques, bien que non exhaustives, témoignent de la persistance du phénomène de maltraitance des enfants.

Le nombre de personnes handicapées encadrées recensé par les services techniques de la région est de 84 soit 13 handicapés visuels, 39 handicapés moteurs, 14 handicapés auditifs et 18 autres.

5.7. Accès à l'eau potable

En 2020, la région du Centre compte 86 barrages, 06 boullis, 120 puits modernes permanents, 205 puits modernes temporaires. La commune de Koubri abrite 32 barrages, soit 37,21% de l'effectif total. La commune de Komki-Ipala concentre, à elle seule, 19 puits modernes permanents sur les 120 que compte la région.

Les communes de Ouagadougou et de Saaba comptent chacune 15 habitants par point d'eau fonctionnel contre une moyenne régionale de 198 habitants pour un point d'eau fonctionnel.

Les besoins en eau potable d'au moins 90% de la population des différentes collectivités territoriales sont couverts excepté Koubri (73, 9%). Les communes de Ouagadougou et de Komsilga ont leur besoin totalement satisfait ou quasiment satisfait avec respectivement des taux de 100% et 99,3%.

Tableau 03. 24: Situation hydraulique en 2020

Entités territoriales	Nombre de barrages	Nombre de boullis	Nombre de forages			Nombre de puits permanents	Nombre de bornes fontaines	Nombre d'abonnements en eau courante	Ratios Pop/ Points d'eau (fonctionnels)	Taux de couvertures des besoins en eau potable (taux d'accès)
			Fonctionnels (a)	En panne (b)	Total (c=a+b)					
Province Kadiogo	84	8	2 401	291	2 692	21	363	150	198	90,2
Komki-Ipala	5		161	9	170	19	12	30	102	91
Komsilga	4	4	369	53	422	0	139	40	176	99,3
Koubri	32	1	248	23	271	0	23	8	102	73,9
Pabré	6		132	20	152	0	70	0	201	95,2
Saaba	16	2	376	33	409	2	22	0	15	94,3
Tanghin-Dassouri	8	1	469	12	481	0	36	72	119	94,6
Ouaga (villages rattachés)	13		646	141	787	0	61	0	15	100
Région	84	8	2 401	291	2 692	21	363	150	198	90,2

Source : DREA, 2020

VI. ECONOMIE

6.1. Budgets locaux

✓ Recettes et dépenses en 2020

Les recettes des collectivités territoriales de la Région du Centre en 2020 ont été mobilisées à hauteur de 49 310 386 583 F CFA contre des dépenses exécutées à hauteur de 40 661 395 534 F CFA.

Les recettes de la commune de Ouagadougou à elles seules représentent 82,59% des recettes de la région contre 13,14% pour l'ensemble des communes rurales. Aussi, le poids des dépenses exécutées par la commune de Ouagadougou représente 81,57% des dépenses de la région, les six communes rurales ayant réalisé 14,80% des dépenses.

Tableau 03. 25: Recettes et dépenses des collectivités territoriales en 2020

	Recettes		Dépenses	
	Montants	%	Montants	%
Région du Centre	49 310 386 583	100%	40 661 395 534	100%
Ouagadougou	40 725 204 313	82,59%	33 168 949 366	81,57%
Conseil régional	2 107 379 204	4,27%	1 474 559 104	3,63%
Komki-Ipala	323 132 812	0,66%	329 675 323	0,81%
Tanghin-Dassouri	1 271 300 017	2,58%	1 249 710 606	3,07%
Pabré	906 337 239	1,84%	579 938 955	1,43%
Koubri	956 564 430	1,94%	756 880 255	1,86%
Komsilga	1 686 334 699	3,42%	1 657 111 274	4,08%
Saaba	1 334 133 869	2,71%	1 444 570 651	3,55%

Source : TRC, 2020

✓ Evolution des recettes et des dépenses des collectivités territoriales de 2016 à 2020 (en millions de FCFA)

Les recettes mobilisées au cours de la période ont évolué en dents de scie. En effet, après une baisse de recettes en 2017 par rapport à 2016, on constate une hausse en 2019 de 41,9% par rapport à 2017. De 2019 à 2020, les recettes ont baissé de 39,07%.

Profil de la région du Centre

Tableau 03. 26: Evolution des recettes et des dépenses des collectivités territoriales de 2016 à 2020 (en millions de FCFA)

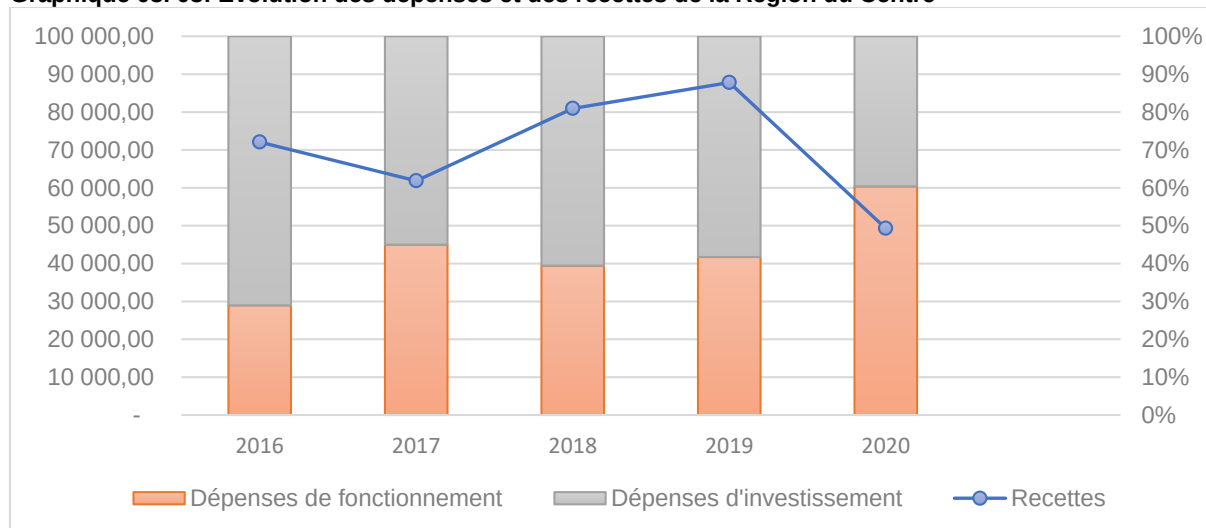
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	2016			2017			2018			2019			2020		
	Recettes		Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		Dépenses
	DF	DI		DF	DI		DF	DI		DF	DI		DF	DI	
Ouagadougou	65 964,30	19 001,60	50 822,70	53 589,50	26 912,50	33 418,70	72 030,20	31 172,50	50 115,90	79 279,60	36 627,50	54 261,20	40 725,20	32 849,90	20 233,70
Conseil régional	2 447,50	1 216,10	2 069,60	2 590,30	1 314,90	2 590,30	2 815,20	1 371,60	2 350,50	2 425,80	1 613,30	1 880,70	2 107,30	914,9	1 417,00
Komki-Ipala	177	65	122,1	232,4	148,8	105,3	366,6	219,8	207,6	301,8	166,2	163,2	323,13	305,8	241,9
Tanghin-Dassouri	1 252,20	904,5	1 043,40	1 882,00	1 530,10	1 405,90	2 043,70	1 200,40	1 454,00	1 618,60	1 070,10	1 070,10	1 271,30	1 046,20	844,2
Pabré	323,2	248,1	199,8	413	317,7	209,3	464,3	277,1	249,9	563,3	379,1	284,2	906,3	545,1	428,2
Koubri	361,9	282,4	230,9	642,1	473,5	360,2	762,4	590,6	381,2	827,1	468,9	484	956,5	623,7	653,2
Komsilga	844,2	514,7	682,1	1 128,80	671	718,8	1 439,40	897,5	844,8	1 638,40	1 400,20	1 023,10	1 686,30	1 283,20	951,6
Saaba	723,4	479,3	548,7	1 363,20	844,6	611,2	1 015,90	815,5	496,7	1 152,70	983,9	494,8	1 334,10	1 115,80	620,8
Région du Centre	72 093,70	22 711,80	55 719,30	61 841,30	32 213,20	39 419,80	80 937,60	36 545,10	56 100,70	87 807,30	42 709,10	59 661,20	49 310,30	38 684,60	25 390,60

Source : TRC, 2020

De 2016 à 2020, les dépenses totales ont évolué diversement. En effet, après une baisse de 8,67% en 2017, elles se sont accrues de 29,33% en 2018 et 10,50% en 2019 avant de chuter de 37,41%, en 2020

S'agissant des dépenses d'investissement, elles ont constitué annuellement plus de 55% des dépenses totales.

Graphique 03. 03: Evolution des dépenses et des recettes de la Région du Centre



Source : DREP-Centre à partir des données de TRC

6.2. Agriculture

✓ La production céréalière

La production céréalière de la région a varié en dents de scie au cours des campagnes agricoles 2016-2020. La production totale est estimée à 353 279 tonnes, soit une moyenne annuelle de 70 656 tonnes. La campagne agricole de 2019 a connu la plus forte production céréalière avec 87 948 tonnes de céréales produits tandis que celle de 2017 fût la moins bonne.

Les données issues du tableau suivant montrent que les producteurs de la Région du Centre ont une préférence pour le maïs (39%), suivi du sorgho rouge (19%) et du sorgho blanc (18%).

Tableau 03. 27: Évolution de la production céréalières (en tonnes) de 2016 à 2020

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Ensemble
Province du Kadiogo	8 073	12 928	13 213	27 410	9 031	70 656
2016	10 789	15 698	11 987	28 274	11 486	78 234
2017	8 750	13 046	9 264	17 311	8 997	57 368
2018	8 520	12 548	13 865	20 413	9 364	64 710
2019	6 290	10 905	20 874	40 510	9 369	87 948
2020	6 015	12 445	10 077	30 544	5 938	65 019
Région du Centre(moyenne)	8 073	12 928	13 213	27 410	9 031	70 656

Source : DRAAHM-Centre

Durant les cinq campagnes agricoles 2016-2020, ce sont en moyenne 54 617 ha de surfaces de terre qui ont été emblavées annuellement dans la Région du Centre. La répartition selon les spéculations céréalières montre que le maïs occupe la plus grande superficie emblavée (29%) suivi du sorgho blanc (23%) et du sorgho rouge (22%).

Toutefois, les superficies emblavées pour la culture du mil local et du sorgho blanc ont baissé continuellement durant la période sous revue.

Tableau 03. 28: Evolution des superficies céréalières par campagne de 2016 à 2020 (en ha)

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Ensemble
Province du Kadiogo (moyenne)	10 168	12 647	12 192	16 085	3 525	54 617
2016	13 312	16 137	11 830	12 303	3 894	57 476
2017	14 151	15 447	10 259	11 051	4 065	54 973
2018	9 864	10 871	13 836	13 068	3 636	51 275
2019	8 405	10 547	15 700	23 162	3 895	61 709
2020	5 108	10 235	9 334	20 840	2 134	47 651
Région du Centre (moyenne)	10 168	12 647	12 192	16 085	3 525	54 617

Source : DRAAHM-Centre

Le rendement des spéculations céréalières évolue de manière irrégulière d'une campagne à l'autre en fonction notamment de la pluviométrie. Dans la Région du Centre, le riz a le rendement le plus élevé avec 1,788 tonne à l'hectare en moyenne tandis que le mil à un rendement de moins d'une tonne.

Tableau 03. 29: Evolution des rendements des productions céréalières par campagne de 2016 à 2020 (en t/ha)

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz
Province du Kadiogo (moyenne)	0,7654	1,137	1,213	1,7218	1,788
2016	0,853	1,095	1,048	2,321	2,393
2017	0,558	0,846	1,114	1,575	1,865
2018	0,87	1,179	1,079	1,531	1,717
2019	0,766	1,345	1,732	1,746	1,674
2020	0,78	1,22	1,092	1,436	1,291
Région du Centre (moyenne)	0,7654	1,137	1,213	1,7218	1,788

Source : DRAAHM-Centre

Le bilan céréalier 2020 de la Région du Centre est déficitaire de 522 722,17 tonnes bien que le pays ait enregistré un excédent de 374 096,24 tonnes. Par conséquent, cette production ne couvre pas les besoins de sa population. Le Taux de couverture de la région qui est de 9% en 2020, est parmi les plus bas du pays contrairement au taux de couverture national (104%).

Tableau 03. 30: Bilan céréalier de la campagne 2019-2020

Province	Pop. 2019	Besoins	Productions	Pertes et semences	Disponible	Excédents ou déficit	Taux de couverture (%)
Région	3 032 668	576 206,92	65 019	11 534,25	53 484,75	-522 722,17	9
Burkina Faso	20 487 979	3 892 716	5 179 104	912 291,75	4 266 812	374 096,24	104

Source : DGESS MARAH, 2020

✓ La production vivrière

Entre 2016 et 2020, la production de cultures vivrières a évolué en dents de scie tandis que les superficies consacrées sont restées quasi stables. Le niébé est la spéculiation vivrière la plus produite dans la région avec en moyenne 12 166,2 tonnes produites par an. Il est suivi du voandzou.

Cependant, les rendements moyens enregistrés par le niébé et le voandzou sont en dessous d'une tonne à l'hectare chacune. Par contre, la patate affiche un rendement moyen de 7,111 tonnes à l'hectare.

Tableau 03. 31: Evolution des cultures vivrières de 2016 à 2020

Province	Niébé			Voandzou			Patate			Ensemble		
	S (ha)	P (tonne s)	R (t/ha)	S (ha)	P (tonne s)	R (t/ha)	S (ha)	P (tonne s)	R (t/ha)	S (ha)	P (tonne s)	R (t/ha)
Province du Kadiogo (moyenn e)	8 659,4	12 116,2	0,76 9	2 337, 6	2 264,6	0,975 6	25, 6	251,5	7,11 1	11 022, 6	14 582	
2016	7 796	14 243	0,78 9	2 489	2411	0,955	16			10 301	16 654	
2017	8 244	15 069	0,72 8	2 795	2 319	0,828	6	56	8,71 7	11 045	17 444	
2018	8 297	10 451	0,83 2	2 160	2 241	1,068	3	26	9,14 0	10 460	12 718	
2019	9 686	10 546	0,66 2	2 391	2 488	1,040	95	805	8,46 7	12 172	13 839	
2020	9 274	10 272	0,83 4	1 853	1 864	0,987	8	119	2,12 0	11 135	12 255	
Région du Centre (moyenn e)	8659, 4	12116, 2	0,76 9	2 337, 6	2 264,6	0,975 6	25, 6	251,5	7,11 1	11 022, 6	14 582	

Source : DGESS-Agriculture, 2020

✓ **La production de rente**

L'arachide et le sésame sont les cultures de rente les plus produites dans la Région du Centre. Leurs productions évoluent en dents de scie avec respectivement en moyenne 8 268,4 tonnes et 3 276 tonnes produites.

Profil de la région du Centre

Tableau 03. 32: Evolution des cultures de rente sur 5 ans (en tonnes)

Province	Coton			Sésame			Arachide			Soja			Ensemble		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R
province du Kadiogo (moyenne)	124,5	249,25	0,500	4 201,2	3 276,0	0,7056	10 027,0	8 268,4	0,8218	69	197	0,5515	14 355,4	11 783,2	
2016	498	997	2	2 434	2 173	0,796	14 452	12 003	0,831	124	60	0,583	17 508	15 233	
2017	-	-	-	2 357	1 691	0,659	11 179	7 834	0,693				13 536	9 525	
2018	-	-	-	2 515	1 838	0,615	5 585	4 533	0,798				8 100	6 371	
2019	-	-	-	8 813	8 033	0,871	9 181	8 484	0,913				17 994	16 517	
2020				4 887	2 645	0,587	9 738	8 488	0,874	14	137	0,520	14 639	11 270	
Région du Centre (moyenne)	124,5	249,25	0,500	4 201,2	3 276,0	0,7056	10 027,0	8 268,4	0,8218	69	197	0,5515	14 355,4	11 783,2	

Source : DRAAHM-Centre

✓ La production maraîchère

La production maraîchère dans la Région du Centre est focalisée sur la production d'oignon, du chou, de la tomate, et de l'aubergine.

Sur les cinq campagnes de 2016 à 2020, la production moyenne de l'oignon bulbe, du chou et de la tomate se situe respectivement à 27 398,47 tonnes, 21 254,3 tonnes et 7 215,1 tonnes à l'hectare.

Tableau 03. 33: Evolution de la production maraîchère (en tonne) sur 5 ans

Années	SPECULATIONS									
	Pomme de terre	Oignon bulbe	Oignon feuilles	Chou	Tomate	Aubergine locale	Aubergine importée	Piment	Laitue	Carotte
Province du Kadiogo	12 709,38	27 398,47	8 619,14	21 254,3	7 215,11	5 291,57	597,16	38	752,07	389,88
2016	11 984,76	-	7 451,865	4 234,3	4931,36		334,32	-	249,615	
2017	-	52 450	-	30 542	11 750	7 325	-	-	-	-
2018	-	13 434	-	11 890,25	10 199,35	6 382,79	-	-	-	-
2019	13 434	24 616	2 599	3 074	68	1 312	860	38	1288	
2020		19 093,875	15 806,555	56 530,95	9 126,85	6 146,5			718,6	389,878
Région du Centre	12 709,38	27 398,47	8 619,14	21 254,3	7 215,11	5 291,57	597,16	38	752,07	389,88

Source : DREP-Centre, annuaire statistiques MAAHM

6.3. Elevage

La Région du Centre, à l'instar des autres régions, pratique trois modes d'élevage. Il s'agit des modes extensif, semi intensif et intensif.

Le cheptel de la région est estimé à 3 172 618 têtes en 2020. La volaille représente 64,23% de ce cheptel, soit 2 037 753 de têtes. Selon le tableau ci-dessous, les communes de Koubri, de Ouagadougou et de Tanghin-Dassouri sont les plus grandes productrices de cheptel. En effet, elles comptent respectivement 20,14%, 16,46% et 14,52% du cheptel de la région.

Profil de la région du Centre

Tableau 03. 34: Effectif du cheptel en 2020

Localité	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Chiens	Chats	Dindons	Canards	Pintades	Poules
Province du Kadiogo	165 391	244 833	369 279	197 383	1 586	62 645	80 764	12 984	6 938	16 677	384 091	1 630 047
Pabré	16 206	24 056	39 971	61 617	32	9 953	8 833	2 208	296	1 919	47 965	137 008
Saaba	24 007	40 093	79 818	44 570	844	7 214	7 729	2 208	1 230	1 660	44 275	153 242
Komki-Ipala	25 208	37 588	59 895	18 942	247	9 739	8 281	1 656	984	2 029	55 345	183 867
Komsilga	24 007	40 093	59 895	15 600	38	7 214	7 729	1 877	1 107	2 214	55 345	175 134
Koubri	41 123	60 141	69 857	26 742	183	12 985	6 624	1 767	492	2 276	66 414	350 268
Tanghin-Dassouri	19 234	30 070	49 933	21 171	122	12 583	11 041	662	1 722	2 952	92 241	218 917
Ouagadougou	15 606	12 792	9 910	8 741	120	2 957	30 527	2 606	1 107	3 627	22 506	411 611
Total Région	165 391	244 833	369 279	197 383	1 586	62 645	80 764	12 984	6 938	16 677	384 091	1 630 047

Source : DRRAH- Centre

La Région du Centre possède une (01) zone pastorale d'une superficie de 50 hectares localisée à Yagma. Le cheptel de cette zone est estimé à 8 868 têtes.

Tableau 03. 35: Situation de la zone pastorale active en 2020

Zone	Localisation	Sup (ha)	Nombre de familles installées	Cheptel		
				Bovins	Ovins	Caprins
Yagma	Yagma	50	-	2 881	3 474	2 513
Région			-	2 881	3 474	2 513

Source : DRRAH- Centre

Durant la période sous revue, le nombre d'abattages contrôlés a considérablement évolué, passant de 128 924 têtes abattues en 2016 à 261 386 têtes en 2020, soit un accroissement annuel moyen de 19,32%. Au total, la région a enregistré 930 866 abattages contrôlés sur la période 2016-2020. Les bovins, les ovins et les caprins sont les plus concernés. En effet, ils représentent 93,18% des abattages contrôlés durant la période.

Tableau 03. 36: Evolution du nombre d'abattages contrôlés dans la Région du Centre (unité = tête)

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Porcins	ensemble
2016	34 130	24 595	56 417	7 862	5 920	128 924
2017	42 346	30 441	56 684	8 337	7 879	145 687
2018	138 480	61 155	31 649	1 365	5 754	238 403
2019	90 399	32 531	24 635	1 932	6 969	156 466
2020	148 794	53 369	41 835	5 331	12 057	261 386

Source : DRRAH- Centre

Entre 2016 et 2020, les prix de vente moyens des animaux au niveau de la Région du Centre ont très peu variés d'une année à l'autre, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 03. 37: Prix moyen annuel des animaux de 2016 à 2020

Catégorie d'animaux	2016	2017	2018	2019	2020	Prix moyen
Veaux /velles	114 000	113 000	117 000	120 000	115 000	115 800
Génisses	210 000	207 000	207 000	200 000	200 000	204 800
Taurillons	210 000	207 000	207 000	205 000	200 000	205 800
Taureaux	379 000	355 000	356 000	350 000	355 000	359 000
Bœufs	379 000	355 000	356 000	350 000	340 000	356 000
Vaches	214 000	212 000	206 000	205 000	210 000	209 400
Agneaux	19 000	21 000	23 000	23 000	25 000	22 200
Béliers	71 000	69 000	74 000	74 000	74 000	72 400
Moutons	71 000	69 000	74 000	74 000	74 000	72 400
Brebis	44 000	45 000	64 000	64 000	64 000	56 200
Boucs	31 000	30 000	32 000	32 000	32 000	31 400
Chèvres	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Porcelets	5 000	6 000	7 500	7 500	7 500	6 700
Verrats	40 000	45 000	50 000	50 000	50 000	47 000
Porcs	42 000	47 500	53 500	53 500	53 500	50 000
Anes	110 000	115 000	120 000	120 000	120 000	117 000
Chevaux	250 000	275 000	300 000	300 000	300 000	285 000

Catégorie d'animaux	2016	2017	2018	2019	2020	Prix moyen
Poules	3 000	3 250	3 500	3 500	3 500	3 350
Pintades	3 000	3 500	3 500	3 500	3 500	3 400
Dindons	30 000	32 500	35 000	35 000	35 000	33 500
Canards	4 500	5 000	5 000	5 000	5 000	4 900
Pigeons	500	500	750	750	1 000	700

Source : DRRAH- Centre

6.4. Artisanat

L'artisanat constitue un secteur important dans la vie socio-économique et en particulier de la région car pourvoyeur d'emplois, et donc distributeur de revenus aux ménages.

Au niveau régional, il est surtout marqué par l'artisanat de production, l'artisanat de service et enfin l'artisanat d'art. Les secteurs couverts sont entre autres la teinture, la soudure, le tissage, la peinture, la tannerie cordonnerie, la poterie, la forge, la vannerie, la sculpture etc.

Il existe à Ouagadougou, une plateforme de création, de production et de vente de produits artisanaux dénommée le Village Artisanal de Ouagadougou (VAO).

L'analyse du tableau ci-dessous montre que sur la période 2013/2019, les ventes des produits artisanaux du VAO ont subi une régression contrastée sur la période. Il en est de même pour les ateliers (guichet).

Tableau 03. 38 : Vente de produits artisanaux 1988/2018

Année		Acheteurs et visiteurs professionnels	Nombre de pays présents	Nombre d'exposants	Nombre de visiteurs	Nombre de journalistes
1988	Artisanat Africain, situation actuelle et perspectives	nd	20	244	150 000	nd
1990	Artisanat Africain et créativité	nd	25	200		nd
1992	Artisanat Africain face au marché international	nd	11	260	165 720	nd
1994	Artisanat Africain et tourisme	150	24	264	250 000	nd
1996	Artisanat Africain et design	300	23	350	290 000	nd
1998	Artisanat et formation professionnelle	nd	25	940	310 000	nd
2000	Artisanat Africain et intégration régionale	109	27	1 257	320 000	nd
2002	Artisanat Africain et environnement	95	27	14 40	350 000	nd
2004	Investir dans l'Africain, un secteur émergent	118	30	2 048	400 000	nd
2006	Artisanat Africain et commerce équitable	225	29	2 080	nd	582
2008	Artisanat africain, circuit de distribution	285	26	3 485	nd	585
2010	Artisanat Africain, jeunesse et emploi	300	28	3 425	302 000	483
2012	Artisanat Africain et Emergence Economique	306	32	3 384	307 440	500
2016	Artisanat Africain,	470	32	3 800	353 761	744

	entrepreneuriat féminin et protection sociale					
2018	Artisanat africain, exigence du marché et développement artistique	79	36	4 769	350 187	564

Tableau 03. 39 : Evolution des ventes des produits artisanaux du VAO

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Salle d'exposition	105,3	101,4	75,3	80,1	89,6	79,2	74,4	
Atelier (guichet)	414,6	366,7	305,4	270,0	227,3	198,1	156,3	
Commandes /Local	13,0	18,0	8,9	11,8	17,3	8,1	9,1	
Commandes /Export	27,1	34,4	26,1	17,6	32,7	42,9	23,2	
Ventes totales	560,0	520,4	415,6	379,5	366,9	328,4	263,1	
Part artisans	499,4	465,1	371,4	338,2	327,0	293,2	234,7	
Marge de l'Administration	60,6	55,3	44,2	41,3	39,8	35,2	28,4	

Source : Extrait de l'annuaire statistique 2019, MICA

La métropole de Ouagadougou est réputée célèbre pour son Salon International de l'Artisanat (SIAO) qui se déroule tous les deux (02) ans, et dont l'objectif est de faire connaître la diversité de l'artisanat africain, mais aussi de celui des autres pays du monde. Le tableau ci-dessous donne les statistiques de données du SIAO depuis sa création jusqu'en 2018.

6.5. Unités industrielles

En 2020, la Région du Centre compte 208 unités de production industrielle. De ces unités, 54,81% sont des unités de production alimentaires, de boissons et de tabacs et 20,19% sont des ouvrages en métaux, machines, et matériels. Sur l'ensemble de ces unités, 180 sont localisées dans la commune de Ouagadougou.

Profil de la région du Centre

Tableau 03. 40: Nombre d'unités industrielles existant dans la Région du Centre en 2020

Localisation		Textiles, habillement et cuirs	Produits alimentaires, boissons et tabacs	Bois et fabrication d'ouvrage en bois	Ouvrages en métaux, machines et matériels	Papier, articles en papier, imprimerie et édition	Chimique et fabrication des produits chimiques	Produits minéraux non métalliques	Autres industries manufacturières	Extraction des mines	Total
Commune	Koubri		5	0					1		6
	Komsilga		7				2	1			10
	Tanghin-Dassouri		1				2				3
	Saaba		6		1						7
	Pabré		1		1						2
	Ouagadougou	4	94		40	3	20	12	7		170
Province		4	114	0	42	3	24	13	8	0	208
Région		4	114	0	42	3	24	13	8	0	208
poids		1,92%	54,81%	0,00%	20,19%	1,44%	11,54%	6,25%	3,85%	0,00%	

Source : DGDI (MICA)

6.6. Institutions et établissements financiers et de micro finances dans la région

La Région du Centre compte en 2020, quinze (15) banques, quinze (15) établissements d'assurance et quarante et six (46) institutions de micro finances.

Tableau 03. 41: Institutions et établissements financiers et de micro finances dans la région en 2020

Entité territoriale	Banques	Assurances	Autres (IMF)
Région	15	15	46

Source : annuaire statistique des finances 2020

6.7. Sites touristiques

✓ Capacités d'hébergement

En 2020, les services techniques ont recensé, dans la Région du Centre, 210 unités d'hébergement toutes catégories confondues ; avec une capacité d'hébergement totale de 3 626 chambres. Environ 95% de ces unités sont localisées dans la commune de Ouagadougou.

La répartition par type d'infrastructure montre que les hôtels sont le plus nombreux (37,61%) suivis des auberges (33,80%) et des campements (28,57%).

Tableau 03. 42: Capacités hôtelières de la région en 2020

Localité	Hôtels		Auberges		Campements		Autres	
Commune	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Ouagadougou	76	2 383	65	689	01	10	57	431
Koubri	0	0	01	5				
Komsilga	0	0	01	12				
Komki-Ipala	02	52			02	05		
Pabré	01	nd						
Saaba			04	39				
Tanghin-Dassouri	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Région	79	2 435	71	745	03	15	57	431

Source : DRCAT

✓ Offre touristique

L'inventaire des potentialités touristiques en 2020 de la Région du Centre dénombre au total 103 sites et attraits touristiques composés de 85 sites et attraits culturels, 6 sites et attraits naturels et 12 sites et attraits mixtes.

La commune urbaine de Ouagadougou compte, à elle seule, 70 sites et attraits touristiques (67,96%) suivie de la commune rurale de Tanghin-Dassouri (8,73%) où se trouve l'un des sites les plus importants à savoir la mare aux crocodiles de Bazoulé.

6.8. Infrastructures sportives et de loisirs

Les communes rurales de la région n'ont que des terrains de football comme infrastructures sportives. Quant à la commune de Ouagadougou, elle a en 2020, outre les terrains de football, trois (3) stades, vingt-quatre (24) plateaux de sport et sept (07) autres types d'infrastructures sportives (le palais des sports de Ouaga 2000, des salles d'art martiaux et des arènes de lutte, etc.).

Concernant les infrastructures de loisirs, elles sont constituées de onze (11) maisons de la femme, de six (6) salles de cinéma et de sept (07) maisons des jeunes.

Tableau 03. 43: Infrastructures de loisirs et sportives en 2020

Localité	Nombre de maison de la femme	Nombre de salle de cinémas	Nombre de maison des jeunes	Stades	Terrains	Plateau de sports	Autres
Saaba	1	0	1	0	20		2 ⁷
Tanghin-Dassouri	2	0	1	0	10		
Pabré	0	0	1	0	10		
Koubri	1	0	1	0	10		
Komki-Ipala	1	0	1	0	10		
Komsilga	2	0	1	0	35		
Ouagadougou	4	6	3	3	103	24	7
Région du Centre	11	6	9	3	198	24	7

Source : DRSL-Centre

En 2020, les jeunes de la région ont mené de nombreuses activités sportives et de loisirs. Ces activités ont concerné principalement le football, les sports de mains, les sports de combat, la lutte, le rugby, l'aérobic, les cross populaires et le scrabble.

Tableau 03. 44: Situation des principales activités menées par les jeunes en 2020

Communes	Principales activités menées par les jeunes		Principaux besoins et préoccupation des jeunes	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Région du centre	Football		Espaces de jeux,	Espaces de jeux,
	Maracana	Football féminin	Terrains de sport aménagés	Terrains de sport aménagés
	Sports de mains	Sports de mains	Plateaux omnisports éclairés	Plateaux omnisports éclairés
	Sports de combats	Sports de combats		
	Lutte	Lutte		
	Rugby	Rugby		
	Roller sport	Roller sport		
	Hockey sur gazon	Hockey sur gazon		
	Scrabble	Scrabble		
	Athlétisme	Athlétisme		
	Cross populaire	Cross populaire		
	Marche	Marche		
	aérobic	aérobic		

Source : DRSL-Centre

Les principaux besoins des jeunes de la région en infrastructures sportives et de loisirs sont : des espaces de jeux, des terrains de sport aménagés et des Plateaux omnisports éclairés.

6.9. Réseau routier

En 2020, le réseau routier de la Région du Centre est estimé à 1 144,12 km. Il est composé de 309 km de routes bitumées, de 150,25 km de routes en terre, de 678,87 km de pistes rurales et de 6 km représentant les autres types de voies.

Tableau 03. 45: Réseau routier

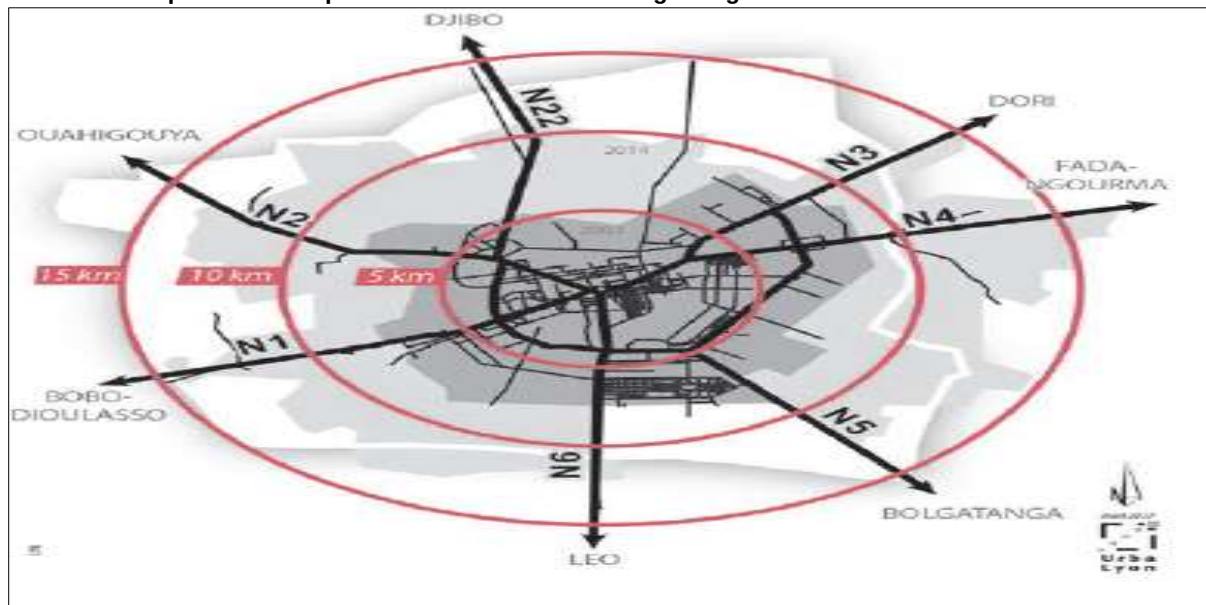
Province	Communes	Routes bitumées	Routes en terre	Pistes rurales	Autres	Total en km
KADIOGO	Komsilga	21,00	22,0	78,80		99,80
	Pabré	10,78	30,65	58,84		69,62
	Komki-Ipala	5,00	-	35,00	6,00	40,00
	Saaba	8,58	-	368,78		377,36
	Koubri	27,00	37,00	92,45		119,45
	Tanghin-Dassouri	8,00	60,60	45,00		53,00
	OUAGADOUGOU	228,64	-	-		228,64
Région du Centre		309,00	150,25	678,87	6,00	1 144,12

⁷ Oasis du Cheval et terrain de motocross

Source : DREP Centre à partir des données de la DRI, décembre 20021

La structure du réseau primaire de voirie (Croquis n°1), aussi bien à l'échelle de la région que celle de la ville de Ouagadougou, repose sur sept (7) axes de pénétration, toutes ayant un caractère national et international : RN 1 (axe Ouaga –Bobo menant en Côte d'Ivoire ou au Mali), RN 2 (axe Ouaga-Ouahigouya menant au Mali) , RN 3 (axe Ouaga-Dori menant au Mali ou au Niger), RN 4 (axe Ouaga-Koupéla menant au Niger, au Bénin, au Togo ou au Ghana), RN 5 (axe Ouaga-Pô menant au Ghana), RN 6 (axe Ouaga-Léo menant au Ghana), RN 22 (axe Ouaga-Kongoussi menant au Mali).

Carte 7: Principaux axes de pénétration routières de Ouagadougou



Source : SRADDT ,2020

VII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

7.1. Evolution de la population urbaine

La population urbaine de la Région du Centre a connu une forte croissance, passant de 1 475 839 habitants en 2006 à 2 453 496 habitants en 2019, soit une croissance de 66%. Le taux d'urbanisation, quant à lui est en baisse de 4,5 points de pourcentage.

Tableau 03. 46: Evolution de la population urbaine

Localité	Population en 2006	Population 2019	Taux d'urbanisation en 2006	Taux d'urbanisation en 2019
Région du Centre	1 475 839	2 453 496	85,4	80,9
Burkina Faso	14 017 262	20 487 979	22,7	26,3

Source : DREP-Centre à partir des données des RGPH 2006 et 2019

7.2. Equipement et infrastructure hydrauliques urbaines

La région en 2020, compte 84 retenues d'eau, 414 bornes fontaines et 668 forages équipés. La consommation annuelle d'eau se situe à 56 212 000 m3 produits par deux centres de traitement.

Tableau 03. 47: Equipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2020

Communes	Centre de traitement ONEA	Château d'eau	Poste d'eau autonome	Forages équipés	Bornes fontaines	Retenues d'eau/Barrages	Adduction (m3)	Nombre d'abonnés	Consommation annuelle (m³)
Ouagadougou	1				70	13	77 398 000		
Komsilga					165	4			
Komki-Ipala					12	5			
Koubri					31	32			
Pabré	1				71	6	81 100		
Tanghin-Dassouri					38	8			
Saaba					27	16			
Région du Centre	2	16		668	414	84	77 479 100		56 212 000

Source : DR ONEA-Centre

7.3. Production et consommation d'électricité

En 2020, le nombre d'abonnés SONABEL se situe à 356 011 et une localité (TANLARGHIN) a été électrifiée. La production régionale d'électricité est sous forme thermique et solaire avec six (06) centrales thermiques.

Tableau 03. 48: Production et consommation d'électricité en 2020

Entité	Nombre de localités électrifiées en 2020	Hydro-électrique	Production thermique	Nombre d'abonnés SONABEL	Production annuelle (MWH)	Alimentation permanente	Alimentation mi-temps
Région	1	0	6	356 011			

Source : annuaire statistique MEMC

7.4. Situation de l'électrification rurale dans la région

La région du Centre est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) ou par une coopérative d'électricité(COOPEL). Le nombre total d'abonnés dans la région en 2020 était de 356320 avec la SONABEL qui a à elle seule 99,91 % (356011) contre 0,09% pour ABER. Le taux de couverture de l'électrification dans la région du Centre est de 92,8% en 2020 contre 90,2% en 2019. Cette augmentation peut être dû à l'électrification rurale dans toute la région.

L'énergie vendue a évolué de 908,8 GWh en 2019 à 973,1 GWh en 2020 Quant à l'évolution de la puissance souscrite dans la même période, elle enregistre une baisse passant de 931,1 GWh à 837,2 GWh.

Tableau 03. 49:Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région de la Centre

	2016	2017	2018	2019	2020
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	961	981	994	1021	1168
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	3530	3 591	3 679	3744	4462
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	0	0	0	0	0
Taux de couverture (en %)	91,6	88,8	95,2	90,2	92,8
Nombre de nouvelles localités électrifiées	0	0	0	0	1
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	284 621	299 639	311 799	340 464	355 038
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	784	831	886	1 052	973
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	285 405	300 470	312 685	338 308	356 011
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	693	647	814	843	309
Nombre total d'abonnés	286 098	301	313	342	356

		117	499	359	320

Source : MMC, Annuaire statistique 2020 SONABEL/ABER

7.5. Situation des mines

Le secteur des mines et des carrières n'est pas assez développé dans cette région. Seule l'exploitation de carrières tente de se faire une place avec 4 permis d'exploitation de carrière valide détenus par l'Entreprise de Construction Wumtaba (ECW) qui exploite le site de granite à Pissy comme exemple.

Cependant la région a bénéficié de 575761000 FCFA comme fonds minier de développement local (FMDL) en 2020 et de 772 000 FCFA de taxes superficielles la même année.

7.6. Téléphonie et TIC

En matière de TIC, dans la région du Centre, des progrès ont été constatés dans la téléphonie mobile. La quasi-totalité de la région est couverte par MOOV AFRICA, Orange BF et Telecel Faso. Des résultats du RGPH 2019, il ressort que 95,9% des ménages possèdent au moins un téléphone cellulaire, 2,7% un téléphone fixe et 60,7% au moins un ordinateur. La proportion des ménages ayant accès à internet dans la région du Centre est la plus élevée parmi les autres régions du Burkina avec 28,6%. Cette proportion s'explique entre autres par l'avènement de la 4G depuis 2019, la baisse des coûts, la multiplicité des offres, ainsi que l'accessibilité des terminaux.

En 2020, la Région du Centre compte trente-huit (38) radios locales et dix-huit (18) télévisions locales. En milieu rural, seule la commune de Tanghin-Dassouri a une radio locale.

En ce qui concerne le taux de couverture géographique des agences de la POSTE BF, la région du Centre enregistre un taux de couverture de 342,9% avec 24 agences implantées. La ville de Ouagadougou dispose de 21 agences contre 03 en milieu rural.

Tableau 03. 50: nombre de stations radio et télévision

Entité territoriales	Nombre de Radios locales	Nombre de Télévisions locales
Ouagadougou	37	18
Saaba	0	0
Komsilga	0	0
Koubri	0	0
Tanghin-Dassouri	1	0
Komki-Ipala	0	0
Pabré	0	0
Région	38	18

Source: CSC, 2020

7.7. Promotion immobilière

Selon le rapport du Comité ad' hoc d'examen des demandes d'approbation des projets immobiliers publié en janvier 2022, le nombre de projets immobiliers (sites) respectant les documents de planification urbaine sont au nombre de soixante-treize (73) dans la Région du Centre sur les 105 projets retenus au plan national. Ces sites se concentrent majoritairement dans les communes de Ouagadougou (47,95%), de Saaba (26,03%). En termes de superficies, ces projets occupent 5 277,947 ha dans la région et représentent 75,35% des superficies nationales.

Tableau 03. 51: Nombre de projets immobilier respectant les documents de planification urbaines communes

	Nombre de promoteurs immobiliers	Nombre de sites	superficie	superficie en %
Ouagadougou	18	35	2596,067	49,19%
Saaba	8	19	1562,87	29,61%
Komsilga	8	10	478,57	9,07%
Koubri	4	6	306,49	5,81%
Tanghin-Dassouri	2	2	202,95	3,85%
Pabré	1	1	131	2,48%
province du Kadiogo		73	5277,947	100,00%
Région du Centre		73	5277,947	100,00%
Burkina Faso		105	7004,75	

Source : ministère d'urbanisme et de la ville

En rappel, le Schéma Directeur d'Aménagement du Grand Ouaga (SDAGO) a été adopté en par le Conseil des ministres en sa séance du 23 septembre 2020. Il a pour objectif d'optimiser l'organisation spatiale de la capitale, de maîtriser la gestion de l'espace, de développer les infrastructures et les activités de productions bien réparties dans l'espace du Grand Ouaga, de maîtriser et préserver les ressources naturelles, d'améliorer l'accès aux services sociaux et à des logements décentes.

7.8. Habitat et cadre de vie

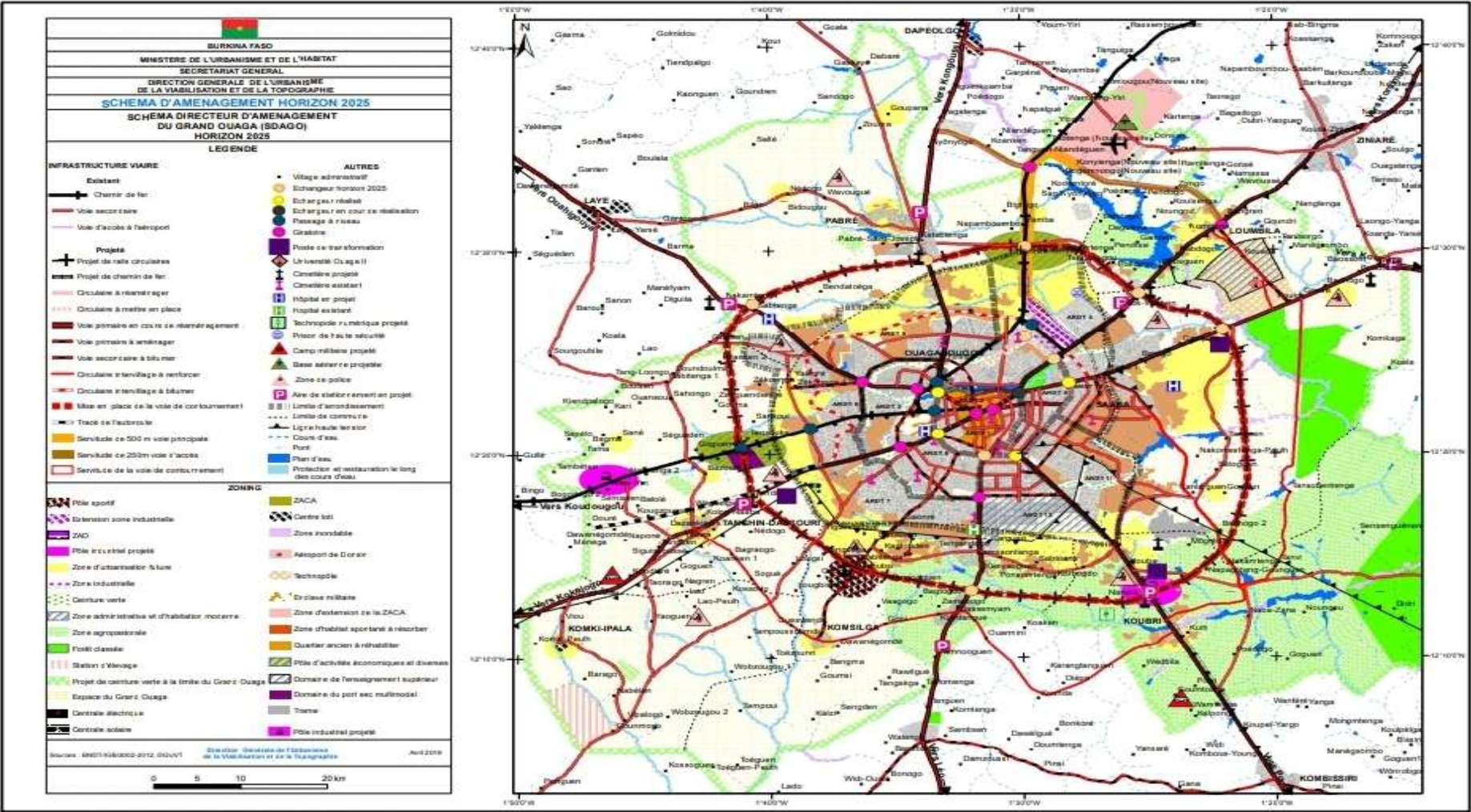
La caractérisation de l'habitat et du cadre de vie de la région telle que présentée par le tableau montre que l'assainissement reste toujours une problématique dans la région du centre. En effet 18,8% des ménages disposent d'un dispositif d'évacuation saines des eaux usées contre 74,4% pour ce qui est de l'évacuation saine des ordures. Les habitations de la région sont construites à plus de 80% avec des matériaux définitifs.

Tableau 03. 52: Principales caractéristiques de l'habitat et du cadre de vie (en %)

	Mur en matériaux définitifs	Toit en matériaux définitifs	Sol en matériaux définitifs	Toilettes saines	Évacuation saine des ordures	Évacuations saines des eaux usées
Région du Centre	83,4	99,5	97,1	96,7	74,4	18,8
Burkina Faso	37,1	80,5	63,3	58,4	24,2	4,4

Source : EHCVM, 2018

Carte 8: Schéma d'aménagement à l'horizon 2025 du Grand Ouaga



Source : ministère d'urbanisme et de la ville

VIII. GOUVERNANCE

8.1. Statistiques sur la gouvernance locale

En 2020, la Région du Centre dénombre 33 partis politiques dont 04 représentés au Conseil régionale du centre. Le nombre d'associations de développement se situe à 279.

8.2. Situations des femmes élus locaux dans la région

La proportion des femmes conseillers a baissé de 2010 à 2016 passant de 30,2% à 15,12%. Pour ce qui est des postes de responsabilité, deux maires sur dix-neuf sont des femmes en 2016 et une seule femme occupe la place de première vice-présidente.

Tableau 03. 38: Situation des femmes élus locaux dans la région

collectivités	Postes électifs											
	2010						2016					
	Conseillers M/R		Maires/PCR		1er VP	adj./1er	Conseillers M/R		Maires/PCR		1er VP	adj./1er
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
Ouagadougou	66	25,98	2	15,38			36	15,45%	2	15,38		
Conseil régional			0	0			8	22,22%	0	0,00	0	
Komki-Ipala	18	34,25	0	0,			10	27,78%	0	0		
Tanghin-Dassouri	37	37,37	0	0			22	12,96%	0	0		
Pabré	13	30,95	0	0,			8	18,18%	0	0		
Koubri	7	22,58	0	0			2	3,77%	0	0		
Komsilga	25	32,14	0	0			5	6,85%	0	0		
Saaba	15	31,25	0	0			7	18,49%	0	0		
Province du Kadiogo	181	30,02	2	10,53	4	21,05%	98	15,12%	2	10,53%	1	5,26%
Région du Centre	181	30,02	2	10,53	4	21,05%	98	15,12%	2	10,53%	1	5,26%

Source : Haut-commissariat de Ouagadougou

8.3. Statistiques sur les projets et programmes de développement intervenant dans la région

En 2020, vingt-un (21) projets et programmes ont été répertoriés dans la région. Ils interviennent dans différents secteurs de planification tels que la gouvernance économique, l'éducation, la santé, les infrastructures.

Tableau 03. 39: Projets et programmes de développement intervenant dans la région en 2020

Entité territoriale	Projets/programmes de développement	Secteur d'intervention	Durée
Région	Projet de Gouvernance Economique et de Participation Citoyenne (PGEPC)	Gouvernance économique, finances publiques	5 ans
	Programmes de réalisation d'Infrastructures socioéconomiques (PRISE)	Economie et développement	3 ans
	Programme Régional d'infrastructures de Communication de l'Afrique de l'Ouest/ Projet du Burkina Faso/Financement additionnel (FA/PRICAO-BF)	Infrastructure de transport, de communication et d'habitat	4 ans
	Projet de Construction et d'équipement du Centre Hospitalier Universitaire de Bassinko (PCE BSK)	santé	5 ans
	Projet de Construction et d'Equipement du centre de Cancérologie de Ouagadougou	santé	9 ans
	Projet Filets Sociaux « Burkin Naong Saya »	Protection sociale	10 ans
	Projet de Renforcement de la Centrale de Kossodo (PRCK)	Energie électrique	-
	Projet d'Extension et de Renforcement des Réseaux Electriques (PERREL)	Transformation industrielle et artisanale	5 ans
	Projet d'Appui à l'Enseignement Primaire Bilingue Franco-Arabe (PREFA)	Education et formation	-
	Projet de renforcement du réseau d'assainissement des eaux pluviales de la ville de Ouagadougou (PRAVO 3)	environnement	2 ans

Source : DREP, Communes

Tableau 03. 40: Projets et programmes de développement nationaux intervenant dans la région en 2020

Entité territoriale	Projets/programmes de développement	Secteur d'intervention	Durée
Région	Programmes d'Appui au Développement des Economies Locales (PADEL)	Gouvernance économique	3 ans
	Projet d'Appui au Développement de l'Entreprenariat Agricole (PADEA)	Agriculture, économie	6 ans
	Projet d'Urgence pour le Financement des Dépenses récurrentes (PUFDR)	Gouvernance économique	3 ans
	Projet d'Appui à la Compétitivité des Produits de la Filière Karité (PACFIK)	Commerce et services marchands	3 ans
	Projet de Réduction de la Contamination du Maïs et sous-produits à base du Maïs par les Aflatoxines au Burkina –Faso, Afrique de l'ouest (ReCMA-BF)	Commerce et services marchands	4 ans
	Projet de Construction et de Bitumage du Boulevard périphérique de la ville de Ouagadougou	infrastructures	3 ans
	Projet de construction de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, tronçon Bobo-Dioulasso /frontière Cote d'ivoire	infrastructures	-
	Projet d'Appui au Programme de Développement Stratégique de l'éducation de Base (PA-PDSEB)	Education et formation	8 ans
	Projet d'Amélioration de l'accès et de la Durabilité de l'Education (PAAQE)	Education et formation	-
	Projet de Construction d'infrastructures éducatives financées par le Japon	Education et formation	6 ans
	Projet d'Appui à la Modernisation du secteur des transports et à la Facilitation du Commerce (PAMOSSET-FC)	Commerce et services marchands	5 ans

Source : DREP, Communes

8.4. Statistiques sur les ONG et associations de développement intervenant dans la région

Tableau 03. 41: ONG/AD. Intervenant dans la région en 2020

N° d'ordre	Nom de l'Organisation	Secteur d'intervention
1	Association Burkinabè pour le Bien Etre Familial	Santé, humanitaire
2	Association D'Assistance Pour les Maladies Infectieuses	Santé, humanitaire
3	Association des Jeunes pour la Promotion des Orphelins	Humanitaire
4	Association Mère Thérèse de la Charité	Humanitaire
5	Association des Parents d'Enfants Encéphalopathes	Humanitaire
6	Association Songui Manegré/Aide au Développement Endogène	
7	Conseil burkinabè des organisations de développement communautaire	
8	Christian Blind Mission	
9	Cadre de Concertation des ONG et Associations actives en éducation de Base au Burkina Faso	
10	Fonds Chrétien de l'Enfance Canada	Humanitaire
11	Association Centre Ecologique Albert Schweitzer du Burkina Faso	Environnement, développement
12	Centre d'Information, de Conseil et de Documentation sur le VIH SIDA et la Tuberculose	Santé et sensibilisation
13	Comité d'Initiative contre la Drépanocytose	Santé, humanitaire
14	Christian Relief and Development Organization	Humanitaire
15	Centre de Recherche et d'Intervention en Genre et Développement Durable	Genre et développement
16	Fondation Lucie KABORE-TRAORE pour la Protection des veuves et orphelins du Burkina	Humanitaire
17	Helen Keller International	Santé, humanitaire
18	IRC	Santé, eau
19	Fondation KIMI	Santé, humanitaire

Profil de la région du Centre

N° d'ordre	Nom de l'Organisation	Secteur d'intervention
20	Médecins du Monde France	Santé, humanitaire
21	Fondation des Amis de la Nature	Environnement
22	Ocades	Santé et humanitaire
23	Office de Développement des Eglises Evangéliques	Religion
24	Organisations pour de Nouvelles Initiatives en Développement et Santé au Burkina Faso	Santé et développement
25	Phytosalus Coopérative d'Herboristerie de Pabré	Environnement
26	Plan Burkina Faso	Education et humanitaire
27	Programme de Marketing Social et de Communication pour la Santé	Santé
28	Réseau Africain Jeunesse Santé et Développement au Burkina	Santé et développement
29	Réseau Accès Aux Médicaments Essentiels	Santé
30	SOS Sang	Santé, humanitaire
31	SOS/Jeunesse et Défis	
32	Santé, Population, Habitat, Hydraulique, Education, Ressource naturelle, Environnement - Energie	Santé, humanitaire, énergie, Education
33	Tele-Vie-Deo	Communication
34	Water Aid Burkina Faso	Eau
35	Réseau d'Appui aux Mutuelles de Santé au Burkina Faso	Santé, humanitaire
36	Association SCHIPHRA	Santé, humanitaire
37	Compassion International	Santé, humanitaire
38	ONG VOIX DES FEMMES	
39	Saint Chantal Fondation For Education	Formation et Réalisation d'infrastructures économiques
40	Fondation RAMA	Aide aux Femmes victimes de Fistule Obstétricale
42	ONG HAMAP	
43	FMI/BF	
44	Saint Chantal Fondation	Œuvres sociales
45	BRAVO	Etat-Civil
46	OCCADES	Eau et assainissement
47	TAMAT (Italienne)	Agriculture
48	HUNGER FREE WORLD	Education (cantine scolaire)
49	QUEEN PEACE ONLUS (Italienne)	
50	Eau-Vive	Infrastructure d'Hygiène /eau et assainissement
51	Voix de Femme	Promotion des droits de l'enfant, de la femme, assistance nutritionnelle
52	Croix Rouge	Infrastructure eau et assainissement, humanitaire
53	Quatar Charity	Education, infrastructures
54	Humanité et Inclusion (HI)	Promotion des droits des personnes handicapées

Source : DREP-Centre

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU CENTRE-EST

I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

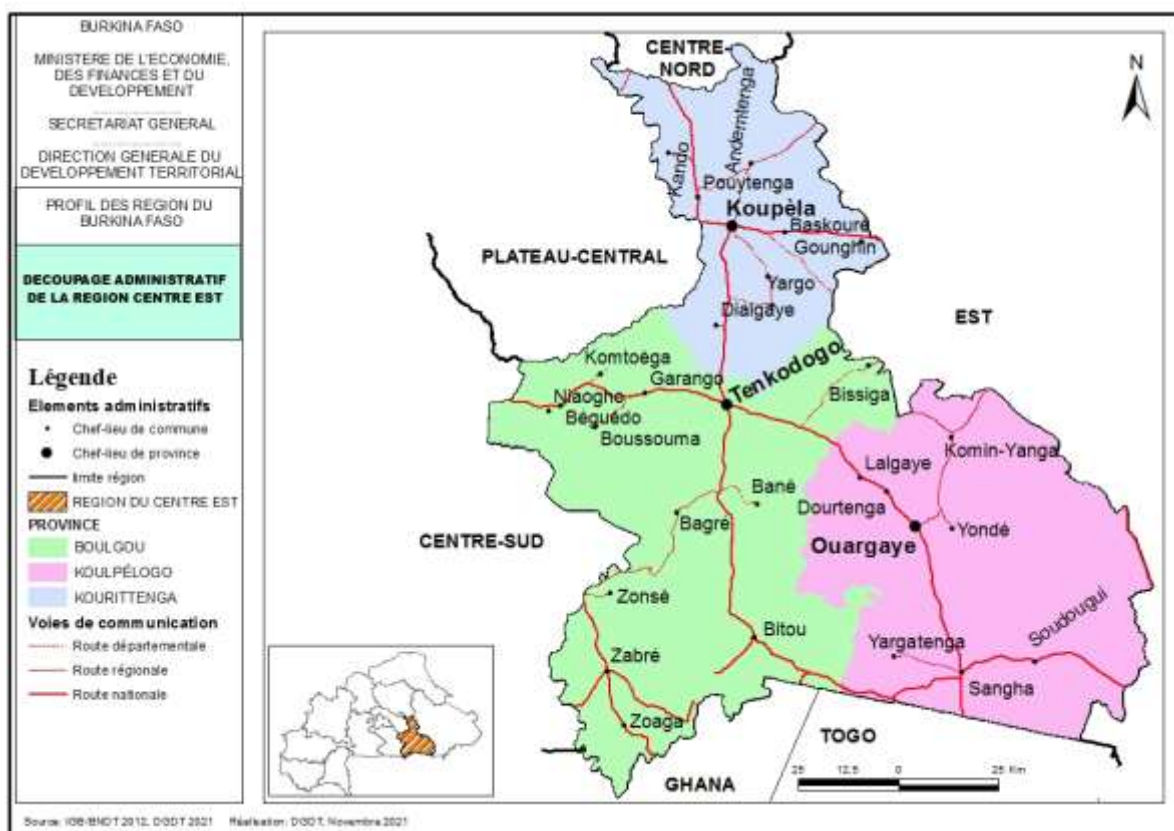
La région du Centre-Est est située entre les longitudes 1° 0'Ouest et 0° 45'Est, et entre 12°35' et 10°55' de latitude Nord. Elle fait frontière avec les républiques voisines du Togo et du Ghana. C'est une région qui s'étend sur une superficie de 14 964 km², soit 5,48% du territoire national. Elle comprend les provinces du Boulgou, du Kourittenga et du Koulpelgo.

1.2. Organisation administrative

Le Boulgou est la plus vaste des trois (03) provinces de la région. Il couvre (47,29%) de la région. Il est suivi du Koulpelgo (35,22%) et du Kourittenga (17,48%).

Elle a pour chef-lieu Tenkodogo et compte trois (3) provinces (le Boulgou, le Kourittenga et le Koulpelgo) subdivisées en trente (30) départements/communes dont six (6) communes urbaines (Bittou, Garango, Koupéla, Ouargaye, Pouytenga et Tenkodogo) et vingt-quatre (24) communes rurales. Les trente (30) communes sont réparties comme suit : treize (13) dans la province du Boulgou, neuf (9) dans la province du Kourittenga et huit (8) dans la province du Koulpelgo. A cela, il convient d'ajouter que la région compte sept cent cinquante-cinq (755) villages administratifs et trente-trois (33) secteurs.

Carte 9: Découpage administratif de la région du Centre-Est



II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Relief

La région du Centre-Est est caractérisée par une morphologie très plane dans son ensemble avec une altitude moyenne comprise entre 225 et 250 m, le point le plus élevé de la région étant de 377 m. C'est donc une zone de plaines. Sa formation géologique est composée de trois (3) ensembles topographiques :

- les plateaux qui occupent surtout le Kourittenga où ils s'étendent sur plus de 4/5 de la superficie de la province et forment une bande d'environ 7 km du Nord au Sud du Koulpelgo;
- les plaines qui s'étendent sur 79 % de la région et occupent la province du Boulgou. Elles ont une altitude moyenne de 200 m ;
- les bas-fonds qui sont situés à l'extrême Sud du Boulgou et à l'extrême Est du Koulpelgo.

2.2. Climat

La région appartient au domaine agro-climatique soudano-nord. La température moyenne annuelle qui était de 28°C avec un minimum de 22°C et un maximum de 32°C en 2009 est passée à une moyenne annuelle de 28,70° avec un minimum de 25,68°C et un maximum de 32,88°C en 2021. L'insolation est moyenne : 7 à 8 h/jour. L'humidité de l'air est faible à moyenne. La région du Centre-Est jouit de deux types de climat :

- un climat de type soudanien du Nord vers le Sud dans la province du Kourittenga et le Nord du Boulgou. Ce climat soudano-sahélien qui est caractérisé dans le Koulpelgo par une saison pluvieuse relativement courte de mai à septembre et une longue saison sèche d'octobre à avril. La pluviométrie varie entre 1000 et 1300 mm/an.
- un climat de type soudano-guinéen dans le Sud de la province du Boulgou. Ce climat est tropical et relativement modéré dans les départements de Soudougui et de Yargatenga à cause de l'influence climatique des pays côtiers voisins (Togo et Ghana).

La région du Centre-Est fait partie des zones les mieux arrosées du Burkina Faso. La pluviométrie annuelle se situe entre 750 et 1 000 mm. La combinaison de cette bonne pluviométrie et de sols est favorable à l'intensification et à la diversification des activités agro-pastorales.

2.3. Sols

L'espace géographique du Centre-Est est composé de deux (2) types de modelés :

- un modelé de pentes très faibles où affleure fréquemment le substrat rocheux ;
- un modelé de zone sahélienne et sahélo-soudanienne: pentes quasi-nulles, importants recouvrements. Les sols sont d'une grande variété dans cette zone.

On y rencontre :

- des sols sableux en surface, sablo-argileux en profondeur ;
- des sols argilo-sableux à argileux en surface, argileux en profondeur ;
- des sols à textures variables : sableux, argileux, gravillonnaires ;
- des sols sableux ou gravillonnaires, parfois sur roche dure.

Les sols de la province du Boulgou sont issus du vieux socle granitique. L'intensité des processus pédogénétiques a donné naissance à une diversité de sols en fonction de leurs caractéristiques physico-chimiques. Ils peuvent être regroupés en trois (3) grands ensembles :

- les sols ferrugineux tropicaux lessivés ;
- les sols minéraux bruts et les sols peu évolués et ;
- les sols brunifiés, hydro-morphes et vertiques.

Le sol du Koulpelgo est latéritique et sablonneux aux abords des ruisseaux. Quelques galeries forestières existent encore malgré les méfaits de l'homme. Les basfonds sont nombreux et constituent un potentiel pour la riziculture pluviale.

2.4. Hydrographie

- **Eaux de surface**

La région du Centre-Est est drainée par un réseau hydrographique dense. Cinq (5) bassins versants se partagent la région : il s'agit des bassins de la Nohao, de la Sirba, du Nakambé, du Oualé et du Nazinon. Les cours d'eau de la Sirba coulent vers le Niger, tandis que les autres coulent vers le Sud. Sur ce réseau hydrographique, on compte 107 plans d'eau (retenues et plans d'eau naturels) repartis entre 78 barrages, 09 boulis, 19 mares et 01. La superficie totale couverte par ces plans d'eau est de 26 086 ha. La région du Centre-Est abrite l'une des plus grandes infrastructures hydrauliques du pays à savoir le barrage de Bagré.

- **Eaux souterraines**

Le domaine hydrogéologique cristallin constitue plus de 90% de la superficie de la région. Les niveaux aquifères y sont très influencés par les aléas climatiques et les pollutions. A la fin du mois de mars, la plupart des puits qu'ils alimentent sont taris.

Les formations sédimentaires représentent moins de 10% de la superficie. La région du Centre-Est dispose de 3 230 millions de m³ d'eau souterraine dont 330 millions de m³ sont renouvelables.

2.5. Végétation, Faune et Flore

- **Les formations végétales**

La région du Centre-Est est entièrement comprise dans le secteur phytogéographique nord-soudanien. Les savanes arbustives et arborées dominent les formations naturelles ; les espèces dominantes sont : *Anogeisus leiocarpus*, *Butyrospermum parkii*, *combretumsp.* Le tapis herbacé continu et dense est constitué d'andropogonées. Les cours d'eau les plus importants sont bordés par des forêts galeries de faible étendue.

La région compte 9 094 ha de forêts classées et de réserves de faune. Les plus importantes sont : la forêt classée de Sitenga (840ha), Ouilingoré (6 654ha) et Yakala (1 600ha). Ces forêts représentent 0,23% de l'ensemble des forêts du pays en 2004. Le potentiel ligneux de la région est estimé à 21 600 000 m³. En 2015, la production d'ensemble en produits forestiers non ligneux s'élevait à 60 546 tonnes dont 59 975 tonnes d'amendes de karité, 78 tonnes de feuilles de baobab et 474 tonnes d'amendes de balanites.

- **La faune terrestre et aquatique**

La faune terrestre de la région abrite de gros gibiers en petit nombre que l'on rencontre dans les savanes et le long des marécages des principaux cours d'eau et leurs affluents. Le petit gibier existe également avec des effectifs assez importants mais relativement faibles par rapport à bien d'autres régions du pays.

Concernant la faune aquatique, le constat est que la région du Centre-Est est l'une des principales pourvoyeuses en poissons au Burkina Faso. En effet, plusieurs plans d'eau dont le barrage hydro-électrique de Bagré qui a une superficie de 25 646 ha avec une capacité de 1,7 milliard de m³ d'eau, regorgent d'importantes ressources halieutiques.

- **Le couvert végétal**

Il est constitué de la savane arborée et arbustive et est marqué par une dégradation avancée des ressources naturelles (sol et végétation). Les principales causes sont la relative surpopulation de la région, l'utilisation anarchique des formations naturelles autour de Tenkodogo, les feux de brousse répétés, la surcharge du bétail en particulier dans les provinces du Boulgou et du Koulpelgo, l'utilisation de la mécanisation et la très forte extension des surfaces de culture en coton sans aucune mesure de protection et de restauration.

2.6. Ressources minières

La situation minière de la région reste peu connue. Toutefois, la région du Centre-Est compterait plusieurs types de minerais parmi lesquels on peut citer le cuivre, l'or, le manganèse, le plomb, le disthène, le talc, le graphite, etc. On note que 85 % de ces minerais se trouvent dans la province du Boulgou, 10% dans le Kouritenga et 05% dans le Koulpelgo. La région enregistre 2 permis d'exploitation de substance valide dont une exploitation d'or détenue par la société OUAREMINING Compagny SA avec une superficie de 20,54 km² et un permis d'exploitation de carrière. Aussi la région a bénéficié de 2 121 561 000 FCFA comme fonds minier de développement local (FMDL) en 2020 et de 138 713 000 FCFA de taxes superficielles la même année.

Selon l'étude de référence de la région du Centre-Est dans le cadre de la mise en œuvre du PADEL et du PUS-BF (2020), deux (2) sites d'or sont exploités dans la région. Un site à Youga dans la

commune de Zabré (province du Boulgou) et un autre à Dassoui dans la commune de Dialgaye (province du Kouritenga). L'exploitation est artisanale à Dassoui et moderne à Youga.

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Historique du peuplement

Dans la province du Boulgou, les Bissa seraient originaires du Ghana comme les Mossi. Ils seraient venus s'implanter dans cette région au quinzième siècle à l'époque où les Mossi s'établissaient dans la même région plus à l'ouest.

Concernant la province du Kouritenga, les premiers habitants seraient venus de Ziga (actuel Oubritenga). Il s'agit des ascendants des familles Guigma et Yaméogo. Le territoire aurait été conquis plus tard par des conquérants venus de Boulsa (les fondateurs du Kouritenga). Leur Chef, Naba Kourita, établit d'abord sa capitale à Toulgou avant de se déplacer à Koupèla qu'il érige comme capitale de son royaume.

S'agissant de la province du Koulpelgo, c'est au cours des années 1800, à la faveur de l'invasion de conquérants venant de l'actuel Nord-Ghana, que des vagues de populations en provenance de Gambaga, berceau du pays mossi, sont venues s'installer dans cette région connue sous le nom de Yaanga qui signifie « Est » en mooré. Il s'agit des actuels départements de Ouargaye, Comin-Yanga et Sangha.

La fondation de Ouargaye s'est faite sous NABA ZOUNGRANA, fils de OUEDRAOGO, qui partit de Gambaga, transita par Zambaniga (actuel département de Bittou) et atteignit Kinzime au sud du canton de Lalgaye (qui est resté la résidence royale pendant quelques règnes successifs), avant de s'installer définitivement avec NABA SONGO à Tampané situé à 5 km de Ouargaye.

3.2. Organisation sociopolitique

Les Bissa et les Mossi constituent les deux principales ethnies de la région. Leurs traditions et leurs coutumes ont fini par créer une symbiose culturelle surtout au Boulgou.

Il existe une chefferie traditionnelle Bissa qui émane de deux sources : de la royauté mossi d'une part, et de l'administration coloniale d'autre part.

La société bissa se divise en classes d'âge et c'est le système gérontocratique qui y prévaut. Toutefois, on relève que parmi les membres du clan « supérieur » certains détiennent les pouvoirs religieux (les tengsobendamba) et d'autres les droits sur des terres de culture et de chasse.

Au système administratif, se superpose un système traditionnel fondé sur la pratique religieuse et les coutumes. On trouve dans chaque province des chefs qui règnent soit sur l'ensemble de la province comme au Kouritenga, soit sur un certain nombre de villages comme dans les autres provinces.

La cour royale comprend généralement le chef de cour, le Samande ; le Kam Naba, chargé de la garde des jeunes princes ; le BaloumNaba, chef des pages ; le Bin Naba, chef des tambours royaux et des musiciens ; le chef d'état-major de l'armée, le WiidiNaba, est le chef de la cavalerie et le DaporéNaba est chargé du maintien de l'ordre avec le KambwêNaba.

3.3. Evolution des effectifs de la région

La province du Boulgou seule concentre près de 46,68% de la population de la région. En 2019, la population de la région du Centre-Est représentait 7,71% de la population totale du Burkina Faso.

Tableau 04.01: Evolution de la population de la région du Centre-Est

Entité territoriale	2006			2019						TAM A	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nbre de ménages	Ens.	Masc.	Fém.	Nbre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
BOULGOU	7 077	543 570	77	146 862	737 843	337 960	399 883	85%	104	2,4%	755 392
BAGRE	430	29 164	68	6 610	37 855	17 818	20 037	89%	88	2,0%	38 622

Profil de la région du Centre-Est

Entité territoriale	2006			2019						TAM A	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nbre de ménages	Ens.	Masc.	Fém.	Nbre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
BANE	476	23 706	50	5 984	34 507	16 202	18 305	89%	72	2,9%	35 518
BEGUEDO	39	19 153	491	6 386	28 094	12 474	15 620	80%	720	3,0%	28 934
BISSIGA	437	20 997	48	4 399	26 183	12 122	14 061	86%	60	1,7%	26 631
BITTOU	1 384	72 053	52	17 432	102 394	48 781	53 613	91%	74	2,7%	105 200
BOUSSOUMA	787	26 754	34	7 952	35 892	15 371	20 521	75%	46	2,3%	36 712
GARANGO	478	73 679	154	19 764	91 188	40 029	51 159	78%	191	1,7%	92 696
KOMTOEGA	152	20 674	136	5 656	27 144	12 366	14 778	84%	179	2,1%	27 719
NIAOGO	279	18 975	68	5 303	25 547	11 790	13 757	86%	92	2,3%	26 138
TENKODOGO	1 123	124 985	111	31 731	159 105	74 491	84 614	88%	142	1,9%	162 087
ZABRE	962	82 767	86	25 392	119 374	53 864	65 510	82%	124	2,9%	122 785
ZOAGA	289	10 812	37	2 705	13 233	6 453	6 780	95%	46	1,6%	13 440
ZONSE	241	19 851	82	7 548	37 327	16 199	21 128	77%	155	5,0%	39 185
KOULPELGO	5 271	258 667	49	61 319	362 644	174 780	187 864	93%	69	2,6%	372 193
COMIN-YANGA	677	40 832	60	7 769	48 260	23 138	25 122	92%	71	1,3%	48 884
DOURTENG A	112	9 517	85	2 243	13 770	6 213	7 557	82%	123	2,9%	14 167
LALGAYE	662	15 101	23	3 398	19 436	9 201	10 235	90%	29	2,0%	19 817
OUARGAYE	437	32 658	75	7 574	42 626	20 422	22 204	92%	98	2,1%	43 508
SANGA	479	46 219	96	9 197	54 647	26 366	28 281	93%	114	1,3%	55 356
SOUDOUGUI	820	47 213	26	15 183	92 179	45 082	47 097	96%	51	5,3%	97 047
YARGATENG A	408	40 987	100	10 216	57 754	28 246	29 508	96%	142	2,7%	59 298
YONDE	676	26 140	39	5 739	33 972	16 112	17 860	90%	50	2,0%	34 664
KOURITENGA	2 616	329 779	126	85 219	480 021	222 145	257 876	86%	183	2,9%	494 085
ANDEMTENGA	686	49 207	72	11 724	69 428	31 423	38 005	83%	101	2,7%	71 291
BASKOURE	76	11 723	154	2 615	15 889	7 223	8 666	83%	209	2,4%	16 265
DIALGAYE	363	36 893	102	9 314	54 073	24 576	29 497	83%	149	3,0%	55 687
GOUNGHIN	383	35 257	92	7 664	46 379	20 912	25 467	82%	121	2,1%	47 368
KANDO	308	28 282	92	6 362	38 882	17 863	21 019	85%	126	2,5%	39 846
KOUPELA	332	58 411	176	17 970	91 023	42 828	48 195	89%	274	3,5%	94 183
POUYTENGA	188	75 250	400	21 642	118 495	56 493	62 002	91%	630	3,6%	122 707
TENSOBENT	182	20	110	4 260	25 887	11	14	81%	142	2,0%	26 403

Entité territoriale	2006			2019						TAM A	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nbre de ménages	Ens.	Masc.	Fém.	Nbre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
ENGA		027				577	310				
YARGO	98	14 729	150	3 668	19 965	9 250	10 715	86%	204	2,4%	20 438
REGION	14 964	132 016	76	293 400	1 580 508	734 885	845 623	87%	106	2,6%	1 621 609

Source : INSD, RGPH 2006 et 2019

Le rapport de masculinité de la région a connu une baisse sensible d'un point de pourcentage sur la période 2006-2019. En effet, il est passé de 88 hommes pour 100 femmes en 2006 à 87 hommes pour 100 femmes en 2019.

Selon les provinces, ce rapport est passé de 86% en 2006 à 85% en 2019 dans la province du Boulgou, de 94% en 2006 à 93% en 2019 dans la province du Koulpelgo. et de 87% en 2006 à 86% en 2019 dans la province du Kouritenga.

La structure par âge montre que la population régionale est caractérisée par une très forte jeunesse. En effet, plus de la moitié (78,87%) de la population a moins de 35 ans. Cette jeunesse de la population représente un défi majeur en termes d'offre d'emplois et d'infrastructures sociales notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. La population de moins de 10 ans est également nombreuse puisqu'elle représente plus du tiers de la population (34,59%). La population de 65 ans et plus est la moins nombreuse (3,37%), alors que la population en âge de travailler (15-64 ans) représente 48,41% de la population en 2019.

La population scolarisable pour les trois premiers niveaux d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire), c'est-à-dire les enfants ayant entre 4 et 19 ans, représente 40 ;43% de la population résidente. En ce qui concerne la population scolarisable pour l'enseignement supérieure (20-24 ans), elle représente 07,93% de la population résidente.

Tableau 04. 02: Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe en 2019

Ages	Masculin	Féminin	Ensemble	
			Effectif	Part %
0-4	152 771	141 533	294 619	18,64
05-09	128 919	122 923	252 076	15,95
10-14	108 652	106 463	215 285	13,62
15-19	86 408	85 137	171 676	10,86
20-24	55 000	70 472	125 405	7,93
25-29	39 397	60 252	99 512	6,30
30-34	31 031	57 061	87 896	5,56
35-39	25 840	46 773	72 456	4,58
40-44	23 955	37 244	61 111	3,87
45-49	19 147	28 074	47 165	2,98
50-54	16 794	24 585	41 330	2,62
55-59	13 847	18 532	32 355	2,05
60-64	10 584	15 738	26 289	1,66
65-69	8 200	11 161	19 346	1,22
70-74	6 265	8 941	15 190	0,96

Ages	Masculin	Féminin	Ensemble	
			Effectif	Part %
75-79	4 128	5 459	9 581	0,61
80 et +	3 948	5 274	9 215	0,58
Total	734 885	845 623	1 580 508	100,00

Source : INSD, RGPH 2019

3.4. Mouvements de la population

3.4.1. Mouvements naturels

Le taux de fécondité se chiffre à 83,6 ‰ chez les femmes de 15-49 ans. Il est plus élevé chez les femmes de 25-29 ans où on a enregistré en moyenne 253,6 naissances vivantes pour mille (1000) femmes de ce groupe d'âge. On note par ailleurs que dans tous les groupes d'âge, des mères se situant entre 20 et 34 ans, les taux de fécondité enregistrés sont au-delà de 200 ‰ (soit au moins une naissance vivante pour 5 femmes). La fécondité reste élevée aux âges avancés, mis en évidence par le taux de fécondité qui s'élève à 67 ‰ chez les femmes de 45-49 ans.

L'analyse selon le milieu de résidence montre une fécondité relativement plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, dans tous les groupes d'âge des mères les taux de fécondité sont plus élevés chez les femmes vivant en milieu rural que chez celles vivant en milieu urbain, avec des écarts qui atteignent 50 points de pourcentage dans le groupe d'âge 25-29 ans.

Le taux brut de natalité est de 41,4 ‰ dans la région du Centre-Est, soit 39,7 en milieu urbain et 41,8 ‰ en milieu rural. Le taux brut de natalité est de 40,7 dans le Boulgou, 43,6 dans le Koulpelgo et 40,9 dans le Kourittenga.

Dans la région du Centre-Est, la mortalité chez les enfants de moins de cinq ans reste élevée. En effet, 57 enfants sur 1000 naissances vivantes décèdent avant leur premier anniversaire et 89 sur 1000 avant leur cinquième anniversaire. La mortalité avant le premier anniversaire est plus élevée chez les garçons que chez les filles (respectivement 61,6 ‰ et 52,2 ‰). Cependant, pour les enfants qui ont atteint un an, le risque de décéder avant le cinquième anniversaire est légèrement plus élevé chez les filles (34,4 ‰) que chez les garçons (33,1 ‰).

Dans la région du Centre-Est, l'indice synthétique de fécondité (ISF) est de 5,6 enfants par femme. Au niveau des provinces, il est plus élevé dans le Kourittenga (6,3 enfants par femmes), suivi du Koulpelgo (5,8 enfants par femme). L'ISF dans la province du Boulgou est de 5,4 enfants par femme.

3.4.2. Mouvements migratoires

De par sa position frontalière, la région est sujette à des flux migratoires importants.

✓ Migration interne

Dans la région du Centre-Est, 12,9 % des résidents sont des migrants dont 5,3 % de migrants internes et 7,6 % de migrants internationaux.

Le statut migratoire varie selon le sexe. En effet, 12,8 % de la population masculine sont des migrants dont 5,9 % de migrants internes et 6,9 % de migrants internationaux. Chez les femmes, les migrantes représentent 13,0 % dont 9,1 % de migrantes internes et 3,9 % de migrantes internationales. Ainsi, dans la région du Centre-Est, la migration interne concerne plus les femmes que les hommes tandis que la migration internationale concerne plus les hommes.

Le rapport de masculinité montre qu'il y a plus de femmes que d'hommes migrants internes durée de vie résidant dans le Centre-Est. Ce rapport est dans l'ensemble en faveur des femmes migrantes internes durée de vie avec 55 hommes pour 100 femmes pour le niveau national. Quel qu'en soit le

groupe d'âge, le nombre de migrants internes des femmes est proportionnellement plus élevé que celui des hommes.

La répartition des migrants internes récents montre que, pour l'ensemble de la région, les femmes sont plus concernées que les hommes. En effet, le rapport de masculinité indique qu'il y a 76,6 hommes pour 100 femmes. Quel que soit le groupe d'âge, il y a plus de migrantes récentes chez les femmes que chez les hommes.

Dans chacune des provinces de la région, la migration inter-commune concerne plus les femmes que les hommes. Cette situation pourrait s'expliquer par les liens de mariage. Ainsi, en 2019, le Boulgou compte 21 989 migrants inter-communes durée-de-vie et 2 842 migrants récents inter-communes dont respectivement 72,2 % et 61,9 % de femmes. La même année, le Kourittenga compte 21 882 migrants inter-communes durée-de-vie et 2 472 migrants récents inter-communes dont respectivement 65,5 % et 60,1% de femmes. Dans le Koulpelgo, le nombre de migrants inter-communes durée-de-vie est de 8 147 et le nombre de migrants récents inter-communes est de 2 347. Les femmes représentent respectivement 71,6 % et 58,0 %.

Par ailleurs, la proportion des migrants récents inter-communes est particulièrement élevée dans le Koulpelgo que dans les autres provinces. Cette situation pourrait résulter de la dégradation de la sécurité particulièrement dans certaines communes de cette province.

✓ Migration externe

La répartition des immigrés par province et par type de migration montre que, quelle que soit la province, les immigrés de types dernière résidence à l'étranger sont considérablement plus nombreux que les autres, ils sont respectivement 35 210 et 5 979 dans le Boulgou et le Koulpelgo. Ils sont au nombre de 34 799 dans le Kourittenga. Les immigrés de type de dernière résidence à l'étranger sont suivis, par ordre d'importance, des immigrés durée de vie et immigrés récents, respectivement.

L'immigration concerne les jeunes. De plus, l'effectif des immigrés décroît en fonction des groupes d'âges dans la région. Cette tendance se maintient suivant le sexe.

Quant aux émigrations des cinq dernières années, il en ressort que les tranches d'âges des jeunes ont les plus fortes proportions. A partir de 35 ans, les proportions des émigrés deviennent faibles et décroissent. Selon le sexe, on note que ce sont les hommes qui sont plus concernés par l'émigration surtout après l'âge de 20 ans.

La Côte d'Ivoire reste le principal pays de naissance des résidents de la région du Centre-Est nés hors du Burkina Faso. Pour un effectif total de 21 655 résidents nés hors du pays, 16 291 sont nés en terre ivoirienne. Le Ghana et le Togo, pays frontaliers de la région, occupent respectivement la deuxième et la troisième place, avec des effectifs très inférieurs à celui de la Côte d'Ivoire. Très peu de résidents sont nés dans les autres continents (58). Une désagrégation au niveau province montre la même structure que celle de la région dans les provinces du Boulgou et du Kourittenga. Dans ces provinces, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo demeurent, par ordre d'importance, les pays de naissance des résidents dans le Centre-Est nés hors du Burkina Faso.

La distribution des émigrés selon la destination indique que les pays de la CEDEAO constituent les principaux pays d'accueil. Particulièrement, les pays de destination des émigrés de la région du Centre-Est sont principalement la Côte d'Ivoire, le Mali et la Guinée. En effet, la Côte d'Ivoire reçoit à elle seule les trois quarts des émigrés de la région. Elle est suivie du Mali et de la Guinée avec respectivement 14,0 % et 4,2 % des émigrés. La tendance observée au niveau régional reste valable pour les provinces du Boulgou et du Kourittenga.

3.1. Population active et emploi

Dans la région du Centre-Est, plus de la moitié des personnes en âge de travailler ne sont ni pourvues d'un emploi, ni au chômage. Les personnes occupées représentent 40,3 %.

Dans les provinces du Kourittenga et du Boulgou, la main d'œuvre représente moins de la moitié de la population. Cependant, dans le Koulpelgo, la province la moins urbanisée, la main d'œuvre représente la moitié de la population. Le tableau suivant illustre cela.

Tableau 04.03: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation

Province	Situation d'occupation			Total
	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	
Boulgou	36,8	3,7	59,5	100
Kourittenga	38,0	3,9	58,1	100
Koulpelgo	52,5	2,8	44,7	100
Centre-Est	40,3	3,6	56,1	100

Source : INSD, monographie de la région du Centre-Est, 2022.

Dans la région du Centre-Est, 43,8 % de la population participent à la production des biens et service. En milieu urbain, le taux d'activité se situe à 42,1 % contre 44,3 % en milieu rural.

Au sein de la population en âge de travailler, les groupes d'âge les plus actifs sont ceux de 25 à 59 ans pour l'ensemble des deux sexes, de 20 à 64 ans pour les hommes et de 25 à 49 ans pour les femmes. Les taux d'activité les plus élevés sont observés au niveau du groupe d'âge 35 à 39 ans autant chez les hommes, chez les femmes que dans l'ensemble. Les générations les plus jeunes ainsi que les plus anciennes enregistrent les taux d'activité les plus faibles.

Le ratio emploi-population mesure la capacité d'une économie à créer des emplois par rapport à la population en âge de travailler. Dans l'ensemble de la région, le taux d'emploi est de 40,3 % au dernier trimestre de 2019. Ainsi, la moitié de la population active ne participe pas directement aux activités liées au marché du travail.

Le ratio emploi-population chez les hommes est plus élevé que chez les femmes dans chacune des communes. Aussi, seulement, dans les communes de Tensobentenga (61,3 %), Comin-Yanga (56,2 %), Sanga (57,9 %), Soudougou (63,6 %), Yargatenga (52,7 %) et Yondé (55,4 %), le nombre d'emplois couvre la moitié de la population active. Les ratios les plus faibles sont enregistrés dans les communes de Bagré (28,0 %), de Dialgaye (24,9 %) et Kando (28,3 %).

Ce ratio est supérieur à 50 % pour la population de 30 à 49 ans. Il connaît deux phases d'évolution en fonction du groupe d'âges. Il est croissant pour les jeunes de moins de 35 ans. Il décroît progressivement à partir de 35 ans, synonyme d'une sortie du marché du travail en raison, probablement, de la retraite, de la rente, ...

Les trois quarts de la main-d'œuvre occupée exercent principalement dans le secteur primaire. Seulement, 15,6 % de la main d'œuvre est occupée dans le secteur tertiaire. La forte occupation de la main d'œuvre dans le secteur primaire pourrait résulter des caractéristiques du milieu physique de la région, favorable aux activités agrosylvopastorales et fauniques.

Dans la région du Centre-Est, parmi les personnes occupées, les travailleurs indépendants représentent 56,4 %, suivis des aides familiaux (35,2 %) et des salariés (5,3%). Cette structuration pourrait résulter de l'organisation des activités du secteur primaire dominée par des exploitations familiales.

3.2. Pauvreté et développement humain durable

Selon le rapport sur le développement humain au Burkina Faso, l'indice de développement humain du Centre-Est (0,354) se situe légèrement au-dessus de la moyenne nationale (0,327).

Par rapport aux provinces de la région, il est le plus élevé au Kouritenga (0,400) et le moins élevé au Koulpelgo (0,268).

Selon les résultats de l'Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages de 2018 (EHCVM), la région du Centre-Est fait partie des régions à forte incidence de pauvreté avec 53,3% de la population vivant sous le seuil de pauvreté évalué à 194629 FCFA. Elle occupe le 4^e rang des régions les plus pauvres. La région du Nord est la région la plus pauvre avec une incidence de 70,9% et celle du Centre occupe le premier rang des régions les moins pauvres.

Si l'incidence de la pauvreté s'est progressivement améliorée sur la période 2003-2014, on note toutefois, une détérioration d'environ 17 points de pourcentage sur la période 2014-2018. En effet, l'incidence de la pauvreté dans la région du Centre-Est est passée de 36,1% en 2014 (EMC) à 53,3% en 2018 (EHCVM). La profondeur de la pauvreté quant à elle passait de 10,6% en 2014 à 19,7% en 2018, soit une détérioration de 9 points. Cela signifierait que les efforts déployés pour la réduction de la pauvreté doivent être maintenus et entretenus pour plus d'impact sur le développement des populations.

3.3. Langues

Dans la région du Centre-Est, plus de la moitié de la population (53,4 %) parle couramment le mooré, 34,4 % le bisssa et 6,5 % le fulfuldé.

Le mooré, le bisssa et le fulfuldé sont les langues les plus couramment parlées en milieu urbain comme en milieu rural. Toutefois, la proportion de la population parlant couramment le mooré est plus élevée en milieu urbain (69,5 %) qu'en milieu rural (49,6 %). Le bisssa et le fulfuldé constituent les principales langues les plus couramment parlées en milieu rural (respectivement 37,6 % et 7,1 %) qu'en milieu urbain (respectivement 20,6 % et 3,8 %). L'analyse selon le sexe ne présente pas de différences importantes dans la langue parlée.

3.4. Religion

Dans la région du Centre-Est, l'islam est la religion la plus pratiquée. En effet, 77,1 % de la population est musulmane. Il est suivi de la religion catholique pratiquée par 19,0 % de la population. Le constat est identique aussi bien chez les hommes que chez des femmes. En effet, 77,0 % des hommes et 77,3 % des femmes sont de religion musulmane. Par ailleurs, 19,0 % des hommes et 18,9 % des femmes sont des fidèles de la religion catholique.

Une analyse suivant le milieu de résidence indique que la religion musulmane demeure la plus pratiquée quel que soit le milieu de résidence. Les musulmans représentent 78,3 % en milieu rural contre 72,2 % en milieu urbain. La religion catholique est la plus pratiquée après l'islam, que ce soit en milieu urbain qu'en milieu rural. Les catholiques représentent 17,4 % de la population en milieu rural et 25,6 % en milieu urbain.

Dans toutes les provinces du Centre-Est, la religion musulmane est la plus pratiquée. Elle est suivie de la religion catholique. L'islam est plus pratiqué dans les provinces du Boulgou (82,5 %) et du Koulpelgo (80,5 %) que dans le Kourittenga (66,8 %). Un tiers de la population du Kourittenga est de la religion catholique.

2. EDUCATION

3.5. Education primaire

Durant l'année scolaire 2019/2020, la région du Centre-Est compte 1 209 écoles primaires fonctionnelles et 5 440 salles de classe. Par rapport à 2014/2015, le nombre d'infrastructures d'accueil de la région a augmenté de 10,5% et celui des salles de classe de 25,0%. Cependant, on constate une baisse de 9,7% par rapport à 2018/2019 dans le Koulpelgo. Cette situation s'expliquerait en partie par la fermeture d'écoles publiques due à la crise sécuritaire que vit la province.

Avec une part de 14,5% en 2019/2020, le nombre d'écoles dans le privé croît plus vite que dans le public. En effet, entre 2014/2015 et 2019/2020, le TAMA dans le public est de 1,73% contre 3,98% dans le privé.

Le milieu rural regroupe 86,1% du nombre total d'écoles. Cette proportion a augmenté de 1,07 point de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Tableau 04. 04: nombre d'écoles et de classes au primaire en 2019 -2020

Province	Nombre en 2019/2020		Variation 2020/2019	
	Ecoles	Salles	Ecoles	Salles

Profil de la région du Centre-Est

Boulgou	564	2 574	5,2	7,8
Koulpelgo	260	1 145	- 9,7	- 3,1
Kourittenga	385	1 721	4,3	3,8
Total région	1 209	5 440	1,3	4,1

Source : DREPPNF Centre-Est 2019/2020

L'effectif des élèves en 2019/2020 de l'éducation primaire de la région du Centre-Est est de 262 840 a connu une hausse de 16,9% par rapport à 2014/2015. Le taux d'accroissement moyen annuel entre 2014/2015 et 2019/2020 est de 2,9%.

En 2019/2020, la proportion des filles est de 48,1% contre 47,2% en 2014/2015. Le taux d'accroissement de l'effectif des filles est de 17,7% contre 13,4% des garçons. L'effectif des filles croît plus vite que celui des garçons depuis 2014/2015.

La province du Boulgou a presque la moitié de l'effectif des élèves de la région avec 49,2%. Les provinces du Kourittenga et du Koulpelgo ont respectivement 33,6% et 17,2% de l'effectif.

La région du Centre-Est, avec un Taux Brut de Scolarité de 85,8% en 2019/2020 occupe le huitième rang au plan national. Le TBS des filles (84,9%) est inférieur à celui des garçons (86,6%), avec un indice de parité des sexes de 0,98. Toutefois, le TBS régional cache d'énormes disparités entre les provinces. En effet, la province du Koulpelgo est à la traine avec un TBS de 63,3% tandis que le Kourittenga occupe la première place avec un taux de 99,3% suivi du Boulgou avec 88,5%.

Tableau 04.05: Effectif des élèves au primaire en 2019/2020

Provinces	Effectifs 2019/2020	% filles	% Privé	Variation 2020/2019	
				Provinces en nombre	En %
Boulgou	129 307	49,0	10,3	2 877	2,3
Koulpelgo	45 185	43,9	13,0	- 4 850	- 9,7
Kourittenga	88 348	49,0	11,1	2 676	3,1
Total région	262 840	48,1	11,0	703	0,3

Source : DREPPNF Centre-Est 2019/2020

L'indice de parité des sexes du TBS est en faveur des filles dans les provinces du Boulgou et du Kourittenga avec respectivement 1,01 et 1,02.

Tableau 04. 06: taux brut de scolarisation au primaire en 2019 -2020

Provinces	2019/2020	Filles	Indice de parité	Variation 2020/2019	Variation 2020/2015
Boulgou	88,5	89,2	1,01	- 0,4	0,1
Koulpelgo	63,3	57,1	0,83	- 8,8	0,8
Kourittenga	99,3	100,1	1,02	0,4	- 0,6
Total région	85,8	84,9	0,98	- 2,1	0,1

Source : DREPPNF Centre-Est 2019/2020

Durant l'année scolaire 2019/2020, le ratio élèves/salles de classe est de 48 soit, 49 pour le public et 46 pour le privé.

Tableau 04. 07: ratio élèves/salles de classe au primaire en 2019 -2020

Ratio élèves/classe en 2019/2020			
	Public	Privé	Total
Centre- Est	49	46	48
Burkina Faso	50	44	48

Source : DREPPNF Centre-Est 2019/2020

En 2019/2020, la région du Centre-Est compte 6 683 enseignants contre 6 272 en 2018/2019 soit une augmentation de 6,6%. Elle emploie 7,7% de l'effectif des enseignants du Burkina Faso.

L'effectif des femmes enseignantes devient de plus en plus important. Entre 2014/2015 et 2019/2020, il a augmenté de 35,5% contre 27,2% pour les hommes.

La part du privé dans l'effectif total des enseignants de la région est de 10,7% en 2019/2020.

Tableau 04. 08: situation des enseignants au primaire en 2019 -2020

Province	Effectif en 2019/2020	% féminin	Variation 2020 / 2019	
			Nombre	%
Boulgou	3 177	52,7	321	11,2
Koulpelgo	1 364	41,4	32	2,4
Kourittenga	2 142	56,3	58	2,8
Région	6 683	51,5	788	13,4

Source : DREPPNF Centre-Est 2019/2020

3.6. Enseignements post- primaire et secondaire

En 2019/2020, la région du Centre-Est enregistre un taux brut de scolarisation de 35,8% au post-primaire et secondaire. La province du Koulpelgo reste à la traîne par rapport aux autres provinces avec un TBS de 22,6%. Par contre le Kourittenga a enregistré un taux plus élevé que la capitale régionale 45,8% contre 36,2%. Cette situation, plutôt rare dans les autres régions, pourrait se justifier par l'implantation ancienne de la mission catholique dans cette localité,et qui a beaucoup contribué à la scolarisation des enfants.

Tableau 04. 09: Taux brut de scolarisation du post-primaire et du secondaire en 2019-2020

Provinces	Post-primaire et secondaire		
	Ensemble	Filles	Garçons
Boulgou	36,2	37,7	34,8
Koulpelgo	22,6	19,6	25,4
Kouritenga	45,8	49,0	42,8
CENTRE EST	35,8	36,8	34,9

Source : DREPS Centre-Est 2019/2020

Au niveau de la région du Centre-Est, il y a 326 établissements d'enseignement secondaires (publics et privés) et 1892 salles de classes disponibles. Le tableau suivant montre que dans la région du Centre-Est, sur un total de 98 065 élèves qui fréquentent le post primaire et secondaire, 48976 sont des filles contre 49089 de garçons.

Tableau 04. 10: Statistiques sur la fréquentation au post primaire et secondaire 2019 -2020

PROVINCE	DESIGNATION		
	Effectifs des élèves du public		
	Effectifs des garçons du public	Effectifs des filles du public	Total
KOULPELGO	24253	23479	47732
BOULGOU	6160	8377	14537
KOURITENGA	18677	17119	35796
REGION Centre-Est	49089	48976	98065

Source : DREPS Centre-Est 2019/2020

IV. SANTE

La région du Centre-Est avec ses 30 communes et ses 755 villages et secteurs dispose en 2020 :

- d'un Centre hospitalier régional (CHR) à Tenkodogo, Chef-lieu de région ;
- de sept (7) Centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) à Bittou, Koupéla, pouytenga, Zabré, Gargano , Ouargaye et Tenkodogo ;
- d'un (1) centre médical (CM) à Garango ;
- de 169 CSPS répartis dans les trois provinces.

La couverture vaccinale de la province du Boulgou est meilleure à celle des autres provinces. Globalement, la région affiche des taux de couverture largement en dessous des moyennes nationales.

Tableau 04. 11: Situation du taux de couverture vaccinale en 2020

Provinces	Districts	Taux de couverture vaccinale			
		BCG (%)	VAR (%)	VAA (%)	VAT2+ (%)
Boulgou	Bittou	91,4	-	91,4	-
	Garango	74,4	-	85,1	-
Kouritenga	Koupela	90	-	94,3	-
Koulpelgo	Ouargaye	81,2	-	84,1	-
Kouritenga	Pouytenga	104,6	-	98,3	-
Boulgou	Tenkodogo	82,7	-	87,3	-
	Zabré	100,4	-	111	-
Centre-Est		87,7	-	91,4	-

Source: DRS-CES; 2021

La région du Centre-Est présente dans l'ensemble, des taux de couverture vaccinale inférieurs à la moyenne nationale. Cette contre-performance se justifie à travers les chiffres enregistrés en CPN1. Il est à noter que la région dispose dans presque tous les districts sanitaires d'un taux de couverture faible selon les données du CPN1 avec une moyenne de 70,3%.

Tableau 04. 12: Situation des consultations prénatales en 2020

District sanitaire	Nombre de femmes inscrites			Grossesses attendues	Taux de couverture en %		
	CPN1	CPN2	CPN4		CPN1	CPN2	CPN4
CHR		-	-			-	-
Bittou		-	-	7 247	75,2	-	-
Garango		-	-	12 731	55,7	-	-
Koupela		-	-	13 521	67,1	-	-
Ouargaye		-	-	20 413	69,3	-	-
Pouytenga		-	-	12 022	73,8	-	-
Tenkodogo		-	-	13 400	73,1	-	-
Zabré		-	-	8 586	85,6	-	-
Centre-Est		-	-	87 920	70,3	-	-

Source: DRS-CES; 2021

V. ECONOMIE

5.1. Finances locales

En 2020, les collectivités territoriales de la région ont dépensé la somme globale de 4 932 238 345 de francs CFA pour des recettes évaluées à un montant de 4 570 156 664 de francs CFA, à l'exception du Conseil régional. La commune urbaine de Tenkodogo a surclassé toutes les communes en termes de recouvrement en 2020 (632 252 093 FCFA), les communes de Zabré, Bittou, Koupéla et pouytenga ont été les plus performantes en matière de recouvrement et en termes de dépenses au cours de la même année, les communes de Yargatenga, Zabré, Andemtenga, Soudougui et de Sangha.

Tableau 04. 13: Budgets locaux (en millions en FCFA) en 2020

Communes	Recettes		Dépenses		TAUX
	I	F	I	F	
Bagré	147 881 079	148 881 014	167 088 009	81 880 497	55,00
Bané	106 339 949	85 775 293	101 644 634	56 908 843	66,35
Béguédo	6 351 609	63 480 998	89 677 517	77 786 819	122,54
Bissiga	67 840 855	68 348 607	37 883 273	62 223 369	91,04
Bittou	145 401 961	343 211 923	116 530 622	247 610 246	72,15
Boussouma	8 647 400	72 422 291	38 046 310	56 132 487	77,51
Garango	58 896 824	222 098 024	82 090 747	119 909 859	53,99
Komtoèga	6 857 221	58 771 438	12 224 443	72 106 990	122,69
Niaogho	6 076 298	51 052 158	90 849 500	70 270 588	137,64
Tenkodogo	188 900 844	632 252 093	388 330 899	690 723 279	109,25
Zabré	93 367 088	339 601 414	372 826 734	570 229 620	167,91
Zoaga	121 927 607	48 247 104	83 149 520	50 752 402	105,19
Zonsé	6 209 583	120 199 842	117 507 836	99 481 905	82,76
Boulgou	964 698 318	2 254 342 199	1 697 850 044	2 256 016 904	100,07
CominYanga	69 382 522	99 655 870	245 814 757	72 115 609	72,36
Dourtenga	116 571 165	50 215 552	133 206 440	71 580 194	142,55
Lalgaye	78 579 599	58 765 213	75 007 292	65 068 623	110,73
Ouargaye	99 779 490	123 432 489	88 376 714	149 530 723	121,14
Sangha	22 661 765	30 513 484	140 284 500	159 433 846	522,50
Soudougou	26 740 488	32 697 717	153 942 696	148 021 338	452,70
Yargatenga	80 856 700	92 729 256	161 046 756	141 484 127	152,58
Yondé	89 724 618	65 908 602	252 233 310	55 129 447	83,65
Koumpelgo	584 296 347	553 918 183	1 249 912 465	862 363 907	155,68
Andemtenga	248 254 810	169 899 672	227 528 582	219 549 676	129,22
Baskouré	137 382 442	74 381 597	142 809 297	62 755 791	84,37
Dialgaye	152 055 105	136 909 364	90 026 903	116 800 737	85,31
Gounghin	80 943 961	149 005 271	58 760 098	145 155 940	97,42
Kando	80 441 180	109 694 157	46 962 272	55 741 902	50,82
Koupèla	207 605 186	391 609 972	154 549 206	429 065 078	109,56
Pouytenga	86 446 689	587 839 638	110 620 020	675 982 803	114,99
Tensobentenga	71 648 320	77 865 101	71 693 135	41 836 931	53,73
Yargo	115 428 031	64 691 510	85 467 135	66 968 676	103,52
Kourittenga	1 180 205 724	1 761 896 282	988 416 648	1 813 857 534	102,95
Centre-Est	2 729 200 389	4 570 156 664	3 936 179 157	4 932 238 345	107,92

Source : ; DRB, TR-CE 2021

L'évolution des budgets locaux montre un accroissement des recettes et des dépenses au cours des années : Les recettes totales des 30 collectivités territoriales de la région en dehors du Conseil régional pour 2020 se situent entre 4 milliards 570 millions de FCFA et 16 milliards 788 millions FCFA pour les années 2016 à 2019. Pour les années 2016, 2017, 2018 et 2019 ces recettes sont respectivement de 2 milliards 416 millions FCFA, 4 milliards 223 millions FCFA, 4 milliards 904 millions et 5 milliards 241 millions de francs CFA. L'année 2020 reste celle où les collectivités de la région ont plus recouvré. Les dépenses sont passées de 2 milliards 416 millions FCFA en 2016 à 5 milliards 241 millions FCFA en 2019.

NB : les recettes du Conseil régional du Centre-Est en 2017 était de 171 millions avec des dépenses estimées à 339 millions de FCFA (Trésorerie régionale/Centre-Est).

Tableau 04. 14: Évolution du budget (en millions de francs CFA) des Collectivités territoriales de 2017 à 2020

Communes	2017		2018		2019		2020	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Bagré	128 815 655	102 340 390	135 745 220	105 495 503	156 382 132	118 375 642	148 881 014	81 880 497
Bané	65 077 296	49 830 111	83 955 492	59 329 734	90 111 058	80 594 766	85 775 293	56 908 843
Béguédo	81 811 424	4 597 263	79 784 041	92 431 104	52 459 906	67 151 715	63 480 998	77 786 819
Bissiga	47 950 181	34 787 742	66 137 403	65 895 455	83 166 053	49 218 917	68 348 607	62 223 369
Bittou	277364 046	44 801 420	333.777 844	291 997 154	327 423 249	290 759 548	343 211 923	247 610 246
Boussouma	96 459 636	4 698 183	96 552 028	57 047 429	102 048 741	106 412 147	72 422 291	56 132 487
Garango	284.588 729	7 651 524	300132 361	297 349 334	287 444 879	305 436 228	222 098 024	119 909 859
Komtoèga	71 728 286	3 455 612	79 456 136	93 127 549	85 073 516	74 966 944	58 771 438	72 106 990
Niaogho	54 590 203	3 056 335	99 210 775	96 993 756	68 576 617	60 050 787	51 052 158	70 270 588
Tenkodogo	521.909 689	291 876 459	606.573 741	619 412 285	652 905 829	367 639 165	632 252 093	690 723 279
Zabré	429.476 750	17 008 898	470451 073	718 925 087	513 174 653	102 423 071	339 601 414	570 229 620
Zoaga	25 637 018	1 165 266	39 335 709	39 120 102	54 144 402	59 007 013	48 247 104	50 752 402
Zonsé	66 344 393	4 520 066	91 063 742	86 731 211	94 145 727	34 377 262	120 199 842	99 481 905
Boulgou	2 151 753 306	569 789 269	2.482.175 565	2 623 855 703	2 567 056 762	1 716 413 205	2 254 342 199	2 256 016 904
Comin Yanga	91 816 718	6 639 310	99 353 470	81 633 043	112 374 239	120 971 983	99 655 870	72 115 609
Dourtenga	30 191 287	3 665 358	45 537 277	37 519 774	54 652 910	39 798 447	50 215 552	71 580 194
Lalgaye	54 658 625	4 718 568	51 694 898	39 736 116	67 274 870	62 220 856	58 765 213	65 068 623
Ouargaye	93 202 978	6 949 307	113 881 907	107 198 323	132 082 767	117 838 848	123 432 489	149 530 723
Sangha	125 009 418	5 529 633	167 742 059	205 306 046	163 296 832	74 708 324	30 513 484	159 433 846
Soudougui	73 769 775	6 945 540	102 435 999	152 242 005	126 911 006	73 439 400	32 697 717	148 021 338
Yargatenga	185 227 064	4 301 240	149 925 229	384 699 855	177 862 769	97 313 581	92 729 256	141 484 127
Yondé	65 092 088	2 295 683	72 304 174	51 933 927	75 944 324	59 238 431	65 908 602	55 129 447
Koumpelgo	718 967 953	41 044 639	802 875 013	1 060 269 089	910 399 717	645 529 870	553 918 183	862 363 907
Andemtenga	144 977 174	15 865 059	169 712 194	222 093 944	172 955 683	128 739 973	169 899 672	219 549 676
Baskouré	45 937 759	1 389 660	65 286 819	94 727 801	70 301 468	38 421 529	74 381 597	62 755 791
Dialgayé	101 589 480	2 953 876	126 549 741	69 297 954	123 846 673	70 647 678	136 909 364	116 800 737
Gounghin	119 486 037	6 147 862	159 079 522	141 304 105	158 089 480	95 263 803	149 005 271	145 155 940
Kando	79 891 355	10 194 023	91 135 925	87 416 860	110 629 688	68 598 619	109 694 157	55 741 902
Koupèla	312 149 483	23 576 174	351 609 060	356 817 363	390 874 409	251 504 006	391 609 972	429 065 078
Pouytenga	449 951 930	106 808 675	512 148 162	562 664 134	586 067 676	417 503 884	587 839 638	675 982 803
Tensobentenga	59 956 605	1 980 448	73 818 952	80 170 582	89 767 551	88 673 562	77 865 101	41 836 931
Yargo	39 119 468	2 318 712	70 176 898	59 054 333	61 263 427	42 760 208	64 691 510	66 968 676
Kourittenga	1 353 059 291	171 234 489	1.619 517 273	1 673 547 076	1 763 796 055	1 202 113 262	1 761 896 282	1 813 857 534
Conseil Régional		-	-	-	-			
Centre-Est	4 223 780 550	782 068 397	4 904 567 851	5 357 671 868	5 241 252 534	3 564 056 337	4 570 156 664	4 932 238 345

Source : 2021 ; DRB, TR-CE

5.2. Principaux secteurs d'activités

6.1.1. Agriculture

L'agriculture est de loin la première activité économique de la région. Elle occupe plus de 80% de la population active. La région du Centre-Est est l'une des régions à fort potentiel agricole du Burkina Faso. Dans l'optique de valoriser ce potentiel, le gouvernement a fait de la région une zone de promotion agricole à travers la création du pôle de croissance de Bagré. Le tableau suivant donne l'évolution du taux de couverture céréalière sur la période 2016-2020.

Tableau 04. 15: Evolution du taux de couverture céréalière de 2016/2017 à 2020/2021 (en %)

Provinces	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Boulgou	88	74	91	75	106
Koulpelgo	123	70	76	142	102
Kourittenga	141	84	128	81	67
Centre-Est	111	75	95	92	93

Source : Annuaire statistique, Agriculture, 2020

L'évolution du taux de couverture des besoins céréalières de la région est en dents de scie avec une tendance globalement équilibrée. La région a enregistré à partir de la campagne 2017/18 à 2020/21, des couvertures céréalières déficitaires.

La province du Koulpelgo est le grenier du Centre-Est avec une situation globale excédentaire sur la période. Les provinces du Boulgou et du Kourittenga connaissent une situation équilibrée à excédentaire sur la même période.

En ce qui concerne la production céréalière dans la région, elle varie d'une province à une autre selon les spéculations. Les principales spéculations céréalières de la région sont le maïs, le mil, le sorgho et le riz. Le maïs est la spéculations la plus produite suivie du sorgho rouge et du riz. On note une variation de la production selon les années et les provinces pour les cinq dernières années.

Le tableau suivant montre l'évolution de la production céréalière sur la période 2016-2020.

Tableau 04. 16: évolution de la production céréalière (en tonne) de 2016 à 2020

Année	Céréales	Boulgou	Kouritenga	Koulpélgo	Centre Est
2016	MIL	25 127	19 766	11 607	56 500
	MAÏS	46 061	8 694	67 069	121 824
	RIZ	63 992	7 369	11 631	82 992
	SORGHO BLANC	705	34 307	8 813	51 824
	SORGHO ROUGE	25 745	57 675	25 662	109 082
	TOTAL	169 629	127 811	124 782	422 223
2017	MIL	12 604	5 632	4 390	22 626
	MAÏS	45 232	9 636	42 632	97 501
	RIZ	38 801	5 968	7 971	52 741
	SORGHO BLANC	13 781	20 655	2 091	36 527
	SORGHO ROUGE	29 666	32 847	15 466	77 979
	TOTAL	140 084	74 738	72 551	287 372
2018	MIL	23 986	8 774	8 319	41 079
	MAÏS	74 763	6 754	76 712	158 228
	RIZ	42 804	6 710	11 905	61 419
	SORGHO BLANC	11 575	33 772	3 564	48 911
	SORGHO ROUGE	21 584	27 629	13 476	62 689
	TOTAL	174 713	83 638	113 975	372 326
2019	MIL	13 315	5 749	7 166	26 231
	MAÏS	72 489	8 992	82 241	163 721
	RIZ	43 181	7 160	9 698	60 039
	SORGHO BLANC	6 014	33 022	9 407	48 442
		6 208	25 811	6 685	38 704
	SORGHO ROUGE	15 863	36 386	20 906	73 155
	TOTAL	150 861	91 309	129 418	371 588
2020	MIL	20 397	2 816	4 271	27 484
	MAÏS	86 508	9 353	50 958	146 819
	RIZ	44 970	8 624	13 348	66 942

Année	Céréales	Boulgou	Kouritenga	Koulpélgo	Centre Est
	SORGHO BLANC	7 931	25 961	15 031	48 922
	SORGHO ROUGE	37 712	32 191	7 660	77 563
	TOTAL	197 517	78 944	91 268	367 729

Source : DGESS Agriculture, 2020.

Sur la période de 2016 à 2020, la province du Boulgou est celle qui a produit le plus de céréales. Elle est suivie respectivement des provinces du Koulpelgo et du Kouritenga.

L'utilisation des itinéraires techniques, de matériels agricoles adéquats, des semences améliorées, de l'engrais et des pesticides contribuent à l'amélioration des rendements à l'hectare de la production agricole. Le tableau suivant montre l'évolution des rendements des productions céréalières campagne de 2016 à 2020.

Tableau 04. 17: Evolution des rendements des productions céréalières campagne de 2016 à 2020 en Kg/ha

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio
Boulgou						
2016	1212	1273	1329	1650	1588	0
2017	601	1239	1482	1657	1254	0
2018	753	1144	1306	1755	1678	0
2019	733	364	1161	1454	1491	0
2020	889	1243	1492	1821	1350	0
Kouritenga						
2016	906	1397	1380	1734	1387	0
2017	578	999	1180	1502	1057	0
2018	738	1409	1317	1488	1190	0
2019	887	1336	1430	1639	1526	0
2020	441	691	1139	1525	1545	0
Koulpelgo						
2016	1436	1491	1451	1466	1134	0
2017	693	838	1152	1258	1043	0
2018	652	1176	1237	1240	1453	0
2019	903	1340	1257	1579	1048	0
2020	771	1398	1176	1353	1346	0
Centre-Est						
2016	1229	1404	1384	1542	1459	0
2017	619	1038	1287	1429	1153	0
2018	727	1301	1284	1472	1453	0
2019	785	1094	1260	1523	1292	0
2020	853	1106	1372	1590	1373	0

Source: DGESS-Agriculture, 2020

Une analyse des données ci-dessus fait apparaître que le maïs offre le meilleur rendement à l'hectare. Puis suivent le sorgho rouge, le sorgho blanc et le riz. Le mil est la spéculatation la moins rentable de la région en témoigne ses faibles rendements à l'hectare.

Les superficies céréalières ont évolué dans le temps. Le tableau suivant montre l'évolution des superficies céréalières sur la période 2016-2020 par spéculatation et par province.

Tableau 04. 18: Evolution des superficies céréalières campagne de 2016 à 2020

Années	Mil	Maïs	Riz	Fonio	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Ensemble
Boulgou							
2016	20 435	29 776	25 966		7 648	19423	103 248
2017	24 247	31 624	12 770		18 962	13 130	100 734
2018	25 859	43 954	12 022		4 927	16 231	102 993
2019	22 311	47 746	13 184		6 208	13 260	102 708
2020	20 668	48 992	14 453		5 517	24 539	114 167
Koulpelgo							
2016	8 444	45 308	8 163		5 661	17 221	84 795
2017	5 722	33 873	5 641		2 076	12 107	59 419
2018	8 739	59 640	7 481		2 831	10 832	89 523

Années	Mil	Maïs	Riz	Fonio	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Ensemble
Boulgou							
2019	7 569	50 622	7 153		6 685	16 535	88 563
2020	4 611	39 506	7 611		10 160	6 935	68 823
Kourittenga							
2016	20 831	5 086	3 066		24 893	42 761	96 636
2017	8 893	5 913	2 876		18 175	28 119	63 976
2018	11 219	4 398	2 577		26 053	21 178	65 426
2019	5 836	5 527	2 640		25 811	24 325	64 140
2020	3 764	6 145	3 228		28 598	30 680	72 416
Centre Est							
2016	49 711	80 169	37 194		38 201	79 405	284 679
2017	38 862	71 410	21 286		39 213	53 357	224 128
2018	45 817	107 992	22 080		33 811	48 242	257 942
2019	35 716	103 895	22 976		38 704	54 120	255 412
2020	29 043	94 642	25 292		44 274	62 154	255 406

Source: DGESS-Agriculture ; 2020

Contrairement à ce qui était attendu eu égard aux rendements à l'hectare, on constate que les populations consacrent la majeure partie des terres à la culture du sorgho (rouge et blanc) au détriment de la céréale la plus rentable qu'est le maïs. Cela est peut-être dû au fort potentiel commercial du sorgho rouge transformé en bière locale pour la vente et lors des cérémonies coutumières. Le maïs se classe à la deuxième place des céréales les plus cultivées en termes de superficies occupées. Le riz occupe la dernière place après le mil. On constate également que les superficies cultivées varient d'une province à l'autre et selon les années. Aussi, il faut noter qu'à côté des cultures céréalières, les populations de la région du Centre-Est pratiquent aussi des cultures vivrières pendant la saison pluvieuse dont les principales sont le niébé et le voandzou.

De 2016 à 2020, la production de ces cultures a varié en dents de scie comme l'illustre le tableau suivant.

Tableau 04. 19: Evolution de la production des autres cultures vivrières de 2016 à 2020

Année	PATATE	NIEBE	VOANDZOU	AUTRES CULTURES VIVRIERES
2016	18	68 234	4 018	72 270
2017	18	35 541	3 879	39 438
2018	71	44 975	4 330	49 375
2019	ND	55 213	2 599	57 811
2020	17 983	49 198	4 789	71 978
Total	18 090	253 161	19 614	290 873

Source: DGESS-Agriculture ; 2020

Au niveau de la région du Centre-Est l'évolution de la production des cultures vivrières varie d'une année à l'autre. Ainsi, de 2016 à 2020, l'ensemble des cultures a connu une baisse passant de 72 270 à 71 978 tonnes.

En ce qui concerne les superficies de production, le niébé occupe la plus grande partie des superficies comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 04. 20 : Evolution de la superficie de production des cultures vivrières de 2016 à 2020

Année	PATATE	NIEBE	VOANDZOU	AUTRES CULTURES VIVRIERES
2016	2	25 417	1 262	26 682
2017	3	17 672	2 754	20 429
2018	9	29 952	1 575	31 535
2019		28 712	1 395	30 106

Année	PATATE	NIEBE	VOANDZOU	AUTRES CULTURES VIVRIERES
2020	1 647	20 917	3 237	25 801
Total	1661	122.670	10 223	134.553

Source: DGEES-Agriculture ; 2020

Au niveau de la région du Centre-Est l'évolution de la superficie des cultures vivrières varie d'une année à l'autre. Ainsi de 2016 à 2020, l'ensemble des superficies de production des cultures a varié en dents de scie sur la période.

Le tableau ci-dessus donne l'évolution du rendement par production des cultures vivrières en kg/ha.

Tableau 04. 21: Evolution du rendement par production des cultures vivrières de 2016 à 2020 (kg/ha)

Année	PATATE	NIEBE	VOANDZOU
2016	9 342	976	917
2017	5 860	773	487
2018	7 840	915	1 075
2019	ND	754	818
2020	10 977	957	950
Total	34 019	4 375	4 247

Source: DGEES-Agriculture ; 2020

Au niveau de la région du Centre-Est, l'évolution du rendement des cultures vivrières varie d'une année à l'autre. La spéculation la plus rentable de la région est la patate. Elle est suivie respectivement du niébé et du voandzou.

La production agricole de la région n'est pas seulement céréalière et vivrière. Il y a également la production des cultures de rente dont les principales spéculations sont le coton, l'arachide, le sésame et le soja.

Tableau 04. 22: Evolution de la production des cultures de rente et des superficies de 2016 à 2020

Année	Rente		Boulgou	Kouritenga	Koulpélgo	Centre Est
2016	COTON	Prod (T)	6 564	466	55 393	62 423
		Sup (Ha)	3 565	502	38 170	42 236
	ARACHIDE	Prod (T)	35 937	24 851	11 533	72 322
		Sup (Ha)	45 648	21 491	11 230	78 369
	SESAME	Prod (T)	2 883	1 806	23 665	28 353
		Sup (Ha)	5 501	1 979	26 455	33 935
	SOJA	Prod (T)	2 684	303	3 032	6 019
		Sup (Ha)	1 048	75	1 522	2 645
2017	TOTAL	Prod (T)	48 067	27 427	93 623	169 117
		Sup (Ha)	55 761	24 048	77 377	157 186
	COTON	Prod (T)	7 257	787	51 636	59 680
		Sup (Ha)	4 048	567	50 755	55 371
	ARACHIDE	Prod (T)	13 069	11 215	3 963	28 246
		Sup (Ha)	31 139	16 753	5 295	53 187
	SESAME	Prod (T)	4 246	1 044	8 375	13 664
		Sup (Ha)	6 024	877	13 614	20 515

Année	Rente		Boulgou	Kouritenga	Koulpélgo	Centre Est
	SOJA	Prod (T)	1 471	210	2 529	4 209
		Sup (Ha)	956	76	883	1 916
	TOTAL	Prod (T)	26 043	13 255	66 502	105 800
		Sup (Ha)	42 167	18 274	70 548	130 988
2018	COTON	Prod (T)	6 956	317	39 143	46 417
		Sup (Ha)	4 684	216	43 703	48 603
	ARACHIDE	Prod (T)	21 522	9 349	3 051	33 922
		Sup (Ha)	24 946	7 816	3 873	36 635
	SESAME	Prod (T)	2 694	1 587	7 490	11 771
		Sup (Ha)	3 797	2 069	13 533	19 399
	SOJA	Prod (T)	1 529	157	2 308	3 994
		Sup (Ha)	1 262	120	1 445	2 827
	TOTAL	Prod (T)	32 701	11 409	51 993	96 104
		Sup (Ha)	34 689	10 220	62 555	107 463
2019	COTON	Prod (T)	1 057	431	26 010	27 498
		Sup (Ha)	1 705	-	22 279	23 984
	ARACHIDE	Prod (T)	26 467	12 564	12 281	51 312
		Sup (Ha)	37 188	10 556	12 103	59 847
	SESAME	Prod (T)	10 219	2 426	21 970	34 615
		Sup (Ha)	13 903	1 661	28 123	43 687
	SOJA	Prod (T)	662	138	5 419	6 219
		Sup (Ha)	610	22	3 232	3 865
	TOTAL	Prod (T)	38 405	15 558	65 681	119 644
		Sup (Ha)	53 406	12 239	65 737	131 382
2020	COTON	Prod (T)	32 626	2 983	17 154	52 763
		Sup (Ha)	22 453	2 456	17 258	42 168
	ARACHIDE	Prod (T)	42 050	14 321	18 760	75 131
		Sup (Ha)	36 309	14 476	23 781	74 565
	SESAME	Prod (T)	20 253	1 892	14 293	36 438
		Sup (Ha)	21 091	3 084	25 956	50 131
	SOJA	Prod (T)	9 982	209	18 850	29 041
		Sup (Ha)	4 340	153	14 499	18 992
	TOTAL	Prod (T)	104 911	19 406	69 056	193 373
		Sup (Ha)	84 193	20 169	81 494	185 855

Source : DGESS-Agriculture, 2020

Sur la période 2016 à 2020, l'ensemble des cultures a connu une fluctuation allant de 96 104 tonnes à 193 373 tonnes.

Au niveau de la région du Centre-Est, l'évolution de la superficie des cultures vivrières varie d'une année à l'autre. Ainsi de 2016 à 2020, l'ensemble des superficies de production des cultures a connu une hausse passant de 107 463 ha à 185 855 ha.

6.1.2. Elevage

L'élevage occupe 5% de la population. La région abrite l'une des plus grandes zones pastorales du pays, à savoir la zone pastorale de la Nouaho. Le mode d'exploitation dominant est traditionnel, mais

l'embouche commence à prendre de l'ampleur. L'embouche est surtout destinée à l'exportation. La région du Centre-Est est une importante zone de transit du bétail en direction des pays voisins.

Tableau 04. 23: Effectifs du cheptel par espèce en 2017

Provinces	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	volaille
Boulgou	105 281	252 778	358 785	124 259	38 251	654	1 608 797
Koulpelgo	206 417	240 955	304 992	39 771	41 947	532	1 214 059
Kouritenga	141 169	305 393	509 200	67 264	18 748	1 258	693 448
Centre-Est	452 867	799 126	1 172 977	231 294	98 945	2 444	3 516 303

Source : DRAH/CES (Projections ENEC 2003)

Même si une grande partie de la production est destinée à l'exportation, il est à noter que la consommation locale n'est pas en reste en termes de demande pour les producteurs. Les abattages clandestins rendent la tâche plus difficile quand il s'agit de mesurer la consommation locale des produits de l'élevage.

Tableau 04. 24: Evolution des abattages contrôlés par espèce de 2013 à 2017

Cheptel	2013	2014	2015	2016	2017
Boulgou					
Bovins	5 858	6 628	7 237	7024	7385
Ovins	19 086	25 581	22 707	20 270	19826
Caprins	65 379	75 615	107 044	91 129	73914
Porcins	6 151	6 119	6 954	7280	7494
Koulpelgo					
Bovins	4 416	11 213	4 344	3 598	2782
Ovins	3 365	9 826	7 937	2 960	11130
Caprins	14 665	19 331	30 029	25 185	27491
Porcins	2 140	1 922	2 725	2356	2250
Kouritenga					
Bovins	10 586	3 553	15 558	16396	15057
Ovins	9 633	3 058	16 516	33316	19698
Caprins	63 117	13 181	67 320	42831	64652
Porcins	2 965	803	2 647	1422	3189
Centre-Est					
Bovins	20 860	21 394	27 139	27018	25224
Ovins	32 084	38 465	47 160	56546	50654
Caprins	143 161	108 135	204 393	159145	166057
Porcins	11 256	8 844	12 326	11058	12933

Source : DRAH/CES (Projections ENEC 2003)

6.1.3. Pêche et chasse

L'activité de pêche mobilise, sur près 70 sites de pêches, beaucoup de pêcheurs et un nombre important de commerçants autour du barrage de Bagré, le principal centre d'approvisionnement étant Ouagadougou la capitale. La production piscicole de la région en 2019 a atteint 2794 tonnes, soit 10,05% de la production nationale.

Les plus importants lieux de chasse sont : la forêt classée de Sitenga (840ha), Ouilingoré (6 654ha), Sabblogo et Yakala (1 600ha).

6.1.4. Industrie et artisanat

• Industrie

L'industrie reste également très peu développée dans la région. Cependant, la région abrite l'industrie extractive d'or de Youga dans la commune de Zabré et l'usine de fabrique d'aliments de poissons et de bétail de Bagré. La région compte également sept (7) mini-laiteries à Ouargaye, Tenkodogo Kando, Lalgaye, Garango, Bittou et à Pouytenga. On dénombre également cinq boulangeries modernes dont trois au Boulgou et deux au Kouritenga.

• Artisanat

Le secteur de l'artisanat est très peu développé dans la région et manque d'appui et d'encadrement. Il est dominé par l'artisanat de biens d'usage courant (fabrication d'outillage agricoles, paniers, nattes, seccos, étoffes, etc...). Les artisans sont organisés et appuyés par des partenaires tels que l'OCADES.

La région compte des centres artisanaux, dans les chefs-lieux de provinces et dans quelques chefs-lieux de départements qui occupent surtout des handicapés, mais aussi des jeunes filles. Il existe à Tenkodogo et Garango un Centre artisanal féminin (mission catholique) qui forme au tissage, à la couture, au secourisme, etc.

Le Centre de réhabilitation à base communautaire des aveugles et autres handicapés (RBCAH) assure la formation en mécanique et couture. Il existe aussi l'association provinciale des artisans et groupements d'artisans Nong-taaba du Boulgou.

En dehors de ces centres, l'artisanat de production de biens d'usage courant constitue également une source de revenus pour la population rurale pendant la saison sèche.

Les principaux produits artisanaux sont : outillage agricole, nattes, paniers, objets en cuir et peaux. Dans la région, on pratique également la poterie, la soudure et la menuiserie.

6.1.5. Commerce

La région du Centre-Est est traversée à la fois par les axes routiers Ouagadougou-Niamey, Ouagadougou-Cotonou et Ouagadougou-Lomé, elle occupe une position géographique favorable aux échanges commerciaux (zone de transit). Le commerce est l'une des principales activités économiques en matière de création de richesse. Les activités commerciales s'appuient sur des circuits de distribution entre les républiques du Ghana, du Togo, du Niger et du Bénin.

L'activité commerciale est très développée dans la région. Le marché de Pouytenga a un rayonnement international et l'agglomération doit son statut de commune urbaine à l'importance économique de ce marché et aux substantielles recettes qu'elle lui procure. Les principales activités commerciales concernent la vente de bétail, des produits agricoles, des produits manufacturés et des produits de l'artisanat. Le commerce de bétail est très développé à cause des marchés à bétail de Pouytenga, de Bittou, de Tenkodogo et de Ouargaye.

6.1.6. Institutions financières

L'état des lieux des institutions financières est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 04. 25: Répartition des infrastructures financières par type et par province

Etablissements financiers	Boulgou	Koumpelgo	Kourittenga	Total
Banques	18	3	11	32
Guichets unique des fonds	1	0	0	1
Magasins de warrantage	4	1	6	11
Microfinances	25	5	10	40
Total	48	9	27	84

Source : DGDT, enquête terrain, octobre 2019

Du tableau, il ressort que la province du Boulgou totalise le plus grand nombre d'infrastructures financières soit 57,14%, suivie de la province du Kourittenga avec 32,14%. Parmi ces infrastructures, les microfinances et les banques sont les plus importantes et représentent respectivement 47,61% et 38,09% du total. Ces images illustrent quelques infrastructures financières de la région.

6.1.7. Tourisme et hôtellerie

Les sites touristiques potentiels de la région sont peu valorisés. A l'exception de la zone agricole de Bagré, le mont Boulgou, le mausolée de Naaba Zoungrana, les autres sites ne sont pas exploités.

Les Nabasga de Garango, Tenkodogo, Koupéla, Ouargaye, Sanga et Dourtenga constituent les cérémonies coutumières d'importance touristique qui drainent chaque année des foules. L'essor du tourisme pourrait être favorisé par le développement de l'hôtellerie dans la région.

L'hôtellerie, à l'opposé du tourisme, connaît un développement réel avec la réalisation de nouvelles infrastructures hôtelières en particulier dans la province du Boulgou.

6.1.8. Transport

L'activité de transport est bien développée dans la région compte tenu du dynamisme de l'activité commerciale. La région abrite un important parc de véhicules de transport de passagers, de marchandises et de bétail, en particulier autour des centres de Pouytenga et de Tenkodogo.

Cet important trafic est facilité par l'état général relativement satisfaisant du réseau des routes nationales. En effet, le bitumage des tronçons Tenkodogo-Garango et Sapaga-Pouytenga a contribué à l'amélioration du secteur du transport dans la région.

Tableau 04. 26: Situation du réseau routier (en km) en 2020

Province	Routes bitumées	Routes en terre	Pistes rurales	Autres
	Longueur	Longueur	Longueur	Longueur
Boulgou	168,03737	224,695		
Koulpelgo	24,075	252,297		
Kourittenga	93,088	177,384		
Région	285,2	654,376		

Source: DRID/CES; 2021

VI. URBANISATION ET CADRE DE VIE

6.1. Les grandes villes de la région

Une classification sommaire des agglomérations de la région s'établit comme suit :

- la ville de Tenkodogo constitue le premier pôle urbain du Centre-Est : c'est la capitale régionale et ce statut lui a été conféré par l'histoire (Tenkodogo est le berceau de l'empire mossi) et par son rôle administratif important depuis la période coloniale ;
- au deuxième rang, on trouve les villes de Koupéla et de Pouytenga respectivement chef-lieu de province (Kourittenga) et de commune urbaine (Pouytenga) ;
- en dernier lieu, il y a les villes de Garango (chef-lieu de commune), Bittou (chef-lieu de commune) et Ouargaye (chef-lieu de province).

Tableau 04. 27: Taux d'urbanisation par province en 2019

ENTITES	POP URBAINE	TAUX URBANISATION
CENTRE EST	292822	18,5%
BOULGOU	133550	18,1%
KOULPELGO	13431	3,7%
KOURITENGA	145841	30,4%

Source: RGPH, 2019

Les résultats du RGPH de 2019 révèlent un taux d'urbanisation de 18,5% de la région du Centre-Est. L'examen des taux d'urbanisation dans les trois provinces de la région montre que la province du Kouritenga avec 30,4% de sa population vivant en ville détient le plus fort taux d'urbanisation ; elle est suivie par la province du Boulgou avec 18,1% de sa population vivant en ville. Le plus faible taux d'urbanisation a été enregistré par la province du Koulpelgo avec 3,7%% de sa population vivant en ville. La tendance à la forte urbanisation des villes dans la région implique une hausse en termes de besoins en services sociaux de base.

6.2. Eau et énergie

6.2.1. Ressources en eau

La moitié des ménages de la région du Centre-Est consomment l'eau de forage, 17,4 % utilise l'eau de fontaine et 14,3 % l'eau de puits ordinaires. Seulement, 5,0% des ménages de la région du Centre-Est ont accès à l'eau de robinet. Globalement, le taux d'accès à l'eau potable est de 81,6 % dans l'eau potable dans la région.

Profil de la région du Centre-Est

En milieu rural, l'eau de boisson provient essentiellement des forages (61,0%), de puits ordinaires (15,7 %) et des fontaines (15,3 %). Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est 79,8 %.

En milieu urbain, l'eau de boisson provient essentiellement des fontaines publiques (25,5 %), de forages (41,1 %) et des robinets compteurs intérieurs propres (14,0 %). Le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain est 86,2 %.

Les principales ressources en eau de la région du Centre-Est sont constituées de retenues d'eau et de points d'eau modernes. Ces derniers permettent de déterminer le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural.

Tableau 04. 28: Situation des retenues d'eau en 2016

Provinces	Barrage	Bouli	Mare	Lac
Boulgou	26	1	6	1
Koulpelgo	13	0	4	0
Kourittenga	37	11	12	0
Centre-Est	76	12	22	1

Source: DREA, 2017

Il ressort du tableau ci-dessus qu'au nombre de ces retenues d'eau, la région compte 76 barrages repartis de façon disparate dans les trois provinces. En effet, la province du Kourittenga vient en tête avec 37 barrages (soit 48,68%) ; elle est suivie par la province du Boulgou avec 26 barrages (soit 34,21%) et la province du Koulpelgo avec 13 barrages (soit 17,10%).

Tableau 04. 29: Evolution du nombre de points d'eau modernes de 2012 à 2017

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Boulgou						
Nombre de PEM	2 336	1 833	1 887	1989	2114	2248
Taux de fonctionnalité	97,8	97,6	98,2	98,6	98,4	98,4
Koulpelgo						
Nombre de PEM	1 053	981	1 027	1089	1134	1220
Taux de fonctionnalité	95,8	96,33	97,6	97,6	97,3	97,5
Kourittenga						
Nombre de PEM	1 691	1 618	1 654	1731	1839	1963
Taux de fonctionnalité	94,3	96,04	96,9	96,3	96,4	96,4
Total région						
Nombre de PEM	5 080	4 432	4 568	4809	5087	5431
Taux de fonctionnalité	96,1	96,75	97,6	97,5	97,4	97,5

Source: Annuaire statistique 2017 de l'AEPA/Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique

Au niveau de l'évolution du nombre de points d'eau modernes dans la région, la tendance générale est à la stabilité avec une moyenne de 5000 infrastructures hydrauliques/an. Cependant, on note une dégradation plus avancée de la situation dans la province du Boulgou.

Tableau 04.30: Situation des équipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2016

Centres ONEA	Château d'eau	PEA*	Forages équipés	Bornes fontaines	Retenues d'eau	AEPS*	Nbre d'abonnés	Consommation (m3)
Tenkodogo	02	0	21	62	0	1 844	2611	421 086
Garango	01	0	05	28	0	826	768	112 846
Bittou	01	0	05	17	0	598	806	94 441
Zabré	01	0	06	14	0	201	299	59 288
Koupéla	02	0	09	34	0	516	2391	343 145
Station Itengué	01	0	0	43	1	2 019	1106	452 538
Région	8	0	46	198	1	6 004	7 981	1 483 344

Source : Direction Régionale du Nord-Est, ONEA, 2017

La région du Centre-Est compte six (06) centres de traitement ONEA avec une capacité de production de 6004 m3/jour. Par ailleurs, la région enregistre en 2016, 7981 abonnés et une consommation

annuelle de 1 483 344 m³. Il convient de souligner que la commune de Ouargaye /Koulpelgo ne bénéficie pas de système d'alimentation en eau potable (AEP).

Tableau 04. 31: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural de 2012 à 2016

Communes	2012	2013	2014	2015	2016
Bagre	76,9	72,7	73.1	76,6	78.4
Bane	77,4	79,7	79.7	79,9	82.3
Beguedo	85,5	85,0	96.9	98,1	98.1
Bissiga	78,7	79,1	79.2	79,6	80.3
Bittou	39,6	40,0	40.6	42,0	47.9
Boussouma	80,6	86,5	86.7	89,3	88.3
Garango	80,1	84,2	84.6	84,3	84.3
Komtoega	90,1	96,2	96.0	95,8	95.9
Niaogo	76,1	85,6	88.8	89,5	90.1
Tenkodogo	77,0	76,8	76.7	77,1	76.8
Zabre	67,0	66,3	72.6	72,7	74.6
Zoaga	60,3	63,7	77.7	80,3	81.6
Zonse	70,7	73,1	72.2	72,5	74.5
Boulgou	71,5	72,9	75.2	76,0	77.4
Comin-Yanga	54,9	56,1	57.4	57,4	63.9
Dourtenga	68,0	72,1	82.3	82,3	83.4
Lalgaye	40,2	72,4	72.9	72,9	77.3
Ouargaye	26,6	25,6	26.8	26,8	26.7
Sanga	64,5	59,1	59.7	59,7	61.1
Soudougou	45,9	48,1	47.8	47,8	49.4
Yargatenga	50,4	46,6	47.2	47,2	44.0
Yonde	68,7	65,0	68.3	68,3	67.4
Koulpelgo	51,8	52,1	53.3	54,6	54.6
Andemtenga	77,7	77,3	78.6	77,7	77.3
Baskoure	96,4	97,7	98.5	98,8	99.0
Dialgaye	90,5	89,4	89.0	89,4	92.2
Gounghin	91,2	89,7	90.2	89,7	91.9
Kando	81,1	79,4	79.0	80,2	79.2
Koupela	84,1	83,6	84.3	85,5	87.2
Pouytenga	92,0	91,1	90.0	90,7	92,7
Tensobentenga	92,4	94,7	94.4	94,4	95,3
Yargo	96,5	95,6	96.3	96,3	97,0
Kouritenga	86,8	86,3	86.7	86,9	87,9
Centre-Est	70,2	70,6	72	72,7	74

Source: DREA, 2017

Dans le domaine de l'accès à l'eau potable en milieu rural, la région du Centre-Est a enregistré au cours des cinq dernières années, un taux supérieur à la moyenne nationale. En effet, de 2012 à 2016, ce taux a évolué de 70,2% à 74,0% soit une hausse de 3,8 points. A l'image du niveau régional, les provinces du Boulgou et du Kouritenga ont connu dans la même période, des taux d'accès largement supérieurs au taux national.

6.2.2. Energie

La région du Centre-Est est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) ou par une coopérative d'électricité (COOPEL).

Le nombre total d'abonnés au réseau électrique dans la région en 2020 était de 356 320 dont 49 605 pour la SONABEL et 7 214 pour ABER. Le taux de couverture de l'électrification dans la région du Centre-Est est passé de 40,7% en 2016 à 43,4 en 2020 pour un cumul de 39 localités électrifiées. Cette augmentation peut être dû à l'électrification rurale dans toute la région.

L'énergie vendue a évolué de 87,2 GWh en 2019 à 90,6 GWh en 2020. Quant à l'évolution de la puissance souscrite dans la même période, elle a également enregistré une hausse passant de 61,3

GWh à 69,4 GWh. Le tableau ci-dessous présente quelques données en matière d'énergie de la région.

Tableau 04.32: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région du Centre Est

Données	2016	2017	2018	2019	2020
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	708	711	789	787	714
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	445	451	618	831	782
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	36	36	43	48	48
Taux de couverture (en %)	40,7	39,5	38,4	42,3	43,4
Nombre de nouvelles localités électrifiées	21	5	0	9	4
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	23 505	25 260	28 500	31 120	49 348
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	100	78	85	101	257
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	23 605	25 338	28 585	31 483	49 605
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	6 264	6 110	7 103	7 355	7 214
Nombre total d'abonnés	286 098	301 117	313 499	342 359	356 320

Source : SONABEL/ABER

6.3. Téléphonie et TIC

Au titre des téléphonies et des TIC, on peut retenir quatre points à savoir : les compagnies de téléphonie mobile, les téléphones fixes et internet, les radios locales et les bureaux de postes.

Les trois provinces de la région du Centre-Est sont couvertes par les différentes compagnies de téléphonie mobile existant au Burkina Faso à savoir MOOV AFRICA, ORANGE et TELECEL FASO.

Outre les trois compagnies de téléphonie mobile ci-dessus citées, la région du Centre-Est dispose de téléphones fixes ainsi que de la connexion internet.

Selon le RGPH 2019, 86,8% des ménages utilisent au moins un téléphone cellulaire fonctionnel, 2,7% utilisent un téléphone fixe 2,3% utilisent au moins un ordinateur fonctionnel et 11% des ménages ont accès à internet dans la région du Centre-Est.

En 2020, la région du Centre-Est comptait douze (12) stations radios.

Tableau 04. 33: Evolution du nombre de radios enregistrées au CSC

Radiodiffusion	2012	2013	2014	2015	2016
Confessionnelles	1	1	1	1	1
Associative ou communautaire	3	3	5	5	5
Commerciale	4	4	6	6	6
Autres	0	0	0	0	0
Ensemble	8	8	12	12	12

Source : DRCT/CES, DRC/CES, 2017

Selon les données disponibles, la région du Centre-Est comptait en 2016 cinq (05) bureaux de postes repartis dans les trois (3) provinces dont deux (02) au Boulgou (Tenkodogo et Garango), 01 au Koulpelgo (Cinkansé) et deux (02) au Kourittenga (Koupéla et Pouytenga).

6.4. Habitat

Dans le domaine de l'habitat, il ressort des données que :

- 46,9% de la population de la région du Centre-Est vivent dans des habitations construites en ciment/béton/pierre;
- 80,2% de la population de la région du Centre-Est vivent dans des habitations dont les toits sont en chaume ;
- 70,32% de la population de la région du Centre-Est utilisent comme principale source d'éclairage, la lampe à pétrole ;
- 78,1% de la population de la région du Centre-Est ont accès à l'eau potable en 2019;
- 79,90% de la population de la région du Centre-Est utilisent la brousse/nature comme type d'aisance ;

Profil de la région du Centre-Est

- 92,53% de la population de la région du Centre-Est utilisent le bois comme principale source d'énergie pour la cuisson ;
- 2,94% de la population de la région du Centre-Est ont recours dans le cadre de l'évacuation de leurs ordures ménagères à un prestataire privé ou jettent leurs ordures ménagères dans les bacs ;
- 6,01% de la population de la région du Centre-Est en matière d'évacuation des eaux usées, utilisent les fosses septiques ou les caniveaux.

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU CENTRE-NORD

I - CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

Selon les données du RGPH 2019, la région du Centre-Nord couvre une superficie de 19 160 km² délimitée dans un rectangle dont les coordonnées géographiques sont les parallèles 12°30' et 14° Nord (N) et les méridiens 0°13' et 1°53' longitude Ouest (W). Cette superficie qui représente 7,2% du territoire national se repartit entre les provinces du Bam (4040 km²), du Namentenga (6314 km²) et du Sanmatenga (8807 km²).

Elle est limitée au nord par la région du Sahel, au sud par les régions du Plateau Central et du Centre-Est, à l'est par la région de l'Est et à l'ouest par la région du Nord.

1.2. Organisation administrative

La région du Centre-Nord est créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création de treize régions au Burkina Faso. Elle est constituée des provinces du Bam, du Namentenga et du Sanmatenga.

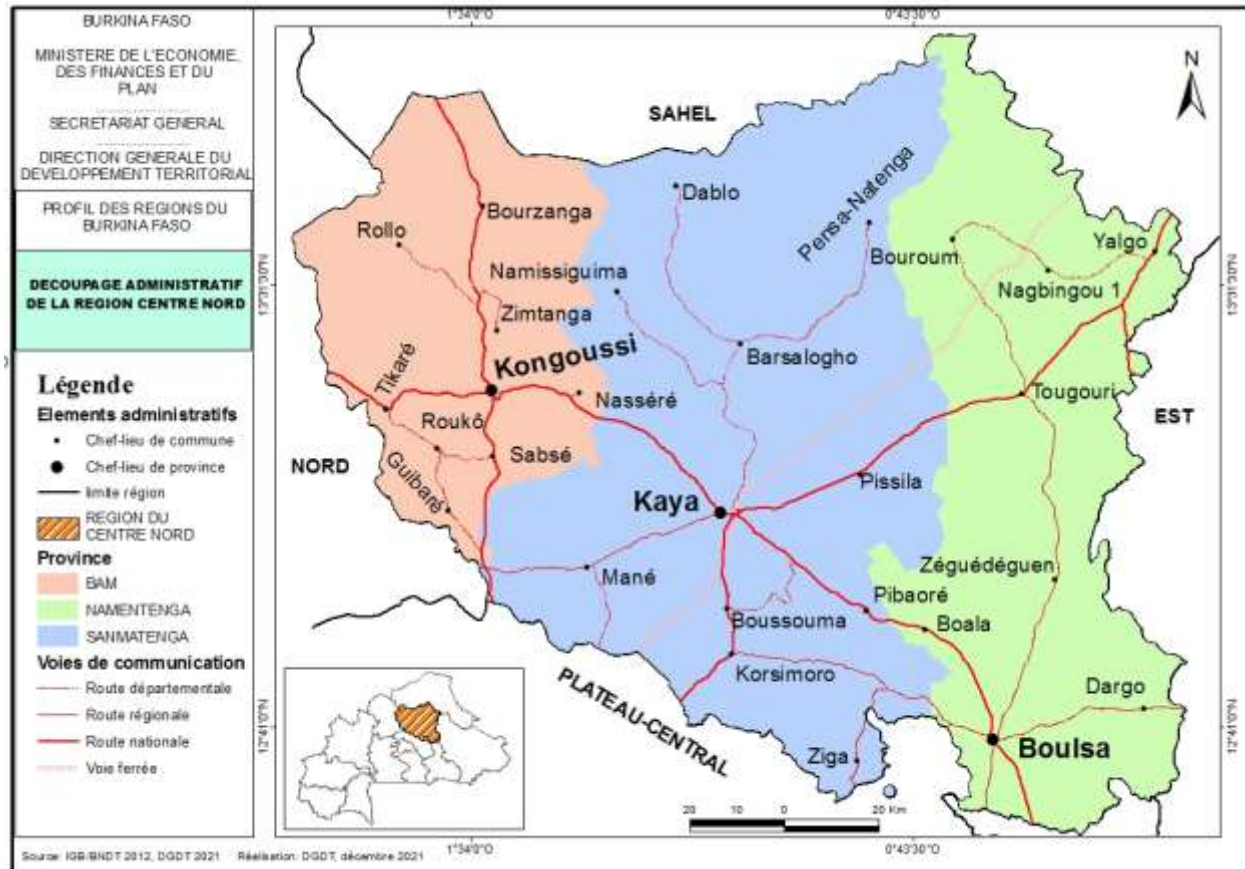
La région comprend administrativement 03 communes urbaines et 25 communes rurales, soit au total 28 communes. Elle compte 968 villages. Le tableau ci-dessous donne l'organisation administrative de la région du Centre-Nord.

Tableau 05. 01: Organisation administrative de la région du Centre-Nord

Localités	Superficie en km ²		Type de commune	Nombre de secteurs/villages
	Valeur absolue	% Région		
BAM	4040	21,09	-	189
BOURZANGA	1015,2	5,30	Rurale	43
GUIBARE	258,5	1,35	Rurale	13
KONGOUSSI	798,5	4,17	Urbaine	58
NASSERE	175,3	0,91	Rurale	17
ROLLO	567,4	2,96	Rurale	24
ROUKO	191,8	1,00	Rurale	10
SABCE	372,7	1,95	Rurale	35
TIKARE	343,7	1,79	Rurale	36
ZIMTENG	316,9	1,65	Rurale	41
NAMENTENGA	6313,5	32,95	-	277
BOALA	309,3	1,61	Rurale	16
BOULSA	1221,8	6,38	Urbaine	38
BOUROUM	1226,2	6,40	Rurale	34
DARGO	581,5	3,03	Rurale	19
NAGBINGOU	432,5	2,26	Rurale	14
TOUGOURI	1539,5	8,03	Rurale	42
YALGO	605,2	3,16	Rurale	11
ZEGUEDEGUIN	397,5	2,07	Rurale	15
SANMATENGA	8806,7	45,96	-	502
BARSALOGHO	1676,5	8,75	Rurale	75
BOUSSOUMA	371,6	1,94	Rurale	63
DABLO	510,7	2,67	Rurale	10
KAYA	870,4	4,54	Urbaine	71
KORSIMORO	674,1	3,52	Rurale	59
MANE	707,5	3,69	Rurale	47
NAMISSIGUIMA	396,3	2,07	Rurale	13
PENSA	968,5	5,05	Rurale	36
PIBAORE	457,1	2,39	Rurale	28
PISSILA	1569	8,19	Rurale	67
ZIGA	605	3,16	Rurale	33
REGION	19 160	100,00	-	968
Burkina Faso	272 969	7,02%	-	-

Source : INSD, RGPH 2019

Carte 10: Carte administrative de la région du Centre-Nord



II. CADRE GEOGRAPHIQUE

La description du cadre géographique se fera à travers la définition du relief, du climat, de la faune et de la flore ainsi que des différentes ressources liées (forestières, halieutiques, fauniques et minières). L'analyse de ce cadre permettra de mesurer une partie du potentiel de la région et de le faire connaître.

2.1. Relief

Le relief du Centre-Nord est constitué d'une vaste pénéplaine monotone peu accidentée correspondant au bassin versant du Niger (Barsalogho, Boulsa, Tougouri). Cette pénéplaine est contrastée par endroit par quelques vallées et des formations collinaires que sont : les vallées du Nakambé au Centre-Sud, de la Sirba à l'Est et des collines birrimiennes à l'Ouest dans le Bam. L'altitude moyenne oscille entre 350 et 400 mètres.

Le relief de la région est essentiellement caractérisé par la présence de deux unités géomorphologiques que sont les plateaux latéritiques sur roches sédimentaires et les chaînes de collines birrimiennes sur roches cristallines.

La morphogenèse en milieu birrimien se traduit par la présence des cuirasses bauxitiques et des cuirasses de haut glaciis d'une part et d'autre part, des cuirasses de niveau inférieur mais résultant tous de phénomènes d'érosion de nature mécanique et chimique.

2.2. Climat

La région du Centre-Nord appartient au domaine phyto-géographique Sub-sahélien et correspond à la zone climatique dite sub-sahélienne qui enregistre une pluviométrie peu abondante (en moyenne 600 à 750 mm/an).

La région se caractérise par des amplitudes thermiques faibles en août et élevées en décembre. Sur la période 2009-2019, les températures moyennes minimales observées sont de l'ordre de 23°C tandis que les moyennes maximales atteignent 37°C. Quant aux maximales observées dans les mois de mars et avril, période la plus chaude de l'année, elles atteignent 41°C alors que les minimales sont de l'ordre de 16°C selon les statistiques de la Direction générale de la Météorologie.

Deux types de vents traversent la région : il s'agit de l'harmattan (vent sec et froid) qui souffle pendant la saison sèche et la mousson (vent humide, chaud et chargé) pendant l'hivernage.

Les précipitations de la région évoluent en dents de scie d'une année à une autre. De 2016 à 2020, la pluviométrie a varié entre 501,5 et 1 134 millimètres de pluie comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 05.02: Hauteur et nombre de jours de pluie de 2016 à 2020

Poste pluviométrique	Années									
	2016		2017		2018		2019		2020	
	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ
Bam										
Bourzanga	694,2	36	694,2	36	714,5	46	571	37	849	46
Kongoussi	688	46	615	43	1031	547	748	51	930,3	46
Station de Tikaré	729	46	618	35	908	nd	629,4	44	718	43
Namentenga										
Boulsa	1134	54	736	36	663	39	761	37	887,5	41
Bouroum	968,5	43	728	34	624	44	590	38	935	44
Tougouri	851,5	40	672	39	645	32	585	30	1040,8	40
Sanmatenga										
Barsalogho	645,4	44	650,1	39	719,9	41	501,5	36	905	37
Kaya	881,8	38	545	29	933	42	583	36	867,2	42
Korsimoro	762,5	45	773,5	37	840	45	758	41	845,5	43
Mané	771,4	50	748	40	932	49	619	34	806,8	45

Source : DRAAHM, 2020 **N.B :** H= hauteur des pluies ; NJ=nombre de jours de pluies

2.3. Ressources en sols

2.3.1. Les types de sols

La région du Centre-Nord compte six (06) principaux types de sols. Les sols dominants sont les sols peu évolués d'érosion gravillonnaire, les sols ferrugineux tropicaux lessivés et les sols hydromorphes. Le tableau suivant illustre cela.

Tableau 05.03 : Principaux types de sols et leur superficie (km²) par province

Types de sols	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
Lithosols sur cuirasse	279	431	754	1 464
Sols bruns eutrophes sur roches basiques	0	71	36	107
Sols ferrugineux tropicaux lessivés	589	2 340	1 128	4 057
Sols hydromorphes	1 326	468	1 852	3 646
Sols peu évolués d'érosion gravillonnaire	1 875	2 935	3 847	8 657
Sols sodiques hydromorphes	23	134	126	283
Total	4 092	6 379	7 743	18 214

Source : IGB, BUNASOLS

2.3.2. Etat de dégradation des sols

Des facteurs naturels (topographie, caractéristiques physico-chimiques, ...) et anthropiques (pression démographique, système de production, ...) contribuent à la dégradation progressive des ressources pédologiques de la région.

Durant la période 2015-2019, les activités de reboisement ont évolué en dents de scie. En effet, le nombre de plants mis en terre et les superficies des programmes de réboisement sont passés de 576 375 plants pour 491,9 ha en 2015 à 400 101 plants pour 529,9 ha en 2019. La dégradation des sols est en partie liée par la coupe abusive des bois et la trop forte exploitation des terres. Selon les données du Social institution and gender index (SIGI,2016), 94,9% des ménages au Centre-Nord possèdent une terre agricole contre 76,4% au niveau national. Le tableau suivant donne des statistiques sur l'évolution des activités de réboisement de la région de 2015 à 2019.

Tableau 05.04 : Nombre de plants mis en terre et superficies lors des programmes de reboisement

	2015	2016	2017	2018	2019
Bam					
Nbre de plants mis en terre	150 615	71 837	52 200	283 985	225 807
Superficie (ha)	147,3	117,3	287	1630,1	262,52
Namentenga					
Nbre de plants mis en terre	99 100	97 308	98 562	106 348	68 300
Superficie (ha)	142,8	100,9	126,2	104,4	109,28
Sanmentenga					
Nbre de plants mis en terre	326 660	318 723	205 420	125 365	10 994
Superficie (ha)	201,8	291,5	77	164,2	158,06
Centre-Nord					
Nbre de plants mis en terre	576 375	509 348	356 182	515 698	400 101
Superficie (ha)	491,9	509,8	490,2	1898,7	529,9

Source : DREEVCC,2019

2.4. Hydrographie

Le réseau hydrographique de la région s'organise autour de deux (2) bassins versants principaux : le bassin versant du Nakambé à l'ouest et le sous-bassin versant du Niger, constitué de la Sirba à l'est et de la Faga au nord. Ces deux (2) bassins collectent les principales eaux de la région et les drainent vers les principaux cours d'eau dont le Nakambé est le plus important.

En 2020, la région comptait 291 retenues d'eau, soit 97 barrages, 179 boulis, 11 mares et 04 lacs. Les retenues d'eau les plus importantes sont : le lac Bam à Kongoussi (40 millions de m³) et le lac Boukou à Bourzanga (16 millions de m³) dans le Bam, les barrages de Yalgo (15 millions de m³) et Zeguedeguine (8,76 millions de m³) dans le Namentenga et le lac Dem à Kaya (15,17 millions de m³) dans le Sanmatenga. Le tableau suivant donne le nombre de retenues d'eau par type et par province dans la région en 2020.

Tableau 05.05 : Nombre de retenues d'eau par type et par province

Provinces/Région	Type de retenues d'eau	Nombre
Bam	Barrage	42
	Mare	5
	Lac	3
Namentenga	Barrage	18
	Mare	3
	Lac	0
Sanmentenga	Barrage	37
	Mare	3
	Lac	1
Centre-Nord	Barrage	97
	Mare	11
	Lac	4

Source : DR-MEA/annuaire statistique,2019

2.5- Végétation, flore et faune

2.5.1. La végétation et la flore

La végétation de la région est caractérisée essentiellement par trois types de formations végétales. En allant du nord au sud, la steppe arbustive fait progressivement place à une steppe arborée, à la savane arbustive et à la savane arborée. La densité moyenne des pieds d'arbres vivants à l'hectare est comprise entre 50 et 100 pieds dans les provinces du Sanmatenga (55,99 pieds), du Namentenga (55,56 pieds) et le Bam (54,14 pieds).

Les ressources forestières avec une composition floristique assez variée couvrent une superficie de plus de soixante mille (60 000) hectares et constituent un important réservoir de séquestration de carbone.

On distingue quatre (4) forêts classées (Nakambé, Yabo, Dem et Tougouri) d'une superficie totale de 3 390 hectares, des forêts reliques du domaine protégé et 40 000 hectares de forêts départementales naturelles, d'un potentiel ligneux non négligeable. En 2018, Le volume de bois par région, province et selon le type d'utilisation se présente comme suit :

Tableau 05.06 : Volume de bois par province et selon le type d'utilisation (en m³)

PROVINCES	Bois de feu	Bois de service	Bois d'œuvre
BAM	2044318	4 339	3 965
NAMENTENGA	3272 419	14 061	9 271
SANMATENGA	4 624 231	17 075	10 998
TOTAL	9 940 958	35 475	24 234

Source : Annuaire des statistiques sur l'environnement, 2019

Cependant, on observe une dégradation progressive du potentiel en ressources végétales de la région, surtout dans ses parties septentrionales, due à la forte pression anthropique (coupe, pâturage, défrichement), exacerbée ces dernières années par les déplacements massifs des populations pour cause d'insécurité au Sahel.

2.5.2 La faune

La région est peu fournie en ressources fauniques. Les potentialités fauniques sont constituées de la petite faune : les petits gibiers (lièvres, petites antilopes, phacochères) et de l'avifaune (pintades, tourterelles, poules de roche, outardes, pigeons verts, francolins). Il existe deux (2) zones de chasse concédées de 1 485 Km² à Nougou et à Soromzougou.

Malheureusement, cette faune est soumise à de nombreux prélèvements surtout le braconnage et la dégradation du couvert végétal qui sert de gîte au gibier.

Le tableau ci-dessous donne une situation de la faune dans la région.

Tableau 05.07 : Répartition de la faune régionale

	Familles	Genres	Espèces
AVES	06	07	07
Mammifères	11	11	11
Passeriformes	01	01	01
Reptiles	02	02	03
TOTAL	20	21	22

Source : DREDD-CN/2013

2.5.3 Les ressources halieutiques

Les ressources halieutiques sont essentiellement localisées dans le Nakambé, dans les lacs et au niveau de certains barrages. Le Nakambé a un régime pérenne tandis que les lacs Bam (Bam), Boucou (Bourzanga) et Dem (Kaya) ont des régimes intermittents. Le caractère temporaire de la majorité des cours d'eau limite le développement des ressources halieutiques composées essentiellement des espèces suivantes : tilapia, clarias, schilbé, synodontus, auchenoglanis, etc.

2.6- Géologie et ressources minières

Des travaux de recherche ont montré que le sous-sol de la région du Centre-Nord renferme des ressources minières variées. Les sillons volcano-sédimentaires birimiens constituent un contexte favorable pour l'or et le diamant, les métaux ferreux et non ferreux et les substances énergétiques. On retrouve essentiellement le cuivre, le molybdène, l'antimoine, l'aluminium (bauxite) au Bam et au Sanmatenga. L'or se retrouve un peu partout sur toute l'étendue du territoire régional. Des indices de nickel ont été observés dans les roches ultrabasiques à Dablo (Sanmatenga), le plomb et le zinc dans le sillon birimien de Kaya. Les schistes graphiteux de la commune de Korsimoro sont les seules substances énergétiques connues et dont leurs teneurs et leurs pouvoirs calorifiques les rendent aptes à la combustion. En 2020, des indices de diamant se rencontraient à Barsalogho, un gisement de fer à Bourzanga et un gisement de tufs à Boussouma.

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

L'étude du milieu humain se fera à travers un aperçu de l'histoire du peuplement, la structure et les mouvements de la population de la région, les principales langues et religions ainsi que la dynamique et les déterminants de la pauvreté.

3.1-Histoire du peuplement et organisation socio politique

La mise en place des populations burkinabè s'est faite par étapes successives. Sur la plaine moaga, les Nonyoosé et les Ninsi sont donnés comme les éléments constitutifs du fond de peuplement. Les Nonyoosé agriculteurs et leurs voisins Ninsi, inventeurs de la métallurgie du fer, sont dominés à la fin du XVème siècle par les conquérants Dagomba-Nakomsé, venus du nord du Ghana. La création de la nation Moosé ou moogo se situe entre le XIVème et le XVème siècle. A partir du royaume de Ouagadougou, naissent d'autres royaumes parmi lesquels le Rissiam (actuel Bam), le Yatenga, le Boussouma (actuel Sanmatenga), le Kayao, le Konquistenga et le Yako.

3. 2- Evolution des effectifs de la population de la région

La population de la région du Centre-Nord est passée de 928 321 habitants en 1996, à 1 230 678 habitants en 2006 pour s'établir à 1 874 669 en 2019 (soit 9,14% de la population totale du pays) selon les résultats des différents recensements généraux de la population et de l'habitation (RGPH). Cette population a été caractérisée par une croissance démographique de 3,48 % en moyenne entre les recensements de 2006 et 2019 et une densité de 98 hbts/km² en 2019. Le taux d'accroissement moyen annuel du Centre-Nord selon les résultats du RGPH 2019 est de 3,3 %. Le tableau suivant montre l'évolution de la population de la région de 2006 à 2019.

Tableau 05.08 : Evolution de la population de la région de 2006 à 2019

Entité territoriale	2006			2019						TAM A	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Feminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
BAM	4 040	275 191	68	83 092	476 054	230 860	245 194	94%	118	4,3%	496 553
Bourzanga	1 015	47 751	47	16 826	103 266	49 737	53 529	93%	102	6,1%	109 578
Guibare	259	23 454	91	8 809	37 431	17 728	19 703	90%	145	3,7%	38 801
Kongoussi	799	70 840	89	21 082	121 595	59 412	62 183	96%	152	4,2%	126 755
Nassere	175	10 393	59	2 332	13 154	6 386	6 768	94%	75	1,8%	13 395
Rollo	567	27 242	48	6 567	42 191	20 642	21 549	96%	74	3,4%	43 635
Rouko	192	13 624	71	3 603	21 025	10 066	10 959	92%	110	3,4%	21 739
Sabce	373	23 098	62	6 341	35 742	17 625	18 117	97%	96	3,4%	36 963
Tikare	344	35 691	104	8 776	52 263	25 287	26 976	94%	152	3,0%	53 819
Zimtenga	317	23 098	73	8 756	49 387	23 977	25 410	94%	156	6,0%	52 360
Namentenga	6 314	328 820	52	82 815	513 796	244 053	269 743	90%	81	3,5%	531 742
Boala	309	24 982	81	5 491	38 224	17 077	21 147	81%	124	3,3%	39 495
Boulsa	1 222	81 967	67	18 154	113 416	52 524	60 892	86%	93	2,5%	116 285
Bouroum	1 226	46 232	38	13 085	78 149	38 184	39 965	96%	64	4,1%	81 369
Dargo	582	29 266	50	6 906	42 905	20 025	22 880	88%	74	3,0%	44 186
Nagbingou	433	16 004	37	5 233	32 210	15 919	16 291	98%	74	5,5%	33 990
Tougouri	1 540	76 824	50	18 340	116 140	55 027	61 113	90%	75	3,2%	119 891
Yalgo	605	31 641	52	10 051	55 375	27 902	27 473	102%	91	4,4%	57 811
Zeguedegu in	398	21 904	55	5 555	37 377	17 395	19 982	87%	94	4,2%	38 945
Sanmatenga	8 807	598 014	68	151 106	884 819	412 501	472 318	87%	100	3,1%	911 890
Barsalogho	1 677	78 919	47	16 248	98 553	45 759	52 794	87%	59	1,7%	100 252
Boussou ma	372	82 615	222	17 730	106 253	50 298	55 955	90%	286	2,0%	108 330

Entité territoriale	2006			2019						TAM A	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Feminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
Dablo	511	20 707	41	4 685	28 416	13 194	15 222	87%	56	2,5%	29 116
Kaya	870	117 122	135	40 243	207 740	99 016	108 724	91%	239	4,5%	217 103
Korsimoro	674	44 545	66	12 015	64 349	30 433	33 916	90%	95	2,9%	66 196
Mane	708	46 484	66	12 613	72 901	35 719	37 182	96%	103	3,5%	75 469
Namissigui ma	396	9 752	25	2 730	16 559	7 688	8 871	87%	42	4,2%	17 247
Pensa	969	36 158	37	8 652	52 480	24 367	28 113	87%	54	2,9%	54 006
Pibaore	457	28 653	63	6 384	42 531	18 902	23 629	80%	93	3,1%	43 843
Pissila	1 569	98 460	63	21 756	146 671	65 506	81 165	81%	93	3,1%	151 237
Ziga	605	34 599	57	8 050	48 366	21 619	26 747	81%	80	2,6%	49 628
Région	19 160	1 230 678	64	317 013	1 874 669	887 414	987 255	90%	98	3,3%	1 936 353

Sources : INSD, RGPH 2006 et 2019 ; Projection 2020

3.3. Structure de la population par sexe et par âge

Des résultats du RGPH de 2019, il ressort que la population de la région était de 1 874 669 habitants dont 52,6% de femmes. Dans l'ensemble des provinces, la population féminine est supérieure à la population masculine.

En ce qui concerne la répartition de la population résidente par tranche d'âge, comme l'indique le tableau suivant, celle de 0-4 ans a le plus grand effectif de la population régionale en 2019 (18,98 %). Elle est suivie des tranches d'âge de 5-9 ans et de 10-14 ans. La région, a ainsi à l'instar des autres, une population jeune. Quant au groupe de 80 ans et plus, son poids est de 0,51% de la population régionale (le plus faible).

Tableau 05.09: Répartition de la population résidente par tranche d'âge en 2019

Âges	Masculin	Féminin	Ensemble	
			Effectif	Part %
0-4	185 248	170 281	355 292	18,98
05-09	155 709	147 266	302 803	16,17
10-14	130 709	126 863	257 450	13,75
15-19	103 534	103 376	206 833	11,05
20-24	68 867	84 424	153 346	8,19
25-29	49 381	68 179	117 650	6,28
30-34	36 281	61 705	98 132	5,24
35-39	30 405	51 086	81 609	4,36
40-44	28 187	44 029	72 302	3,86
45-49	23 503	32 522	56 068	2,99
50-54	20 633	28 054	48 721	2,60
55-59	16 179	19 786	35 977	1,92
60-64	12 614	16 793	29 426	1,57
65-69	9 307	10 780	20 091	1,07
70-74	7 870	9 090	16 963	0,91
75-79	4 768	5 185	9 952	0,53
80 et +	4 523	4 988	9 511	0,51
Total	887 717	984 409	1 872 126	100,00

Source : INSD, RGPH 2019

Les remarques précédentes confirment la tendance lourde déjà connue au niveau national de la jeunesse de la population et la forte croissance démographique due au niveau toujours élevé du taux de natalité. Lorsque l'on conjugue cette situation à la fragilité et la vulnérabilité du patrimoine naturel régional, cela peut contribuer à l'augmentation continue de la demande d'emploi, du logement, des infrastructures socioéconomiques et des services sociaux de base.

3.4-Mouvements de la population

Cette caractéristique de la population de la région du Centre-Nord sera étudiée à travers d'une part, les mouvements naturels liés à la natalité et à la mortalité, et les migrations internes et internationales d'autre part.

3.4.1-Mouvements naturels

La région du Centre-Nord présente un niveau de fécondité (ISF) assez élevé de 6,2 enfants par femme selon les données issues des résultats définitifs du RGPH 2019. Cet indice a baissé par rapport à 2006 (6,7 enfants/femme). L'indice de fécondité du Centre-Nord est supérieur à l'indice national qui est de 5,4 enfants (RGPH 2019). Quant au taux brut de natalité (TBN), il est de 43,8 naissances annuelles vivantes pour 1 000 habitants. Ce taux est supérieur à celui national (39,4). Dans la région, la province du Namentenga a le TBN le plus élevé suivie du Bam comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 05.10: Indicateurs de mouvements naturels de la région en 2019.

	ISF	TBN (‰)	TGFG (‰)
BAM	6,1	42,8	184,6
NAMENTENGA	7	47	203
SANMATENGA	5,8	41,7	170,2
CENTRE NORD	6,2	43,8	184,3

Source : INSD, RGPH 2019

En 2019, dans la région du Centre-Nord, environ 50 enfants sur 1000 naissances vivantes meurent avant de fêter leur premier anniversaire. Une désagrégation par sexe indique que la mortalité avant l'âge d'un an est un peu plus élevée chez les garçons (54‰) que chez les filles (46,6‰). Le quotient de mortalité des enfants dans la région reste en deça de celui national. Il se présente comme suit :

Tableau 05. 11 : Quotient de mortalité des enfants

	Mortalité infantile (‰)			Mortalité juvénile (‰)			Mortalité infanto-juvénile (‰)		
	Masc.	Fem.	Ens.	Masc.	Fem.	Ens.	Masc.	Fem.	Ens.
Centre-Nord	54,0	46,6	50,2	29,1	30,8	30,0	81,5	76,0	78,6
Burkina Faso	60,9	51,4	55,9	32,7	33,8	33,3	91,6	83,5	87,3

Source : INSD, RGPH 2019

En ce qui concerne l'évolution des naissances et des décès enregistrés entre 2016 et 2020, on note une évolution en dents de scie. En effet, le nombre de naissances enregistrées est passé d'environ 64 000 en 2016 à plus de 68 000 en 2017 et 2018 puis est redescendu à plus de 65 000 en 2020. Quant aux décès enregistrés, on dispose de moins de données. On note cependant une nette évolution des enregistrements entre 2016 et 2020. Le tableau ci-après donne plus de détails.

Tableau 05. 12 : Evolution des naissances et des décès enregistrés de 2016 à 2020

Entités territoriales	Naissances enregistrées					Décès enregistrés				
	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020
CHR	2142	2256	2558	ND	2839	ND	ND	ND	ND	ND
DS Barsalogho	7993	8495	8388	ND	3209	04	ND	ND	ND	ND
DS Boulsa	8449	8766	8833	ND	10009	21	ND	ND	ND	ND
DS Boussouma	6928	7591	7365	ND	8262	35	ND	ND	ND	ND
DS Kaya	13100	13954	14497	ND	17171	32	ND	ND	ND	ND
DS Kongoussi	15829	16734	16176	ND	15724	147	ND	ND	ND	ND
DS Tougouri	10129	11033	11129	ND	8439	09	ND	ND	ND	ND
Centre-Nord	64570	68829	68946	ND	65653	247	ND	ND	ND	1786
Burkina Faso	700312	741830	759084	ND	751098	ND	ND	ND	ND	23798

Sources : Annuaire statistiques, MS/Gouvernorat Centre-Nord, 2020

✓ Etat matrimonial de la population

Selon les données de la monographie de la région du Centre-Nord (INSD, Monographie, CN-2022), la répartition de la population de 12 ans ou plus de la région selon l'état matrimonial indique que 36,1% de cette population est célibataire et que plus de la moitié (58,4%) est mariée. La proportion des veufs et veuves est de 4,0%, celle des divorcés/séparés 0,5% et les personnes en union libre représentent 1,0%. Il existe cependant, des disparités selon le sexe. En effet, la proportion des hommes célibataires (45,8%) est supérieure à celle des femmes célibataires (28,1%). La situation inverse est observée au niveau des mariés, des veufs, des divorcés et des unions libres où les femmes sont en plus grande nombre par rapport aux hommes. Les ruptures d'union sont très faibles de manière générale (moins de 1%), ce qui dénote d'une certaine stabilité des liens du mariage. Le veuvage est cependant plus représenté chez les femmes (6,8%) contre 0,6% pour les hommes.

Tableau 05.13: Répartition (%) de la population de 12 ans selon l'état matrimonial et selon le sexe

Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	45,8	28,1	36,1
Marié	52,4	63,4	58,4
Divorcé/séparé	0,3	0,7	0,5
Veuf (ve)	0,6	6,8	4,0
Union libre	0,9	1,0	1,0
Total	100	100	100

Source : INSD, Monographie, Centre-Nord-2022

En considérant la répartition de chaque état matrimonial par sexe, en dehors des célibataires où les hommes sont majoritaires (57,5%), les proportions sont plus élevées chez les femmes pour tous les autres états matrimoniaux. Dans la région, la proportion des célibataires est plus élevée en milieu urbain (44,2%) qu'en milieu rural (34,5%). Cependant, les mariés sont plus représentés en milieu rural (59,8%) qu'en milieu urbain (50,2%). Tandis que les proportions des divorcés/séparés sont les mêmes en milieu urbain et en milieu rural ; les veuf (ves) sont plus représentés en milieu rural. Les unions libres se distinguent avec une proportion 2 fois plus élevée dans le milieu urbain par rapport au milieu rural.

3.4.2- Mouvements migratoires

L'analyse des mouvements migratoires se fera, d'une part, à travers les déplacements de populations à l'intérieur du territoire régional et d'autre les échanges migratoires avec l'extérieur.

❖ Migration interne

Au Centre-Nord, 13,8% des résidents sont des migrants, dont 9,4% de migrants internes et 4,4% de migrants internationaux. Pour la migration interne, les femmes (11,3%) sont les plus enclines au phénomène que les hommes (7,3%). Quant à la migration à l'extérieur du territoire, 6,0% des hommes et 3,0% des femmes sont des migrants internationaux. Par ailleurs, plus de 86% des résidents sont des non migrants. Il ressort également que 89,0% des résidents de cette région sont des natifs. Ces résidents viennent aussi bien de l'intérieur du pays que de l'extérieur. La migration inter-provinciale se fait principalement vers les provinces du Sanmatenga et du Bam puis très peu en direction du Namentenga. Le tableau suivant donne la situation des statuts migratoires des résidents par sexe.

Tableau 05.14 : Statut migratoire des résidents par sexe

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Non migrants	584 731	86,7	642 520	85,7	1 227 251	86,2
Migrants internationaux	40 293	6,0	22 222	3,0	62 515	4,4
Migrants internes	49 779	7,3	84 862	11,3	134 641	9,4
Total migrant	90 072	13,3	107 084	14,3	197 156	13,8
Total	674 803	100	749 604	100	1 424 407	100,0

Source : INSD, Monographie, CN-2022

Selon les données du RGPH 2019, le Centre-Nord fait partie de principales régions de départ des migrants durée-de-vie (10,7%). Le tableau suivant donne les effectifs des entrants et des sorties en 2019.

Tableau 05.15 : Entrants et sortants durée-de-vie de la région

	Entrants	Sortants	%Entrants	%Sortants	Solde
Centre-Nord	46 522	155 558	3,2	10,7	- 109 036
Burkina Faso	1 453 817	1 453 817	100	100	

Source : INSD, RGPH 2019

Une grande proportion de la population du Centre-Nord réside en milieu rural. La proportion des migrants dans la population est beaucoup plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, près de 4 personnes sur 10 sont des migrants en ville (37,5%). Par contre en milieu rural, seulement une personne sur dix est un migrant (10,4%).

Le plus grand nombre des migrants de la région se trouve dans la province du Sanmatenga. La répartition des migrants durée de vie laisse apparaître une prédominance féminine dans des proportions similaires aussi bien dans le Bam, dans le Namentenga que dans le Sanmatenga (respectivement 67,3%, 73,7% et 62,4% de femmes). La répartition des migrants inter-province, montre une prédominance féminine tant pour les migrants internes durée de vie que pour les migrants internes récents. Pour ce qui est des migrants internes durée de vie, la proportion des femmes est de 67,3% alors qu'elle est de 55,4% pour les migrants internes récents. Le tableau suivant donne la répartition des migrants intra province par sexe.

Tableau 05.16: Répartition des migrants intra province par sexe

Type de migration	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Bam						
Migrants internes durée-de-vie	6 974	32,7	14 329	67,3	21 303	100
Migrants internes récents	4 406	46,5	5 063	53,5	9 469	100
Namentenga						
Migrants internes durée-de-vie	1 982	26,3	5 553	73,7	7 535	100
Migrants internes récents	610	40,7	888	59,3	1 498	100
Sanmatenga						
Migrants internes durée-de-vie	13 992	37,4	23 338	62,4	37 380	100
Migrants internes récents	8 039	44,6	9 996	55,4	18 035	100

Source : INSD, Monographie, CN-2022

Les personnes nées et résidants dans le Centre-Nord représentent 89,0% des natifs de cette région. On en déduit que 11% des natifs du Centre-Nord résident hors de cette région. Les mouvements des personnes entre les provinces sont en faveur de la province du Sanmatenga. En effet cette province accueille 1% des natifs du Bam et 0,7% des natifs du Namentenga. Ensuite viennent respectivement le Namentenga qui accueille 0,2% et 0,8% des natifs du Bam et du Sanmatenga.

La population du Centre-Nord est essentiellement composée des natifs de la région. En effet, les natifs de la région représentent 95,5% du total des résidents. Les autres natifs proviennent essentiellement du Sahel (1,2%) du Centre (0,6%) et hors du Burkina Faso (1,0%).

❖ Echanges migratoires avec l'extérieur

La répartition des immigrés par province et par type de migration montre que quelle que soit la province, les immigrés de types dernière résidence à l'étranger sont considérablement plus nombreux que les autres, ils sont respectivement de 31 688, 15 547 et 15 263 dans le Sanmatenga, le Bam et le Namentenga. Ils sont suivis par les immigrés durée de vie.

Les pays de destinations des émigrés de la région du Centre-Nord sont principalement la Côte d'Ivoire, le Mali et le Ghana. En effet, la Côte d'Ivoire reçoit à elle seule 91,5% des émigrés de la région. Elle est suivie du Mali et du Ghana avec respectivement 3,8% et 1,0% des émigrés. Une répartition de ces derniers selon la province montre que la tendance observée au niveau régional demeure également dans les provinces. On note globalement que très peu d'émigrés ont pour destination les autres pays d'Afrique. Il en est de même pour les autres continents du monde. Le tableau suivant illustre cela.

Tableau 05.17 : Répartition des émigrés du Centre-Nord par pays de destination selon la province

Pays de destination	Bam		Namentenga		Sanmatenga		Ensemble	
	Effectifs	Proportions (%)	Effectifs	Proportions (%)	Effectifs	Proportions (%)	Effectifs	Proportions (%)
Côte d'Ivoire	2 314	90,1	8 127	88,4	12 333	93,9	22 774	91,5
Mali	121	4,7	437	4,8	394	3,0	952	3,8
Ghana	30	1,2	151	1,6	70	0,5	251	1,0
Autres pays CEDEAO	53	2,1	364	4,0	193	1,5	610	2,5
Autres pays Afrique	16	0,6	71	0,8	66	0,5	153	0,6
Pays autres continents	33	1,3	47	0,5	73	0,6	153	0,6
Total	2 567	100	9 197	100	13 129	100	24 893	100

Source : INSD, Monographie, CN-2022

3.5. Principales langues

Selon les données du RGPH 2019, dans la région du Centre-Nord, le mooré (88,2%) est la langue la plus parlée. Elle est suivie du fulfuldé (7,9%) et du gourmantché (ou gulfancéma) (2,1%). Les autres langues (1,8%) sont essentiellement : le français, le koromfé, le marka (ou dafing), le tamachèque (ou bella), le dioula (ou bambara), le bissa et le biali.

Une analyse suivant le milieu de résidence montre une grande disparité des principales langues parlées. En effet le mooré (90,9%) reste la langue la plus couramment parlée en milieu urbain. De même, en milieu rural, le mooré (87,8%) demeure la langue majoritairement parlée. L'analyse selon le sexe ne présente pas de différences importantes dans la langue parlée. D'autres traits caractéristiques de la population comme la distribution selon la langue parlée, confère à la région du Centre-Nord, un statut de zone de transit pour les populations de la zone du Sahel et celle de la zone Soudanienne.

En considérant les provinces de la région, les langues les plus parlées sont le mooré, suivies de loin par le fulfuldé avec respectivement 93,2% et 5,4% dans le Bam, 92,0% et 6,3% dans le Sanmatenga, 80,0% et 11,6% dans le Namentenga. Le gourmantché (ou gulfancéma) (6,2%) est surtout parlé dans la province du Namentenga.

Tableau 05.18 : Répartition de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées par sexe et la province (en %).

Principales langues parlées	BAM			NAMENTENGA			SANMATENGA			Ensemble		
	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Mooré	92,8	93,6	93,2	78,6	81,2	80,0	91,3	92,6	92,0	87,4	88,9	88,2
Fulfuldé (ou peulh)	5,6	5,1	5,4	12,5	10,8	11,6	6,8	5,8	6,3	8,5	7,3	7,9
Gourmantché (ou gulfancéma)	0,0	0,0	0,0	6,6	5,9	6,2	0,1	0,0	0,0	2,3	2,0	2,1
Français	0,6	0,4	0,5	0,2	0,1	0,2	0,7	0,6	0,6	0,5	0,4	0,5
Koromfé	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2
Marka (ou Dafing)	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Tamachèque (ou bella)	0,1	0,0	0,0	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Dioula (ou bambara)	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Bissa	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres langues	0,4	0,3	0,3	1,1	1,0	1,1	0,8	0,7	0,7	0,8	0,7	0,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSD, Monographie, CN-2022/M=Masculin et F=Féminin

3.6. Principaux groupes religieux

Dans la région du Centre-Nord, les musulmans sont majoritairement représentés avec 67,3% de la population contre 15,6% et 13,8% respectivement pour les catholiques et les animistes. Les protestants, les sans religion et les autres religions présentent les proportions les plus faibles. Ce constat est identique au niveau des hommes et des femmes où on enregistre 67,9% d'hommes et 66,7% de femmes musulmans contre 15,5% d'hommes et 15,6% de femmes catholiques et 13,4% d'hommes et 14,2% de femmes animistes (cf. tableau suivant).

Tableau 05.19 : Répartition de la population par religion selon le sexe (en %).

Religion	Masculin	Féminin	Ensemble
Animiste	13,4	14,2	13,8
Musulman	67,9	66,7	67,3
Catholique	15,5	15,6	15,6
Protestant	2,9	3,2	3,1
Autres	0,0	0,0	0,0
Sans religion	0,3	0,2	0,2
Total	100	100	100

Source : INSD, Monographie, CN-2022

Une analyse suivant le milieu de résidence indique que la religion musulmane est la plus dominante et ce quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, les musulmans représentent 71,7% en milieu urbain contre 66,7% en milieu rural. Comme l'islam, le catholicisme est plus adopté en milieu urbain (22,9%) contre 14,5% en milieu rural. À l'opposé, l'animisme est plus adopté en milieu rural (15,7 %) contre 0,5% en milieu urbain.

La religion musulmane reste la plus dominante dans les trois (03) provinces de la région du Centre-Nord. Toutefois, la communauté musulmane est plus représentée dans le Bam que dans le Sanmatenga et le Namentenga. En effet, plus de 78,4% de la population du Bam sont des musulmans tandis que dans le Sanmatenga et le Namentenga, ceux-ci sont respectivement de 66,6% et 60,8%. Par contre, pour l'animisme, le catholicisme et le protestantisme la situation varie d'une province à l'autre. Ainsi, la province du Namentenga regorge plus d'animistes (24,3%), les catholiques sont plus représentés dans la province du Bam (19,4%), et les protestants bien que minoritaires se rencontrent plus dans la province du Sanmatenga (3,9%).

3.7- Population active et emploi

Par rapport à l'activité économique et les résultats des différentes enquêtes, on distingue, comme partout au Burkina Faso, deux catégories de populations à savoir les actifs et les inactifs. Selon les données du RGPH 2006, dans la région, les personnes âgées de 15 ans ou plus (susceptibles d'occuper un emploi) sont estimées à 977 614 habitants composées de 697 594 actifs et 274 467 inactifs soit 74,9% d'actifs. Environ 7 personnes sur 10 de ces actifs sont occupées (71,4%). Les résultats du RGPH révèlent également que 49,9% des enfants de moins de 15 ans sont actifs, c'est-à-dire disposés à travailler. Cela dénote de l'ampleur du phénomène du travail des enfants dans la région qui reste plus marqué en milieu rural (53%) qu'en zone urbaine (10,6%).

En ce qui concerne les adultes, 84% des personnes âgées de 15 ans et plus sont des actifs. Cette proportion est de 86,2% pour les personnes âgées de 15 à 64 ans. La proportion des hommes de plus de 15 ans est plus élevée (90,3%) que celle des femmes (79,1%). De manière générale, le taux d'activité est plus élevé en milieu rural qu'en zone urbaine.

La principale occupation des actifs de la région sont les activités agropastorales (92,2%), suivent la catégorie « le personnel de service et les vendeurs » (3,4%) et la troisième catégorie qui regroupe les artisans et les ouvriers (2,3%). Au niveau des hommes, 90,7% sont dans l'agriculture, l'élevage, ou la pêche, 3,1% dans les services ou la vente et 3,2% sont des ouvriers ou des artisans. Chez les femmes, ces proportions sont de 93,5%, 3,5% et 1,6%.

Les données de l'EHCVM 2018 montrent que seulement 42,1% de la population active est occupée. Ce qui reste faible. Le taux national de la population active occupée est de 57,1%.

Le nombre de demandeurs d'emplois varie en dents de scie. De 153 en 2010, il a dépassé le millier entre 2012 et 2013 avant de redescendre à 288 en 2019 comme le montre le tableau ci-dessous. Les offres d'emplois n'ont pas suivi la croissance les demandes en passant de 27 en 2016 à 63 en 2018.

Tableau 05.20 : Evolution du nombre de demande d'emplois de 2010 à 2019

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Centre-Nord	153	163	1225	1536	931	154	543	430	336	288
Burkina Faso	10 081	9 699	38 704	30 901	20 298	12 459	20 459	17 163	16 619	14 820

Source : Annuaire statistique de l'ONEF, 2019

Les enquêtes des services régionaux en charge de la jeunesse et de la formation professionnelle font ressortir pour chaque province de la région et selon le sexe les principales activités des jeunes dans la région. Le tableau suivant donne plus de détails.

Tableau 05.21 : Situation des principales activités menées par les jeunes en 2020

Entités	Principales activités menées par les jeunes		Principaux besoins et préoccupations des jeunes	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Bam	Élevage (embouche et volailles) BTP (maçonnerie, électricité bâtiment), menuiserie métallique et bois, couture, maraichage, commerce de divers, mécanique deux roues, vente de téléphones portables et accessoires, l'orpaillage.	Coupe couture, élevage (embouche) commerce de pagnes, commerce de produits de beauté, coiffure, restauration-cuisine, vente des produits maraîchers	Formation – financement – Education financière	Formation – Coaching - Financement
Namentenga	Élevage (embouche et volailles) BTP (maçonnerie), mécanique deux roues, menuiserie métallique et bois, commerce de divers, coupe couture, vente de téléphones portables et accessoires, l'orpaillage	Coupe couture, élevage (embouche) commerce de pagnes, coiffure, restauration-cuisine, vente des produits maraîchers	Formation – financement – Education financière	Formation – Coaching - Financement
Sanmatenga	Élevage (embouche et volailles) BTP (maçonnerie, électricité bâtiment, plomberie), menuiserie métallique et bois, mécanique deux roues, mécanique automobile, coupe-couture, maraichage, commerce de divers, vente de téléphones portables et accessoires, transformation du cuir et peau, l'orpaillage	Coupe couture, élevage (embouche), commerce de pagnes, commerce de produits de beauté, coiffure, restauration-cuisine, vente des produits maraîchers.	Formation – financement – Education financière	Formation – Coaching - Financement

Source : DRJFPE-CN, 2021

• Population au chômage

Le taux de chômage au sens du BIT (population au chômage) demeure relativement faible pour la région, soit 8,9%, tandis que le taux de chômage combiné (population au chômage + main d'œuvre potentielle) est plus élevé, soit 48,2%.

En fonction des provinces, le taux de chômage est plus faible dans la province du Bam. Selon la définition du BIT, 7,0% de la population active du Bam est au chômage contre 11,0% dans le Namentenga et 8,7% dans le Sanmatenga. En intégrant la main-d'œuvre potentielle (taux combiné), 40,1 % de la population active du Bam est au chômage contre 58,2% dans le Namentenga et 44,8% dans le Sanmatenga. Ces indicateurs montrent également que le chômage au sens du BIT est plus faible en milieu rural par rapport au milieu urbain dans toutes les provinces. Pour le taux de chômage combiné, la situation diffère selon les provinces. Tandis que ces taux sont plus élevés dans le Bam et le Namentenga en milieu rural, dans le Sanmatenga c'est plutôt le milieu urbain qui prédomine.

IV. EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

4.1. Enseignement primaire

Les indicateurs en matière d'enseignement primaire sont en-dessous des moyennes nationales. En 2019/2020, le Taux brut d'admission (TBA) au CP1 est de 79,4 % contre 91,4% en 2016/2017. Selon le sexe, il est de 82,6% pour les garçons contre 76,1% pour les filles. Quant au Taux brut de scolarisation (TBS) de la région, il est de 69,9%. Celui des garçons est de 70,1% et celui des filles, 69,6%.

Pour le taux d'achèvement, il est estimé globalement à 45,0 % pour la région contre un taux national de 60,3%. Cette baisse des différents indicateurs s'explique sans doute par la fermeture de plusieurs écoles consécutive à la dégradation de la situation sécuritaire dans la région. Le ratio élèves/manuel de lecture est d'un (01) manuel pour 02 élèves.

Par ailleurs, on constate des disparités entre les provinces et selon le sexe comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 05. 22 : Indicateurs au primaire en 2019/2020

Entités	Désignation								
	TBS			TBA			Elèves / manuel lect.	Elèves / manuel cal.	TACH
	G	F	T	G	F	T			
Bam	77,2	79,8	78,5	84,9	82,8	83,9	2	2	54,3
Namentenga	60,2	54,3	57,3	78,5	67,9	73,3	2	2	35,3
Sanmatenga	72,4	73,4	72,9	84,3	77,6	81,0	2	2	46,0
Centre-Nord	70,1	69,6	69,9	82,6	76,1	79,4	2	2	45,0
Burkina Faso	85,8	87,5	85,0	96,3	93,5	94,9	2	2	60,3

Source : Annuaire Statistiques DREPPNF Centre-Nord, 2019-2020

A travers les statistiques du Ministère en charge de l'éducation nationale, on note que les efforts consentis ces dernières années ont permis à la région d'améliorer l'offre en matière d'infrastructures. En effet, la région du Centre-Nord compte 1079 écoles fonctionnelles comportant 4 507 classes. La province du Sanmatenga abrite à elle seule près de la moitié des écoles. Toutefois, la crise sécuritaire fait que les écoles de beaucoup communes de la région ferment leurs portes. Le tableau suivant donne les statistiques sur les infrastructures de l'éducation primaire de la région au cours de l'année scolaire 2019/2020.

Tableau 05. 23 : Statistiques sur les infrastructures de l'éducation primaire en 2019/2020

PROVINCE	NBRE ECOLES	NBRE SALLES DE CLASSE
BAM	255	1092
NAMENTENGA	317	1309
SANMATENGA	507	2106
Total général	1079	4507

Source : Annuaire Statistiques DREPPNF Centre-Nord, 2019-2020

Les données sur la fréquentation scolaire au primaire en 2019/2020 montrent que la région du Centre Nord a un effectif 227 483 soit respectivement 111 618 filles et 115 865 garçons. Les filles représentent 49,1% de l'effectif des élèves dans la région.

Au niveau des enseignants, la région compte 4 373 enseignants dont 2 042 femmes. Le ratio élèves au niveau régional est 52 élèves/enseignant. Cependant, les disparités provinciales existent au niveau des ratios élèves/ enseignant. Ce ratio est de 55 au Bam alors qu'il est de 58 au Sanmatenga et de 40 au Namentenga (voir tableau ci-après).

Tableau 05. 24 : Statistiques sur la fréquentation scolaire au primaire en 2019/2020

PROVINCES	Effectifs Elèves			Enseignants			Ratio Elèves/Enseignants		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
BAM	29 264	29 334	58 598	593	467	1 060	49	63	55
Public	23 944	24 331	48 275	436	426	862	55	57	56
Privé	5 320	5 003	10 323	157	41	198	34	122	52
NAMENTENGA	27 272	23 861	51 133	741	542	1 283	37	44	40
Public	25 305	22 180	47 485	685	521	1 206	37	43	39
Privé	1 967	1 681	3 648	56	21	77	35	80	47
SANMATENGA	59 329	58 423	117 752	997	1 033	2 030	60	57	58
Public	51 395	52 295	103 690	811	933	1 744	63	56	59
Privé	7 934	6 128	14 062	186	100	286	43	61	49
Total général	115 865	111 618	227 483	2 331	2 042	4 373	50	55	52

Source : Annuaire Statistiques DREPPNF Centre-Nord, 2019-2020

4.2. Enseignement post-primaire et secondaire

De 2010/2011 à 2015/2016, le nombre d'établissements a plus que triplé, passant de 69 à 226 et à plus de 250 en 2019/2020. Cette croissance s'explique principalement par la mise en place du continuum qui a occasionné la création de plusieurs établissements pour augmenter l'offre éducative. En 2019/2020, les statistiques montrent que la province du Sanmatenga (124) qui abrite le chef-lieu de région compte à elle seule plus de la moitié des établissements. Elle est suivie du Bam (78 établissements). Au total, la région compte 257 établissements dont 169 du public et 88 du privé. En 2019/2020, la région compte 1433 salles de classes. Le tableau ci-après donne les statistiques sur les infrastructures du post-primaire et secondaire de la région en 2019/2020.

Tableau 05.25 : Statistiques sur les infrastructures du post-primaire et du secondaire en 2019/2020

Entités territoriales	Désignation					
	Nombre d'établissements			Nombre de salles de classe		
	Publics	Privés	Total	Public	Privé	Total
Bam	52	26	78	285	118	403
Namentenga	36	19	55	226	89	315
Sanmatenga	81	43	124	465	260	725
Centre-Nord	169	88	257	976	467	1443
Burkina Faso	1439	1042	2481	6106	3560	9666

Source : Annuaire statistique du post-primaire et du secondaire DREPS-Centre-Nord, 2019/2020

En 2019/2020, l'effectif des élèves au post-primaire et secondaire et celui des enseignants dans la région est respectivement de 72 781 et de 3 017. Selon les provinces, le Sanmatenga compte 38 381 élèves et 1 647 enseignants. Elle est suivie du Bam avec 18 647 élèves et 803 enseignants. Le Namentenga occupe la dernière place avec 15753 élèves et 567 enseignants.

Le TBS au secondaire quant à lui, a évolué en hausse, passant de 5,6% en 2011/2012 à 9,1% en 2015/2016 puis à 13,5% en 2019/2020. Pour le primaire, il est de 32,1% comparativement au taux national qui situe à 49,3%. Celui des filles a aussi suivi cette tendance même s'il reste largement en-dessous.

Le Taux d'achèvement au secondaire s'améliore progressivement. En effet, il est passé de 5,2% en 2015/2016 à 11,8% en 2019/20. Comme au niveau des autres indicateurs, il existe des disparités entre filles et garçons et entre provinces.

Tableau 05. 26 : Statistiques sur les indicateurs du post-primaire et du secondaire en 2019/2020

Entités territoriales	TBA			TBS			TACH		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Post-primaire									
Bam	28,5	34,9	31,7	30,8	41,9	36,2	23,5	30,0	26,7
Namentenga	24,9	25,4	25,2	23,6	27,6	25,6	20,4	24,3	22,3
Sanmatenga	25,7	30,6	28,2	23,9	38,2	33,7	27,4	36,1	31,7
Centre-Nord	26,2	30,2	28,1	28,1	36,1	32,1	24,6	31,5	28,0
Burkina Faso	38,6	42,1	40,3	45,3	53,6	49,3	35,5	42,6	39,0
Secondaire									
Bam	11,5	9,6	10,6	15,8	12,5	14,1	14,1	8,4	11,2
Namentenga	7,4	5,4	6,5	11,8	8,7	10,2	0,6	6,7	8,6
Sanmatenga	11,5	8,7	10,1	17,4	12,5	15,0	17,5	10,3	13,8
Centre-Nord	10,4	8,0	9,2	15,5	11,5	13,5	4,8	8,9	11,8
Burkina Faso	17,8	15,4	16,7	24,4	19,8	21,9	19,8	15,1	17,5

Source : Annuaire statistique du post-primaire et du secondaire DREPS-Centre-Nord, 2019/2020

4.3. Education non formelle

Les taux de succès aux évaluations de fin de formation de l'éducation non formelle (ENF) tant pour celle des adultes que pour l'ENF des adolescents varient d'une année à l'autre de 2016/2017 à 2019/2020, mais en général, ils sont jugés très satisfaisants sur toute la période. En 2019/2020, ces taux sont de 99,4% pour les adolescents et de 82,5% pour les adultes. Toutefois, quelques abandons sont constatés chaque année de part et d'autre. Les tableaux suivants montrent cela.

Tableau 05.27 : Taux de succès et d'abandon dans le non formel des adolescents 2016/2017 à 2019/2020

PROVINCE	2016/2017		2017/2018		2018/2019		2019/2020	
	SUCCES	ABANDON	SUCCES	ABANDON	SUCCES	ABANDON	SUCCES	ABANDON
BAM	99,5	0,0	95,3	0,4	98,8	0,6	99,6	0,1
NAMENTENGA	99,2	0,1	99,0	0,2	99,6	0,2	99,9	0,0
SANMATENGA	94,4	0,9	97,9	0,7	98,6	0,6	98,7	0,6
Total général	96,5	0,6	97,8	0,4	99,1	0,4	99,4	0,2

Source : Annuaire Statistique DREPPNF Centre-Nord, 2019-2020

Tableau 05. 28 : Taux de succès et d'abandon dans le non formel des adultes 2016/2017 à 2019/2020

PROVINCE	2016/2017		2017/2018		2018/2019		2019/2020	
	SUCCES	ABANDON	SUCCES	ABANDON	SUCCES	ABANDON	SUCCES	ABANDON
BAM	96,5	3,1	92,8	1,3	90,7	5,1	0,0	0,0
NAMENTENGA	100,0	5,2	93,8	1,8	96,7	2,2	89,9	2,8
SANMATENGA	99,2	2,1	99,8	17,7	99,8	1,0	90,4	1,3
Total général	99,3	3,8	95,3	6,8	96,7	2,3	82,5	2,0

Source : Annuaire Statistique DREPPNF Centre-Nord, 2019-2020

4.4. Enseignement supérieur

Le Centre-Nord dispose au total de 03 instituts d'enseignement supérieur et de recherche dont 01 université publique, 01 université privée et 01 grande école privée comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 05.29 : Répartition des institutions d'enseignement supérieur et de recherche en 2019/2020 par région et par type d'institution

Région	Commune	Universités publiques	Universités privées	Grandes écoles/instituts publics	Grandes écoles/instituts privés	Total général
CENTRE-NORD	Kaya	1	1	0	1	3

Source : DGESS/MESRI, annuaire statistique 2020

La région dénombre pour l'année académique 2019/20, 606 étudiants dont 481 garçons et 125 filles. Le tableau suivant indique la répartition des effectifs des institutions d'enseignement supérieur et de recherche par sexe et par type d'université.

Tableau 05.30 : Répartition des étudiants en 2019/2020 par région, par commune et par type d'institution

Région	Commune	Universités publiques		Universités privées		Grandes écoles/instituts publics		Grandes écoles/instituts privés		Total gén.
		F	G	F	G	F	G	F	G	
CENTRE-NORD	Kaya	70	313	51	161	0	0	4	7	606

Source : DGESS/MESRI, annuaire statistique 2020

4.5. Formation professionnelle

En matière de formation professionnelle, la région dispose de 12 centres équipés répondant aux exigences du cahier des charges portant ouverture et fonctionnement des centres. En 2019, environ 700 personnes ont été formées dans les différentes filières comme le présente le tableau suivant.

Les centres d'apprentissage de la région offrent des formations en tissage, couture, savonnerie, teinture, poterie, alphabétisation, coiffure, fabrication de soumbala, vannerie, maroquinerie, broderie, misola, agriculture et élevage. Les centres d'alphabétisation sont les plus nombreux. On en a dénombré 712 en 2015, 1012 en 2016 et en 2017 et 7 en 2018 et en 2019. Le tableau suivant illustre cela.

Tableau 05.31 : Evolution des centres d'apprentissage de 2015 à 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Bam	130	123	126	5	5
Namentenga	363	721	734	5	5
Sanmatenga	249	191	191	13	13
Centre-Nord	742	1035	1051	23	23

Source : ANPE/C-N, 2020

En plus des centres d'apprentissage créés par l'Etat et ses partenaires, nous avons également des centres promus par des privés. Ces centres offrent des formations professionnelles dans le domaine tertiaire, industriel, agro-sylvo-pastoral et du BTP. En 2019, 148 candidats se sont inscrits pour l'examen de certificat de qualification professionnelle. Parmi ceux-ci, 117 soit 79% ont été admis. Au total, 30 centres privés légalement reconnus sont recensés en 2019 dans la région comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 05.32 : Nombre de centres privés de formation professionnelle par secteur d'intervention légalement reconnus dans la région en 2019

Provinces/Région	Secteur d'intervention	Nombre de centre
Bam	Tertiaire	5
	Industriel	3
	Agro-sylvo-pastoral	0
	BTP	0
	Autres	0
	Ensemble	8
Namentenga	Tertiaire	2
	Industriel	2
	Agro-sylvo-pastoral	0
	BTP	1
	Autres	0
	Ensemble	5
Sanmentenga	Tertiaire	8
	Industriel	3
	Agro-sylvo-pastoral	3
	BTP	3
	Autres	0
	Ensemble	17
Centre-Nord	Tertiaire	15
	Industriel	8
	Agro-sylvo-pastoral	3
	BTP	4
	Autres	0
	Ensemble	30

Source : DRJFIP/CN, 2020

V. SANTE

La région du Centre-Nord compte en 2020, un (01) Centre Hospitalier Régional (CHR), trois (03) Centres Médicaux avec Antenne Chirurgicale (CMA), six (06) Centres Médicaux (CM) et cent quarante huit (148) Centres de Santé et de Promotion Social (CSPS) organisés autour de six (06) districts sanitaires : Kaya, Barsalogo, Kongoussi, Boulsa, Boussouma et Tougouri. On compte également dix sept (17) dispensaires isolés et neuf (09) officines pharmaceutiques. En plus de ces infrastructures, elle dispose de deux (02) Offices de Santé des Travailleurs (OST), de centres de rééducation, etc. Le tableau ci-dessous donne la situation des infrastructures sanitaires dans la région du Centre-Nord.

Tableau 05.33 : Situation des infrastructures sanitaires dans la région du Centre-Nord en 2020

Entités territoriales	Désignation										
	CH U	CH R	CM A	C M	CSP S	CSPS remplissant normes en personnel	Maternités isolées	Dispensaires isolés	Autres formations sanitaires	Officines	Dépôts MEG
DS Barsalogo	0	0	1	0	13	13	0	1	1	0	2
DS Boulsa	0	0	1	0	20	20	0	2	4	1	6
DS Boussouma	0	0	0	2	21	21	0	2	1	1	5
DS Kaya	0	1	0	1	37	37	0	7	10	4	5
DS Kongoussi	0	0	1	2	37	21	0	3	4	2	18
DS Tougouri	0	0	0	1	20	20	0	2	2	1	5
Centre-Nord	0	1	3	6	148	132	0	17	22	9	41
Burkina Faso	6	9	46	71	2041	1742	9	111	476	243	661

Source : Annuaire statistique 2021/MS

Le Rayon moyen d'action théorique (RMAT) est passé de 6,2 Km en 2016 à 6,1 km en 2020, légèrement en dessous de la moyenne nationale qui est de 6,2 Km. La majeure partie des indicateurs de santé sont en nette amélioration même si l'accessibilité géographique reste une préoccupation majeure surtout en saison hivernale compte tenu de la vétusté des routes.

Dans les centres de santé, le paludisme reste de loin la principale cause de consultation dans les formations sanitaires de la région en toute période de l'année.

La région sanitaire dispose de l'ensemble des corps de métier de la santé. Cependant elle connaît un(e) manque/insuffisance de certains spécialistes, notamment en dermatologie, chirurgien-dentiste, gastro-entérologue, cardiologue, etc. Le tableau suivant donne plus de détails sur les effectifs des emplois de la santé dans la région.

Tableau 05.34 : Situation du personnel de santé en 2020

Désignation												
Entités territoriales	Mé d.	Chirur / dentistes	IDE	SF/ME	IB	Pharm.	PEP	AAB et matron.	AIS	Techniciens (labo et radio)	Personnel adm d'appui	
CHR	34	1	75	43	12	3	3	0	0	13	GHS S	AHS S
DS Barsalogo	8	0	32	16	5	1	0	6	10	3	ND	ND
DS Boulsa	8	0	63	36	9	1	1	19	21	4	ND	ND
DS Boussouma	5	0	57	38	13	1	1	27	28	1	ND	ND
DS Kaya	8	0	94	78	23	0	1	57	61	2	ND	ND
DS Kongoussi	22	0	74	55	21	3	0	34	45	5	ND	ND
DS Tougouri	3	0	47	35	16	0	0	11	17	2	ND	ND
Centre-Nord	92	1	444	301	99	10	6	154	241	30	25	11
Burkina Faso	1910	62	6789	4320	1824	313	149	3057	2978	768	392	205

Source : Annuaire statistique MS, 2021

Les données sur la fréquentation des formations sanitaires montrent que les centres de santé du district de Kaya sont les plus fréquentés suivis de ceux du district sanitaire de Kongoussi, puis de Boulsa. La proportion d'accouchements assistés par rapport au niveau national est de 8,67% au Centre-Nord. Le tableau suivant donne les statistiques des fréquentations des formations sanitaires en 2020 dans la région.

Tableau 05.35 : Statistiques sur la fréquentation des formations sanitaires en 2020

Intitulé	CHR	DS Barsalogo	DS Boulsa	DS Boussouma	DS Kaya	DS Kongoussi	DS Tougouri	Centre-Nord	Burkina Faso
Nouveaux consultants	20212	114644	255449	231002	539277	426196	306581	1893361	23132686
NC de moins d'un an	1282	15658	35661	28369	47800	45739	45739	246473	2725083
NC de 1-4 ans	1608	41122	88157	66095	170674	116800	104086	588542	6644792
NC de 4-14 ans	1621	19650	39783	45228	92607	69194	46079	314162	3867228
NC hommes sup à 14 ans	6692	13821	29416	31650	66080	73252	43478	264389	3525799
NC de femmes sup à 14 ans	9009	24393	62432	59660	137752	119150	67199	479795	6369784
Nombre de décès	1302	58	136	ND	ND	290	ND	1786	23232
Journées	577	4763	8562	ND	ND	14056	ND	85101	1258070

Intitulé	CHR	DS Barsalogho	DS Boulsa	DS Boussouma	DS Kaya	DS Kongoussi	DS Tougouri	Centre-Nord	Burkina Faso
d'hospitalisation	20								
Examens de laboratoire	212 052	63212	82098	366	1144 2	150570	37466	557206	8630682
Résultats positifs (anormal)	402 56	15198	3468	90	6734	16370	10958	89900	1619084
Test de VIH	102 00	293	2740	3323	190	4829	11723	33298	189775
VIH confirmé	36	33	14	6	1	25	25	140	3319
Accouchements assistés	304 2	3243	10149	8359	1729 0	16012	8515	66610	767779
Femmes vue en consultation	270 6	5573	19474	21642	4124 9	31749	18970	141363	1319537

Source : MS-Annuaire statistique DRS, 2021

Les taux de couverture vaccinale sont appréciables et sont traduits dans le tableau ci-après.

Tableau 05.36 : Indicateurs de santé en 2020

Entités territoriales	Tx pr év. SI DA	Taux de couverture vaccinale									Ratio hbt/ CSP S	Taux util. mét h. con tr.	Pré v. ins uf. pon d.
		BCG	DTP C3	VA R	VA A	CPN 1	CPN 2	VPO 3	Rouge ole	Fièvre jaun e			
CHR	ND	ND	ND	ND	ND	90	83	ND	ND	ND	ND	ND	ND
DS Barsalogho	ND	4807	ND	42, 2	327 9	4292	3631	3407	ND	ND	154 17	11	ND
DS Boulsa	ND	1079 0	ND	58, 5	101 35	1091 5	9856	1019 2	ND	ND	107 12	21,5	ND
DS Boussouma	ND	1023 8	ND	56, 5	994 7	9755	9149	9942	ND	ND	959 6	38,4	ND
DS Kaya	ND	2332 3	ND	58, 0	199 62	2190 5	1943 2	1964 2	ND	ND	958 1	33,2	ND
DS Kongoussi	ND	1894 3	ND	48, 4	161 17	1829 6	1620 2	1649 9	ND	ND	976 5	28,2	ND
DS Tougouri	ND	1591 1	ND	60, 6	121 75	1615 3	1298 6	1254 9	ND	ND	110 62	28,5	ND
Centre-Nord	ND	8401 2	ND	54, 00	716 18	8140 6	7134 1	7223 1	64	02	104 51	28,1	20,6
Burkina Faso	1,3	9115 15	ND	ND	ND	8853 91	7880 52	7930 56	ND	ND	962 3	ND	17,6

Source : DRS/MS-Annuaire statistique, 2021

VI. ECONOMIE

L'économie de la région du Centre-Nord se caractérise par une prédominance du secteur primaire, dont les principaux domaines sont ceux du développement rural. L'agriculture et l'élevage emploient le plus grand nombre d'actifs de la population régionale, soit plus de 80 % des habitants. L'analyse de l'économie régionale traitera d'une part de sa situation macro-économique et présentera ses principaux secteurs d'activité d'autre part.

6.1. Situation macro-économique

De 2016 à 2020, les recettes des communes rurales et urbaines se sont chiffrées à près de 27 397,3 millions FCFA, soit une moyenne annuelle de 5 479,46 millions FCFA. Ces recettes ont connu une croissance constante au cours de la période pour passer de 2 109,7 millions en 2016 à 9 866,9 millions FCFA en 2020, soit une hausse de plus de 7 757,2 millions FCFA.

Quant aux dépenses, elles se sont pointées à 15 596,9 millions FCFA, soit une moyenne annuelle de 3 119,38 millions FCFA. A l'image des recettes, elles ont aussi enregistré une progression constante

au cours de la période pour passer de 854,6 millions en 2016 à 9 866,9 millions FCFA en 2020, soit une augmentation de 9 012,3 millions FCFA comme l'illustre le tableau suivant. Les recettes des communes comprennent entre autres les recettes propres constituées majoritairement d'impôts locaux. Les dépenses de fonctionnement occupent la plus grande part de l'ensemble des dépenses au sein des communes.

Tableau 05.37 : Evolution des recettes et dépenses des communes de la région de 2016 à 2020 (en millions de FCFA) 1/2

CT	2016				2017				2018			
	Récettes (R)		Dépenses (D)		R		D		R		D	
	Finale s (F)	Initiale s (I)	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I
Bourzanga	72,8	81,1	31,5	74,2	60,5	14,8	45,4	72,2	124,2	95,4	82,1	123,4
Guibaré	123,3	35,2	10,1	19,6	132,2	24,5	25,6	70,5	90,4	38,4	40,8	187
Nasséré	28,8	39,2	12,9	23,3	21,6	28,9	21,6	21,6	54,5	78,9	28,2	25,4
Kongoussi	39,2	118,3	23,3	85,8	28,9	262,6	21,6	114,7	78,9	60,1	25,4	153,6
Rollo	49,1	38	32,5	34,5	37,8	167,5	38,1	47,8	89,7	33,1	56,2	34
Rouko	25,3	57,8	21,5	54,5	18,8	49,8	13,2	21,4	61	22,8	28	34,2
Sabce	130,4	79	27,9	51	137,4	132,2	29	6,6	1469	75,3	100,7	146,5
Tikaré	43,5	85	39,3	81,5	52,4	170,1	20,9	61,6	99,5	61	29,9	115,2
Zimtanga	51,7	39,5	31,6	29,7	29	106,8	30,2	26,4	52,9	111,5	40,8	25
Total Bam	564,1	573,1	231	454,1	518,6	957,2	245,6	442,8	2120	576,5	432,1	844,3
Boala	45,7	72,8	10,1	0	52,7	237,9	15,3	119,5	76,1	0	23	41,9
Boulsa	112,9	180,3	117	80,3	131,6	100,2	74	88,1	226,4	400,7	40,1	90,5
Bouroum	77,5	82,1	17,5	1,3	4,5	0	3,6	8	0	0	0	0
Nagbingou	23,2	24,1	13,2	27	26,5	82,6	8,9	44,6	31,3	55,8	12,4	13,4
Dargo	49,1	38,2	10,1	19,6	72,1	143,6	22,3	71,3	105	22,7	24	15,5
Tougouri	80,8	92,1	0	0	6,5	0	5,7	0	0	0	0	0
Yalgo	49,5	99,8	14,5	89,4	127,9	49,5	25	60,7	458	0	19,5	71,6
Zéguédéguin	43,4	106,8	20,6	61,3	41	30,4	11,5	65,9	54,4	23,3	24	21
Total Namentenga	482,1	696,2	203	278,9	462,8	644,2	166,3	458,1	951,2	502,5	143	253,9
Barsalogho	54,1	160,7	41,9	99,6	251	148,1	53,5	150,4	73,5	163,9	87,1	105,9
Boussouma	147,3	119,7	80,3	75,4	142,3	496,2	59,3	145,9	338,3	23,1	132,5	265,3
Dablo	38,1	0	10,6	51,7	30,9	0	22,3	136,4	23,2	0	20,7	90,8
Kaya	327,9	459,5	170	285,1	444,3	489,3	258,7	165,7	759,5	257,8	469,7	247,4
Korsimoro	66,9	109,7	37,6	45,5	84,5	175,5	27,7	20,9	179,8	120,4	95,3	126,9
Mané	152	224,1	28,2	108,2	147	276,9	32,2	107,1	242	129,3	155,1	51,1
Namissiguima	30,2	50,6	6,3	43	8,7	72,3	8,8	30,2	18	93,3	16	26,5
Pensa	93,4	229,8	14,9	50,7	27,4	165,2	10,5	24,6	82,7	725,3	27,4	3,6
Pibaoré	35,2	74,2	12,8	22,7	39,7	122,9	18,1	53,1	86,3	159,9	44,1	37
Pissila	84,4	270,2	0	0	115,9	312,9	50,3	191,9	319,5	127,1	65,7	58,7
Ziga	34	87,2	18,7	65,4	35,2	218,1	15,1	26,8	92,2	42,5	0	0
Conseil Régional	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total Sanmatenga	1063,5	1785,7	421,0	847,3	1326,9	2477,4	556,5	1053,0	2215,0	1842,6	1113,6	1013,2
Centre-Nord	2109,7	3055,0	854,6	1580,3	2308,3	4078,8	968,4	1953,9	5286,0	2921,6	1688,7	2111,4

Source : DRB, TR-2021

Tableau 05.38: Evolution des recettes et dépenses des communes de la région de 2016 à 2020 (en millions de FCFA) 2/2

Collectivité Territoriale	2019				2020			
	Recettes (R)		Dépenses (D)		R		D	
	F	I	F	I	F	I	F	I
Bourzanga	251,0	34,0	58,0	46,0	235,3	201,3	235,3	201,3
Guibaré	6,0	16,0	49,0	93,0	313,5	366,4	313,5	366,4
Nasséré	125,0	40,0	37,0	35,0	78,8	266,7	78,8	266,7
Kongoussi	40,0	119,0	37,0	105,0	626,3	374,7	626,3	374,7
Rollo	182,0	76,0	39,0	0,0	159,8	130,7	159,8	130,7
Rouko	21,0	19,0	49,0	3,0	107,9	145,0	107,9	145,0
Sabce	1280,0	106,0	328,0	10,0	1 663,8	3 536,5	1 663,8	3 536,5
Tikaré	140,0	72,0	59,0	25,0	173,0	251,3	173,0	251,3
Zimtanga	124,0	15,0	52,0	101,0	108,3	438,4	108,3	438,4
Total Bam	2169	497	708	418	3466,72	5710,97	3466,72	5710,97
Boala	105,0	75,0	21,0	13,0	124,6	112,5	124,6	112,5
Boulssa	276,7	17,0	44,8	23,0	304,5	179,2	304,5	179,2
Bouroum	14,0	16,0	43,0	16,0	227,4	292,9	227,4	292,9
Nagbingou	89,0	16,0	32,0	44,0	93,5	205,3	93,5	205,3
Dargo	179,0	100,0	27,0	0,0	156,5	179,8	156,5	179,8
Tougouri	23,0	28,0	27,0	0,0	304,8	306,0	304,8	306,0
Yalgo	725,0	38,0	50,0	105,0	797,1	1590,6	797,1	1590,6
Zéguédéguin	110,0	39,0	26,0	0,0	119,5	130,6	119,5	130,6
Total Namentenga	1521,7	329	270,8	201	2127,98	2996,99	2127,98	2996,99
Barsalogo	707,0	28,0	70,0	8,0	445,5	334,5	445,5	334,5
Boussouma	544,0	271,0	155,0	44,0	437,6	431,2	437,6	431,2
Dablo	9,0	0,0	43,0	32,0	124,3	146,0	124,3	146,0
Kaya	1344,0	551,0	554,0	182,0	1230,5	1124,7	1230,5	1124,7
Korsimoro	42,0	15,0	97,0	15,0	370,2	284,2	370,2	284,2
Mané	288,0	35,0	38,0	16,0	302,2	412,7	302,2	412,7
Namissiguima	81,0	3,0	26,0	30,0	89,7	140,0	89,7	140,0
Pensa	263,0	31,0	63,0	12,0	215,2	177,8	215,2	177,8
Pibaoré	90,7	35,2	69,3	3,5	128,3	149,9	128,3	149,9
Pissila	582,3	125,1	78,9	64,3	375,7	322,8	375,7	322,8
Ziga	184,7	156,1	45,3	79,6	195,8	156,5	195,8	156,5
Conseil Régional	ND	ND	ND	ND	357,2	1446,9	357,2	1446,9
Total Sanmatenga	4135,7	1250,4	1239,5	486,4	4272,2	5127,2	4272,2	5127,2
Centre-Nord	7826,4	2076,4	2218,3	1105,4	9866,9	13835,2	9866,9	13835,2

Source : DRB, TR-2021

6.2. Principaux secteurs d'activités

Les secteurs d'activités analysés concernent l'agriculture, l'élevage, la pêche et la chasse, l'industrie, les mines et l'artisanat, le commerce, les institutions financières, le tourisme et l'hôtellerie, le transport. Cette analyse fait ressortir l'état des lieux de ces secteurs en termes de diagnostics mais aussi de perspectives et de potentialités.

6.2.1. Agriculture

- **Principales spéculations**

La région du Centre-Nord est essentiellement une région agro-pastorale. Cette activité occupe plus de 80% de la population active.

Le potentiel exploitable de la région a été estimé depuis 1990 à 749 973 hectares (ha), soit 132 937 ha pour la province du Bam, 380 062 ha pour le Namentenga et 236 974 pour le Sanmatenga. En 2016, les superficies cultivées pour la production céréalière de l'ensemble de la région ont été estimées à 309 849 hectares.

Les principales spéculations exploitées dans la région sont le mil, le sorgho blanc, le sorgho rouge, le maïs et le riz. En termes de volume de production, le mil est loin devant les autres, soit près de 30% de l'ensemble de la production. Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la production céréalière en tonnes de 2016/2017 à 2020/2021 par province.

Tableau 05.39 : Evolution de la production céréalière définitive en tonne de 2016/2017 à 2020/2021

Année	Rég/prov	Mil	Maïs	Riz	Fonio	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Céréales
2016/17	Centre-Nord	40 600	7 484	10 792	-	102 454	9 823	171 152
	Bam	13 179	1 687	1 599	-	36 590	24	53 079
	Namentenga	14 339	2 258	3 724	-	27 631	5 666	53 618
	Sanmatenga	13 081	3 539	5 469	-	38 233	4 133	64 455
2017/18	Centre-Nord	43 512	7 577	9 897	156	92 936	2 964	157 042
	Bam	12 738	1 126	1 949	-	20 252	35	36 100
	Namentenga	12 409	2 865	3 557	-	35 954	238	55 024
	Sanmatenga	18 365	3 585	4 391	156	36 730	2 691	65 918
2018/19	Centre-Nord	92 669	12 671	13 012	-	177 967	5 513	301 832
	Bam	23 290	2 434	2 228	-	45 260	-	73 212
	Namentenga	23 885	3 104	4 772	-	44 296	2 161	78 218
	Sanmatenga	45 494	7 133	6 012	-	88 411	3 352	150 402
2019/20	Centre-Nord	74 069	13 924	12 958	-	167 302	941	269 195
	Bam	22 230	2 495	2 283	-	49 166	-	76 175
	Namentenga	24 078	4 052	4 776	-	36 447	138	69 492
	Sanmatenga	27 761	7 377	5 899	-	81 689	803	123 528
2020/21	Centre-Nord	89 862	17 008	15 675	-	245 416	3 936	371 897
	Bam	13 699	3 726	3 824	-	58 773	213	80 235
	Namentenga	27 248	5 605	5 971	-	48 282	1 425	88 532
	Sanmatenga	48 915	7 677	5 879	-	138 361	2 298	203 130

Source : DGESS-agriculture, 2021

En plus de ces principales cultures vivrières, d'autres sont pratiquées dans la région comme l'indique le tableau suivant. On note cependant la non disponibilité de données concernant certaines cultures notamment l'igname et la patate.

Tableau 05.40 : Evolution des autres cultures vivrières par province de 2016/17 à 2020/21

Année	Rég/prov	Niébé	Voandzou	Autres cultures vivrières
2016/17	Centre-Nord	53 441	2 790	56 235
	Bam	15 760	668	16 428
	Namentenga	13 939	74	14 018
	Sanmatenga	23 742	2 048	25 790
	Namentenga	3 659	-	13 542
	Sanmatenga	5 473	-	16 518
2017/18	Centre-Nord	53 578	2 323	55 901
	Bam	11 559	828	12 386
	Namentenga	14 446	364	14 811
	Sanmatenga	27 573	1 132	28 704
2018/19	Centre-Nord	112 146	5 716	117 862
	Bam	21 277	1 038	22 315
	Namentenga	22 970	531	23 501
	Sanmatenga	67 899	4 147	72 046
2019/20	Centre-Nord	114 453	3 868	118 321
	Bam	22 354	625	22 978
	Namentenga	27 664	909	28 573
	Sanmatenga	64 435	2 334	66 769
2020/21	Centre-Nord	106 719	6 028	112 747
	Bam	22 181	331	22 512
	Namentenga	18 618	403	19 021
	Sanmatenga	65 920	5 294	71 214

Source : DGESS-agriculture, 2021

Le taux de couverture céréalière a évolué en dents de scie entre la campagne agricole 2015/2016 et celle de 2019/2020. Il a atteint son plus bas niveau en 2017/2018 avec 41% et son plus haut niveau en 2018/2019 avec 77%. La région est ainsi structurellement déficitaire étant donné que ce taux n'a jamais atteint 100% comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 05.41 : Evolution du taux de couverture céréalière (en tonne) de 2016/2017 à 2019/2020

	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Bam	57	63	41	82	69	ND
Namentenga	53	52	52	72	62	ND
Sanmatenga	41	35	35	77	62	ND
Centre-Nord	50	46	41	77	64	83%

Source : DGESS-Agriculture,2021

Le taux de couverture céréalière de la région en 2019/2020 était de 64% avec une couverture nationale de 104%. Pour la période agricole 2020/2021, on note une nette évolution à 84% avec une couverture céréalière nationale 103% de comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 05.42 : Bilan céréaliier 2019/2020

	Population au 30/04/2021	Besoins en tonne (190 Kg/tête/a)	Production (Mil, Sorgho, Maïs, Fonio)	Production (Riz)	Production Disponible	Taux Couverture
Centre-Nord	1 983 440	376854	356222	15675	312193	83%
BURKINA FASO	21 706 163	4124171	4727683	451421	4266812	103%

Source : DGESS, Agriculture,2021

Outre les cultures vivrières, les producteurs exploitent également des produits de rente tels que le coton, l'arachide, le sésame et le soja. En dehors de la production de l'arachide et du sésame, celle du coton et du soja reste marginale dans la région comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 05. 4: Evolution de la production de rente définitive en tonne par province de 2016/17 à 2020/21

Année	Rég/prov	Coton	Arachide	Sésame	Soja	Rente
2016/17	Centre-Nord	17	15 033	2 104	56	17 210
	Bam	17	1 945	100	-	2 062
	Namentenga	-	6 643	738	-	7 381
	Sanmatenga	-	6 445	1 266	56	7 767
2017/18	Centre-Nord	3	12 264	3 033	4	15 304
	Bam	3	1 815	277	-	2 095
	Namentenga	-	5 833	908	4	6 745
	Sanmatenga	-	4 616	1 848	-	6 465
2018/19	Centre- Nord	211	23 177	9 336	-	32 724
	Bam	211	2 249	204	-	2 664
	Namentenga	-	9 884	3 659	-	13 542
	Sanmatenga	-	11 044	5 473	-	16 518
2019/20	Centre-Nord	66	23 034	9 213	-	32 314
	Bam	66	2 391	364	-	2 822
	Namentenga	-	8 140	5 295	-	13 435
	Sanmatenga	-	12 503	3 554	-	16 057
2020/21	Centre-Nord	857	35 581	15 713	-	52 151
	Bam	844	4 414	493	-	5 751
	Namentenga	-	13 273	3 290	-	16 563
	Sanmatenga	13	17 894	11 930	-	29 837

Source : DGESS-Agriculture,2021

Dans la catégorie des cultures de rente, la culture maraîchère occupe une place de choix dans la région du Centre-Nord. On y exploite des spéculations comme la tomate, le chou, le haricot vert, l'oignon, l'aubergine local, l'aubergine violette, le gombo, la courgette, le concombre, l'ail, le piment et le poivron comme l'atteste le tableau ci-après.

Tableau 05.44 : Evolution de la production maraîchère de 2015/2016 à 2019/2020 en tonnes

Année	Tomate	Oignon	Chou	Aubergine locale	Aubergine violette	Poivron	Ail	Piment	Gombo	Courgette	Concombre	Autre	Total
Bam													
2015-2016	21 294	44 740	1 915	2 104	3 175	495	5 855	822	1 080	470	1 400	486	78 566
2016-2017	67 803	94 830	2 035	1 882	3 130	495	5 144	787	1 035	484	1 325	0	174 319
2017-2018	12 255	24 760	2 005	1 794	3 015	615	5 700	688	1 013	495	1 350	408	48 967

Profil de la région du Centre-Nord

Année s	Tom ate	Oign on	Cho u	Aubergine locale	Aubergine violette	Poiv ron	Ai l	Pim ent	Gom bo	Courg ette	Conco mbre	Aut re	Tota l
2018-2019	16 320	20 425	2 866	1 168	2 093	259	1 2 0	233	514	308	544	0	44 847
2019-2020	15 745	23 850	2 875	3 298	2 725	285	9 0	392	473	143	1 888	0	51 763
Namentenga													
2015-2016	3 923	8 140	760	1 054	510	266	0	250	328	233	25	94	15 582
2016-2017	2 865	5 650	960	1 050	645	338	0	255	345	203	25	0	12 335
2017-2018	2 865	5 650	960	1 050	645	338	0	273	345	203	20	60	12 408
2018-2019	4 969	14 085	4 585	2 880	2 205	173	0	1 202	401	0	0	0	30 500
2019-2020	4 965	14 580	4 920	2 925	2 370	240	0	1 379	480	75	40	0	31 974
Sanmatenga													
2015-2016	11 800	33 640	2 456	1 756	2 031	375	0	196	371	26	69	79	52 799
2016-2017	11 796	27 732	3 073	2 013	2 148	580	8	322	525	143	238	7	48 582
2017-2018	10 212	28 490	3 123	1 988	2 148	518	8	322	525	143	225	38	47 737
2018-2019	11 303	32 630	5 240	3 100	3 480	1 253	0	561	863	465	1 038	0	59 932
2019-2020	11 456	35 535	5 505	3 125	3 510	1 275	0	588	930	465	1 025	0	63 414
Centre-Nord													
2015-2016	37 016	86 520	5 131	4 914	5 716	1 136	5 8 5	1 268	1 779	729	1 494	659	146 947
2016-2017	82 464	128 212	6 068	4 945	5 923	1 413	5 2 1	1 364	1 905	829	1 588	7	235 236
2017-2018	25 332	58 900	6 088	4 832	5 808	1 470	5 7 8	1 283	1 883	840	1 595	506	109 112
2018-2019	32 591	67 140	12 691	7 148	7 778	1 684	1 2 0	1 996	1 777	773	1 581	0	135 278
2019-2020	32 166	73 965	13 300	9 348	8 605	1 800	9 0	2 359	1 883	683	2 953	0	147 151

Source : DRAAHM, DPSAA/DGPER/MAAHM,2021

De 2015/2016 à 2018/2019 on a connu dans la région, une nette évolution des superficies emblavées pour la production notamment des différentes cultures vivrières soit de 215974 à 344279 ha. Pour la saison agricole 2019/20, les données des services en charge de l'agriculture montrent une baisse des dites superficies à 328180 ha. Ce qui n'est pas sans conséquence pour le rendement de la région. Le tableau suivant illustre cela.

Tableau 05.45 : Evolution des superficies céréalières emblavées par province de 2016/2017 à 2020/2021 (en ha)

Année	Rég/prov	Mil	Maïs	Riz	Fonio	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Céréales
2016/17	Centre-Nord	67 201	10 034	3 943	-	147 453	7 058	235 689
	Bam	21 721	3 454	723	-	54 485	26	80 408
	Namentenga	25 145	2 554	1 579	-	39 268	2 728	71 274
	Sanmatenga	20 335	4 026	1 642	-	53 700	4 304	84 007
2017/18	Centre-Nord	80 563	14 034	4 199	617	167 955	7 723	275 091
	Bam	25 117	3 436	793	-	46 901	97	76 343
	Namentenga	19 664	2 987	1 632	-	45 112	807	70 203
	Sanmatenga	35 783	7 611	1 774	617	75 941	6 819	128 544
2018/19	Centre-Nord	106 328	15 248	4 880	-	211 524	6 298	344 277
	Bam	29 482	3 227	863	-	55 481	-	89 053
	Namentenga	29 148	3 783	1 844	-	51 911	1 125	87 810

	Sanmatenga	47 698	8 239	2 173	-	104 132	5 173	167 414
2019/20	Centre-Nord	95 462	17 529	4 858	-	209 014	1 315	328 178
	Bam	26 366	3 035	901	-	53 223	-	83 524
	Namentenga	32 924	4 062	1 804	-	50 162	123	89 076
	Sanmatenga	36 172	10 433	2 153	-	105 629	1 192	155 578
2020/21	Centre-Nord	92 483	14 937	5 481	-	228 199	5 064	346 164
	Bam	13 204	3 880	1 504	-	53 138	218	71 944
	Namentenga	26 170	4 975	2 065	-	44 915	2 328	80 453
	Sanmatenga	53 110	6 081	1 912	-	130 146	2 518	193 767

Source : DGESS, Agriculture, 2021

La pratique de l'agriculture au Centre-Nord, à l'image de l'ensemble du pays, reste confrontée principalement au stress hydrique et à la mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies.

6.2.2. Élevage

Le cheptel régional se compose essentiellement de plus d'une demi douzaine d'espèces que sont les bovins, les caprins, les ovins, les porcins, les asins, les équins et la volaille. La région constitue une zone pastorale stratégique pour le pays surtout en ce qui concerne les espèces bovines, ovines et caprines. Le tableau ci-après donne l'évolution de leurs effectifs de 2016 à 2020.

Tableau 05.46 : : Evolution des effectifs du cheptel régional de 2016 à 2019

Espèces	2016	2017	2018	2019	2020
Bam					
Bovins	122 6000	125 042	127 532	130 072	132 662
Ovins	240 300	247 504	254 924	262 566	270 438
Caprins	352 300	362 589	373 179	384 079	395 296
Porcins	35 500	36 183	36 879	37 588	38 311
Volaille	ND	ND	ND	ND	ND
Namentenga					
Bovins	203 800	207 859	211 998	216 221	220 527
Ovins	338 300	348 442	358 888	369 647	380 729
Caprins	426 000	438 442	451 247	464 427	477 991
Porcins	6 900	7 033	7 168	7 306	7 446
Volaille	ND	ND	ND	ND	ND
Sanmatenga					
Bovins	206 200	210 307	214 495	218 767	223 124
Ovins	510 500	525 804	541 568	557 803	574 526
Caprins	578 400	595 293	612 679	630 574	648 991
Porcins	37 100	37 813	38 541	39 282	40 037
Volaille	ND	ND	ND	ND	ND
Total Centre-Nord					
Bovins	532 600	543 207	554 025	565 059	576 313
Ovins	1 089 100	1 121 750	1 155 380	1 190 017	1 225 693
Caprins	1 356 700	1 396 324	1 437 106	1 479 079	1 522 278
Porcins	79 500	81 029	82 587	84 175	85 794
Volaille	ND	ND	ND	ND	ND

Source : DRRRAH, 2021

L'élevage dans la région du Centre-Nord est marqué par la prédominance de trois (3) systèmes de production : le système transhumant : caractérisé par des migrations cycliques à la recherche de pâturages, de points d'eaux et des cures salées. Ce mode d'élevage concerne surtout les bovins, les caprins et les ovins ; le système agro-pastoral : caractérisé par un élevage sédentaire, s'applique essentiellement aux petits ruminants ; le système semi intensif : est le moins pratiqué dans la région et concerne l'embouche (bovine et ovine) et la production laitière.

La pratique de l'élevage dans la région est confrontée à des difficultés telles que les conflits entre éleveurs et agriculteurs, les vols de bétail et le manque d'infrastructures d'accès aux marchés nationaux et sous régionaux.

Le volume d'abattage contrôlé s'accroît continuellement. En 2020, on enregistrait au total 185 657 carcasses, soient 18,33% de bovins ; 15,67% d'ovins ; 57,88% de caprins et 8,11% de porcins comme le montre le tableau suivant.

Tableau 05.47: Evolution des quantités de viandes des abattages contrôlés de 2016 - 2020

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Porcins
Bam					
2016	2223	13223	40574	ND	3556
2017	2081	11298	42540	ND	3882
2018	2930	14223	42071	ND	5078
2019	1724	7469	31319	ND	2959
2020	4188	10890	37697	ND	4754
Namentenga					
2016	2240	7807	32885	ND	2299
2017	2647	7862	34619	ND	2792
2018	3635	8110	35759	ND	3455
2019	2465	4560	17167	ND	1554
2020	4166	8722	36055	ND	2564
Sanmatenga					
2016	13923	13064	37102	ND	5724
2017	13498	11386	36461	ND	25576
2018	20557	14576	39771	ND	8115
2019	6622	3704	11943	ND	2892
2020	25684	9486	33716	ND	7735
Total Centre-Nord					
2016	18386	34104	110561	ND	9280
2017	18226	30546	113620	ND	32250
2018	27122	36909	117601	ND	16648
2019	10811	15733	60429	ND	7405
2020	34038	29098	107468	ND	15053

Source : DRRH, 2021

6.2.3. Pêche et chasse

L'existence des lacs (Dem, Bam, Bourzanga, ...) et de plans d'eau permet aux pêcheurs de pratiquer la pêche aux poissons par capture. La pêche est relativement plus développée dans le Bam notamment autour du lac Bam et du lac Boukou. En revanche, elle est moins développée dans le Sanmatenga. Avec 68 sites de pêche recensés en 2016, la production piscicole de la région au cours de ces cinq dernières années (2015-2019) est en moyenne de 1500 tonnes par an. L'activité de pêche est une source de revenus non négligeable pour les acteurs composés de pêcheurs et de transformateurs. Cependant, la pêche n'est pas assez développée dans la région et est limitée du fait de la rareté de plus en plus des ressources halieutiques et l'ensablement des plans d'eau.

La chasse également n'est pas suffisamment développée dans le Centre-Nord. Il n'existe que deux zones de chasse localisées à Soromzougou (55 ha) et Nougou (930 ha). Ce sont des zones de chasse couvrant une trentaine de villages. Le braconnage est en partie la cause de la disparition de certaines espèces.

6.2.4. Industrie, mine et artisanat

✓ Industrie

Au Centre-Nord, les données du CEFORÉ sur la création des entreprises de 2016 à 2020 ont évoluées en dents de scie comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 05.48 : Répartition des créations des entreprises enregistrées au CEFORÉ par localité

	2016	2017	2018	2019	2020
Centre-Nord	284	280	182	197	245
Burkina Faso	11 661	12 609	12 511	13 137	15643

Source : DGESS/MICA-Annuaire Statistique, 2020.

Le Centre-Nord se distingue par la quasi absence d'industries de transformation pouvant donner une plus value à ses productions végétales et animales. La dizaine de mini laiteries dont la production est destinée à la consommation locale, des boulangeries, ainsi que de petites unités de tannerie et de maroquinerie à Kaya constituent les unités de transformation de la région.

✓ Mines

Les différentes sociétés minières qui interviennent dans la région sont entre autres : Bissa Gold, Riverston karma SA, Guiro et Samtenga. En 2020, 08 permis d'exploitation de substances ont été enregistrés dont 05 permis d'exploitation industrielle, 1 semi-mécanisé, et 2 permis d'exploitation

artisanale. On note également 2 permis d'exploitation industrielle (tufs et granite) de carrière dans cette région. La région a bénéficié de 2 358 138 000 FCFA comme fonds minier de développement local (FMDL) en 2020 et de 421 708 000 FCFA de taxes superficielles la même année.

✓ Artisanat

L'artisanat est un secteur potentiellement dynamique dans la région, mais peu structuré. Néanmoins, il existe des organisations professionnelles d'artisans qui œuvrent pour la défense des intérêts de leurs membres. Ils se regroupent par corps de métier avec 308 groupements d'hommes, 318 groupements de femmes et 52 groupements mixtes au niveau régional. La région est une référence nationale dans la filière des cuirs et peaux avec la présence d'une maroquinerie et d'une tannerie à Kaya.

6.2.5. Commerce

Les activités commerciales dans la région s'organisent autour des marchés localisés dans les chefs-lieux de province et des communes. Les activités commerciales peuvent être classées suivant la taille du commerce, mais en considérant la nature des produits échangés, plusieurs types de commerce sont pratiqués dans le Centre-Nord :

Le commerce général : organisé autour de la vente des produits manufacturés comme les matériaux de construction, les fournitures de bureau, les cycles et pièces détachées, l'alimentation générale, les carburants et lubrifiants, les tissus et confection, etc. ;

Le commerce des produits de l'élevage. Les infrastructures existantes sont constituées de cinq (05) marchés à bétail avec quais d'embarquement (Kongoussi, Yilou, Boulssa, Kaya et Pissila) et 14 autres marchés sans quai ;

Le commerce des produits céréaliers et maraîchers : ce commerce est pratiqué sur tous les marchés locaux et les transactions portent sur de petites quantités compte tenu des fréquents déficits céréaliers de la région ;

Le commerce des produits fruitiers : il est saisonnier et concerne les fruits qui, pour la plupart sont importés des régions de l'ouest du pays ou des pays côtiers. Il s'agit notamment des mangues, des oranges, des bananes, des pastèques, etc. ;

Le commerce des produits de l'artisanat (articles de maroquinerie, de teinture, de tissage et de la forge) s'effectue sur les marchés locaux ou par exportation vers les marchés des grands centres urbains.

Les marchés à bétail de la région se heurtent à l'inorganisation des opérateurs du secteur ; à l'insuffisance de fonds de roulement et au manque d'infrastructures et d'équipements adéquats pour l'hébergement et le transport du bétail, la sécurisation des recettes des transactions.

6.2.6. Institutions financières

Les services financiers et bancaires, bien que faiblement représentés dans la région, contribuent à son développement. En 2020, il existait six (6) banques à Kaya (Coris, UBA, BOA, Ecobank, SGBF et Banque Atlantique) et une banque à Kongoussi (Coris). Aucune banque n'est installée dans la province du Namentenga. Quant aux institutions de micro finances, elles sont assez répandues dans la région. Elles sont essentiellement constituées des Caisses populaires, des coopératives d'Epargne et de Crédit, des Caisses Nationales d'Epargnes et des Caisses Communautaires Rurales. Les sociétés d'assurance sont représentées dans la région sont entre autres Sonar, Coris assurance, UAB, Jackson Assurance, Saham Assurance. Le tableau ci-dessous donne la situation des institutions et établissements financiers du Centre-Nord en 2020.

Tableau 05.49 : Institutions et établissement financiers du Centre-Nord en 2020

Entité territoriale	Banques	Assurances	Autres (IMF)
Bam	01	01	05
Namentenga	00	00	04
Sanmatenga	06	05	08
Centre-Nord	07	06	17

Source : DREP, 2020

6.2.7. Tourisme et hôtellerie

La région du Centre-Nord possède un potentiel culturel assez riche avec des attractions touristiques très variées. Les sites touristiques sont repartis dans les trois provinces de la région. Le Centre-Nord a

un potentiel culturel assez riche avec des attractions touristiques très variées. On peut ainsi citer les lacs Bam et Dem, le village peulh de Demgaar, les nécropoles de Bourzanga, le musée ethnographique de Kaya, les festivals, le musée des fourneaux africains. La région compte à son actif, vingt-trois (23) sites touristiques.

Sur le plan hôtelier, la province du Sanmentenga possède le plus grand nombre d'établissements d'hébergement tout type confondus (22 au total). Il s'agit entre autres des hôtels Pacific, Kaziendé Hotinter, Zinoogo, des établissements Pogyendé, Oasis des Enfants, Auberge de Kaya et Relais Touristique. En ce qui concerne la ville de Kongoussi, on a l'hôtel du Lac et l'hôtel Wend Kuuni. D'autres centres d'hébergement existent dans tous les chefs-lieux de province. En 2020, selon les statistiques de la direction régionale en charge du tourisme, la région une capacité d'accueil de 602 chambres et de 710 lits. Le tableau suivant donne la situation des capacités hôtelières de la région en 2020.

Tableau 05.50 : Capacités hôtelières de la région en 2020

Localité	Hôtels		Auberges		Campements		Autres	
	Nbre	Capacité	Nbre	Capacité	Nbre	Capacité	Nbre	Capacité
Bam	06	116	03	41	00	00	02	45
Namentenga	00	00	08	58	01	07	01	06
Sanmatenga	08	166	10	120	01	10	05	96
Centre-Nord	14	282	21	219	02	17	08	147

Source : DRCAT/ Centre-Nord

La région compte plusieurs sites touristiques. Ce sont essentiellement des sites naturel et culturel. C'est dans la ville de Kaya que l'on rencontre le plus grand nombre de sites. Le tableau ci-dessous fait la situation des principaux sites touristiques dans la région en précisant le nom et le type de site.

Tableau 05. 51: Situation des principaux sites touristiques dans la région

Communes	Nom des sites	Observations
Bourzanga	Kim-tando, puits ancien de teinture, Teng-roogo, Nécropoles	Culturel
Kongoussi	Lac Bam, village des tisserants de Kora, tang voonré de sanrgho, Sima (case fétiche)	Mixte, culturel
Loago	Titaogo de loago (fétiche mal de Tipoko, Tipoko de Loango)	Culturel
Nasséré	Colline Yamkana, ruines de la première église catholique la région(silalba)	Mixte et culturel
Rollo	Fourneau ancien de réduction de fer	Culturel
Sabcé	Puits de teinture ancien, fourneau de réduction de fer (ronghin)	Culturel
Tikaré	Bog-tiibo, pierre au castagnette, fourneau ancien de réduction de fer, palais royal de Tikaré	Culturel
Bonam	Les vestiges de Naaba Woobgo	Culturel
Boala	Tiib-roogo de boala, Roché sacré de boala, Fouti (colline sacré), Sanbin tiib-roogo	Culturel, mixte
Boulsa	Tangasoaga, Namen yaogo, Loagra poug-gnaga, kweoog yaogo, Tiyoogo (colline sacré), Tanyillé (colline tambour), les cinq kapas royal de boulsa, Tiibo de lamkansga	Mixte, culturel
Toukouri	Kinsgre yaaba de kamdogo, Tiibo de lamkansga	Culturel
Yalgo	Bambargo	Mixte
Kaya	Lac dem, musée communal de kaya, paroisse cathédrale de kaya, sanctuaire mariale notre dame de boolé, les fourneaux de tiwèga, musée des fourneaux africains de l'association passé ; marché de bétail de kaya, campement de chasse suunoogo safari, village peulh demgaar, le hall des artisans maroquiniers, CUPMS, ancienne cour royale de sanmatenga	Naturel, culturel
Pissila	Tangandaogo, Meules dormantes de terrain mossi, piinga,	Mixte
Namissigima	Caimans sacré de gouèma, lemkanogo (bosquet sacré),	Mixte
Dablo	Fetich Bagr-roog (lieu de culte), quartier des forgerons	Culturel
Mané	Baad-noogho, yemszaanga (mimosa des esclaves, boulzoum	Naturel, culturel
Korsimoro	Site de réduction de fer de baskoudré	Culturel
Boussouma	Palais du dima, colline naab-rolé	Mixte, naturel
Pibaoré	Tombe de naaba Yaolom-fangma	Culturel

Source : DRCAT, ONTB, DREP

La région comptait en 2020, 13 maisons de jeunes, 05 stades et 30 terrains mixtes (sport et loisirs). Le tableau ci-dessous illustre cela.

Tableau 05.52 : Situation des infrastructures de sports et de loisirs en 2020

Localité	Salles de	Maison des	Maison de la	Stades	Terrain	Plateau de	Autres

	cinéma	jeunes	femme			sports	
Bam	1	3	2	2	10	1	5
Namentenga	1	2	1	1	8	1	4
Sanmatenga	1	8	3	2	12	11	10
Centre-Nord	3	13	6	5	30	13	19

Sources : DRSL, DRFSNFAH, DREP, Commune, MSL, 2021

6.2.8. Infrastructures routières et de transport

Le réseau routier est relativement dense mais difficilement praticable dans sa majorité, surtout en saison hivernale en ce qui concerne les pistes rurales. Le réseau des routes bitumées s'est considérablement amélioré ces cinq (05) dernières années avec notamment le bitumage du prolongement de la route nationale N°3 (RN3) reliant Ouagadougou-Kaya-Dori et de la Route nationale N°22 (RN22) reliant Ouagadougou-Kongoussi. La Région dispose de 216,72 km de routes bitumées, 1144,5 km de routes en terre praticables et 246 km de pistes rurales aménagées. La ville de Kaya est traversée également par une voie ferroviaire (Ouaga-Tambao), inexploitée. Il en est de même des aéroports présents à Kaya, Barsalogho et Boulsa.

Tableau 05.53 : Situation du réseau routier en 2020 (en km)

Entités	Routes bitumées	Routes en terre	Pistes rurales
	Longueur	Longueur	Longueur
Bam	67	260,3	ND
Namentenga	56,42	380,5	ND
Sanmatenga	93,3	503,7	ND
Centre-Nord	216,72	1144,5	246

Source : DRID, 2021

Le réseau se caractérise par la vétusté du parc automobile et l'inexploitation de la gare ferroviaire. Le transport des personnes et des biens est assuré par des compagnies privées. La difficulté réside au transport mixte personnes-marchandises. Les compagnies de transport qui desservent la région sont entre autres SBTA, TSR, STAF, Air Namendé, Sahel Voyage, TEEL-TAABA, Air Sanmentenga, Air Namendé et STKK.

VII- URBANISATION ET CADRE DE VIE

L'urbanisation dans la région s'est opérée au cours de cette dernière décennie. Les activités et les infrastructures d'urbanisation sont très concentriques au niveau du noyau de chaque ville. Le cadre de vie est à cheval entre les caractéristiques d'un centre urbain et celles d'un centre rural.

7.1- Les grandes villes de la région

Les chefs-lieux de provinces constituent les seules grandes villes de la région. Elles sont classées parmi les villes moyennes du pays. Dans la région du Centre-Nord en 2019, les villes de Kaya et Kongoussi sont les plus urbanisées avec respectivement 13,8 % et 11,3 % de taux d'urbanisation. On note une évolution croissante des populations des principales villes de la région entre 2006 et 2019. La ville de Boulsa, quant à elle, présentait un taux d'urbanisation de 4,7 %. Malgré ces niveaux d'urbanisation relativement faibles, les trois villes de la région connaissent déjà de nombreux problèmes d'urbanisation dont l'insalubrité, la délinquance, la mendicité, etc.

Tableau 05.54 : Evolution de la population urbaine de 2006 à 2019

Localité	Population en 2006	Population 2019	Taux d'urbanisation en 2006	Taux d'urbanisation en 2019
Bam	25172	53 627	9,1	11,3
Namentenga	17925	24 200	5,5	4,7
Sanmatenga	54365	121 970	9,1	13,8
Centre-Nord	97 462	199 797	8,1	10,7

Sources : INSD, RGPH 2006 et 2019

Aussi, les villes, chef-lieux des provinces accueillent depuis 2016, un grand nombre de personnes déplacées internes (PDI), population quittant les zones d'insécurité pour les centres urbains. Ces déplacements concernent surtout les localités proches des chefs-lieux de région et sont consécutifs à l'insécurité suite aux attaques terroristes.

De 2020 au 31 août 2021, le nombre de PDI de la région a évolué de 433 597 personnes à 494 061 personnes. En août 2021, le Centre-Nord était la 2^{ème} région abritant le plus de PDI après le Sahel.

Au 31 mars 2022, le nombre de PDI du Centre-Nord est passé à 655 891 selon les données du Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP-CONASUR) dépassant ainsi celui de la région du Sahel qui est de 568.598 PDI à la même date.

La région concentre ainsi 35,44 % de l'ensemble des PDI du Pays. Le tableau suivant fait la situation des PDI par commune au 31/03/2022.

Tableau 05.55 : Situation des PDI par commune de la région au 31/03/2022

REGION	PROVINCES	COMMUNES	NOMBRE TOTAL DE PDI
CENTRE-NORD	BAM	BOURZANGA	34 858
		GUIBARE	987
		KONGOUSSI	60 921
		NASSERE	1 907
		ROLLO	11 528
		ROUKO	658
		SABCE	2 700
		TIKARE	4 951
	NAMENTENGA	BOALA	2 707
		BOULSA	2 700
		BOUROUM	70 550
		DARGO	1 295
		NAGBINGOU	3 384
		TOUGOURI	68 066
		YALGO	12 978
		ZEGUEDEGUIN	861
	SANMATENGA	BARSALOGHO	93 378
		BOUSSOUMA	3 843
		KAYA	123 610
		KORSIMORO	3 568
		MANE	8 633
		NAMISSIGMA	5 491
		PENSA	72 307
		PIBAORE	1 687
		PISSILA	61 492
		ZIGA	831
Total région			655 891
Burkina Faso			1 850 293

Source : SP-CONASUR, Enregistrement des PDI au 31/03/2022

7.2. Eau et énergie

7.2.1 Eau potable

L'eau potable est fournie par les pompes à motricité humaine (PMH), les puits modernes, le système d'Adduction d'eau potable simplifié (AEPS) et le réseau de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA). Le réseau ONEA est disponible uniquement dans les chefs-lieux de provinces (Kaya, Kongoussi et Boulsa) et dans deux (2) communes rurales (Boussouma et Korsimoro). En termes d'infrastructures hydrauliques, la région compte 3764 bornes fontaines et l'ONEA compte 12387 abonnés avec 07 centres ONEA dont 01 dans le Bam, 01 dans le Namentenga et 05 dans le Sanmentenga. On dénombre également dans la région 292 forages équipés. Le tableau suivant donne les statistiques sur les infrastructures hydrauliques par entité territoriale en 2020.

Tableau 05.56: Statistiques sur l'hydraulique en 2020

Entité territoriale	Désignation							
	Barr.	Bouli	Forag.	Puits perm.	Bornes font.	Abonnées ONEA	Pop/points d'eau	Tx de couv.
Bam								
Bourzanga	ND	ND	208	0	19	ND	527	ND
Guibaré	ND	ND	155	0	19	3	250	
Kongoussi	ND	ND	356	0	44	2994	356	
Nasséré	ND	ND	81	0	9	4	165	
Rollo	ND	ND	119	0	9	ND	366	
Rouko	ND	ND	83	0	8	ND	262	
Sabcé	ND	ND	140	0	7	ND	264	

Entité territoriale	Désignation							
	Barr.	Bouli	Forag.	Puits perm.	Bornes font.	Abonnées ONEA	Pop/points d'eau	Tx de couvert.
Tikaré	ND	ND	203	0	2	ND	254	
Zimtanga	ND	ND	127	0	3	ND	412	
Total	42	52	1472	0	120	3001	336	
Namentenga								
Boala	1	ND	142	10	ND	ND	278	78.8%
Boulsa	5	ND	381	34	ND	1004	305	65.9%
Bouroum	7	ND	201	27	1	ND	405	55.3%
Dargo	4	ND	146	4	ND	ND	303	69.5%
Nagbingou	1	ND	101	1	ND	ND	336	67.1%
Tougouri	3	ND	356	75	2	ND	333	67.3%
Yalgo	1	ND	196	25	37	ND	295	72.1%
Zéguédéguin	2	ND	138	34	ND	ND	282	81.2%
Total	18	40	1661	210	161	1004	319	69,7
Sanmatenga								
Barsalogho	ND	ND	413	0	26	9	243	ND
Boussouma	ND	ND	437	2	25	43	248	
Dablo	ND	ND	112	0	7	ND	1948	
Kaya	ND	ND	414	0	22	8506	70	
Korsimoro	ND	ND	238	0	19	36	278	
Mané	ND	ND	264	0	22	1	286	
Namissiguima	ND	ND	65	6	0	4	265	
Pensa	ND	ND	192	0	6	0	281	
Pibaoré	ND	ND	145	0		ND	302	
Pissila	ND	ND	410	0	28	ND	369	
Ziga	ND	ND	245	0	18	1	203	
Total	37	200	2935	8	173	8600	311	ND
Centre-Nord	97	292	6067	9	3764	12387	320	ND

Source : DREA, 2021

En 2019, le nombre de points d'eau moderne était de 6 6067 avec un taux de fonctionnalité de 93%. Le nombre d'abonnés de l'ONEA augmente d'année en année en passant de 7 027 en 2013 à 12387 en 2020, soit une progression moyenne annuelle de 610 abandonnés. La majeure partie de ces abonnés (69,42%) se concentre à Kaya.

L'accès à l'eau potable en milieu rural a connu une légère amélioration, passant d'un taux de 70,8% en 2015 pour se situer à 71,9% en 2020. Ce taux cache cependant des disparités provinciales, surtout au niveau du Namentenga où les taux sont relativement faibles

Tableau 05.57: Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 2015 à 2020 en %

PROVINCES	2015	2016	2017	2018	2019	2020
BAM	76,1	75,3	74,8	76,5	78,4	80,0
NAMENTENGA	66,7	66,1	66,9	65,3	65,9	67,4
SANMENTENGA	71	66,1	70,7	69,1	70,0	70,8
TOTAL REGION	70,8	71	70,6	69,7	70,7	71,9

Source : Annuaire statistique, MEA 2020

7.2.2 Energie

La région du Centre-Nord est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL). Le nombre total d'abonnés dans la région en 2020 était de 27 718 avec la SONABEL qui a à elle seule 92,14 % contre 7,85 % (2 177 abonnés) pour l'Agence burkinabè de l'électrification rurale (ABER). Le taux de couverture de l'électrification dans la région en 2020 est de 25,9 % en 2020 contre 25,2% en 2019. Cette augmentation est due au progrès de l'électrification dans la région.

L'énergie vendue a évolué de 36,9 GWh en 2019 à 40,1 GWh en 2020. Quant à l'évolution de la puissance souscrite dans la même période, elle a également enregistré une hausse de passant de 25,7 GWh à 30,9 GWh. Le tableau ci-après donne plus de détails sur l'énergie électrique de la région.

Tableau 05.58 : Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région du Centre Nord de 2016 à 2020

	2016	2017	2018	2019	2020
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	323	398	423	632	625
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	387	377	423	491	498
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	37	39	40	40	40
Taux de couverture (en %)	13,7	16,1	22,8	25,2	25,9
Nombre de nouvelles localités électrifiées	13	1	5	0	3
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	17 366	18 498	19 405	21 189	25 495
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	48	53	57	68	46
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	17 414	18 551	19 462	23 990	25 541
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	811	837	1 710	1 771	2 177
Nombre total d'abonnés	18 225	19 388	21 172	23 028	27 718

Sources : SONABEL/ABER

VIII. TELEPHONIE ET TIC

Au titre des téléphonies et TIC, il y'a les compagnies de téléphonie mobile ; les téléphones fixes et internet ; les radios locales et les bureaux de postes.

L'ensemble des chefs-lieux des départements de la région sont couverts par au moins un des opérateurs téléphoniques que sont : Moov Africa BF, TELECEL Faso SA et Orange BF SA. Aussi, la téléphonie fixe promue essentiellement par Moov Africa BF existe dans les trois villes (Kaya, Kongoussi et Boulssa) ainsi que dans certains départements. Mais l'avènement de la téléphonie mobile a freiné l'extension du téléphone fixe ces dernières années.

L'internet est également présent dans la région, mais le service fixe n'est pas suffisamment développé au profit des utilisateurs. Les cybers café sont peu nombreux et sont présents uniquement au niveau de Kaya, Kongoussi et Boulssa. La demande du service est également relativement faible, en raison de la non maîtrise de l'outil informatique par les populations. En plus des cybers café, certains services publics disposent de la connexion internet avec des débits moyens. Il faut noter également que les opérateurs de téléphonie développent et fournissent des services de connexion internet adaptés aussi bien aux ordinateurs qu'à certains appareils téléphoniques. L'internet mobile est en forte progression dans la région. Selon les données du RGP 2019, dans la région du Centre-Nord, 87,2% des ménages utilisent au moins un téléphone cellulaire fonctionnel, 1,4% utilisent un téléphone fixe, 2,3% utilisent au moins un ordinateur fonctionnel et 5,9% des ménages ont accès à internet.

Le nombre de radios au Centre-Nord est passé de 08 à 10 entre 2011 et 2020. En 2020, les 10 radios inventoriées dans la région par le Conseil supérieur de la communication (CSC), sont : 01 radio confessionnelle, 06 radios associatives ou communautaires, 02 radios commerciales et 01 classée autre. Le tableau suivant donne plus de détails.

Tableau 05.59 : Evolution de la création de radios enregistrées au CSC selon le statut au niveau de la région de 2011 à 2020

Types de radios	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Confessionnelles	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Associative ou communautaire	4	4	4	5	5	5	6	6	6	6
Commerciale	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Autres	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total	8	8	8	9	9	9	10	10	10	10

Source : CSC, 2020

La région du Centre-Nord dispose de 8 agences postales avec un taux de couverture de 25%. Toutes les trois communes urbaines disposent d'agences postales soit un taux de couverture de 100% contre 4 agences sur les 25 communes rurales soit 1,6% de taux de couverture en commune rurale.

IX. HABITAT ET CADRE DE VIE

La répartition des ménages selon les caractéristiques de l'habitat et du cadre de vie en 2014 montre qu'en matière de logement, 92,5% des populations vivent dans des maisons en terre contre seulement 5,1% dans des maisons en dur. Le reste réside dans des maisons en paille (2%) comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 05.60 : Répartition des ménages selon la nature du mur des logements (en %)

	2003	2005	2007	2009	2014
Terre*	90,3	83,1	86,9	93,9	92,5
Pierre	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0
Ciment	3,7	3,9	6,0	2,4	5,1
Paille	6,0	11,2	5,0	2,5	2,0
Autre	0,0	1,8	1,9	0,9	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : INSD, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages (2003), EICVM (2009), EMC 2014

*banco amélioré, banco (brique en terre), brique (cuite) pour 2009

En matière d'assainissement, le taux d'accès global à l'assainissement de la région du Centre Nord s'élevait à 19,2% en 2020 dont 21,9% pour le Bam, 23,4% pour le Namentenga et 15,9% Sanmatenga. Ce taux global est plombé par les difficultés d'accès à l'assainissement en milieu rural où vivent des populations pauvres. Ainsi, au niveau rural, le taux d'accès à l'assainissement est de l'ordre de 17,9% pour la région, 23,0 pour le Bam, 21,6% pour le Namentenga et seulement 13,5% pour le Sanmatenga.

Environ 69,5% des ménages ont recours à la nature comme lieu d'aisance et seulement 4,5% utilisant des latrines VIP comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 05.61 : Répartition des ménages selon le lieu d'aisance de 2005 à 2014

	2005	2007	2009	2014
Fosse septique	9,1	3,9	0,6	Nd
Latrines traditionnelles réhabilitées	2,7	0,9	5,5	Nd
Latrines VIP	0,0	0,0	4,3	4,4
Toilettes avec chasse manuelle	0,0	0,8	0,0	0,0
Latrines ordinaires	13,7	24,8	15,5	
Nature	74,5	69,3	72,4	69,5
Autre	0,0	0,3	0,7	4,5
Total	100,0	100,0	100,0	Nd

Source : INSD, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages (EA-QUIBB) 2005 et 2007, EICVM (2009), EMC 2014

En termes d'accès à l'électricité, 86,1% des ménages utilisent des torches pour mode d'éclairage en 2014 contre seulement 8,3% qui utilisent le courant électrique.

Tableau 05.62 : Répartition des ménages selon le mode d'éclairage de 2003 à 2014

	2003	2005	2007	2009	2014
Électricité	4,0	4,1	4,8	3,4	8,3
Pétrole	55,1	31,2	48,0	15,7	Nd
Torches	32,3	40,1	34,4	77,2	86,1
Bois	7,4	23,2	7,1	1,4	Nd
Lampes chargeable/batterie	Nd	Nd	Nd	Nd	4,5
Autres	1,2	1,4	5,7	2,3	1,1
Total	100	100,0	100,0	100	100,0

Source : INSD, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages (EA-QUIBB) 2005 et 2007, EICVM (2009), EMC 2014

La disposition de certains biens comme les bicyclettes, les mobylettes, les voitures, le téléviseur, le post radio, le réfrigérateur, constitue des signes extérieurs de richesse. A ce titre, en 2014, 79,3% des ménages disposaient de bicyclette, 37,6% de mobylette et 0,9% de voiture comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 05.63 : Pourcentage des ménages disposant de certains biens de 2003 à 2014

Biens	2003	2005	2007	2014
Bicyclette	84,9	65,6	86,6	79,3
Mobylette	14,7	13,0	21,1	37,6
Voiture	0,8	1,1	0,9	0,9
Radio	66,0	43,8	63,5	37,8
Téléviseur	4,2	3,8	6,8	8,0
Lit ou matelas	40,2	30,5	34,1	30,2
Réfrigérateur	1,3	1,7	1,4	0,9

Profil de la région du Centre-Nord

Source : INSD, Enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages (EA-QUIBB) 2005 et 2007, EICVM (2009), EMC 2014

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU CENTRE-OUEST

I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

Avec une superficie de 21 891 km², soit 8 % du territoire national, la région du Centre-Ouest est limitée au sud par le Ghana ; au nord par la région du Nord ; à l'est par les régions du Centre-Sud et du Centre ; à l'ouest par les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest ; au nord-est par la région du Plateau Central. Elle constitue un passage obligé entre le Centre et la Boucle du Mouhoun, les Hauts-Bassins et le Sud-Ouest ; en particulier entre les capitales politique et économique que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Koudougou, chef-lieu de la région est situé à environ 100 km de Ouagadougou.

1.2. Organisation administrative

Créée par la loi N°2001-013/AN du 02 juillet 2001, la région du Centre-Ouest comprend quatre provinces, trente-huit (38) communes dont quatre (04) urbaines qui sont les chefs-lieux des provinces du Boulkiemdé, du Sanguié, de la Sissili et du Ziro et de cinq cent quatre-vingt-dix (590) villages administratifs. La plus grande province est la Sissili qui couvre 32,9% de la superficie de la région et la plus petite province est celle du Boulkiemdé avec 19,6% de la superficie totale. Le tableau suivant donne l'organisation administrative de la région.

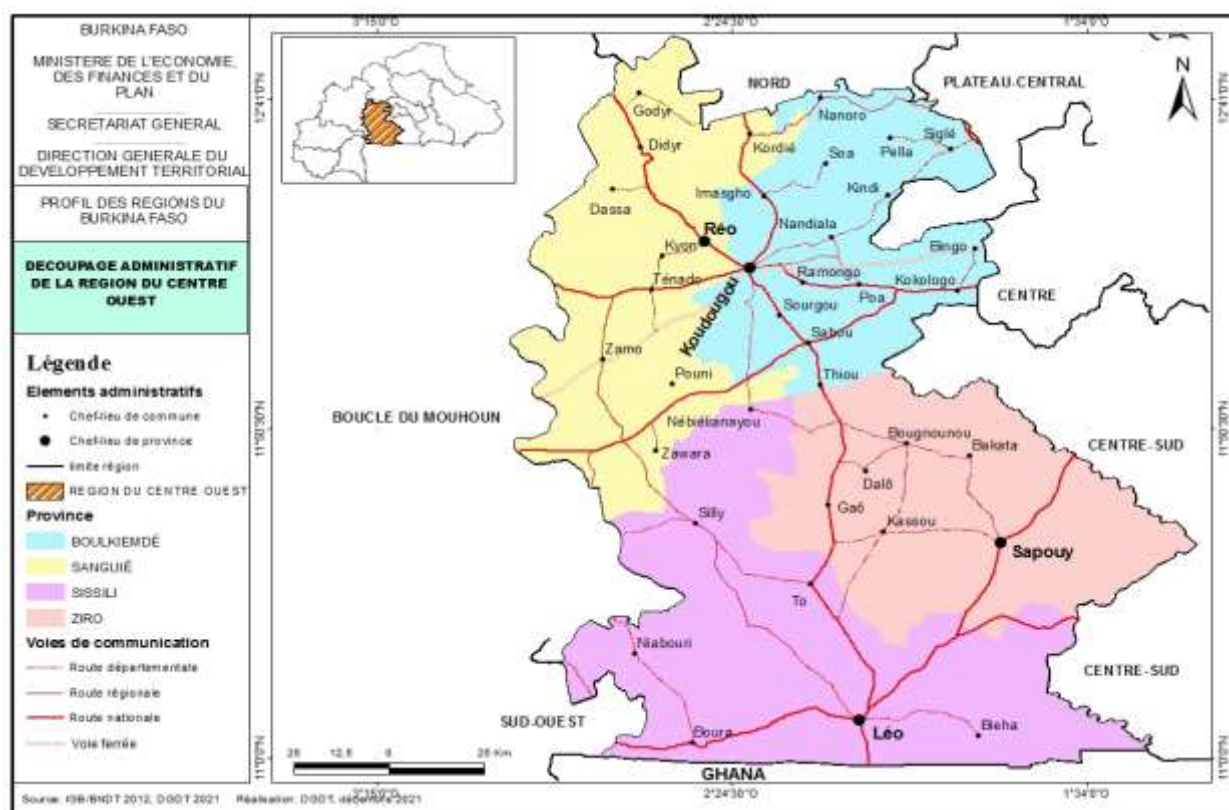
Tableau 06. 01: Organisation administrative de la région

Région	Province	Communes	Type de commune	Nombre de villages administratifs	Superficies (km ²)	
					Valeur entière	% Province
Centre-ouest	Boulkiemdé	Bingo	Rurale	12	249	6,01
		Imasgho	Rurale	9	221	5,34
		Kindi	Rurale	6	282	6,81
		Kokologho	Rurale	13	298	7,2
		Koudougou	Urbaine	22 villages 10 secteurs	580	14,01
		Nandiala	Rurale	11	216	5,21
		Nanoro	Rurale	15	356	8,6
		Pella	Rurale	11	202	4,88
		Poa	Rurale	10	231	5,58
		Ramongo	Rurale	14	165	3,98
		Sabou	Rurale	14	449	10,85
		Sigle	Rurale	18	280	6,76
		Soaw	Rurale	8	192	4,39
		Sourgou	Rurale	6	270	6,52
		Thyou	Rurale	10	286	6,91
		Total		179	4 288	100
	Sanguié	Dassa	Rurale	7	246	4,81
		Didyr	Rurale	16	632	12,37
		Godyr	Rurale	15	248	4,85
		Kordié	Rurale	16	452	8,85
		Kyon	Rurale	6	196	3,84
		Pouni	Rurale	21	678	13,27
		Réo	Urbaine	12 villages 9 secteurs	438	8,57
		Ténado	Rurale	18	894	17,5
		Zamo	Rurale	10	654	12,8
		Zawara	Rurale	15	672	13,15
		Total		136	5 110	100
	Sissili	Biéha	Rurale	22	1785	24,7
		Boura	Rurale	22	1145	15,84
		Léo	Urbaine	19 villages 10 secteurs	957	13,24
		Nébiélianayou	Rurale	11	345	4,77

Région	Province	Communes	Type de commune	Nombre de villages administratifs	Superficies (km ²)	
					Valeur entière	% Province
		Niabouri	Rurale	17	536	7,42
		Silly	Rurale	31	1238	17,13
		Tô	Rurale	26	1221	16,89
		Total		148	7 227	32,88
	Ziro	Bakata	557	14		10,56
		Bougnounou	Rurale	20	1233	23,35
		Cassou	Rurale	30	551	10,45
		Dalo	Rurale	6	315	5,97
		Gao	Rurale	9	521	9,87
		Sapouy	Urbaine	48 villages	2100	39,8
				5 secteurs		
		Total		127	5 277	100
	Total			590Villages	21 891	100%
				34 secteurs		

Source : RGP, 2019

Carte 11: Carte administrative de la Région du Centre-Ouest



II. MILIEU PHYSIQUE

2.1. Relief

Le relief de la région est composé de deux unités topographiques que sont les plateaux et les plaines. Il est légèrement plus accidenté dans les provinces de la Sissili et du Sanguié. Les altitudes varient entre 200 et 400 mètres dans leur ensemble et culminent jusqu'au mont Sanguié.

2.2. Climat

La région du Centre-Ouest a deux types de climat : le climat nord-soudanien et sud-soudanien. Les provinces du Boulkiemde et du Sanguié se situent dans le climat nord soudanien avec une

pluviométrie moyenne variant entre 600 et 1000 mm par an. Les deux autres provinces se retrouvent dans le climat sud-soudanien avec une pluviométrie moyenne supérieure à 1000 mm/an. De façon générale, la pluviométrie est irrégulière sur l'ensemble de la région. Ce qui ne favorise pas le développement des activités agro-sylvo-pastorales.

A l'instar de la situation prévalant dans l'ensemble du pays, les signes d'une crise climatique sont évidents. On observe depuis quelques décennies une nette tendance à l'aridification avec pour manifestations : l'irrégularité et la mauvaise répartition de la pluviométrie sur l'ensemble de la région, l'accroissement des températures extrêmes (maxima et minima), l'apparition fréquente de poches de sécheresse et l'accroissement de l'action des vents pendant toute l'année. Cela a entre autres pour conséquences la perte massive des ligneux, l'accélération de l'érosion hydrique et éolienne des sols et les déplacements de population des zones arides vers les zones humides.

Le nombre de jours de pluies et les hauteurs d'eau enregistrés dans les différents postes pluviométriques varient en dents de scie. En effet, le nombre de jours de pluies tombées dans l'année a varié entre 47 et 51 jours dans la région au cours des cinq dernières années (2016-2020). Quant à la quantité d'eau tombée, elle oscille entre 788 mm et 946 mm en moyenne durant la même période. Le tableau ci-dessous fait la synthèse de la hauteur d'eau tombée et du nombre de jours de pluie dans la région de 2016 à 2020.

Tableau 06. 02: Evolution des hauteurs d'eau et de nombre de jours de pluie de 2016 à 2020

Postes pluviométriques	2016		2017		2018		2019		2020	
	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ
KINDI	940,5	56	543	41	841,7	40	879,37	56	907,9	57
Kokologho	915,7	53	834,1	48	821,1	49	843,5	46	905	61
Koudougou	1034	54	631	43	914	52	786,7	59	771,6	58
Sabou	920	45	688,6	35	1017	43	978	43	982	48
Province Boulkiemdé	952,6	52	674,2	42	898,5	46	871,9	51	891,6	56
Didyr	826,5	43	867,5	47	724	44	835,78	48	1034,1	47
Kordié	556,8	36	636,2	37	909,5	48	882,5	54	744,1	51
Pouni	850,3	56	672,5	39	1036	50	735	40	877	38
Réo	905,85	46	717	45	952	49	940,5	46	766,5	41
Province Sanguié	784,9	45	723,3	42	905,4	48	848,4	47	855,4	44
Biéha	1001	60	826,5	67	1120,75	60	990,5	65	941,8	63
Boura	819,5	51	933	54	897,5	49	1098,5	61	714,5	45
Léo	1122,5	56	838	52	948,5	60	1136	71	802,5	49
To	995	43	940	45	743,5	40	909,5	44	648,5	40
Province Sissili	984,5	53	884,4	55	927,6	52	1033,6	60	776,8	49
Bougnounou	831,5	47	807,5	61	1222,5	65	1058	65	976,5	62
Cassou	1166,4	46	858,84	39	849	52	970,1	56	843	50
Sapouy	1272,7	66	929,35	43	972,3	44	935,5	46	1164,5	47
Province Ziro	1063,8	53	870	49	992,8	53	999,3	57	940,2	52
Région	946,4	51	788	47	931,1	50	938,3	54	866	50

Source : DRAAHM, 2020. **N.B.** : H= hauteur des pluies NJ=nombre de jours de pluies

2.3. Ressources en sols

Selon les critères de profondeur et de position physiographique et les résultats du BUNASOLS en octobre 1998, la région du Centre-Ouest se compose de divers types de sols :

- les lithosols sur cuirasse : ce groupe de sols est rencontré dans les quatre provinces et occupe au total 431 km², soit 1,19% de la superficie de la région ;
- les sols ferrugineux tropicaux hydromorphes indurés : ils occupent 110 km², soit 0,50%, du territoire régional ;
- les sols ferrugineux tropicaux lessivés ou appauvris : ce groupe de sols est le plus représenté dans la région, car occupant 91,48% de son territoire ;
- les sols hydromorphes : encore appelés « sols de bas-fonds », ils occupent une proportion de 4,61% du territoire régional soit 1006 km² ;
- les sols peu évolués, d'érosion gravillonnaire : encore appelés sols minéraux bruts, ils n'occupent que 1,00% du territoire de la région soit 219 km² ;
- les vertisols à drainage externe possible : rencontrés principalement dans les provinces du Boulkiemdé et du Ziro, ils occupent seulement 0,44%, de la superficie régionale, soit 96 km².

Les aléas climatiques et l'action de l'homme ont une grande influence sur la dégradation des sols.

2.4. Hydrographie et les infrastructures hydrauliques

2.4.1 Hydrographie

Le réseau hydrographique de la région du Centre-Ouest est caractérisé par la présence de cours d'eau affluents du Mouhoun et du Nazinon. Le Mouhoun se situe sur un axe nord-sud à la limite ouest de la province du Sanguié avec pour affluents le Bobo, le marigot de Koudougou et le Vranso. Quant au Nazinon, il traverse la province du Boulkiemdé et délimite la frontière Est du Ziro avec comme affluents la Sissili, le Kadiogo, le Kirou, le Kion, le Boulapoy et le Sélé.

Exception faite du Mouhoun, les autres cours d'eau ont un régime intermittent. Des barrages et retenues d'eau ont été aménagés sur les cours d'eau principaux.

❖ Les retenues d'eau naturelles

En 2020, on dénombrait 246 retenues d'eau dont 207 barrages, 32 boulis et 07 mares. Cependant, 90% des barrages ont une capacité inférieure à 1 000 000 m³. Seulement 35 retenues d'eau ont un cours permanent soit un taux de 18,42 %.

Tableau 06. 03: Liste des barrages dont la capacité initiale est $\geq$ à 1 000 000 m³

N°	Barrages	Volume initial (m ³)	Observations
1	Soum (Nanoro)	156 000 000	Ces 13 barrages totalisent à eux seuls une capacité nominale cumulée de 189 472 000 m ³ . Cependant, ces ouvrages perdent de jour en jour leur capacité de stockage de l'eau, à cause de l'occupation anarchique des berges, engendrant ainsi un ensablement précoce de ces retenues. À titre d'exemple, le barrage de Salbisgo dont la vocation initiale est l'approvisionnement en eau potable de la ville de Koudougou, est aujourd'hui dans un état d'ensablement avancé de sorte que l'ONEA ne peut pomper que jusqu'en fin mars au maximum.
2	Séboun (Réo)	10 800 000	
3	Ekoulkoala (Réo)	2 100 000	
4	Savili (Sabou)	1 680 000	
5	Salbisgo (Ramongo)	3 600 000	
6	Doulou (Koudougou)	1 500 000	
7	Bakata (Bakata)	3 252 300	
8	Biéha (Biéha)	1 428 000	
9	Doudou (Ténado)	1 200 000	
10	Boura (Boura)	1 120 000	
11	Tita 1 (Pouni)	1 035 000	
12	Wavessan (Léo)	2 257 000	
13	Là (Sourgou)	3 500 000	

Source : DREA, octobre 2020

Les ressources en eau souterraine varient d'une zone à une autre en fonction des éléments géomorphologiques en présence. Les réserves en eau souterraine les plus importantes sont celles des provinces du Sanguié, de la Sissili et du Ziro. La nappe phréatique est accessible à 20 mètres de profondeur en moyenne. Malgré leur importance, les réserves en eau souterraine sont sous exploitées, entraînant des pénuries d'eau à certains moments de l'année. A cela, s'ajoute une baisse progressive du niveau statique depuis quelques décennies.

2.4.2 Les infrastructures hydrauliques

Selon l'annuaire statistique nationale 2020, on dénombre dans la région en 2019 : 6 233 points d'eau moderne produisant 4 165 000 m³ d'eau et 3 204,4 m³ d'eau vendues et 18 854 abonnés à l'ONEA.

2.5. Végétation, faune et flore

La région du Centre-Ouest abrite trois types de formations végétales : la savane arbustive, la savane arborée et les forêts galeries.

La savane arbustive se caractérise par des formations mixtes d'arbustes ne dépassant pas sept (07) mètres de hauteur. Elle est rencontrée dans toutes les provinces de la région. La savane arborée est constituée d'arbres de 7 à 12 mètres avec un tapis graminéen. Elle se rencontre surtout dans les provinces de la Sissili et du Ziro.

Quant aux forêts galeries, on les rencontre dans les quatre provinces le long des cours d'eau. Les espèces végétales les plus rencontrées sont : le karité, le néré, le tamarinier, l'accacia et le baobab.

La région du Centre-Ouest est une région stratégique en ressources forestières. En effet, elle abrite environ 2 206 655 ha de forêts (soit 16% des forêts du pays), dont 1 437 874 ha de forêts naturelles et sept (07) forêts classées d'une superficie de 165 614 ha dont trois (03) forêts classées (Nazinon, Laba et Tiogo) sous aménagement forestier concédés et deux sous aménagement faunique (Sissili et Kalyo) concédés. Les principales forêts classées sont celles de Baporo (4 800 ha), de Laba (16 750ha), de Koualio (12 000 ha), de Tiogo (37 600 ha), de Nazinon (22 000 ha) et de la Sissili (32 700 ha) et la forêt de Bwo.

Tableau 06. 04: liste des forêts classées du Centre-Ouest

Région	Provinces	CAF	Superficie aménagée (ha)	Statut	Nombre de CAF
Centre – Ouest	Ziro	Cassou	29 515	Forêt protégée	01
		Bougnounou – Nébielianayou	24 914	Forêt protégée	01
		Nazinon	24 899	23 699 ha classés 1 200 ha non classés	01
		Sapouy – Biéha	21 000	Forêt protégée	01
	Sissili	Sud – Ouest Sissili	55 145	Forêt classée et Forêt protégée	01
	Sanguié	Silly – Zawara – Pouni	52 550	17 500 ha classés 35 050 ha non classés	01
		Tiogo	30 000	Forêt classée	01

Source : Rapport DFR, (2017)

La région du Centre-Ouest regorge d'une faune diversifiée essentiellement composée de buffles, d'éléphants, d'hypotrages, de bubales, de damalis, de phacochères, de singes, d'hyènes, de crocodiles, de lièvres, d'outardes et de pintades. Cette faune se concentre plus dans la Sissili et le Ziro avec la présence du Parc National Kaboré Tambi (PNKT) et du ranch du Nazinga. Cependant, on constate de plus en plus une diminution voire une disparition de certaines espèces aussi bien animales que végétales à cause de l'action de l'homme.

2.6. Géologie et ressources minières

Le secteur minier est très peu développé dans la région. L'exploitation minière est essentiellement artisanale. En effet, la région compte une seule mine industrielle, à savoir Nantou Mining pour l'exploitation industrielle du Zinc à Perkoa dans le Sanguié. Première mine de zinc au Burkina Faso, elle est souterraine et s'étend sur une superficie de 125 ha avec une production totale escomptée en fin d'exploitation de 6 900 000 tonnes. On dénombre aussi 2 permis d'exploitation artisanale d'or, 1 permis semi-mécanisé. Avec ce potentiel minier important, la région tirerait plus de profits si l'exploitation des différents sites était mieux organisée. La région a bénéficié de 2 830 970 000 FCFA comme fonds minier de développement local (FMDL) en 2020 et de 50 735 000 FCFA de taxes superficielles la même année.

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Histoire du peuplement et organisation socio politique

3.1.1 Historique de peuplement

Le peuplement du Centre-Ouest est antérieur au XVIème siècle. Les migrations ont favorisé la formation de communautés plus ou moins structurées. La région est peuplée en majorité de Gourounsi (Nuni au sud et Lyélé au nord) et de mossi (surtout dans le Boulkiemdé). Avant l'arrivée des conquérants mossé, le territoire était habité par des nionnioncé, des ninisé (Samo) et des Gourounsi (lyélé, nuni).

3.1.2 organisation socio politique

L'organisation sociopolitique traditionnelle du Centre-Ouest est subdivisée en deux catégories : les sociétés à pouvoir centraliser et les sociétés sans pouvoir centralisé.

L'organisation traditionnelle à pouvoir centralisé se rencontre surtout chez les mossis. Elle est caractérisée par une autorité centrale, un appareil administratif et des institutions judiciaires.

Quant à l'organisation traditionnelle à pouvoir non centralisé, à structure lignagère, elle se rencontre surtout dans les provinces du Sanguié, de la Sissili et du Ziro.

L'organisation du pouvoir politique y est sommaire et est quelque peu confondue avec l'organisation socio religieuse. Il existe des chefs, des individus ou groupe d'individus investis de parcelles de pouvoir, chargés d'exercer des fonctions précises dans le sens de l'intérêt général (unité et cohésion sociale).

L'organisation sociale repose surtout sur la famille où l'autorité est dévolue au patriarche, chef de famille.

Les villages sont administrés par des chefs de village ou des chefs de terre qui sont les plus âgés du lignage le plus anciennement implanté ; le pouvoir se transmet de frère aîné à frère cadet et de père en fils lorsque la branche des frères est éteinte.

Ceux-ci sont aidés dans leurs tâches par une série de personnages dont le rôle dans l'équilibre de la société est très important : les forgerons, les devins, les responsables des masques, ...

Selon le type d'organisation, le droit d'aînesse est de mise dans les relations sociales. De même, la femme même si elle a un pouvoir discrétionnaire ne participe véritablement pas aux affaires intéressant la communauté.

3.2. Evolution des effectifs de la population de la région

3.2.1. Population et densité par province et commune

Selon les données du RGPH 2019, la région du Centre-Ouest compte 1 660 135 habitants, soit 8,10% de la population nationale. La répartition de la population par province indique que la province du Boulkiemdé est la plus peuplée avec 41,54% de la population totale de la région et une densité de 161 habitants/km². Le Ziro est la province la moins peuplée avec 14,56% de la population régionale. L'accroissement de la population montre les efforts à fournir pour une meilleure répartition des investissements, des activités, des infrastructures et des équipements publics et privés au plan régional comme le suggère le Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire (SNADDT). Le tableau ci-dessous donne l'évolution de la population entre 2006 et 2019.

Tableau 06. 05: Population et densité par province et commune en 2006 et en 2019

Entité territoriale	2006			2019						TAMA	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Feminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
BOULKIEMDE	4 277	505 206	118	125 916	689 709	309 020	380 689	81%	161	2,4%	706 424
BINGO	249	15 857	64	2 895	17 154	7 628	9 526	80%	69	0,6%	17 258
IMASGO	221	22 498	102	4 932	27 762	11 912	15 850	75%	126	1,6%	28 215
KINDI	282	32 690	116	6 310	41 881	18 065	23 816	76%	149	1,9%	42 687
KOKOLOGHO	298	39 003	131	8 803	51 670	23 256	28 414	82%	173	2,2%	52 800
KOUDOUGOU	580	138 209	238	50 027	216 830	103 515	113 315	91%	374	3,5%	224 473
NANDIALA	216	23 177	107	4 999	31 314	12 876	18 438	70%	145	2,3%	32 047
NANORO	356	32 965	93	7 700	47 914	21 149	26 765	79%	135	2,9%	49 312
PELLA	202	19 274	95	3 765	24 606	11 045	13 561	81%	122	1,9%	25 073
POA	231	30 279	131	4 594	32 097	13 953	18 144	77%	139	0,4%	32 241
RAMONGO	165	22 951	139	4 849	29 524	12 275	17 249	71%	179	2,0%	30 102
SABOU	449	45 432	101	10 077	61 836	26 680	35 156	76%	138	2,4%	63 320
SIGLE	280	29 073	104	6 041	35 287	15 848	19 439	82%	126	1,5%	35 817
SOAW	192	15 994	83	3 572	22 039	9 628	12 411	78%	115	2,5%	22 589
SOURGOU	270	13 709	51	2 623	17 532	7 424	10 108	73%	65	1,9%	17 867
THYOU	286	24 095	84	4 729	32 263	13 766	18 497	74%	113	2,3%	32 996
SANGUIE	5 110	297 036	58	65 254	391 617	180 492	211 125	85%	77	2,1%	400 033
DASSA	246	14 699	60	2 985	20 411	9 586	10 825	89%	83	2,6%	20 933
DIDYR	632	40 955	65	6 923	53 361	23 575	29 786	79%	84	2,1%	54 458
GODYR	248	19 364	78	3 169	23 824	10 621	13 203	80%	96	1,6%	24 207
KORDIE	452	18 281	40	4 003	26 227	11 319	14 908	76%	58	2,8%	26 965
KYON	196	20 390	104	4 269	24 484	11 715	12 769	92%	125	1,4%	24 831
POUNI	678	39 236	58	9 136	57 067	25 403	31 664	80%	84	2,9%	58 735
REO	438	61 960	141	15 353	75 866	36 319	39 547	92%	173	1,6%	77 057
TENADO	894	45 506	51	10 908	60 190	27 960	32 230	87%	67	2,2%	61 499
ZAMO	654	15 548	24	4 222	22 865	10 995	11 870	93%	35	3,0%	23 554
ZAWARA	672	21 097	31	4 286	27 322	12 999	14 323	91%	41	2,0%	27 871
SISSILI	7 227	208 409	29	57 703	337 078	163 452	173 626	94%	47	3,8%	349 778
BIEHA	1 785	30 112	17	8 437	52 733	26 014	26 719	97%	30	4,4%	55 056
BOURA	1 145	24 547	21	7 399	40 448	20 041	20 407	98%	35	3,9%	42 032
LEO	957	51 037	53	16 780	85 574	41 527	44 047	94%	89	4,1%	89 045
NEBILIANAY OU	345	7 679	22	1 839	13 137	5 923	7 214	82%	38	4,2%	13 691

Profil de la région du Centre-Ouest

NIABOURI	536	18 958	35	5 229	30 371	14 863	15 508	96%	57	3,7%	31 492
SILLY	1 238	28 465	23	8 060	50 795	24 361	26 434	92%	41	4,6%	53 109
TO	1 221	47 611	39	9 959	64 020	30 723	33 297	92%	52	2,3%	65 495
ZIRO	5 277	175 915	33	40 675	241 731	115 623	126 108	92%	46	2,5%	247 714
BAKATA	557	28 077	23	5 259	32 480	15 749	16 731	94%	26	1,1%	32 846
BOUGNOUNO U	1 233	21 202	38	4 496	28 938	12 875	16 063	80%	53	2,4%	29 639
CASSOU	551	40 038	127	8 885	54 284	26 336	27 948	94%	172	2,4%	55 570
DALO	315	10 746	21	1 927	12 831	5 969	6 862	87%	25	1,4%	13 007
GAO	521	19 884	9	4 081	26 453	12 145	14 308	85%	13	2,2%	27 040
SAPOUY	2 100	55 968	3	16 027	86 745	42 549	44 196	96%	4	3,4%	89 719
REGION	21 891	1 186 566	54	289 548	1 660 135	768 587	891 548	86%	76	2,6%	1 703 581

Source: INSD, RGPH 2019.

3.2.2. Répartition de la population par tranche d'âge

Selon le RGPH 2019, la tranche d'âge de 0-19 ans représente plus de la moitié (58,94%) de la population régionale. Quant à la tranche d'âge de 65 ans et plus, elle représente 3,6% de la population régionale. En revanche, les actifs de la région c'est-à-dire les jeunes de 15 à 64 ans représentent 48,84% de la population totale. Le tableau suivant illustre bien cette répartition.

Tableau 06. 06 : Répartition de la population par tranche d'âge selon le sexe

Ages	Masculin	Féminin	Ensemble	
			Effectif	Part %
0-4	157 878	143 321	301 066	18,14
05-09	135 760	125 976	261 630	15,76
10-14	116 390	110 369	226 677	13,65
15-19	95 558	93 168	188 667	11,36
20-24	59 323	72 746	132 083	7,96
25-29	40 098	60 073	100 216	6,04
30-34	30 428	57 558	88 060	5,30
35-39	25 112	48 677	73 855	4,45
40-44	22 777	42 407	65 238	3,93
45-49	18 321	32 647	51 006	3,07
50-54	16 562	28 835	45 429	2,74
55-59	13 430	22 290	35 743	2,15
60-64	11 934	18 715	30 665	1,85
65-69	8 977	12 733	21 718	1,31
70-74	7 563	10 395	17 963	1,08
75-79	4 353	5 834	10 189	0,61
80 et +	4 123	5 803	9 930	0,60
Total	768 587	891 548	1 660 135	100,00

Source: INSD, RGPH 2019

3.3. Mouvements de la population

3.3.1 Mouvements naturels

❖ Natalité et fécondité

Le taux de natalité et le taux de fécondité de la région du Centre-Ouest sont élevés. En effet le taux brut de natalité est de 45,2‰ légèrement inférieur au taux national de l'ordre de 45,8‰. Cependant on note une disparité du taux brut selon le milieu de résidence et selon la province de résidence. Le taux brut de natalité en milieu rural est de 44,3 ‰ contre 33,7‰ pour le milieu urbain tandis qu'il est de 43,0‰ dans le Boulkiemdé, 45,0‰ dans le Sanguié, 48,0‰ dans la Sissili et 48,9 ‰ dans le Ziro.

Aussi, l'indice synthétique de fécondité est estimé à 6,1 enfants par femme contre 6,7 au niveau national. Selon la province de résidence, l'indice est relativement plus important dans la province du Ziro (6,5 enfants par femme) que dans les trois autres provinces (6,4 au Sanguié, 5,9 au Boulkiemdé et 6,3 dans la Sissili).

❖ Mortalité

Les données de l'annuaire statistique 2020 montrent que le taux brut de mortalité se situait à 14,3 ‰ dans la région contre 11,8‰ au niveau national. Selon le sexe, le taux brut de mortalité chez les hommes (15‰) est plus élevé que chez les femmes (13,6‰).

Le niveau de mortalité maternelle demeure élevé dans la région. Le rapport de mortalité maternelle est de 379,5 décès pour 100 000 naissances vivantes contre 307,3 au niveau national.

Le niveau de mortalité infantile est également élevé dans la région. Le quotient de mortalité infantile se situe à 104,2‰ contre 91,7‰ au niveau national. En d'autres termes dans la région du Centre-Ouest, environ 104 enfants sur 1000 meurent avant leur premier anniversaire. Ce quotient est le deuxième quotient le plus élevé après celui du Centre-Est (111,3‰).

3.3.2. Mouvements migratoires

- **Migration interne**

Dans le Centre-Ouest, 21,5% des résidents sont des migrants, dont 12,3% de migrants internes et 9,2% de migrants internationaux. Selon le sexe, 21,1% des hommes sont des migrants tandis que chez les femmes 21,8% sont des migrantes. Pour la migration interne, les femmes (13,6%) sont les plus enclines au phénomène que les hommes (10,8%). Quant à la migration à l'extérieur du territoire, 10,3% des hommes et 8,2% des femmes sont des migrants internationaux. Par ailleurs, 78,5% des résidents sont des non migrants.

Les personnes nées et résidants dans la région du Centre-Ouest représentent 90,2 % des natifs de cette région. Ce qui signifie que 9,8% des natifs de la région du Centre-Ouest vivent hors de la région. Une analyse selon les provinces nous renseigne que pour chaque province, moins de 5% des natifs vivent hors de la province. Les mouvements des personnes se font donc principalement à l'intérieur des provinces et très faiblement (à peine 2%) entre les provinces.

- **Migration externe**

Cette partie met en exergue les mouvements de population entre la région du Centre-Ouest et les autres pays du monde, particulièrement les pays d'Afrique. Les lieux de naissance des résidents de la région du Centre-Ouest et les pays de destination des natifs de cette région sont examinés ainsi que les immigrés durée-de-vie et les émigrations des 5 dernières années selon les groupes d'âge.

La répartition des immigrés par province et par type de migration montre que quelle que soit la province, les immigrés de types dernière résidence à l'étranger sont considérablement plus nombreux que les autres. Ils sont suivis par les immigrés durée de vie.

On constate que dans la province du Boulkiemdé, les femmes sont relativement plus nombreuses que les hommes dans les trois types de migration. Le même constat peut être fait dans les trois autres provinces pour la migration durée-de-vie.

3.4. Langues et religions

- ❖ **Langues**

Dans la région du Centre-Ouest, 60,3% de la population âgée de 3 ans ou plus ont déclaré le mooré comme leur langue principalement parlée, et 30,2% ont déclaré qu'ils parlent principalement le gourounsi (lyélé, nuni, nounouma, kasséna, sissala, kô et autres sous-composantes du groupe Gourounsi). Le fulfuldé/peulh est principalement parlé par 4,3% de la population et le dagara est déclaré comme langue principalement parlée par 1,3%. Seulement 1,2% de la population du Centre-Ouest parle principalement le Français. Le reste de la population (2,1%) ont déclaré d'autres langues comme langues principalement parlées.

Une analyse suivant le milieu de résidence montre une disparité des langues principalement parlées. Le mooré (65,9% en milieu urbain contre 59,2% en milieu rural), le français (5,4% en milieu urbain contre 0,4% en milieu rural) et « autres langues » (4,2% en milieu urbain contre 1,7% en milieu rural) sont plus déclarées comme langue principalement parlées en milieu urbain par rapport au milieu rural. D'un autre côté le Gourounsi (31,8% en milieu rural contre 21,9% en milieu urbain), le fulfuldé/peulh (5,4% en milieu rural contre 2,2% en milieu urbain) et le dagara (1,5% en milieu rural contre 0,3% en milieu urbain).

- ❖ **Religions**

Dans la région du Centre-Ouest, les musulmans sont majoritairement représentés avec 45,8% de la population contre 35,7% et 8,9% respectivement pour les catholiques et les animistes. Les protestants, les sans religion et les autres religions présentent les proportions les plus faibles. Ce constat est identique au niveau des hommes et des femmes. En effet, on enregistre 46,7% de musulmans et 44,9% de musulmanes contre 34,3% d'hommes catholiques et 37,0% de femmes catholiques et 9,6% d'hommes et 8,3% de femmes animistes.

Tableau 06.07 Répartition (%) de la population par religion selon le sexe

Religion	Masculin	Féminin	Ensemble
Animiste	9,6	8,3	8,9
Musulman	46,7	44,9	45,8
Catholique	34,3	37,0	35,7
Protestant	8,3	8,8	8,5

Autre	0,2	0,2	0,2
Sans religion	0,9	0,8	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Monographie de la région du Centre-Ouest, 2022

Une analyse suivant le milieu de résidence indique qu'en milieu urbain la religion catholique est légèrement la plus dominante avec une proportion de 44,0%, tandis qu'en milieu rural la religion musulmane est la plus dominante avec une proportion de 46,1%. Comme l'islam, l'animisme est plus adopté en milieu rural (10,5%) contre 0,7% en milieu urbain. À l'opposé, les protestants sont plus représentés en milieu urbain (14,9%) qu'en milieu rural (4,0%) à l'image des catholiques.

La distribution de la population du Centre-Ouest par province fait ressortir que dans les provinces du Boulkiemdé et du Sanguié, la communauté catholique est la plus représentée par rapport au reste des religions (respectivement 45,4% et 48,9%) tandis que dans le Ziro et la Sissili, c'est la communauté musulmane qui est la plus représentée parmi toutes les religions (respectivement 70,0% et 68,2%). Les religions animiste et protestante sont plus représentées dans la province du Sanguié (respectivement 12,7% et 11,0%) par rapport aux autres provinces.

IV. EDUCATION

4.1. Enseignement primaire

4.1.1 Infrastructures scolaires

Durant l'année scolaire 2019-2020, l'offre d'éducation en matière d'infrastructures dans la région du Centre-Ouest est composée de 1 348 écoles dont 1 168 publiques et 180 privées. La part du privé est de 13,4% contre 9,1% au niveau national.

La province du Ziro compte le plus faible nombre d'écoles, 187 contre 604 pour le Boulkiemdé le plus fort nombre d'écoles.

Les salles de classe sont passées de 6 209 en 2018/2019 à 6 545 en 2019/2020, soit une augmentation de 5,4%.

Au niveau des provinces, le nombre de salles de classe est de 2 959 dans le Boulkiemdé, 1 487 au Sanguié, 1 184 dans la Sissili et 915 au Ziro.

Tableau 06. 086: Répartition des infrastructures scolaires par province dans la région en 2019/2020

	Ecoles			Salles de classes		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Boulkiemdé	497	107	604	2 584	375	2 959
Sanguié	279	25	304	1 382	105	1 487
Sissili	217	36	253	1 046	138	1 184
Ziro	175	12	187	867	48	915
Centre-ouest	1 168	180	1 348	5 879	666	6 545
Burkina Faso	10 630	4 233	14 863	49 730	17 140	66 870

Source : Annuaire Statistique MENA, 2019-2020

4.1.2 Effectifs scolaires

La région du Centre-Ouest compte un effectif total de 332 441 élèves inscrits au primaire, soit 167 846 filles et 164 595 garçons. La part du privé dans l'effectif total des élèves est de 8,3%. Les provinces du Boukhiemdé (46,3%) et du Sanguié (25,5%) regorgent à elles seules près de ¼ de l'effectif régional.

Tableau 06.09: Situation des effectifs des élèves du primaire de 2019-2020

Région	Provinces	Sexe	Public	Privé	Total général
CENTRE-OUEST	BOULKIEMDE	Garçons	67 799	8 289	76 088
		Filles	70 231	7 457	77 688
		Total	138 030	15 746	153 776
	SANGUIE	Garçons	38 988	2 701	41 689
		Filles	40 826	2 213	43 039
		Total	79 814	4 914	84 728
	SISSILI	Garçons	23 480	2 790	26 270
		Filles	24 676	2 390	27 066
		Total	48 156	5 180	53 336
	ZIRO	Garçons	19 578	970	20 548
		Filles	19 245	808	20 053
		Total	38 823	1 778	40 601
Garçons CENTRE-OUEST		149 845	14 750	164 595	
Filles CENTRE-OUEST		154 978	12 868	167 846	
Total CENTRE-OUEST		304 823	27 618	332 441	

Source : Annuaire statistique, MENAPLN 2019-2020

4.1.3 Effectif des Enseignants

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, on dénombrait au total 6 266 enseignants en classe dans la région du Centre-Ouest, dont 2 983 femmes, soit 47,6%. La répartition des enseignants en classe selon les provinces montre que la province du Boukhiemdé concentre à elle seule 45,2% des enseignants soit un total de 2 834 enseignants. Elle est suivie dans l'ordre par le Sanguié (22,7%), la Sissili (18,2%) et le Ziro (13,9%).

Le tableau suivant donne la répartition des enseignants de la région par sexe et par province durant l'année scolaire 2019-2020.

Tableau 06. 10: Répartition des enseignants par province et par sexe en 2019-2020

PROVINCES	Masculin	Féminin	Total général
BOULKIEMDE	1434	1400	2834
Privé	205	144	349
Public	1229	1256	2485
SANGUIE	683	740	1423
Privé	59	40	99
Public	624	700	1324
SISSILI	675	465	1140
Privé	88	45	133
Public	587	420	1007
ZIRO	491	378	869
Privé	28	17	45
Public	463	361	824
Total général	3283	2983	6266

Source : Année Scolaire 2019-2020, MENAPLN

4.1.4 Quelques indicateurs au niveau du primaire

Le taux brut de scolarisation

Le taux brut de scolarisation de la région en 2019-2020 est de 107,1%. Le taux brut de scolarisation des filles (111,4%) domine celui des garçons (103,1%).

Le taux brut d'admission de la région du Centre-Ouest est de 106,4% en 2019-2020 avec 107,5% pour les filles et 105,4% pour les garçons.

Profil de la région du Centre-Ouest

Quant au taux d'achèvement, il est de 80,7% dans la région entre 2019-2020.

Tableau 06. 11 Situation des indicateurs au primaire en 2019-2020

Provinces	TBS			TBA			TACH		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
BOULKIEMDE	114,9	124,3	119,5	112,4	115,4	113,9	85,0	101 ,6	93,1
SANGUIE	107,5	117,5	112,4	108,4	112	110,1	77,5	93,1	85,1
SISSILI	90,4	98,6	94,4	100,3	102,5	101,4	57,6	74,1	65,7
ZIRO	80,4	83,1	81,7	88,8	85,6	87,2	54,9	63,6	59,1
Total Région	103,1	111,4	107,1	105,4	107,5	106,4	73,3	88,5	80,7

Source : Annuaire Statistique MENAPLN, 2019-2020

4.2 Enseignements Post-Primaire et Secondaire

4.2.1 Infrastructures scolaires

En 2019-2020, le Centre-Ouest totalisait 482 établissements dont 252 établissements publics et 230 établissements privés. En termes de répartition par province, le Boulkiemdé vient en tête avec 51,5% d'établissements suivie de la province de Sanguié (22,2%).

Le tableau suivant fait la synthèse des établissements de la région par province en 2019-2020.

Tableau 06. 12 : Situation des établissements de la région en 2019-2020

Entités territoriales	Communes	DÉSIGNATION					
		Nombre d'établissements			Nombre de classes		
		Nombre d'établissements publics	Nombre d'établissements privés	Total	Nombre de classes du public	Nombre de classes du privé	Total
BOULKIEMDE	BINGO	10	3	13	40	7	47
	IMASGO	7	5	12	29	25	54
	KINDI	7	3	10	45	15	60
	KOKOLOGHO	8	10	18	56	60	116
	KOUDOUGOU	24	61	85	210	413	623
	NANDIALA	4	2	6	20	14	34
	NANORO	8	4	12	74	23	97
	PELLA	4	2	6	28	6	34
	POA	6	7	13	38	41	79
	RAMONGO	7	2	9	48	4	52
	SABOU	12	12	24	83	61	144
	SIGLE	11	3	14	57	10	67
	SOAW	7	1	8	38	1	39
	SOURGOU	4	2	6	20	3	23
	THYOU	7	5	12	43	22	65
	TOTAL BOULKIEMDÉ	126	122	248	786	705	1534
SANGUIÉ	DASSA	2	0	2	15	0	15
	DIDYR	6	3	9	45	24	69
	GODYR	7	1	8	41	4	45
	KORDIE	3	1	4	21	4	25
	KYON	3	1	4	20	6	26
	POUNI	8	9	17	60	73	133
	REO	11	21	32	79	113	192
	TENADO	8	11	19	68	70	138
	ZAMO	3	2	5	17	5	22
	ZAWARA	5	2	7	22	11	33
	TOTAL SANGUIÉ	56	51	107	388	310	698
SISSILI	BIEHA	9	2	11	37	6	43
	BOURA	7	2	9	40	18	58
	LEO	8	20	28	63	112	175
	NEBIELIANAYOU	3	1	4	14	3	17
	NIABOURI	4	0	4	20	0	20
	SILLY	6	2	8	35	5	40
	TÔ	6	5	11	37	28	65
	TOTAL SISSILI	43	32	75	246	172	418
ZIRO	BAKATA	4	1	5	26	4	30
	BOUGNOUNOU	4	2	6	18	8	26
	CASSOU	7	3	10	45	8	53
	DALO	2	3	2	14	0	14
	GAO	3	0	6	18	12	30
	SAPOUY	7	16	23	48	67	115
	TOTAL ZIRO	27	25	52	169	99	268
Région du Centre-Ouest		252	230	482	1589	1286	2918
BURKINA FASO		2156	2328	4484	14518	12801	27319

Source : Annuaire statistique de l'enseignement post-primaire et secondaire 2019/2020

4.2.2 Effectifs scolaires

Les effectifs scolaires sont en progression pour l'enseignement Post-Primaire et Secondaire dans la région. En effet, pour l'année scolaire 2019/20, la région dénombre un effectif de 140 580 élèves dont 48,7% de filles.

Le taux d'accroissement entre 2018/19 et 2019/20 est de 1,6% contre 1,3% au niveau national. Le tableau ci-après présente les détails des effectifs des élèves de la région en 2019/20.

Tableau 06.13: Effectifs des élèves au post primaire et au secondaire en 2019/20

PROVINCES	Garçon	Fille	Total
BOULKIEMDE	38261	37419	75680
SANGUIE	17443	15391	32834
SISSILI	10043	9628	19671
ZIRO	6381	6014	12395
Total général	72128	68452	140580

Source : Annuaire statistique du post-primaire et du secondaire DREPS-Centre-Ouest 2019/2020

Le nombre moyen d'élèves par classe dans la région était de 54 au post-primaire et de 43 au secondaire au cours de l'année scolaire 2019/2020. Pour le post-primaire, la province du Sanguié enregistre le ratio le plus élevé (57). En ce qui concerne le secondaire, la province du Ziro a le ratio le plus élevé (45).

Tableau 06.14 : Statistique sur le nombre de groupes pédagogiques aux post-primaire et au secondaire et les ratios élèves/ classe en 2019/2020

Entité territoriale	GP Post-primaire	GP Secondaire	TOTAL	Ratios élève/classe	
				Post-primaire	Secondaire
Boulkiemde	1096	413	1509	52	44
Sanguié	476	151	627	57	39
Sissili	306	83	389	53	41
Ziro	207	34	241	53	45
Région	2085	681	2766	54	43

Source : Annuaire statistique du post-primaire et du secondaire DREPS-Centre-Ouest 2019/2020

Quelques indicateurs

Les taux bruts de scolarisation du poste primaire et du secondaire de la région en 2019/2020 sont respectivement de 63,3% et 25,6% contre 49,3% et 21,9% au niveau national.

Quant aux taux bruts d'admission du post-primaire et du secondaire de la région, ils sont de 51,0% et 18,6% contre 40,3% et 16,7% pour la même année scolaire.

Les taux d'achèvement sont de 39,0% pour le post-primaire et de 17,5% pour le secondaire. Toutefois, au regard de ces indicateurs contenus dans le tableau, on constate d'énormes disparités entre les provinces et entre sexe.

Tableau 06.15 : Statistiques sur les indicateurs du secondaire en 2019/2020

Entités territoriale	DÉSIGNATION																			
	Taux brut d'admission en %									Taux brut de scolarisation en %						Taux d'achèvement au secondaire en %				
	TBA au post- primaire			TBA au secondaire			TBS Post- primaire			TBS secondaire			TACH Post- primaire			TACH Secondaire				
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
Province	BOULKI EMDÉ	58 ,0	60 ,6	59 ,3	31 ,3	25 ,7	28 ,6	73 ,9	83 ,6	78 ,6	43 ,9	32 ,5	38 ,2	62 ,0	67 ,0	64 ,5	36 ,6	25 ,3	30 ,9	
	SANGUI È	51 ,7	52 ,9	52 ,3	18 ,3	10 ,6	14 ,5	62 ,0	64 ,0	62 ,9	27 ,2	14 ,9	21 ,1	42 ,5	42 ,3	42 ,4	19 ,1	10 ,1	14 ,6	
	SISSILI	40 ,4	44 ,5	42 ,3	15 ,0	9 ,6	12 ,4	48 ,2	53 ,1	50 ,6	20 ,0	12 ,8	16 ,5	30 ,5	30 ,4	30 ,4	17 ,0	8 ,0	12 ,4	
	ZIRO	35 ,6	38 ,9	37 ,2	8 ,0	4 ,7	6 ,4	37 ,3	39 ,8	38 ,5	10 ,5	6 ,1	8 ,5	24 ,5	24 ,2	24 ,4	9,2	5 ,2	7 ,2	
Région du centre –ouest		49 ,7	52 ,3	51 ,0	21 ,4	15 ,7	18 ,6	60 ,5	66 ,3	63 ,3	30 ,2	20 ,4	25 ,3	45 ,5	47 ,5	46 ,5	24 ,43	15 ,2	19 ,8	

BURKINA FASO	38 ,6	42 ,1	40 ,3	17 ,8	15 ,4	16 ,7	45 ,3	53 ,6	49 ,3	24 ,0	19 ,8	21 ,9	35 ,5	42 ,6	39 ,0	19, 8	15 ,1	17 ,5

Source : Annuaire statistique du post-primaire et du secondaire DREPS-Centre-Ouest 2019/2020

V. SANTE

5.1 Les Infrastructures Sanitaires

Conformément à la nomenclature du Ministère de la Santé, la région du Centre-Ouest dispose de sept (07) districts sanitaires : Koudougou, Nanoro, Sabou, Léo, Réo, Ténado et Sapouy dont l'organisation technique des structures de soins découle du modèle du Système National de Santé et comporte deux niveaux.

Le premier niveau de soin au niveau périphérique est structuré en deux échelons : le premier échelon est constitué par 225 Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) et 10 Centres Médicaux (CM) et le second échelon est constitué par 05 Centres Médicaux avec Antenne chirurgicale (CMA) dont deux (02) confessionnels (Nanoro et Sabou), Trois (03) dispensaires isolés et 15 infirmeries. Le deuxième niveau de soins ou niveau intermédiaire est constitué par le centre hospitalier régional (CHR) de Koudougou. Il faut noter que sur 225 CSPS de la région, 191 remplissent les normes en personnel de santé en 2020, soit 84,9% des CSPS de la région. En plus de ces structures de santé, la région dispose d'un centre régional de transfusion sanguine, d'un office régional de santé des travailleurs (OST) et d'une Direction régionale de la santé qui a pour mission de mettre en œuvre la politique sanitaire du Gouvernement au niveau régional.

5.2 Le Personnel de santé de la région

En termes de ressources humaines, les formations sanitaires de la région du Centre-ouest sont animées par une diversité de personnel.

Le tableau ci-dessous donne la situation du personnel de la Santé de la région en 2019

Tableau 06.16 : Effectif de quelques emplois dans les structures déconcentrées du Ministère de la santé (DRS, DS et Hôpitaux) au 31 décembre 2019

	MS	MG	Phcie	Chir. dentiste	Attaché de santé	IDE	IB	SFE- ME	Tech labo/bio
DRS	2	0	1	0	5	2	1	0	0
CHR	27	21	5	1	95	120	5	52	18
DS Koudougou	0	9	2	0	6	102	49	80	7
DS Léo	0	6	1	0	22	64	21	46	5
DS Nanoro	0	8	1	0	10	39	11	31	3
DS Réo	0	6	0	0	9	30	10	37	4
DS Sabou	0	8	1	0	10	31	20	30	2
DS Sapouy	0	6	2	0	9	55	15	30	3
DS Ténado	0	7	1	0	3	31	15	26	1
CENTRE-OUEST	29	71	14	1	169	474	147	332	43

Source : DRS-COS /Annuaire Statistique 2020 du MS

VI. POPULATION ACTIVE ET EMPLOI

Dans le Centre-Ouest, la proportion des personnes hors main d'œuvre (53,7%) est plus importante par rapport aux autres situations d'occupation. Celle des personnes occupées est de 44,3% et 2,0% pour les chômeurs. Contrairement à la situation d'ensemble de la région, dans les provinces de la Sissili et du Ziro, c'est la proportion des personnes occupées qui surpasse celle des autres (respectivement 56,3% et 50,8%).

La plus faible proportion de personnes occupées se retrouve dans la province du Sanguié (37,9%) qui a également la plus forte proportion de personnes hors main-d'œuvre (60,3%). La plus forte proportion de chômeurs se retrouve dans la province du Boulkiemdé (2,8%).

Tableau 06.17 : Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation

Province	Situation d'occupation			
	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	Total
Boulkiemdé	40,2	2,8	57,0	100
Sanguié	37,9	1,8	60,3	100
Sissili	56,3	1,1	42,6	100
Ziro	50,8	1,3	47,9	100
Centre-Ouest	44,3	2,0	53,7	100

Source : INSD, Monographie de la région du Centre-Ouest, 2022

Le taux d'activité des personnes âgées de 15 ans ou plus dans la région du Centre-Ouest est de 46,3%. Ce taux est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain dans toutes les provinces de la région. Le taux d'activité est plus élevé dans la Sissili (57,4%) et plus bas dans la province du Sanguié (39,7%) par rapport aux autres provinces.

Selon les résultats de l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages en 2018, l'incidence de la pauvreté est de 53,49% dans la région du Centre-Ouest. Cette incidence est supérieure à celle du niveau national (41,4%). Des efforts doivent être fournis pour inverser la tendance car en 1994 et 1998 l'incidence au niveau de la région était supérieure à celle du niveau national (respectivement 54,1% contre 44,5% et 48,4% contre 45,3%).

VII. ECONOMIE

7.1. Situation macro-économique

Les émissions budgétaires s'élevaient en 2020 à 15 480 206 542 FCFA en recette contre une prévision de 18 219 279 948 FCFA, soit un taux d'exécution de 84,97% pour la région. Pour une prévision de dépenses totales de 18 219 279 948 FCFA, on réalise une exécution de 11 215 250 468 FCFA, soit un taux d'exécution de 61,56%.

Quant à la section d'investissement, il ressort une exécution de 8 419 968 654 FCFA en recettes et 6 187 053 746 FCFA en dépenses pour une prévision de 10 944 623 235 FCFA, soit des taux d'exécution respectifs de 76,93% en recettes et de 56,53% en dépenses. L'analyse du tableau montre que les dépenses d'investissement représentent 54,39% des dépenses totales en 2020.

Tableau 06.18 : Prévisions et exécutions du budget de l'Etat dans la région en 2020

Désignations	2020		
	Budget	Emission	Taux d'exécution
Recettes totales	18 219 279 948	15 480 206 542	84,97
Dépenses totales	18 219 279 948	11 215 250 468	61,56
Recettes d'investissement	10 944 623 235	8 419 968 654	76,93
Dépenses d'investissement	10 944 623 235	6 187 053 746	56,53

Source : DGDT/DTFCT, 2021

7.2. Principaux secteurs d'activités

7.2.1 Agriculture

La région du Centre-Ouest est une région agricole par excellence. Elle est de type extensif et pluvial. Elle bénéficie d'une bonne répartition des pluies surtout dans sa partie sud en l'occurrence la Sissili et le Ziro ; les sols sont aptes à la pratique des cultures de rente (Coton, arachides, sésame et soja) et les sites propices au maraîchage et à la petite irrigation.

- **Productions céréalières**

Le Centre-Ouest a produit 490 077 tonnes au cours de l'année 2020. En termes de répartition de la production céréalière par province, la Sissili vient en tête avec 144 753 tonnes (toutes spéculations confondues). Elle est suivie du Boulkiemdé (126 723 tonnes), du Sanguié (144 753 tonnes) et du Ziro (94 143 tonnes). En termes de spéculation céréalière, le mil est beaucoup plus cultivé dans le Sanguié, le maïs et le riz par la Sissili et le Sorgho blanc et rouge dans le Boulkiemdé.

Profil de la région du Centre-Ouest

Le tableau suivant donne la répartition de la production céréalière de la région en 2020.

Tableau 06.19: les productions céréalières

Rég/prov	MIL	MAÏS	RIZ	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE	CEREALES
Centre Ouest	80 533	144 838	26 808	184 717	53 181	490 077
Boulkiemdé	19 134	8 419	8 865	66 439	23 866	126 723
Sanguié	38 917	14 458	6 161	62 273	2 649	124 458
Sissili	15 385	81 837	9 382	24 967	13 181	144 753
Ziro	7 097	40 124	2 399	31 038	13 485	94 143

Source : Annuaire statistique MAAH, 2020.

- Productions de rente**

La production des cultures de rente est de 157 217 tonnes en 2020 dans la région. La province de Sissili se place en première position avec 41,30% de la production totale de la région. Elle est suivie de celle du Ziro (23,88%). Il faut noter que certaines cultures sont quasiment inexistantes dans certaines provinces comme le coton (2 tonnes) au Boulkiemdé et le soja au Sanguié (1 tonne).

Le tableau suivant donne la répartition de la production de rente de la région en 2020.

Tableau 06.20 : Productions de rente en 2020

Rég/prov	COTON	ARACHIDE	SESAME	SOJA	RENTE
Centre-Ouest	24 063	85 407	43 762	3 985	157 217
Boulkiemdé	2	21 683	4 296	17	25 999
Sanguié	3 084	21 935	3 733	1	28 752
Sissili	4 790	34 140	22 509	3 485	64 924
Ziro	16 187	7 649	13 224	482	37 542

Source : Annuaire statistique MAAH, 2020.

- La production maraîchère de 2019 (en tonnes)**

La région du Centre-Ouest a produit plusieurs variétés maraîchères en 2019. On note une production totale de 57446,139 tonnes en 2019. Boulkiemdé est la première province qui a le plus de spéculations (14236,406 tonnes). Ensuite, viennent le Sanguié (29 762,81 tonnes), le Ziro (7 540,62 tonnes) et la Sissili (5906,311 tonnes). Les productions de l'oignon, de l'aubergine locale, du piment et de la laitue sont dominées par la province du Sanguié. Le chou est plus produit dans la Sissili et la tomate dans le Boulkiemdé. Le tableau ci-dessous illustre bien cela.

Tableau 06.21 : la production maraîchère de 2019 (en tonnes)

	Oignon bulbe	SPECULATIONS									
		Oignon feuilles	Chou	Tomate	Aubergine locale	Aubergine importée	Piment	Laitue	Carotte	Concombre	Gombo
Boulkiemdé	12 389,097	1390,67	1400,062	9357,40	2322,76	690,332	89,396	122,89	4,272	162,133	96,562
Sanguié	13279,60	1447,62	2957,46	725,41	4881,66	1826,10	610,15	805,59	2904,00	33,669	291,52
Sissili	670,801	7,053	2979,13	1704,30	555,359	90,555	9,88	241,43	-	262,174	56,439
Ziro	3734,17	432,462	1167,61	1693,44	187,435	190,676	58,814	23,124	18,554	29,792	4,55

Source : Annuaire statistique MAAH, 2020.

7.2.2 Elevage

La région du Centre-Ouest est considérée comme une zone à vocation d'élevage. L'élevage vient au second rang après l'agriculture. Il est caractérisé par la prédominance de deux modes :

le mode traditionnel extensif qui est caractérisé par des migrations cycliques à la recherche de pâturages et de points d'eau. Il est pratiqué surtout par les peuhls dont les troupeaux sont constitués de zébus, de métis et de taurins. Ils ont tendance néanmoins à se sédentariser ;

le mode sédentaire qui est caractérisé par un élevage en association avec l'agriculture ou l'agro - pastoralisme avec le plus souvent un cheptel constitué de bovins, de petits ruminants, d'asins, de porcins, d'équins et de volaille.

Les principales espèces rencontrées dans la région sont les bovins, les ovins, les caprins, les équins, les porcins, la volaille et les asins.

Les statistiques montrent que le Centre-Ouest constitue au plan national une des régions où la pratique de l'élevage est une activité économique très importante. Le tableau suivant donne l'évolution des effectifs du cheptel de la région sur les cinq dernières années.

Tableau 06.22 : Evolution des effectifs du cheptel de la région de 2016 à 2020

	2016	2017	2018	2019	2020
Asins	158 432	161 598	164 828	168 123	171 483
Bovins	734 393	749 079	764 059	779 339	794 924
Caprins	1 786 990	1 840 597	1 895 813	1 952 685	2 011 264
Equins	415	418	421	424	427
Ovins	1 094 331	1 127 159	1 160 971	1 195 798	1 231 670
Porcins	475 528	485 036	494 735	504 628	514 719
Volailles	7 446 011	7 669 387	7 899 465	8 136 445	8 380 535

Source : Annuaire statistique de l'élevage, 2021.

Les principales causes de consultation en 2020 (285 138 cas) dans le Centre-Ouest sont : la péripneumonie contagieuse bovine, la pasteurellose, le charbon symptomatique, la pseudo-peste aviaire. Les espèces les plus atteintes sont les bovins et la volaille.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse de la situation des campagnes de vaccination dans la région.

Tableau 06.23 : Situation des campagnes de vaccination dans la région de 2017 à 2020

Maladies	Espèces	2017	2018	2019	2020
Péripneumonie contagieuse	bovins	169 141	163 743	Nd	285 138
Pasteurellose	bovins	80 460	70 728	Nd	66 219
	petits ruminants	26 987	22 478		nd
Charbon symptomatique	bovins	19 952	20 440	Nd	13 644
Pseudo-peste aviaire	volailles	2 848 511	2 484 810	Nd	4 702 199

Source : Annuaire statistique nationale, 2021.

La région du Centre-Ouest compte une seule zone pastorale à savoir celle de Yallé, qui est à cheval entre la province de la Sissili et celle du Ziro, avec une superficie de 40.000 ha. Créée en 1973 et disposant d'un arrêté de délimitation de son pourtour depuis 1989, la zone pastorale de Yallé est contestée par le service forestier en raison du fait qu'elle s'étend en partie sur la forêt classée de la Sissili.

Outre la zone pastorale, on dénombre dans la région cinq aires de pâture délimitée. Leur nombre est très marginal dans la région au vu de l'importance de l'élevage.

Tableau 06.24 : Situation des aires de pâture délimitées en 2017

Province	Commune	Nombre	Superficie
Boulkiemdé	Nandiala et Poa	2	35 ha
Sanguié	Ténado	1	-
Sissili	-	1	11
Ziro	Cassou	1	12
Centre-Ouest		5	58 ha

Source : DRRAH-COS, 2017

7.2.3 Pêche et chasse

La région regorge d'énormes potentialités dans le domaine de l'aquaculture. En effet, quatorze (14) plans d'eau à vocation piscicole ont été recensés dans la province du Boulkiemdé, un (1) dans la Sissili, quatre (4) dans le Ziro et deux (2) dans la province du Sanguié. Ces plans d'eau abritaient en 2016, un total de 64 sites de pêche, pour une production piscicole de 1567 tonnes en 2019, soit environ 5,64% de la production totale nationale

En ce qui concerne la chasse, la région du Centre-Ouest présente un milieu favorable à l'activité de la chasse au regard de la diversité des ressources fauniques. Cette faune est dispersée dans toute la région avec une forte présence dans les réserves de faune de la Sissili et du Ziro qui sont :

- le parc National Tambi Kaboré dont 26,5 % de la superficie se trouvent dans la région, ce qui représente environ 41 000ha ;
- le Ranch de gibier de Nazinga dont 21,5 % de la superficie se trouve dans la région, soit environ 20 200 ha.

En plus des zones villageoises de chasse, la région abrite une zone de chasse concédée dénommée « Safari de la province de la Sissili ». Cette concession attribuée en 1996 a une superficie de 32 700 ha. La concession de chasse de Koualio (environ 37 000 ha) est en cours d'aménagement dans la commune de Zamo.

Tableau 06.25: Les concessions de chasse dans la région

Zones (dénomination)	Superficie	Localisation	Observation
Safari/Sissili	32700	Biéha	Privé
Zovic	3000	Biéha (Bori-Neboun)	Privé
Concession de chasse de Koualio	37000	Koalio Zamo	En cours d'aménagement

Source : DREEVCC-COS, 2019

Tous les grands mammifères de savane se rencontrent dans la région du Centre Ouest : éléphants, buffles, hypotragues, bubales, damalisques. On y rencontre également des phacochères, singes rouges, crocodiles, lièvres, outardes, pintades sauvages, poules de roches etc.

7.3. Industrie et artisanat

En 2021, la région compte 44 unités industrielles réparties dans l'agroalimentaire (24), la boisson (13), le textile (3), la fabrication métallique (1) et les mines et carrières (3). La plupart des unités industrielles sont de petite et de moyenne taille. Au niveau de la répartition spatiale des unités, on note une concentration des unités dans la ville de Koudougou avec 29 unités industrielles. Cette implantation découle des facteurs suivants : l'eau, l'électricité, l'importance d'infrastructures tels que les réseaux routier et ferroviaire.

Bien qu'aucune étude approfondie n'ait été réalisée au niveau régional sur le secteur informel et notamment en direction de l'artisanat, ce sous-secteur renferme un dynamisme qui en fait la clef de voûte du développement des PME/PMI.

En effet l'artisanat se déploie à travers un grand nombre de secteurs avec: l'artisanat d'art, l'artisanat de production et l'artisanat de service.

Au niveau de l'artisanat d'art on retrouve la poterie, la sculpture de bois, la fabrication de figurine en plâtre et des masques. Ce type d'artisanat est très répandu dans la région et occupe une bonne partie des populations sans distinction de sexe.

S'agissant de l'artisanat de production, la forge, la vannerie, le tissage et la fabrication artisanale des meubles sont les spécialités rencontrées dans la région.

Enfin, l'artisanat de services d'entretien ou de réparation relevant de la mécanique, de l'électricité, de la plomberie, de la maçonnerie, de la blanchisserie, de la teinture, etc. se rencontre un peu partout dans les différentes localités de la région.

Tableau 06.26: Répartition des unités industrielles par province et par domaine

Désignation de la branche	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Sapouy	Totaux
Agroalimentaire	17	3	3	1	24
Boisson	7	1	5		13
Textile	2	0	1	0	3
Fabrication métallique	1	0	0	0	1
Mine et carrière	2	1	0	0	3

Total	29	5	9	1	44

Source : DRCIA-COS, 2021

7.4 Commerce

L'activité commerciale occupe un nombre important de personnes dans la région à travers 05 marchés principaux, 33 marchés secondaires et 02 marchés à bétail, 224 marchés villageois, 04 abattoirs, une gare routière et une gare ferroviaire répartie dans les quatre provinces. Selon le rapport d'analyse du VIIème recensement industriel et commercial de 2018, on dénombre 4 693 entreprises dans la région avec 8 021 employés. Les micro-entreprises viennent en tête avec 4,8% suivies des petites entreprises (4,6%). Les moyennes entreprises représentent 3,7%. Les grandes entreprises ne représentent que 0,9% des entreprises totales.

L'activité commerciale est essentiellement basée sur les échanges des produits de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat et de produits manufacturés. Les opportunités d'échanges intra régionales se réalisent grâce aux différents marchés implantés dans la plupart des localités. Il est organisé régulièrement des activités de promotion des produits locaux. On peut retenir dans le cadre des activités commerciales de la région :

- ✓ La journée des fruits et légumes et la fête du Dindon organisées chaque année dans la province du Sanguié ;
- ✓ La fête du poulet qui se tient annuellement à Poa dans la province du Boulkiemdé ;
- ✓ La journée de l'igname que la province de la Sissili accueille après chaque récolte des tubercules.

7.5. Institutions financières

De nombreuses banques se sont installées dans deux (02) villes de la région que sont Koudougou et Léo. On dénombre au total 11 banques. Elles sont presque toutes installées à Koudougou (10 banques).

En plus des banques, la région est également couverte par des institutions de microfinance au nombre de 23 qui sont entre autres les caisses populaires, la Coopec, la Coopec-Galor, etc. On rencontre également des représentations des compagnies d'assurance au nombre de 4 principalement dans la seule ville de Koudougou.

Tableau 06.27: Situation des institutions financières de la région en 2016

	Banques	Assurances	Autres (IMF)
Boulkiemdé	10	4	14
Sanguié	0	0	3
Sissili	1	0	4
Ziro	0	0	2
Centre-Ouest	11	4	23

Source : DREP-COS, DRCIA-COS, 2017

7.6 Tourisme et hôtellerie

7.6.1 Tourisme

La région du Centre-Ouest, par sa position géographique, offre d'importantes ressources et potentialités touristiques dues aux innombrables atouts : un climat favorable, une richesse en valeurs culturelles et historiques, la proximité avec la capitale politique et son aéroport, une grande possibilité de diversification des formules touristiques, des infrastructures hôtelières et touristiques de grande qualité.

Les principaux sites touristiques sont le palais royal de Kokologho, le palais de Lallé, le musée Rayimi de Koudougou, la mare aux crocodiles sacrés de Sabou, la vieille mosquée de Léo. On dénombre au total 15 sites à vocation touristique dont la plupart est confrontée à des difficultés de financement du secteur, au manque de promotion, d'aménagement et la difficulté d'accès. Le musée Rayimi a été le musée le plus visité en 2019 au plan national.

Outre les sites, la région abrite de nombreuses manifestations culturelles à caractère touristique à l'instar des Nuits Atypiques de Koudougou (NAK) et le festival des masques de Pouni, etc.

7.6.2 Hôtellerie

Dans le sous-secteur de l'hôtellerie, la région dispose de cent trente (130) établissements d'hébergement touristiques (ETH) dont vingt-deux (22) hôtels avec une capacité de 2 496 places, vingt-sept (27) résidences, quatre (04) centres d'accueil (foyers) huit (08) maisons d'hôtes, trois (03) pensions, deux (02) campements touristiques et 64 auberges. En termes de répartition spatiale, il faut noter une forte concentration de ces infrastructures dans la seule ville de Koudougou.

Selon le tableau de bord socioéconomique de 2020, on dénombre 86 établissements touristiques d'hébergement dont 18 hôtels, 49 auberges, 06 résidences, 05 centres d'accueil et 08 maisons d'hôte.

7.7. Transport

De par sa position géographique, le Centre-Ouest constitue un carrefour doté d'un réseau routier assez important. Elle abrite également un Chemin de Fer. Cependant, le réseau routier interne est très peu développé. Il se caractérise par la prédominance de routes secondaires à praticabilité intermittente rendant la circulation des personnes et des biens difficiles à certaines périodes de l'année. En 2019, il y a un total de 429 km de routes bitumées et 1116 km de routes en terre.

Région carrefour, le Centre-Ouest est desservi par plusieurs sociétés de transport dont la Société de Transport Aorema et Frères (STAF), la Société Bonkoungou Transport de l'Agneby (SBTA), Transport Sana Rasmané (TSR), KANIS LOGISTICS et la Société de Transport Pengd Wendé (STWS/PW). Avec une multitude de petites gares dans les différentes localités qui évoluent dans le secteur informel. Cependant, la commune de Koudougou connaît une bonne organisation des activités liées au transport avec la mise en service de l'autogare moderne.

Le transport ferroviaire est assuré par la Société Internationale de Transport Africain du Rail (SITARAIL) créée depuis la privatisation de la Régie des Chemins de Fer Abidjan-Niger et dispose d'une gare à Koudougou.

Les infrastructures concernant le transport aérien sont quasiment inexistantes. Seules quelques pistes d'atterrissage presque abandonnées dans les quatre principales villes de la région peuvent faire office d'infrastructures de transport aérien.

VIII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

8.1 Urbanisation et habitat

Le type d'habitation essentiellement utilisé par les ménages est la maison individuelle simple. Il représente 81,8% de l'ensemble des unités d'habitations. Il est suivi de la construction des bâtiments à plusieurs logements (10,8%), puis des constructions de type case (3,3%). Les constructions en matériaux précaires sont moins importantes.

Les analyses selon le milieu de résidence permettent de voir qu'en milieu rural 85,7% des ménages possèdent des maisons individuelles simples alors qu'en milieu urbain ils sont 67,6%. Les ménages ayant des bâtiments à plusieurs logements sont plus nombreux en zone urbaine (23,2%) qu'en zone rurale (7,3%).

L'observation des types d'habitations selon les provinces laisse apparaître que les ménages qui ont des maisons individuelles simples sont les plus importants dans toutes les provinces de la région du Centre-Ouest. Les bâtiments en plusieurs logements constituent le deuxième type de logement dans les provinces du Boulkiemdé (15,4%), Sissili (9,0%) et Sanguié (7,1%). Dans la province du Ziro ce sont les cases qui constituent le deuxième type de logement (9,0%).

8.2 Eau potable et assainissement

8.2.1 Eau potable

Les sources d'approvisionnement en eau potable dans la région sont constituées du réseau de branchement d'eau courante assuré par l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), des réseaux d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS), des Postes d'Eau Autonomes (PEA), des forages et puits modernes. Toutefois, dans le calcul des taux d'accès à l'eau potable, les puits modernes ne sont plus pris en compte. En 2020, le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est de 70,2% dans la région contre 67,3% au niveau national.

En 2020, la situation des infrastructures en eau potable en milieu rural dans la région se présente comme suit :

Tableau 06. 28 : Situation des infrastructures en eau potable en milieu rural dans la région en 2020

	BOULKIEMDE	SANGUIE	SISSILI	ZIRO	TOTAL
Forages équipés de pompe en milieu rural	2163	1296	934	707	5 856
Forages communautaires équipés de pompe en milieu rural	1955	1182	780	611	4 528
Forages institutionnels équipés de pompe en milieu rural	424	322	223	171	1 140
Forages privés équipés de pompe en milieu rural	79	61	38	10	188
Puits modernes permanents en milieu rural	257	175	128	75	635
Puits modernes équipés de pompes en milieu rural	18	10	02	23	53

Source : Annuaire statistique du MEA, 2021.

8.2.2 Assainissement

En 2020, le taux d'accès à l'assainissement global s'élève à 21,3% dont 16,9% pour milieu rural et 47,1% milieu urbain par région. Dans l'ensemble de la région, 62,3 % des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices. Les ménages qui utilisent les fossés représentent 17,3 % et ceux qui évacuent les ordures dans la rue 9,6 %. En milieu urbain 61,1 % des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices et 15,2 % dans la rue. Le ramassage privé et les bacs à ordures ne concernent respectivement que 4,2% et 4 % des ménages.

En ce qui concerne les écoles et les CSPS, les taux d'équipement en latrines sont respectivement de 94,4 % et 88% dans la région. Les données nationales font état de 63,7% comme taux d'équipement en latrines des écoles et 86,9% pour les CSPS en 2015.

IX. ENERGIE

La région du Centre-Ouest est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) et l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER). Le nombre total d'abonnés dans la région en 2020 était de 43 764. Les abonnés de la SONABEL représentaient 96,60 % des abonnés de la région contre 3,40% pour l'ABER. Le taux de couverture de l'électrification dans la région du Centre-Ouest est de 61,1% en 2020 contre 59,5% en 2019. Cette augmentation est due au progrès de l'électrification rurale dans la région.

L'énergie vendue a évolué de 47,8 GWh en 2019 à 50,1 GWh en 2020. Quant à l'évolution de la puissance souscrite dans la même période, elle a également enregistré une hausse de passant de 51,9 GWh à 71,9 GWh.

Tableau 6 29 : les données sur l'énergie électrique dans la région entre 2016 et 2020.

	2016	2017	2018	2019	2020
Longueur du réseau Haute Tension (en km) de la SONABEL	652	695	896	651	817

Longueur du réseau Basse Tension (en km) de la SONABEL	810	827	1 044	1028	1140
Longueur du réseau MIXTE (en km) de la SONABEL	68	68	76	79	79
Taux de couverture (en %)	29,7	29,6	50,8	59,5	61,1
Nombre de nouvelles localités électrifiées	15	9	1	0	25
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	32 111	35 313	37 470	40 915	42 197
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	67	69	77	91	81
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	32 178	35 382	37 547	41 006	42 278
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	3 383	2 664	2 943	3 047	1 486
Nombre total d'abonnés	35 561	38 046	40 490	44 053	43 764

Source : Sonabel/aber

X. TELEPHONIES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Toutes les villes de la région sont couvertes en infrastructures téléphoniques. La plupart de ces infrastructures ainsi que les abonnés au téléphone fixe se trouvent dans la ville de Koudougou. Le Centre-Ouest connaît la présence des trois opérateurs de téléphonie mobile du pays que sont Moov Africa, Orange Burkina et TELECEL Faso. Cependant, la qualité de la couverture régionale de ces réseaux est souvent mauvaise.

Selon les données de Moov Africa, le nombre d'abonnés au téléphone fixe était de 3 927 en 2016 et la région comptait 15 cybercafés la même année.

Selon les données du RGPH 2019, le pourcentage des ménages possédant respectivement au moins un téléphone cellulaire fonctionnel, un téléphone fixe et un ordinateur est de 86,2 %, 1,6 % et de 4,3 %. La proportion des ménages ayant accès à l'internet dans la région du Centre-Ouest est de 9,8 %.

En 2020, la région disposait de 7 agences postales avec un taux de couverture de 18,4%. Les 4 communes urbaines sont couvertes par 4 agences postales soit un taux de couverture de 100% contre 3 agences postales pour 34 communes rurales avec 8,8% de taux de couverture.

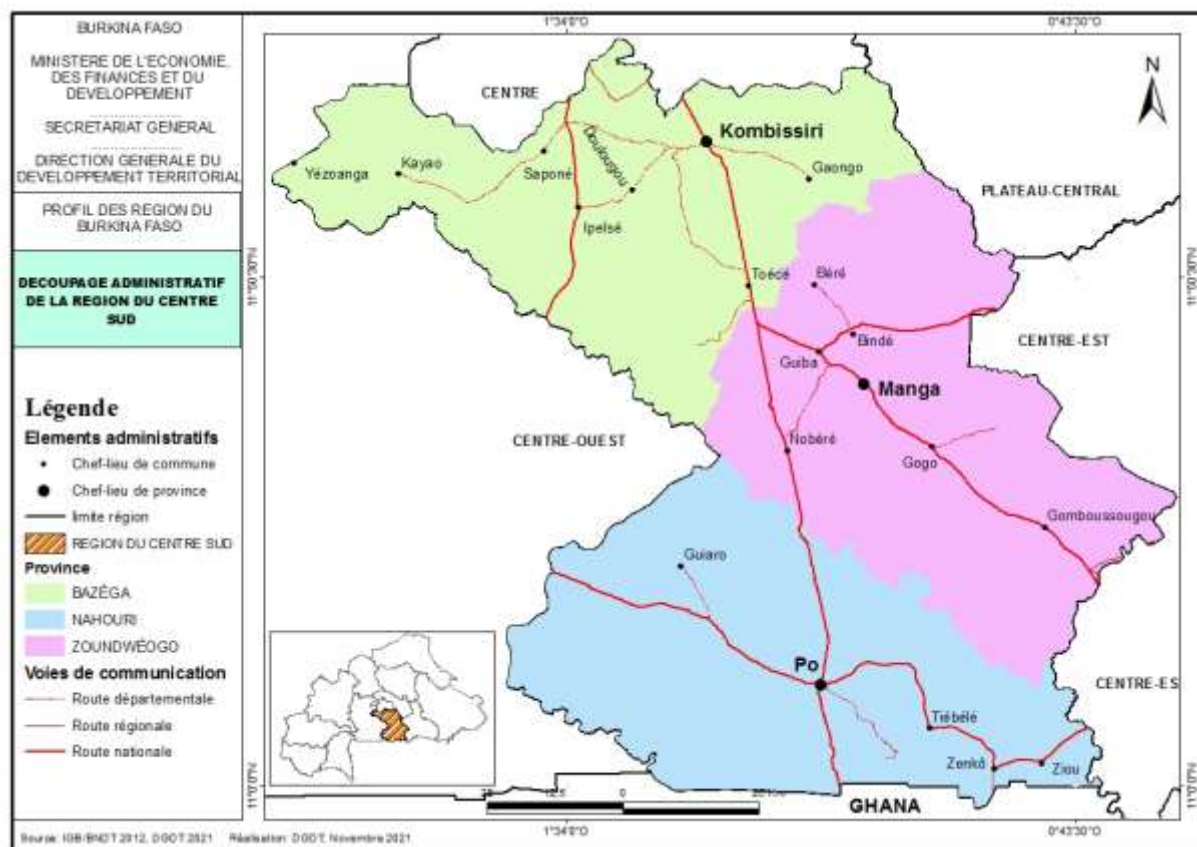
PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU CENTRE-SUD

I- CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

La région du Centre-Sud a été créée au terme de la loi N° 013 - 2001/AN du 22 Juillet 2001. Elle est située entre la latitude 12° 10' et 11°09' Nord et la longitude 2° et 0°34' Ouest. Elle couvre une superficie totale d'environ 11 327 km², représentant 4,1% de la superficie totale du pays. La région se classe au 11ème rang du point de vue de sa superficie. Elle est limitée au Nord par la région du Centre, à l'Est par les régions du Centre-Est et du Plateau-Central, à l'Ouest par la région du Centre-Ouest et au Sud par la république du Ghana.

Carte 12: Découpage administratif de la région du Centre-Sud



1.2. Organisation administrative

Aux termes de la loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004, la région du Centre-Sud compte 16 Communes rurales et 3 communes urbaines (les chefs-lieux de province). Le nombre de villages est passé de 528 en 2006 à 538 à 2020. Elle couvre une superficie de 11 327 km² dont 34,85% pour la province du Bazèga, 33,92% pour la province du Nahouri et 31,24% pour la province du Zoundwéogo. Suivant les résultats préliminaires du 5ème Recensement Général de la Population et de l'habitation (RGPH) de 2019, la région du Centre-Sud compte en 2019, une population de 788 341 habitants et représente 3,85% de la population nationale, soit une régression de 0,73 point par rapport à l'année 2006. En 2019, la province du Zoundwéogo est la plus peuplée; elle compte 39,57% de la population régionale avec une densité de 88,2 hbts/km² contre 71 hbts/km² en 2006. La province du Bazèga vient en deuxième position avec une densité de 71,1 hbts/km² contre 61 hbts/km² en 2006. La province du Nahouri est la moins peuplée avec 24,81% de la population régionale et une densité de l'ordre de 50,9 hbts/km² contre 41 hbts/km² en 2006.

Le tableau suivant donne un aperçu global par commune, et par province du cadre administratif de la région du Centre-Sud en 2020.

Tableau 07. 01: Cadre administratif de la région du centre-sud

Communes	Superficie		Type de commune	Nombre de villages	Nombre de secteurs
	Valeur (km ²)	absolue % Région			
Doulougou	574	5,11%	Rurale	37	0
Gaongo	299	2,66%	Rurale	13	0
Ipélcé	185	1,65%	Rurale	13	0
Kayao	621	5,53%	Rurale	24	0
Kombissiri	838	7,46%	Urbaine	57	6
Saponé	707	6,29%	Rurale	40	0
Toecé	723	6,44%	Rurale	38	0
Total Bazèga	3947	35,13%	-	222	6
Guiaro	1 479	13,17%	Rurale	19	0
Pô	1 642	14,62%	Urbaine	25	5
Tiébéélé	381	3,39%	Rurale	67	0
Zecco	59,931	0,53%	Rurale	11	0
Ziou	276	2,46%	Rurale	26	0
Total Nahouri	3837,931	34,16%	-	148	5
Béré	258	2,30%	Rurale	21	0
Binde	503,96	4,49%	Rurale	31	0
Gogo	922	8,21%	Rurale	25	0
Gon - Boussougou	755	6,72%	Rurale	29	0
Guiba	275	2,45%	Rurale	21	0
Manga	212	1,89%	Urbaine	13	6
Nobéré	523	4,66%	Rurale	28	0
Total Zoundwéogo	3 448,96	30,70%	-	168	6
REGION	11 233,891	100,00%	-	538	17

Source : Gouvernorat/Centre-Sud, 2020

Au niveau des communes, on note une disparité tant dans l'occupation géographique, que dans le nombre de villages. Ainsi les communes de Pô et de Guiaro occupent les plus grandes superficies avec respectivement 14,62% et 13,17% de la superficie totale de la région. La plus petite commune est celle de Zecco avec seulement 0,53% de la superficie régionale. Quant au nombre de villages, notons que la commune de Tiébélé dans la province du Nahouri en possède le plus grand nombre (67 villages), suivie de la commune de Kombissiri avec 57 villages. La plus petite commune en termes de nombre de villages est celle de Zecco qui dispose de 11 villages.

II- CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Le relief

- **Principaux types de modelés**

La région du Centre - Sud est composée de deux grands ensembles topographiques avec une pente orientée du Nord-Ouest au Sud-Est.

Les plateaux, avec une altitude moyenne de 300 m, couvrant une superficie de 5 200,57 km², soit 45 % du territoire régional. On note par ailleurs la présence de buttes latéritiques et d'alignements de collines birrimiennes. Les plaines, avec une altitude moyenne de 200 m couvrant une superficie de 6 303,65 km², soit 55 % de l'espace régional.

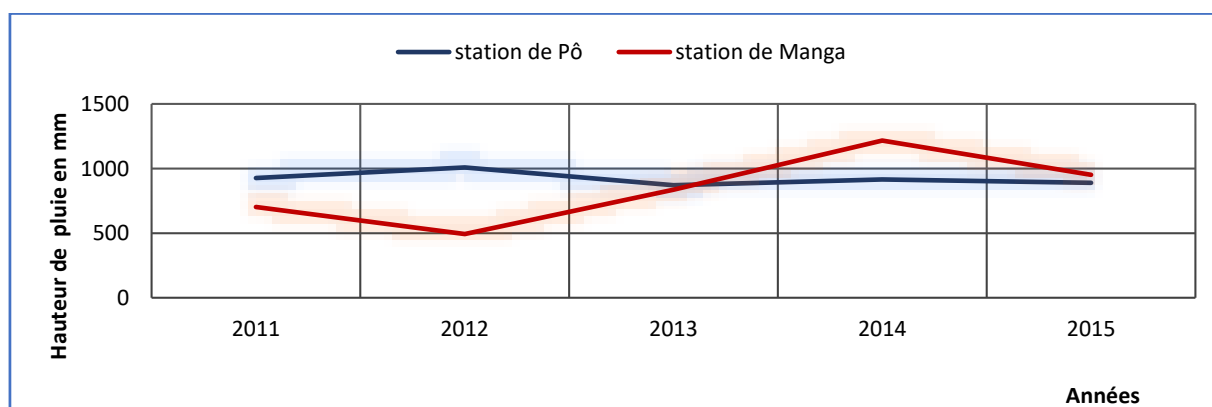
- **Morphogenèse**

La morphogenèse en milieu birrimien se traduit par la présence de cuirasses bauxitiques et des cuirasses de haut glacis d'une part et des cuirasses de niveau inférieur résultant de phénomènes d'érosion mécanique et chimique d'autre part.

2.2. Climat

Les principaux déterminants du climat sont entre autres la pluviométrie, les vents et l'évaporation. La région du Centre- Sud est caractérisée par une alternance de la saison pluvieuse de mai à octobre et une saison sèche étalée de novembre à avril. La saison pluvieuse est dominée par la mousson, tandis que la saison sèche est dominée par des vents froids et secs (harmattan) de décembre à février et des vents chauds et secs de mars à avril. Dans l'ensemble de la région et ce depuis 2012, la température moyenne mensuelle oscille autour de 30°C (Annuaire statistique 2015, Direction Générale de la Météorologie/MIDT). Les mois les plus chauds sont les mois de mars et avril avec des températures supérieures ou égales à 39°C et la période de froid se situe entre novembre et février, la moyenne de température inférieure est 19°C. Les pluies sont généralement abondantes mais mal réparties dans le temps et dans l'espace régional. Les mois de juillet et août enregistrent généralement la moitié des précipitations de la période hivernale. Les précipitations des cinq (05) dernières années enregistrées dans la principale station de la région, celle de Pô dans la province du Nahouri varient de 915,2 mm à plus de 1 100 mm (Annuaire statistique 2020, p180). Parmi les trois (03) provinces du Centre - Sud, la ville de Pô est la plus arrosée sur la même période, avec un nombre de jours de pluie variant de 77 à plus de 92 jours.

Graphique 07. 01: Evolution de la hauteur de pluie annuelle (en mm) dans la région du Centre sud



Source : DREP-CSD, décembre 2021

2.3. Les ressources en sols

La région du Centre - Sud compte six types de sols dominés par les sols ferrugineux tropicaux lessivés (64%), les lithosols et les sols peu évolués d'origine gravillonnaire occupant, les vertisols et parvertisols et les sols hydromorphes.

Tableau 07. 02: Types de sols de la région du Centre-Sud en km²

Type de sol	Vocation agricole	Entité territoriale			
		Bazèga	Nahouri	Zoundwéogo	Région
Lithosols sur granité	Intérêt agronomique nul	0	0	182	182
Vertisols à drainage externe nul		0	191	0	191
Sols hydromorphe	Riz, maraîchage	0	84	193	277
Sols sodiques hydromorphe	Inaptes à l'agriculture	17	0	284	301
Vertisols à drainage externe possible	Maïs, coton, sorgho mais difficilement exploitable avec les outils traditionnels	0	38	444	482
Sols bruns eutrophes sur roche basique	Maïs, coton, sorgho, canne à sucre, fruits, riz, maraîchage	334	289	47	670
Sols peu évolués d'érosion gravillonnages	Mil et arachide	319	25	471	815
Lithosols sur cuirasse	Intérêt agronomique faible	81	951	42	1074
Sols ferrugineux tropicaux lessivés	Mil, arachide, niébé, sorgho, maïs, coton,	3195	2264	1875	7334

	tubercules				
TOTAL	-	3946	842	3538	11325

Source : Atlas du Burkina

Dans la région du Centre-Sud, près de la moitié des terres est moyennement dégradée. Les facteurs naturels (topographiques, caractéristiques physico-chimiques, ...) et anthropiques (pression démographique, système de production, ...) sont à l'origine de la dégradation progressive des ressources pédologiques.

2.4. Hydrographie et hydrologie

La région du Centre-Sud est drainée par un réseau hydrographique assez dense et essentiellement constitué par les bassins du Nakambé, du Nazinon et de la Sissili comportant de nombreux affluents périodiques sur environ 1 149 Km de longueur.

Certains de ces ruisseaux dans leur parcours se transforment en zone d'épandage sous forme de bas-fonds, ou parfois encaissés sous forme de talweg plus ou moins esquissés. Le fleuve Nazinon a un débit moyen de 26 m³/s (de 1975 à 2002) et le Nakambé 48,3 m³/s (de 1975 à 2002). La région dispose en 2020 de : 10 boulis, 02 mares et 110 barrages dont 55 au Bazèga, 24 au Nahouri et 29 au Zoundwéogo. Ces différentes retenues offrent des possibilités d'aménagement pour les productions de saison sèche dans le domaine de l'agriculture.

2.4.1. Les ressources floristiques et fauniques

• Les ressources floristiques

Le Centre - Sud est à cheval sur deux domaines phytogéographiques :

- ✓ le domaine phytogéographique Sud - Soudanien qui couvre entièrement la province du Nahouri et très légèrement les provinces du Zoundwéogo et du Bazèga ;
- ✓ le domaine phytogéographique Nord - Soudanien qui couvre presque entièrement les provinces du Zoundwéogo et du Bazèga.

C'est une région de savanes arborées à arbustives que l'on peut subdiviser en cinq types de formations végétales au regard des abondances ou des dominances. Les savanes arborées à arbustives représentent à elles seules plus de 66% de la superficie de la région. On observe également tout le long des différents cours d'eau des forêts galeries.

Tableau 07. 03 types de formations végétales et superficie

Selon les données du second Inventaire Forestier National (IFN2), les superficies des différents types de formations végétales rencontrées dans la région se répartissent comme suit : TYPES DE FORMATIONS VEGETALES	SUPERFICIE CALIBREE (ha°)
Forêts claires	0
Forêt galerie	8 347
Plantations forestières et vergers	174
Savane arborée	71 131
Savane arbustive et herbeuse	692 476
Steppe arborée	303
Steppe arbustive et herbeuse	8 698

Source : Projet BKF/015 - IFN 2

- Les ressources fauniques

La région du Centre - Sud dispose d'un important potentiel en matière de faune ; elle compte plusieurs entités écologiques de divers statuts qui abritent de nombreuses espèces d'animaux. Le Centre-Sud abrite une bonne partie des aires classées du pays. Il s'agit notamment :

- de la forêt classée et du Ranch de Gibier de Nazinga (91 300 ha);
- du parc national de Pô dit parc national KABORE Tambi (155 500 ha);
- de la Forêt classée du Pic du Nahouri (836ha).

Il existe également une concession de chasse appelé Burkina conseil/Nahouri Safari localisée dans le Ranch de Gibier de Nazinga et la forêt classée de la Sissili qui couvre 13 zones villageoises d'intérêt cynégétique (ZOVIC). Au vu de leur composition floristique, ces aires classées constituent de

véritables réservoirs de la biodiversité et un potentiel important pour le développement des activités socio-économiques et touristiques.

Tableau 07. 04: Situation des aires de protection de la faune dans la région du Centre-Sud en 2020

Localisation	Aire de faune	Superficie	Date de création
NAHOURI	Parc National de Pô dit Parc National KABORE Tambi	155 500 ha	02-sept-76
	Forêt classée et Ranch de Gibier de Nazinga	91 300 ha	17-mars-00
	Forêt classée du Pic du Nahouri	836 ha	1938

Source : Drevcc-csd

La région du Centre- Sud abrite par ailleurs, de nombreuses colonies de crocodiles (600 à 700 individus) dans la quasi-totalité des départements. On rencontre aussi quelques grands et petits mammifères (phacochères, hippopotames, buffles, hippotragues, éléphants de savane, léopards, hyènes tachetées, lièvres, porcs-épics, singes, etc.), des oiseaux de nature diverse (francolins, gangas, touraco violet, tourterelles, etc.) et des reptiles (varans de savane et du Nil, crocodiles, tortues, cobras cracheurs, etc.). On note une abondance et une diversité de faunes soit 32 espèces de mammifères sauvages et 204 espèces d'oiseaux.

Les corridors de migration de la faune d'une superficie totale de 37 500ha relie d'une part le PNKT au Ranch de gibier de Nazinga et d'autre part le PNKT au Red Volta Valley Corridor du Ghana.

2.4.2. Géologie et ressources minières

Le secteur des mines et carrières est très peu développé dans la région. Les sites aurifères de Nagrigré dans la commune de Bindé, et celui de Toula dans la commune de Gogo sont classés parmi les plus importantes mines d'or du pays en construction. L'extraction artisanale de l'or sur quelques 5 sites d'orpaillage fonctionnels (l'embryon de Toula dans le Zoundwéogo, sites d'orpaillage de Bounbou, Kassiri, Yelékya et de Tiébélé dans le Nahouri) constitue également des activités minières de la région. Cependant, l'exploitation des agrégats (sables, graviers, moellons) est très répandue surtout dans la province du Zoundwéogo. La région constitue une des sources d'approvisionnement de tout le pays en agrégats de construction.

III- ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Histoire du peuplement et Organisation socio politique

L'histoire du peuplement de la région du Centre - Sud s'est faite en plusieurs étapes à partir du XVe siècle. Selon les chercheurs, les premiers habitants seraient les Yonyoosé et les Ninsi dans les provinces du Bazèga et du Zoundwéogo. Dans la partie Nord-Est du Zoundwéogo les premiers habitants seraient les bissas, installés vers le XVIIIe siècle en provenance du Boulgou. L'arrivée des Mossi dans la région se situerait vers la fin du XVe siècle. Concernant la province du Nahouri, les premiers occupants seraient les Gourounsi. Par la suite, vinrent les Dagomba-Mampursi à partir du Nord du Ghana. Il faut noter que présentement la région connaît une diversité ethnique notable.

3.2. Evolution des effectifs de la population de la région

Suivant les résultats préliminaires du 5ème Recensement Général de la Population et de l'habitation (RGPH), la région du Centre-Sud compte en 2019, une population de 788 341 habitants et représente 3,85% de la population nationale, soit une régression de 0,73 point par rapport à l'année 2006. En 2019, la province du Zoundwéogo est la plus peuplée ; elle compte 39,57% de la population régionale avec une densité de 88,2 hbts/km² contre 71 hbts/km² en 2006. La province du Bazèga vient en deuxième position avec une densité de 71,1 hbts/km² contre 61 hbts/km² en 2006. La province du Nahouri est la moins peuplée avec 24,81% de la population régionale et une densité de l'ordre de 50,9 hbts/km² contre 41 hbts/km² en 2006. Le tableau suivant donne l'effectif de 2006 et de 2019, ainsi que la densité de la population par province.

Tableau 07. 05: Evolution de la population et densité

commune	Superficie	TAMA*	densité 2006	densité 2019	Pop 2006	Pop 2019
Doulougou	574,00	1,09%	46	53	26 178	30 144
Gaongo	299,00	2,64%	85	120	25 495	35 759

Profil de la région du Centre-Sud

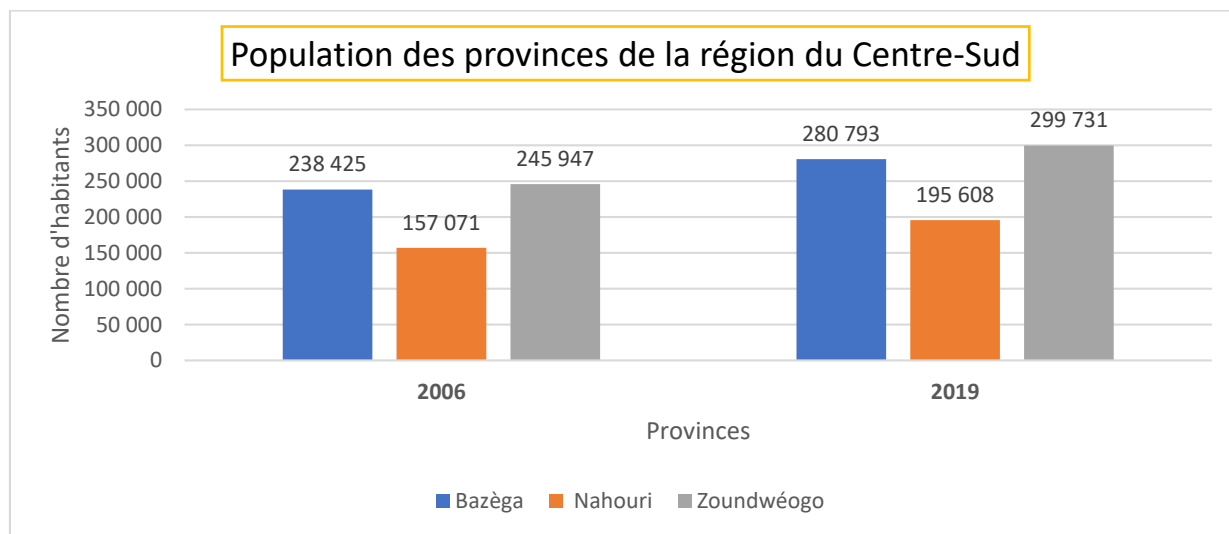
Ipelcé	185,00	0,50%	70	75	12 972	13 849
Kayao	621,00	1,41%	55	66	33 919	40 676
Kombissiri	838,00	1,04%	81	93	67 964	77 738
Saponé	707,00	1,03%	55	62	38 637	44 121
Toécé	723,00	1,13%	46	53	33 260	38 506
Total Bazèga	3 947	1,27%	60	71	238 425	280 793
Guiaro	1479,00	3,22%	13	20	19 352	29 223
Pô	1642,00	1,73%	31	39	51 552	64 426
Tiébélé	381,00	0,78%	144	160	54 985	60 842
Zecco	59,93	2,96%	154	224	9 204	13 441
Ziou	276,00	1,79%	80	100	21 978	27 676
Total Nahouri	3 838	1,70%	41	51	157 071	195 608
Béré	258,00	1,18%	111	130	28 738	33 474
Bindé	503,96	1,22%	72	85	36 512	42 769
Gogo	922,00	2,03%	41	54	38 208	49 608
Gon-Boussougou	755,00	3,29%	61	94	46 420	70 681
Guiba	275,00	0,42%	110	116	30 157	31 859
Manga	212,00	2,24%	156	150	33 042	44 068
Nobéré	523,00	1,42%	63	75	32 870	39 481
Total Zoundwéogo	3 449	1,85%	71	87	245 947	311 940
Total région	11 234	1,60%	57	69	641 443	788 341

Source : INSD, RGPH 2019

NB : TAMA*Taux d'accroissement annuel moyen (entre 2006 et 2019) Calculé par la DREP/CSD

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la population dans les provinces du Bazèga, du Nahouri et du Zoundweogo.

Graphique 07. 02: Evolution de la population des provinces du Bazèga, Nahouri et Zoundweogo



Source : DREP-CSD, décembre 2021

Au niveau des provinces, on note une disparité de la répartition de la population. En 2019, la province du Zoundweogo abrite 311 940 hbts, soit 39,57% de la population totale de la région. Elle est suivie de la province du Bazèga qui couvre 280 793 hbts représentant 35,62% de la population totale de la région. La province du Nahouri vient en dernière position avec une population de 195 608 hbts, soit 24,81% de la population totale de la région. La population de la région représente 3,85% de l'ensemble de la population Burkina Faso. En moyenne, la population de la région du centre-sud a cru annuellement de 1,60% depuis 2006 ; ce qui correspond à une augmentation annuelle de la population de la province du zoundweogo, du Nahouri et du Bazèga respectivement de 1,85% ; de 1,70% et de 1,27%.

3.3. Structure de la population par sexe et par âge

La répartition de la population par tranches d'âges en 2019 (Minefid, INSD, RGPH 2019) à l'image de l'ensemble du pays, se caractérise par sa jeunesse. En effet, 57,35 % de la population de la région a moins de 20 ans.

Par ailleurs, le rapport de masculinité de la région est de 109, 14% pour les enfants de zéro à dix-neuf ans, contre 69,67% pour l'ensemble de la population de plus de 20 ans. Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette situation. Les émigrations sont plus poussées chez les hommes que les femmes. Par ailleurs, en temps de crise telles que les guerres, les hommes sont plus concernés. A cela l'on pourrait évoquer les risques tels les accidents plus élevés chez les hommes en raison de leur mobilité élevée comparativement aux femmes.

Le graphique qui suit, présente la proportion que représente chaque groupe d'âge dans la population totale du Centre-Sud.

Tableau 07.06 : Proportion de la population par âge et par genre

Ages	Masculin	Féminin	Ensemble	Part %
			Effectif	
0-4	73 488	67 397	140 801	17,86
05-09	63 111	58 096	121 137	15,37
10-14	54 182	50 124	104 247	13,22
15-19	45 298	40 682	85 924	10,90
20-24	28 982	32 075	61 057	7,74
25-29	20 083	27 772	47 888	6,07
30-34	15 152	26 683	41 894	5,31
35-39	13 030	23 769	36 854	4,67
40-44	12 318	20 324	32 681	4,15
45-49	10 444	15 746	26 215	3,33
50-54	9 210	13 947	23 179	2,94
55-59	8 381	11 219	19 612	2,49
60-64	6 599	8 991	15 599	1,98
65-69	5 178	6 545	11 728	1,49
70-74	4 006	4 936	8 945	1,13
75-79	2 464	3 005	5 471	0,69
80 et +	2 118	2 987	5 109	0,65
Total	374 043	414 298	788 341	100,00

Source : INSD RGPH 2019

La région se caractérise par la jeunesse de sa population et la forte population des femmes en âge de procréation. La population de la région du Centre-Sud est en majorité infanto-juvénile (5-19 ans) et représente 57,35% de la population totale. Les femmes en âge de procréation (15-49 ans) représentent 45,19% de l'ensemble des effectifs des féminins et 23,72% de la population totale. 17,86% de la population a un âge compris entre (0 à 4) tandis que celle de (80 et +) ne représente que 0,65% de la population. Ces tendances démographiques s'expliqueraient par non seulement les fortes natalités mais aussi par les décès élevés des personnes dites du troisième âge.

3.4. Mouvement de population

L'analyse des mouvements démographiques naturels, montre que la région du Centre-Sud est dans la moyenne ou à une meilleure performance par rapport à la moyenne nationale. Quelques indicateurs sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 07. 07: Indicateurs de natalité et de fécondité dans le Centre sud

ENTITES	ISF	TBN	TGFG (‰)
CENTRE SUD	5,4	31,2	134,9
BAZEGA	5,4	27,4	121,7
NAHOURI	5,1	32	136,2
ZOUNDWEOGO	5,4	34,2	145,5

Sources : INSD : RGPH 2019

Du tableau ci-dessus, il ressort, suivant les résultats du RGPH 2019, que la région du Centre-Sud enregistre en moyenne 31,2 naissances vivantes pour 1000 habitants par an. Le taux global de Fécondité Générale (TGFG) dans la région se situe à 134,9. Sur les trois provinces que compte la région, la province du Bazega détient le plus faible TGFG (121,7) contre la province du Zoundweogo qui détient le plus grand TGFG (136,2).

De même, le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme dans la région du Centre-Sud à la fin de sa vie reproductrice passe de 5,6 enfants en 2010 (cf. Enquête Démographique et de Santé de 2010) à 5,4 enfants en 2019.

IV- EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Des efforts importants ont été engagés pour l'amélioration de l'éducation et le développement de la formation professionnelle dans la région du Centre-Sud. En effet, les taux de scolarisation se sont améliorés au cours de ces dernières années.

4.1. Petite enfance

L'éducation préscolaire existe au Burkina Faso depuis 1958 et reste encore à l'état embryonnaire. Cette éducation qui a une durée de 3 ans, concerne les enfants de 3 à 5 ans et se compose d'un système formel et un non formel.

Le système formel comprend d'une part les structures publiques et d'autre part, les structures privées. Ce sont les Centres d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP).

Le système non formel comprend les garderies saisonnières, les garderies populaires, les haltes-garderies et les espaces d'entraide communautaires pour l'enfance Bissongo.

En termes d'infrastructures, la région compte 67 structures d'encadrement de la petite enfance (30 au Bazèga, 06 au Nahouri et 31 au Zoundwéogo). On note aussi la présence à Manga d'une autre structure préscolaire dénommée 3E (Espace, Education, Eveil).

Tableau 07. 08: Nombre de structures d'encadrement de la petite enfance par province et selon le type dans la région du Centre-Sud de 2015 à 2020

	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20
Bazèga					
Formel	2	5	5	5	6
Non formel	15	13	0	15	24
Ensemble	17	18	5	20	30
Nahouri					
Formel	2	3	5	8	6
Non formel	1	0	0	0	0
Ensemble	3	3	5	8	6
Zoundwéogo					
Formel	1	2	5	2	5
Non formel	12	26	5	25	26
Ensemble	13	28	10	27	31
Total région					
Formel	5	10	15	15	17
Non formel	28	39	5	40	50
Ensemble	33	49	20	55	67

Source : *Annuaire statistiques du préscolaire, DEP/MASSN et DRASSN/CS (DREPPNF 2020)*

Les effectifs du préscolaire de 2015-2016 à 2019-2020 ont connu une évolution en dents de scie comme l'indique le tableau ci-dessus. Bien que cette évolution en dents de scie concerne l'ensemble des trois provinces, ce sont les provinces du Zoundwéogo et du Nahouri qui montrent une forte instabilité en termes d'effectifs. Ces Centres d'Eveil et d'Education Préscolaire qui ont pour missions l'éveil et la formation des enfants, rencontrent de nombreuses difficultés que sont entre autres:

- le manque de moyens matériels pédagogiques ;
- l'insuffisance des jeux intérieurs ;
- la faible participation des parents à la vie des garderies ;
- la méconnaissance de l'importance de l'éducation préscolaire par la population ;
- l'analphabétisme et la pauvreté des populations.

4.2. Enseignement Primaire

Comparés aux taux nationaux, les taux bruts de scolarisation, les taux bruts d'admission et les taux d'achèvement des différentes provinces qui composent la région du Centre - Sud sont très satisfaisants. Les efforts entrepris ont permis d'atteindre un taux brut de scolarisation de 99,7% dont 100,2% pour les filles et 100% pour les garçons. La province du Bazèga vient en tête avec 104,4% de taux brut de scolarisation dont 104,8% pour les filles et 104,0% pour les garçons.

L'enseignement primaire a connu des progrès énormes en termes d'accès, passant à 132 902 élèves en 2015/2016 à 159 920 élèves en 2019/2020 inscrits dans les écoles publiques et privés soit un ratio de 50 élèves par classe pour l'ensemble de la région. On note également une forte progression du

taux brut d'admission en première année (CP1) qui a atteint 97,0 % en 2019/2020 avec 94,2 % au niveau des filles et 99,6 % pour les garçons. De façon générale, le taux de scolarisation des filles s'est amélioré grâce aux mesures incitatives mises en place dans le cadre de la promotion de l'éducation pour tous. En termes d'achèvement, 78,3 élèves sur 100 inscrits en première année (CP1) finissent le cycle primaire avec ou sans le CEP.

Tableau 07. 09: Répartition des taux bruts de scolarisation au cours de l'année 2019 - 2020

	Tx brut de scolarisation			Tx d'admission			Tx d'achèvement t*
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
Bazèga	104,0	104,80	104,4	93,3	90,5	92,0	90,2
Nahouri	95,6	95,9	95,7	91,9	86,4	89,2	73,9
Zoundwéogo	92,4	94	93,2	110,5	102,5	106,6	70,3
Centre- Sud	99,7	100,2	100	99,6	94,2	97,0	78,3

Source : DREPPS/CSD

NB : Tx d'achèvement t* (nouveaux élèves du CM2/pop de 11 ans)

Les efforts entrepris ont permis d'atteindre un taux brut de scolarisation de 99,7% dont 100,2% pour les filles et 100% pour les garçons. La province du Bazèga vient en tête avec 104,4% de taux brut de scolarisation dont 104,8% pour les filles et 104,0% pour les garçons.

L'enseignement primaire a connu des progrès énormes en termes d'accès, passant à 132 902 élèves en 2015/2016 à 159920 élèves en 2019/2020 inscrits dans les écoles publiques et privées soit un ratio de 50,34 élèves par classe pour l'ensemble de la région. Également, on note une forte progression du taux brut d'admission en première année (CP1) qui a atteint 97,0 % en 2019/2020 avec 94,2 % au niveau des filles et 99,6 % pour les garçons. De façon générale, le taux de scolarisation des filles s'est amélioré grâce aux mesures incitatives mises en place dans le cadre de la promotion de l'éducation pour tous.

Tableau 07. 10: Situation des infrastructures et des élèves par province au primaire en 2019/2020

	école	salle	élevés	statut enseignants	élève/enseignant	élève/class
BAZEGA						
Public	243	1089	55811	1437	39	51
Privé	28	107	3721	116	32	35
Ensemble	271	1196	59532	1553	38	50
NAHOURI						
Public	43	666	36806	1035	36	55
Privé	15	66	2185	85	26	33
Ensemble	158	732	38991	1120	35	53
ZOUNDWEOGO						
Public	236	1055	53854	1464	37	51
Privé	69	194	7543	209	36	39
Ensemble	305	1249	61397	1673	37	49
REGION						
Public	522	2810	146471	3936	37	52
Privé	112	367	13449	410	33	37
Ensemble	734	3177	159920	4346	37	50

Source : Annuaire statistiques DREPPNF 2019/2020

4.3. Poste-primaire et Secondaire

En l'absence, dans la région, de véritables structures d'enseignement secondaire technique et professionnel qui prépare les jeunes à l'exercice ou au choix d'un métier ou d'une filière de formation, seul l'enseignement post primaire et secondaire général restent le véritable choix pour les jeunes issus de l'enseignement primaire. La mise en œuvre de la réforme du système éducatif a permis l'accroissement du taux brut de scolarisation au post-primaire et au secondaire.

Tableau 07. 11: Statistiques sur les indicateurs du post-primaire et secondaire en 2019/2020

Entités territoriales	Taux brut d'admission			Taux brut de scolarisation au secondaire	Taux d'achèvement au secondaire
	Taux d'admission	Taux d'admission	total		

	des garçons	des filles			
Bazèga	28,2	23,5	25,9	21,3	16
Nahouri	28,4	19,8	24,8	25	20,5
Zoundwéogo	24	17,6	20,8	17,9	12,2
Région	26,9	20,3	24,1	21,3	15,7

Source : DREPS-CSD 2019/2020

La conjugaison des efforts a permis non seulement d'améliorer les conditions de travail et d'apprentissage des élèves et des enseignants, mais aussi d'accroître de façon significative l'offre éducative.

On note une forte progression du taux d'admission au secondaire qui a atteint 24,1% en 2019/2020 avec respectivement 20,3% au niveau des filles et 26,9% pour les garçons. La province du Bazèga enregistre le plus fort taux d'admission au secondaire chez les filles qui est de l'ordre de 23,5%. Le taux brut de scolarisation au Secondaire est de 21,3% en 2019/2020.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre d'établissement, des salles de classes, des élèves, le nombre d'enseignant, le ratio élève/enseignant et le ratio élève/classe par commune et par province de la région du Centre-Sud.

La région du Centre-Sud a enregistré pour l'année scolaire 2019/2020 pour le post-primaire et le secondaire 56 919 élèves, 210 établissements, 1251 salles de classes et 2292 enseignants.

Tableau 07. 12: Situation des infrastructures et des élèves par province au post-primaire et secondaire en 2019/2020

Bazèga	établissements	salle	élèves	statu enseignants	élève/enseignant	élève/classe
BAZEGA						
Public	57	356	17085	766	22	48
Privé	35	144	4085	212	19	28
Ensemble	92	500	21170	978	22	42
NAHOURI						
Public	28	221	10670	486	22	48
Privé	19	98	2801	49	57	29
Ensemble	47	319	13471	535	25	42
ZOUNDWEOGO						
Public	51	337	17820	650	27	53
Privé	20	95	4458	129	35	47
Ensemble	71	432	22278	779	29	52
REGION						
Public	136	914	45575	1902	24	50
Privé	74	337	11344	390	29	34
Ensemble	210	1251	56919	2292	25	45

Source : DREPS-CSD 2019/2020

V. SANTE

Les intervenants du secteur de la santé (DRS et districts sanitaires, projets et programmes, ONG et associations, secteur privé, PTF) ont mené diverses activités qui ont toutes concouru à l'atteinte de l'objectif défini par le Plan national de développement sanitaire (PNDS) de la région du Centre-Sud.

Sur le plan des formations sanitaires existant dans la région, la situation se présente comme suit :

Tableau 07. 13: Statistiques sur les infrastructures sanitaires en 2020

Entités territoriales	Nomb re de CHU	Nomb re de CHR	Nomb re de CMA	Nomb re de CM	Nomb re de CSPS	Nombre de maternit és isolées	Nombre de dispensai res isolés	Autres formatio ns sanitair es	Nombr e d'officin es	Nbre de dépôts pharmaceuti ques
Kombissiri										
Manga	0	0	1	2	41	0	2	4	0	69
Po	0	0	1	0	25	0	2	3	0	57
Saponé	0	0	1	0	23	0	2	0	0	29

Région	0	0	4	2	118	0	14	8	0	200

Source : MS-Annuaire statistique DRS, 2020

La mise en œuvre du PNDS a permis des avancées significatives dont l'augmentation du nombre de formations sanitaires de 174 en 2016 à 200 en 2020.

La répartition des infrastructures de santé (CMA, CSPS, dispensaires, officines pharmaceutiques) par province de la région donne les résultats suivants (DRS, 2020) :

- province du Bazèga : 37% des infrastructures sanitaires de la région ;
- province du Zoundwéogo : 34,5% ;
- province du Nahouri : 28,5%.

La répartition spatiale des infrastructures sanitaires de la région a sans doute permis une diminution du rayon moyen d'action théorique et par conséquent une amélioration de la couverture sanitaire. Le tableau suivant fait ressortir les taux de couvertures vaccinales par district dans la région

Tableau 07. 14: Indicateurs de santé en 2020

Districts sanitaires	Taux de couverture vaccinale (%)									Ratio habitant t/ CSPS	Taux d'utilisation des méthodes contraceptiv es (%)
	BC G	DTPC 3	VA R	VA A	CPN 1	CPN 2	Paludisme Nbre de Cas	Rougeole Nbre de Cas	Méningi te Nbre de Cas		
Kombissiri	75.5	96.6	65.3	82.7	53.2	58.5	149 589	7	23	6280	24.4
Manga	70.6	83.2	66.5	82.9	53.5	54.3	234 579	13	28	7 311	25.3
Pô	70.6	99.0	81.5	83.9	58.9	52.5	127 548	1	19	7825	26.2
Saponé	63.4	91.8	64.7	86.1	44.1	43.7	65 128	15	19	4076	27.1
Total région	70.8	91.4	70.8	83.5	53.6	53.4	576 844	36	89	6 720	25.5
Burkina Faso		103.0	74.0	97.8	74.1	69.5		-	-		22.4

Source : DRS/MS-Annuaire statistique

Au regard de ce qui précède, on retient que des efforts sont faits dans le domaine de la santé. Toutefois, des défis subsistent et qu'il faille relever avec efficacité. En effet, il reste que le Ratio habitants/ CSPS est élevé surtout pour les Districts sanitaires de Pô et de Manga avec respectivement 7825 habitants/ CSPS et 7 311 habitants/ CSPS. En moyenne, ce ratio est de 6 578 habitants/ CSPS pour l'ensemble de la région contre 9 731 au niveau national.

Les indicateurs du programme élargi de vaccination (PEV), de la santé maternelle et infantile (SMI), de la santé de la reproduction sont satisfaisants dans l'ensemble des districts sanitaires de la région du Centre-Sud au regard des taux de couverture vaccinale.

Le tableau ci-dessus nous montre que le nombre de cas du Paludisme reste élevé dans la région du Centre-Sud avec 576 844 cas enregistrés au cours de l'année 2020, dont le district sanitaire de Manga qui enregistre le nombre de cas le plus élevé parmi les districts de la région avec 234 579 cas. Le nombre de cas de la Rougeole s'élève à 36 cas dans la région du Centre-Sud. De même, le nombre de cas de la Méningite enregistré dans les différents districts de la région s'élève à 89 cas.

Par ailleurs, la mesure de gratuité des soins appliquée sur toute l'étendue du territoire a contribué à l'amélioration de l'accès aux services de santé notamment chez les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans.

S'agissant du personnel de santé, la région du centre-sud compte au total 42 médecins dont 12 au district sanitaire de Kombissiri, 12 à Manga également, 10 à Pô et 08 à Saponé. Le nombre d'infirmiers d'Etat de la région du Centre-Sud s'élève 268 dont Manga enregistre le nombre le plus élevé des districts avec 93 infirmiers d'Etat. Le nombre de sages-femmes d'Etat/maïeuticiens d'Etat de la région s'élève à 204, celui des infirmiers brevetés est de 80 et enfin le nombre de pharmaciens de la région du Centre-Sud est de 3.

V. ECONOMIE

5.1. Situation macro-économique

5.1.1 Programme d'investissement minimal

Pour l'année 2016, l'analyse des performances des collectivités territoriales par rapport au trois axes du PNDES, fait ressortir que la région du Centre-Sud a enregistré en termes de prévisions, 2 706 391 755 francs CFA. Le taux d'exécution financière global est de 79%, celui physique était de 29%. En 2020, les collectivités territoriales avaient prévu un montant de 4 558 906 500 FCFA et une mobilisation financière de 3 066 126 363 FCFA a été faite soit un taux de 67%. De 2016 à 2020, l'ensemble des collectivités territoriales de la région ont investi 13 814 364 921 FCFA sur un montant de 18 398 640 803 FCFA. Les secteurs dans lesquels ces collectivités ont investi au cours de la période 2016-2020 sont essentiellement les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau potable et assainissement. Le tableau suivant nous donne les détails par axe.

Tableau 07. 15 : Programme d'investissement minimal des collectivités de 2016-2020 du Centre - Sud

AXE DU PNDES		2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Axe 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration	Prévision	1143 650 844	322 882 850	82 116 505	400649 563	478741 707	2 428 041 469
	Mobilisation	845 634 437	278 049 581	50 198 239	250 836 118	290 715 778	1 715 434 153
	Taux en %	74	86	61	63	61	
Axe 2 : Développer le capital humain	Prévision	1273 827 379	3544 174 893	2641607130	2 281 819 753	3 353 618 733	13 095 047 888
	Mobilisation	1062 743 828	2571 117 478	2 244 048 942	1 703 879 644	2 480 299 509	10 062 089 401
	Taux en %	83	73	85	75	74	
Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.	Prévision	288 913 532	280 109 356	1 158 911 655	421 070 843	726 546 060	2 875 551 446
	Mobilisation	232 896 974	220 591 822	1 202 911 098	85 330 397	295 111 076	2 036 841 367
	Taux en %	81	79	104	20	41	
Total général	Prévision	2 706 391 755	4 147 167 099	3 882 635 290	3 103 540 159	4 558 906 500	18 398 640 803
	Mobilisation	2 141 275 239	3 069 758 881	3 497 158 279	2 040 046 159	3 066 126 363	13 814 364 921
	Taux en %	79	74	90	66	67	

Source : rapport 2016 à 2020 du PNDES Centre-Sud

5.1.2 Les finances locales

L'analyse du tableau ci-dessous relève un taux de mobilisation relativement moyen pour l'ensemble des communes (rurales et urbaines) et le conseil régional. En effet pour l'année 2020, les taux de réalisation dans la province du Zoundwéogo vont de 37,98% dans la commune de Manga à 70,72% dans celle de Guiba. Les taux de réalisation dans la province du Nahouri vont de 65,58% dans la commune de Tiébélé à 31,73% dans celle de Zecco. Les taux de réalisation dans la province du Bazèga vont de 75,57% dans la commune de Doulougou à 30,14% dans celle de Saponé.

La hausse des taux de mobilisation de ces trois dernières années peut s'expliquer par la modestie des montants prévisionnels proposés lors de l'élaboration des budgets mais aussi par l'engagement, le dévouement des agents de recouvrement communaux et la sensibilisation des populations sur le civisme fiscal.

En outre on note une évolution assez appréciable des recettes et des dépenses des collectivités territoriales au cours des cinq dernières années. En effet, les recettes de l'ensemble des dix-neuf communes que comptent la région du Centre-Sud ainsi que du conseil régional, ont varié de 4 795 885 128 F CFA en 2016 à 5 720 172 176 en 2020 soit une hausse de l'ordre de 16,16%.

Tableau 07. 16 : Situation globale des recouvrements par acteur au 31 décembre 2020

Collectivités Territoriales	Prévisions	Recouvrements	Taux
Manga	887 047 298	336 941 234	37,98
Bere	276 139 013	189 975 516	68,80

Profil de la région du Centre-Sud

Collectivités Territoriales	Prévisions	Recouvrements	Taux
Bindé	514 911 580	307 187 897	59,66
Gogo	804 555 952	367 490 400	45,68
Guiba	316 609 829	223 904 267	70,72
Tiebele	279 794 823	183 496 699	65,58
Zecco	166 786 250	52 928 712	31,73
Ziou	216 383 424	137 379 371	63,49
Saponé	1 789 583 184	539 392 920	30,14
Kayao	462 924 670	263 738 769	56,97
Ipelcé	355 287 661	162 368 622	45,70
Kombissiri	669 526 888	461 708 410	68,96
Doulougou	235 705 901	178 120 815	75,57
Gaongo	214 322 173	126 688 542	59,11
Toécé	246 883 214	157 618 688	63,84
Nobéré	408 402 188	226 854 332	55,55
Po	793 609 949	414 314 896	52,21
Guiaro	460 587 938	156 541 355	33,99
Gonbsougou	690 613 748	425 131 179	61,56
Conseil Régional	724 330 252	808 389 552	111,61
Total	10 514 005 935	5 720 172 176	54,41

Source : Trésorerie Régionale/ Centre-Sud décembre 2021

En 2016, le montant total des recettes au niveau de la Région du Centre-Sud s'élevait à 4,2083 milliards FCFA contre une dépense totale de 3,268 milliards FCFA, soit 77,66%. Le meilleur taux a été réalisé par la province du Nahouri, soit 87,42%. Suivent par ordre décroissant la province du Zoundwéogo (76,05%) et celle du Bazega (85,34%). Les parts contributives des collectivités territoriales aux dépenses vont de 25,29% pour l'ensemble des collectivités territoriales de la province du Zoundwéogo à 37,15% pour l'ensemble des collectivités territoriales de la province du Nahouri. En 2016, les dépenses de la commune de Gon-boussougou étaient supérieures aux recettes.

En 2020, les collectivités de la région ont pu mobiliser plus de 7,735 milliards de francs CFA contre 4,554 milliards de dépenses.

Au total, le cumul des budgets des collectivités territoriales affiche des montants de 4 795 885 128 FCFA en recettes contre 4 944 154 665 FCFA de dépenses, comme l'illustre le tableau suivant.

Tableau 07. 17 : Budgets en milliers de francs CFA des collectivités territoriales de 2016 à 2020

	2016		2017		2018		2019		2020	
Collectivités	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Doulougou	108,6	101	183,2	117,7	249,9	125,3	288	214	178	138
Gaongo	91,1	61,8	164,3	125,2	201,9	130,5	132	283	126	47
Ipelcé	93,4	87,9	169,7	95,5	115,1	167,3	156	29	162	78
Kayao	108,4	73,1	236,7	160,6	173	306,5	330	50	264	155
Kombissiri	257,2	186,5	555,5	301,9	606	592,9	407	497	462	305
Saponé	268,4	111,8	337,7	99,2	322,1	183,1	435	146	539	299
Toécé	126,9	184,9	220,3	172,5	393,4	294,8	195	229	158	52
Total province	1054	807	1867,4	1072,6	2061,4	1800,4	1943	1448	1889	1074
Guiaro	62,3	80,9	115,1	108,3	124,5	93,6	147	99	157	93
Pô	244,9	178,4	441,6	308,2	334,7	409,3	412	130	414	192
Tiébéle	238,2	181,6	389,1	252,7	212,2	479,9	58	118	184	38
Zecco	68,5	55,9	163,1	62,6	58,9	149,9	16	19	53	16
Ziou	132	101	139,4	109	106,9	150,5	29	58	137	25
Total province	1818,4	1589,7	3336	2085,9	3292	3378,4	2800	2101	2992	1490
Béré	106,3	109,4	249,9	123,1	132,7	229,5	181	61	190	92
Bindé	146,8	49	277,9	183,5	285	272,6	65	137	307	258
Gogo	183,7	137,8	345,1	138,3	230,6	251,7	252	80	368	216

Gon-Boussougou	172,9	186,4	314,9	187,3	261,8	224,5	363	139	425	332
Guiba	103,8	83,8	187,4	142,3	158,2	237,1	182	116	224	174
Manga	178,5	156,8	305,1	159,4	292,6	265,9	514	181	309	336
Nobéré	129,1	53,4	284,6	123,8	176,5	295,6	193	105	223	163
Total province	1021,1	776,6	1964,9	1057,7	1537,4	1776,9	1750	819	2046	1571
Conseil régional	206,4	94,7	152	154,5	534,5	530,6	470	118	808	419
Total Région	4208,3	3268	7320,3	4370,7	7425,3	7486,3	6963	4486	7735	4554

Source : Trésorerie Régionale/ Centre-Sud décembre 2021

5.2. Principaux secteurs d'activités

5.2.1. Agriculture

- Productions céréalières

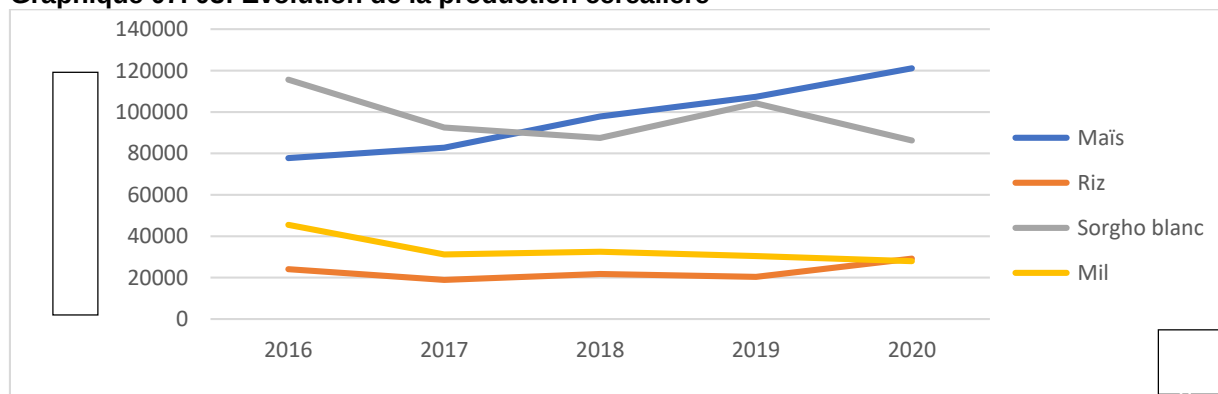
L'agriculture dans la région du Centre Sud est dominée par les céréales qui constituent l'alimentation de base des populations. Les principales céréales cultivées sont : le mil, le sorgho (blanc et rouge), le maïs et le riz. Au cours de la période 2016-2020, la production céréalière qui est fortement tributaire de la pluviométrie a évolué en dents de scie. Elle est passée de 263 006 tonnes pour la campagne agricole 2016 à 264 603 tonnes pour celle de 2020, soit un taux d'accroissement moyen de 0,6%. Elle a connu une chute en 2017 avec une production de 225 490 tonnes avant de subir une légère hausse à partir de 2018 pour s'établir à 264 603 tonnes en 2020.

Si en 2016 c'est la culture du Sorgho blanc qui avait une production record de 115 656 tonnes, en 2020 c'est le maïs qui a été prédominant avec une production record de 121 151 tonnes. La percée de la culture du maïs s'expliquerait par les effets induits de la culture du coton dans la région. Les rendements pour cette culture sont restés très appréciables au cours de la période.

En 2020, la province du Zoundwéogo a été la première dans la production du riz et du maïs. La province du Bazèga a excellé dans la production du mil tandis que celle du Nahouri occupe la première place dans la production du sorgho blanc.

La culture du riz reste faible au regard du potentiel, la production n'a jamais dépassé les 30 000 tonnes. La culture du fonio demeure quasi inexistante dans la région. Les cultures de la patate et du Vandzou sont aussi produites en faible quantité dans la région.

Graphique 07. 03: Evolution de la production céréalière



Source : DREP-CSD, décembre 2021

- Superficies céréalières

Sur la période de 2016 à 2020, L'on note que les plus grandes surfaces utilisées pour la culture dans la région ont eu lieu en 2016 avec 202 612ha contre une surface cultivable nationale de 4 017 586ha. La plus faible surface utilisée est intervenue en 2017 pour une surface nationale cultivable à la même année de 4. 026 919 ha. La province du Zoundweogo viennent en tête de la production céréalière avec 63. 461 ha suivi du Nahouri avec 55. 635ha et le Bazèga qui vient dernière position avec 54. 568 ha.

Tableau 07.18: Evolution des superficies des cultures céréalières

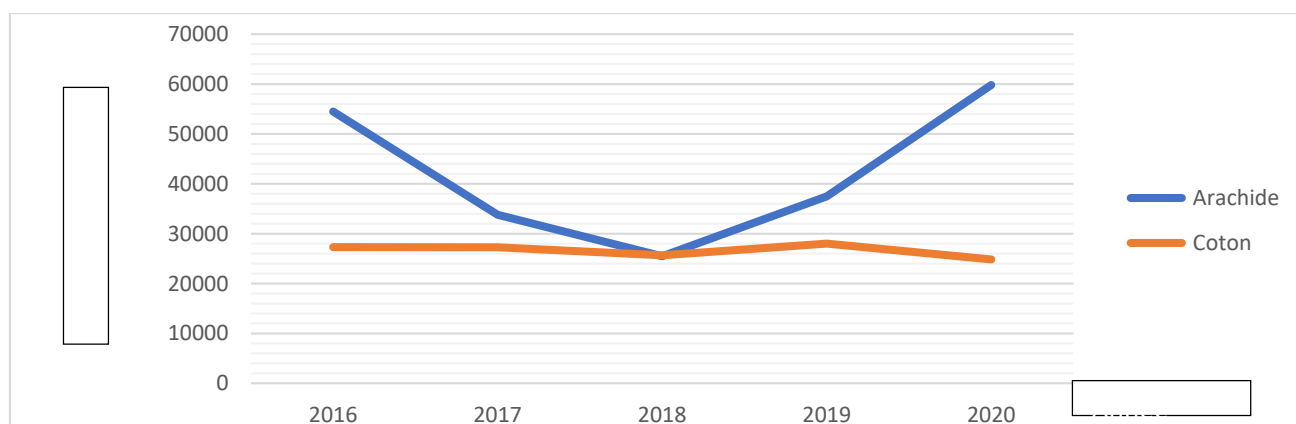
Année	Céréales		Bazèga	Nahouri	Zoundweogo	Centre Sud	Burkina Faso
2016	TOTAL	Sup (Ha)	106 014	46 811	49 786	202 612	4 017 586
2017	TOTAL	Sup (Ha)	58 555	46 856	66 262	171 673	4 026 919
2018	TOTAL	Sup (Ha)	60 774	67 339	63 573	191 687	4 495 792
2019	TOTAL	Sup (Ha)	56 339	64 570	66 741	187 649	4 272 786
2020	TOTAL	Sup (Ha)	54 568	55 635	63 461	173 663	4 104 827

Source : DGESS Agriculture 2021

- Production des cultures de rente

Les cultures de rente pratiquées sont le coton, le sésame, l'arachide, et le soja. L'arachide constitue la principale culture de rente de la région avec une production estimée à 211 078 tonnes sur la période 2016-2020. La production de l'arachide a connu une baisse sur la période passant de 54 498 en 2016 à 25 488 en 2020 soit une baisse de 53,23%. Deuxième spéculation en termes de production après celle de l'arachide, le coton connaît une évolution en dents de scie passant respectivement de 27 292 tonnes en 2016 puis 25 653 en 2018 pour atteindre 28 025 tonnes en 2019 et 24832 en 2020. L'année 2019 a été celle dont la production du coton a été la plus importante. Elle a été estimée 28 025 tonnes. Pour la culture de soja, la non disponibilité des données n'a pas permis de faire une appréciation de la production au cours de la période 2016 à 2020.

Graphique 07.04 : Evolution de la production des cultures de rente de 2016 à 2020 au Centre-sud



Source : DREP-CSD, décembre 2021

Les superficies des cultures de rente sont un peu plus faibles que celles des cultures céréalières (89 948 Ha pour l'ensemble des cultures de rente en 2016 dont 49617 Ha consacrés à la culture des arachides).

Les superficies des cultures de rente sont un peu plus faibles que celles des cultures céréalières (79 301 Ha pour l'ensemble des cultures de rentes en 2020 dont 56179 Ha consacrés à la culture des arachides). Pour la production des cultures vivrières, le niébé constitue la principale culture vivrière de la région du Centre-Sud avec une production de 139 797 tonnes de 2016 à 2020. La production du niébé était de 26 291 tonnes puis de 32 321 tonnes en 2018 à 27 618 tonnes en 2020. Le voandzou constitue la seconde spéculation de la région avec une production estimée très faible. C'est seulement en 2016 que 136 tonnes ont été produites sur une superficie de 155 hectares dans la province du Nahouri.

- Production des cultures maraichères

La production de cultures maraichères est faible dans la région du Centre-Sud. On enregistre principalement les spéculations suivantes : l'oignon bulbe, l'oignon feuille, le chou, la tomate, l'aubergine locale, le piment, la laitue, le concombre, le poivron, le gombo et la courgette.

-Production fruitière

La mangue, la goyave, les agrumes et l'anacarde constituent des productions fruitières de la région du Centre-Sud.

5.2.2. L'élevage

L'élevage est la deuxième activité qui occupe la population de la région du Centre-Sud et la deuxième source de revenus après l'agriculture. Il est pratiqué dans presque toutes les concessions et est caractérisé par :

- des effectifs élevés avec cependant une productivité faible ;
- la diversité des espèces animales ;
- la précarité de la santé de certaines espèces animales avec beaucoup de mortalité au niveau de la volaille et des petits ruminants ;
- une alimentation insuffisante et pauvre surtout en saison sèche ;
- une insuffisance des infrastructures et des équipements d'élevage ;
- un faible niveau de technicité des éleveurs ;
- le coût élevé des intrants zootechniques ;
- des problèmes fonciers entre agriculteurs et éleveurs ;
- un faible niveau d'organisation des éleveurs.

Les principales espèces élevées dans la région sont : les bovins, les ovins, les caprins, les porcins, les asins et la volaille. L'analyse du tableau ci-dessous montre que la province du Zoundwéogo est leader de la région au regard de l'importance de son cheptel.

Tableau 07. 19 : Situation du cheptel par province en 2020

Province	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Camelins	Dindons	Canards	Pintades	Poules	Autres volailles
Bazéga	108 677	174 723	338 239	49 117	ND	53 080	ND	ND	ND	352 528	1 009 252	ND
Nahouri	60 526	106 775	222 213	52 387	ND	8 301	ND	ND	ND	315 731	779 426	ND
Zoundwéogo	188 931	195 519	342 538	39 004	892	34 069	ND	ND	ND	372 060	1 237 131	ND
Région	358 134	477 017	902 990	140 508	892	95 450	ND	ND	ND	1 040 319	3 025 809	ND

Source : DRRAH novembre 2020

On dénombre en 2020 sept (07) zones pastorales actives dans la région du Centre-Sud. Ces zones s'étalent sur une superficie de 65 818 ha et environ 1660 familles y sont installées. On compte 61 800 bovins, 34 800 ovins et 30 300 caprins dans les zones pastorales de la région du Centre-Sud. Le tableau suivant fait la situation des zones pastorales actives en 2020.

Tableau 07. 20: la situation des zones pastorales actives en 2020

Province	Zone	Localisation	Sup (ha)	Nbre de familles installées	Cheptel		
					Bovins	Ovins	Caprins
Bazéga	Sylvopastorale de Gaongo sud	Gaongo	6772	0	7800	8000	5000
Nahouri	Pastorale de Guiaro	Guiaro	6500	85			
Zoundwéogo	Pastorale de Sondré Est	Bindé	16460	644	9000	7000	8000
	Pastorale de Niassa	Gogo	6386	31			
	Pastorale de Luilli Nobéré	Béré	3700		5000	2800	2300
	Sylvopastorale sud-ouest	Gogo	26000	900	40000	17000	15000

Source : DRRAH, 2021

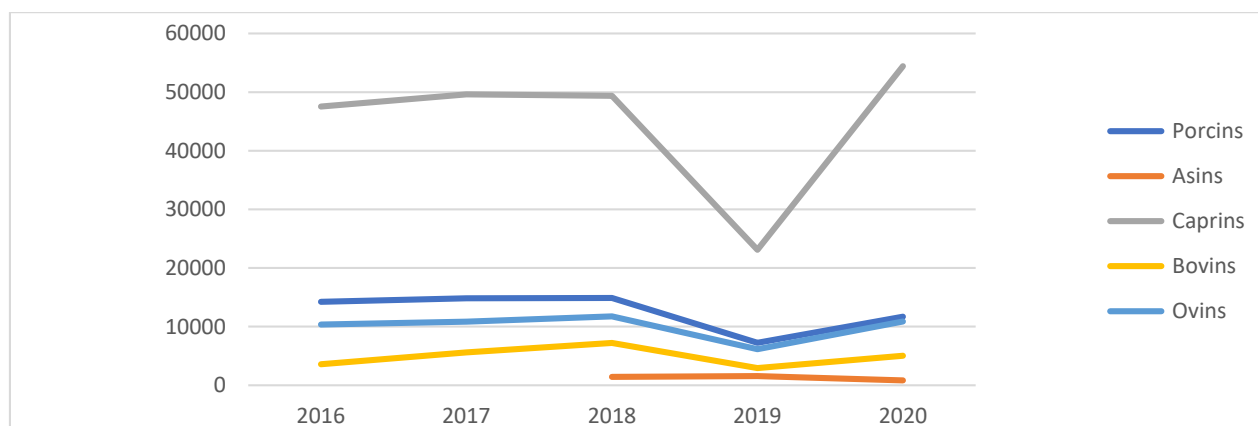
- **Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2016 à 2020 au niveau régional**

Profil de la région du Centre-Sud

En 2020, les statistiques font ressortir que 5 026 bovins, 10 865 ovins, 54 422 caprins, 828 asins et 11 694 porcins ont été abattus et contrôlés. Sur la période 2016 à 2020, 62 879 porcins et 224 069 caprins ont été abattus et contrôlés.

Le graphique ci-dessous donne la situation des abattages contrôlés par espèces.

Graphique 07. 05 : Évolution des abattages contrôlés par espèces de 2016 à 2020 au niveau régional



Source : DRRH novembre 2020

5.2.3. Pêche et Chasse

Avec une production estimée à 2 144 tonnes en 2020, la production piscicole est jugée très importante dans la région du Centre-Sud au regard de l'importance des plans d'eau. On dénombre sept (07) débarcadères (au profit des groupements de pêches) autour du lac Bagré et un marché de poisson à Gonboussougou dans la province du Zoundwéogo et quelques plans d'eau à vocation piscicole dans le ranch de Nazinga dans la province du Nahouri.

Au titre de la chasse, la province du Nahouri compte une seule concession de chasse dénommée « Burkina Conseil/ Nahouri Safari ». Elle couvre 25 000 ha et est localisée d'une part dans le Ranch de gibier de Nazinga et de l'autre la forêt classée de la Sissili. Elle couvre treize (13) zones villageoises d'intérêt cynégétique (ZOVIC).

Au titre des aires protégées de la faune, on dénombre dans la province du Nahouri, le Parc National de Pô dit Parc National KABORE Tambi créé le 02 septembre 1976 avec une superficie de 155 500 ha, le Ranch de Gibier du Nazinga avec une superficie de 91 000 ha. Pour le compte de la province du Zoundwéogo, on dénombre le refuge local des hippopotames avec une superficie de 2 874 ha.

5.2.4. Industries, artisanat et carrières

Le secteur de l'industrie est très embryonnaire dans la région du Centre - Sud. Il n'y a aucune grande unité industrielle. On y rencontre cependant six unités de productions qui interviennent dans la transformation de produits alimentaires (boulangerie, boissons...) et de certains produits locaux (presses à karité). A l'instar de l'industrie, l'artisanat est peu développé et se caractérise par l'artisanat de service (mécanique, maçonnerie, artisans réparateurs de pompes manuelles...).

L'exploitation des agrégats (sables, graviers, moellons) est très répandue surtout dans la province du Zoundwéogo. La région constitue une des sources d'approvisionnement du pays en agrégats de construction.

5.2.5. Le commerce

Le commerce local est caractérisé par des échanges peu structurés ayant pour cadre les nombreux petits marchés. Il occupe une place importante dans l'économie de la région. Il draine du monde venant de toute la région, des autres villes du Burkina et des pays voisins (Ghana). On distingue 3 marchés centraux modernes avec des magasins de stockage (Manga, Pô et Kombissiri), 23 marchés principaux, 20 marchés secondaires et 126 marchés villageois. La région dispose également de 18 marchés à bétail, de 26 abattoirs ainsi que de 8 gares routières. Chaque marché se tient tous les 3 jours. Le commerce local porte essentiellement sur les céréales, le bétail, la volaille et quelques cultures de rente. Les exportations portent essentiellement sur le maïs, le mil, le niébé et le bétail sur pied. Les centres commerciaux qui constituent de véritables poumons pour l'économie locale sont ceux de Kombissiri, Toécé, Pô, Guelwongo, Manga, Gonboussougou et Kaïbo centre.

On dénombre 87 entreprises commerciales enregistrées à la CCI-BF pour le compte de la région du Centre-Sud en 2020. En plus de ces infrastructures, la région a bénéficié dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui aux Développement des Economies Locales (PADEL), plusieurs marchés et des boutiques de rue.

5.2.6. Institutions financières

En 2020, la région du Centre-Sud disposait de six (06) établissements bancaires (BOA, UBA, Coris Bank International, BCB, SGBF, ECOBANK et WKI) qui sont basés à Manga et à Pô ainsi que de trois (03) compagnies d'assurance basées à Pô et à Manga. En plus de ces banques, il existe aussi des guichets automatiques de Banques (GAB) SGBF Kombissiri et ECOBANK à Manga. La région abrite aussi plusieurs institutions de micro finance. Il s'agit de CODEC dans le Zoundwéogo et le Bazèga, COOPEC GALOR dans le Zoundweogo, URC-NAZINON dans le Zoundweogo, le Nahouri et le Bazèga, le RCPB dans le Zoundweogo, le Nahouri et le Bazèga. Ces institutions de micro finance sont dans la plus part des cas implantées dans les chefs lieu des communes.

Tableau 07.21 : Institutions et établissements financiers et de micro finances dans la région en 2020

Commune	Banques	Assurances	Autres (IMF)	CNE
Doulougou	0	0	2	0
Gaongo	0	0	0	0
Ipelcé	0	0	2	0
Kayao	0	0	0	0
Kombissiri	0	2	3	1
Saponé	0	0	2	1
Toécé	0	0	3	0
Total Bazèga	0	2	12	2
Guiaro	0	0	3	0
Pô	3	0	8	1
Tiébéélé	0	0	6	1
Zecco	0	0	1	0
Ziou	0	0	2	0
Total Nahouri	3	0	20	2
Béré	0	0	2	0
Bindé	0	0	1	0
Gogo	0	0	1	0
Gon-Boussougou	0	0	3	0
Guiba	0	0	3	0
Manga	5	1	4	0
Nobéré	0	0	1	0
Total Zoundwéogo	5	1	15	0

Source : DREP-CSD décembre 2021

5.2.7. Tourisme et hôtellerie

- Tourisme

Il existe de nombreux sites touristiques dans la région du Centre-Sud dont les plus importants sont l'architecture kasséna dans la zone de Tiébélé ; le pic du Nahouri ; le Ranch de gibier de Nazinga ; le parc national KABORE Tambi ; les objets et la tombe de la mère de Naaba Bilgo (Donsin). De par sa position géographique (frontière avec le Ghana), la région pourrait drainer un nombre important de touristes si tous ces sites sont aménagés et valorisés. On note au total 11 sites touristiques dont 02 au Bazèga, 05 au Nahouri et 04 au Zoundwéogo.

L'ensemble de ces sites sont répertoriés dans le tableau suivant.

Tableau 07. 22: Importants sites touristiques de la région en 2020

Localité	Nom des sites	Observations
Gon-boussougou	La mare aux hippopotames	Accessible sauf en saison pluvieuse
Manga	La colline mariale de tampèlga	Accessible
Guiba	Les ruines du palais du 1er fils du mogho Naaba	Accessible
	La vieille mosquée de Nobili	Accessible
Guiaro	Le ranch aux gibiers de Nazinga	Accessible
Pô	Le parc National KABORE Tambi	Accessible

	La case de Binger	Accessible
	Le pic Nahouri	Accessible
Tiébéle	La cour royale	Accessible
Kombissiri	La mosquée Namyimi	Accessible
Toécé	L'ensemble des vergers et la zone piscicole de Lilbouré	Accessible

Source : DRCT/Centre-Sud

- Hôtellerie

Les infrastructures hôtelières ne sont pas très abondantes dans la région. Toutefois, depuis l'année 2018 et à la faveur des festivités de la célébration de la fête du 11 décembre 2018, plusieurs établissements d'hébergement ont été réalisés dans les chefs-lieux de communes urbaines. On dénombre dix (10) hôtels (cinq à Pô, deux à Kombissiri et deux (02) à Manga) d'une capacité totale d'accueil de 217 chambres. On note également la présence de nombreuses auberges et des résidences dans les chefs-lieux de province et dans quelques communes.

Tableau 07. 23 : Capacités hôtelières de la région en 2020

Localité	Hôtels		Auberges		Campements		Autres	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Bazèga	02	64	64	04	27	27	00	00
Nahouri	05	82	95	10	74	80	02	53
Zoundwéogoo	02	71	53	03	46	64	00	00
Centre -Sud	09	217	212	17	147	171	02	53

Source : DRCAT/Centre-Sud, 2021

5.2.8. Transport

Cinq (05) axes routiers principaux desservent la région. La région dispose de 200,77 Km de routes bitumées. D'autres routes (routes en terre) d'une longueur de 476,04 Km ainsi que de nombreuses pistes rurales d'environ 375 Km sillonnent la région et permettent la fluidité du trafic. Cependant, leur praticabilité pendant la saison pluvieuse est très difficile. La région dispose d'un aéroport basé à Pô dans la province du Nahouri.

On note en outre l'existence de quelques infrastructures (auto-gares) et des sociétés de transports notamment, Léré transport, Rakiéta, colombe du Sud et Transport Sana Rasmané.... et de nombreux minis car appelés couramment DINA qui desservent le transport extra régional (communes de la région vers Ouagadougou).

Tableau 07. 24 : Situation du réseau routier de la région du Centre sud en 2020

Province	Routes bitumées (Km)	Routes en terre (Km)	Pistes rurales (Km)
Bazèga	100,957	148,92	199,1
Nahouri	35,315	167,556	82
Zoundwéogo	64,498	159,568	94,4
Centre-Sud	200,77	476,044	375,5

Source : DRID

VI. URBANISATION ET CADRE DE VIE

6.1. Eau, énergie et mine

6.1.1. L'eau potable

L'accès à l'eau potable a connu une amélioration sensible au cours de ces dernières décennies. Le taux d'accès à l'eau potable dans la région du Centre-Sud en fin 2020 est estimé à 87,3% au-dessus de la moyenne nationale (69,5%). A la fin de l'année 2020, le nombre d'abonnés au réseau d'adduction d'eau potable était estimé à 5 126. Les trois principales agglomérations sont alimentées par le réseau de l'ONEA à travers des forages équipés. Le plus grand nombre se situe à Pô dans la province du Nahouri avec 1 994 abonnés.

Tableau 07. 25: Équipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2020

Entité territoriale	Désignation						
	Barrage	Forage équipé	Puits	Volume	Volume	Taux	

		de pompes fonctionnelles	moderne Permanent	d'eau produit par l'ONEA en m3	d'eau consommé par l'ONEA en m3	d'accès à l'eau potable
Bazèga	55	1884	310	251 290	185 955	89.2
Nahouri	24	900	57	393 954	342 353	83.4
Zoundwéogo	29	1652	308	211 899	193 801	87.7
Centre – Sud	108	4373	675	857 143	722 109	87,3

Source : annuaire statistique 2020 centre-sud, INO 2020

6.1.2. L'énergie

La région du Centre-Sud connaît une électrification moyenne avec 11 291 abonnés par an sur la période de 2016 à 2020. Le nombre d'abonnées est resté croissant 2020 passant de 11 291 en 2016 à 22 705 en 2020. Sur l'ensemble des abonnés, 17 942 abonnés relèvent de la SONABEL contre 4 763 abonnés pour l'ABER. Cela s'explique non seulement par l'augmentation des infrastructures énergétiques mais aussi par le mixte énergétique permettant une offre énergétique. Ainsi, l'énergie vendue a évolué de 16,3 GWh en 2019 à 19,1 GWh en 2020. Quant à l'évolution de la puissance souscrite dans la même période, elle enregistre une baisse passant de 21,9 GWh à 20,9 GWh.

Tableau 7. 26 : ensemble de données de l'énergie électrique dans la région du centre sud de 2016 à 2020

	2016	2017	2018	2019	2020
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	319	319	356	447	331
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	221	227	282	358	348
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	74	75	75	106	106
Taux de couverture (en %)	21,0	20,4	13,7	30,4	31,3
Nombre de nouvelles localités électrifiées	0	3	0	1	7
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	9237	9823	11136	12160	17852
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	41	48	43	51	90
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	9278	9871	1179	18548	17942
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	2013	1519	1915	1983	4763
Nombre total d'abonnés	11291	11390	13094	14194	22705

Source : SONABEL/ABER, 2021

La SONABEL est l'un des principaux fournisseurs en énergie électrique de la région. En effet, Les villes de Kombissiri et de Manga bénéficient de l'interconnexion avec Ouagadougou. Par contre celles de Pô et de Dakola sont alimentées en énergie électrique grâce à l'interconnexion avec le Ghana.

6.1.3. Mines

Le secteur des mines et des carrières s'est développé ces dernières années dans cette région. En tout, la région totalise 1 permis d'exploitation et autorisation d'exploitation valide. Ce permis est constitué par 1 permis industriels d'exploitation d'or avec la société KIAKA SA (54,02 km²). L'exploitation des substances de carrières est assez développé dans cette partie du Burkina avec 6 permis d'exploitation valide de carrière. L'exploitation des substances de carrières est assez développée dans cette partie du Burkina avec 6 permis d'exploitation valides de carrière avec les sociétés suivantes : EBOMAF, CHINA LONGFA, BURKINA PROSPERE ET MANAGEMENT, ASI-BF pour l'exploitation du granite et CIMBURKINA pour l'exploitation du BASALTE. L'exploitation des agrégats (sables, graviers, moellons) est donc très répandue surtout dans la province du

Zoundwéogo. La région constitue une des sources d'approvisionnement du pays en agrégats de construction.

Par ailleurs, dans le cadre des ressources financières affectées aux collectivités territoriales au Burkina Faso, la région a bénéficié de 987 806 000 FCFA comme fonds minier de développement local (FMDL) en 2020 et de 52 838 000 FCFA de taxes superficielles la même année.

6.2. Téléphone et technologie de l'information et de la communication

Le réseau téléphonique national est constitué des réseaux filaires (ONATEL) et mobile (Moov Africa, Orange et Télécel). On note la présence de la téléphonie mobile dans presque toute la région. L'accès à la technologie de l'information et de la communication est encore limité à quelques structures telles que les services techniques déconcentrés de l'Etat, les projets et programmes de développement et les ONG intervenant dans la région du Centre-Sud. Cependant, il faut noter une très mauvaise qualité de la connexion internet. L'accès à l'information est beaucoup plus visible avec l'installation des 06 radios locales et la bonne couverture de la télévision nationale.

6.3. Habitat et cadre de vie

Dans le domaine du logement, la quasi-totalité de la population vit dans des conditions précaires. On note néanmoins une amélioration de 2005 à 2007. En effet, les ménages qui habitent les maisons traditionnelles sont 44% en 2007 contre 69,5% en 2005. Les résultats de l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC 2014) montrent que les murs de logement dans la région du Centre-Sud à 62,3% sont à base de Banco (briques de terre). Les murs en Ciment/ béton ne représentent que 14,4% des logements.

Tableau 07. 27: Répartition (en %) des ménages selon la nature des murs du logement dans la région du Centre-Sud en 2014

Région	Ciment/ béton	Pierre	Brique (cuite)	Banco amélioré	Banco (briques de terre)	Paille	Autre à préciser
Centre sud	14,4	0,1	2,8	19,6	62,3	0,7	0,0
Burkina Faso	19,5	1,3	2,7	7,3	66,3	2,7	0,2

Source : INSD, EA-QUIBB 2005 et 2007

VII. GOUVERNANCE LOCALE

7.1. Les projets et programmes

En 2020, on dénombre une dizaine de projets et programmes qui interviennent dans la région du Centre-Sud parmi lesquels cinq ont pris fin. Les détails sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau 07. 28: Liste des projets et programmes de la région du Centre-Sud

N°	Projets	Secteur d'intervention	Durée de mise en œuvre
1	Cultiver l'inclusion : sécurité alimentaire et résilience des ménages vulnérables au Burkina Faso (CI)	-Production agro-sylvo-pastorale -Éducation et formation -Environnement, eau et assainissement	27 septembre 2018- 14 juillet 2021
2	Projet 1du programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P1-P2RS)	-Production agro-sylvo-pastorale -Santé -Environnement, eau et assainissement -Recherche et innovation	12 novembre 2015- 31 décembre 2021
3	Projet de renforcement de la résilience durable des ménages vulnérables dans le Diocèse de Manga (P2RDM)	-Production agro-sylvo-pastorale -Environnement, eau et assainissement	1 ^{er} novembre 2021-30 avril 2022
4	Programme d'appui au développement des économies	-Production agro-sylvo-pastorale -Commerce et services marchands	2017-2023

N°	Projets	Secteur d'intervention	Durée de mise en œuvre
	locales (PADEL)		
5	Projet d'Appui au Développement du secteur de l'Elevage au Burkina Faso (PADEL-B)	-Production agro-sylvo-pastorale -Éducation et formation -Recherche et innovation	17 mars 2018 - 20 juillet 2022
6	Projet National de Développement Rural Productif (PND RP)	-Production agro-sylvo-pastorale -Infrastructures de transport, de communication et d'habitat -Commerce et services marchands -Éducation et formation -Santé -Environnement, eau et assainissement	30 juin 2021
7	Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ)	-Production agro-sylvo-pastorale -Transformations industrielles et artisanales -Infrastructures de transport, de communication et d'habitat -Commerce et services marchands -Éducation et formation	2013-
8	Programme de Renforcement de la Mécanisation Agricole phase 2 (PRMA phase 2)	-Production agro-sylvo-pastorale -Éducation et formation -Recherche et innovation	Janvier 2016 - décembre 2020
9	Projet de renforcement de la gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et de promotion de l'hygiène et de l'assainissement en milieu rural Phase 2 (PROGEA II)	-Environnement, eau et assainissement	Septembre 2015-mars 2020
10	Projet de Construction et d'équipement du CHR de Manga (PROJET CHR MANGA)	-Santé	30 octobre 2013- 30 juin 2022
11	Weoog-Paani (WP)	-Production agro-sylvo-pastorale -Commerce et services marchands -Environnement, eau et assainissement -Recherche et innovation	1 ^{er} juin 2019-31 mai 2024

Source : Données projets et programmes, DREP/Centre-Sud, juin 2021

7.2. ONG et Associations de développement

Plusieurs ONG et associations de développement interviennent dans plusieurs secteurs. Les principaux domaines d'interventions sont : la santé, la promotion de droits de la femme et de la jeune fille, l'environnement l'éducation, l'autonomisation économique des jeunes et des femmes, l'éducation inclusive et de qualité, la lutte contre le VIH/SIDA et les IST, la résilience climatique.

Les ONG/associations les plus dynamiques sont Plan Burkina, Ocades, Association Zak-La_Yilguemdé (AZLY), Association pour le Développement et l'Intégration de la Jeunesse Rurale (ADIJR).

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DE L'EST

I. LE CADRE ADMINISTRATIF

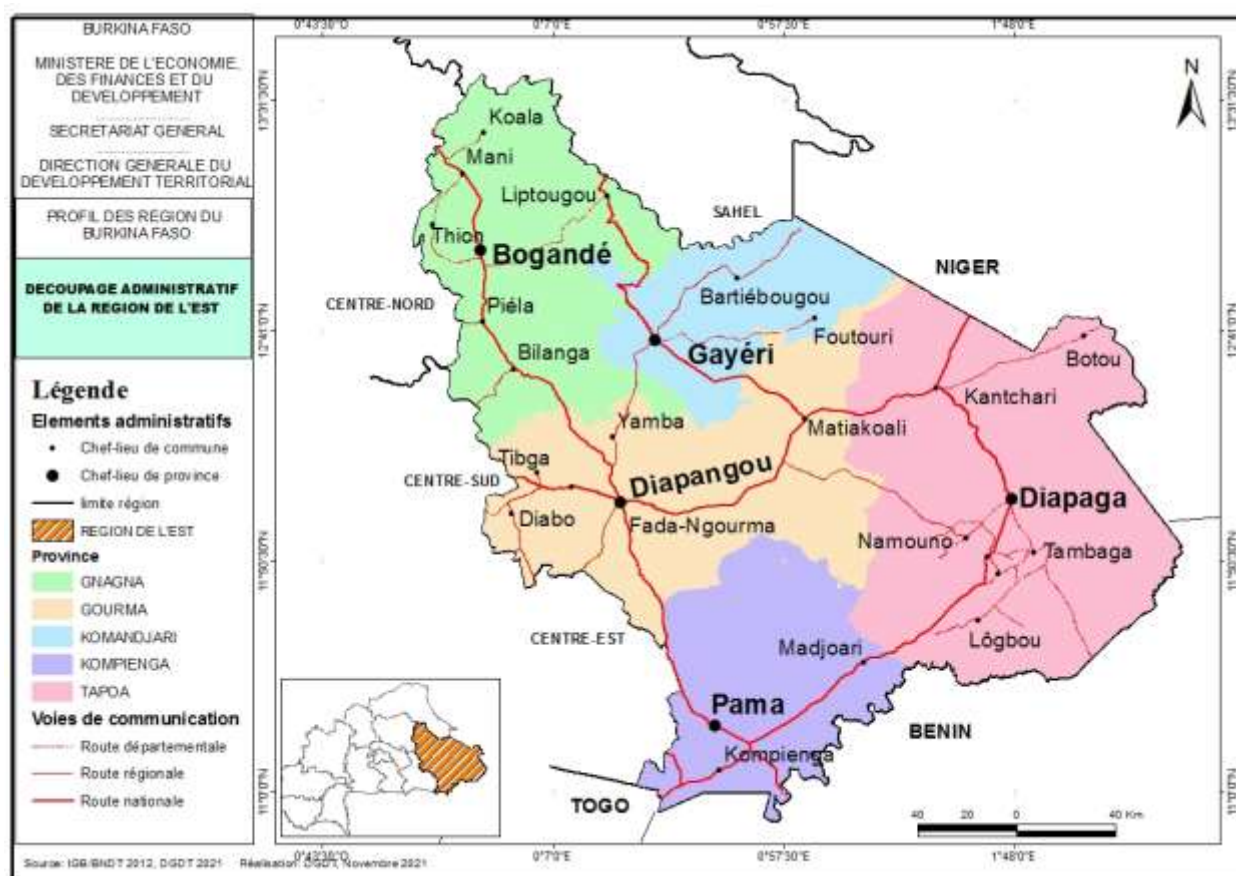
1.1. Localisation

La région de l'Est est située à l'extrême Est du Burkina, entre 0°30' et 2°20' de longitude Est 10° 45' et 13° 45' de la latitude nord.

Elle couvre une superficie de 46 629 Km² dont 18,24% pour la Gnagna, 23, 89% pour le Gourma, 10,78% pour la Komondjari, 15,59% pour la Kompienga et 31,50% pour la Tapoa qui est la province la plus vaste de la région (RGPH, 2019). L'Est occupe environ 17% du territoire national, ce qui fait d'elle la région la plus vaste du pays.

Elle est limitée au nord-est par la République du Niger, au nord par la région du Sahel, à l'ouest par la région du Centre-Est et du Centre-Nord, au sud par la région du Centre-Est, les Républiques du Bénin et du Togo.

Carte 13: Localisation de la Région de l'Est



1.2. Organisation administrative

La région de l'Est compte cinq (05) provinces, 27 communes (dont 05 urbaines), 842 villages et 32 secteurs.

Tableau 08. 01: Découpage administratif et territorial de la région de l'Est

Entités territoriales	Superficie en km ²	Type de commune	Nombre de villages /secteurs
GNAGNA	8 505		339/6
Bilanga	2 212	Rurale	70
Bogandé	1 533	Urbaine	36/6
Coalla	1 869	Rurale	38
Liptougou	1 404	Rurale	24
Manni	434	Rurale	90
Piéla	755	Rurale	38
Thion	297	Rurale	42
GOURMA	11 139		233/11
Diabo	664	Rurale	64
Diapangou	449	Rurale	31
Fada	3 400	Urbaine	34 /11
Matiacoali	4 512	Rurale	37
Tibga	697	Rurale	42
Yamba	1 417	Rurale	25
KOMONDJARI	5 025		44/5
Bartiébougou	883	Rurale	12
Gayéri	3 374	Urbaine	24/5
Foutouri	768	Rurale	8
KOMPIENGA	7 271		39/4
Kompienga	543	Rurale	17
Madjoari	1 308	Rurale	8
Pama	5 420	Urbaine	14/4
TAPOA	14 690		187/6
Botou	1 799	Rurale	26
Diapaga	3 928	Urbaine	19/6
Kantchari	3 476	Rurale	30
Logobou	2 450	Rurale	17
Namounou	70	Rurale	8
Partiaga	1 585	Rurale	24
Tambaga	827	Rurale	34
Tansarga	556	Rurale	29
REGION	46 629	-	842/32

Source : INSD, RGPH 2019

II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Le relief

La région est caractérisée par une très grande prédominance de socle précambrien de construction métamorphique ; ce n'est que dans la partie frontalière du sud-est qu'apparaissent des niveaux gréseux ou grés-schisteux qui constituent le massif du Gobnangou et ses abords. Le point culminant de la région est à 408 m (Dymaci, au Nord de Gayéri dans la province de la Komandjoari), tandis que tout le reste situé entre 160 m et 330 m d'altitude.

Ces caractéristiques géologiques ont les conséquences principales suivantes :

- Leur uniformité, qui entraîne une monotonie des formations végétales, la raison principale de la variation de celles-ci étant alors due au gradient climatique Nord-Sud ;

2.2. La nature cristalline des matériaux géologiques, qui entraîne la relative rareté des accidents du relief.

2.3. Le climat

L'examen du nombre de jours de pluie (NJ) et les hauteurs d'eau (H) enregistrés dans les dix (10) stations pluviométriques de 2016 à 2020 laisse entrevoir une évolution en dents de scie avec une

tendance générale à la hausse. La plus faible pluviométrie a été enregistrée en 2019 dans la station de Piéla avec 16 jours de pluie et une hauteur totale de 268 m³. Quant aux hauteurs d'eau maximales, elles ont été enregistrées dans les stations de Pama et de Namounou. Dans l'ensemble, la région bénéficie d'une bonne pluviométrie. Les activités agricoles et d'élevages (production de fourrages) peuvent y être envisagées avec sérénité. Les seules contraintes sont la mauvaise répartition des précipitations dans le temps et dans l'espace.

Tableau 08. 02: Hauteur et nombre de jour de pluie enregistrés dans les stations pluviométriques

Poste pluviométrique		Années									
		2016		2017		2018		2019		2020	
		H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ
Commune	Fada N'Gourma	807,6	72	799	62	693,2	71	802,2	78	918,6	78
	Matiacoali	ND	ND	786,1	33	784	56	868,8	73	986,2	62
	Bogandé	766,8	68	649,3	44	562,4	54	542,9	63	910,8	61
	Piéla	806,7	50	690,1	34	654,9	39	268	16	ND	ND
	Gayéri	ND	ND	ND	ND	621,5	37	436,4	27	953,5	46
	Pama	ND	ND	ND	ND	1018	62	998,7	57	1105,9	61
	Diapaga	ND	ND	ND	ND	926,4	48	937	60	869,7	58
	Kantchari	ND	ND	812	34	877,8	40	ND	ND	841,3	41
	Namounou	ND	ND	839,2	51	1057,2	56	998	54	928,9	56

Source : INSD, Annuaire statistique 2020 ; **N.B** : H= hauteur des pluies, NJ=nombre de jours de pluies

2.3.1 Hydrographie

La région de l'Est s'identifie dans les grands bassins versants du Niger et du Nakambé. Elle est drainée par un réseau hydrographique dense constitué essentiellement de bas-fonds et d'affluents périodiques d'une longueur totale de 5676 km, de petites rivières et de plans d'eau. En 2020, on y dénombrait 66 barrages, 38 boulis et 16 mares.

La province de la Kompienga appartient au sous-bassin versant de la Pendjari, elle-même affluent du Nakajima. La Pendjari et ses affluents ne coulent pas en saison sèche mais de nombreuses mares ou retenues permanentes sont situées sur le cours de la rivière. Le débit international sur la Pendjari est de 7,8m³/s à la station d'Arly.

Une retenue artificielle importante (la Kompienga) a été réalisée sur la rivière Ouali. La capacité de stockage est de 2,5 milliards de m³. De plus, trois grands ensembles hydrogéologiques sont constatés et sont caractérisés en fonction de la nature lithologique des formations aquifères : les granitoïdes, les formations schisteuses volcano-sédimentaires, les formations sédimentaires et superficielles.

La province de la Gnagna est caractérisée par un réseau hydrographique appartenant aux affluents de la rive gauche du bassin du fleuve Niger. Les bras de rivière s'organisent en réseau local dont le collecteur principal est la Sirba.

Dans la province de la Tapoa, le réseau hydrographique s'organise par rapport à la Tapoa qui est le seul cours d'eau permanent. Il existe aussi un point d'eau non permanent à Kankandi.

Trois zones de la région ont été classées en sites Ramsar comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 08. 03: Sites Ramsar de la région de l'Est

N° du site	Nom du site	Date de classement
492	Parc W	27/06/1990
1875	Barrage de la Kompienga	10/07/2009
1876	Barrage de la Tapoa	10/07/2009
1884	Parc National d'Arly	10/07/2009

Source : Monographie de la Biodiversité du Burkina Faso, 2021

2.3.2 Faune et flore

• Répartition de la faune régionale

La région de l'Est abrite les plus importantes réserves forestières du pays. Selon les données du Second Inventaire Forestier national, la région abrite 5 027 ha de forêt claire, 31 846 ha de forêt galerie, 1 495 de plantations forestières et vergers, 185 036 ha de savane arborée, 2 642 049 ha de savane arbustive et herbeuse, 14 754 ha de steppe arbustive et 393 093 ha de steppe herbeuse. La densité moyenne des pieds d'arbres vivants à l'hectare est de 119,73. Avec une densité moyenne de 184,82 pieds à l'hectare, la province de la Tapoa est la plus boisée. Elle est suivie, de la province de la Tapoa (140,31 pieds vivants à l'hectare) et de la province du Gourma (110,78 pieds vivants à l'hectare). La Komandjari et la Gnagna sont les moins boisées avec respectivement des densités moyennes de 92,02 et 62,12 pieds par hectare. Ces arbres constituent un potentiel important pour la production du bois de feu, de bois de service, de produits forestiers non ligneux et de biomasse, puits de séquestration du carbone.

La faune de la région de l'Est est assez riche. On note une large variété de mammifères, de reptiles et d'oiseaux. Le tableau suivant donne la situation de la faune de la Région de l'Est.

Tableau 08. 04: Répartition de la faune régionale

Classes	Espèces
Mammifères	Lion, Buffle, Hippotrague, Bubale, Cobe Defassa, Cobe de Buffon, Cobe redunca, Guib harnaché, Ourébi, Céphalophe de Grimm, Céphalophe à flanc roux, Phacochère, Cynocéphale, Lièvre.
Reptiles	Crocodile, Varan, Boa, python.
Oiseaux	Dendrocoryne veuf, Canard casqué, Canard armé, Sarcelle, Tourterelle, Ganga, Canne petière, Caille, Vanneau, Pigeon, Francolin, Pintade.

Source : DREEVCC-Est, Octobre 2017

La région abrite un important réseau d'aires de conservation de la faune et de parcs nationaux couvrant les provinces du Gourma, de la Kompienga et de la Tapoa d'une superficie de 1.082.661 ha, soit 30,53 % de la superficie des aires fauniques au niveau national.

Ce réseau comprend deux (02) parcs nationaux (W et Arly), 01 ranch de gibier (Singou), onze (11) zones de chasse concédées sur 24 au niveau national et 95 Zones Villageoises d'Intérêt Cynégétique (ZOVIC), dont une soixantaine fonctionnelle et près d'une dizaine en aménagement et exploitation.

L'importance de la faune n'est plus à démontrer dans la région de l'Est. Cependant, l'insécurité rend difficile la fréquentation des zones de chasse et détruit la faune. La mise en place d'un dispositif sérieux de sécurité dans ces zones est nécessaire. Il faudrait aussi travailler à préserver la faune afin qu'elle soit profitable aux générations futures.

2.4. Ressources en sols

2.4.1. Les principaux types de sols

En ce qui concerne la typologie des sols existants dans la région de l'Est, huit (8) classes de sols sont rencontrées à savoir :

- (i) les sols fersiallitiques qui sont en moyenne de bonne qualité et peu sensibles à la dégradation ;
- (ii) les sols halomorphes qui sont de très médiocre qualité ;
- (iii) les sols hydromorphes de bonne qualité mais sensibles à la dégradation ;
- (iv) les sols minéraux bruts qui sont permanemment inaptes et très sensibles à la dégradation ;
- (v) les sols peu évolués médiocres et très sensibles à la dégradation ;
- (vi) les sols à Mull qui sont de de bonne qualité ;
- (vii) les sols à sesquioxydes qui sont en moyenne de bonne qualité et peu sensibles à la dégradation ;
- (viii) les vertisols et paravertisols sont non seulement bonne qualité mais également peu sensibles à la dégradation.

2.4.2. Les ressources minières

La région de l'Est recèle d'importantes ressources minières. Le potentiel minier de la région reste encore insuffisamment connu. Parmi les potentialités minières, on peut citer l'or, le zinc, le cuivre, le manganèse, l'antimoine, les phosphates, les calcaires, les marbres, les argiles, le fer, le kaolin, le talc, le granite, la bauxite, les sables, etc.

En 2020, la région enregistre 3 permis d'exploitation de substances. Un permis d'exploitation industrielle valide détenu par l'entreprise SEMAFO BOUNGOU SA avec une superficie de 29, 06 de km² ; un permis d'exploitation sémi-mécanisé valide et un permis artisanal d'exploitation de l'or valide. La région a bénéficié de 2 901 306 000 FCFA comme fonds minier de développement local (FMDL) en 2020 et de 72 995 000 FCFA de taxes superficielles la même année.

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Evolution des effectifs de la population de la région

La population de la région de l'Est est passée de 1 212 284 habitants en 2006 à 1 942 805 habitants en 2019 avec une densité de 42 habitants/Km². La répartition de la population en 2019 donne 34,82% pour la province de la Gnagna, 31,18% pour la Tapoa, 22,51% pour le Gourma, 6,06% pour la Kompienga et 5,44% pour la Komondjoari. La densité la plus forte est observée dans la commune de Namounou (province de la Tapoa) avec 417 habitants au km² et la plus faible est observée dans la commune de Foutouri (province de la Komondjari) avec 4 habitants au km²

Tableau 08.05: Population de la région entre 2006 et 2019

Entité territoriale	2006			2019						TAMA	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Feminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
GNAGNA	8 505	408 669	48	113 063	676 476	329 534	346 942	95%	80	4,0%	703 217
BILANGA	2 212	92 265	42	21 906	139 905	67 604	72 301	94%	63	3,3%	144 458
BOGANDE	1 533	84 838	55	22 128	128 943	62 878	66 065	95%	84	3,3%	133 163
COALLA	1 869	42 652	23	14 634	86 921	42 413	44 508	95%	47	5,6%	91 814
LIPTOUGOU	1 404	41 823	30	12 181	75 570	37 303	38 267	97%	54	4,7%	79 089
MANI	434	68 448	158	21 328	124 433	61 442	62 991	98%	287	4,7%	130 288
PIELA	755	55 618	74	14 050	79 488	38 337	41 151	93%	105	2,8%	81 702
THION	297	23 025	77	6 836	41 216	19 557	21 659	90%	139	4,6%	43 104
GOURMA	11 139	305 936	27	73 169	437 310	211 335	225 975	94%	39	2,8%	449 495
DIABO	664	43 021	65	9 397	57 463	26 404	31 059	85%	87	2,3%	58 757
DIAPANGOU	449	26 510	59	5 398	34 087	16 209	17 878	91%	76	2,0%	34 753
FADA N'GOURMA	3 400	124 577	37	34 697	187 692	92 282	95 410	97%	55	3,2%	193 704
MATIACOALI	4 512	54 516	12	11 731	74 662	37 556	37 106	101%	17	2,4%	76 490
TIBGA	697	30 188	43	6 381	45 463	20 611	24 852	83%	65	3,2%	46 918
YAMBA	1 417	27 124	19	5 565	37 943	18 273	19 670	93%	27	2,6%	38 935
KOMANDJOARI	5 025	79 507	16	18 908	105 604	53 671	51 933	103%	21	2,2%	107 935
BARTIEBOUGO U	883	16 067	18	3 134	16 934	8 655	8 279	105%	19	0,4%	17 003
FOUTOURI	3 374	14 683	4	2 576	12 452	6 542	5 910	111%	4	-1,3%	12 295
GAYERI	768	48 757	63	13 198	76 218	38 474	37 744	102%	99	3,5%	78 883
KOMPIENGA	7 271	75 867	10	20 889	117 682	58 389	59 293	98%	16	3,4%	121 724
KOMPIENGA	543	29 286	54	8 140	45 986	22 813	23 173	98%	85	3,5%	47 610
MADJOARI	1 308	9 285	7	1 810	9 974	5 172	4 802	108%	8	0,6%	10 029
PAMA	5 420	37 296	7	10 939	61 722	30 404	31 318	97%	11	4,0%	64 161
TAPOA	14 690	342 305	23	90 962	605 733	299 750	305 983	98%	41	4,5%	632 919
BOTOU	1 799	46 959	26	12 470	81 141	40 200	40 941	98%	45	4,3%	84 627
DIAPAGA	3 928	32 620	8	10 276	58 951	29 487	29 464	100%	15	4,7%	61 697
KANTCHARI	3 476	59 193	17	17 512	109 487	55 310	54 177	102%	31	4,8%	114 791
LOGOBOU	2 450	61 418	25	13 558	97 068	47 187	49 881	95%	40	3,6%	100 546
NAMOUNOU	70	15 058	215	4 365	29 298	14 297	15 001	95%	417	5,3%	30 837
PARTIAGA	1 585	50 075	32	14 452	101 439	50 300	51 139	98%	64	5,6%	107 100
TAMBAGA	827	40 917	50	8 955	64 825	31 688	33 137	96%	78	3,6%	67 161
TANSARGA	556	36 065	65	9 374	63 524	31 281	32 243	97%	114	4,5%	66 351
REGION	46 629	1 212 284	26	316 991	1 942 805	952 679	990 126	96%	42	3,7%	2 014 582

Source : INSD, RGPH 2006 et 2019.

3.2. Structure de la population par sexe et nombre de ménages en 2019

La structure par âge montre que la population régionale est caractérisée par une très forte jeunesse. En effet, plus de la moitié (80,30%) de la population a moins de 35 ans. Cette jeunesse de la population représente un défi majeur en termes d'offre d'emplois et d'infrastructures sociales notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. La population de moins de 10 ans est également nombreuse puisqu'elle représente plus du tiers de la population (36,46%). La population de 65 ans et plus est la moins nombreuse (2,19%), alors que la population en âge de travailler (15-64 ans) représente 47,22% de la population en 2019.

La population scolarisable pour les trois premiers niveaux d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire), c'est-à-dire les enfants ayant entre 4 et 19 ans, représente 61,31% de la population. En ce qui concerne la population scolarisable pour l'enseignement supérieur (20-24 ans), elle représente 08,54% de la population.

Tableau 08. 06: Répartition de la population par âge et sexe en 2019

Ages	Masculin	Féminin	Ensemble	
			Effectif	Part %
0-4	197 127	186 843	383 992	19,78
05-09	165 900	157 973	323 890	16,68
10-14	141 352	132 934	274 303	14,13
15-19	106 090	102 089	208 190	10,72
20-24	78 312	87 486	165 790	8,54
25-29	60 092	73 641	133 719	6,89
30-34	44 936	63 001	107 918	5,56
35-39	36 589	50 126	86 700	4,47
40-44	31 288	36 965	68 248	3,52
45-49	24 003	26 626	50 627	2,61
50-54	19 551	21 710	41 259	2,13
55-59	14 230	16 104	30 332	1,56
60-64	11 345	12 700	24 043	1,24
65-69	8 032	8 199	16 231	0,84
70-74	6 020	6 408	12 428	0,64
75-79	3 327	3 321	6 648	0,34
80 et +	3 329	3 857	7 186	0,37
Total	951 523	989 982	1 941 505	100,00

Source : INSD, RGPH 2019

3.3. Mouvements de la population

3.3.1. Mouvements naturels

- **Natalité**

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité.

Dans l'ensemble, la région de l'Est présente un taux brut de natalité de 48,6 ‰. La désagrégation par milieu de résidence donne un taux brut de natalité de 40,7 ‰ en milieu urbain contre 49,4 ‰ pour le milieu rural. L'analyse du taux par province montre que la Komandjoari suivi de la Gnagna enregistrent des nombres de naissances pour mille habitants les plus élevés de la région. En effet, le taux brut de natalité dans la Komandjoari est de 59,6 ‰ et de 50,2‰ dans la Gnagna. La province de la Kompienga présente le taux de natalité le plus bas de la région, soit 43,4‰.

- **Mortalité**

Ce point sur la mortalité aborde essentiellement le niveau de mortalité des enfants de moins de cinq ans. En 2019, dans la région de l'Est, environ 55 enfants sur 1000 naissances vivantes meurent avant de fêter leur premier anniversaire. Une désagrégation par sexe indique que la mortalité avant l'âge d'un an est plus élevée chez les garçons (60,5‰) que chez les filles (50,7‰).

Quant au quotient de mortalité juvénile, sur 1000 enfants ayant atteint l'âge d'un an, environ 33 n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire.

Profil de la région de l'Est

En considérant le niveau de mortalité infanto-juvénile, sur 1000 naissances vivantes, 86,6 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Le niveau est plus élevé chez les garçons (91,1 ‰) que chez les filles (82,5 ‰).

• Fécondité

Selon les données du RGPH, 2019, l'indice synthétique de fécondité (ISF) de la région est de 6,9 enfants par femme. Le taux brut de natalité est de 48,6‰. Quant au TGFG, il est de 215,6‰ pour la région.

Tableau 08. 075: Niveau de natalité et de fécondité de la région de l'Est

ENTITES	ISF	TBN (‰)	TGFG (‰)
EST	6,9	48,6	215,6
GNAGNA	6,8	50,2	223,5
GOURMA	6,2	44	187,1
KOMANDJOARI	6,6	59,6	260,7
KOMPIENGA	5,8	43,4	184,2
TAPOA	7,8	48,7	226,2

Source : INSD, RGPH, 2019

3.3.2. Les langues

Dans la région de l'Est, le gourmantché (72,9%) est la langue principale la plus parlée. Elle est suivie du mooré (15,2%), du fulfudé (9,7%), du français (0,6%), du haoussa (0,4%), du djerma (0,3%), du biali (0,1%), du tamachèque (0,1%) et du dioula (0,1%).

Une analyse suivant le milieu de résidence montre une disparité des principales langues parlées. En effet, le gourmantché (59,2%), le mooré (26,1%) et le fulfudé (6,5%) sont les langues les plus couramment parlées en milieu urbain. Le constat est identique en milieu rural où le gourmantché, le mooré et le fulfudé sont les langues majoritairement parlées avec respectivement 74,3%, 14,1% et 10,0%. L'analyse selon le sexe ne présente pas de différences importantes dans la langue parlée. En rapprochant ces données à celles de 2006, on constate que la tendance est restée la même. En effet, le gourmantché reste la principale langue parlée dans la région suivie du mooré et du fulfudé, quel que soit le milieu de résidence.

3.3.3. La religion

Dans la région de l'Est, les musulmans sont majoritairement représentés avec 34,6% de la population. Les catholiques ; les protestants et les animistes suivent respectivement 22,3 %, 21,0% et 20,3 %.

Une analyse suivant le milieu de résidence indique que la religion musulmane reste la plus dominante et ce, quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, les musulmans représentent 33,5% en milieu rural contre 45,6% en milieu urbain. Par ailleurs, l'animisme est plus adopté en milieu rural qu'en milieu urbain (21,8% contre 5,9%). Le même constat est fait chez les protestants avec 21,1% en milieu rural contre 20,5% en milieu urbain. À l'opposé, les catholiques sont plus représentés en milieu urbain (26,9%) qu'en milieu rural (21,8%).

La communauté musulmane est plus représentée dans la Kompienga, le Gourma, la Komandjoari et la Gnagna. En effet, plus de 47% de la population de la Kompienga sont des musulmans, 46,6% dans le Gourma, 42,1% dans la Komandjoari et 35,9% dans la Gnagna. L'animisme est la religion la plus pratiquée dans la province de la Tapoa. Elle est adoptée par 37,9% de la population. Dans la Komandjoari et la kompienga, l'animisme est la deuxième religion la plus représentée. Le même constat est fait pour la religion protestante dans la Gnagna et la Tapoa. Dans le Gourma, c'est l'animisme qui se positionne après la religion musulmane.

En comparant les résultats de 2019 à ceux de 2006, on s'aperçoit que la religion musulmane demeure la plus pratiquée dans la province du Gourma (48,8% en 2006 contre 46,6% en 2019), de la Komandjoari (58,8% en 2006 contre 42,1% en 2019) et de la Kompienga (50,4% en 2006 contre 47,5% en 2019). Cependant le christianisme (catholicisme plus protestantisme) est devenu la religion la plus pratiquée dans les provinces de la Gnagna (38,8% en 2006 contre 52,6% en 2019) et de la Tapoa (21,4% en 2006 contre 39,8% en 2019) au détriment de la religion musulmane.

3.4. Population active et emploi

Dans la région de l'Est, les individus occupés représentent 41,3% de la population en âge de travailler. Les chômeurs représentent 2,5% et les hors main-d'œuvre 56,2%. Selon les provinces, la proportion des personnes occupées dans la population en âge de travailler est plus importante dans la province de la

Kompienga où 51,0% sont des actifs occupés. Cette proportion est suivie par celle constatée dans la Komandjoari (48,8%), dans la Gnagna (41,0%), dans le Gourma (40,0) et dans la Tapoa (39,1%). Pour ce qui est des individus hors main d'œuvre dans la population en âge de travailler, la proportion la plus importante est observée dans la province de la Tapoa (59,1%). Un niveau relativement élevé de chômage est observé principalement dans deux provinces : celle de la Gnagna avec 3,4% et la province de la Komandjoari avec 3,6%. L'examen de l'évolution du nombre de demandeurs d'emplois tout niveau confondu de 2016 à 2020 montre une tendance générale à la hausse avec des pics enregistrés en 2019. En effet, le nombre de demandeurs est passé de 235 à 260 soit une hausse de 10,63%. Il convient de noter que presque la moitié des demandeurs d'emplois soit 48,84% ont au moins le BAC ou le BEP.

Dans la région de l'Est, le taux d'activité est de 43,8% soit 36,6% en milieu urbain et 44,7% en milieu rural. Cela traduit le fait que 43,8% de la population de 15 ans ou plus constitue une main d'œuvre disponible. Concernant les provinces, le taux d'activité le plus élevé s'observe dans la Kompienga (53,2%) suivi de la Komandjoari (52,4%), de la Gnagna (44,4%), du Gourma (41,7%) et de la Tapoa (40,9%). Suivant le milieu de résidence, le taux d'activité est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain quel que soit la province.

Suivant le sexe des individus, on observe que le taux d'activité est plus élevé chez les hommes que chez les femmes dans les différentes provinces et communes de la région. Ainsi, au niveau de la région, les actifs (occupés et chômeurs) sont prépondérants chez les hommes (48,8 %) par rapport aux femmes (39,3 %).

Le ratio emploi-population mesure la capacité d'une économie à créer des emplois par rapport à la population en âge de travailler. Dans l'ensemble de la région, on enregistre un ratio emploi-population de 41,3 %. Le milieu rural présente les ratios les plus importants par province et dans la région. Dans la région, 42,3 % de la population de 15 ans ou plus est occupée en milieu rural contre 33,1 % en milieu urbain. Il ressort également que la province de la Kompienga a le ratio le plus élevé (51,0 %) suivie de la Komandjoari (48,8%), de la Gnagna (41,0%), du Gourma (40,0%) et de la Tapoa (39,1%).

3.5. Dynamique de la pauvreté

Selon les résultats de l'Enquête Multisectorielle Continue de 2014 sur le profil de pauvreté et d'inégalités, la région de l'Est avec un taux de pauvreté monétaire de 50,1% fait partie des régions dont le taux de pauvreté est au-dessus du taux national (40,1%). L'Est est en termes de pauvreté monétaire, la quatrième (4^e) région la plus pauvre du pays. En effet, en 2014, 783 636 habitants vivaient en dessous du seuil de pauvreté estimé à 153 530 FCFA par personne adulte et par an. Certes, entre 2009 et 2014, l'incidence de la pauvreté a globalement reculé de 12 points de pourcentage ; ce qui implique que des efforts ont été faits par le Gouvernement et ses partenaires pour offrir à la population de meilleures conditions de vie à travers la mise en œuvre des projets et programmes de développement.

De même, la profondeur de la pauvreté qui traduit l'effort à fournir pour ramener tous les pauvres au niveau du seuil de pauvreté dans l'hypothèse d'un ciblage parfait a pratiquement été réduit de moitié en passant de 23,2% à 11,7% soit une baisse de 11,5 points de pourcentage. Quant à la sévérité de la pauvreté (inégalités entre les pauvres), elle a quasiment été divisée par trois, passant de 11,3% à 3,7% soit un gain de 7,6 points de pourcentage.

IV. EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

4.1. L'enseignement primaire

La région totalise au cours de l'année scolaire 2019-2020, 988 écoles primaires dont 905 publiques et 83 privées, soit respectivement 91,6% et 8,4% de l'ensemble des écoles. Quant au nombre de salles de classe, il est de 4214 dont 3859 pour le public et de 355 pour le privé.

On constate une importante disparité entre les provinces. En effet, alors que les provinces de la Gnagna, du Gourma et de la Tapoa enregistrent respectivement 34, 3%, 28,3% et 29,8%, les provinces de la Komondjari et de la Kompienga totalisent 2,7% et 4,9%. Il en est de même pour le nombre de classes, à des proportions sensiblement différentes.

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, la région de l'Est enregistre 195 987 élèves au primaire, 8,68% dans le privé. La province du Gnagna enregistre le plus grand nombre d'élèves, soit 31,22% du total régional. Elle est suivie par la province de la Gourma (30,33%) et la province de la Tapoa (29,93%). Les provinces de la Kompienga et de la Komondjari viennent loin derrière avec respectivement 6,76% et 1,77%.

Pour ce qui concerne les enseignants, ils sont au nombre de 4 138 soit 31,17% dans la Gnagna, 31,97% dans le Gourma, 27,91 dans la Tapoa, 2,42% dans la Komondjari et 6,52% dans la Kompienga.

Profil de la region de l'Est

Quant au ratio élèves/maître, il est de 47 pour la Région soit 51 pour la Tapoa, 45 pour le Gourma, 47 pour la Gnagna, 49 pour la Kompienga et 35 pour la Komondjari. Hormis la province de la Tapoa (51) toutes les provinces de l'Est ont un ratio élèves/maitre inférieur à la moyenne nationale qui est de 50. Cependant, il faut noter que pour la province de la Kompienga, ce ratio est de 69 dans le privé. Toute chose qui démontre une concentration des effectifs au niveau du privé notamment due à l'insuffisance d'infrastructures et partant, d'enseignants. Ce même constat est fait pour la province de la Tapoa et de façon générale pour toute la région soit 47 pour le public et 49 pour le privé.

Tableau 08.08: statistiques sur les infrastructures et la fréquentation de l'éducation au primaire en 2019/2020

Provinces	Statut	Nombre d'écoles	Nombre de salles de classe	Nombre de groupes pédagogique.	Nombre de maîtres chargés de cours	Nombre d'élèves	Ratio élèves/maître
GNAGNA	Public	322	1 257	1 272	1 227	58 095	47
	Privé	17	62	75	63	3 090	49
	Total	339	1 319	1 347	1 290	61 185	47
GOURMA	Public	240	1 175	1 170	1 160	52 280	45
	Privé	40	163	207	163	7 161	44
	Total	280	1 338	1 377	1 323	59 441	45
KOMANDJARI	Public	25	99	93	93	3 251	35
	Privé	2	11	11	7	210	30
	Total	27	110	104	100	3 461	35
KOMPIENGA	Public	46	265	261	261	12 630	48
	Privé	2	10	12	9	620	69
	Total	48	275	273	270	13 250	49
TAPOA	Public	272	1 063	1 065	1 051	52 710	50
	Privé	22	109	117	104	5 940	57
	Total	294	1 172	1 182	1 155	58 650	51
Total Région	Public	905	3 859	3 861	3 792	178 966	47
	Privé	83	355	422	346	17 021	49
	Total	988	4 214	4 283	4 138	195 987	47

Source : Annuaire statistique 2019/2020 du primaire de la DREPPNF-Est

Le taux brut de scolarisation (TBS) de la Région de l'Est pour l'année scolaire 2019/2020 se situe à 55,4% soit, 54,8% pour les filles et 56,0% pour les garçons. Il ressort que le TBS a connu une baisse car il se situait à 63,8% en 2017/2018 et 60,5% en 2018/2019. Il faut noter que, le taux de scolarisation a connu une tendance haussière au fil des ans jusqu'en 2018. Il en est de même pour l'effectif des élèves et le nombre de salles de classe. Cette régression à partir de 2018 pourrait être liée à la situation sécuritaire qui a occasionné la fermeture de plusieurs écoles dans la région.

Le taux d'admission, quant à lui, est de 61,1%, soit en régression par rapport à 2017/2018 et 2018/2019 où il était respectivement de 77,5% et 70,7%.

Quant au taux d'achèvement, il est 38,2%. Le meilleur taux est enregistré par la province du Gourma, soit 49,4%. Elle est suivie de la province de la Tapoa 38,7%, de la Kompienga 36, de la Gnagna, 34,9%, et la Komondjari, vient en dernière position avec 18,6%.

Tableau 08.09: Situation des indicateurs au primaire dans la Région de l'Est en 2019/2020

Province	Tx brut de scolarisation			Tx brut d'admission			Tx d'achèvement (nouveaux élèves du CM2/pop de 12 ans)
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
Gnagna	52,2	54,1	53,2	61,9	61,7	61,8	34,9
Gourma	67,3	67,6	67,5	75,2	71,2	73,3	49,4
Komondjari	13,9	14,6	14,2	15,3	15,4	15,3	12,2
Kompienga	55,7	49,1	52,5	54,2	44,7	49,5	36,4
Tapoa	60,5	55,6	58,1	61,5	58,9	60,2	38,7
Région	56,0	54,8	55,4	61,3	58,8	60,1	38,2

Source : Annuaire statistique 2019/2020 du primaire de la DREPPNF Est

4.2. Les enseignements post-primaire et secondaire

En 2019/2020, le nombre d'établissements post-primaires et secondaires dans la région de l'Est est resté le même qu'en 2018/2019 soit 216 établissements contre 206 pour l'année scolaire 2017/2018. De ces 216 établissements, 125 sont du public, soit 57,9% et 91 du privé, soit 42,1% du privé. La répartition par province donnait 37,0% pour le Gourma, 27,3% pour la Tapoa, 24,6 pour la Gnagna, 7,9% pour la Kompienga et 3,2% pour la Komondjari.

L'ensemble des établissements totalisaient 1 454 salles de classe soit 935 pour le public et 492 pour le privé. La plus grande proportion des salles de classe se trouve dans la province du Gourma avec 38,9% des salles. La Komondjari abrite seulement 3,2% des salles de classes de la région.

Par ailleurs, on dénombre en 2019/2020 seulement 05 établissements d'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) dans la région de l'Est.

Profil de la région de l'Est

Les tableaux qui suivent présentent les statistiques sur les infrastructures au post-primaire et au secondaire général.

Tableau 08. 6: Evolution du nombre d'établissements post-primaire et secondaire de 2015/2016 à 2019/2020

2019/2020

	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20		
Gnagna							
Public	38	41	49	40	35		
Privé	11	14	18	16	18		
Ensemble	49	55	67	56	53		
Gourma							
Public	30	36	35	35	38		
Privé	32	36	42	41	42		
Ensemble	62	72	77	76	80		
Komondjoari							
Public	9	10	9	9	5		
Privé	3	4	4	3	2		
Ensemble	12	14	13	12	7		
Kompienga							
Public	10	13	13	13	11		
Privé	5	6	6	7	6		
Ensemble	15	19	19	20	17		
Tapoa							
Public	24	30	33	30	36		
Privé	15	22	25	19	23		
Ensemble	39	52	58	49	59		
Total Région							
Public	111	130	139	127	125		
Privé	66	82	95	86	91		
Ensemble	177	212	234	213	216		
	Total	988	4 214	4 283	4 138	195 987	47

Source : Annuaire statistique 2019/2020 du post-primaire et du secondaire de la DREPS- Est

Tableau 08.11: Evolution du nombre de classe au post-primaire et au secondaire de 2015/ 2016 à 2019/ 2020

		2015/16	2016/17		2017/18	2018/19		2019/20
Gnagna								
Public		184		245	270		251	265
Privé		75		105	106		96	112
Ensemble		259		350	376		347	377
Gourma								
Public		212		232	302		269	295
Privé		203		241	264		214	271
Ensemble		415		473	566		483	566
Komondjoari								
Public		44		58	70		58	43
Privé		8		12	9		5	4
Ensemble		52		70	79		63	47
Kompienga								
Public		62		69	103		87	79
Privé		28		35	37		33	27
Ensemble		90		104	140		120	106
Tapoa								
Public		161		213	233		220	260
Privé		70		105	103		85	98
Ensemble		231		318	336		305	358
Total Région								
Public		324		817	978		885	942
Privé		129		498	526		433	512
Ensemble		453		1315	1506		1318	1454
•	Total	988	4 214	4 283	4 138	195 987		47

Source : Annuaire statistique 2019/2020 du post- primaire et secondaire de la DREPS-Est

- **Situation des indicateurs au post-primaire et secondaire en 2019/2020**

Profil de la région de l'Est

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, la région de l'Est a enregistré 81 908 enfants scolarisés au post-primaire et secondaire général contre un total de 82 232 en 2018/2019, soit une baisse de 0,4%. Par ailleurs, on note que 47,9% de ces élèves sont des filles contre 52,1% de garçons.

Pour ce qui concerne l'enseignement technique et professionnel, il compte un effectif de 1 125 élèves contre 975 en 2018/2019, soit un taux d'accroissement de 15,4%. Sur les 1 125 élèves, seulement 26,0% sont des filles.

L'ensemble des effectifs des enseignements post- primaire et secondaire général et technique de la région de l'Est en 2019/2020 est de 83 033 élèves contre 83 207 en 2018/2019, soit un taux d'accroissement de -0,2%. La proportion des filles est de 47,6%. La province du Gourma compte 38,0% de ces élèves et la province de la Gnagna 25,3%. Elles sont suivies par les provinces de la Tapoa (24,6%), de la Kompienga (8,1%) et la province de la Komondjari (4,0%).

En ce qui concerne le taux brut de scolarisation au post-primaire, il est de 34,5% en moyenne dans la Région, avec 36% pour les filles et 33,1% pour les garçons. La province du Gourma enregistre le meilleur taux, soit 49,4%. Elle est suivie de la province de la Tapoa (32, %), la Gnagna et la Kompienga avec 29,7% chacun. La province de la Komondjari vient en dernière position avec 16,7%.

Pour ce qui concerne le secondaire, le taux de brut de scolarisation est de 14, 9% en moyenne dans la région avec 12,4% pour les garçons et 5,7% pour les filles.

4.3. L'enseignement professionnel

L'offre de formation professionnelle est diversifiée et est disponible à travers les canaux suivants : (i) les centres de formation publics et privés, formels et non formels ; (ii) les centres d'éducation de base non formelle, publics et privés ; (iii) les écoles professionnelles des différents ministères et (iv) les structures de formation informelle (ateliers d'apprentissage, etc.).

Selon une enquête réalisée par la Direction Régionale de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles de l'Est en 2018, on dénombre quatre-vingt-neuf (89) centres de formation professionnelle dont soixante-dix-huit (78) centres privés et onze (11) centres publics dans la région.

Quant aux écoles professionnelles, elles sont au nombre de dix (10) dont trois publiques (3) à savoir l'Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP), l'Ecole nationale de santé publique (ENSP) et l'Institut régional d'administration (IRA).

V. SANTE

5.1. Statistiques sur les infrastructures sanitaires

En 2020, la région de l'Est comptait au total 180 infrastructures sanitaires dont 01 CHR, 04 CMA/HD, 09 CM dont 3 du privé, 165 CSPS dont 8 du privé 4 dispensaires privés et 12 infirmeries.

On retient que 34,44% de ces infrastructures relevait du District Sanitaire de Fada, 22,78% du District Sanitaire de Diapaga, 16,66% du District Sanitaire de Bogandé, 9,44% du District Sanitaire de Pama, 8,33% du District Sanitaire de Gayéri et 8,33% du District Sanitaire de Manni.

15 des CSPS relevant des districts de Fada (13), et de Gayéri ne remplissaient pas les normes minimales en matière de personnel.

Par ailleurs, la région comptait 07 officines privées et 47 dépôts pharmaceutiques.

Tableau 08.12: Situation des infrastructures sanitaire en 2020

		DESIGNATION										
		Nombre de CHU	Nombre de CHR	Nombre de CMA	Nombre de CM	Nombre de CSPS	CSPS remplissant les normes minimales en personnel	Nombre de maternités isolées	Nombre de dispensaires isolés	Autres formations sanitaires (infirmeries)	Nombre d'officines	Nbre de dépôts pharmaceutiques
District	Fada N'Gourma	0	1	0	2	50	37	0	0	9	1	11
	Bogandé	0	0	1	1	27	27	0	0	1	1	12
	Manni	0	0		1	16	16	0	0	0	5	8
	Gayéri	0	0	1	0	14	12	0	0	0		2
	Pama	0	0	1	1	12	12	0	0	1		5
	Diapaga	0	0	1	1	38	38	0	0	1		9
Région		0	1	4	6	157	142	0	0	12	7	47

Source : Ministère de la santé, Annuaire statistique 2020 de la Santé

5.2. •Statistique sur le personnel de santé en 2020

Tableau 08.13: Situation du personnel de la santé en 2020

Province	Commune	DESIGNATION							
		Nbre médecin spécialiste	Nombre de médecins généralistes	Nombre de chirurg/dentistes	Nombre d'infirmiers d'état	Nombre de sages-femmes d'Etat/maïeuticiens d'Etat	Nombre d'infirmiers brevetés	Nombre de pharmaciens	Nombre de techniciens (laboratoire et radiologie)
District	DRS	2	0	0	0	0	0	1	0
	Fada N'Gourma	0	8	0	101	66	50	2	3
	Bogandé	0	7	0	84	55	17	1	4
	Manni	0	5	0	48	28	12	1	3
	Gayéri	0	6	0	38	28	8	1	3
	Pama	0	6	0	45	29	7	1	4
	Diapaga	0	10	0	97	70	19	2	5
	CHR	19	20	2	124	58	6	4	14
Région		21	62	2	537	334	119	13	36

Source : Ministère de la santé, Annuaire statistique 2020 de la Santé

Dans la région de l'Est, les infections respiratoires constituent la première cause des consultations en 2015 avec 389 752 patients enregistrés, volant ainsi la vedette au paludisme qui vient en seconde position avec 50 532 cas. Cette situation est certainement due à la propagation de la maladie à coronas virus. Le paludisme est suivi par les cas de rougeole et de méningite.

Tableau 08.14: Les principales pathologies causes de consultation en 2020

		DESIGNATION				
		Paludisme /grave	La rougeole	Méningite	Diarrhée sanguinolente	Infections respiratoires aiguës
		Nb de cas	Nb de cas	Nb de cas	Nb de cas	Nb de cas
District Sanitaire	Bogandé	6767	53	16	3	88 806
	Diapaga	14739	0	27	0	108 944
	Fada N'Gourma	15194	110	21	0	94 606
	Gayéri	4312	3	22	0	40 671
	Manni	7891	216	31	0	33 370
	Pama	4100	95	19	0	21 844
Région	CHR	4296	9	31	0	1511
		50 532	486	167	3	389 752

Source : INSD, Annuaire statistique de la région de l'Est 2020.

5.3. Couverture vaccinale

Les indicateurs de santé, en ce qui concerne la couverture vaccinale sont appréciables car se situant au-dessus de 50% et certaines au-dessus de 100%. Le tableau suivant donne la situation de cette couverture vaccinale.

Selon les données mentionnées, le taux de couverture vaccinale du BCG est de 102,8%. Le VAA, le CPN1, le CPN2 et le VPO3 sont respectivement de 104,5%, 78,8%, 70,3% et 102,5%. Ces indicateurs ont connu des légères baisses par rapport à 2016 surtout pour le BCG qui était à 117,7% en 2012, le VAA à 109,4% et le VAR à 109,8%.

Tableau 08.15: Couverture vaccinale par antigène par district en 2020

		Taux de couverture vaccinale					Taux d'utilisation des méthodes contraceptives
		BCG	VAA	CPN1	CPN2	VPO3	
District	Bogandé	104,1	94,3	72,2	65,2	98,7	19,7
	Diapaga	99,1	105,1	82,1	72,1	93,3	22,3
	Fada N'Gourma	106,3	107,7	76,4	68,3	108,8	22,3
	Gayéri	109,3	110	91,3	80,1	108,8	24,7
	Manni	111,7	124,5	88,4	80,5	123,6	20,1
	Pama	82,5	86,5	66,5	60,4	91,5	27,2
Région		102,8	104,5	78,8	70,3	102,5	22,1

Source : DRS, Annuaire région de l'Est, 2020

VI. ECONOMIE

6.1. Budgets

De 2016 à 2019, les dépenses effectuées par les collectivités territoriales sont passées de 2547,6 millions FCFA à 4385,6 millions FCFA soit une hausse de 172,15%. Quant aux recettes enregistrées au profit des collectivités territoriales de la région de l'Est, elles ont évolué de 4476,8 millions FCFA à 9984,3 millions FCFA soit une augmentation de 223,02%.

Tableau 08.16: Evolution des budgets en milliers FCFA des Collectivités Territoriales de 2016 à 2020

Entité territoriale		RECETTES					DEPENSES				
		2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020
Commune	Fada N'Gourma	707,1	1160,4	946,3	981,9	1372,6	380,3	499,2	1170,2	825,4	655,5
	Diabo	150	422,9	267,9	278,7	282,9	109,1	148	109,1	138,4	90,2
	Diapangou	131,5	124,2	165,4	224,7	283,3	69,6	69	53,9	164,8	73,9
	Matiacoali	199,4	312,5	191,8	356,1	386,3	86,5	296,2	85,9	206,5	278,8
	Tibga	90,6	185,2	100,8	215,3	118,6	69,4	95,8	78,9	81,1	35,2
	Yamba	98,7	154,9	131,6	113,8	430,7	31,3	105,9	61,9	89,9	106,7
	Bilanga	200,4	483,9	299,8	415,9	406,1	43,1	152	217,3	249,4	325,7
	Bogandé	160,4	585,9	287,7	671,7	506,4	114,5	193	96,5	308,7	159,2
	Coalla	45,5	179,4	186,4	387,2	533,8	44,4	71,7	220,2	177,3	158,3
	Manni	118,6	247,9	274,9	508,7	557,0	48,4	114,4	221,1	117,1	342,2
	Liptougou	103,3	330,1	142,8	433,8	305,8	39,4	109,2	67,4	326,3	109,3
	Piéla	242	345,2	182,4	474,2	405,3	140	56,4	277,6	260,7	200,6
	Thion	64,6	167,7	129,2	295,6	295,0	76,6	161,3	140,9	197,1	199,4
	Gayéri	115,7	550,1	215,6	199,8	290,8	31,2	267,9	191,9		108,6
	Bartiébougou	25	104,7	109,7	110,8	64,7	43,4	67,7	27,9		23,1
	Foutouri	83,9	108,4	106,6	190,6	0,4	43,4	39,3	89,7		53,2
	Pama	138,8	291,6	161,4	191,7	330,4	24,4	114,8	82,9	25,5	93,3
	Kompienga	198,5	306,5	250,7	191,7	234,1	58	132,1	255,4	70,2	99,6
	Madjoari	44,9	147,5	90,6	77,4	41,4	5,3	54,3	57,9	9,9	20,9
	Diapaga	281,3	205,1	326,1	308,9	517,1	98,6	165,3	271,4	243,4	417,6
	Kantchari	160,9	399,8	242,4	375,9	325,7	138,7	216,4	133,6	140,3	274,2
	Botou	70,1	273,2	116,2	281,3	306,7	138,6	80,7	157,7	101,5	365,5
	Namounou	134,2	129,3	116,7	245,2	286,0	81,7	54,9	89,3	67,8	176,8
	Partiaga	190,7	185,3	328,4	723,8	1689,4	144,1	26,8	231	125,7	399,1
	Tansarga	46,7	271,9	181,8	246,1	285,2	28,9	91,7	239,9	117	138,5
	Tambaga	144,5	232,8	230,2	250,4	138,5	86,7	196,4	194,7	66,2	240,2
	Logobou	204,4	309,2	328,1	306,2	466,2	117,5	63,9	357,5	199,6	135,9
	CR-Est	325,1	281	239,2	926,9	nd	254,5	314,8	274,8	272,9	306,6
REGION		4476,8	8496,6	6350,7	9984,3	559,9	2547,6	3959,1	5456,5	4385,6	49,1

Source : INSD, Annuaire statistique 2019 et 2020 de la région de l'Est

6.2. Principaux secteurs d'activités

L'économie de la région est basée sur les activités du secteur primaire qui comprend essentiellement les productions agro-sylvo-pastorales. Ces activités occupent plus de 96,9 % des actifs de la population. Le secteur secondaire est embryonnaire et repose sur l'artisanat et l'industrie. Il est constitué d'activités d'artisanat d'art (poterie, vannerie, bijouterie) ou utilitaire (menuiserie, réparations, couture etc.) et d'unités industrielles opérant dans l'agroalimentaire (égrenage de coton, production de miel, de lait, de pain). Le secteur tertiaire qui comprend le commerce et les services, est beaucoup plus présent dans les villes (Fada, Bogandé, Diapaga, Pama et Gayéri).

6.2.1. Agriculture

L'agriculture constitue la principale activité économique des populations de la région de l'Est. Les cultures pluviales sont les plus importantes avec les principales spéculations que sont le sorgho, le mil, le maïs, l'arachide et le coton. A l'image de l'ensemble du pays, l'agriculture dans la région de l'Est reste fortement tributaire de la pluviosité, toute chose qui entraîne une forte variabilité de la production d'une année à l'autre. Elle se caractérise également par des terres cultivables relativement abondantes et encore fertiles grâce aux effets conjugués d'un couvert végétal abondant en comparaison à la plupart des régions du pays.

Le système de production agricole dans la région est caractérisé par une intégration entre l'agriculture et l'élevage. L'exploitation agricole est de type familial composé en moyenne de 4 à 5 actifs avec une superficie moyenne comprise entre 2 et 4 ha. Les moyens de production restent faibles dans l'ensemble avec la prédominance de l'utilisation d'équipements de faible performance (daba, pioche, machette, etc.). Toutefois, la tendance est à l'accroissement de l'adoption de techniques culturales modernes avec l'introduction de variétés améliorées, l'accès aux intrants agricoles plus performants et l'acquisition d'équipements à traction animale (charrues, charrettes), d'appareils de traitement et de tracteurs. La fumure organique est une pratique également rencontrée dans la région de l'Est.

Le tableau ci-dessous montre que la production céréalière dans la région a évolué en dents de scie entre 2016 et 2020. Au cours des cinq dernières années, elle a connu une quantité la plus élevée en 2019 (499 813 tonnes) avec une production faible en 2017 (346 868 tonnes). La production céréalière est principalement tirée dans la région par les provinces de la Gnagna et de la Tapoa.

Tableau 08.17: Production céréalière par province (tonnes) dans la région de l'Est

Rég/prov	2016 CEREALES	2017 CEREALES	2018 CEREALES	2019 CEREALES	2020 CEREALES
Est	437 555	346 868	473 608	499 813	434 153
Gnagna	102 669	66 849	159 717	145 175	126 952
Gourma	119 723	93 304	82 681	106 511	98 552
Tapoa	128 112	131 501	173 326	188 494	150 689
Komandjoari	22 611	13 946	18 388	21 535	21 693
Kompienga	64 440	41 268	39 497	38 098	36 267

Source : Annuaire statistique de l'agriculture, 2020.

La superficie totale cultivée dans la région pour les céréales était estimée à environ 390 890 ha en 2020. La province de Gnagna a la plus grande superficie cultivée (136 949 ha) suivie de celle de la Tapoa (119 735 ha). Selon le type de céréale cultivée, le sorgho blanc vient en première position avec 189 690 ha cultivés. Il est suivi du mil (79 537 ha) et du maïs (64 881). Le tableau ci-dessous montre bien les superficies cultivées dans la région en 2020.

Tableau 08.18: les superficies cultivées dans la région en 2020.

Rég/prov	MIL	MAÏS	RIZ	FONIO	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE	CEREALES
Est	79 537	64 881	31 843	-	189 690	24 938	390 890
Gnagna	36 836	6 680	1 829	-	90 443	1 162	136 949
Gourma	13 435	11 097	2 635	-	36 993	20 136	84 296
Tapoa	23 807	34 623	23 144	-	37 209	952	119 735
Komandjoari	3 490	2 820	304	-	19 346	98	26 059

Source : DGESS agriculture 2021

Par ailleurs, le taux de couverture céréalière de la région en 2019/2020 était de 90% avec une couverture nationale de 103% comme l'indique le tableau.

Tableau 08.19: Taux de couverture des besoins céréaliers par province (en %)

Régions	Population au 30/04/2021	Besoins en tonne (190 Kg/tête/an)	Production (MIL, SORGHO, MAÏS, FONIO)	Production (Riz)	Production Disponible	Taux Couverture
EST	2 056 944	390819	366324	67829	352073	90%
BURKINA FASO	21 706 163	4124171	4727683	451421	4266812	103%

Source : DGESS agriculture 2021

Les producteurs exploitent également des produits de rente tels que le coton, l'arachide, le sésame et le soja. De façon globale, la culture de rente a connu une forte production en 2019. En 2020, la production de l'arachide était en tête avec 72 381 tonnes, soit 38,01% de la production nationale suivie de celle du sésame 36,76%. Le tableau ci-dessous donne la situation de la culture de rente dans la région au cours de ces cinq dernières années.

Tableau 08.20: Production des cultures de rente de 2016 à 2020.

	2016	2017	2018	2019	2020
Coton	33 153	58 719	50 159	41 671	31 279
Arachide	47 699	28 404	39 146	47 963	72 381
Sésame	48 205	43 725	61 408	96 651	69 985
Soja	6 087	4 805	7 178	12 123	16 758
Région	135 144	135 653	157 890	198 408	190 402

Source : DGESS agriculture, 2020.

6.2.2. Elevage

Dans la région de l'Est, la pratique de l'élevage est très développée. Elle constitue la deuxième activité économique de la région après l'agriculture. A l'image de l'ensemble du Burkina, l'élevage dans la région de l'Est est extensif avec les troupeaux exploitant essentiellement le fourrage naturel dans les parcours et très peu d'apports de compléments. La région de l'Est constitue une zone de destination et/ou de transit de nombreux troupeaux en transhumance, provenant des régions du Sahel, du Centre-Nord, mais aussi du Niger et du Mali.

A côté de ce système traditionnel existe un élevage semi-intensif se développant à petite échelle. Il concerne l'élevage dans les alentours des centres urbains où le lait est vendu à des laiteries et autres unités de transformation laitière. Ce type d'élevage concerne aussi les unités d'embouche de plus en plus développées à travers toute la région.

Selon les résultats de la deuxième Enquête nationale sur les effectifs du cheptel (ENEC II) effectuée en 2004, parmi les éleveurs de bovins dans la région de l'Est, 19,5 % pratiquent l'élevage extensif transhumant, 74,3 % pratiquent l'élevage extensif sédentaire et 4,3 % l'élevage semi-intensif.

L'évolution des effectifs de ces principales espèces de 2016 à 2019 est donnée par le tableau suivant :

Tableau 08.21: Effectifs du cheptel par espèce par province dans la région de l'Est de 2016 à 2019

	2016	2017	2018	2019
Gnagna				
Bovins	549 908	560906	572 124	583 566
Ovins	389 026	400696	412 716	425 097
Caprins	735 857	757932	780 669	804 089
Porcins	16 626	16958	17 304	17 642
Gourma				
Bovins	127 497	130046	132 646	135 298
Ovins	132 006	135966	140 044	144 245
Caprins	172 629	177807	183 141	188 635
Porcins	30 272	30877	31 503	32 123
Komondjoari				
Bovins	128 745	131319	133 945	136 623
Ovins	113 774	117187	120 702	124 323
Caprins	165 587	17554	175 670	180 940
Porcins	853	870	895	904
Kompienga				
Bovins	37 269	38014	38 774	39 549
Ovins	43 219	44515	45 85	47 225
Caprins	44 275	45603	46 971	48 380
Porcins	11 554	11785	12 028	12 260
Tapoa				
Bovins	231 829	236465	241 194	246 017
Ovins	329 699	339589	349 776	360 269
Caprins	441 523	454768	468 411	482 463
Porcins	75 553	77064	78 614	80 177

Source : INSD, Annuaire statistique 2020 de la région de l'Est

6.2.3. Pêche et chasse

La région de l'Est de par ses énormes potentialités en ressources en eau est un espace de pêche. L'activité y est organisée autour des principaux cours d'eau, lacs et barrages notamment, la Tapoa, le Sirba qui fait partie de la deuxième zone à vocation du pays avec la Kompienga.

La chasse est pratiquée essentiellement dans les concessions de chasse et dans les Zones Villageoises d'Intérêt Cynégétiques (ZOVIC) de la région.

En termes de recettes générées, Ces deux secteurs contribuent à l'amélioration des revenus des populations.

6.2.4. Industrie et Artisanat

L'activité industrielle est soutenue dans la région par quelques unités de petites et moyennes tailles, exerçant surtout dans l'agro-alimentaire (laiterie de Fada, mini laiteries, boulangeries, unité de transformation de miel). Ces unités sont renforcées par les usines d'égrainages de coton de la société cotonnière du Gourma (SOCOMA), et une unité de production d'eau de boisson naturelle. A ces unités s'ajoutent les unités de production d'énergies électriques de la SONABEL et d'eau de l'ONEA.

Les activités artisanales les plus développées dans la région se résument essentiellement aux activités de forge, de poterie, de vannerie, de tissage, de maçonnerie, de soudure, de couture, de pyrogravure et de sculpture. De nos jours on assiste à une augmentation du nombre d'artisans, à une diversification de la production et à une amélioration de la qualité des produits.

6.2.5. Commerce

L'activité commerciale s'est renforcée dans la région de l'Est ces dernières années du fait de la réalisation d'importantes infrastructures marchandes, en l'occurrence le marché à bétail de Fada.

Le commerce est surtout pratiqué comme activité secondaire dans la région. L'activité commerciale est structurée autour des principales branches suivantes : Le commerce général, le commerce de céréales, le commerce des produits de l'artisanat et le commerce des produits de l'élevage.

Le commerce de bétail occupe une place importante dans l'activité commerciale de la région. Les marchés de Fada (marché central), de Kantchari et de Namounou ont un rayonnement régional et international ; en particulier le marché à bétail de Fada qui se tient tous les dimanches. Selon une étude réalisée par l'EPCD, la masse monétaire échangée sur ce marché chaque semaine s'élève à plus de 300 millions FCFA. La région compte neuf autres marchés à bétail.

6.2.6. Transport

La région de l'Est se caractérise par la prédominance des pistes rurales ainsi que des routes en terre de son réseau routier. En effet, en 2020, la longueur des pistes rurales était estimée à 1 868 km. Les routes bitumées occupaient une faible proportion du réseau routier avec une longueur de 412 km.

La région possède aussi sept aérodromes qui du reste sont peu actifs. Ceux de Fada, Bogandé et Arly sont pourvus d'instruments d'aide à la navigation et les deux premiers abritent des centres météorologiques placés sous le contrôle de l'ASECNA. Plusieurs sociétés de transport desservent la région.

6.2.7. Tourisme et Hôtellerie

La région de l'Est est la zone de prédilection du tourisme cynégétique, du safari de vision, du safari photo, de la villégiature. On dénombre au total dans la région 27 sites touristiques dont quatre (04) ne sont pas encore en état d'exploitation. Parmi les sites les plus visités on peut citer entre autres : les collines sacrées de Nalambou, le Ranch de gibier de Singou, la concession de chasse de Pama-Nord, concession de chasse TapoaDjerma, les points d'escalade des rochers de Gobnangou, la chute d'eau de Koudou, les falaises de Gobnangou, la réserve nationale (parc d'Arly), le Sabre du roi YENDABILI et la concession de chasse Pama-sud. On note aussi dans la région un musée : l'Ecomusée de Diapaga qui n'est pas fonctionnel.

En matière d'hôtellerie, la région dispose d'une capacité hôtelière relativement modeste au regard du nombre d'infrastructures existantes. En effet il existe au total douze (12) hôtels dont 02 classés dans la région de l'Est réparties entre les provinces de la Gnagna(01), du Gourma (03), de la Kompienga (01) et de la Tapoa (05). La région compte en plus 34 auberges et 27 campements. Pour l'ensemble de ces structures d'hébergement, la capacité d'accueil est estimée à environ 633 Chambres et 1 154 lits.

6.2.8. Institutions financières

La région totalise de nos jours 5 banques et une compagnie d'assurance concentrées pour la plupart dans le chef-lieu de la région (Fada N'Gourma). Seules les villes de Fada N'gourma, Diapaga et Bogandé abritent les succursales d'établissements financiers et bancaires.

Certaines ONG régionales ou internationales ont mis en place depuis plusieurs années des mécanismes de financement pour pallier les conséquences de la faiblesse du réseau bancaire, à travers la fourniture de services financiers de proximité adaptés aux besoins des populations. De ces organisations sont nées des mutuelles, des caisses villageoises, des fonds de développement villageois (FDV), des fonds d'équipement (FE). Ils sont destinés aux populations de leurs zones d'intervention ou à des groupes sociaux spécifiques (femmes, personnes démunies...).

Enfin, à l'instar des autres régions du Burkina, l'Est bénéficie des interventions de Fonds nationaux que sont le FAARF, le FAPE, le FASI, regroupés en guichet unique à Fada.

VII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

La population de la région de l'Est est à majorité rurale. Le phénomène d'urbanisation touche uniquement les principales villes, en l'occurrence les chefs-lieux de province. Selon le RGPH de 2019, la population urbaine de la région était estimée à environ 138 907 personnes pour une population totale de 1 942 805, soit un taux d'urbanisation d'environ seulement 7,1%.

L'habitat au niveau de la région est en majorité construit en banco et reflète les caractéristiques culturelles régionales. Toutefois la construction de logements en matériaux définitifs et en semi durs est en plein essor dans les villes et les centres semi urbains avec les opérations de lotissement et de viabilisation qui sont menées par les communes. La plupart des ménages de la région sont propriétaires de leur logement.

7.1. Eau potable

L'examen de l'évolution des taux d'accès à l'eau potable en milieu rural de 2016 à 2020 dans la région de l'Est laisse entrevoir un taux de 55,2% en 2020. Certes, une hausse de 3,5 points a été observée sur la période, mais ce taux demeure faible. Par ailleurs, la situation de l'accès à l'eau potable dans les provinces est très disparate, variant de 49,9% dans la Tapoa contre 61,8% dans le Gourma.

Tableau 08.22: Évolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par commune dans la région de l'Est

	2016	2017	2018	2019	2020
Bilanga	54,7	51,4	51,7	53,1	55,2
Bogandé	42,8	46,4	47,3	47,2	48,0
Coalla	46,9	46,0	48,2	49,2	50,7
Liptougou	47,3	47,6	52,9	55,7	55,0
Mani	62,1	62,4	50,3	52,2	54,0
Piéla	65,2	67,5	67,4	67,9	66,4
Thion	67,0	65,7	70,8	71,4	73,7
Ensemble Gnagna	54,5	54,5	53,5	54,7	55,7
Gourma					
Diabo	82,0	83,5	83,9	84,5	83,2
Diapangou	77,8	80,0	81,1	81,5	81,4
Fada N'Gourma	45,5	45,6	51,9	51,8	51,0
Matiacoali	39,0	40,3	43,6	44,9	44,5
Tibga	67,7	71,8	77,0	75,0	75,6
Yamba	63,0	62,8	63,6	64,5	64,2
Ensemble Gourma	57,5	58,6	62,0	62,3	61,8
Komondjoari					
Bartiebougou	48,4	51,1	56,6	57,2	56,5
Foutouri	38,4	51,8	57,9	57,4	56,5
Gayéri	42,3	43,9	44,0	48,1	49,0
Ensemble Komondjoari	42,6	47,3	49,8	52,1	52,2
Kompienga					
Kompienga	54,1	50,1	50,9	50,1	53,4
Madjoari	57,0	60,0	59,2	61,0	63,4
Pâma	52,1	53,1	52,4	53,2	53,0
Ensemble Kompienga	53,6	52,9	52,9	53,2	54,9
Tapoa					
Botou	37,5	38,7	38,2	38,6	40,2
Diapaga	34,4	37,5	44,5	51,1	51,5
Kantchari	55,0	57,4	53,4	56,5	59,0
Logobou	31,2	28,8	30,6	32,9	34,4
Namounou	77,7	100,0	83,2	85,0	88,9
Partiaga	57,9	58,7	55,3	55,6	53,6
Tambaga	43,2	46,6	46,6	51,9	51,9
Tansarga	41,0	43,4	27,9	49,1	49,6
Ensemble Tapoa	45,6	47,3	43,3	49,0	49,9
Ensemble Est	51,7	52,8	47,9	54,6	55,2

Source : MEA, INO 2016-2020

7.2. Energie

La région de l'Est est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) et l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER). Le nombre total d'abonnés dans la région en 2020 était de 26 726. La SONABEL à elle seule comptait 76,14% des abonnés contre 26,30% pour l'ABER. Le taux de couverture de l'électrification dans la région de l'Est est de 23,4% en 2020 contre 22,8% en 2019. Cette augmentation est due à l'électrification rurale dans toute la région. L'énergie vendue a évolué de 28,6 GWh en 2019 à 32 GWh en 2020. Quant à l'évolution de la puissance souscrite dans la même période, elle a également enregistré une hausse de passant de 33,9 GWh à 40,7 GWh.

Tableau 08.23: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région de l'Est

	2016	2017	2018	2019	2020
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	199	202	455	404	307
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	256	257	309	319	340
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	30	30	30	31	31
Taux de couverture (en %)	22,6	23,3	16,5	22,8	23,4
Nombre de nouvelles localités électrifiées	0	3	4	1	6
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	14 763	15 496	16 459	17 972	20 278
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	57	57	59	70	72
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	14 820	15 553	16 518	17 686	20 350
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	2 047	4 269	4 361	4 516	7 031
Nombre total d'abonnés	17 001	19 729	21 244	22 936	26 726

Source : SONABEL/ABER

VIII. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

L'ensemble des chefs-lieux des départements de la région sont couverts par au moins un des opérateurs téléphoniques que sont : MOOV AFRICA BF, TELECEL FASO SA et Orange BF SA.

Selon le RGPH 2019, 78,9% des ménages disposent au moins un téléphone cellulaire fonctionnel, 3,1% possèdent un téléphone fixe et 2,2% possèdent un ordinateur. La proportion des ménages ayant accès à l'internet dans la région de l'Est est de 6,5%.

En 2020, la région de l'Est dispose de 8 agences postales avec un taux de couverture régionale de 22,6%. Elle est répartie comme suit 13,6% de taux de couverture en milieu rural contre 100% de couverture en milieu urbain.

En ce qui concerne l'existence de radios locales, la région de l'Est en compte quinze (15). L'ensemble de ces radios locales permettent de couvrir des localités situées à un rayon moyen 50 km.

Tableau 08. 7: Nombre de radios enregistrées au Conseil Supérieur de la Communication selon le statut au niveau de la région de l'Est

Région	Entité territoriale		Nombre de Radio locale
	Province	Commune	
EST	Gourma	Fada	05
		Diabo	01
	Tapoa	Diapaga	01
		Kantchari	02
		Botou	01
	Gnagna	Bogandé	02
		Piéla	01
	Komondjari	Gayéri	01
	Kompienga	Pama	01

Source : INSD, Annuaire statistique 2020 de la région de l'Est

IX. CARACTERISTIQUES DES PROJETS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT INTERVENANT DANS LA REGION

• Répartition des projets et programmes selon la catégorie

Les projets ou programmes de développement sont classés en trois catégories ainsi définies selon leur mode de gestion : (i) : Catégorie A : les projets ou programmes de développement exécutés sous le contrôle direct de l'Administration Publique ; (ii) : Catégorie B : les projets ou programmes de développement nécessitant, pour leur mise en œuvre, la création d'une structure autonome d'exécution placée sous la tutelle de l'Administration Publique ; (iii) : Catégorie C : les projets ou programmes de développement exécutés par une agence d'exécution. Pour la présente assemblée régionale des projets et programmes, sur les vingt-neuf (29) projets/programmes qui ont transmis leurs données, douze (12) sont de catégorie A, cinq (5) de catégorie B et douze (12) de catégorie C. Le fait que 41% (soit 12 projets) des projets et programmes de développement soit exécutés par des agences d'exécution témoigne de la vitalité des Organisations Non Gouvernementales ainsi que des Associations de développement dans la région de l'Est.

- **Envergure des projets et programmes dans la région**

L'envergure des projets et programmes s'apprécie à travers leur couverture géographique. Ainsi, nous distinguons l'envergure nationale (toutes les 13 régions), régionale (toutes les 27 communes), provinciale (toutes les communes de la province) et communale (quelques communes). L'examen de la situation relative à l'envergure des projets et programmes ayant transmis leurs données indique que la région de l'Est bénéficie de l'intervention de neuf (9) projets/programmes d'envergure nationale ; de dix-sept (17) projets/programmes d'envergure régionale ; de trois (3) projets/programmes d'envergure provinciale et de neuf (9) projets/programmes d'envergure communale.

L'analyse de l'envergure des vingt-neuf (29) projets/programmes révèle que :

- chaque commune de la région de l'Est (soit 100% des communes) enregistre au moins l'intervention d'au moins dix-sept (17) projets/programmes de développement sur son territoire ;
- chaque commune rurale (soit 100% des communes rurales) compte au moins dix-huit (18) projets/programmes intervenant sur son territoire et
- vingt-une (21) communes (soit 78% des communes de l'Est) dénombrent au moins dix-neuf (19) projets/programmes intervenant sur leur territoire.

En définitive, nonobstant les domaines d'intervention ainsi que l'ampleur des investissements, le fort taux de couverture des communes de la région de l'Est par les projets et programmes de développement montre que l'Est fait partie des zones prioritaires en matière de développement économique et du Burkina Faso. Le contraste qui existe non seulement entre les fortes potentialités dont dispose la région de l'Est mais aussi et surtout le nombre élevé des projets et programmes de développement en exécution dans la région n'est pas sans susciter certaines interrogations légitimes. Il en est ainsi de l'impact réel des projets et programmes de développement intervenant dans la région de l'Est sur les conditions de vie des populations bénéficiaires.

- **Répartition des projets et programmes selon les sous-secteurs de planification ou domaines d'intervention**

Quatre secteurs de planification à savoir le secteur de production, de soutien à la production, les secteurs sociaux et le secteur de la gouvernance locale et administrative ont été identifiés.

Le constat général qui découle de l'examen de la répartition des projets et programmes dans les différents secteurs de planification est leur transversalité. En effet, 69% des projets/programmes (soit 20 projets et programmes) de développement interviennent dans au moins deux (2) secteurs de planification. La situation détaillée se présente comme suit:

- 21% des projets et programmes (soit 6 projets et programmes) de développement interviennent sur l'ensemble des 4 secteurs de planification ;
- 24% des projets et programmes (soit 7 projets et programmes) de développement couvrent uniquement 3 secteurs de planification ;
- 24% des projets et programmes (soit 7 projets et programmes) de développement interviennent dans 2 secteurs de planification et,
- 31% des projets et programmes (soit 9 projets et programmes) de développement interviennent dans un seul secteur de planification.

La répartition des projets et programmes de développement selon les secteurs de planification montre une prédominance du secteur de production avec 20 projets et programmes (soit 69% des projets et programmes) ; il est suivi en second lieu par les secteurs sociaux et celui de la gouvernance locale et administrative avec 17 projets et programmes (soit 59% des projets et programmes). Le secteur de soutien à la production occupe le 4^{ème} rang avec 48% des projets et programmes de développement.

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DES HAUTS-BASSINS

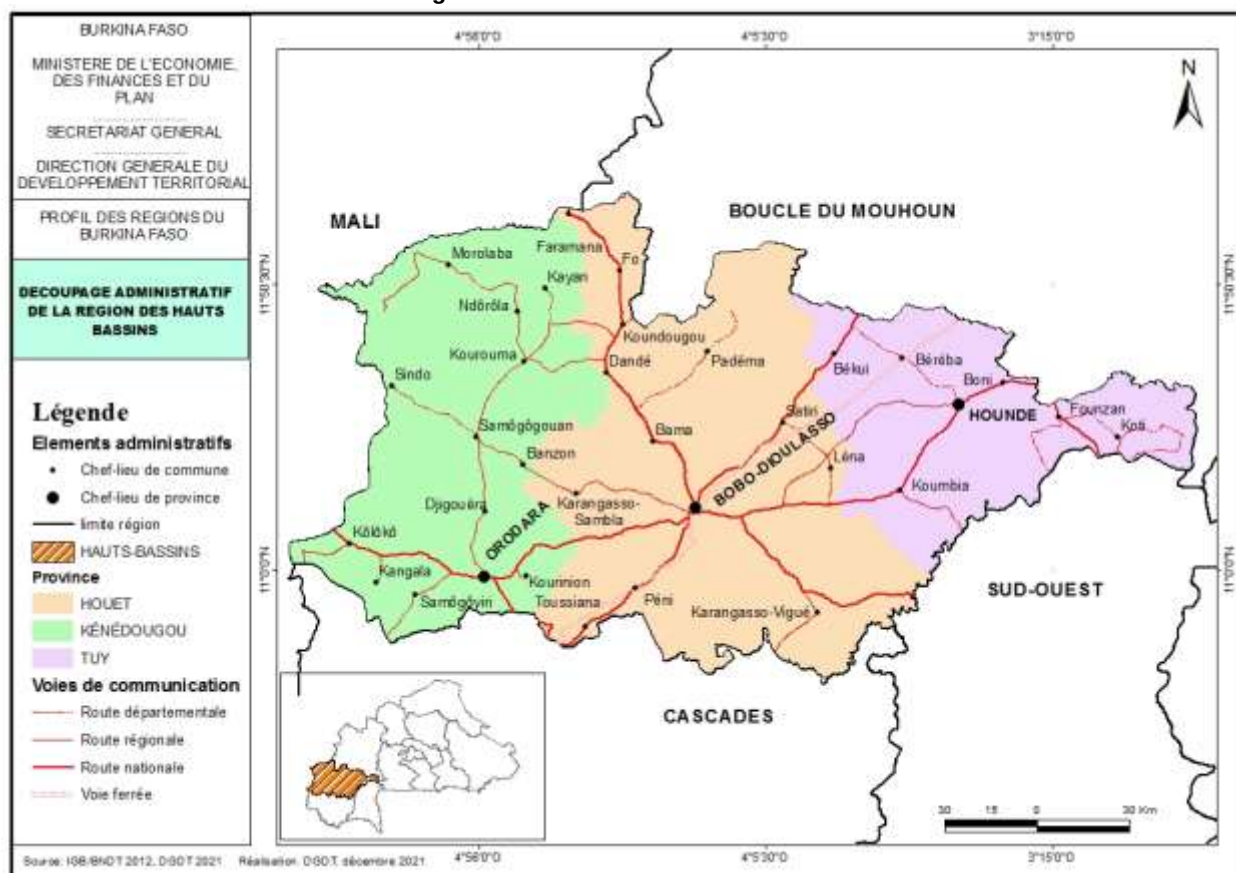
I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

La région des Hauts Bassins est située à l'Ouest du Burkina Faso, entre 11°27 de latitude nord et 4°21 de longitude ouest. Elle est limitée au nord par la région de la Boucle du Mouhoun, au Sud par la Région des Cascades, à l'est par la région du Sud-Ouest et à l'ouest par la République du Mali. Elle est composée de trois (03) provinces (Houet, Kénédougou et Tuy) et trente-trois (33) communes dont trois (3) communes urbaines et une commune à statut particulier qui est le Chef-lieu de la région (Bobo-Dioulasso). La commune de Bobo Dioulasso compte sept (7) arrondissements et trente-six (36) villages. La région des Hauts-Bassins a une superficie de 26 606 km² soit 9,75% du territoire national, elle compte quatre cent soixante-dix-neuf (479) villages (RGPH 2019). La province du Houet occupe 47,80% de la superficie totale de la Région, le Kénédougou 31% et le Tuy 21,20%. Les communes les plus vastes de la région sont respectivement Karangasso-Vigué (7,70 %), Bama (6,8 %) et Bobo-Dioulasso (4,9 %). Toutes ces communes se trouvent dans la province du Houet.

La carte ci-dessous présente les localités de la région des Hauts-Bassins.

Carte 14: Carte administrative de la région des Hauts-Bassins



Le tableau suivant fait le point des communes, des villages et des superficies des différentes localités de la région.

Tableau 09. 01: Organisation administrative de la région

LOCALITES	TYPE DE COMMUNE		SUPERFICIE (Km ²)		NOMBRE DE VILLAGES
	Urbaine	Rurale	Valeur absolue	% Région	
Bobo-Dioulasso	X		1 300	4,9	36
Bama		X	1 805	6,8	21
Dandé		X	292	1,1	5
Faramana		X	222	0,8	8
Fo		X	483	1,8	13
Karangasso-Sambla		X	895	3,4	16
Karangasso-Vigué		X	2 040	7,7	25
Koundougou		X	1 200	4,5	6
Lena		X	484	1,8	14
Padema		X	1 010	3,8	12
Péni		X	1 200	4,5	24
Satiri		X	1 224	4,6	16
Toussiana		X	560	2,1	14
Houet			12 715	47,8	210
Orodara	X		409	1,5	6
Banzon		X	252	0,9	6
Djigouéra		X	400	1,5	12
Kangala		X	399	1,5	11
Kayan		X	622	2,3	17
Koloko		X	837	3,1	20
Kourinion		X	533	2,0	12
Kourouma		X	875	3,3	15
Morolaba		X	902	3,4	14
N'Dorola		X	792	3,0	23
Samogohiri		X	483	1,8	6
Samorogouan		X	1 151	4,3	16
Sindo		X	604	2,3	12
KénéDougou			8 259	31,0	170
Houndé	X		1 196	4,5	16
Békuy		X	594	2,2	4
Béréba		X	569	2,1	29
Boni		X	416	1,6	10
Founzan		X	874	3,3	15
Koti		X	629	2,4	11
Koumbia		X	1 354	5,1	14
Tuy			5 632	21,2	99
REGION			26 606	100,0	479

Source : INSD, RGPH 2019

II. CADRE GEOGRAPHIQUE

Le cadre géographique de la région des Hauts-Bassins présente l'environnement naturel de son territoire (situation des pluies, cours d'eau, végétation, flore, faune et sols).

2.1. Relief

La région des Hauts-Bassins est essentiellement caractérisée par deux (02) principales unités topographiques : les plateaux et les plaines auxquels s'ajoutent quelques buttes et collines ainsi que des vallées. Les plateaux occupent la majeure partie du relief de la région et sont présents dans l'ensemble des trois (03) provinces.

KénéDougou : Succession de plateaux en forme d'escaliers (altitude moyenne de 450 m) ; vastes plaines s'étendant surtout dans le Nord de la province et dont le contact avec les plateaux se fait à travers des glacis à pentes douces.

Houet : Contact franc entre les plateaux et les plaines ; marqué par une falaise abrupte et rectiligne : la falaise de Banfora.

Tuy : Plainnes de 320 m d'altitude sont présentes dans presque tous les départements de la province. Il convient d'ajouter quelques vallées et les buttes et collines du Nord-Est du KénéDougou et surtout de Kari et de Boni dans la province du Tuy.

2.2. Climat

La région des Hauts-Bassins est caractérisée par un climat tropical de type nord-soudanien (une partie de la province du Tuy) et sud-soudanien marqué par deux (02) grandes saisons : une saison humide qui dure 6 à 7 mois (Mai à Octobre/Novembre) et une saison sèche qui s'étend sur 5 à 6 mois (Novembre/Décembre à Avril). Les températures moyennes annuelles sont comprises entre 25°C et 30°C avec une amplitude thermique relativement faible de 5°C. La région des Hauts-Bassins est bien arrosée car elle bénéficie d'une pluviométrie moyenne annuelle variant entre 800 et 1200 mm.

2.3. La pluviométrie

L'évolution de la pluviométrie au cours des cinq (05) dernières années, de 2016 à 2020 se présente comme suit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 09. 02: Evolution de la pluviométrie dans la Région des Hauts-Bassins de 2016 à 2020

Postes pluviométriques	Années									
	2016		2017		2018		2019		2020	
	H (mm)	Nb jrs	H (mm)	Nb jrs	H (mm)	Nb jrs	H (mm)	Nb jrs	H (mm)	Nb jrs
Bobo-aéroport	1334,3	79	743,2	79	1204,8	86	1375,2	92	1097,9	82
Farako-bâ	997,9	62	759,5	54	1174,7	67	1268,6	69	1241,7	63
Karangasso-vigué	1381	57	1009	46	1008	47	957	47	934	45
Toussiana	1304,25	79	997,45	55	1106,55	57	952,4	57	1262,5	51
Orodara	1063,1	89	1246,3	76	1268	101	1161,15	95	1222,1	86
N'Dorola	1222	65	1078	51	1296,5	65	971	55	748,2	64
Koloko	1245,2	70	1076,7	64	1364,5	86	1124	69	1288,5	77
Houndé	639,86	61	752,7	52	1072,5	71	1070,6	72	934,15	57
Béréba	950,9	48	988,6	54	1235,1	62	1233,5	69	953,4	63
Founzan	763	45	891,5	52	960,5	61	1042,5	64	902	38
Région	1090,15	66	954,30	58	1169,12	70	1115,60	69	1058,45	63

Source : DRAAH, 2020 N.B : H= hauteur des pluies ; NJ=nombre de jours

Les données relatives au nombre de jours et hauteurs de pluies ne concernent pas toutes les communes de la région. Les données fournies par la Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (DRAAH) sont collectées dans vingt-trois (23) postes pluviométriques repartis dans les trois (03) provinces de la Région. En 2020, la Région a été arrosée avec environ 1058,45 mm de pluie repartis sur une période moyenne de 63 jours. Comparativement aux quatre (04) précédentes années (2016-2020), 2018 a été l'année la plus arrosée avec 1169,12 mm de pluie. En 2020, la zone de Koloko a été la plus arrosée avec 1288,5 mm de pluie en 77 jours.

2.4. Ressources en sols

Les différents types de sols présents dans la région sont les suivants :

- les sols gravillonnaires ;
- les sols argileux-sableux en surface et argileux en profondeur ;
- les sols argilo-sableux à argileux en surface ;
- les sols limoneux argileux à argilo-limoneux en surface, et argileux en profondeur ;
- les sols sableux en surface, argileux en profondeur.

Hydrographie et hydrogéologie

La particularité de la topographie et du climat fait de la région des Hauts-Bassins un véritable château d'eau. Les cours d'eau de la région se composent comme suit :

- **Dans le Houet :** le Mouhoun et le Kou prennent leur source à l'Ouest de Bobo-Dioulasso, où ils servent de source d'approvisionnement en eau de la ville. La Comoé prend sa source dans le département de Pénis au Sud de la province. Il convient d'ajouter le cours d'eau « le Houet » qui a donné son nom à la province ;
- **Dans le KénéDougou,** il y a deux (02) principaux cours d'eau : le Banifing qui constitue une frontière naturelle entre le Mali et la province dans sa partie Nord et Ouest sur plus de

Profil de la region des Hauts Bassins

140 km. Il y a également le fleuve Mouhoun qui coule dans de larges vallées avec comme principaux affluents le Plandi, la Dougbera et la Dienkoa. ;

- **Dans le Tuy**, les cours d'eau importants sont : le Tuy (Grand Balé) et le Mouhoun.

Il faut noter que la majeure partie de la région repose sur une zone géologique sédimentaire dont la caractéristique est l'abondance des ressources en eau et les roches aquifères y sont épaisses et productives. Ainsi, dans la partie Nord de la région (Kéné Dougou), on peut distinguer deux zones : une zone sédimentaire à débit moyen compris entre 10 et 50 m³ allant du Centre au Nord de la province du Kéné Dougou et une autre zone avec un bon débit de plus de 50 m³ sur le reste de la province.

Tableau 09. 03: hydrographie et hydrologie régionales

Cours d'eau	Débits maxi (m3/s)	Débits mini (m3/s)	Longueur (Km)	Régime
MOUHOUN	326	0,025	2224,543	permanent
KOU	30	0	74,527	temporaire
BANIFING	ND	ND	69,024	temporaire
BOUGOURIBA	147	0	95,732	temporaire

Source : DREA-HBS, 2020

❖ Végétation, faune et flore

La végétation et la flore

La végétation d'ensemble de la région est essentiellement une végétation de savane comportant tous les sous-types, depuis la savane boisée jusqu'à la savane herbeuse. On y rencontre en effet les formations végétales suivantes :

- la savane boisée : au Sud de la région. La strate se situe entre 10 et 15 m de haut. On y rencontre plusieurs essences telles que Parkia Biglobosa, pleleopsis suberosa, butyrospermum parkii, terminalio avicinioides ;
- la savane arborée : dans les parties centrale, Nord et Nord-Ouest de la région et renferme presque les mêmes espèces que la savane boisée, sauf que la strate varie entre 5 et 12 m de haut ;
- la forêt claire : dans la partie Sud de la région et la strate se situe entre 10 et 15 m . Elle renferme des essences telles que Afzelia Africain, Danielia Oliveri, Chlorofolia exelsa, Kaya Sénégalensis, Accacia seyal ;
- la forêt galerie : elle s'étend le long des principaux cours d'eau qui parcourent la région. Elle a une strate de 15 à 20 m de haut. Les espèces rencontrées sont : Antiaris Africain, Berlinia grandifolia ;
- le tapis graminien : il est dense et sa taille varie entre 10 cm et 3 m de haut. Les espèces présentes dans la région sont très variées, mais on peut citer entre autres, Andropogon gayanus, Andropogon Shirensis, Pseudipicus pedicellatum.

En plus de ces différentes espèces, il faut ajouter les différents vergers de manguiers, d'anacardiens et d'agrumes, plantés et entretenus par les paysans de la région. Aussi, dans la région une concentration des plus grandes aires protégées ainsi que les grands espaces irrigués du pays. Toutes les forêts classées sont situées dans les deux (02) provinces du Houet et du Tuy.

La faune

La faune de la région est assez riche et variée du fait de l'existence de nombreuses forêts classées. On y rencontre :

- de gros gibiers tels que les éléphants, les buffles, les hippotragues (Coba), les Waterbuck, les hippopotames, les Bubales, les Cob de Buffon, les redunca, les phacochères, les guibs harnachés ;
- du petit gibier composé de porcs-épics, les ourébis, les singes (patas, cynocéphales...), les lièvres, les varans, les rats, les serpents, les hérissons, les aulacodes.

Quant à la faune aviaire, elle est constituée surtout de pintades, de francolins, de chauves-souris, de gangas, de pigeons verts, d'outardes, de tourterelles, de calaos, de canards.

Les ressources halieutiques

Il n'existe pas beaucoup de données sur les ressources halieutiques de la région, mais on peut affirmer que les ressources ne sont pas négligeables car la seule province du Kéné Dougou produit environ 22

tonnes de poissons/an. La pêche est de type artisanal. Des points de pêche se retrouvent dans les trois (03) provinces mais on peut citer au niveau du Kéné Dougou, les points de pêche suivants : Banzon, Sourou, Sikorla, Fankara, Ndorola. Les espèces de poissons les plus couramment rencontrées sont : le tilapia, le clarias, le gymnarcus, l'hétérosis niloticus, le synodontis, le lates niloticus.

Géologie et ressources minières

La Région ne dispose pas de grands sites de gisement miniers. Néanmoins les indices miniers suivants, localisés surtout dans la partie centrale (Houet) et dans la partie Est (Tuy) de la région ont été signalés : or, manganèse, zinc, bauxite, calcaire et dolomie, sable siliceux, kaolin et argile réfractaires. Un seul site est exploité industriellement en occurrence la mine d'or « Houndé GOLD SA ». Les autres gisements sont exploités artisanalement dans le Tuy.

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Historique et peuplement

L'histoire de peuplement de cette région n'est pas très précise. Toutefois, il semblerait que les plus anciens installés étaient les Bobo-fing. Les Bobo-dioula seraient venus bien après, de Djenné (actuel Mali) vers le XV^e siècle. L'histoire de la région montre assez bien que le pays Bobo, formé de petits groupes ethniques, fut le théâtre de querelles politiques importantes.

En effet, au 18^{ème} siècle, les souverains Dioula de Kong ont tour à tour dominé l'Ouest du Burkina Faso. Famara Wattara, fils de Sékou Wattara, s'installe à Bobo-Dioulasso et fonde l'empire Guiriko à mi-chemin entre Kong et Djenné. Bobo-Dioulasso, capitale du nouvel empire fut un important marché sur cette route méridienne reliant les deux (02) villes. La conquête fit de Bobo-Dioulasso un relais commercial et un centre politique et progressivement un foyer culturel dioula.

3.2. Caractérisation de la population et de sa densité

Selon les résultats définitifs du RGPH 2019, la population de la région des Hauts-Bassins en 2019 est de 2 017 832 habitants, soit 10,9 % de la population totale tandis qu'au recensement général de la population de 2006, la population était de 1 469 604 habitants. Le taux de croissance moyen annuel de la population de la région est de 2,47 % entre 2006 et 2019.

La province du Houet présente un taux de croissance moyen annuel de 2,33%, celle du Tuy 2,9 %, et du Kéné Dougou 2,6 % en 2019. La province du Houet est la plus peuplée avec 1 288 630 habitants soit 63,86% de la population de la région. La commune de Bobo-Dioulasso vient en tête avec 762 595 habitants suivie de la commune de Karangasso-Vigué avec une population de 118 402 habitants.

La densité de la population de la région des Hauts-Bassins a évolué. Elle est passée de 55,24 habitants au Km² en 2006 à 84,13 habitants au km² en 2019. La province du Houet présente la plus grande densité de la population dans la région des Hauts-Bassins avec 118,71 habitants au Km².

Le tableau suivant donne l'évolution de la population et la densité de la région en 2019.

Tableau 09. 04: Evolution de la population et densité

Entité territoriale	2006			2019						TAM A	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
HOUET	12 715	955 451	75	310 022	1 288 630	516 760	771 870	67%	101	2,33 %	1 318 627
BAMA	1 805	69 738	39	16 524	85 834	42 669	43 165	99%	48	1,6 %	87 216
DANDE	292	21 301	73	4 028	22 054	10 745	11 309	95%	76	0,3 %	22 113
FARAMANA	222	16 639	75	2 871	17 997	8 879	9 118	97%	81	0,6 %	18 106
FO	483	20 501	42	3 832	22 471	10 477	11 994	87%	47	0,7 %	22 630
KARANKASSO-SAMBLA	895	25 306	28	5 543	29 898	15 103	14 795	102%	33	1,3 %	30 284
KARANKASSO-VIGUE	2 040	75 481	37	20 913	118 402	58 501	59 901	98%	58	3,5 %	122 574
KOUNDOUGOU	1	17 175	14	3 888	21 226	10 226	11 000	93%	18	1,6	21 575

Profil de la region des Hauts Bassins

Entité territoriale	2006			2019						TAM A	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Feminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
	200									%	
LENA	484	18 238	38	4 975	25 393	12 483	12 910	97%	52	2,6 %	26 048
PADEMA	1 010	50 079	50	10 243	61 859	30 028	31 831	94%	61	1,6 %	62 872
PENI	1 200	34 057	28	9 034	51 212	25 687	25 525	101%	43	3,2 %	52 845
SATIRI	1 224	35 949	29	9 151	48 111	23 281	24 830	94%	39	2,3 %	49 202
TOUSSIANA	560	16 945	30	3 936	21 578	10 301	11 277	91%	39	1,9 %	21 983
BOBO-DIOULASSO	1 300	554 042	426	215 084	762 595	258 380	504 215	51%	587	2,5 %	781 569
KENEDOUGOU	8 259	285 695	35	73 338	399 949	193 286	206 663	94%	48	2,6 %	410 434
BANZON	252	14 885	59	3 710	20 054	9 848	10 206	96%	80	2,3 %	20 519
DJIGOUERA	400	17 012	43	3 870	22 766	11 148	11 618	96%	57	2,3 %	23 282
KANGALA	399	23 037	58	5 425	33 064	15 492	17 572	88%	83	2,8 %	33 996
KAYAN	622	20 258	33	5 492	29 425	14 271	15 154	94%	47	2,9 %	30 282
KOLOKO	837	19 854	24	5 236	28 626	13 785	14 841	93%	34	2,9 %	29 443
KOURINION	533	14 540	27	3 056	17 885	8 695	9 190	95%	34	1,6 %	18 172
KOUROUMA	875	35 122	40	9 047	51 244	24 733	26 511	93%	59	2,9 %	52 755
MOROLABA	902	20 173	22	5 406	30 051	14 383	15 668	92%	33	3,1 %	30 987
N'DOROLA	792	30 138	38	8 020	40 134	19 257	20 877	92%	51	2,2 %	41 028
ORODARA	409	31 632	77	9 641	44 679	21 852	22 827	96%	109	2,7 %	45 882
SAMOGOHIRI	483	6 707	14	1 753	10 189	4 871	5 318	92%	21	3,3 %	10 522
SAMOROGOUA N	1 151	35 015	30	7 991	45 428	22 318	23 110	97%	39	2,0 %	46 347
SINDO	604	17 322	29	4 691	26 404	12 633	13 771	92%	44	3,3 %	27 274
TUY	5 632	228 458	41	64 915	329 253	162 046	167 207	97%	58	2,9 %	338 641
BEKUY	594	16 654	28	3 692	19 216	10 137	9 079	112%	32	1,1 %	19 429
BEREBA	569	25 219	44	5 851	31 264	15 250	16 014	95%	55	1,7 %	31 785
BONI	416	16 377	39	5 869	24 447	11 932	12 515	95%	59	3,1 %	25 212
FOUNZAN	874	32 424	37	8 506	43 725	21 552	22 173	97%	50	2,3 %	44 742
HOUNDE	1 196	76 998	64	26 089	133 403	65 476	67 927	96%	112	4,3 %	139 164
KOTI	629	24 534	39	6 331	31 179	15 342	15 837	97%	50	1,9 %	31 759
KOUMBIA	1 354	36 252	27	8 577	46 019	22 357	23 662	94%	34	1,9 %	46 871
REGION	26 606	1 469 604	55	448 275	2 017 832	872 092	1 145 740	76%	76	2,47 %	2 067 646

Source : INSD, RGPH 2006 et 2019.

Répartition de la population par sexe et par âge en 2019

Profil de la région des Hauts Bassins

Selon l'annuaire statistique de l'INSD 2020, la Région des Hauts-Bassins compte 2 017 832 habitants dont 872 092 hommes et 1 145 740 femmes en 2019. Les femmes représentent 56,178% de la population totale de la région.

Le tableau ci-dessous donne la répartition de la population par âge et par sexe de la région des Hauts-Bassins.

Tableau 09. 05: répartition de la population par âge et par sexe de la région des Hauts-Bassins en 2019

Ages	Masculin	Féminin	Ensemble	
			Effectif	Part %
0-4	138 080	173 138	312 126	15,47
5-9	130 645	162 220	293 900	14,57
10-14	123 332	148 247	273 093	13,53
15-19	110 234	135 516	246 772	12,23
20-24	93 748	116 962	211 391	10,48
25-29	65 970	89 763	155 393	7,70
30-34	49 939	77 575	126 198	6,25
35-39	37 806	61 098	97 648	4,84
40-44	32 436	50 862	82 392	4,08
45-49	24 415	36 195	60 157	2,98
50-54	20 178	30 481	50 223	2,49
55-59	14 820	22 339	36 844	1,83
60-64	11 134	16 323	27 270	1,35
65-69	7 877	10 259	18 146	0,90
70-74	5 794	7 498	13 304	0,66
75-79	3 135	3 936	7 091	0,35
80 et +	2 551	3 328	5 882	0,29
Total	872 092	1 145 740	2 017 832	100,00

Source : INSD, RGPH 2019.

3.3. Mouvements de la population

❖ Mouvements naturels

- Niveau de fécondité

Selon le RGPH 2019, le taux de natalité dans la région des Hauts-bassins est de 46,4 enfants pour 1000 habitants. Le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie reproductive pour l'ensemble de la région est de 5 enfants. Le nombre annuel moyen de naissances vivantes dans la population des femmes en âge de procréer est de 143,3 pour 1000 femmes.

Tableau 09. 06: Niveau de fécondité

ENTITES	ISF	TBN	TGFG (‰)
HAUTS-BASSINS	5	36,4	143,3
HOUET	4,8	35,7	136,6
KENEDOUGOU	5,5	35,8	151,6
TUY	5,6	40,3	165,2

Source : INSD, RGPH 2019.

- Niveau de mortalité

Cette partie aborde essentiellement le niveau de mortalité des enfants de moins de cinq ans. Dans la région des Hauts Bassins, environ 59 enfants sur 1000 naissances vivantes meurent avant de fêter leur premier anniversaire. Selon le sexe, la mortalité avant l'âge d'un an est nettement plus élevée chez les garçons (64,4‰) que chez les filles (53,1‰).

Quant au quotient de mortalité juvénile, environ 35 enfants sur 1000 ayant atteint l'âge d'un an n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire.

En considérant le niveau de mortalité infanto-juvénile, 91 enfants sur 1000 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Le quotient de mortalité est plus élevé chez les garçons (96,78‰) que chez les filles (86,1‰).

Tableau 09. 07: Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe en 2019

Quotients de mortalité (‰)	Masculin	Féminin	Ensemble
Quotient de mortalité infantile (1q0)	64,4	53,1	58,5

Profil de la région des Hauts Bassins

Quotient de mortalité juvénile (4q1)	34,6	34,9	34,7
Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)	96,8	86,1	91,1

Source : INSD, RGPH 2019.

❖ Mouvements migratoires

Dans la région des Hauts Bassins, 19,5% des résidents sont des migrants dont 14,5% de migrants internes et 5,0% de migrants internationaux. Les proportions des migrants sont presque similaires quel que soit le sexe. En effet, 19,4% des hommes sont des migrants et chez les femmes 19,5% sont des migrantes. Pour la migration interne, les femmes (15,3%) sont les plus enclines au phénomène que les hommes (13,6%). Quant à la migration à l'extérieur du territoire, 5,8% des hommes et 4,2% des femmes sont des migrants internationaux. Par ailleurs, plus de 80% des résidents sont des non migrants.

Tableau 09. 08: Statut migratoire des résidents par sexe

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Non migrants	802986	80,6	845064	80,5	1648050	80,5
Migrants internationaux	58001	5,8	44288	4,2	102289	5,0
Migrants internes	135614	13,6	161020	15,3	296634	14,5
Total migrant	193615	19,4	205308	19,5	398923	19,5
Total	996 601	100,0	1 050 372	100,0	2 046 973	100,0

source : INSD, Monographie des Hauts-Bassins

La région des Hauts Bassins enregistre plus de femmes que d'hommes migrants internes durée-de-vie. En effet, 84 hommes pour 100 femmes résident dans cette région autre que son lieu de naissance. Le phénomène contraire s'observe pour tous les groupes allant de 40 à 74 ans sauf entre 50 et 59 ans. Pour la tranche d'âge 45-49, 106 hommes pour 100 femmes résident dans cette région autre que son lieu de naissance.

Tableau 09.09: Structure par groupe d'âge et sexe des migrants internes durée-de-vie

Groupe d'âge	Masculin		Féminin		Ensemble		RM
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
0-4	6 013	4,6	6 386	4,1	12 399	4,3	94,2
5-9	7 382	5,7	8 746	5,6	16 128	5,7	84,4
10-14	8 296	6,4	11 252	7,3	19 548	6,9	73,7
15-19	10 626	8,2	16 909	10,9	27 535	9,7	62,8
20-24	13 503	10,4	19 907	12,8	33 410	11,7	67,8
25-29	13 733	10,6	18 555	12,0	32 288	11,3	74,0
30-34	14 158	10,9	16 702	10,8	30 860	10,8	84,8
35-39	12 705	9,8	13 335	8,6	26 040	9,1	95,3
40-44	10 572	8,1	10 402	6,7	20 974	7,4	101,6
45-49	8 178	6,3	7 694	5,0	15 872	5,6	106,3
50-54	7 052	5,4	7 073	4,6	14 125	5,0	99,7
55-59	5 419	4,2	5 432	3,5	10 851	3,8	99,8
60-64	4 624	3,6	4 498	2,9	9 122	3,2	102,8
65-69	2 996	2,3	2 823	1,8	5 819	2,0	106,1
70-74	2 322	1,8	2 287	1,5	4 609	1,6	101,5
75-79	1 220	0,9	1 225	0,8	2 445	0,9	99,6
80-84	720	0,6	849	0,5	1 569	0,6	84,8
85 ou +	576	0,4	890	0,6	1 466	0,5	64,7
Total	130 095	100	154 965	100	285 060	100	84,0

Source : INSD, Monographie des Hauts-Bassins

- Migrations inter provinciales

L'indice de sortie de la province du Houet à l'intérieur de la région est de 2,1%. Par opposition, l'indice de rétention vaut 97,9%, ce qui sous-entend, d'après la définition retenue de la migration durée de vie, que les natifs de la province du Houet tout comme les natifs des autres provinces migrent peu à l'intérieur de la région. Néanmoins, les natifs du Kénédougou et du Tuy migrent plus à l'intérieur de la région que les natifs de Houet. La province du Kénédougou apparaît comme la principale province de départ des migrations interprovinciales dans la région.

- Migrations inter régionales

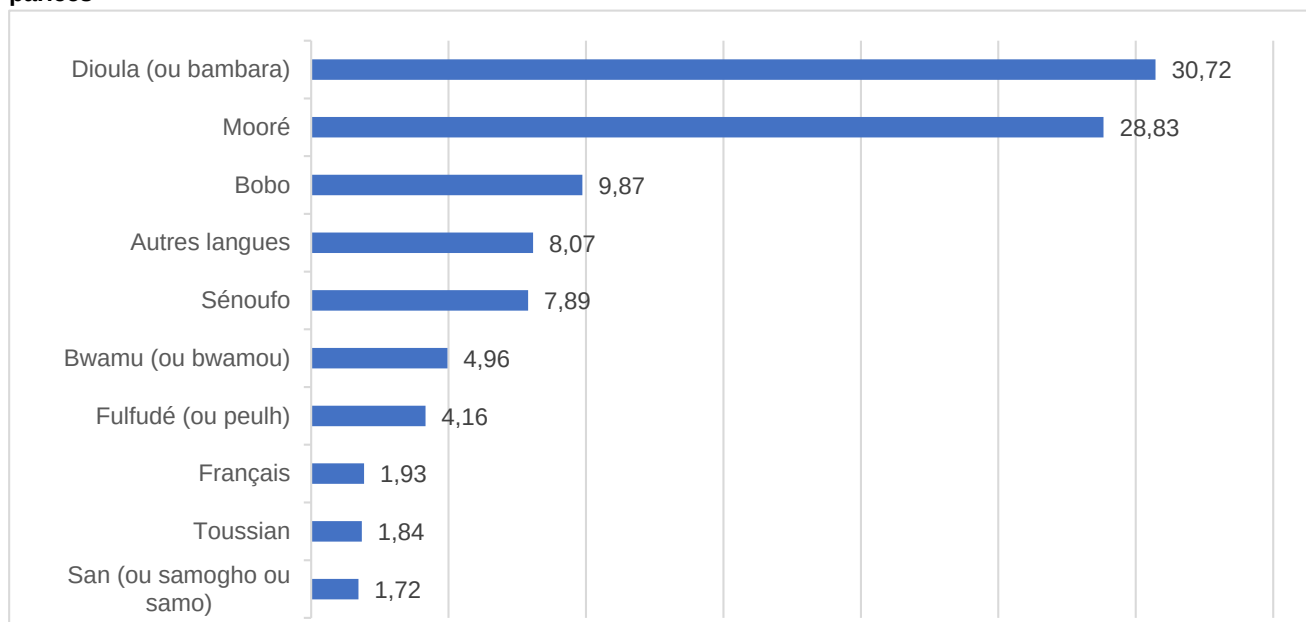
L'on s'intéresse d'abord à l'immigration à l'intérieur du pays afin de mesurer le poids des échanges migratoires entre la région des Hauts Bassins et les autres régions du Burkina Faso.

Les natifs de la région représentent 83,0% des résidents, les natifs du Nord (4,9%), de la Boucle du Mouhoun (4,2%) et du Centre Ouest (1,6%). La Boucle du Mouhoun est frontalière des Hauts Bassins, ce qui pourrait expliquer en partie ce fait ; concernant la région du Nord, cette migration se justifie par des raisons commerciales et agricoles.

❖ Langues

Dans la région des Hauts Bassins, le Dioula/Bambara (30,72%) est la langue la plus parlée. Elle est suivie du Mooré (28,83%), du Bobo (9,87%), des Autres langues (8,07%), du Sénoufo (7,89%), du Bwamu (4,96%), du Fulfuldé (4,16%), du Français (1,96%), du Toussian (1,84%), et du San (1,72%).

Graphique 09. 01: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées



source : INSD, Monographie des Hauts-Bassins

Une analyse suivant le milieu de résidence montre une disparité des principales langues parlées. En effet, le Dioula (57,2%), le Mooré (23,6%), les Autres langues (6%), sont les langues les plus couramment parlées en milieu urbain. Par contre, en milieu rural, le Mooré (33,0%), le Bobo (14,1%), le Sénoufo (13,8%) sont les langues majoritairement parlées. L'analyse selon le sexe ne présente pas de différences importantes dans la langue parlée.

Tableau 09. 10: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principale langue parlée selon le milieu de résidence

Principales langues parlées	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Dioula (ou bambara)	56,0	58,4	57,2	9,7	9,6	9,6	30,1	31,3	30,7
Mooré	23,9	23,3	23,6	32,7	33,3	33,0	28,8	28,8	28,8
Bobo	4,5	4,4	4,5	14,4	13,9	14,1	10,0	9,7	9,9
Sénoufo	0,5	0,4	0,4	13,4	14,2	13,8	7,7	8,1	7,9
Bwamu (ou bwamou)	1,3	1,3	1,3	7,8	7,9	7,9	4,9	5,0	5,0
Fulfudé (ou peulh)	1,8	1,7	1,7	6,3	5,9	6,1	4,3	4,0	4,2
Français	4,7	3,4	4,0	0,3	0,2	0,3	2,3	1,6	1,9
Toussian	0,2	0,1	0,1	3,1	3,3	3,2	1,8	1,9	1,8
San (ou samogho ou samo)	1,1	1,0	1,0	2,3	2,2	2,3	1,8	1,7	1,7
Autres langues	6,1	6,0	6,0	9,9	9,5	9,7	8,2	7,9	8,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSD, Monographie des Hauts-Bassins

IV. EDUCATION

4.1. L'éducation préscolaire

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, la Région des Hauts-Bassins bien qu'elle occupe la 2^{ème} place sur le plan national, compte 141 structures d'éducation préscolaire dont 78,7% relèvent du privé. Les salles d'activités, au nombre de 344 sont composées de 80,5% pour le privé et 14,2% pour le public dont 5,2% pour le non formel. L'effectif des auditeurs de la région des Hauts-Bassins est de 11 479 et le taux de préscolarisation de 5,6%.

Tableau 09. 11: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation préscolaire en 2019/2020

ENTITE	NBRE STRUCTURES	NBRE DE SALLES	TAUX DE PRESCO
HOUET	127	316	8
KENEDOUGOU	8	16	1,1
TUY	6	12	1,5
REGION	141	344	5,7

Source : annuaire statistique DREPPNF Haut-Bassins 2019/2020

4.2. L'éducation au primaire

La Région des Hauts-Bassins compte 1670 écoles primaires soit 927 écoles publiques et 743 privées. La province du Houet compte 1028 écoles soit plus de 61,6% de l'ensemble.

En ce qui concerne les effectifs, les Hauts-Bassins enregistrent 407 394 élèves soit 273 134 pour le public et 134 260 pour le privé.

Le ratio élèves/classe au niveau de la région est 55. Avec des disparités entre les provinces. Ce ratio est de 45 pour le Kénédougou, de 58 pour le Houet et de 61 pour le Tuy.

Tableau 09.12: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au primaire en 2019/2020

ENTITE	Nbre d'écoles	Nbre de salle	Effectif	ratio élève/classe
HOUET	1 028	4 816	277 750	58
KENEDOUGOU	397	1 553	70 022	45
TUY	245	975	59 622	61
Région	1 670	7 344	407 394	55

Source : Annuaire statistique DREPPNF Haut-Bassins 2019/2020

La région des Hauts-Bassins compte 407 394 élèves dans l'enseignement primaire dont 275 681 fréquentent les écoles publiques et les écoles privées. Les effectifs des élèves dans les trois (03) provinces sont disproportionnés. En effet, 68,24% des élèves de la région sont dans le Houet. La forte concentration des élèves dans le Houet s'explique par le fait que Bobo-Dioulasso abrite la plus grande part des écoles et est aussi le chef-lieu de la région.

Pour ce qui concerne la fréquentation des filles et celle des garçons aussi bien dans la Région que dans les provinces, on note un équilibre. Pour les enseignants, la région des Hauts-Bassins compte 7192 enseignants dont 4722 pour la seule province du Houet. Cette province abrite également le plus grand effectif des enseignants du privé soit 2328 contre 2857 pour toute la région.

Quant au ratio élèves/enseignant, la moyenne de la région est de 57 élèves pour un enseignant titulaire de classe soit 63 pour le public et 47 pour le privé. Toutefois, on note des disparités entre les provinces. Pendant que le ratio élèves/enseignant est de 46 dans le Kénédougou, il est de 59 dans le Houet et de 63 dans le Tuy.

Tableau 09.13: Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2019/2020

Provinces	Enseignants			EFFECTIF ELEVES	Ratio élève/enseignant
	Masculin	Féminin	Total		
HOUET	2638	2084	4722	277750	59
Privé	1424	904	2328	109842	47
Public	1214	1180	2394	167908	70
KENEDOUGOU	1061	461	1522	70022	46
Privé	241	32	273	9612	35
Public	820	429	1249	60410	48
TUY	649	299	948	59622	63
Privé	221	35	256	14259	56
Public	428	264	692	45363	66
REGION	4348	2844	7192	407394	57
Privé	1886	971	2857	133713	47
Public	2462	1873	4335	273681	63

Source : Annuaire statistique DREPPNF Haut-Bassins 2019/2020

Le taux brut de scolarisation de la région des Hauts-Bassins est de 105,3% au primaire, soit 106,4% pour les filles et 104,3% pour les garçons en 2019/2020. La province du Houet vient en tête avec un taux de 110,6 %, supérieur au taux régional.

Le taux brut d'admission au primaire de la région des Hauts-Bassins est de 119,3% en 2019-2020 avec 118,6% pour les filles et 120,0% pour les garçons.

Profil de la région des Hauts Bassins

Le taux d'achèvement au niveau de la région est de 69,9% pour la région. La province du Houet a le taux d'achèvement supérieur aux taux de la région avec 76, 2%.

Dans la Région des Hauts-Bassins, les ratios élèves/livre de lecture (0,56) et élève livre de calcul (0,39) ne sont pas satisfaisants. En les interprétant, on pourrait dire que dans la région, il existe dans les classes 1 livre de lecture plus de 2 élèves et 1 livre de calcul pour 3 élèves. Beaucoup d'efforts restent par les autorités en charge de l'éducation afin d'augmenter la dotation des écoles en manuels scolaires.

Tableau 09. 54: Taux brut de scolarisation ; Taux d'admission et taux d'achèvement au primaire en 2019/ 2020

Entités territoriales	DESIGNATION								
	Tx brut de scolarisation			Tx d'admission			Nb d'élèves par manuel de lecture	Nb d'élèves par manuel de calcul	Tx d'achèvement (nouveaux élèves du CM2/pop de 12 ans
	TBS des garçons	TBS des filles	Total	Tx d'admission des garçons	Tx d'admission des filles	Total			
Houet	108,9	112,3	110,6	122,4	122,5	122,5	0,38	0,31	76,2
Kénédougou	93,2	92,1	92,7	113,1	108,5	110,8	0,71	0,65	55,9
Tuy	98,9	99,6	99,3	118,7	114,9	116,8	0,59	0,47	61,4
Hauts-Bassins	104,3	106,4	105,3	120,0	118,6	119,3	0,46	0,39	69,9

Source : Annuaire statistique DREPPNF Haut-Bassins 2019/2020

4.3. Les enseignements post-primaire et secondaire

La Région des Hauts-Bassins compte 505 établissements d'enseignement post-primaire et secondaire dont 282 privés et 223 publics. La province du Houet concentre 69% des établissements et 73% des salles de classes de la région au post-primaire et secondaire soit respectivement 344 et 2345. Le nombre élevé d'établissements dans le Houet s'explique par le fait que Bobo-Dioulasso qui est le chef-lieu de la province est la deuxième grande ville du pays.

Tableau 09.15: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au secondaire en 2019/2020

Entités	Etablissements	salles de classe
HOUE	344	2345
Public	114	748
Privé	230	1597
KENEDOU	99	511
Public	69	395
Privé	30	116
TUY	62	346
Public	40	254
Privé	22	92
Total général	505	3202
Public	223	1397
Privé	282	1805

Source : Annuaire statistique DREPPNF Haut-Bassins 2019/2020

La région des Hauts-Bassins compte 178 085 élèves au secondaire dont 92 691 sont dans des établissements privés. Les effectifs des élèves dans les trois (03) provinces sont disproportionnés. En effet, 73,75% des élèves de la région sont dans le Houet. La forte concentration des élèves dans le Houet s'explique par le fait que Bobo-Dioulasso abrite la plus grande part des établissements secondaires de la région.

Des écarts existent entre la fréquentation des filles et celle des garçons aussi bien dans la Région que dans les provinces. Avec un effectif total de 88 939, les filles représentent 49,9 % des élèves de la région. Dans le Houet, les élèves filles représentent 50,7% de l'effectif total des élèves de la province et 75,4% de l'effectif des filles de la région. Dans le Kénédougou, elles représentent 45,1% de l'effectif des élèves de la province et 14,0% des filles de la région. Au Tuy, elles représentent 44,1% de l'effectif des élèves de la province et 10,4% des filles de la région.

La région des Hauts-Bassins compte 2052 enseignants. Ceux exerçant dans le public (1488) sont plus nombreux que ceux exerçant dans le privé (564). La province du Houet totalise le plus grand nombre avec 1522 enseignants. Elle est suivie par la province du Kénédougou avec 316 enseignants et de celle du Tuy avec 214.

Tableau 09. 16: Statistiques sur la fréquentation au secondaire en 2019/2020

Entités territoriales	DESIGNATION								
	Effectifs des élèves du public			Effectifs des élèves du privé			Nombre d'enseignants		
	Effectifs des garçons du public	Effectifs des filles du public	Total	Effectifs des garçons du privé	Effectifs des filles du privé	Total	Public	Privé	Total
HOUET	24 371	23 208	47 579	40 401	43 361	83 762	1 182	363	1 545
Kéné Dougou	11 775	10 750	22 525	2 710	2 586	5 296	353	31	384
TUY	7 902	7 388	15 290	1 987	1 646	3 633	251	13	264
Hauts Bassins	44 048	41 346	85 394	45 098	47 593	92 691	1 786	407	2 193

Source : Annuaire statistique DREPPNF Haut-Bassins 2019/2020

Le taux brut de scolarisation dans la région des Hauts-Bassins est de 59,0% au post-primaire et de 25,4% au secondaire en 2019/2020.

Pour le taux brut d'admission, il est de 46,5% au post-primaire et de 19,0% au secondaire.

Les taux d'achèvement au niveau de la région sont de 456,3% pour le post-primaire et 18,5% pour le secondaire. La province du Houet a les taux d'achèvement supérieurs aux taux de la région avec 56,2% pour le post-primaire et 23,9% pour le secondaire. Les provinces du Kéné Dougou et du Tuy ont des taux respectifs de 30,3% et 6,9% et de 24,6% et 10,5% pour les classes de terminale.

Des écarts importants sont constatés entre le taux d'achèvement des filles et celui des garçons aussi bien dans la région que dans les provinces.

Le taux d'achèvement au Post-primaire et au secondaire exprime la proportion des élèves qui ont atteint la fin d'un cycle scolaire, c'est-à-dire la troisième ou la terminale. Ainsi, les faibles taux obtenus dans la région, signifie que moins d'élèves arrivent à finir le premier et le second cycle au niveau de l'enseignement secondaire. Aussi, parmi ces élèves, il y a moins de filles qui atteignent la classe de troisième ou de terminale par rapport aux garçons.

Tableau 09.17: Statistiques sur les indicateurs du secondaire en 2019/2020

ENTITES	DESIGNATION											
	TBA PP			TBA sec			TACH PP			TACH Sec		
	TBA - garçons	TBA - filles	TBA - total	TBA - garçons	TBA - filles	TBA - total	TACH- garçons	TACH- filles	TACH- total	TACH- garçons	TACH- filles	TACH- total
HOUET	49,6	54,7	52	24,7	21,9	23,3	50,2	62,3	56,2	26	21,8	23,9
KENEDOUGOU	43	47,7	45,3	14	9,3	11,7	33,8	26,7	30,3	9,2	4,5	6,9
TUY	36,5	38,5	37,5	12,3	8,1	10,3	25,3	24,6	24,9	13,2	7,6	10,5
HAUTS-BASSINS	46,3	50,8	48,5	20,7	17,3	19	43,1	49,5	46,3	20,7	16,2	18,5

Source : Annuaire statistique DREPPNF Haut-Bassins 2019/2020

V. SANTE

Selon l'annuaire statistique 2019 du Ministère de la santé, il existe 146 structures publiques de soins dans la région des Hauts-Bassins. L'enquête terrain en octobre 2020 a permis de dénombrer 488 infrastructures sanitaires dont 337 structures de soins (publiques, privées, fonctionnelles et non) dans la région réparties comme suit : 1 Centre Hospitalier Universitaire (CHU), 5 Centres Médicaux avec Antenne chirurgicale (CMA)/Hôpital de District (HD), 16 Centres Médicaux (CM), 215 Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) dont 42 non fonctionnels, 8 dispensaires ou maternités isolés, 87 formations sanitaires privées et 5 postes de santé communautaire. Pour ce qui concerne les structures de vente de médicaments, on dénombre 64 dépôts privés de médicaments et 68 pharmacies.

Le tableau ci-après donne la situation desdites infrastructures par province.

Tableau 09. 18: situation des infrastructures sanitaire de la région des Hauts-Bassins en 2020

	Houet	Kénédougou	Tuy	Région
Structures de soins				
Cabinet de soins	39	4	4	47
CHU/CHUR	1	0	0	1
Clinique	36	2	2	40
CM	9	6	1	16
CMA/HD	3	1	1	5
CSPS	114	61	40	215
Poste de santé communautaire	0	2	3	5
Dispensaires ou maternités isolés	6	1	1	8
Structures de vente de médicaments				
Dépôt privé de médicaments	18	33	13	64
Pharmacie	64	2	2	68
Autres structures				
Structures d'aide au diagnostic	12	4	3	19
TOTAL	302	116	70	488

Source : DGDT, enquête de terrain, octobre 2020

Profil de la region des Hauts Bassins

Tableau 09.19: statistiques sur le personnel de santé en 2020

Structures	Médecin spécialiste	Médecin généraliste	Pharmacien	Chir. dentiste	Attaché de santé	IDE	IB	SFE- ME	Tech labo/bio	MEER	PEP	Tech d'Etat du génie sanitaire	AB	AIS	G/F Salle	AA
DRS	2	3	2	0	3	1	0	2	2	0	1	1	0	1	4	0
CHU-SS	80	16	13	4	184	169	65	73	26	11	6	1	0	1	80	3
Dafra	1	2	1	0	42	82	39	60	8	0	1	1	5	76	20	132
Dandé	0	5	1	0	15	43	23	22	5	0	1	1	4	38	6	30
Do	1	6	1	0	46	98	62	50	7	0	2	2	4	70	9	127
Houndé	0	6	0	0	20	39	17	23	7	1	1	1	1	30	5	23
K. Vigué	0	2	1	0	2	22	17	8	0	0	1	1	1	21	0	11
Léna	0	2	1	0	1	18	9	13	0	0	1	1	0	18	2	14
N'dorola	0	2	0	0	1	28	8	20	2	0	1	1	3	12	4	12
Orodara	0	4	1	0	19	54	23	28	3	0	2	1	1	28	8	30
Total Région	84	48	21	4	333	554	263	299	60	12	17	11	19	295	138	382

Source : DRS 2020

VI. ECONOMIE

6.1. Finances locales

En 2020, les recettes totales des collectivités territoriales de la région des Hauts-Bassins est de 16 380 734 482 contre 15 152 834 274 comme dépenses totales. Les recettes des collectivités de la province du Houet représentent plus de 58% des recettes totales des collectivités de la région. Celles de la province du Tuy viennent en deuxième position avec 27%. Il faut noter qu'en 2020 les dépenses des collectivités de Houet sont supérieures aux recettes (10 598 180 407 contre 9 579 381 321). Le tableau suivant fait la synthèse des recettes et les dépenses des collectivités territoriales de la région.

Tableau 09.20: budgets locaux en 2020

Collectivités territoriales	Budgets locaux	
	Recettes	dépenses
Province du Houet	9 579 381 321	10 898 180 407
Bobo-Dioulasso	6 458 506 756	8 595 482 212
Bama	560 610 075	377 608 666
Dandé	99 208 116	93 494 392
Faramana	108 486 407	21 323 474
Fo	94 183 823	88 757 497
K. Sambla	167 007 898	240 300 632
K. Vigué	514 985 925	311 507 253
Koundougou	111 712 322	7 773 030
Lena	214 548 736	198 156 001
Padema	424 315 682	371 865 368
Péni	251 343 122	132 215 567
Satiri	315 730 329	313 409 090
Toussiana	258 742 130	146 287 225
Province du Kénédougou	2 446 347 877	1 370 593 545
Orodara	245 896 412	154 225 825
Banzon	123 839 871	91641294
Djigouèra	101 905 419	45962714
Kangala	200 199 765	122073596
Kayan	166 155 774	92905746
Koloko	116 013 318	143918524
Kourinion	152 229 067	124977649
Kourouma	199 421 067	148345600
Morolaba	328 889 666	91614655
N'Dorola	234 554 044	187495458
Samogohiri	53 649 588	32211643

Collectivités territoriales	Budgets locaux	
	Recettes	dépenses
Samorogouan	332 668 957	135220841
Sindo	190 924 929	120813406
Province du Tuy	4 355 005 284	2 884 060 322
Houndé	2 557 351 773	665 397 963
Bekuy	140 303 513	59 591 359
Béréba	317 099 950	212 304 453
Boni	139 891 244	134 904 121
Founzan	148 582 609	194 319 838
Koti	121 843 017	160 415 020
Koumbia	166 615 390	163 311 407
CONSEIL REGIONAL	763 317 788	1 293 816 161
TOTAL Région HBS	16 380 734 482	15 152 834 274

Source : DRB, TR, Receveur de collectivité territoriale

6.2. Principaux secteurs d'activités

6.2.1. Agriculture

❖ Culture céréalières

Les principales cultures céréalières dans la région sont : le mil, le maïs, le riz, le fonio, le sorgho rouge et blanc. Le maïs, le sorgho et le riz sont les cultures dominantes. La production céréalière de la région en 2020 est estimée à 834 248 tonnes réparties comme suit : 320 665 tonnes dans le Houet, 281 399 tonnes dans le Kénédougou et 232 485 tonnes dans le Tuy.

Le tableau ci-dessous donne la situation de la production céréalière par province de la région des Hauts-Bassins en 2020.

Tableau 09. 21: Situation de la production céréalière par province de la région des Hauts-Bassins en 2020

Rég/prov	MIL	MAÏS	RIZ	FONIO	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE	CEREALES
Houet	28 204	212 784	33 944	17	26 367	19 049	320 365
Kénédougou	9 902	214 736	31 895	282	20 573	4 012	281 399
Tuy	1 820	192 500	10 798	-	15 886	11 481	232 485
Hauts Bassins	39 926	620 020	76 637	299	62 826	34 542	834 248

Source : DGESS Agriculture, 2020

Pour ce qui concerne l'évolution de la production céréalière sur les cinq (5) dernières années, 2020 vient en tête avec 834 248 tonnes produites sur une production nationale totale estimée à 4 019 372 tonnes soit 20,75 %. Le tableau suivant donne l'évolution de la production céréalière des cinq (5) dernières années de la région des Hauts-Bassins.

Tableau 09.22: Production céréalière (en tonne) de 2016 à 2020

Année	MIL	MAÏS	RIZ	FONIO	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE	CEREALES
2016	22 250	588 448	63 136	25	72 646	52 025	798 530
2017	32 129	613 587	64 471	-	60 859	52 007	823 053
2018	65 357	481 804	58 287	-	117 834	68 505	791 786
2019	34 899	527 378	68 410	-	89 062	52 005	771 754
2020	39 926	620 020	76 637	299	62 826	34 542	834 248
Total	194 560	2 831 237	330 940	324	403 227	259 083	4 019 372

Source : DGESS Agriculture, 2020

Les superficies emblavées pour ces différentes productions céréalières se présentent comme suit : 472524 ha pour la région en 2020 dont 42,77% dans le Houet, 31,51 % dans le Kénédougou et 25,70% dans le Tuy.

Le tableau suivant donne la situation des superficies emblavées des cultures céréalières en 2020.

Tableau 09.23: situation des superficies emblavées des cultures céréalières en 2020

Rég/prov	MIL	MAÏS	RIZ	FONIO	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE	CEREALES
Houet	27 737	111 982	17 696	35	26 398	18 276	202 124
Kénédougou	11 507	97 474	15 856	463	19 581	4 053	148 933
Tuy	2 228	87 491	4 298	-	16 345	11 105	121 467
Hauts Bassins	41 472	296 947	37 850	499	62 324	33 434	472 524

Source : DGESS Agriculture, 2020

Evolution des superficies emblavées de 2016-2020

Pour ce qui concerne l'évolution des superficies emblavées, on constate une faible variation entre 2016 et 2017 et une nette diminution des superficies de 2018 à 2019 et 2020 passant de 537 513 ha en 2018 à 472 524 ha en 2020.

Le tableau ci-après donne l'évolution des superficies emblavées dans la région des Hauts-Bassins de 2016 à 2020.

Tableau 09.24: Evolution des superficies emblavées dans la région des Hauts-Bassins de 2016 à 2020

Année	MIL	MAÏS	RIZ	FONIO	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE	CEREALES
2016	32 668	269 506	28 661	58	82 396	49 225	462 515
2017	39 805	304 549	34 557	-	66 992	50 621	496 524
2018	81 637	249 216	28 434	-	114 252	63 974	537 513
2019	43 980	252 280	36 820	-	87 197	52 169	472 447
2020	41 472	296 947	37 850	499	62 324	33 434	472 524

Source : DGESS Agriculture, 2020

En ce qui concerne le rendement en Kg/ha pour ces productions céréalières, en 2020 dans la région, la production du riz a fourni le plus grand rendement avec 1565 Kg à l'hectare suivie du maïs, 2065 Kg /ha et du sorgho avec 995 Kg/ha. Comparativement à 2016, le rendement du riz était 1530 kg/ha, 925kg/ha pour le sorgho et 2178 pour le maïs. Seul le rendement du maïs enregistre une diminution soit 2 178 kg/ha en 2016 contre 2065 en 2020.

Le tableau ci-dessous donne la situation des rendements de la production des céréales par région.

Tableau 09.25: Situation des rendements de la production des céréales par région

Rég/prov	MIL	MAÏS	Riz bas fonds non aménagés	FONIO	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE
Houet	961	1 834	1 329	480	1 006	1 053
Kénédougou	861	2 196	1 678	609	986	972
Tuy	679	2 212	2 429	-	990	1 026
Hauts Bassins	913	2 065	1 565	600	995	1 033

Source : DGESS Agriculture, 2020

Pour ce qui concerne les rendements de la production céréalière des cinq dernières années, on remarque une baisse des rendements des différentes spéculations à l'exception du mil qui a une tendance à la hausse.

Le tableau suivant donne l'évolution des rendements céréaliers de 2016-2020 dans la région des Hauts-Bassins.

Tableau 09.26: L'évolution des rendements céréaliers de 2016-2020 dans la région des Hauts-Bassins

Année	MIL	MAÏS	RIZ HORS AMENAGEMENT	FONIO	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE

2016	686	2178	1530	440	925	1105
2017	782	1968	1367		940	1028
2018	814	1932	1513		1064	1028
2019	815	2082	1373		1060	946
2020	913	2065	1565	600	995	1033

Source : DGESS Agriculture, 2020

❖ Cultures de rente

Les principales cultures de rente dans la région sont : le coton, l'arachide, le sésame et le soja. Sur une production totale de 372 308 tonnes en 2020, le coton vient en tête avec 269 417 tonnes soit 72,36 %. La province du Houet est en tête avec 141 013 tonnes. Le tableau ci-dessous donne la situation de la production par province et par spéculation.

Tableau 09.27: Cultures de rente en 2020

Rég/prov	COTON	ARACHIDE	SESAME	SOJA	TOTAL RENTE
Houet	89 626	32 649	14 491	4 246	141 013
Kénédougou	67 151	15 333	4 389	6 577	93 450
Tuy	112 639	12 714	4 527	7 965	137 846
Hauts Bassins	269 417	60 697	23 407	18 788	372 308

Source : DGESS Agriculture, 2020

La production pour les cinq (5) dernières années, a connu un pic de 413 061 tonnes en 2017 dans la région pour l'ensemble des spéculations.

Tableau 09.28: Evolution des cultures de rente de 2016-2020

Année	COTON	ARACHIDE	SESAME	SOJA	TOTAL RENTE
2016	278 558	48 648	8 135	6 278	341 619
2017	357 709	44 256	8 970	2 126	413 061
2018	143 933	35 944	18 374	8 506	206 757
2019	299 733	40 946	28 055	10 787	379 521
2020	269 417	60 697	23 407	18 788	372 308

Source : DGESS Agriculture, 2020

Quant à la superficie emblavée en 2020, le coton occupe plus de 60 % de la superficie totale. Le tableau ci-après fait la situation des superficies emblavées de 2016-2020 dans la région des Hauts-Bassins.

Tableau 09.29: superficies emblavées de 2016-2020 dans la région des Hauts-Bassins

Année	COTON	ARACHIDE	SESAME	SOJA	TOTAL RENTE
2016	228 181	50 632	19 144	7 021	304 977
2017	346 695	53 053	18 455	3 069	421 272
2018	126 515	39 208	33 738	6 790	206 252
2019	232 770	40 655	50 888	11 825	336 137
2020	206 591	65 892	48 719	22 391	343 593

Source : DGESS Agriculture, 2020

Pour ce qui est des rendements, durant les cinq (5) dernières années, c'est le coton qui enregistre le rendement le plus élevé avec plus d'une tonne à l'hectare. Le sésame a le plus faible rendement à l'hectare (environ 0,5 tonne à l'hectare).

Le tableau ci-dessous donne les rendements enregistrés dans la région de 2016-2020.

Tableau 09. 306: Rendements enregistrés dans la région de 2016-2020

Année	COTON	ARACHIDE	SESAME	SOJA
2016	1227	941	419	919
2017	1042	832	483	691
2018	1142	934	541	1254
2019	1287	993	546	842
2020	1305	904	476	863

Source : DGESS Agriculture, 2020

❖ Autres cultures vivrières

Les autres cultures vivrières dans la région sont : l'igname, la patate, le niébé et le voandzou. Sur une production totale de 90 837 tonnes, la patate vient en tête avec un taux de plus de 50 % de la production totale suivie du niébé avec un taux de 34,30 %. La production des autres cultures vivrières

Profil de la region des Hauts Bassins

dans le Kénédougou représente plus de 60%. Le tableau ci-dessous donne la production des autres cultures vivrières par province dans la région des Hauts-Bassins en 2020.

Tableau 09.31: Production des autres cultures vivrières par province en 2020

	IGNAME	PATATE	NIEBE	VOANDZOU	AUTRES CULTURES VIVRIERES
Houet	300	1 080	16 315	3 833	21 528
Kénédougou	5 153	44 326	4 929	3 735	58 144
Tuy	-	96	9 930	1 139	11 165
Hauts Bassins	5 454	45 502	31 174	8 707	90 837

Source : DGESS Agriculture, 2020

La production des autres cultures vivrières dans la région des Hauts-Bassins pendant les cinq (5) dernières années connaît une évolution en dents de scie, c'est le niébé qui est plus produit avec un taux de 53% suivi de la patate avec un taux de 38%. La production des ignames vient en dernière position avec un taux de 1,87 %.

Le tableau suivant donne la situation de la production des autres cultures vivrières de 2016 à 2020.

Tableau 09.32: production des autres cultures vivrières de 2016 à 2020

Année	IGNAME	PATATE	NIEBE	VOANDZOU	AUTRES CULTURES VIVRIERES
2016	975	38 168	22 759	3 536	65 438
2017	1 117	28 454	38 360	3 992	71 923
2018	268	9 977	36 097	3 867	50 209
2019	347	26 376	35 692	3 761	66 177
2020	2 450	2 321	13 300	3 773	21 843

Source : DGESS Agriculture, 2020

Pour les superficies, c'est le niébé qui occupe largement plus de superficie avec avec plus de 84% des autres cultures vivrières. Le tableau ci-après donne les superficies des autres cultures vivrières de 2016 à 2020 dans la région des Hauts-Bassins.

Tableau 09.33: autres cultures vivrières de 2016 à 2020 dans la région des Hauts-Bassins

Année	IGNAME	PATATE	NIEBE	VOANDZOU	AUTRES CULTURES VIVRIERES
2016	179	2334	25876	3185	31 575
2017	93	2220	37114	3210	42 637
2018	49	1043	44754	3510	49 356
2019	87	2088	40339	3730	46 244
2020	1003	6277	41529	8635	57 443

Source : DGESS Agriculture, 2020

En ce qui concerne les rendements de production, la patate vient en tête dans la région avec 7 337 kg/ha suivie de l'igname avec 5747 kg/ha.

Le tableau suivant donne les rendements des autres cultures vivrières par province de la région des Hauts-Bassins en 2020.

Tableau 09.34: Cultures vivrières par province de la région des Hauts-Bassins en 2020

	IGNAME	PATATE	NIEBE	VOANDZOU	AUTRES CULTURES VIVRIERES
Houet	8 992	3 750	595	957	14 294
Kénédougou	5 622	7 350	557	563	14 092
Tuy	-	7 737	682	750	9 169
Hauts Bassins	5 747	7 337	614	681	14 378

Source : DGESS Agriculture, 2020

6.2.2. Elevage

❖ Effectifs du cheptel

Dans la région des Hauts-Bassins, l'effectif du cheptel en 2020 est estimé à 10 213 192 têtes contre 9 149 005 en 2016. La volaille vient en tête avec plus de 59% de l'effectif du cheptel en 2020.

Tableau 09.35: Effectif du cheptel en 2016-2020

Produits	2 016	2 017	2 018	2 019	2020	Total
Bovins	1 570 465	1 601 873	1 633 910	1 666 586	1 699 916	8 172 750
Ovins	902 203	929 268	957 144	985 857	1 015 431	4 789 903
Caprins	862 350	888 219	914 864	942 308	970 575	4 578 316
Porcins	275 274	280 778	286 393	292 119	297 961	1 432 525
Asins	104 228	106 311	108 436	110 602	112 812	542 389
Equins	560	564	568	572	577	2 841
Volaille	5 433 925	5 596 941	5 764 847	5 937 789	6 115 920	28 849 422
Ensemble	9 149 005	9 403 954	9 666 162	9 935 833	10 213 192	48 368 146

Source : DGESS/MRAH, Annuaire Statistique de l'élevage (Enquêtes nationales sur les effectifs du cheptel 1989 et 2003, estimations de 2005 à 2020).

❖ Les zones pastorales actives en 2020

La principale zone pastorale de la région est située dans le Kénédougou. Elle couvre une superficie de 124 500 ha répartie sur cinq communes rurales : Banzon, Samorogouan, Koloko, Kourouma et Sindo.

Tableau 09.36: Zones pastorales actives en 2020

Entité	Zone	Localisation	Sup (Ha)	Nombre de familles installées	Cheptel		
					Bovins	Ovins	Caprins
Houet	la zone pastorale de Sidéradougou	Sidéradougou à cheval entre les provinces du Houet et de la Comoé	51 500	nd	6 230	3 323	1 662
Kénédougou	la zone pastorale de Samorogouan communément appelée Centre d'Encadrement des Zones d'Intensification de l'Elevage Traditionnel (CEZIET)	Commune de Samorogouan	124 000	nd	15 000	8 000	4 000
Tuy	la zone pastorale de Saho	Commune de Boni	4 000	nd	484	260	130
Hauts Bassins	3	-	179 500	-	21 714	11 583	5 792

Source : DRRAH 2020

6.2.3. Pêche et chasse

Dans la région les ressources halieutiques sont diversifiées et il existe des plans d'eau permanents (fleuves Mouhoun, Kou, Génako, etc).

En ce qui concerne la chasse, on note la présence des concessions de chasse telles que le Mou, Dibon et 190 574 ha de zones classées qui servent de refuge de faune. Les tableaux suivants donnent la situation des aires protégées et des concessions de chasse de la région en 2020.

Tableau 09.37: Situation des aires de protection de la faune dans la region en 2020

Localisation	Aire de faune	Superficie (ha)	Date de création
Province du Houet	Reserve de la biosphère de la mare aux hippos	19 200	arrêté 836/SE du 26/03/1937
Province du Tuy	Foret classée de la Mou	34 000	Arrêté 3406/SE du 27/02/1936

Source : DREEVCC

Tableau 09.38: Concessions de chasse dans la région en 2020

Zones (dénomination)	Superficie (ha)	Localisation	Observation
Zone de chasse de la Mou	34 000 ha	Province du Tuy	Tresanthropise par l'orpaillage

Source : DREEVCC

6.2.4. Industrie et artisanat

❖ Industrie

La région des Hauts-Bassins abrite la deuxième ville du Burkina Faso, à savoir Bobo-Dioulasso, capitale économique du pays. Le tissu industriel de Bobo est assez diversifié. En effet, la région des Hauts Bassins enregistre quatre (04) unités industrielles dans le domaine des textiles, habillement et cuirs ; soixante-dix-huit (78) unités dans le domaine des produits alimentaires, boissons et tabac ; une (01) unité industrielle dans le domaine du papier, articles en papier, imprimerie et édition ; sept (07) unités industrielles dans le domaine chimique et fabrication des produits chimiques ; quatre (04) unités industrielles dans les autres industries manufacturières. Le tableau suivant fait le point des unités industrielles de la région des Hauts-Bassins.

Tableau 09.39: Nombre d'unités industrielles existant dans la région

Localisation	Textiles, habillement et cuirs	Produits alimentaires, boissons et tabacs	Bois et fabrication d'ouvrage en bois	Ouvrages en métaux, machines et matériels	Papier, articles en papier, imprimerie et édition	Chimique et fabrication des produits chimiques	Produits minéraux non métalliques	Autres industries manufacturières	Extraction des mines
Houet	2	69	0	6	1	7	0	4	0
Bobo Dioulasso	2	69	0	6	1	7	0	4	0
Province Kénédougou	1	5	0	0	0	0	0	0	0
Orodara	0	5	0	0	0	0	0	0	0
N'Dorola	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Province Tuy	1	4	0	0	0	0	0	0	0
Houndé	1	4	0	0	0	0	0	0	0
Région	4	78	0	6	1	7	0	4	0

Source: DRICA, 2017

❖ Artisanat

L'artisanat est assez développé dans la région des Hauts-Bassins, et comprend essentiellement l'artisanat de service (la menuiserie métallique et de bois, la maçonnerie, la couture, le tissage, la poterie, la vannerie, la forge, etc) et l'artisanat d'art (la sculpture, « batique », le bronze, etc).

6.2.5. Commerce

❖ Principales activités commerciales

Le répertoire de la Chambre de Commerce dénombre 180 établissements de commerce dans la région des Hauts-Bassins en 2020. Leur activité porte généralement sur l'import-export, la vente de textiles, de matériaux de construction, le commerce des automobiles, d'appareils électriques, etc.

❖ **Infrastructures commerciales existantes dans la région**

Dans la région des Hauts-Bassins, il existe trente-un (31) marchés principaux dans les trois (03) provinces dont un marché à caractère régional à savoir celui de Bobo-Dioulasso. Par ailleurs, la région enregistre en 2017 vingt-neuf (29) marchés secondaires, plus de cinquante-neuf (59) marchés villageois, treize (13) Marchés à bétails, quatorze (14) abattoirs, deux (02) gares routières dont une à caractère régional, quatre (04) gares ferroviaires et un (01) port sec. Le nombre total de boutiques de rue dans la Région n'a pas pu être déterminé.

Le tableau suivant donne la situation des infrastructures marchandes de la région des Hauts-Bassins en 2020

Tableau 09.40: Nombre d'infrastructures commerciales dans la région

Province du Houet								
Bobo Dioulasso	01	27	13	02		01	01	02
Bama	01		04	01		01		
Dandé	01		01			01		
Faramana	01					01		
Fo			01					
K. Sambla								
K. Vigué	01		10					
Koundougou	01			01		01		
Lena	01							
Padema	01		06					
Péni	01		04	01		01		
Satiri	01		03					01
Toussiana	01							
Province du Kénédougou								
Orodara	01		02	01		01		
Banzon	01			01		01		
Djigouèra	01			01		01		
Kangala	01							
Kayan	01							
Koloko	01		02					
Kourinion	01							
Kourouma	01		01	01		01		
Morolaba	01							
N'Dorola	01			01		01		
Samogohiri	01							
Samorogouan	01			01		01		
Sindo	01			01		01		
Province du Tuy								
Houndé	01	02	03	01		01	01	
Bekuy	01		04					
Béréba	01		02					01
Boni	01							
Founzan	01		01					
Koti	01							
Koumbia	01		02					
Région des Hauts Bassins	31	29	59	13		14	02	04

Source : DRICA, 2017

6.2.6. Institutions financières

❖ **Etat des lieux des institutions financières**

Il existe vingt-neuf (29) banques dans la région dont vingt-un (21) dans la province du Houet à Bobo-Dioulasso. Au niveau des autres provinces, quatre (04) banques se trouvent dans chacune des chefs-lieux de province à savoir Orodara pour le Kénédougou et Houndé pour le Tuy.

Le tableau suivant nous donne le détail sur les institutions et établissements financiers et de micro finances de la région en 2020.

Tableau 09.41: Institutions et établissements financiers et de micro finances dans la région en 2020

	HOUE	KÉNÉDOUGOU	TUY	REGION
Banque	21	4	4	29
CNE de la Poste du Burkina Faso	9	3	1	13
Magasin de warrantage	8	4	36	48
Système financier décentralisé (SFD)	39	11	10	60
Autres	13	0	0	13
Région	90	22	51	163

Source : T R des Hauts-Bassins/2020

6.2.7.Tourisme et hôtellerie

❖ Principaux sites

La région des Hauts-Bassins est une région de tourisme. Elle regroupe 46 sites touristiques dont 65% se retrouvent dans la province du Houet et 35% au Kénédougou.

Les principaux sites touristiques de la région sont : la Mosquée de Dioulassoba, la vieille Mosquée de Faramana, le Mausolée Tiéfo Amoro, la Mare aux hippopotames de Bala. Le tableau ci-dessous présente la répartition de ces dites structures.

Tableau 09.42: Importants sites touristiques de la région

Localité	Nom des sites	Observations
Province du Houet		
Bobo Dioulasso	La Mosquée de Dioulassoba La Cathédrale de Bobo-Dioulasso Les silures sacrés de Dafra Le village perché de koro Le vieux quartier de Dioulassoba La guinguette	
Bama	Le Barrage de Samadéni	
Faramana	La vieille Mosquée de Faramana	
Fo	La Source mystérieuse d'eau de Tijo	
K. Sambla	Les chutes d'eau de Dinkoua	
K. Vigué	La Colline Wango Kourou	
Koundougou	Les Grottes aux vestiges	
Péni	Le Mausolée Tiéfo Amoro	
Satiri	La Mare aux hippopotames de Bala	
Toussiana	Les gravures rupestres de Wempéa	
Province du Kénédougou		
Orodara	La Tombe de Orodara Sidiki	
Banzon	La Mare aux hippopotames de Banzon	
Djigouéra	Les grottes de Kuini	
Kangala	Le Campement Dozo	
Kayan	L'Ancienne Mosquée de Téoulé	
Koloko	Le Mont Kagnangnè	
Kourinion	Les Chutes d'eau de Banfoulaguè	
Kourouma	Le Bosquet Sacré de Kourouma	
Morolaba	Le Fétiche Nabou de Morolaba	
N'Dorola	Le Bosquet sacré Massako	
Province du Tuy		
Houndé	Les Grottes de Dohoun	
Bekuy	Les Hauts Fourneaux d Bekuy	
Boni	La Cathédrale de Boni	
Koumbia	Les Grottes de Gombledougou	

Source : DRCAT, ONTB, DREP 2020

❖ Hôtellerie

Les structures hôtelières de la région sont disparates en termes de nombre. Dans la région, la grande majorité des hôtels sont non classés et se trouvent dans la ville de Bobo-Dioulasso. On y trouve également des auberges, des résidences touristiques et autres formes d'hébergement. En matière d'infrastructures hôtelières, la province du Houet dispose de plus de 95% des hôtels de la région.

6.2.8. Transport

Le trafic routier connaît un essor soutenu depuis ces cinq (05) dernières années, caractérisé par une nette amélioration de la qualité du service offert. Un parc important de véhicules de transport en commun (bus et minibus) de sociétés structurées relie régulièrement Bobo-Dioulasso aux pays limitrophes du Burkina Faso, aux autres villes de la région et aux autres régions du Burkina Faso.

Toutes les villes de la région possèdent des gares routières aménagées. La ville de Bobo se distingue par l'existence de nombreuses gares routières privées.

Le réseau routier dans la région des Hauts-Bassins en 2020, était long de 2 185,1km. En 2020 la région possédait 658,4 Km de routes bitumées dont 409,3Km dans le Houet, 86,8 Km dans le Kénédougou et 162,321 Km dans le Tuy.

Concernant la voirie, il convient de souligner que les villes de Houndé et d'Orodara possèdent chacune une artère bitumée résultant de la traversée des routes nationales (RN.1 et RN 8) dans ces villes.

La ville de Bobo bénéficie également de la desserte de la voie ferroviaire et abrite la deuxième gare ferroviaire importante du pays, ainsi que le second aéroport qui peut actuellement accueillir les avions gros porteurs. Le tableau ci-dessous donne la répartition des réseaux routiers de la région des Hauts-Bassins par province.

Tableau 09.43: Les réseaux routiers (km)

Types de routes	Route en terre	Route bitumée	Réseau classé
Houet	856,4	409,3	1 265,7
Kénédougou	358,4	86,8	423,0
Tuy	312,0	162,3	474,3
Région	1 526,7	658,4	2 185,1

Source: DRI, 2020

VII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

7.1. Les grandes villes de la région

Les grandes villes de la région des Hauts-Bassins sont Bobo Dioulasso, Orodara et Houndé.

La région a enregistré en matière de démographie, une forte progression entre 2006 et 2019. Le taux d'urbanisation régionale a été alimenté par les trois (03) communes urbaines qui ont connu entre 2006 et 2019 des taux de croissance démographique relativement élevés. Ainsi, entre 2006 et 2019, la province du Houet a connu un taux d'urbanisation de 59,9% ; le Kénédougou 8,4 % et 26,5% pour le Tuy. Le tableau suivant donne le taux d'urbanisation en 2019.

Tableau 09.44: Evolution des populations urbaines et le taux d'urbanisation en 2019

Localité	Population urbaine 2019	Population totale 2019	Taux d'urbanisation en 2019
Houet	904 920	1 288 630	59,9%
Kénédougou	33 422	399 949	8,4%
Tuy	87 151	329 253	26,5%
Hauts-Bassins	1 025 493	2 017 832	45,8%

Source : RGPH 2019, INSD

7.2. Eau, énergie et mines

✓ Eau

L'approvisionnement en eau potable de la ville de Bobo-Dioulasso se fait à partir du captage des sources ONEA à Nasso (15 km de Bobo-Dioulasso). La région enregistre trois (3) Centres de traitement ONEA, douze (12) châteaux d'eau, vingt-trois (23) forages équipés et 536 bornes fontaines.

En marge des réseaux d'adduction d'eau, les puits et forages continuent d'être exploités, particulièrement en périphérie.

L'ONEA a en charge l'approvisionnement en eau potable des centres équipés de systèmes classiques d'AEP et des autres munis de postes d'eau autonomes.

Tableau 09.45: : Equipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2020

Commune	Centre de traitement ONEA	Château d'eau	Poste d'eau autonome	Forages équipés	Bornes fontaines	Retenues d'eau/Barrages	Adduction (m3)	Nbre d'abonnés	Consommation annuelle
Bobo-Dioulasso	1	10	0	6	442	0	19 065 988	78 139	15 204 509
Orodara	1	1	0	7	42	0	480 761	2 221	460 606
Houndé	1	1	0	10	52	0	463 772	1 787	371 395
Hauts-Bassins	3	12	0	23	536	0	20 010 521	82 147	16 036 510

Source : Direction Régionale de l'ONEA (Bobo-Dioulasso) Année 2020

✓ **Energie**

La région des Hauts-Bassins est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) ou par une coopérative d'électricité (COOPEL). Le nombre total d'abonnés dans la région en 2020 était de 148 236 avec la SONABEL qui a, à elle seule 95,26 % (141 205) contre 4,74% pour ABER. Le taux de couverture de l'électrification dans la région des Hauts-Bassins est de 63,4% en 2020 contre 61,6% en 2019. Cette augmentation peut être dû à l'électrification rurale dans toute la région.

L'énergie vendue a évolué de 344,9 GWhs en 2019 à 413,1 GWhs en 2020. Quant à l'évolution de la puissance souscrite dans la même période, elle a également enregistré une hausse passant de 447,1 GWhs à 461,6 GWhs.

Tableau 09.46: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région de la Boucle du Mouhoun

	2016	2017	2018	2019	2020
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	433	439	518	611	653
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	1 727	1 801	1 844	2079	2466
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	97	100	104	105	105
Taux de couverture (en %)	55,4	55,8	56,6	61,6	63,4
Nombre de nouvelles localités électrifiées	11	16	12	5	23
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	105 489	114 012	125 311	136 831	140 889
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	234	277	286	340	316
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	105 723	114 289	125 597	129 511	141 205
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	2 047	4 269	4 361	4 516	7 031
Nombre total d'abonnés	107 770	118 558	129 958	141 687	148 236

Source : MMC, Annuaire statistique 2020 SONABEL/ABER

✓ **Mines**

Le secteur des mines et des carrières s'est développé ces dernières années dans la région des Hauts-Bassins. En tout, la région totalise 4 permis d'exploitation et autorisation d'exploitation valides. Ces permis sont constitués de 2 permis industriels d'exploitation d'or avec les sociétés Houndé Gold Opération SA (23,20 km²) et Roxgold SANASA (22, 89 km²) ; 1 permis d'exploitation semi-mécanisé avec la société COTEXMIN-KHA à Koumbia, et 1 permis d'exploitation artisanal. L'exploitation des substances de carrières n'est pas en reste dans cette partie du Burkina avec la société CIMBURKINA (DANDE) qui exploite le calcaire dolomitique sur une superficie de 100 km² et la société COGEB INTERNATIONAL (sogosagasso) qui exploite le granite sur une superficie de 10,80 km².

Aussi la région a bénéficié de 5 074 875 000 fcfa comme fonds minier de développement local (FMDL) en 2020 et de 83 748 000 fcfa de taxes superficielles la même année.

VIII. TELEPHONIE ET TIC

Toutes les villes de la région sont couvertes par le réseau téléphonique national. Les lignes de téléphones fixes ainsi que les autres infrastructures de téléphonie sont essentiellement concentrées à Bobo, la capitale régionale (89 % des lignes fixes).

On note également la présence des cybers café dans chacune des trois villes. Toutes les communes de la région sont couvertes par les trois opérateurs de téléphonie mobile à savoir MOOV AFRICA, ORANGE et TELECEL.

Selon le RGPH 2019, dans la région des Hauts-Bassins, 91,0% des ménages disposent au moins un téléphone cellulaire fonctionnel, 2,1% possèdent un téléphone fixe et 6,6% possèdent un ordinateur. La proportion des ménages ayant accès à l'internet dans la région des Hauts-Bassins est de 17,8%.

En 2020, la région des Hauts-Bassins compte 13 agences avec un taux de couverture régionale de 24,2%. La quasi-totalité des communes urbaines sont couvertes d'agences de téléphonie contre 16,7% du taux de couverture en milieu rural.

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU NORD

I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

La Région du Nord est située entre les latitudes Nord 12°38' et 14°18' et les longitudes Ouest 1°33' et 2°55'. Elle couvre une superficie de 16 129,6 Km², soit 6,5% du territoire national. La capitale régionale Ouahigouya correspond aux coordonnées géographiques 2,30° degré de longitude ouest et 13,35° degré de latitude nord.

La Région du Nord fait frontière avec la république du Mali au Nord et cinq (5) autres régions du Burkina Faso que sont :

- la région du Sahel au Nord Est ;
- la région du Centre Nord à l'Est ;
- les régions du Plateau Central et du Centre Ouest au Sud et
- la région de la Boucle du Mouhoun à l'Ouest.

1.2. Organisation administrative

Sur le plan géographique, la région du Nord du Burkina Faso est située entre les latitudes Nord 12°38' et 14°18' et les longitudes Ouest 1°33' et 2°55'. Elle couvre une superficie de 16 129,62 Km², soit 6,5% du territoire national. Le chef-lieu de la région, Ouahigouya est située à l'extrême nord à seulement 57 km de la frontière avec le Mali, sur la route nationale n°02 reliant Ouagadougou à Mopti au Mali. Ouahigouya est à 181 km de Ouagadougou et à 222 km de Mopti au Mali.

Aujourd'hui la Région du Nord compte quatre provinces (le Loroum, le Passoré, le Yatenga et le Zondoma), trente un (31) départements dont vingt-sept (27) communes rurales, quatre (4) communes urbaines et 915 villages.

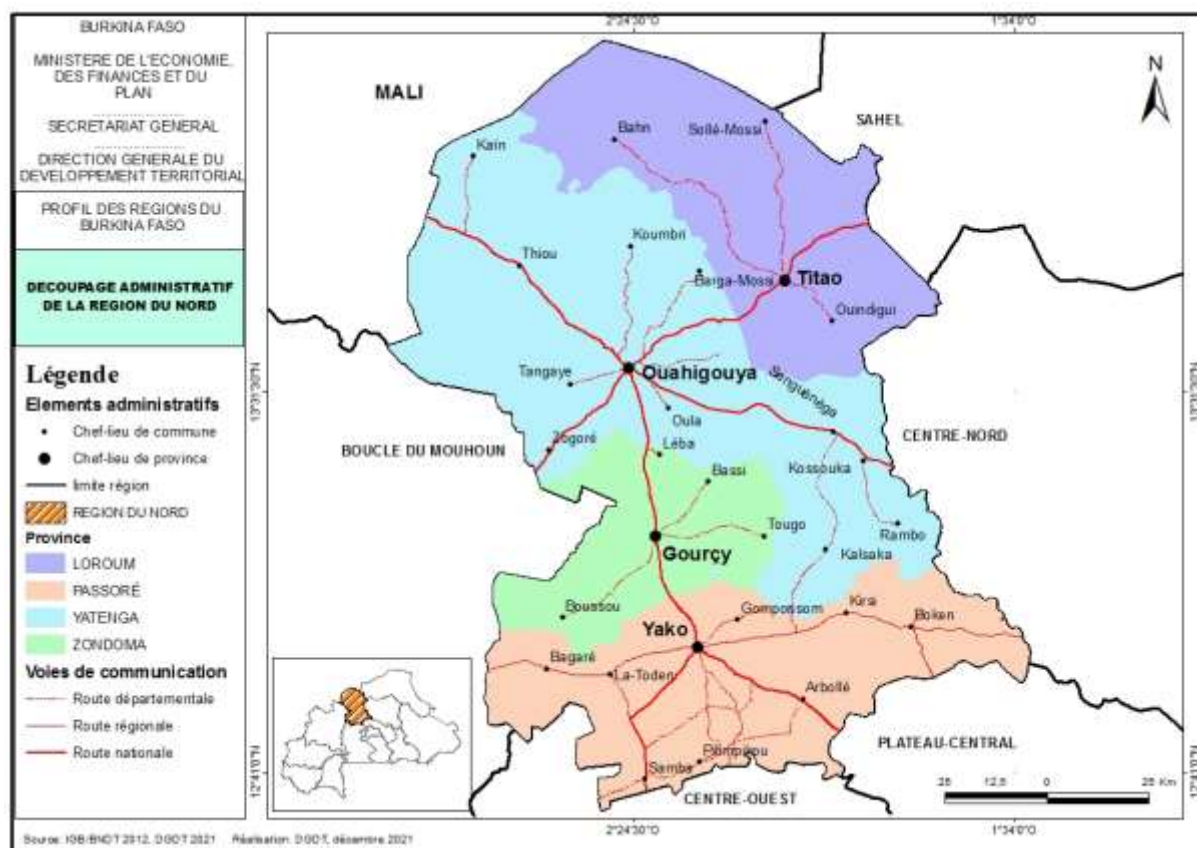
La province du Yatenga abrite le chef lieux de la Région. Elle est la plus vaste des quatre provinces avec 42,4% de la superficie totale. Elle est suivie par la province du Passoré (23,96%), du Loroum (21,28%) et du Zondoma (12,36%).

Tableau 10. 01: situation administrative de la région du Nord

Provinces	Nombre de Villages	Nombre de Secteurs	Nombre de Communes Rurales	Distance entre chefs-lieux de province et de région	Superficie (km2)	
					Valeur absolue	% Région
Loroum	117	7	3	47 km	3 431,86	21,28
Passoré	255	7	8	73 km	3 865,40	23,96
Yatenga	436	15	12	0 km	6 838,49	42,4
Zondoma	107	5	4	44 km	1 993,88	12,36
Région	915	34	27		16 129,6	100,00

Source : Gouvernorat/Nord 2020

Carte.10.1: Découpage administratif de la région du Nord



II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Hydrographie et Hydrologie Régionale

Sur le plan hydrographique, la région est drainée par trois cours d'eau non permanents qui sont Dombéré, Niessega et Rambo. En plus de ces cours, les statistiques de la Direction générale des infrastructures hydrauliques dénombrèrent en 2020 ; 94 barrages, 45 boulis et 11 mares.

En dépit d'un tel potentiel, le taux d'accès à l'eau potable est satisfaisant même si des efforts restent encore à faire pour réduire l'écart persistant entre celui en milieu urbain et en milieu rural. En milieu rural, l'approvisionnement en eau potable est assuré par les forages et les puits modernes. Le tableau ci-dessous donne la situation des statistiques hydrauliques en 2020 et la répartition des types d'ouvrages par province et par commune.

Tableau 10. 02: Répartition taxonomique de la flore régionale

Classes	Familles	Genres	Espèces	Noms courants
Province du Loroum				
Dicotylédones	Balanitacée	Balanites	eaggyptiaca	Dattier du désert
	Mimosasée	Acacia	senegal	Acacia
	Combretacée	Combretum	micranthum	Kinkeliba
		Combretum	glutinosum	
	Fabacée	Pterocarpus	lucens	
	Anacardiacee	Lannea	microcarpa	Raisinier
Monocotylédones	Poacée	Andropogon	gayanus	
Ptéridophytes	Thelyptéridaceae	Cyclosorus	striatus	
Bryophytes				
Province du Yatenga				
Dicotylédones	Mimosasée	Faidherbia	albida	
		Acacia	senegal	Gommier
	Anacardiacee	Sclerocarya	birrea	
		Lannea	microcarpa	Raisinier
	Bombacaceae	Adansonia	digitata	Baobab
	Ebenaceae	Diospyros	mespiliformis	
	Combretacée	Combretum	micranthum	Kinkeliba
	Balanitacée	Balanites	eaggyptiaca	Dattier du désert
	Meliaceae	Azadirachta	indica	nim
Monocotylédones	Poacée	Andropogon	gayanus	
Ptéridophytes				
Bryophytes				
Province du Passoré				
Dicotylédones	Mimosasée	Parkia	biglobosa	Néré
	Sapotaceae	Vitellaria	paradoxa	karité
	Anacardiacee	Lannea	microcarpa	Raisinier
Monocotylédones	Poacée	Andropogon	gayanus	
Ptéridophytes				
Bryophytes				
Province du Zondoma				
Dicotylédones	Anacardiacee	Sclerocarya	birrea	Prunier
	Mimosasée	Acacia	seyal	
	Mimosasée	Acacia	senegal	Gommier
	Mimosasée	Acacia	albida	
	Anacardiacee	Lannea	microcarpa	Raisinier
Monocotylédones	Poacée	Andropogon	gayanus	

Source : DREEVCC, Nord 2021

Tableau 10. 03 : statistique sur l'hydraulique en 2020

PROVINCE	Nombre de barrage	Nombre de boulis	Total forage équipé de pompe	Total Puits équipé de pompe	Nombre de Bornes Fontaines	Nombre abonnées en eau courante (Branchement Privés)	Taux accès eau potable
LOROU	10	9	518	0	89	10	61,67%
Banh	2		114	0	16	10	54,26%
Ouindigui			119	0	21		74,72%
Soll2		4	70	0	9		69,08%
Titao	8	5	215	0	43		55,91%
PASSORE	34	6	1535	50	182	1290	79,84%
Arbolé	5	4	260	8	23	30	85,20%
Bagaré	2		105	0	13		75,47%
Bokin	9	1	288	8	34	430	81,37%
Komponsom	2		88	0	14		85,69%
kirsi			110	19	14	470	89,08%
La Toden	2		142	0	16	210	86,72%
Pilimpikou	2		99	10	13		70,28%
Samba	5		206	3	26	150	78,08%
Yako	7	1	237	2	29		72,48%
YATENGA	42	28	2 042	12	251	1 450	76,95%
Barga	3		84	0	29		58,66%
Kain		1	27	0	8	40	65,57%
Kalsaka	7	2	237	1	22	40	71,95%
Kossouka	2		74	1	12	170	89,81%
Koumbri	3		152	0	26		86,90%
Namissiguima	5	1	133	0	19	400	70,07%
Ouahigouya	6	4	322	1	50		80,85%
Oula	4	9	226	2	18		82,11%
Rambo	2	3	132	0	8		79,75%
Seguenega	3	2	224	5	21	540	81,88%
Tangaye	2	3	161	2	11	80	86,59%
Thiou	2		180	0	17	100	66,43%
Zogore	3	3	90	0	10	80	75,81%
ZONDOMA	8	2	700	3	66	482	82,11%
Bassi		1	127	1	5	142	92,78%
Boussou			83	1	14	230	77,38%
Gourcy	6		273	1	14	50	79,88%
Lleba	1	1	63	0	10		91,79%
Tougo	1		154	0	23	60	79,19%
TOTAL REGION	94	45	4 795	65	588	3 232	76,64%

Source : DREA/Nord, 2020

2.2. Végétation

La végétation dans la Région du Nord est essentiellement caractérisée par la domination d'une steppe arbustive et herbeuse (562 300 ha). Elle est suivie par une savane arbustive et herbeuse (183 973 ha), une steppe arborée (22 509 ha), une savane arborée (6 284 ha). On y recense également 1 411 ha de forêts galeries et 1 067 ha de plantations forestières et vergers. Les espèces les plus répandues sont

Acacia albida, *Adansonia digitata*, *Vitellaria paradoxa*, *Sclerocarya birrea*, *Pterocarpus lucens* et *parkia biglobosa*.

Tableau 10. 04 : Répartition taxonomique de la flore régionale

Classes	Familles	Genres	Espèces	Noms courants
Province du Loroum				
Dicotylédones	Balanitacée	Balanites	eaggyptiaca	Dattier du désert
	Mimosasée	Acacia	senegal	Acacia
	Combretacée	Combretum	micranthum	Kinkeliba
		Combretum	glutinosum	
	Fabacée	Pterocarpus	lucens	
	Anacardiacee	Lannea	microcarpa	Raisinier
Monocotylédones	Poacée	Andropogon	gayanus	
Ptéridophytes	Thelyptéridaceae	Cyclosorus	striatus	
Bryophytes				
Province du Yatenga				
Dicotylédones	Mimosasée	Faidherbia	albida	
		Acacia	senegal	Gommier
	Anacardiacee	Sclerocarya	birrea	
		Lannea	microcarpa	Raisinier
	Bombacaceae	Adansonia	digitata	Baobab
	Ebenaceae	Diospyros	mespiliformis	
	Combretacée	Combretum	micranthum	Kinkeliba
	Balanitacée	Balanites	eaggyptiaca	Dattier du désert
	Meliaceae	Azadirachta	indica	nim
Monocotylédones	Poacée	Andropogon	gayanus	
Ptéridophytes				
Bryophytes				
Province du Passoré				
Dicotylédones	Mimosasée	Parkia	biglobosa	Néré
	Sapotaceae	Vitellaria	paradoxa	karité
	Anacardiacee	Lannea	microcarpa	Raisinier
Monocotylédones	Poacée	Andropogon	gayanus	
Ptéridophytes				
Bryophytes				
Province du Zoundama				
Dicotylédones	Anacardiacee	Sclerocarya	birrea	Prunier
	Mimosasée	Acacia	seyal	
	Mimosasée	Acacia	senegal	Gommier
	Mimosasée	Acacia	albida	
	Anacardiacee	Lannea	microcarpa	Raisinier
Monocotylédones	Poacée	Andropogon	gayanus	

Source : DREEVCC, Nord 2021

2.3. Faune

Actuellement, la faune régionale est représentée surtout par des oiseaux sédentaires (Pintades, Perdrix, Cailles, Canards armés, Pigeons sauvages) ou migrateurs. Par endroits, on peut rencontrer des lièvres, phacochères, hyènes, chacals, céphalophes, Chacals et des crocodiles. On rencontre rarement de gros gibiers. Cependant des éléphants parfois traversent la région en provenance du Mali ou en y retournant.

Tableau 10.05 : Epartition de la faune régionale

Classes	Espèces
Mammifères	Chacal doré, Hyène, Chat commuun, Singe, Lièvre africain, Rat de Gambie, Phacochère, Ecureuil
Reptiles	Serpents (Vipère, mamba vert etc.)
Oiseaux	Perdrix, pigeons sauvages, pintades

Source : DREEVCC, Nord, 2021

2.4. Géologie et ressources minières de 2016 à 2020

Dans la Région du Nord, on assiste à une explosion de l'activité minière caractérisée par la recherche, l'exploitation artisanale traditionnelle, l'exploitation artisanale semi mécanisée et l'exploitation industrielle. Sur le plan des minéralisations, cette région est caractérisée par des indices variés,

notamment l'or. Les ressources totales mises en évidence dans l'ensemble de la région du Nord, s'élèvent à environ 70 tonnes d'or métal. La région dispose de nombreux sites aurifères localisés dans toutes les provinces dont la majorité est exploitée de façon artisanal. Ainsi la région totalise 6 permis d'exploitation et autorisation d'exploitation de l'or valide. Ces permis et autorisations sont constitués de 3 permis industrielles d'exploitation d'or avec les sociétés IAMGOLD ESSAKANE SA (100 tonnes de production escomptées), Riverstone KARMA SA (Yatenga avec 6900 tonnes de production excomptées) et la société BALADI SOMIFA à Goulagou, Orezone Ressources à Bakou Gambo, Cluff Mining à Kalsaka (à terme) et TRUE Gold à Namissiguima, le GROUP MINING KALSAKA SA (en cours de développement) ; 2 permis d'exploitation sémi-mécanisée, et 1 permis d'exploitation artisanal. En dehors de l'or qui fait l'objet de recherches intenses par les sociétés minières, les autres minéralisations ne sont connues qu'au stade d'indices ou d'anomalies géochimiques grâce aux études menées par les services géologiques nationaux.

Aussi la région a bénéficié de 3 153 635 000 fcfa comme fonds minier de développement local (FMDL) en 2020 et de 124 010 000 fcfa de taxes superficielles la même année.

En dehors de l'or qui fait l'objet de recherches intenses par les sociétés minières, les autres minéralisations ne sont connues qu'au stade d'indices ou d'anomalies géochimiques grâce aux études menées par les services géologiques nationaux.

Tableau 10.06 : Répartition des ressources minières par type de gisement de 2016 à 2020

Localisation	Type de gisement (dans les villages)
Province du Loroum	
Ouindigui	Or
Titao	Or
Province du Yatenga	
Barga	Or
Kaïn	Or
Kalsaka	Or
Kossouka	Les Bauxites à Soulou, or
Koumbri	Antimoine, Or
Namissiguima	Or (mine industrielle)
Oula	Or
Rambo	Or
Séguénéga	Or
Tangaye	Or
Thiou	Kaolin
Province du Passoré	
Arbollé	Or
Bokin	Or
Kirsi	Or
Lâ Toden	Or
Pilimpikou	Or
Samba	les schistes et quartzites à manganèse à Koupéla Nagséné, or
Yako	Or
Province du Zondoma	
Tougo	Or
Région	Or, schistes et quartzites à manganèse, Kaolin, Antimoine et Bauxites

Source : MMCE et Collectivités territoriales du Nord, 2020

2.5. Evolution des hauteurs et nombre de jour de pluie

Il y a au total 10 postes pluviométriques dans la région du Nord, repartis dans chacune des 4 provinces. Le cumul saisonnier de chaque province est mentionné dans les tableaux ci-dessous. Les données utilisées pour l'analyse de la pluviométrie ont été collectées auprès des différents postes.

Tableau 10.7: Hauteur et nombre de jour de pluie

Poste pluviométrique	Années									
	2016		2017		2018		2019		2020	
	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ
Gourcy	701,8	42	812,2	41	1031,8	51	728,8	46	837,4	50

Ouahigouya	862,7	52	719,	44	860,8	49	784,7	56	779,8	48
Séguénéga	778	44	804,5	47	905	52	701,7	47	726	40
Thiou	669,5	46	567	44	911	55	619,2	53	620	48
Titao	539,5	39	653,2	41	922	49	676	49	900	46
Arbollé	763,4	40	681,5	36	643,1	41	850	51	804	45
Bokin	896,5	41	793	37	1025,5	46	678	45	785	37
Yako	786,1	41	668,8	45	768,3	42	793,5	52	859,5	45

Source : DRAAHM/Nord, 2020

N.B : H= hauteur des pluies NJ=nombre de jours de pluie

Au cours de la période 2016-2020, la région du Nord a enregistré sa plus haute pluviométrie de 1025,5 mm en 2018 à Bokin en 46 jours de pluie. La pluviométrie la plus basse a été enregistrée à Titao en 2016 d'une valeur de 539,5 mm en 39 jours de pluie. Le nombre de jours de pluie le moins élevé a été observé à Titao en 2016 soit 39 pluies et le plus élevé à Ouahigouya en 2019 soit 56 pluies.

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Evolution de la population de la région du Nord de 1996 à 2019

Le tableau ci-dessous indique les différentes évolutions de la population de la région du nord.

Tableau 10. 08 : Evolutions et répartitions de la population de la région du Nord de 2006 à 2019

Entité territoriale	2006			2019						TAM A	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
LOROU	4 298	142 853	33	32 482	198 192	96 647	101 545	95%	46	2,6%	203 247
BANH		30 332		6 395	38 521	19 595	18 926	104%		1,9%	39 236
OUIINDIGUI		28 278		5 121	32 855	15 682	17 173	91%		1,2%	33 236
SOLLE		17 526		3 433	21 839	10 463	11 376	92%		1,7%	22 212
TITAO		66 717		17 533	104 977	50 907	54 070	94%		3,5%	108 702
PASSORE	3 865	323 222	84	75 130	457 930	212 580	245 350	87%	118	2,7%	470 368
ARBOLE		45 848		9 654	60 270	27 570	32 700	84%		2,1%	61 551
BAGARE		23 311		4 852	33 334	15 290	18 044	85%		2,8%	34 264
BOKIN		54 544		12 890	81 194	38 331	42 863	89%		3,1%	83 717
GOMPONSON		18 268		4 094	27 074	12 573	14 501	87%		3,1%	27 906
KIRSI		19 019		4 373	29 816	13 906	15 910	87%		3,5%	30 865
LA-TODIN		28 192		6 081	39 128	17 756	21 372	83%		2,6%	40 127
PILIMPIKOU		17 277		3 529	23 445	10 693	12 752	84%		2,4%	24 002
SAMBA		35 837		7 421	46 247	20 874	25 373	82%		2,0%	47 163
YAKO		80 926		22 236	117 422	55 587	61 835	90%		2,9%	120 833
YATENGA	6 838	553 164	81	148 051	825 975	401 110	424 865	94%	121	3,1%	851 844
BARGA		30 319		9 605	51 248	24 636	26 612	93%		4,1%	53 360
KAIN		11 290		1 867	11 778	5 836	5 942	98%		0,3%	11 816

KALSAKA		51 408		12 316	78 184	37 414	40 770	92%		3,3%	80 747
KOSSOUKA		17 197		4 368	26 926	12 974	13 952	93%		3,5%	27 871
KOUMBRI		44 535		10 669	61 818	29 929	31 889	94%		2,6%	63 397
NAMISSIG UIMA		34 904		10 378	58 830	28 413	30 417	93%		4,1%	61 241
OUAHIGO UYA		125 030		41 743	199 436	97 959	101 477	97%		3,7%	206 730
OULA		44 692		10 889	62 832	30 469	32 363	94%		2,7%	64 500
RAMBO		34 019		7 560	46 957	22 106	24 851	89%		2,5%	48 136
SEGUENE GA		60 478		17 524	98 637	47 513	51 124	93%		3,8%	102 419
TANGAYE		32 612		6 450	39 262	19 270	19 992	96%		1,4%	39 826
THIOU		48 296		11 049	66 589	33 465	33 124	101%		2,5%	68 255
ZOGORE		18 384		3 633	23 478	11 126	12 352	90%		1,9%	23 924
ZONDOMA	1 994	166 557	84	39 254	240 018	112 405	127 613	88%	120	2,9%	246 860
BASSI		21 557		5 730	34 424	16 288	18 136	90%		3,7%	35 686
BOUSSOU		23 455		5 283	32 993	15 227	17 766	86%		2,7%	33 870
GOURCY		81 226		19 190	117 761	54 806	62 955	87%		2,9%	121 174
LEBA		9 781		2 109	13 562	6 380	7 182	89%		2,5%	13 907
TOUGO		30 538		6 942	41 278	19 704	21 574	91%		2,3%	42 246
REGION	16 996	1 185 796	70	294 917	1 722 115	822 742	899 373	91%	101	2,9%	1 772 261

Source : INSD, RGPH, 2019

On peut retenir du tableau que la population de la région est passée de 1 185 796 hbts en 2006 à 1 722 115 hbts soit une augmentation de 45,22% avec un taux d'accroissement moyen annuel de 2,9%. Le nombre de femme est de 899 373 en 2019, soit 52,22% de la population régionale. La densité de la population a également connu une augmentation allant de 70 hbts/km² en 2006 à 101 hbts/km² en 2019. La province du Yatenga reste la plus peuplée en 2019 avec 825 975 hbts soit 47,96% de la population régionale contre la province du zondoma qui enregistre le moins de population en 2019 avec 240 018 hbts soit 13,93% de la population régionale. Quant au rapport de masculinité, il est de 91 hommes pour 100 femmes pour l'ensemble de la région.

3.2. Evolution des naissances et des décès enregistrés

Dans l'ensemble toutes les communes ont enregistré une progression dans l'enregistrement des naissances et des décès dans la région. Et cela grâce aux efforts de l'Etat et des projets/programmes et ONG œuvrant dans le domaine de l'état civil. Pour l'ensemble de la région du Nord, le nombre de naissances est passé de 9 242 naissances en 2016 à 66 637 naissances en 2020. Quant au nombre de décès, il a également connu une hausse allant de 67 décès en 2016 à 302 décès en 2019. Ce qui montre que des efforts restent toujours à faire pour assurer la couverture sanitaire dans la région afin de réduire le nombre de décès. Le tableau ci-dessous montre la situation des naissances et des décès dans la région de 2016 à 2020.

Tableau 10.09 : Evolution des naissances et décès enregistrés de 2016 à 2020

ENTITES TERRITORIALES	NAISSANCES ENREGISTREES					DECES ENREGISTRES				
	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020
Passoré										
Arbolé	nd	759	739	758	nd	nd	6	5	15	nd
Bagaré	nd	2 017	406	364	nd	nd	6	3	1	nd
Bokin	nd	770	989	1076	nd	nd	25	5	7	nd
Gomponsom	nd	199	208	211	nd	nd	0	0	0	nd
Kirsi	nd	296	180	201	nd	nd	4	5	2	nd
Lâ todin	nd	3 175	404	468	nd	nd	13	4	7	nd
Pilimpikou	nd	119	160	149	nd	nd	0	3	4	nd
Samba	nd	3 826	409	439	nd	nd	25	27	40	nd
Yako	nd	5 729	1027	1066	15862	nd	83	23	26	nd
Total Passoré	nd	16890	4610	4532	15862	nd	162	75	102	
Zondoma										
Bassi	nd	623	1779	590	nd	nd	3	6	7	nd
Boussou	nd	346	1300	372	nd	nd	1	7	3	nd
Gourcy	nd	1 875	1875	5562	9708	nd	27	26	31	
Lèba	nd	347	761	274	nd	nd	0	4	1	nd
Tougo	nd	916	779	661	nd	nd	5	19	0	nd
Total Zondoma	nd	4 107	10181	5558	9708	nd	36	67	35	nd
Yatenga										
Barga	727	0	749	1477	nd	nd	0	4	1	nd
Kain	nd	316	284	972	nd	nd	2	1	5	nd
Kalsaka	nd	5 019	1115	173	nd	nd	27	14	4	nd
Koumbri	nd	5 010	1321	1586	nd	nd	18	3	5	nd
Kossouka	nd	567	391	593	nd	nd	1	0	4	nd
Namissiguima	nd	2 709	1041	1169	nd	nd	17	22	4	nd
Ouahigouya	nd	3 590	2141	3553	nd	nd	227	81	88	nd
Oula	nd	1 058	1132	1721	15413	nd	6	16	3	
Rambo	nd	775	710	913		nd	2	0	3	nd
Séguénéga	nd	1 450	nd	nd	10836	nd	14	nd	nd	nd
Tangaye	nd	3 029	nd	nd	7419	nd	12	nd	nd	nd
Thiou	nd	2 284	nd	nd	nd	nd	15	nd	nd	nd
Zogoré	nd	471	nd	nd	nd	nd	8	nd	nd	nd
Total Yatenga	nd	27005	nd	nd	33668	nd	349	nd	nd	nd
Loroum										
Banh	59	654	623	129	nd	nd	3	1	0	nd
Ouindigui	99	407	890	126	nd	nd	4	4	0	nd
Sollé	57	406	577	87	nd	nd	24	0	0	nd
Titao	5956	5956	2180	605	4 708	nd	5277	21	6	nd
Total Loroum	12155	12155	3472	947	4 708	nd	6744	26	6	nd
CHUR	2276	2282	2371	1281	2691	nd	nd	nd	nd	nd
Région	9242	39557	49389	30441	66637	67	534	406	302	nd

Source : Annuaire statistiques Nord, 2020

3.3. Structure par sexe et par âge

La structure par sexe et par âge de la population de la région du Nord présente des effectifs élevés aux jeunes âges à l'image de celle du pays. Plus l'âge de la population augmente, plus l'effectif diminue. L'âge moyen de la population de la région du Nord est de 21,2 ans et est légèrement plus élevé chez les femmes (21,9 ans) que chez les hommes (20,5 ans). En outre, la population urbaine est en moyenne plus âgée (22,1 ans) que celle en milieu rural (21,1 ans).

Quant à l'âge médian, il est de 15,0 ans dans la région du Nord et est légèrement plus élevé chez les femmes (16,0 ans) que chez les hommes (14,0 ans). L'âge médian aussi est plus élevé chez les femmes que chez les hommes quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 10.10 : Effectif de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Rural			Urbain			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensembl	Masculin	Féminin	Ensembl
0-4	127 739	128 281	256 020	18 053	18 104	36 157	145 792	146 385	292 177
5-9	131 584	129 214	260 798	17 138	18 010	35 148	148 722	147 224	295 946
10-14	104 204	99 525	203 729	15 870	17 390	33 260	120 074	116 915	236 989
15-19	71 691	79 011	150 702	14 072	16 541	30 613	85 763	95 552	181 315
20-24	50 097	60 660	110 757	11 683	13 496	25 179	61 780	74 156	135 936
25-29	40 644	51 969	92 613	9 175	10 398	19 573	49 819	62 367	112 186
30-34	35 748	44 768	80 516	8 915	9 020	17 935	44 663	53 788	98 451
35-39	27 764	37 796	65 560	6 995	6 559	13 554	34 759	44 355	79 114
40-44	23 942	31 753	55 695	5 477	4 787	10 264	29 419	36 540	65 959
45-49	17 754	23 760	41 514	3 977	3 513	7 490	21 731	27 273	49 004
50-54	17 133	21 517	38 650	3 134	2 907	6 041	20 267	24 424	44 691
55-59	13 985	17 052	31 037	2 229	2 394	4 623	16 214	19 446	35 660
60-64	11 583	14 591	26 174	1 728	2 011	3 739	13 311	16 602	29 913
65-69	8 803	9 491	18 294	1 161	1 435	2 596	9 964	10 926	20 890
70-74	7 709	8 567	16 276	1 001	1 363	2 364	8 710	9 930	18 640
75-79	4 740	4 719	9 459	613	812	1 425	5 353	5 531	10 884
80-84	2 865	3 450	6 315	344	527	871	3 209	3 977	7 186
85-89	1 426	1 585	3 011	169	229	398	1 595	1 814	3 409
90-94	724	943	1 667	91	134	225	815	1 077	1 892
95 ou +	719	961	1 680	63	130	193	782	1 091	1 873
Total	700 854	769 613	1 470 467	121 888	129 760	251 648	822 742	899 373	1 722 115
Age moyen	20,2	21,9	21,1	22,0	22,1	22,1	20,5	21,9	21,2
Age médian	14,2	16,0	15,4	18,5	18,5	18,5	14,0	16,0	15,0

Source : Monographie, Nord, 2020

3.4. Principales activités menées par les jeunes en 2020

Cette section s'intéresse de manière spécifique à la jeunesse qui constitue le fer de lance de l'économie. Cependant, la notion de jeune n'est pas sans équivoque. Elle est analysée sous deux angles : les jeunes de 15-24 ans et ceux de 15-35 ans afin de permettre aux utilisateurs de l'une ou l'autre option de disposer d'informations sur la participation économique des jeunes. Parmi les jeunes âgés de 15-24 ans résidents dans la région du Nord, 76,5 % sont hors main d'œuvre. Cette proportion est plus importante en milieu urbain (82,3%) qu'en milieu rural (75,3 %). Quant aux actifs occupés, ils ne représentent que 19,2 % des jeunes de 15-24 ans. Aussi, la proportion des occupés des 15-24 ans est plus importante chez les hommes (21,0 %) que chez les femmes (17,7 %). Elle demeure également moins élevée en milieu urbain (13,5 %) qu'en milieu rural (20,4 %).

Tableau 10.11 : répartition (en %) de la population résidente de 15-24 ans par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence

Statut d'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Occupés	17,1	10,4	13,5	21,8	19,3	20,5	21,0	17,7	19,2
Chômeurs	4,5	4,0	4,2	4,7	3,8	4,2	4,7	3,9	4,3
Hors main-d'œuvre	78,4	85,6	82,3	73,5	76,9	75,3	74,3	78,4	76,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Monographie, NORD, 2019

Plus de deux tiers des jeunes de 15-35 ans (70,0 %) est hors main d'œuvre et 4,4 % sont des chômeurs. Les occupés sont relativement plus représentés chez les hommes (29,4 %) par rapport aux femmes (21,8 %). Les tendances restent les mêmes quel que soit le milieu de résidence marquées par une situation défavorable aux femmes (Tableau 6.19).

Tableau 10.12 : répartition (%) de la population résidente de 15-35 ans par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence

Statut d'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Occupés	34,1	17,5	25,2	28,3	22,7	25,2	29,4	21,8	25,2
Chômeurs	4,7	4,9	4,8	4,8	3,9	4,3	4,7	4,1	4,4
Hors main-d'œuvre	61,2	77,6	70,0	66,9	73,4	70,5	65,9	74,1	70,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Monographie, NORD, 2019

Tableau 10. 13 : Situation des principales activités menées par les jeunes en 2020

communes	Principales activités menées par les jeunes		Principaux besoins et préoccupations des jeunes	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Toutes les communes	Agriculture Maraichage Elevage , mécanique 2 roues, menuiserie bois et métallique artisanat petits commerces	Agriculture Coupe couture, petits commerces	construction et réfection d'infrastructures socio éducatives sensibilisation en formation professionnelle et processus de certification Financement de microprojets Formation en entrepreneuriat	construction et réfection d'infrastructures socio éducatives sensibilisation en formation professionnelle et processus de certification Financement de microprojets Formation en entrepreneuriat

Source : DR Jeunesse, 2020

3.5. Langues

Les principales langues les plus couramment parlées par la population de la région du Nord présentent une diversité selon la province de résidence. Le mooré reste la langue la plus couramment parlée dans toutes les provinces de la région avec des proportions allant de 83% de la population dans le Lorum à 97% dans le Zondoma. Cette langue est suivie de très loin par le fulfudé (1,7% dans Passoré à 7,9% dans le Lorum) et le français qui est parlé par moins de 1% de la population quel que soit la province de résidence

Tableau.10.14 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées par province

Principales langues parlées	PASSORE	YATENGA	LOROU	ZONDOMA	ESSEMBLE
Mooré	96,5	92,5	83,4	97	93,4
Fulfudé (ou peulh)	1,7	4,8	7,9	2,1	3,9
Français	0,5	0,7	0,1	0,4	0,5
San (ou samogho ou samo)	0	0,1	0	0,1	0,1
Dioula (ou bambara)	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Moba	0,1	0,1	0,1	0,1	0
Birifor	0	0	0	0	0
Biali	0	0	0,2	0	0,1
Anglais	0	0	0	0	0
Gourmantché (ou gulmancéma)	0	0	0	0	0
Autre	1,1	1,6	8,2	0,2	1,9

Source : Monographie, Nord, 2019

3.6. Religion

Dans la région du Nord, les musulmans sont les plus nombreux et représentent 82,2% de la population. Les catholiques, les animistes et les protestants suivent avec respectivement 8,4%, 6,0% et 2,7% de la population. Les sans religion et les autres religions sont faiblement représentés. Ces proportions sont quasiment les mêmes au niveau des hommes et des femmes où on enregistre 83,1 % d'hommes et 82,2% de femmes musulmans, 8,1% d'hommes et 8,8% de femmes catholiques et 6,1% d'hommes et 5,9% de femmes animistes.

Tableau 10.15: Répartition (%) de la population par religion selon le sexe

Religion	Masculin	Féminin	Ensemble
Animiste	6.1	5.9	6.0
Musulman	83.1	82.2	82.6
Catholique	8.1	8.8	8.4
Protestant	2.4	2.9	2.7
Autre	0.0	0.0	0.0
Sans religion	0.3	0.2	0.3
Total	100	100	100

Source : Monographie, Nord, 2020

3.7. Personnes déplacées internes (PDI)

La situation sécuritaire a causé des déplacements à l'intérieur de la région. Les données du tableau montrent que la province du Loroum est la plus touchée par l'insécurité causant un plus grand nombre de déplacés internes (31 526 personnes) soit 42,53% de l'ensemble des déplacés internes de la région. La région qui enregistre le moins de déplacés internes est celle du Zondoma avec 0,06% des déplacés internes.

Tableau 10. 2: Nombre de personnes déplacées internes (PDI) en 2020 site de CONASSUR

Entité territoriale	2020	
Passoré	314	0,42%
Zondoma	46	0,06%
Yatenga	20 510	27,67%
Loroum	31 526	42,53%
Région	52 396	100%

Source : Secrétariat Permanent du CONASUR/DRFSNFAH, 2020

IV. EDUCATION

4.1. Education préscolaire

L'éducation préscolaire est encore peu développée dans la région du Nord. En effet, elle compte 36 structures préscolaires avec 88 salles d'activités en 2019/2020.

Au plan provincial, le Yatenga compte 19 structures et 46 salles d'activités ; le Passoré suit avec 14 structures et 36 salles d'activités ; la province du Zondoma ferme la marche avec 3 structures et 6 salles d'activités. Seule la province du Loroum n'a pas de structures préscolaires fonctionnelles, toutes étant fermées pour raison d'insécurité.

Quant aux auditeurs dans les structures d'éveil, la région en compte 3 792 contre 124 006 pour l'ensemble du pays. Ce qui représente 3,1% de l'effectif national.

Il existe des disparités entre les provinces. En effet, le Yatenga avec 2 223 auditeurs, soit 58,6% occupe le premier rang dans la région. Le Passoré et le Zondoma ont respectivement 32,6% et 8,8% des auditeurs de la région. L'obligation scolaire qui ne concerne pas cette tranche d'âge préscolarisable peut expliquer ces effectifs moins représentatifs.

Le Taux brut de préscolarisation régional de 2,1% est toujours à l'état embryonnaire.

La province du Yatenga détient le plus fort taux de préscolarisation dans la région avec 2,7%. Il est suivi du Passoré avec 2,6% et du Zondoma qui détient 1,3%. Des efforts doivent être déployés par l'Etat et ses partenaires dans le domaine du préscolaire pour booster les différents taux dans ce domaine.

Tableau 10.17 : Statistiques sur les infrastructures de l'éducation préscolaire en 2019/2020

ENTITE	NBRE STRUCTURES	NBRE DE SALLES EFFECTIF	TAUX DE PRESCO
LOROU	0	0	0
PASSORE	14	36	2,6
YATENGA	19	46	2,7

ZONDOMA	3	6	1,3
Total général	36	88	2,1

Source : Annuaire statistique DGESS/MENAPLN, 2019/2020

4.2. Enseignement primaire en 2019/2020

L'enseignement primaire est assuré par l'Etat mais aussi par des structures non étatiques (privées).

4.2.1. Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au primaire en 2019/2020

Le tableau ci-dessous donne la répartition des infrastructures de l'éducation au primaire pour l'année scolaire 2019/2020 dans la région du Nord.

Au titre de l'année scolaire 2019/2020, la région du Nord compte 1 566 écoles fonctionnelles contre 1591 écoles l'année précédente. Cette baisse de 25 écoles est due à l'insécurité.

La part du privé est de 34,7% en 2019/2020 ; ce qui représente pratiquement le tiers de l'ensemble des écoles soit 544 écoles.

Le milieu rural occupe 90% des écoles fonctionnelles en 2019/2020.

Au plan provincial, le Yatenga occupe 46,0% des écoles de la région soit 720 écoles. Par rapport à 2018/2019, seules 2 provinces de la région ont vu le nombre de leurs écoles augmenter : il s'agit du Passoré et du Zondoma avec respectivement 17 et 16 écoles.

En 2019/2020, la région du Nord compte 6 553 salles de classes. Par rapport à 2018/2019, on note une augmentation de 16 salles de classe soit 0,2%. Le privé représente 21,5% des salles de classe. Quant au milieu rural, il représente 87,9%. Comme les écoles, le Passoré et le Zondoma ont vu le nombre de leurs salles de classe augmenté respectivement de 96 et de 58 salles de classe par rapport à 2018/2019.

Le ratio élèves/classe au niveau régional est de 52 et celui élèves enseignant est de 39.

Tableau 10.18 : Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au primaire en 2019/2020

Entités territoriales	DESIGNATION										
	Nombre d'écoles			Nombre de classes					Effectifs des élèves		
	Nb d'écoles publiques	Nb d'écoles privées	Total	Nbr d'écoles à 6 classes	Nb d'écoles à 3 classes	Nb d'écoles sous milieux	Nb de classes sous pailotes	Total	Ratios élèves/enseignants titulaire de	Ratios élève/class	Total
Région	022	544	1 566	333	614	597	1 070	6 553	39	52	338 348

Source : Annuaire statistique DREPPNF/Nord, 2019/2020

4.2.2. Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2019/2020

Tout comme les infrastructures et équipement, la répartition des effectifs de l'enseignement primaire dans la région du Nord montre un certain déséquilibre selon le statut aussi bien pour les élèves que pour le personnel enseignant.

En 2019/2020, 338 348 enfants sont inscrits à l'école primaire dans la région du Nord. Les filles représentent 49,4% de cet effectif. Selon le statut, le secteur privé représente 22,4%.

La région du Nord compte 8 624 enseignants en 2019/2020 soit 6 434 pour le public et 1570 pour le privé.

Tableau 10.19 : statistiques sur la fréquentation au primaire en 2019/2020

Entités territoriales	DESIGNATION											
	Effectifs des élèves du public			Effectifs des élèves du privé			Nombre d'enseignants du privé			Nombre d'enseignants du public		
	Effectifs des garçons du public	Effectifs des filles du public	Total	Effectifs des garçons du privé	Effectifs des filles du privé	Total	H	F	Total	H	F	Total
Région	131 752	130 733	262	39 416	36 447	75 863	1	326	1 570	3	3	6434

			485				244			558	496	

Source : DREPPNF/Nord

4.2.3. Indicateurs au primaire en 2019/2020

Dans la région Nord, le taux brut de scolarisation (TBS) est de 107,7% en 2019/2020. Selon le sexe, il est de 108,2% pour les filles et de 108% pour les garçons. Le taux brut d'admission au primaire est de 121,8% pour les filles et de 128,4% pour garçons.

En ce qui concerne le taux d'achèvement au primaire, il est de 63,9%. Le ratio élèves/manuel de lecture est de 1 livre pour plus de 3 élèves. Quant au ratio élèves/livre de calcul, il est de 1 livre pour 2 élèves.

Par ailleurs, on constate des disparités entre les provinces et selon le sexe sur l'ensemble des indicateurs.

Tableau 10.20 : les indicateurs au primaire en 2019/2020

Entités territoriales	Désignation								
	Tx brut de scolarisation			Tx d'admission			Nb d'élèves par manuel de lecture	Nb d'élèves par manuel de calcul	Tx d'achèvement (nouveaux élèves du CM2/pop de 12 ans)
	TBS des garçons	TBS des filles	Total	Tx d'admission des garçons	Tx d'admission des filles	Total			
Région	107,7	108,2	108	128,4	121,8	125,2	2,5	1,7	63,9

Source : DREPPNF/Nord,

4.2.4. Enseignement post primaire et secondaire en 2019/2020

4.2.5. Statistiques sur les infrastructures de l'éducation poste primaire et secondaire en 2019/2020

L'analyse des infrastructures est abordée sous l'angle de la distribution entre enseignement public et privé et par province en 2019/2020.

Il est nécessaire de rappeler que dans ce contexte de crise sécuritaire ayant occasionné la fermeture de beaucoup d'écoles publiques en milieu rural, l'Etat n'assure plus l'éducation dans beaucoup de zones. Il offre 63% des écoles, le reste étant assuré par le secteur privé. Ainsi, le Nord compte en 2019/2020 284 établissements post-primaires et secondaires et 13 324 salles de classe, soit respectivement 180 et 1 324 pour le public et 104 et 612 pour le privé.

Tableau 10.21 : Statistiques sur les infrastructures de l'éducation poste primaire et secondaire en 2019/2020

	Etablissements	Salles de classe
Provinces		
LOROUM	16	97
Public	14	95
Privé	2	2
PASSORE	107	720
Public	61	475
Privé	46	245
YATENGA	119	844
Public	72	552
Privé	47	292
ZONDOMA	42	275
Public	33	202
Privé	9	73
REGION	284	1936
Public	180	1324

Profil de la region du Nord

Privé	104	612

Source : Annuaire statistique DGESS/MENAPLN, 2019/2020

En 2019/2020, 103 109 enfants sont inscrits dans les établissements post-primaires et secondaires la région du Nord. Les filles représentent 51% % de l'effectif. Selon le statut, le secteur enregistre 27836 élèves soit 37,0% de l'effectif total. La région du Nord compte 3 848 enseignants du post -primaire et secondaire en 2019/2020 soit 2210 pour le public et 1638 pour le privé.

4.2.6. Statistiques sur la fréquentation au poste primaire et secondaire en 2019/2020

Tableau 10.22 : Statistiques sur la fréquentation au secondaire en 2019/2020

ENTITE	Effectifs élèves	Nbre enseignants
LOROUM	5903	147
Public	5764	134
Privé	139	13
PASSORE	37842	1460
Public	27245	820
Privé	10597	640
YATENGA	45833	1754
Public	31602	946
Privé	14231	808
ZONDOMA	13531	487
Public	10662	310
Privé	2869	177
REGION	103109	3848
Public	75273	2210
Privé	27836	1638

Source : Annuaire statistique DGESS/MENAPLN, 2019/2020

4.2.7. Statistiques sur les indicateurs du secondaire en 2019/2020

Les taux bruts d'admission au post-primaire et au secondaire de la région du Nord en 2019/2020 sont respectivement de 37,2% et 14,9% contre 49,3% et 21,9% au niveau national.

Quant aux taux de scolarisation du post-primaire et du secondaire de la région, ils sont de 45,9% et 20,6% contre 40,3% et 16,7% pour la même année scolaire.

Les taux d'achèvement sont de 35,5% pour le post-primaire et de 16,9% pour le secondaire. Selon le niveau de désagrégation, ces indicateurs présentent des disparités entre les provinces et communes.

Tableau 10. 23 : Statistiques sur les indicateurs du secondaire en 2019/2020

POST-PRIMAIRE			
Provinces	TBA	TBS	TACH
LOROUM	21,6	22,5	15,6
PASSORE	50,3	63,7	50,6
YATENGA	35,0	42,6	33,5
ZONDOMA	33,5	43,4	30,6
Total général	37,2	45,9	35,5
SECONDAIRE			
LOROUM	10,6	8,0	4,3
PASSORE	18,3	27,4	22,6
YATENGA	15,5	21,3	17,5
ZONDOMA	10,5	16,3	14,9
Total général	14,9	20,6	16,9

Source : Annuaire statistique DGESS/MENAPLN, 2019/2020

V. SANTE

5.1. Statistiques sur les infrastructures sanitaires en 2019/2020

Les ressources humaines et les infrastructures sont indispensables à la mise en œuvre de la politique sanitaire. Les tableaux ci-dessous donnent la situation des infrastructures, la situation du personnel de santé et la fréquentation des formations sanitaires en 2019/2020.

Tableau 10. 3: Statistiques sur les infrastructures sanitaires en 2019/2020

Entités	Désignation

territoriales	Nombre de CHU	Nombre de CHR	Nombre de CMA	Nombre de CM	Nombre de CSPS	CSPS remplissant les normes en personnel	Nombre de maternités isolées	Nombre de dispensaires isolés	Autres formations sanitaires	Nombre d'offices	Nbre de dépôts pharmaceutiques
Passoré											
Yako	0	0	1	5	55	nd	0	4	6	nd	65
Zondoma											
Gourcy	0	0	1	0	37	nd	0	1	1	nd	39
Yatenga											
Ouahigouya	1	0	0	3	46	nd	1	8	24	nd	59
Séguénga	0	0	1	0	32	nd	0	0	1	nd	33
Thiou	0	0	0	1	30	nd	0	0	0	nd	31
Loroum											
Titao	0	0	1	1	21	nd	0	0	1	nd	23
Région	1	0	4	10	221	nd	1	13	33	nd	250

Source : MS Annuaire statistique DRS, 2020

Les infrastructures sanitaires dans la région sont dominées par les CSPS, les dispensaires isolés, 4 CMA réparties dans chaque chef-lieu de province. La région a également un seul CHU basé à Ouahigouya.

5.2. Statistiques sur le personnel de santé en 2019/2020

Le tableau ci-dessous présente la situation du personnel soignant dans les quatre districts, CHUR et le DRS de la région.

Tableau 10.25 : Statistiques sur le personnel de santé en 2019/2020

Entités territoriales	Désignation											
	Nombre de médecins	Nombre de chirurgiens/dentistes	Nombre d'assistants	Nombre d'infirmiers d'Etat	Nombre de sages femmes d'Etat/mateuticiens d'Etat	Nombre d'infirmiers brevetés	Nombre de pharmaciens	Nombre de préparateurs d'Etat en pharmacie	Nombre d'acc.Auxil. brevetés et matron.	Nombre d'agents itinérants	Nombre de techniciens (laboratoire et radiologie)	Nbre de personadmin d'appui
Yako	17	nd	nd	71	52	24	1	nd	nd	nd	nd	nd
Gourcy	8	nd	nd	53	17	53	1	nd	nd	nd	nd	nd
Ouahigouya	9	nd	nd	116	54	33	2	nd	nd	nd	nd	nd
Séguénga	6	nd	nd	50	37	8	1	nd	nd	nd	nd	nd
Thiou	5	nd	nd	48	30	7	1	nd	nd	nd	nd	nd
Titao	11	nd	nd	64	46	19	2	nd	nd	nd	nd	nd
DRS	3	nd	nd	0	1	0	1	nd	nd	nd	nd	nd
CHUR	90	nd	nd	116	0	53	8	nd	nd	nd	nd	nd
Région	150	nd	nd	518	314	109	17	nd	nd	nd	nd	nd

Source : MS Annuaire statistique Nord 2020

Les données du tableau montrent que la région dispose de 15 médecins, 518 infirmiers d'Etat, 314 sages femmes, 109 infirmiers brevetés et 17 pharmaciens. Des efforts restent encore à fournir pour atteindre les normes sanitaires.

5.3. Indicateurs de santé en 2020

❖ Principales pathologies causes de consultation en 2020

Les principales pathologies cause de consultation concernent le paludisme (841 755 cas), la rougeole et la méningite (132 cas) comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 10.26: Les principales pathologies causes de consultation en 2020

Entité territo- riale	DESIGNATION																			
	Paludis- me		L'onchoce- rrose		La Fièvre jaune		La bilharzi- ose		La rouge- ole		Diabète		Le VIH/SI- DA		Ménin- gite		La tubercu- lose		Autre s malad- ies	
	Nb de cas	%	Nb de cas	%	N b d e c a s	%	N b d e c a s	%	N b d e c a s	%	N b d e c a s	%	N b d e c a s	%	N b d e c a s	%	Nb de ca- s	%	N b d e c a s	%
Yako	203 025	n d	nd	nd	n d	n d	nd	nd	3	n d	n d	n d	n d	n d	8	n d	nd	nd	n d	n d
Gourcy	128 622	n d	nd	nd	n d	n d	nd	n d	3 2	n d	n d	n d	n d	n d	1 7	n d	nd	nd	n d	n d
Ouahig ouya	213 584	n d	nd	nd	n d	n d	nd	n d	1 0	n d	n d	n d	n d	n d	2	n d	nd	nd	n d	n d
Ségué néga	149 050	n d	nd	nd	n d	n d	nd	n d	1 7	n d	n d	n d	n d	n d	1 5	n d	nd	nd	n d	n d
Thiou	785 15	n d	nd	nd	n d	n d	nd	n d	2 1	n d	n d	n d	n d	n d	3	n d	nd	nd	n d	n d
Titao	687 00	n d	nd	nd	n d	n d	nd	n d	7	n d	n d	n d	n d	n d	1 7	n d	nd	nd	n d	n d
CHUR	259	n d	nd	nd	n d	n d	nd	n d	0	n d	n d	n d	n d	n d	7 0	n d	nd	nd	n d	n d
Régio n	841 755	n d	nd	nd	n d	n d	nd	n d	9 0	n d	n d	n d	n d	n d	1 3 2	n d	nd	nd	n d	n d

Source : Annuaire statistique Nord, 2020

VI. ECONOMIE

6.1. Les budgets locaux en 2020

Tableau 10. 27: budgets locaux exécutés en 2020 (FCFA)

Collectivité territoriale	BUDGETS LOCAUX	
	Recettes	
	Montants	Taux par rapport à la région
Passoré	4 464 690 661	25,69%
Arbollé	570 861 122	3,29%
Bagaré	265 051 847	1,53%
Bokin	603 710 499	3,47%
Gomponsom	368 197 178	2,12%
Kirsi	342 184 206	1,97%
La Toden	343 235 033	1,98%
Pilimpikou	283 397 456	1,63%
Samba	420 269 421	2,42%
Yako	1 267 783 899	7,30%
Zondoma	2 277 937 978	13,11%
Bassi	330 775 050	1,90%
Boussou	306 550 068	1,76%
Gourcy	948 096 990	5,46%
Lèba	263 069 396	1,51%
Tougo	429 446 474	2,47%
Yatenga	8 713 147 646	50,14%
Barga	390 028 363	2,24%
Kaïn	309 615 637	1,78%
Kalsaka	726 368 042	4,18%
Koumbri	460 421 228	2,65%
Kossouka	358 733 675	2,06%
Namissiguima	686 214 843	3,95%
Ouahigouya	2 279 647 586	13,12%
Oula	1 045 022 524	6,01%
Rambo	361 938 042	2,08%
Séguénéga	611 298 012	3,52%
Tangaye	511 899 221	2,95%
Thiou	659 423 583	3,79%
Zogoré	312 536 890	1,80%
Loroum	1 922 026 731	11,06%
Banh	425 546 125	2,45%
Ouindigui	369 132 333	2,12%
Titao	720 482 604	4,15%
Sollé	406 865 669	2,34%
Région	17 377 803 016	100,00%

Source : DRB/Nord, 2020

Il ressort du tableau que la province du Yatenga dispose de plus de la moitié (50,14%) des recettes de la région. Cela pourrait s'expliquer par le nombre des communes de la province et le fait que la commune de Ouahigouya qui est le chef-lieu de région regorge beaucoup de services. En terme de comparaison des communes, on constate que les recettes de la commune de Ouahigouya sont largement supérieures à celles des autres communes. Elles sont même supérieures à celles des autres provinces de la région réunies.

Tableau 10. 28: Evolution des budgets en francs CFA des collectivités territoriales de 2016 à 2020

Collectivités territoriales	2016				2017				2018				2019				2020			
	Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses	
	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I
Commune																				
Passoré																				
Arbollé	97	160	97	160	216	177	216	177	303	204	303	204	210	201	210	201	321	263	321	263
	552	341	552	341	451	813	451	813	117	913	117	913	772	292	772	292	596	496	596	496
	520	969	520	969	599	718	599	718	137	225	137	225	741	679	741	679	843	609	843	609
Bagaré	53	242	53	242	112	332	112	332	109	112	109	112	127	49	127	49	131	140	131	140
	540	227	540	227	083	757	083	757	379	514	379	514	016	716	016	716	008	707	008	707
	636	129	636	129	759	245	759	245	988	558	988	558	176	808	176	808	663	317	663	317
Bokin	99	265	99	265	227	376	227	376	237	365	237	365	260	372	260	372	279	334	279	334
	545	137	545	137	908	158	908	158	858	720	858	720	168	174	168	174	746	574	746	574
	938	262	938	262	957	722	957	722	707	084	707	084	151	079	151	079	307	446	307	446
Gomponsom	49	147	49	147	75	145	75	145	86	117	86	117	98	195	98	195	136	242	136	242
	893	784	893	784	273	326	273	326	098	014	098	014	132	747	132	747	950	577	950	577
	428	854	428	854	600	875	600	875	667	741	667	741	640	529	640	529	659	429	659	429
Kirsi	50	107	50	107	96	124	96	124	101	92	101	92	125	61	125	61	131	215	131	215
	875	487	875	487	970	559	970	559	047	620	047	620	915	676	915	676	955	363	955	363
	405	851	405	851	895	550	895	550	874	058	874	058	533	379	533	379	105	128	105	128
La Todén	71	214	71	214	153	217	153	217	152	181	152	181	154	171	154	171	152	200	152	200
	238	147	238	147	486	606	486	606	058	657	058	657	055	635	055	635	575	853	575	853
	288	899	288	899	173	642	173	642	770	052	770	052	536	970	536	970	116	979	116	979
Pilimpikou	49	209	49	209	83	179	83	179	94	168	94	168	103	120	103	120	113	180	113	180
	953	900	953	900	305	609	305	609	376	677	376	677	700	933	700	933	668	636	668	636
	011	163	011	163	137	796	137	796	787	666	787	666	543	645	543	645	462	868	462	868
Samba	77	188	77	188	164	281	164	281	175	125	175	125	184	104	184	104	172	258	172	258
	045	444	045	444	613	933	613	933	983	662	983	662	574	841	574	841	003	323	003	323
	639	268	639	268	184	666	184	666	396	571	396	571	507	281	507	281	637	416	637	416
Yako	238	333	238	333	399	438	399	438	616	507	616	507	481	634	481	634	599	686	599	686
	898	130	898	130	283	102	283	102	012	860	012	860	626	020	626	020	020	315	020	315
	079	962	079	962	802	083	802	083	846	693	846	693	974	954	974	954	663	409	663	409
Zondoma																				
Bassi	65	90	65	90	114	202	114	202	120	59	120	59	168	101	168	101	176	171	176	171
	250	553	250	553	589	751	589	751	389	679	389	679	037	482	037	482	475	805	475	805
	665	437	665	437	591	047	591	047	699	469	699	469	189	890	189	890	654	765	654	765
Boussou	68	216	68	216	123	151	123	151	153	130	153	130	121	100	121	100	160	157	160	157
	668	676	668	676	860	108	860	108	817	427	817	427	004	612	004	612	341	785	341	785
	712	899	712	899	859	552	859	552	204	673	204	673	110	837	110	837	236	937	236	937
Gourcy	176	224	176	224	370	304	370	304					740	503	740	503	597	456	597	456
	748	378	748	378	720	641	720	641					232	736	232	736	478	730	478	730

Profil de la region du Nord

Collectivités territoriales	2016				2017				2018				2019				2020			
	Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses	
	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I
	611	994	611	994	484	555	484	555					382	220	382	220	496	929	496	929
Lèba	34	68	34	68	53	65	53	65	63	92	63	92	79	144	79	144	79	192	79	192
	636	721	636	721	824	309	824	309	544	944	544	944	576	797	576	797	122	172	122	172
	985	914	985	914	691	790	691	790	385	138	385	138	368	171	368	171	284	119	284	119
Tougo	67	233	67	233	129	272	129	272	170	249	170	249	123	139	123	139	210	256	210	256
	573	141	573	141	883	781	883	781	658	967	658	967	936	707	936	707	250	964	250	964
	079	542	079	542	264	849	264	849	349	678	349	678	551	820	551	820	201	866	201	866
Yatenga																				
Rambo	81	147	81	147	153	248	153	248	163	103	163	103	162	121	162	121	168	196	168	196
	968	413	968	413	474	860	474	860	053	387	053	387	911	107	911	107	685	695	685	695
	636	636	636	636	562	300	562	300	994	362	994	362	394	929	394	929	554	305	554	305
Thiou	110	185	110	185	179	277	179	277	238	296	238	296	265	295	265	295	188	482	188	482
	734	281	734	281	335	101	335	101	301	022	301	022	412	590	412	590	125	348	125	348
	695	856	695	856	881	099	881	099	286	334	286	334	259	385	259	385	503	318	503	318
Tangaye	75	110	75	110	137	109	137	109	161	70	161	70	217	151	217	151	224	289	224	289
	305	639	305	639	038	463	038	463	557	832	557	832	554	865	554	865	673	725	673	725
	080	803	080	803	757	836	757	836	226	569	226	569	898	721	898	721	379	842	379	842
Zogoré	49	129	49	129	87	147	87	147	136	144	136	144	102	147	102	147	132	182	132	182
	917	180	917	180	523	461	523	461	699	150	699	150	401	579	401	579	660	084	660	084
	383	284	383	284	615	836	615	836	923	155	923	155	351	343	351	343	498	383	498	383
Ouahigouya	595	357	595	357	910	522	910	522	1	2	1	2	979	1	979	1	944	1	944	1
	000	481	000	481	782	746	782	746	029	000	029	000	574	396	574	396	634	450	634	450
	392	340	392	340	069	472	069	472	077	994	077	994	944	135	944	135	958	841	958	841
Koumbri	76	344	76	344	152	197	152	197	224	131	224	131	176	115	176	115	255	209	255	209
	098	794	098	794	091	155	091	155	906	924	906	924	897	363	897	363	432	802	432	802
	347	050	347	050	038	442	038	442	788	009	788	009	706	667	706	667	666	562	666	562
Barga	48	182	48	182	117	163	117	163	168	60	168	60	130	116	130	116	189	205	189	205
	314	480	314	480	314	194	314	194	119	820	119	820	827	177	827	177	170	200	170	200
	689	181	689	181	773	016	773	016	103	331	103	331	752	631	752	631	399	164	399	164
Namissiguima	129	138	129	138	344	247	344	247	447	301	447	301	250	166	250	166	256	446	256	446
	696	283	696	283	465	461	465	461	919	771	919	771	303	073	303	073	609	271	609	271
	197	790	197	790	096	608	096	608	677	136	677	136	846	022	846	022	010	202	010	202
Oula	105	149	105	149	205	228	205	228	232	264	232	264	349	293	349	293	394	739	394	739
	030	066	030	066	131	261	131	261	442	641	442	641	834	272	834	272	658	722	658	722
	001	905	001	905	443	189	443	189	372	085	372	085	637	312	637	312	501	033	501	033
Séguénéga	114	264	114	264	259	186	259	186	289	193	289	193	318	333	318	333	347	306	347	306
	533	379	533	379	918	459	918	459	875	738	875	738	482	103	482	103	192	976	192	976

Profil de la region du Nord

Collectivités territoriales	2016				2017				2018				2019				2020			
	Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses	
	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I
	124	140	124	140	921	024	921	024	215	975	215	975	327	061	327	061	364	962	364	962
Kalsaka	92	363	92	363	192	204	192	204	243	199	243	199	250	299	250	299	304	438	304	438
	747	913	747	913	220	337	220	337	830	558	830	558	637	130	637	130	219	428	219	428
	783	071	783	071	746	298	746	298	765	943	765	943	549	334	549	334	753	289	753	289
Kossouka	42	200	42	200	75	124	75	124	120	110	120	110	122	85	122	85	119	242	119	242
	817	959	817	959	137	965	137	965	639	201	639	201	995	386	995	386	815	025	815	025
	631	323	631	323	557	548	557	548	867	076	867	076	768	865	768	865	592	083	592	083
Kaïn	32	116	32	116	52	142	52	142	67	139	67	139	92	96	92	96	98	222	98	222
	186	467	186	467	172	886	172	886	034	265	034	265	635	715	635	715	031	244	031	244
	814	712	814	712	857	236	857	236	385	741	385	741	467	030	467	030	686	240	686	240
Loroum																				
Titao	153	230	153	230	263	245	263	245	284	145	284	145	370	266	370	266	378	372	378	372
	521	329	521	329	622	670	622	670	208	717	208	717	707	025	707	025	940	241	940	241
	613	718	613	718	044	884	044	884	929	902	929	902	370	794	370	794	622	606	622	606
Sollé	39	141	39	141	59	178	59	178	86	135	86	135	65	197	65	197	106	303	106	303
	404	830	404	830	285	339	285	339	856	899	856	899	854	642	854	642	074	538	074	538
	400	674	400	674	478	054	478	054	208	179	208	179	195	247	195	247	317	849	317	849
Ouindigui	58	119	58	119	123	137	123	137	175	112	175	112	193	127	193	127	189	189	189	189
	228	325	228	325	259	298	259	298	300	507	300	507	783	342	783	342	887	825	887	825
	610	391	610	391	497	595	497	595	433	684	433	684	786	710	786	710	818	909	818	909
Banh	50	100	50	100	86	88	86	88	107	90	107	90	110	189	110	189	143	286	143	286
	674	509	674	509	851	253	851	253	581	248	581	248	832	803	832	803	684	156	684	156
	928	734	928	734	520	195	520	195	906	288	906	288	857	359	857	359	242	248	242	248
Région																				

Source : DRBN, 2020

6.2. Les Principaux secteurs d'activités

6.2.1. L'agriculture

Au cours de la période 2016-2020, la région du Nord a enregistré sa plus haute pluviométrie de 1025,5 mm en 2018 à Bokin en 46 jours de pluie. La pluviométrie la plus basse a été enregistrée à Titao en 2016 d'une valeur de 539,5 mm en 39 jours de pluie. Le nombre de jours de pluie le moins élevé a été observé à Titao en 2016 soit 39 pluies et le plus élevé à Ouahigouya en 2019 soit 56 pluies.

❖ Evolution de la production céréalière (en tonne) de 2016 à 2020

La production de mil dans la région a évolué en dents de scie passant ainsi de 121 138 T en 2016 à 99 089T en 2018 pour chuter à 62 063T en 2020. Le maïs quant à lui a connu une progression passant de 9 701 T en 2016 à 36 717T en 2020.

Tableau 10.29: Evolution de la production céréalière (en tonne) de 2016 à 2020

Année	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble
Passoré							
2016	15 327	33 264	2 742	1 227	2 405	978	55 943
2017	5 123	28 719	1 790	741	1 967	—	38 340
2018	12 803	49 786	3 168	1 473	2 037	—	69 267
2019	11 591	55 879	478	2 010	2 023	—	71 981
2020	11 922	55 309	2 475	5 090	3 438	—	78 234
Zondoma							
2016	1 871	17 762	813	2 034	3 046	—	25 526
2017	3 305	17 589	413	3 028	1 938	—	26 273
2018	4 355	26 171	125	3 211	2 993	—	36 855
2019	3 848	27 068	13	5 030	3 053	—	39 012
2020	4 001	29 125	25	18 011	3 708	—	54 870
Yatenga							
2016	51 150	61 665	—	4 880	3 675	2	121 372
2017	54 326	56 321	22	3 955	4 254	86	118 964
2018	51 290	56 644	2 749	5 062	5 077	354	121 176
2019	54 656	49 539	2 144	4 616	5 596	—	116 551
2020	27 349	73 238	3 146	10 670	4 418	55	118 876
Loroum							
2016	52 790	11 682	—	1 560	2 248	794	69 074
2017	36 723	9 933	16	952	1 884	72	49 580
2018	30 641	12 337	—	602	2 052	134	45 766
2019	36 279	8 193	—	335	1 582	136	46 525
2020	18 791	14 016	—	2 946	1 932	116	37 801
Région	488 141	694 240	20 119	77 433	59 326	2727	1 341 986

Source : DRAAHM, DPAAHM, 2020

❖ Evolution des superficies céréalières par campagne de 2016 à 2020 (en ha)

Les superficies consacrées à la culture du mil ont également évolué en dents de scie. Ainsi les superficies en 2016 étaient de 168 990 ha, elles sont en baisse de 66 817 ha en 2020. Les superficies consacrées à la culture du maïs ont quant à elles augmenté, passant ainsi de 13 154 ha en 2016 à 26 981 ha en 2020.

Tableau 10.30: Evolution des superficies céréalières

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble
Passoré							
2016	25 415	48 314	3 765	1 866	869	852	81 081
2017	11 531	52 026	2 645	1 582	792	—	68 576
2018	18 042	51 909	3 810	1 627	674	—	76 062
2019	19 772	60 441	768	2 916	651	—	84 548
2020	16 898	63 241	2 862	5 901	1 144	—	90 046

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble
Zondoma							
2016	3 567	28 094	1 606	2 621	876	—	36 764
2017	5 339	24 270	554	3 215	688	—	34 066
2018	5 379	24 842	156	3 045	923	—	34 345
2019	5 542	27 673	25	4 891	939	—	39 070
2020	5 328	26 488	21	9 865	1 064	—	42 766
Yatenga							
2016	73 293	82 153	—	6 197	1 673	55	163 371
2017	86 589	67 502	45	4 984	2 457	407	161 984
2018	59 649	52 412	2 554	4 580	2 778	321	122 294
2019	57 148	54 939	2 052	6 205	2 712	—	123 056
2020	25 041	66 283	2 784	8 788	2 124	46	105 066
Loroum							
2016	66 715	11 490	—	2 470	1 618	1 254	83 547
2017	49 504	8 591	45	1 288	740	201	60 369
2018	40 043	8 456	—	862	815	224	50 400
2019	41 993	5 553	—	448	619	245	48 858
2020	19 550	12 572	—	2 427	911	179	35 639
Région	636 338	777 249	23 692	75 778	25067	3784	1 541 908

Source : DRAAHM, DPAAHM, 2020

❖ **Evolution des rendements des productions céréalières par campagne de 2016 à 2020 (en T/ha)**

Le tableau ci-dessous montre les rendements par spéculation et par province sur la période de 2016 à 2020.

Tableau 10.31: Evolution des rendements des productions céréalières par campagne de 2016 à 2020 (en T/ha)

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble
Provinces							
Passoré							
2016	278	579	166	537	749	400	2709
2017	296	415	600	465	506	—	2282
2018	663	976	741	782	265	—	3427
2019	502	977	381	721	—	—	2581
2020	784	850	957	861	833	—	4285
Zondoma							
2016	638	1 221	—	793	1 095	—	3747
2017	574	653	—	956	400	—	2583
2018	1 004	1 311	—	1 062	1 400	—	4 777
2019	909	1 119	—	1 044	2 077	—	5149
2020	666	939	—	1 829	993	—	4427
Yatenga							
2016	708	901	—	791	1 020	35	3 455
2017	658	876	—	814	791	211	3350
2018	920	1 204	—	1 043	1 101	1 102	5 370
2019	822	568	—	722	1 628	—	3740

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble
2020	1 166	888	1 160	1 256	1 212	1 200	6 882
Loroum							
2016	800	915	—	676	—	634	3 025
2017	764	1 079	—	711	—	356	2910
2018	736	1 361	—	696	—	583	3 376
2019	893	1 030	—	704	503	557	3687
2020	654	1 054	—	1 197	854	649	4408

Source : DRAAHM, DPAAHM, 2020

Selon les données du tableau, il ressort que le maïs enregistre le rendement moyen le plus élevé au cours de la période avec 1 286 kg/ha en 2020, il est suivi du riz (1 052 kg/ha en 2019) et du sorgho blanc (904 kg/ha en 2016). Le fonio reste la culture céréalière la moins rentable avec un rendement moyen de 41 kg/ha en 2016.

❖ Evolution des cultures vivrières de 2016 à 2020 (en tonnes)

Le tableau ci-dessous donne la situation de l'évolution des cultures vivrières entre 2016 et 2020

Tableau 10.32: Evolution des cultures vivrières de 2016 à 2020 (en tonnes)

Province s	Niébé			Voandzou			Igname			Patate			Autre cultures		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R
Passoré															
2016	4 801	18 591	359	661	448	728	81	20	245	—	—	—	—	—	—
2017	4 259	12 729	355	690	465	676	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2018	3 563	21 602	696	747	662	886	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2019	3 043	19 740	616	1 355	1 252	924	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2020	7 241	28 265	662	1 216	777	644	—	—	—	8	190	2320 0	8 465	292 33	—
Zondoma															
2016	2 933	11 121	684	489	409	825	0	0	—	—	—	—	—	—	—
2017	3 445	13 425	798	407	314	770	0	0	—	—	—	—	—	—	—
2018	4 083	15 104	960	480	578	1 205	0	0	—	—	—	—	—	—	—
2019	5 493	16 505	696	494	511	913	0	0	—	—	—	—	—	—	—
2020	4 873	11 112	909	1 166	1 557	1 281	0	0	—	—	—	—	6 039	126 69	—
Yatenga															
2016	4 801	45 215	556	3 429	1 959	593	0	0	—	539	857	4 923	—	—	—
2017	4 259	55 360	796	7 533	7 793	1 018	0	0	—	312	1 553	4 980	—	—	—
2018	3 563	49 842	917	1 962	1 820	780	0	0	—	176	2 619	1491 6	—	—	—
2019	3 043	56 494	805	2 255	1 499	626	0	0	—	357	1 590	4 448	—	—	—
2020	6 232	61 040	740	752	630	758	0	0	—	191 2	2124 6	1111 3	8 896	829 16	—
Loroum															
2016	565	18 359	379	2 686	1 774	638	0	0	—	—	—	—	—	—	—
2017	661	12 033	435	2 403	1 542	562	0	0	—	—	—	—	—	—	—
2018	713	3 698	616	2 095	1 860	913	0	0	—	—	—	—	—	—	—
2019	311	8 168	636	2 410	1 810	706	0	0	—	—	—	—	—	—	—
2020	2 632	6 572	574	1 567	1 189	752	0	0	—	—	—	—	4 199	776 2	—
Région	7051 4	484 975	nd	34797	2884 9	809,9	81	20	245	330 4	2805 5	nd	nd	nd	

Source : DRAAHM et DPAAHM 2020 **S= superficie R=rendement P=production**

❖ **Evolution de la culture de rente de 2016 à 2020 (en tonnes)**

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la production des cultures de rente de 2016 à 2020. Pour l'arachide, on note que la production a évolué à la hausse dans les provinces du Passoré et du Zondoma. La production de sésame a connu une évolution de 14 851 tonnes en 2020.

Tableau 10.33: Evolution de la culture de rente de 2016 à 2020 (en Tonnes)

Province s	Coton			Sésame			Arachide			Soja			Ensemble		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R
Provinces															
Passoré															
2016	15 455	–	–	2 124	487	227	7 892	4 751	475	9	441	49	2 133	5 238	
2017	13 423	–	–	1 263	336	237	4 144	4 265	497	8	3520	440	1 271	4 601	
2018	7 852	–	–	1 449	810	524	3 876	6 927	767	2	1	500	1 451	7 737	
2019	6 633	–	–	2 025	998	495	4 431	8 205	773	–	–	–		9 203	
2020	5 503	–	–	7 159	2 550	301	5 423	10 770	802	–	–	–		13 320	
Zondoma														0	
2016	39 065	–	–	273	137	358	5 123	3 367	661	–	–		–	3 504	
2017	51 968	–	–	162	299	587	5 489	3 901	685	–	–		–	4 200	
2018	44 287	–	–	112	275	470	5 569	5 675	1 013	–	–		–	5 950	
2019	39 528	–	–	308	377	638	6 304	5 784	894	–	–		–	6 161	
2020	29 455	–	–	2 316	1 051	392	10 530	12 014	1 158	–	–		–	13 065	
Yatenga														0	
2016	0	–	–	2 031	992	414	31 497	2501 8	585	19	–	–	–	26 010	
2017	0	–	–	1 373	875	508	22 547	1487 6	657	–	–	–	–	15 751	
2018	0	–	–	955	631	475	19 135	2022 9	885	–	–	–	–	20 860	
2019	0	–	–	999	839	647	21 237	1929 9	766	12	–	–	–	20 138	
2020	0	–	–	2 316	2 355	876	16 721	1832 0	972	–	–	–	–	20 675	
Loroum														0	
2016	84 398	–	–	338	559	374	7 892	3 806	624	–	–	–	–	4 365	
2017	98 242	–	–	307	396	554	4 144	2 716	603	–	–	–	–	3 112	
2018	31 661	–	–	810	380	453	3 876	3 136	837	–	–	–	–	3 516	
2019	64 936	–	–	546	420	649	4 431	3 506	819	–	–	–	–	3 926	
2020	75 967	–	–	189	84	327	5 423	5982	1 038	–	–	–	–	6 066	
Région	608 373			27 055	1485 1		195 684	182 547		50	3962	989	4 855	197 398	

Source : DRAAHM, 2020

❖ **Evolution de la production des cultures maraîchères (en tonne) de 2016 à 2020**

D'une façon générale la production maraîchère a connu une évolution en dents de scie entre 2016 et 2020. Le tableau ci dessous montre l'évolution de la production maraîchère de la région du Nord de 2016 à 2020.

Tableau 10.34: Evolution de la production maraîchère (en tonne) de 2016 à 2020

Années	Oignon bulbe	Carotte	Tomate	Chou	Pomme de terre	Aubergine locale	Ail	Haricot vert	Piment	Laitue	Concombre	poivron	Courgette	Pastèque/mélon	Ensemble
Provinces															
Passoré															
2016	16100	216	7192	2184	29	1320	—	4	377	100	—	437	—	—	27959
2017	20790	168	9930	3500	58	1968	—	4	689	200	300	989	500	—	39096
2018	18500	372	7950	3225	50	2184	0	12	572	220	391	1012	207	0	34695
2019	25230	276	8671	3996	120	2568	—	12	598	200	345	1058	460	29	43563
2020	23652	312	11116	5427	120	3975	15	28	936	400	650	1728	984	162	49505
Zondoma															
2016	8316	156	6670	1680	1218	552	—	8	117	270	—	322	48	—	19357
2017	5852	48	4234	1036	700	312	—	28	39	160	—	115	24	—	12548
2018	8175	48	4925	2500	2425	984	0	16	429	570	23	69	230	0	20394
2019	7482	48	5278	1377	810	456	—	60	156	230	—	276	46	—	16219
2020	8424	240	5824	1998	690	750	—	84	611	490	400	384	96	54	20045
Yatenga															
2016	38696	468	14964	8876	18937	2712	60	520	1131	520	—	2622	1488	1500	92494
2017	34230	444	13710	7784	22785	2544	60	552	1482	710	11	2737	1600	560	89209
2018	26275	480	15900	7150	18025	2136	75	468	1183	670	2070	2254	989	1050	78725
2019	41876	1056	25143	12393	24450	3744	75	620	2405	1070	2668	4232	2185	1044	122961
2020	47763	996	43484	15714	25650	5775	90	568	2483	1410	3125	5640	2592	1175	156465
Loroum															
2016	11648	252	2755	2212	5075	216	375	—	273	130	—	207	6	—	23149
2017	7616	240	2610	1988	4012	216	330	—	221	140	—	207	24	—	17604
2018	6800	84	1275	700	3125	288	135	0	143	110	46	276	46	25	13053
2019	8526	36	1624	486	4020	168	120	8	52	30	23	46	23	—	15162
2020	5805	24	980	324	2430	75	75	—	26	60	25	48	—	—	9872
Région	371756	5964	194235	84550	134729	32943	1410	2992	13923	7690	10077	24659	11548	5599	902075

Source : DRAAHM, 2020

❖ **Evolution de la production fruitière (en tonne) de 2016 à 2020**

Les productions fruitières concernent essentiellement la papaye, la banane et les agrumes. Faute de statistiques, l'appréciation dans certaines provinces s'avère difficile.

Tableau 10.35: Evolution de la production fruitière (en tonne) de 2016 A 2020

Années	Evolution Production fruitière (en tonne)			
Provinces	Banane	Papaye	Agrumes	Ensemble
Passoré				
2016	621	48	0	669
2017	2010	75	0	2085
2018	74	4	0	78
2019	4144	275	24	4443
2020	2943	312	120	3375
Zondoma				
2016	0	0	0	0
2017	0	0	0	0
2018	0	0	0	0
2019	0	0	0	0
2020	0	0	0	0
Yatenga				
2016	135	408	120	663
2017	196	400	120	716
2018	7	16	5	28
2019	560	600	264	1424
2020	702	576	72	1350
Loroum				
2016	0	0	0	0
2017	0	0	0	0
2018	0	0	0	0
2019	0	75	24	99
2020	0	48	24	72
Région	11392	2837	773	15002

Source : DRAAHM, 2020

❖ **Evolution de la production des cultures de contre saison (en tonne) de 2016 à 2020**

Le maraîchage est pratiqué dans toutes les régions, mais la Région du Nord vient en tête avec 842 sites de culture soit 17,4% (RGA 2011).

Les produits de contre saison les plus rencontrés sont **le maïs associé**, **le maïs pur**, le riz et le manioc.

Tableau 10.36: Evolution de la production des cultures de contre saison (en tonne) de 2016 à 2020

Années	Maïs associé			Maïs pur			Riz			Manioc			Ensemble		
Provinces	S	R	P	S	R	P	S	R	P	S	R	P	S	R	P
Passoré															
2016	171	3	513	0	0	0	15	4	60	0	0	0	186		573
2017	186	3	558	0	0	0	15	4	60	1	25	25	201		618
2018	152	3	456	30	9	270	0	0	0	2	20	50	152		456
2019	119	3	357	6	9	54	6	4	24	6	25	150	125		381

Années	Maïs associé			Maïs pur			Riz			Manioc			Ensemble		
2020	46	3	138	14	9	126	13	4		7	25	175	59		138
Zondoma													0		0
2016	177	3	531	0	9	0	0	4	0	4	25	100	177		531
2017	115	3	345	8	9	72	0	4	0	2	25	50	115		345
2018	85	3	256	2	9	18	0	4	0	2	25	50	85		256
2019	79	3	237	3	9	27	0	4	0	3	25	75	79		237
2020	80	3	240	2	9	18	0	4	0	2	25	50	80		240
Yatenga													0		0
2016	58	3	174	0	9	0	0	0	0	6	25	150	58		174
2017	52	3	156	0	9	0	0	0	0	7	25	175	52		156
2018	82	3	246	1	9	9	0	4	0	4	25	100	82		246
2019	88	3	264	1	9	9	0	4	0	7	25	175	88		264
2020	94	3	282	13	9	117	0	4	0	8	25	200	94		282
Loroum													0		0
2016	15	3	45	0	9	0	0	0	0	2	25	50	15		45
2017	10	3	30	0	9	0	0	4	0	6	25	150	10		30
2018	11	3	33	0	9	0	0	4	0	2	25	50	11		33
2019	33	3	99	1	9	9	0	4	0	6	25	150	33		99
2020	25	3	75	0	9	0	0	4	0	6	25	150	25		75
Région	1678		5035	81		729	49		144	83		2075	1727		5179

Source : DRAAHM, 2020

❖ Bilan de la couverture des besoins céréaliers de la région du Nord

Au Burkina Faso, la couverture des besoins en céréales des populations est un des indicateurs de sécurité alimentaire. La norme de consommation est de 190 kg par personne et par an. Le tableau suivant donne la situation des besoins en céréales par province de la Région du Nord au cours de la période 2016 à 2020.

Tableau 10.37: Evolution du taux de couverture des besoins céréaliers (en %)

PROVINCES	2016	2017	2018	2019	2020
LOROU	71	69	69	98	79
PASSORE	159	110	99	70	71
YATENGA	57	39	69	64	60
ZONDOMA	47	49	67	69	95
NORD	75	63	72	70	70

Source : Annuaire statistique, Agriculture, 2020

Les données du tableau montrent que la couverture en besoins céréaliers est déficitaire pour l'ensemble de la Région au cours de la période 2016-2020. Seule la province du Passoré a pu réaliser une couverture excédentaire en 2016 et une couverture équilibrée en 2017.

6.2.2. L'élevage

❖ L'effectif du cheptel en 2020

Tableau 10.38: Evolution du cheptel de 2016 à 2020

Région du Nord	2016	2017	2018	2019	2020	Total
bovin	390988	399000	406780	414913	414913	423210
ovin	948400	976850	1006153	1036335	1067422	1099442
caprin	12833221	13218191	13614711	14023131	14443801	1487710
porcin	138629	141399	144225	147108	150048	153046
équidé	8299	8380	84618	8543	8626	8710
asin	117086	119425	121811	124246	126729	129261
Volaille	3558711	3665468	3775427	3888686	4005344	4125501

Source : Annuaire statistique, INSD, 2020

L'analyse du tableau ci-dessus montre une évolution globale de l'ensemble du cheptel dans la région. La volaille est l'espèce dominante dans la région, suivie des caprins.

❖ Evolution des abattages contrôlés par espèce de 2016 à 2020 au niveau régional

Tableau 10.39 : Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2016 à 2020 au niveau régional

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
2016	8658	21978	70554	9407
2017	11310	23993	76579	9108
2018	11575	23768	76121	9175
2019	6207	15179	36988	4595
2020	13382	20265	66579	7235

Source : DRRH, 2020

❖ Prix des animaux

Le tableau suivant indique les prix moyens des animaux de 2016 à 2020 dans la région du Nord

Tableau 10.40 : prix moyen annuel des animaux de 2016 à 2020 (en milliers) FCFA

Année Catégorie d'animaux	2016	2017	2018	2019	2020
Veaux /velles	nd	nd	nd	nd	nd
Génisses	133	129	174	nd	nd
Taurillons	133	129	174	nd	nd
Taureaux	211	206	315	nd	nd
Bœufs	211	206	315	nd	nd
Vaches	nd	nd	nd	nd	nd
Agneaux	nd	nd	nd	nd	nd
Béliers	61	66	108	nd	nd
Moutons	nd	nd	nd	nd	nd
Brebis	nd	nd	nd	nd	nd
Boucs	nd	nd	nd	nd	nd
Chèvres	nd	nd	nd	nd	nd
Porcelets	nd	nd	nd	nd	nd
Verrats	nd	nd	nd	nd	nd
Porcs	nd	nd	nd	nd	nd
Anes	nd	nd	nd	nd	nd
Chevaux	nd	nd	nd	nd	nd
Poules	nd	nd	nd	2,875	2,750

Pintades	nd	nd	nd	3,250	3,125
Dindons	nd	nd	nd	nd	nd
Canards	nd	nd	nd	nd	nd
Pigeons	nd	nd	nd	nd	nd

Source : DRRAH, 2020

D'une manière générale, les données du tableau montrent une hausse dans le temps des prix des différentes espèces animales dans la région. Le prix d'un bœuf est passé de 211 000 f en 2016 à 315 000 f en 2018. En 2020, le prix de la poule est de 2 750 f contre 3 125 f pour une pintade.

❖ Activités forestières et de chasse

Les populations sont très dépendantes du bois dont l'exploitation vise à satisfaire les besoins énergétiques. Deux grands systèmes de production sont connus dans la région, ce sont :

- **Les forêts naturelles pourvoyeuses de produits divers notamment les plantes alimentaires, les plantes médicinales et le bois de chauffe particulièrement ;**
- **Les plantations artificielles à base de plantes exotiques Eucalyptus particulièrement.**

6.2.3 Unités industrielles

❖ Nombre d'unités industrielles

La région du Nord enregistre 32 unités industrielles existantes dont 81,25% représente celles fabriquant des produits alimentaires, boissons et tabac et 3,12% pour l'industrie d'extraction des mines. Le tableau ci-dessous illustre la répartition des unités industrielles par province et par commune.

Tableau 10.41 : Nombre d'unités industrielles existant dans la région en 2020

Entité géographique	Textiles, habillement et cuirs	Produits alimentaires, boissons et tabac	Bois et fabrication d'ouvrage en bois	Ouvrage en métaux, machines et matériels	Papier, articles en papier, imprimerie et édition	Chimique et fabrication des produits chimiques	Produits minéraux non métalliques	Autres industries manufacturières	Extraction des mines
Passoré	0	3	0	0	01	0	0	0	0
Yako	0	03	0	0	01	0	0	0	0
Yatenga	0	19	01	01	02	0	0	0	01
Ouahigouya	0	19	01	01	02	0	0	0	0
Namissiguima	0	0	0	0	0	0	0	0	01
Loroum	0	02	0	0	0	0	0	0	0
Titao	0	02	0	0	0	0	0	0	0
Zondoma	0	02	0	0	0	0	0	0	0
Gourcy	0	02	0	0	0	0	0	0	0
Région	0	26	1	01	03	0	0	0	01

Source : DRICA, 2020

On remarque un nombre restreint d'unités industrielles dans la région. La plupart de ces quelques unités industrielles sont des unités de transformation agroalimentaires et sont concentrées dans les chefs-lieux de province de la région

❖ Nombre d'infrastructures commerciales dans la région en 2020

La Région du Nord entretient des relations à divers niveaux et d'intensité différente avec les localités à l'intérieur comme à l'extérieur de la Région.

La plupart des produits commercialisés sont les produits manufacturés, les produits cosmétiques et les produits maraîchers. Il y a également d'autres produits comme les produits pétroliers, les produits de la pêche, les produits agricoles, le bétail et l'artisanat.

Tableau 10.42 : Nombre d'infrastructures commerciales dans la région en 2020

ENTITE GEOGRAPHIQUE	Marchés principaux	Marchés secondaires	Marchés villageois	Marchés à bétail	Boutiques de rue	Abattoirs	Gares routières
PASSORE	9	0	246	2		2	1
Arbolé	1	0	48	1		1	0
Bagaré	1	0	24			0	0
Bokin	1	0	59			0	0
Gomponsom	1	0	14			0	0
Kirsi	1	0	14			0	0
Lâ todin	1	0	15			0	0
Pilimpikou	1	0	7			0	0
Samba	1	0	26			0	0
Yako	1	0	39	1		1	1
YATENGA	13	0	436	5		5	1
Barga	1	0	22			0	0
Kain	1	0	11			0	0
Kalsaka	1	0	55	1		1	0
Koumbri	1	0	34	1		1	0
Kossouka	1	0	19			0	0
Namissiguima	1	0	28			0	0
Oula	1	0	62			0	0
Ouahigouya	1	2	37	1		1	1
Rambo	1	0	21			0	0
Séguénéga	1	0	64	1		1	
Tangaye	1	0	35			0	0
Thiou	1	0	32	1		1	0
Zogoré	1	0	16			0	0
LOROU	4	0	117	1		1	1
Banh	1	0	42			0	0
Ouindigui	1	0	19			0	0
Sollé	1	0	16			0	0
Titao	1	0	39	1		1	1
ZONDOMA	5	0	107			1	1
Bassi	1	0	18			0	0
Boussou	1	0	16			0	0
Lèba	1	0	10			0	0
Tougo	1	0	23			0	0
Gourcy	1	0	40			1	1
Région	31	0	915	8	543	9	4

Source : MICA, Communes

Les infrastructures commerciales de la région sont pour la plupart les marchés villageois, les boutiques de rues et les marchés principaux. Les gares routières sont uniquement au niveau des chefs-lieux de province.

6.2.4. L'hôtellerie

L'hôtellerie dans la région est dominée par la présence des hôtels et auberges dont la majeure partie se rencontre dans le chef-lieu de la région (Ouahigouya) ; soit 71,42% pour les hôtels et 53,84% pour les auberges.

Tableau 10.43 : capacités hôtelières de la région

Localité	Hôtels		Auberges		Campements		Autres	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Yatenga	05	203	07	123	00	00	00	00
Ouahigouya	05	203	07	123	00	00	00	00
Passoré	02	29	02	27	00	00	00	00
Yako	02	29	02	27	00	00	00	00
Zondoma	00	00	02	37	00	00	00	00
Gourcy	00	00	02	37	00	00	00	00
Loroum	00	00	02	29	00	00	00	00
Titao	00	00	02	29	00	00	00	00
Région	07	232	13	216	00	00	00	00

Source : DRCTN, 2020

6.2.5. Les infrastructures de loisirs et sportifs

La région du Nord enregistre 195 infrastructures de loisirs et sports de tout type confondu. Les terrains représentent 86,66%, les plateaux de sports 9,23% et les stades 2,05%.

Le tableau ci-dessous fait la situation des infrastructures de loisirs et sports dans la région.

Tableau 10.44 : infrastructures de loisirs et sportives

Localité	Salles de cinéma	Maison des jeunes	Maison de la femme	Stades	Terrain	Plateau sports
Yatenga	02	13	01	02	144	13
Barga	0	1	0		nd	nd
Kaïn	0	1	0		nd	nd
Kalsaka	0	1	0	0	nd	nd
Kossouka	0	1	0	0	nd	nd
Koumbri	0	1	0	0	nd	nd
Namissiguima	0	1	0	0	nd	nd
Oula	0	1	0	0	nd	nd
Rambo	0	1	0	0	nd	nd
Séguénéga	0	1	0	0	nd	nd
Tangaye	0	1	0	0	nd	nd
Thiou	0	1	0	0	nd	01
Zogoré	0	01	0	0	nd	nd
Ouahigouya	02	01	01	02	16	nd
Loroum	00	02	01	00	03	00
Banh	0	0	0	0	nd	0
Ouindigui	0	0	0	0	nd	0
Sollé	0	0	0	0	nd	0
Titao	0	01	01	0	02	0
Zondoma	01	04	01	01	06	02
Bassi	0	0	0	0	nd	nd
Boussou	0	01	0	0	nd	nd
Lèba	0	01	0	0	nd	nd
Tougo	0	01	0	0	nd	nd
Gourcy	01	01	01	01	02	nd
Passoré	01	05	01	01	16	03
Arbollé	0	01	0	0	nd	nd
Bagaré	0	0	0	0	nd	nd
Bokin	0	01	0	0	nd	nd
Gomponsom	0	0	0	0	nd	nd
Kirsi	0	0	0	0	nd	nd

Localité	Salles de cinéma	Maison des jeunes	Maison de la femme	Stades	Terrain	Plateau sports
La Todén	0	01	0	0	nd	nd
Pilimpikou	0	0	0	0	nd	nd
Samba	0	01	0	0	nd	nd
Yako	01	01	01	01	nd	nd
Région	04	23	04	04	169	18

Source : DR Sports et Loisirs, 2020

6.3 Les réseaux routiers

Le réseau routier de la région du Nord comprend sur le plan administratif les routes nationales composées de routes bitumées de 175,154 km et de routes en terre d'un linéaire respectif de 915,589 km. Les routes régionales d'un linéaire de 975,374 km sont toutes en terre ; les routes départementales d'un linéaire total de 585,119 km en terre et le réseau non classé appelé pistes rurales d'un linéaire de. 737, 37 km.

Tableau 10. 4: les réseaux routiers

Province	Routes bitumées Longueur	Routes en terre Longueur	Pistes rurales Longueur
Passoré	57,068 km	345,514 km	219,71 km
Zondoma	35,534 km	85,687 km	88 km
Yatenga	82,552 km	315,5 km	319,7 km
Loroum	0 km	159,888 km	109,955 km
Région	175,154 km	915,589 km	737,37 km

Source : DRID, 2020

VII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

7.1. Equipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2020

Les infrastructures hydrauliques urbaines dans la région sont représentatives même si des efforts restent encore à faire pour réduire l'écart persistant entre le taux d'accès en eau potable en milieu urbain et celui en milieu rural. Le tableau ci-dessous donne la situation des statistiques hydrauliques en 2020 et la répartition des types d'ouvrages par province et par commune.

Tableau 10. 5: Équipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2020

ENTITE GEOGRAPHIQUE	Poste d'eau autonome	Nbre d'abonnés	Centre de traitement ONEA	Bornes fontaines
Loroum	0	16	0	59
Banh	0	0	0	13
Ouindigui	0	16	0	18
Sollé	0	0	0	6
Titao	0	0	0	22
Passore	3	47	0	92
Arbollé	1	0	0	16
Bagaré	0	0	0	6
Bokin	0	0	0	16
Gomponsom	0	0	0	8
Kirsi	1	21	0	5
La Todén	1	10	0	13
Pilimpikou	0	0	0	0
Samba	0	16	0	9
Yako	0	0	0	19
Yatenga	27	138	0	195
Barga	2	7	0	28
Kaïn	2	4	0	8
Kalsaka	1	15	0	21
Koussouka	0	19	0	11
Koumbri	0	11	0	24
Namissiguima	1	17	0	9

ENTITE GEOGRAPHIQUE	Poste d'eau autonome	Nbre d'abonnés	Centre de traitement ONEA	Bornes fontaines
Ouahigouya	14	0	1	32
Oula	2	1	0	17
Rambo		0	0	4
Séguénéga	1	48	0	17
Tangaye	1	5	0	3
Thiou	2	10	0	17
Zogoré	0	1	0	4
Zondoma	3	68	0	50
Bassi	1	20	0	4
Boussou	0	23	0	12
Gourcy	1	6	0	12
Lèba	1	10	0	1
Tougo	0	9	0	21
Région	33	269	01	396

Source: INO DRAAH N ONEA, 2020

Les infrastructures hydrauliques dans la région du Nord sont caractérisées par les bornes fontaines et les postes d'eaux autonomes. Pour l'ensemble de la région, il y a un seul centre de traitement ONEA basé à Ouahigouya.

7.2. Energie

La Région du Nord est desservie en énergie électrique par la SONABEL et ABER. La SONABEL offre de l'énergie électrique de façon permanente aux localités de Ouahigouya, Yako, Gourcy, Titao et par le biais de COOPEL à Séguénéga et Namissiguima.

Tableau 10.47: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région du Nord

	2016	2017	2018	2019	2020
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	452	453	518	538	516
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	445	559	688	668	686
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	50	52	78	58	58
Taux de couverture (en %)	29,5	29,4	28,2	36,2	37,2
Nombre de nouvelles localités électrifiées	7	4	2	4	4
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	24 090	25 731	28 149	30 737	39 771
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	80	60	77	91	84
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	24 170	25 791	28 226	35 171	39 855
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	6 096	6 398	6 336	6 561	6 748
Nombre total d'abonnés	30 266	32 189	34 562	37 389	46 603

Source : SONABEL/ABER, 2020

La source principale source d'énergie dans les chefs-lieux de province de la région reste la SONABEL. De 2016 à 2020, l'offre d'énergie a augmenté dans son ensemble pour la haute tension, la moyenne tension, et la basse tension portant ainsi le taux de couverture de 29,5% en 2016 à 37,2% en 2020. Le nombre total d'abonnés pour la SONABEL et pour l'ABER est passé de 30 266 en 2016 à 46 603 en 2020.

❖ La situation de l'électrification rurale dans la région en 2020

Avec le programme d'électrification rurale la majorité des localités rurales reçoivent de l'électricité dont la source d'énergie du réseau électrique à travers les raccordements soit du solaire, soit des PTEM. La situation sur l'électrification rurale de la région se présente comme suit.

Tableau 10.48: Situation de l'électrification rurale dans la région en 2020

Étiquettes de lignes	Solaire	Autres sources d'énergies			Alimentation permanente
		Centrale thermique	PTFM	Réseau électrique	
Yatenga		1	59	Oui	Oui

Étiquettes de lignes	Solaire	Autres sources d'énergies			Alimentation permanente
		Centrale thermique	PTFM	Réseau électrique	
Barga			6	Oui	Oui
Kain			5	Oui	Oui
Kalsaka			4	Oui	Oui
Kossouka			2	Oui	Oui
Koumbri	Oui		13	Oui	Oui
Namissiguima			1	Oui	Oui
Ouahigouya		1	2	Oui	Oui
Oula	Oui		9	Oui	Oui
Rambo			1	Oui	Oui
Séguénéga			3	Oui	Oui
Tangaye	Oui		3	Oui	Oui
Thiou	Oui		9	Oui	Oui
Zogoré	Oui		1	Oui	
Passoré			17		
Arbollé			00	Oui	
Bagaré	Oui		6	Oui	
Bokin	Oui		1	Oui	
Gomponsom			2	Oui	
Kirsi	Oui		1	Oui	
Lâ Toden	Oui		1	Oui	
Pilimpikou	Oui		1	Oui	
Samba	Oui		0	Oui	
Yako			5	Oui	Oui
Zondoma			22		
Bassi			6	Oui	
Boussou			4	Oui	
Gourcy			1	Oui	Oui
Lèba			3	Oui	
Tougo			8	Oui	
Loroum			12		
Banh			4	nd	
Ouindigui				Oui	
Sollé			2	nd	
Titao			6	Oui	Oui
Région		1	110		

Source : SONABEL/DREP, 2020

L'électrification en milieu rural de la région du Nord est assurée en majeure partie par le Programme National de la plateforme multifonctionnelle (PN-PTFM) et les plaques solaires.

VIII. TELEPHONIES ET TIC

La télécommunication et les NTIC au niveau de la Région sont acceptables. Chacune des quatre provinces de la Région bénéficie présentement des services des trois opérateurs de la téléphonie mobile présents dans la région (MOOV Burkina, TELECEL-FASO et ORANGE-BURKINA).

Le tableau suivant donne la situation de la télécommunication dans la région du Nord.

Tableau 10.49: téléphones et tic en 2020

Entité territoriale	Nombre de Radio locale	Nombre de télévision locale	Nombre d'abonnés aux Téléphones fixes	Société de téléphonie présente	Nombre de cybercafé
Passoré	1	0	295	3	0
Zondoma	1	0	160	3	0
Yatenga	3	0	1297	3	1
Loroum	0	0	52	3	0
Région	5	0	2444	3	1

Source: DRCN, 2020

Le tableau montre que le réseau de téléphonie mobile est bien present dans la region. Au niveau de la communication, la région enregistre 5 radios locales reparties dans les quatre provinces, soit 3 dans le Yatenga, 1 dans le Passoré et 1 dans Zondoma.

❖ Les logements sociaux et économiques en 2020

Les logements sociaux et économiques ne sont pas développés dans la région. Néanmoins on note la présence de la SONATUR et d'une société immobilière à Ouahigouya.

Dans la région du Nord, l'urbanisation est toujours faible. La province du Loroum est la plus urbanisée parmi les quatre provinces de la région soit 24% avec pour centre urbain Titao. La province la moins urbanisée est celle du Passoré avec 8,4% de taux d'urbanisation. Pour l'ensemble de la région du Nord, le taux d'urbanisation est de 14,6%. Ce qui signifie que dans la région du Nord, la population est plus rurale que urbaine.

Tableau.10.50 : Taux d'urbanisation de la région du Nord par province

ENTITES	POP URBAINE	TAUX d'URBANISATION
NORD	251648	14,6%
LOROUUM	48241	24,3%
PASSORE	38679	8,4%
YATENGA	124587	15,1%
ZONDOMA	40141	16,7%

Source : INSD, RGPH, 2019

PROFIL SOCIO ECONOMIQUE DE LA REGION DU PLATEAU CENTRAL

I. CADRE ADMINISTRATIF

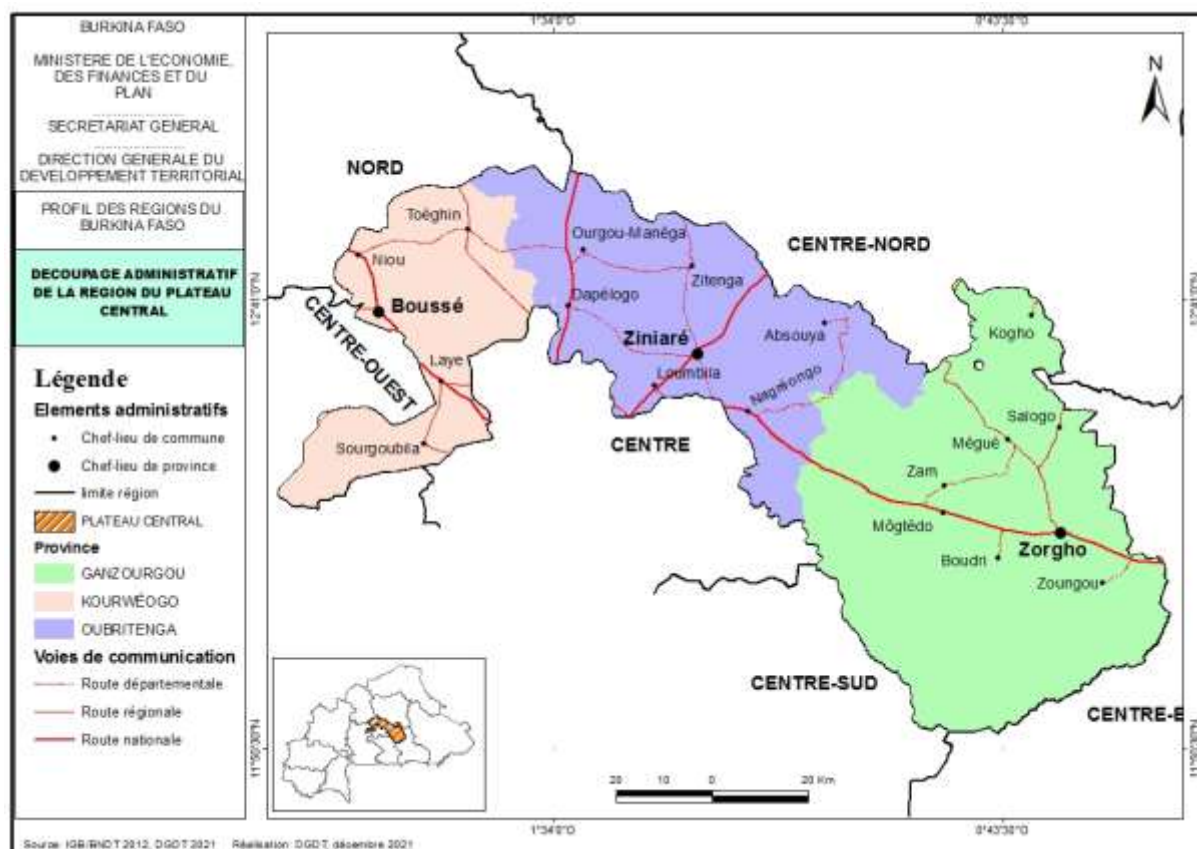
1.1. Localisation

La région du Plateau Central est située à 2°15' et 0°20' de longitude Ouest et 11°45' et 13°00' de latitude Nord. Elle est limitée au Nord-Est par la région du Centre-Nord, au Nord-Ouest par la région du Nord, au Sud par les régions du Centre et du Centre-Sud, à l'Ouest par la région du Centre-Ouest et à l'Est par la région du Centre-Est. La région du Plateau Central couvre une superficie de 8 605,113 Km² représentant 3,14% du territoire national. Son chef-lieu Ziniaré, est situé à 35 km de la capitale, Ouagadougou.

1.2. Organisation administrative

Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, le Plateau Central compte trois (03) provinces, à savoir le Ganzourgou, le Kourwéogo et l'Oubritenga, avec respectivement pour chef-lieu Zorgho, Boussé et Ziniaré. Elle compte vingt (20) communes dont trois (03) urbaines et dix-sept (17) rurales ainsi que cinq cent quatre-vingt-un (581) villages, selon le fichier village actualisé en 2016 par la DREP/PCL. En termes de superficie, la province du Ganzourgou est la plus vaste, avec 49,04% de la superficie totale régionale. Viennent ensuite la province de l'Oubritenga avec 32,38% et celle du Kourwéogo avec 18,59%.

Carte 11.01: Découpage administratif de la Région du Plateau-central



Au niveau des communes, on note une disparité tant dans l'occupation géographique, que dans le nombre de villages. Ainsi, les communes de Boudry, de Zam et de Mogtiedo occupent les plus grandes superficies avec respectivement 12,38% ; 8,82% et 7,77% de la superficie totale régionale. La plus petite commune est celle de Laye avec 1,44% de la superficie régionale. Quant au nombre de villages, la commune de Boudry en a le plus grand nombre suivie de la commune de Zitenga avec respectivement 84 et 54 villages. La commune de Laye vient en dernière position avec 10 villages. Le tableau suivant donne un aperçu global par commune, et par province du cadre administratif de la région du Plateau-Central en 2016.

Tableau 11. 01: Organisation administrative

Localités	Superficie	Type de	Nbre de	Nbre de

	Valeur absolue	% Région	commune	villages ⁸	secteurs
Boudry	1 065	12,38	Rurale	84	-
Kogho	160	1,86	Rurale	16	-
Meguet	362	4,21	Rurale	22	-
Mogtedo	669	7,77	Rurale	25	-
Salogo	415	4,82	Rurale	15	-
Zam	759	8,82	Rurale	35	-
Zorgho	394	4,58	Urbaine	34	06
Zoungou	344	4,00	Rurale	27	-
GANZOURGOU	4 203	48,44		258	06
Bousse	454	5,28	Urbaine	16	05
Laye	124	1,44	Rurale	10	-
Niou	356	4,14	Rurale	21	-
Sourgoubila	472	5,49	Rurale	21	-
Toeghin	189	2,20	Rurale	18	-
KOURWÉOGO	1 593	18,54		86	05
Absouya	305	3,54	Rurale	19	-
Dapelogo	437	5,08	Rurale	30	-
Loumbila	177	2,06	Rurale	31	-
Nagreongo	497	5,78	Rurale	20	-
Ourgou-manega	440	5,11	Rurale	30	-
Ziniare	526	6,11	Urbaine	53	05
Zitenga	460	5,35	Rurale	54	-
OUBRITENGA	2 842	33,03		237	05
REGION	8 605	100		581	16

Source: DREP-PCL, octobre 2016

II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Relief

Le relief est caractérisé par une pénéplaine aux pentes douces (300 à 400 m d'altitude), interrompu çà et là par des alignements de collines cuirassées aux sommets tabulaires ou arrondis (province du Kourwéogo) ou granitiques (province du Ganzourgou). La région du Plateau Central est composée de deux (02) grands ensembles topographiques : la plaine avec une altitude moyenne de 300 m couvre une superficie de 5 381 km² ; les bas-fonds avec une altitude moyenne de 200 m couvrant une superficie de 3 223 km² de superficie et qui entaillent les plaines.

Ce relief a été façonné sur les formations géologiques mises en place pendant deux (02) périodes géologiques : l'Antébirimien ou Précambrien D. On observe ces formations sur presque l'ensemble des provinces de l'Oubritenga et du Kourwéogo. Le Birimien ou Précambrien C dont les formations couvrent les 4/5 de la région.

2.2. Climat

Le climat est de type soudano-sahélien dans la partie Nord (provinces du Kourwéogo et de l'Oubritenga) marqué par une longue saison sèche (octobre à mai) et une courte saison des pluies (juin à septembre).

Le climat de la région du Plateau Central est dépendant de deux (02) centres de haute pression que sont l'anticyclone de St Hélène et l'anticyclone des Açores qui déterminent le balancement du front intertropical. C'est un climat tropical à saison contrastée de type soudanien.

Les conditions climatiques du Plateau Central sont défavorables, surtout en ce qui concerne la pluviométrie qui ne permet ni d'optimiser la production agricole, ni de disposer d'assez de réserves d'eau pour l'élevage. Elle se caractérise par une mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies, variant d'une année à l'autre. Le tableau suivant donne l'évolution de la pluviométrie dans la Région du Plateau Central de 2016 à 2020.

⁸ Liste des villages par communes en annexe

Tableau 11. 02: Hauteur (en mm d'eau) et nombre de jours de pluie de 2016 à 2020

Poste pluviométrique	Années									
	2016		2017		2018		2019		2020	
	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ
Boudry	1015,5	41	796,5	49	637	31	689	46	639,5	31
Kogho	850	35	640,5	29	738,1	43	636,9	39	876,1	49
Meguet	878,1	56	870,2	56	656,9	49	868,8	58	791,2	42
Mogtedo	945,5	66	850	51	770,2	49	684,3	65	1035	64
Salogo	1000,5	46	864	37	670	43	750	44	756,3	37
Zam	751,4	49	-	-	668,85	36	574,83	39	783,9	26
Zorgho	857,4	56	810,3	45	945,8	47	686,7	56	773,45	50
Zoungou	892,9	57	676,5	41	737	45	821,3	56	932,2	47
GANZOURGOU	898,91	51	786,86	44	727,98	43	713,98	50	823,46	43
Bousse	717,4	41	696,8	46	799,2	56	656	50	835,2	61
Laye	843,4	47	641	36	715,3	61	651,5	55	804,7	48
Niou	841,9	44	641,2	33	894,8	52	471,6	40	-	-
Sourgoubila	947,7	51	538,5	49	826,2	54	826,3	63	1108,6	55
Toeghin	893,5	35	653,5	30	670,5	36	670,5	42	717,35	38
KOURWÉOGO	848,78	44	634,2	39	781,2	52	655,18	50	866,46	51
Absouya	1032	41	754	34	654	34	632	31	923,5	53
Dapelogo	918,5	44	573,2	39	755	44	844	49	828,7	52
Loumbila	914,5	46	667,8	40	677,3	57	713,3	52	862,1	49
Nagreongo	987	58	842,5	42	749	48	659,5	53	993,5	42
Ourgou-manega	677	41	710,5	33	716,7	38	719	44	826	48
Ziniare	914,5	46	658,8	36	881,5	64	788,2	54	746	57
Zitenga	1014,5	45	784	35	839,25	46	669	40	924	36
OUBRITENGA	922,57	46	712,97	37	753,25	47	717,86	46	871,97	48
RÉGION	890,09	47	711,34	40	754,14	47	695,67	49	853,96	47

Source : DRAAH/PCL, DREP/PCL 2020

2.3. Ressources en sols

Les sols sont peu profonds et peu fertiles. Ce sont surtout des sols tropicaux ferrugineux vulnérables à l'action de l'érosion éolienne et du ruissellement. Ils sont caractérisés par de faibles teneurs en matière organique mais propices à une large gamme de cultures sèches (mil, sorgho, arachide et niébé). Dans les bas-fonds, ce sont des sols hydromorphes à pseudogley, de couleur sombre et caractérisés par une texture lourde (argilo-limoneuse) avec des profondeurs variables et propices aux cultures irriguées (principalement le riz) et le maraîchage.

Plusieurs sous-groupes composent le groupe des sols ferrugineux tropicaux. C'est pourquoi, ils présentent des aptitudes culturales assez variables. Toutefois, ces sols ont en général une réserve en eau faible. Leur fertilité chimique est également faible. Ils conviennent au mil, à l'arachide, au sésame et au sorgho.

Tableau 11. 03: Types de sols dans la région et superficie en km²

Types	Ganzourgou	Kourwéogo	Oubritenga	Total	Part (%)
Sols ferrugineux tropicaux hydromorphes	0	19	0	19	0,2
Sols peu évolués d'érosion gravillonnaire	0	110	57	167	1,9
Sols hydromorphes à texture sableuse	0	0	187	187	2,1
Sols sodiques hydromorphes	296	0	0	296	3,5
Sols bruns eutrophes sur roches basiques	661	0	124	785	9,2
Vertisols à drainage externe possible	1 263	0	45	1 308	15,3

Lithosols sur cuirasse	348	334	1 374	2 056	24,0
Sols ferrugineux tropicaux lessivés	1635	1 130	988	3 753	43,8
Total	4 203	1 593	2 775	8 571	100

Source : Profil du Plateau Central de la SRD/2009

Tableau 11. 04: Types d'occupation du sol

Région	Types d'occupation	Superficie
Plateau Central	Cultures irriguées	3 371
	Cultures pluviales et territoires agroforestiers	561 540
	Forêts galeries	926
	Habitat	1 930
	Plantations forestières et vergers	635
	Roches nues	110
	Savane arborée	4 514
	Savane arbustive et herbeuse	261 607
	Sols dénudés, érodés, cuirassés	10 488
	Steppe arbustive et herbeuse	5 253
	Surfaces en eau	9 933
	Zones humides	62

Source: DREEVCC PCL (BODT/REED+) 2021

2.4. Hydrographie

La région du Plateau Central est à cheval sur trois (03) bassins versants que sont le bassin du Nakambé qui couvre plus de 80% de la région, le bassin du Sirba et le bassin du Nazinon. Elle est drainée par un réseau hydrographique dense constitué essentiellement de bas-fonds et d'affluents périodiques d'une longueur totale de 386,62 km. Mais ce réseau est classé « réseau à régime sec » (très temporaire) dans sa quasi-totalité. Les principaux cours d'eau sont le Nakambé, le Massili, le Koulottoko, le Nazinon, la Bougoula-Moudi, la Bombore et la Guibga. Sur ce réseau sont construites de nombreuses retenues d'eau (barrages et boulis). Ce sont des cours d'eau à régime pluvial tropical, fortement tributaire des précipitations.

Le Plateau Central abrite l'une des plus grandes infrastructures hydrauliques du pays, le barrage de Ziga qui offre à la région des opportunités économiques dans les domaines de la pêche, du commerce et du tourisme. Le tableau suivant donne la situation des ressources hydrographique du Plateau Central.

Tableau 11. 05: Réseau hydrographique

Provinces	Types de cours d'eau	Longueur totale (km)	Superficie nappe d'eau (m2)
Ganzourgou	Petite rivière	15,15	20 841,27
	Grande rivière	68,3	79 196,82
	Bas-fonds ou affluent périodique	640,34	258 431,75
Kourwéogo	Bas-fonds ou affluent périodique	207,46	35 098,23
Oubritenga	Petite rivière	32,65	11 365,1
	Grande rivière	7,08	11 365,1
	Lac/barrage	9,99	2 841,2
	Bas-fonds ou affluent périodique	376,44	147 746,39

Source : Profil du Plateau Central de la SRD/2009

La région dispose de faibles potentialités en matière de ressources hydrogéologiques en raison de la structure géologique fortement dominée par les plutoniques et les métamorphiques. La région totalise 97 retenues d'eau.

2.5. Végétation, faune et flore

• La végétation

La végétation de la région est constituée de savane arborée, herbacée et de savane arbustive. Elle se situe dans la zone phytogéographique nord soudanienne avec des caractéristiques présentées dans le tableau suivant :

Tableau 11. 06: Des formations végétales par province

Province	Type de formation végétale	Espèces végétales dominantes		Faune dominante
		Ligneux	Herbacées	
Ganzourgou	Savane arborée	X		Petite faune, Oiseaux
Kourwéogo	Savane arbustive	X		Petite faune, Oiseaux
Oubritenga	Savane arbustive	X		Petite faune, Oiseaux
	Savane herbacée		X	
	Savane boisée le long des cours d'eau	X		

Source : DRED-PCL / Monographies provinciales

La région compte également trois (03) forêts classées couvrant près de 30 600 ha. Ce sont celles de Bissiga (4100 ha) de Wayen (17500 ha) et de Ziga (9000ha).

La région du Plateau Central est caractérisée par une dégradation des sols, les feux de brousse et un déboisement accéléré par une agriculture sur brûlis et pour la recherche des produits forestiers les plus utilisés tels que le bois-énergie. Cette situation est aggravée par les changements climatiques aux conséquences énormes sur la pluviométrie.

La dégradation des ressources forestières en dehors des champs et le bois, est aussi due aux actions d'orpaillage dans la région (notamment dans le Ganzourgou) ainsi que la surexploitation des berges.

Tableau 11. 07: Situation des forêts classées, aires de protection de la faune dans la région en 2020

Localisation	Forêts classées	Superficie	Etat de dégradation	Date de création
Ganzourgou	Wayen	12 000 ha	Très dégradée	26/10/1941
Oubritenga	Bisga	4 100	Très dégradée	23/10/1936
Oubritenga	Ziga	9000	Très dégradée	03/08/1953
FORETS COMMUNALES				
Nagreongo	Nahartenga	20	Non dégradée	
Dapelogo	Sogologi	612	Non dégradée	
ESPACE DE BIODIVERSITES				
Ziniare	Koasga	8		
Nagreogo	Nagreogo	15		
PARC				
Ziniare	Parc animalier de ziniare		Non dégradé	

Source : DREEVCC-PCL 2021

• 2.5.2. La faune

Dans presque toute la région du Plateau Central, la petite faune et la faune aviaire sont prédominantes. La grande faune est absente, exception faite de certaines parties du Ganzourgou qui disposent encore de reliques de forêts. Le tableau suivant donne la répartition de la faune dans la Région du Plateau Central.

Tableau 11.08: Répartition de la faune régionale en 2020

Classes	Espèces

Classes	Espèces
Mammifères	Babouin doguera, singe rouge,
	Porc-épic : <i>Hystrix cristata</i>
	Hyène : <i>Crocuta crocuta</i> (parc animalier)
	Lion : <i>Leo leo</i>
	Hypopotame amphibie : <i>Hippotamus amphibious</i> (parc animalier)
	Tigre : <i>Panthera pardus</i> (parc animalier)
	Coba defassa : <i>Kobus defassa</i> (parc animalier)
	hérisson, oryctérope, mangouste, écureuil, lièvre, daman de rochers, roussettes, galago du Sénégal, céphalophe, lycaon, civette
Reptiles	Crocodile du Nil ouest-africain (<i>Crocodylus suchus</i>), varan, iguane, tortue terrestre (<i>Kinixys belliana</i>), serpent (vipères, python)
Oiseaux	Pigeons vert, héron, pique-bœuf, outarde, francolins, cailles, poule de roche, tourterelle Autruche : <i>Struthio camelus</i> (parc animalier)

Source : monographie diversité biologique/DREEVCC-PCL 2021

• 2.5.3. La flore

La région dispose d'une flore assez riche et variée, on y retrouve entre autres les familles suivantes : Pinacées (conifères), Anacardiacees, Arécaées (Palmiers/ rôniers), Andropogonées (graminées), Anacardiacees, Combrétacées.

2.6. Géologie et ressources minières

Dans la Région du Plateau Central on trouve quelques sites d'exploitation de mines et de carrières. On denombre 5 permis d'exploitation et autorisation d'exploitation valide. Ces permis sont constitués de 3 permis industriels d'exploitation d'or avec les sociétés des mines de SANBRADO (50 tonnes de production d'or escomptés), NORGOLD SAMTENG SA (3, 565 tonnes d'or escompté) et la mine de OREZONE BOMBORE SA qui est en cours de développement dans la commune de Mogtedo et 2 permis d'exploitation sémi-mécanisé. L'exploitation des substances de carrières n'est pas en reste dans cette partie. On dénombre ainsi 5 sociétés d'exploitation de granite avec la SONAF (Manega), COGEB INTERNATIONAL (Oubritenga), CARRIERE GENERALE DU BURKINA (Zam), SOGEA SATOM (Zitenga) et l'entreprise ECHA (Oubritenga).

Aussi la région a bénéficié de 2 361 671 000 FCFA comme fondS minier de développement local (FMDL) en 2020 et de 99 665 000 FCFA de taxes superficielles la même année.

Le tableau ci-dessous donne la situation des ressources minières du Plateau Central en 2016.

Tableau 11.09: Répartition des ressources minières par type de gisement en 2016

Localisation	Localités	Gisement
Ganzourgou	Tanlouka, Guimba, Nanous, Kangoussé, Liguidi Gandi, Wayin, Mango Toeyoko, Bissiri, Sartenga, Nakomgo Bissiri, Sartenga, Nakomgo, Tanéma, Yibogo, Liguidimalguem, Tordo, Sondo 1, Solga, Sondo Sud, Damongto, Goudré, Zam Sud, Bawango, Gorin, Kokora, Nabitenga, Toghin, Zam	Or
Oubritenga	Salbo, , BOMBORE 1, Namassa 1, Goudré, Bawango, Toghin	Or
Kourwéogo	Niou, Koro, Goudré	Or

Source : MMCE, 2017

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Histoire du peuplement et organisation socio-politique

La Région du Plateau Central tire son origine du découpage administratif régi par la loi n° 2001-013/AN du 02 juillet 2001. Son histoire se résume à celle des trois (03) provinces qui la composent, le

Ganzourgou, l'Oubritenga et le Kourwéogo. L'histoire de ces différentes provinces est relativement homogène avec toutefois quelques disparités.

En effet, la province du Ganzourgou tire son nom des mots « Gang » qui signifie « contourner » en mooré et « Zourgou » qui est une interprétation mal assimilée du nom de son chef-lieu, Zorgho. C'est un nom qui résulte de la devise selon laquelle « l'envahisseur peut agresser tous les territoires qui l'intéresse à condition qu'il contourne soigneusement le nôtre ».

Quant à la province de l'Oubritenga, son nom signifie en langue mooré « la Terre d'Oubri ». En effet, selon la tradition, Yennega, fille du Roi de Dagomba (actuel Ghana), au cours de sa fuite du domicile paternel avec une suite nombreuse, rencontra un chasseur d'éléphants de la famille Ryallé. De leur union est né un fils nommé Ouédraogo qui signifie cheval mâle en souvenir du cheval dont Yennega s'était emparé pour son voyage. Ouédraogo succéda à sa mère la princesse et entreprit la conquête du pays avec l'aide de nombreux Dagombas. Naaba Ouédraogo eut plusieurs enfants dont il envoya l'aîné, Diaba Lompo, prendre le commandement du pays N'Gourma. Un autre, Raoua (homme) serait parti dans la région de Ouahigouya pour fonder le vaste royaume de Sondoma. Le plus jeune, Zoungrana resta près de son père Ouédraogo et devint son successeur. Il résida à Tenkodogo et eut entre autres Oubri comme fils qui fonda le royaume de Ouagadougou.

En termes d'organisation socio-politique, il convient de noter que la société Moaga est une société à pouvoir centralisé et composée de plusieurs lignages appelés « buudu ». Ces lignages sont dirigés par un doyen nommé le buud-kasma.

Le pouvoir politique traditionnel repose sur un espace coutumier bien structuré et une organisation sociale très hiérarchisée. L'administration coutumière est structurée en cantons (regroupement de villages), les villages composés de quartiers, les quartiers regroupant les concessions.

Le Plateau Central, compte trente-deux (32) cantons dont trois (03) dans le Kourwéogo (Sao, Niou, Sourgoubila), sept (07) dans l'Oubritenga (Absouya, Barkoundounba, Dapélogo, Loumbila, Nagréogo, Ziga, Zitenga) et vingt-deux (22) dans le Ganzourgou (Boudry, Nedogo, Yaïka, Sankuissi, Boéna, Mankarga, Kogho, Meguet, Tanghin, Kabouda, Mogtédou, Zorgongo, Dawaka, Salogo, Zam, Rapadama, Ouéotenga, Koratenga, Zorgho, Bougré, Zoungou, Kourougou).

3.2. Caractéristiques de la population

Selon les résultats définitifs du cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2019) la population du Plateau Central s'établit à 978 614 habitants dont 520 027 femmes, soit 53,13%. Cette population régionale correspond à 4,77% de la population totale du Burkina Faso. Le taux d'accroissement annuel moyen est de 2,70% entre 2006 et 2019. À l'image de la population du pays, elle est majoritairement rurale (884 898 habitants), soit 90,42%. La répartition par province de la population donne 49,30% pour le Ganzourgou, 32,10% pour l'Oubritenga et 18,50% pour le Kourwéogo selon le RGPH 2019. Le Plateau Central fait partie des régions à forte densité avec 81,1 habitants/km² en 2006, la densité est passée à 114 habitants/km² en 2019.

Tableau 11.10: Evolution de la population et densité

Entité territoriale	2006			2019						TAMA	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
GANZOURGOU	4 168	319 380	77	81 557	482 763	224 894	257 869	87%	116	3,2%	498 352
Boudry	1 065	80 027	75	21 233	123 131	58 272	64 859	90%	116	3,4%	127 281
Kogho	160	15 858	99	3 354	23 435	10 281	13 154	78%	146	3,0%	24 150
Meguet	362	34 780	96	8 273	50 258	22 999	27 259	84%	139	2,9%	51 702
Mogtedo	669	49 437	74	12 522	73 244	34 833	38 411	91%	109	3,1%	75 493
Salogo	415	21 083	51	4 670	30 692	13 757	16 935	81%	74	2,9%	31 592
Zam	759	40 167	53	10 097	62 525	29 165	33 360	87%	82	3,5%	64 690
Zorgho	394	48 096	122	14 311	76 431	35 413	41 018	86%	194	3,6%	79 203
Zoungou	344	29 932	87	7 097	43 047	20 174	22 873	88%	125	2,8%	44 267
KOURWEOGO	1 595	138 217	87	30 977	181 242	83 272	97 970	85%	114	2,1%	185 060
Bousse	454	43 352	95	11 060	58 643	27 135	31 508	86%	129	2,4%	60 022
Laye	124	12 323	99	2 922	16 630	7 782	8 848	88%	134	2,3%	17 018
Niou	356	26 998	76	5 530	35 171	16 102	19 069	84%	99	2,1%	35 894
Sourgoubila	472	39 044	83	7 956	48 654	22 040	26 614	83%	103	1,7%	49 485
Toeghin	189	16 500	87	3 509	22 144	10 213	11 931	86%	117	2,3%	22 651
OUBRITENGA	2 842	238 775	84	55 775	314 609	150 421	164 188	92%	111	2,1%	321 355
Absouya	305	26 338	86	5 157	35 237	15 851	19 386	82%	116	2,3%	36 035
Dapelogo	437	35 989	82	7 485	44 948	21 480	23 468	92%	103	1,7%	45 723
Loumbila	177	27 932	158	7 158	36 465	17 983	18 482	97%	206	2,1%	37 220
Nagreongo	497	23 318	47	6 549	35 451	17 103	18 348	93%	71	3,3%	36 612
Ourgou-manega	440	20 487	47	3 862	24 030	11 394	12 636	90%	55	1,2%	24 327
Ziniare	526	62 972	120	17 317	88 316	42 626	45 690	93%	168	2,6%	90 644
Zitenga	460	41 739	91	8 247	50 162	23 984	26 178	92%	109	1,4%	50 876
REGION	8 605	696 372	81	168 309	978 614	458 587	520 027	88%	114	2,7%	1 004 566

Source: RGPH 2019, INSD; DREP-PCL

3.3. Mouvements de la population

• Situation de la fécondité

En 2019, la région du Plateau Central enregistre un taux brut de natalité de 38,6‰ contre une moyenne nationale de 39,4‰, soit une différence de près d'un point. Ce taux est plus élevé en milieu rural (39,3‰) qu'en milieu urbain (32,2‰). L'analyse du taux par province montre que la Ganzourgou enregistre le taux le plus élevé (42,0‰). Le taux brut de natalité le plus faible est observé dans le Kourwéogo (34,2‰)

Le nombre moyen d'enfants par femme diffère selon la province de résidence. En effet, il est plus élevé au Ganzourgou (6,1 enfants) et plus faible dans l'Oubritenga (5,4 enfants). Par ailleurs, il reste au-dessus de la cible de 2018 du Plan national du développement économique et social (PNDES) qui est 5,0 enfants par femme (rapport PNDES, 2016). Ainsi, des efforts restent à consentir en vue de sa diminution dans la région en général et particulièrement dans le Ganzourgou.

Le taux de fécondité général (TFG) de la région qui, quant à lui, s'est établi à 150,5‰ en 2019, est en-dessus de la moyenne nationale qui se situe à 153,8‰. Comparativement à son niveau en 2006, on observe une baisse de plus de 37 points. La moyenne nationale a enregistré une baisse de plus de 40 points. L'analyse intra régionale indique que les trois (03) provinces présentent des situations différentes : l'Oubritenga affiche un TFG qui est passée de 199‰ en 2006 à 149,5‰ en 2019, le Kourwéogo réalise un taux nettement en dessous, alors que celui du Ganzourgou est nettement en-dessus. Le tableau ci-dessous présente la situation de la fécondité au Plateau Central en 2006 et 2019.

Tableau 11.11: Niveau de fécondité

Entités territoriales	2006			2019		
	ISF	TBN	TGFG (‰)	ISF	TBN	TGFG (‰)
Ganzourgou	6,7	47,7	206,4	5,9	38,6	164,1
Kourweogo	5,9	42,8	179	6,1	42	178,4
Oubritenga	6,5	46,5	199	6	34,2	149,5
Plateau central	6,4	46,3	198,3	5,4	36,1	150,5

Source : DREP, INSD/RGPH 2006 et 2019

• Situation de la mortalité

Le niveau de mortalité des enfants de moins de cinq ans dans la région du Plateau Central est élevé mais bas par rapport au niveau national. En effet, environ 51 enfants sur 1000 naissances vivantes meurent avant de fêter leur premier anniversaire contre 55,9‰ (rapport thématique sur la mortalité, 2021) pour le niveau national. Aussi, 30 enfants sur 1000 naissances vivantes meurent avant leur premier anniversaire et leur cinquième anniversaire contre 33,3‰ (données sur la mortalité, rapport global 2021) pour le niveau national. Une désagrégation par sexe indique que la mortalité avant l'âge d'un an est nettement plus élevée chez les garçons (55,3‰) que chez les filles (46,3‰).

Tableau 11.12: Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe

Quotient de mortalité (‰)	Masculin	Féminin	Ensemble
Quotient de mortalité infantile (1q0)	55,3	46,3	50,6
Quotient de mortalité juvénile (4q1)	29,8	30,5	30,2
Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)	83,5	75,4	79,2

Source : DREP, INSD/RGPH ; 2019

• Migration interne

La population de la région est composée de 16,7% de migrants dont la plupart sont des migrants internes (10,7%). La migration touche plus la population féminine (17,6%) que la population masculine (15,6%). Aussi, tandis que la proportion de migrants internes est quasiment identique à la proportion des migrants internationaux chez les hommes, chez les femmes la part des migrants internes est le triple de la part des migrants internationaux.

Tableau 11.13: Statut migratoire des résidents par sexe

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Non migrants	364 724	84,4	404 081	82,4	768 805	83,3
Migrants internationaux	35 913	8,3	18 985	3,9	54 898	6,0
Migrants internes	31 546	7,3	67 239	13,7	98 785	10,7
Total migrant	67 459	15,6	86 224	17,6	153 683	16,7
Total	432 183	100	490 305	100	922 488	100

Source : INSD, RGPH 2019

Le rapport de masculinité des migrants internes durée de vie est de 461 hommes pour 1000 femmes. Les femmes constituent ainsi la majorité des migrants internes durée de vie dans la région. Le rapport de masculinité baisse avec l'âge du migrant interne durée de vie. En effet, il passe de 1004 hommes pour 1000 femmes pour les migrants âgés de 0 à 4 ans, à 20 hommes pour 100 femmes pour ceux qui ont 85 ans ou plus. En dehors de la tranche d'âges des 0 à 4 ans, les migrants sont majoritairement de sexe féminin. La répartition des migrants interne durée de vie selon l'âge diffère selon le sexe. Chez les hommes l'essentiel des migrants se situe entre 0 et 20 ans alors que chez les femmes la majorité est entre 20 et 35 ans.

- **Migration internationale**

Quelle que soit la province, les immigrés de type dernière résidence à l'étranger sont nettement plus nombreux que les autres, ils sont environ 19 000 dans les provinces du Ganzourgou et du Kourwéogo et 16 234 dans la province de l'Oubritenga. Ils sont suivis par les immigrés durée de vie.

Tableau 11.14: Répartition des immigrants par type de migration internationale par province selon le sexe

Type de migration internationale	Immigrants		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Ganzourgou			
Migrations durée-de-vie	1 578	1 951	3 529
Migrations récentes	459	326	785
Migrations dernières résidence à l'étranger	13 492	5 803	19 295
Kourwéogo			
Migrations durée-de-vie	2 304	2 381	4 685
Migrations récentes	402	403	805
Migrations dernières résidence à l'étranger	11 009	8 350	19 359
Oubritenga			
Migrations durée-de-vie	1 591	1 697	3 288
Migrations récentes	250	191	441
Migrations dernières résidence à l'étranger	11 408	4 826	16 234

Source : Monographie Plateau central, 2020

3.4. Population au chômage

Le taux de chômage au sens du BIT (population au chômage) demeure relativement faible pour la région (3,6%) comparé à celui enregistré au niveau national qui est de 7,1% (Rapport thématique sur les caractéristiques économiques de la population, 2022). Il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Le taux de chômage combiné (population au chômage + main d'œuvre potentielle), quant à lui, est plus élevé (42,3%) que celui du pays (34,1% selon les données sur les caractéristiques économiques de la population de 2022). Il est relativement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

En considérant les provinces, le taux de chômage est plus faible dans la province du Kourwéogo. Au sens du BIT, il est plus élevé dans l'Oubritenga (12,3%) tandis que, combiné à la main d'œuvre potentielle, il est plus élevé dans le Ganzourgou (47,4%). Le chômage au sens du BIT est plus important en milieu urbain par rapport au milieu rural. Concomitamment, celui combiné à la main d'œuvre potentielle, est plus marqué en milieu rural qu'en milieu urbain à l'exception du Kourwéogo.

Tableau 11.15: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par province selon le milieu de résidence

Province	Taux de chômage BIT			Taux de chômage combiné		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Ganzourgou	15,0	8,7	9,2	45,7	47,6	47,4
Ouhritenga	16,1	11,8	12,3	35,0	43,7	42,9
Kourwéogo	8,8	3,8	4,3	45,2	24,9	27,6
Plateau central	14,1	8,7	9,3	41,5	42,4	42,3

Source : Monographie du PLC, 2019

Au niveau communal, la commune de Nagréongo se démarque des autres avec le taux de chômage le plus élevé au sens du BIT (32,6%) et en termes combinés (67,4%). Elle est suivie de Ziniaré au sens du BIT (18,0%) et de Meguet au sens combiné (64,4). Les communes les moins touchées sont Toéghin, Loubila et Niou. Globalement le chômage est répandu dans les communes urbaines comparativement à la majorité des communes rurales.

Dans la grande majorité des communes (14 communes sur les 20), le chômage dans toutes ses formes, touche plus les femmes que les hommes. Cependant, dans les communes comme Kogho, Absouya, Loubila, Ourgou-Manega, Sourgoubila et Toéghin, les femmes sont moins au chômage que les hommes. Le taux de chômage BIT dépasse les 20% chez les femmes dans les communes de Nagréongo (41,7%) et de Ziniaré (24,0%) et moins de 2,3% chez les femmes de Toéghin (0,9%), d'Absouya (2,1%) et de Zam (2,2%).

IV. EDUCATION

4.1. L'éducation préscolaire

En 2019/2020, la région du Plateau Central comptait 71 structures préscolaires. En ce qui concerne les salles d'activités, la région en compte 129. Au niveau provincial, les variations relatives du nombre de structures en 2019/2020 par rapport à 2018/2019 vont de deux (2) dans le Kourwéogo, 5 pour l'Ouhritenga et 11 dans le Ganzourgou.

L'effectif des auditeurs au préscolaire de la région est de 4 729 avec un taux de préscolarisation de 4,6%. La province du Kourwéogo enregistre le plus faible taux de préscolarisation de la région (2,0%). La province de l'Ouhritenga a le plus fort taux qui est de 5,8%.

Tableau 11.16: Statistiques sur l'éducation préscolaire en 2019/2020

Région	Provinces	Structures	Salles	Effectifs	Taux
Plateau central	Ganzourgou	27	42	2303	4,9
	Kourweogo	9	14	405	2
	Ouhritenga	35	73	2021	5,8
Total Région		71	129	4729	4,6

Source : Annuaire Statistiques MENAPLN, 2019-2020

4.2. L'enseignement primaire

La région du Plateau Central enregistrait en 2019-2020 un total de 1009 écoles primaires dont 287 du privé. La province du Ganzourgou a le plus grand nombre d'écoles avec 42,3% du nombre total des écoles de la Région. Elle est suivie de la province de l'Ouhritenga avec 34,5% et enfin, celle du Kourwéogo avec 20,2%. Pour les salles de classe, on enregistre 4662 dans la région, soit 2095 dans le Ganzourgou, 1594 dans l'Ouhritenga et 973 dans le Kourwéogo.

L'effectif de l'enseignement primaire dans le Plateau Central est de 191 038 élèves. Celui des filles est de 92 587 élèves, soit 48,5% de l'effectif total. La part du privé représente 9,2% de l'effectif total des élèves.

Les disparités entre les provinces restent énormes. En effet, la province du Kourwéogo compte un effectif de 41 025 élèves contre 64 590 élèves à l'Ouhritenga et 85 423 élèves pour la province du Ganzourgou.

Les enseignants chargés de cours dans la région sont au nombre de 4058. Quant aux ratios élèves / classe et élèves/enseignant, ils sont respectivement de 46 et 47.

Tableau 11.17: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au primaire en 2019/2020

Entité	Statut	Ecoles	Salles de classe	Enseignants	Elèves	Ratio élèves/maitre	Ratio élèves/classe
Ganzourgou	Public	332	1535	1479	69 865	47	47
	Privé	125	560	313	15 558	50	47
	Total	457	2095	1792	85 423	48	47
Kourwéogo	Public	148	745	710	36 441	51	50
	Privé	56	228	139	4 584	33	30
	Total	204	973	849	41025	48	47
Oubritenga	Public	242	1149	1121	53 680	48	47
	Privé	106	445	296	10 910	37	35
	Total	348	1594	1417	64 590	46	44
Total Région	Public	722	3429	3310	159 986	48	47
	Privé	287	1233	748	31 052	42	39
	Total	1009	4662	4058	19 1038	47	46

Source : Annuaire Statistiques MENAPLN, 2019-2020

4.3. Les indicateurs au primaire

Dans la région du Plateau Central, le taux brut de scolarisation (TBS) était de 106,6% en 2019/2020. Il a augmenté de 2,5 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Le fort taux brut de scolarisation qui est au-dessus de la moyenne nationale (86,6%) pourrait s'expliquer par le fait que la région du Plateau central de par sa position stratégique, reçoit beaucoup de personnes déplacées internes à cause de l'insécurité que vit le pays.

Selon le sexe, le taux brut de scolarisation des filles est inférieur à celui des garçons (105,9% contre 107,2%) traduisant ainsi un indice de parité des sexes de 1,01.

Au plan provincial, le Ganzourgou enregistre le TBS le moins élevé de la région avec 102,9% et la province du Kourwéogo, le plus élevé avec 117,6%.

Le taux d'achèvement au primaire (TAP) est de 72,5% soit une hausse de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2018/2019. L'écart entre le TAP des filles et celui des garçons est énorme (77,8% contre 67,4%) soit 10,4 points de pourcentage. Il convient de mener des actions pour le maintien des élèves surtout des garçons dans le système au niveau de la région.

Au niveau des provinces, le Ganzourgou enregistre le TAP de 63,9% le plus faible. L'Oubritenga et le Kourwéogo ont respectivement 75,1% et 86,0% de TAP.

Le taux de réussite au CEP en 2019/2020 est de 69,5% et au-dessus de la moyenne nationale (66%). Ce taux a augmenté de 17,2 points de pourcentage par rapport à la session précédente .

Tableau 11.18: Evolution des indicateurs au primaire de 2016 à 2020

Taux brut de scolarisation					
Entités territoriales	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Ganzourgou	93,4	96,5	99,7	99,6	102,9
Oubritenga	98,6	100,6	103,6	103,6	117,6
Kourwéogo	109,9	112,8	115,4	115,6	105,4
Région	98,4	101,1	104,1	104,1	106,6
Taux d'achèvement					
Entités territoriales	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	
Ganzourgou	58	60,7	66	63,9	64,9
Oubritenga	68,6	71,4	73,2	75,1	93,4
Kourwéogo	78,4	80,8	85,5	86	75,1
Région	65,6	68,3	72,3	72	74,0
Taux d'admission au CEP					
Entités territoriales	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	
Ganzourgou	58,5	66,8	66,2	49,8	70,2
Oubritenga	56,3	76,5	65,2	52,5	76,3

Kourwéogo	51,5	68,8	63,2	59	64,3
Région	56	70,8	65,1	52,9	69,5

Source : Annuaire Statistiques MENAPLN, 2019-2020

4.4. L'enseignement post-primaire et secondaire

En 2019-2020, le nombre d'établissements post-primaires et secondaires du Plateau Central était de 250 dont 113 pour le privé. Ces chiffres sont en nette amélioration par rapport à 2015-2016 où ils étaient 149 dont 53 pour le privé. L'ensemble de ces établissements regroupent un total de 1364 salles de classes dont 478 pour le privé.

L'effectif des élèves au post-primaire et secondaire en 2019/2020 s'élève à 67 490 au niveau du Plateau Central contre 1 293 512 au niveau national, soit 5,17%. Les filles représentent 53,1 % de cet effectif contre 50,5 % pour le niveau national.

Le ratio élèves/classe dans la région est 49. Au regard de ce ratio, on pourrait dire que cette condition d'accueil et de meilleur apprentissage des élèves est satisfaisante dans la région du Plateau Central.

Toutefois, le ratio régional cache des disparités provinciales. En effet, au plan provincial, les ratios élèves/ classe sont de 52 au Ganzourgou, de 50 au Kourwéogo et de 47 dans l'Oubritenga. Quant à l'effectif des enseignants, il est de 3 023 en 2019-2020 soit 2 326 Hommes et 697 femmes. Selon le statut des établissements d'intervention, 1 665 enseignants sont du public contre 1 358 pour le privé.

Tableau 11.19: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation et la fréquentation au post-primaire et secondaire en 2019-2020

Entité	Statut	Nombre établissements	Salles de Classe	Elèves	Ratio élèves/classe
Ganzourgou	Public	50	327	17850	55
	Privé	30	129	5903	46
	Total	80	456	23753	52
Kourwéogo	Public	36	227	12399	55
	Privé	28	108	4185	39
	Total	64	335	16584	50
Oubritenga	Public	51	331	17546	53
	Privé	55	242	9607	40
	Total	106	573	27153	47
Total Région	Public	137	885	47795	54
	Privé	113	479	19695	41
	Total	250	1364	67490	49

Source : Annuaire statistique de l'éducation post-primaire et secondaire 2019-2020

4.5. La situation des indicateurs du secondaire

En 2019-2020, la situation des indicateurs du secondaire se présentait comme suit :

Le taux brut d'admission au post- primaire (TBA) en 2019/2020 est de 46,9% soit 50,4% pour les filles et 43,5% pour les garçons. Celui du secondaire est 17,9% soit 17,8 pour les filles et 17,9 pour les garçons. La province de Kourwéogo vient en première position tant pour le TBA du post-primaire que pour celui du secondaire avec respectivement 62,1% et 22,9%.

Pour le taux brut de scolarisation (TBS) il est de 54,1% pour le post-primaire et de 21,7% pour le secondaire contre des moyennes nationales 49,3% et 21,9%. Au regard de ces deux taux comparés aux TBS nationaux du post-primaire et du secondaire, on pourrait affirmer que la Région du Plateau Central n'est pas à la traîne en ce qui concerne cet ordre d'enseignement.

Quant au taux d'achèvement (TACH), il est de 40,2% au post-primaire et de 16,9% au Secondaire. On observe également des disparités entre les provinces et entre sexes.

Tableau 11.20: Statistiques sur les indicateurs du post-primaire et du secondaire en 2019/2020

Entité	Post-primaire			Secondaire		
	TBA			TBA		
	F	G	F+G	F	G	F+G
Ganzourgou	40,8	34,4	37,5	12,1	14,1	13,1
Kourwéogo	66,9	57,5	62,1	21,1	24,6	22,9
Oubritenga	53,9	48,0	50,9	23,6	19,4	21,4
Total Région	50,4	43,5	46,9	17,8	17,9	17,9
	TBS			TBS		
Ganzourgou	47,3	35,8	41,4	14,4	17,4	15,9
Kourwéogo	74,7	62,9	68,7	22,3	31,8	27,1
Oubritenga	71,2	54,9	62,8	26,5	26,4	26,4
Total Région	60,8	47,6	54,1	20,1	23,3	21,7
	TACH			TACH		
Ganzourgou	33,3	24,4	28,8	9,7	12,9	11,3
Kourwéogo	56,3	48,3	52,2	15,8	31,7	23,7
Oubritenga	54,0	43,7	48,8	18,6	22,6	20,6
Total Région	44,9	35,7	40,2	13,9	19,9	16,9

Source : Annuaire statistique de l'éducation post-primaire et secondaire 2019-2020

4.6. Situation de la formation professionnelle en 2020

La région du plateau central comptait 21 centres de formation dont 13 centres situés dans l'Oubritenga, 05 au Ganzourgou et 03 dans le Kourwéogo. Les formations dispensées dans ces centres concernent principalement la couture, la menuiserie, la mécanique, la coiffure, l'élevage, l'agriculture, la maçonnerie, la teinture et la savonnerie.

Tableau 11.21: Répertoire des centres de formation professionnelle du Plateau Central

Province	Commune	Nom du centre	Filières enseignées
Oubritenga	Loumbila	Ecole Nationale des enseignants du primaire	Enseignement primaire, menuiserie, soudure
		Centre de formation continue de Nomgana (Association Manegbjanga)	Transformation des produits maraîchers, élevage bovine, élevage de volaille, élevage porcin. Méthode alpha
		Centre de formation et de production du SND de Loumbila	Menuiserie bois, maçonnerie, mécanique cyclomoteur.
		Centre de formation de Nomgana	Soudure, élevage.
	Ziniaré	Centre de rééducation et d'orientation professionnelle des Sourds-Muets	Menuiserie bois, couture.
		Centre régional de formation professionnelle de l'ANPE	Coupe couture, électricité bâtiment, électronique grand public
		Association Nabonswendé des Artisans d'Oubritenga (ANAO)	Mécanique cyclo, forge, coiffure, coupe couture, Teinture moderne, forge
		Centre Sainte Thérèse de l'enfant Jésus	Teinture crochet, Art ménager, broderie, couture.
		Centre Yamewekré fille	Couture, tricotage, teinture
		Centre de formation de Yoatenga	Elevage, embouche.
		Direction de l'agriculture, Direction de l'environnement	Transformation produits agricoles et forestiers
		Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré (CFPR-Z)	Menuiserie bois, Restauration, génie électronique, génie civil, génie mécanique, mécanique automobile
	Dapélogo	Centre des métiers de Dapélogo	Maçonnerie, couture
Kourwéogo	Laye	Centre de formation professionnelle et réinsertion sociale des mineurs en conflit avec la loi	Menuiserie bois, mécanique auto-moto, électricité, soudure, élevage, jardinage
	Boussé	Centre groupement naam de Boussé	Savonnerie, tissage de pagne, teinture,
	Nion	Centre polyvalent des jeunes filles	Couture, teinture, tissage
Ganzourgou	Zorgho	Union Provinciale des Artisans du Ganzourgou (UPAG)	Restauration, coupe-couture, savonnerie, tissage, teinture
		Association des handicapés Wendpouloumdé du Ganzourgou	Maroquinerie, couture, ferblanterie, tissage de fils nylon, tissage de pagnes

Province	Commune	Nom du centre	Filières enseignées
		Centre de formation nakoglozanga	Savonnerie, teinture
		Association Cri de Cœur des Enfants Déshérités (ACCED)	Savonnerie, agriculture, soudure, mécanique cyclo
	Meguet	Centre de Formation Féminine Songtaaba	Coupe couture, tricotage broderie.

Source : DR-ANPE, 2021

V. SANTE

5.1. Infrastructures

En 2020, la Région du Plateau Central disposait de l'essentiel des infrastructures de santé. Le nombre de CSPS était de 146 dont 128 remplissant les normes en personnel, soit 87,67%. Seule la province de l'Oubritenga disposait de maternités (1) et de dispensaires isolés (11). Le nombre de CSPS a augmenté de 19,86% par rapport à 2015 où il était de 117. Le nombre de dépôts pharmaceutiques est passé de 34 en 2016 à 40 en 2020, soit une augmentation de 15,00%. Par ailleurs, le Plateau Central compte un CHR parmi ses formations sanitaires.

Tableau 11.22: Infrastructures sanitaires en 2020

Entités territoriales	DESIGNATION										
	Nom bre de CHU	Nom bre de CHR	Nom bre de CMA	Nom bre de CM	Nom bre de CSP S	CSPS remplis sant les normes en person nel	Nombr e de matern ités isolées	Nombre de dispens aires isolés	Autres formati ons sanitai res	Nomb re d'offici nes	Nbre de dépôts pharmaceu tiques
District Boussé	0	0	1	1	29	28	0	0	3	1	5
District Ziniaré	0	1	1	1	55	53	1	11	12	3	16
District Zorgho	0	0	1	1	62	47	0	0	7	2	19
Région	0	1	3	3	146	128	1	11	22	6	40

Source : DRS PCL 2021

5.2. Le personnel de santé

L'effectif total du personnel de santé était de 850 en 2016 et de 1046 en 2020, soit une augmentation de 22,48%. Les Infirmiers diplômés d'Etat et les Accoucheuses auxiliaires et Matrones étaient les mieux représentés avec 58,06% de l'effectif total. La Région ne comptait pas de chirurgiens-dentistes. Une analyse inter province montre que la province de l'Oubritenga regroupait le plus grand nombre de personnel, soit 44,52% de l'effectif total du personnel, suivie des provinces du Ganzourgou et de Kourwéogo avec respectivement 31,66% et 23,80%.

Tableau 11.23: Personnel de santé en 2020

Entité	DESIGNATION

s territo riales	Nom bre de méd ecin s	Nombre de chirurg/d entistes	Nomb re d'assi stants	Nom bre d'infir miers d'état	Nombre de sages- femmes d'Etat/ma ïeuticiens d'Etat	Nom bre d'infir miers breve tés	Nombr e de pharm aciens	Nomb re de prépa rateur d'Etat en phar macie	Nom bre d'acc . Auxil , brev eutés et matr on.	Nom bre d'ag ents itiné rants	Nomb re de techni ciens (labor atoire et radiol ogie)	Nbr e de per son ad min d'a ppu i
Bous sé	9	0	0	74	57	15	1	1	36	37	8	10
Ziniar é	16	0	0	135	92	36	1	1	77	80	10	16
Zorgh o	8	0	0	111	65	20	1	2	46	60	7	10
Régio n	33	0	0	320	214	71	3	4	159	177	25	36

Source : DRS PCL 2021

5.3. La fréquentation sanitaire

Le nombre total des nouvelles consultations dans les formations sanitaires du Plateau Central était de 1 104 883 avec 543 190 nouvelles consultations pour le Ganzourgou, 188 270 pour le Kourwéogo et 373 423 pour l'Ouhimbé. Parmi les nouvelles consultations, 45,90% parcourait moins de 5 km contre 57,19% au niveau national, 25,33% parcourait entre 5 et 9 Km contre 21,71% au niveau national et 10,22%, 10 Km et plus, contre 20,09% au niveau national. Par ailleurs, 10,79% des nouveaux cas avaient moins d'un an contre 13,23% au niveau national, 31,95%, entre 1 et 4 ans contre 31,41% au niveau national et 17,46% entre 4 et 14 ans contre 14,84% au niveau national. En outre, 14,12% était constitué par les hommes de plus de 14 ans contre 15,15% au niveau national et 25,68% par les femmes de plus de 14 ans contre 25,37% pour le niveau national. Le nombre total d'hospitalisations s'élevait à 10 703 avec 305 décès enregistrés, soit 2,85%. Quant au nombre de test VIH, il était de 2829 avec 2110 confirmés, soit un taux de 74,58%. Le nombre d'accouchement assisté était de 33 306 contre 713 539 au niveau national.

Tableau 11.24: Statistiques sur la fréquentation des formations sanitaires en 2020

Région	Zorgho	Ziniaré	Boussé	Entités territoriales	DESIGNATION																						
					Nouveaux consultants(NC)	Anciens consultants(AC)	NC par cou rant 0 à 4km	NC par cou rant 5 à 9km	NC par cou rant 10k m et plus	NC de moins d'un an	NC de 1 à 4 ans	NC de 4 à 14 ans	NC de 15 à 14 ans	Nombre d'hospitalisés	Nombre de décès	Journées d'hospitalisation	Evacuation par suite de couche	Evacuation pour maladie	Nombre d'opérations chirurgic	Décès liés aux opérations	Examens de laboratoire	Résultats positifs (anormal)	Test de VIH	VIH confirmé	Accouchements assistés	Femmes vues en consultation prénatale 1	Nombre de enfants surveillés
1464854	779 512	468 937	213 434																								
126648	62179	44445	20024																								
1.46	1.68	1.37	1.10																								
562 031	226 556	211 471	124 004																								
236 142	73 319	108 356	54 467																								
203 933	164 760	22 747	16 426																								
40 371	18 718	13 801	7 852																								
288	67 366	49 666	28 256																								
264	130 440	100 593	57 231																								
053	151 562	74 889	42 602																								
303 130	140 549	103 625	58 956																								
13078	6626	4301	2830																								
463	266	148	108																								
30800	14946	12195	6041																								
531	285	167	79																								
6354	2970	1949	1435																								
2017	1162	466	389																								
1	1	0	0																								
136 007	47 520	56789	31 698																								
22 148	10 452	6133	5 563																								
2843	764	655	1424																								
117	44	17	56																								
78.5	90.9	69.1	65.2																								
37943	20570	11606	5767																								
707320	371 739	208 922	126 659																								
3215	1 571	1 033	610																								

Source :

DRS

PCL

2021

5.4. Principaux indicateurs de santé

En 2020, les meilleurs taux de couverture vaccinale au niveau du Plateau Central étaient ceux du RR1, VAA, DTPC3 et VPO3 avec respectivement 97,7% 97,7% 97,6% et 97,2% contre 98,3% pour le VPO3 et 96% pour le VAR en 2016.

Les meilleurs taux sont exclusivement enregistrés par la province du Ganzourgou. L'utilisation des méthodes contraceptives a quant à elle évolué de 6206 en 2016 pour s'établir à 6224 en 2020, soit une amélioration de 0,29%. Les taux les plus bas ont été enregistrés au niveau de la prévalence de l'insuffisance pondérale qui s'établit à 23,4%.

Tableau 11.25: Indicateurs de santé en 2020

Entité territoriale	Taux de prévalence du SIDA en %	Taux de couverture vaccinale en %						Couverture en Consultations prénatales		Ratio habitant/CSPS	Taux d'utilisation des méthodes contraceptives	Prévalence de l'insuffisance pondérale
		BC G	DTP C3	RR 1	VA A	R R2	VP O3	CP N1	CP N4			
Boussé	ND	72.1	94.1	93.8	93.8	87.6	94.2	51.4	48.0	31.4	6 497	19.9
Ziniaré	ND	81.0	84.8	84.6	84.6	77.7	84.8	58.9	54.2	32.6	5 038	23.8
Zorgho	ND	101.1	108.5	109.0	108.9	99.2	107.7	76.9	74.2	46.9	7 375	24.6
Région	1	88.6	97.6	97.7	97.7	89.6	97.2	65.9	62.3	39.0	6224	23.4

Source : DRS PCL 2021

5.5. Eau potable

En 2020, la situation des infrastructures hydrauliques donnait 81 barrages, 29 boulis, 4799 forages, 211 puits permanents. Ces infrastructures étaient inégalement réparties dans les différentes provinces. Ainsi, 56,79% des barrages étaient situés dans la province de l'Oubritenga, 32,09% dans la province du Ganzourgou et 11,11% dans le Kourwéogo. Pour ce qui concerne les boulis, l'Oubritenga en possédait 10, le ganzourgou 11 et le kourwéogo 8. Quant au puits permanents, ils se situaient pour 50,71% dans la province du Ganzourgou, 21,32% dans l'Oubritenga et 27,96% dans le Kourwéogo.

Par ailleurs, on note que le niveau de couverture de la Région en eau potable satisfaisant avec une moyenne de 85,80%. Le tableau suivant présente la situation des infrastructures hydrauliques dans la Région du Plateau Central en 2020.

Tableau 11.268: Statistiques sur l'hydraulique en 2020

Communes	Nbre de barrages	Nbre de boulis	Nbre de forages	Nbre de puits permanents	Nbre de bornes fontaines	Nbre d'abonnés en eau courante	Ratio Pop/points d'eau	Taux de couverture des besoins en eau potable
Boudry	4	3	483	16	46	10	188,2	77,20%
Kogho	1	0	125	15	5	0	132,9	85,10%
Méguet	5	0	296	23	39	47	125,5	96,10%
Mogtédou	2	1	290	22	17	0	186	64%
Salogo	2	1	151	2	8	22	161,7	89,70%
Zam	4	2	300	12	13	13	151,1	90,70%
Zorgho	7	3	364	17	23	0	89,8	95,30%
Zoungou	1	1	181	0	15	0	194,1	83,80%
Ganzourgou	26	11	2190	107	166	92		82,70%
Absouya	2	0	159	3	5	0	190,8	90,60%
Dapélogo	8	2	260	4	28	12	160	84,50%
Loumbila	6	1	198	2	79	0	163,9	88,30%
Nagréongo	4	0	176	5	31	10	151,2	87,40%
Ourgou-Manega	4	1	171	1	6	8	139,8	95,60%
Ziniaré	17	2	367	14	36	0	139,6	90,40%
Zitenga	5	2	234	16	13	6	194,8	86,70%
Oubritenga	46	8	1565	45	198	36		88,70%

Profil de la région du Plateau Central

Communes	Nbre de barrages	Nbre de boulis	Nbre de forages	Nbre de puits permanents	Nbre de bornes fontaines	Nbre d'abonnés en eau courante	Ratio Pop/points d'eau	Taux de couverture des besoins en eau potable
Boussé	4	4	345	12	25	0	90,2	90,90%
Laye	0	1	112	8	8	58	120,5	97,80%
Niou	1	1	235	12	13	14	128,6	95,10%
Sourgoubila	2	0	221	20	13	0	190,1	77,80%
Toéghin	2	4	131	7	5	6	140,3	91,80%
Kourwéogo	9	10	1044	59	64	78		88,50%
Région	81	29	4799	211	428	206		85,80%

Source : DREA/PCL 2021

VI. ECONOMIE

Le secteur primaire constitue la base de l'économie régionale et occupe plus de 90% de la population. Cependant, force est de constater que les niveaux et conditions de vie des populations (notamment rurales) demeurent difficiles en raison, entre autres, des caractéristiques mêmes de l'activité économique. Les principales activités économiques sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et l'artisanat.

6.1. Les finances locales

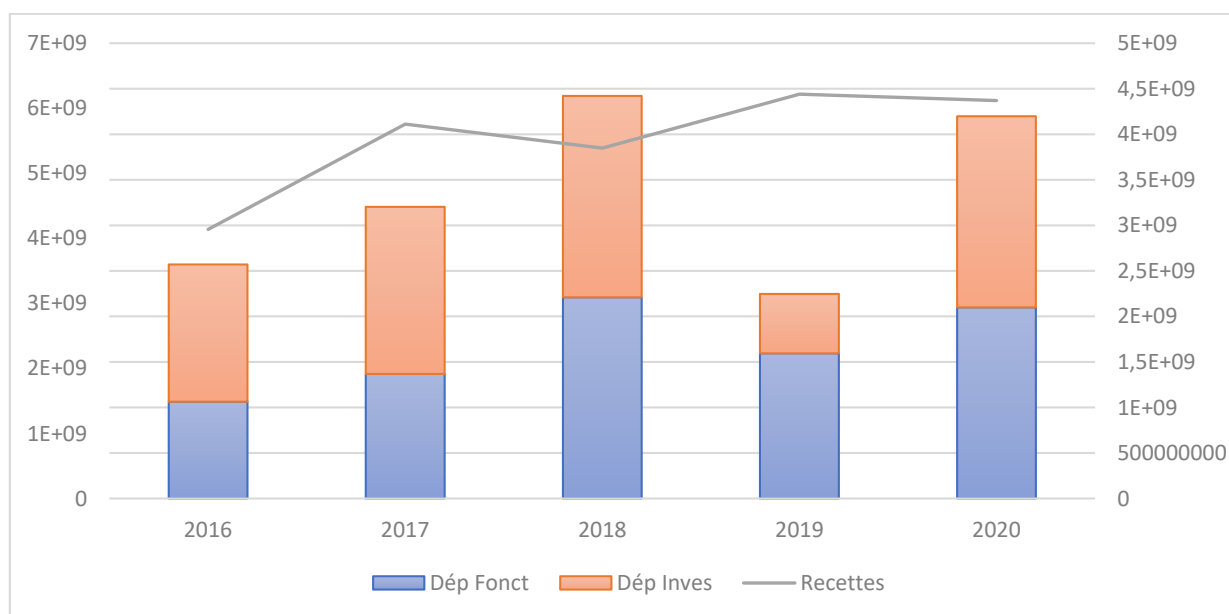
Sur la période 2016-2020, les recettes budgétaires des collectivités du plateau Central ont évolué de 1 838 351 452 FCFA à 3 880 397 119 FCFA avec une moyenne annuelle de 3 324 340 537 FCFA.

En 2020, la contribution des collectivités au budget de la Région se présente comme suit :

- en termes de recettes, la province de l'Oubritenga venait en tête avec 40,28% des recettes totales de la Région. Elle était suivie par les provinces du Ganzourgou et du Kourwéogo avec respectivement 35,35% et 18,12%. Quant à la contribution du Conseil Régional, elle s'élevait à 6,25%.
- En termes de dépenses, la province de l'Oubritenga venait en tête avec 38,08%, ensuite les provinces du Ganzourgou et du Kourwéogo avec respectivement 37,58% et 19,90%. Pour le Conseil Régional, les dépenses s'élevaient à 4,44%.

Le tableau ci-dessous donne la situation des budgets des collectivités de la Région sur la période de 2016 à 2020.

Graphique 11.01 : Evolution des dépenses et des recettes de la Région du Plateau Central



Source : TR-PCL 2021

6.2. Agriculture

L'agriculture est la principale activité des populations de la région du Plateau Central. La production agricole s'articule essentiellement autour des cultures pluviales, notamment céréalières. Les principales cultures céréalières de la région sont le mil, le sorgho, le maïs et le riz. A côté de ces cultures, on retrouve les cultures vivrières (le niébé et le voandzou) et les cultures de rente (le coton, l'arachide et le sésame).

Les populations de la région du Plateau Central s'adonnent également aux cultures de contre saison, surtout celles maraîchères.

❖ Productions céréalières

Sur la période 2016-2020, la production céréalière du Plateau Central a évolué en dents de scie. En effet, de 2016 à 2017, elle a évolué négativement, entraînant une baisse de 28,42%, contrairement à 2017-2018 où elle a augmenté de 82,72%. De 2018 à 2019, la production a de nouveau baissé de 15,68% pour remonter de 22,32% entre 2019 et 2020. Le tableau ci-dessous donne l'évolution de la production céréalière de 2016 à 2020 de la région.

Tableau 11.27: Évolution de la production céréalière (en tonne) de 2016 à 2020

années	Mil	sorgho blanc	sorgho rouge	maïs	riz	fonio
Oubritenga						
2016	7243	32665	4252	3370	2745	0
2017	4776	24032	2422	2009	1638	0
2018	9378	48908	2616	4099	2577	0
2019	10232	45017	2803	5849	2069	0
2020	5926	30163	11198	14875	3290	0
Ganzourgou						
2016	15377	25708	15527	23784	8985	0
2017	21594	30162	12885	27073	8169	0
2018	15123	28194	14560	42705	8287	0
2019	12989	32484	12210	34015	7391	0
2020	17328	44676	17923	34160	8947	0
Kourwéogo						
2016	6335	13561	2414	1262	3272	0
2017	3454	6489	1081	427	2481	0
2018	9480	22570	5870	849	2566	0
2019	9212	23081	5180	846	13	0
2020	7529	17601	4162	2830	3999	0
Région						
2016	28 955	71 934	22 193	28 416	15002	0
2017	29 824	60 683	16 388	29 509	12288	0
2018	33 981	99 672	23 046	47 653	13430	0
2019	29 151	95 466	19 189	37 571	2 239	0
2020	30 783	92 440	33 284	51 865	16236	0

Source : DRAAH 2021

❖ Productions vivrières

Les cultures vivrières, au-delà du fait qu'elles constituent une base alimentaire non négligeable pour les populations, constituaient également une source importante de revenus pour ces derniers. De 2016 à 2020, la Région du Plateau Central a enregistré une production vivrière globale de 243 640 tonnes. Les provinces de l'Oubritenga, du Ganzourgou et du Kourwéogo ont contribué respectivement à hauteur de 40,32%, 38,15% et 24,53% à la réalisation de cette production.

Tableau 11.28: Evolution des cultures vivrières de 2016 à 2020 (en tonnes)

Province	Niébé			Voandzou			Igbame			Autres		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R
Oubritenga	38163	87800	3758	11517	10428	4163	0	0	0	0	0	0
2016	5539	11821	407	2065	1160	552	0	0	0	0	0	0
2017	7853	23660	948	3017	3141	1041	0	0	0	0	0	0
2018	7529	22743	934	2993	3049	1019	0	0	0	0	0	0
2019	8621	14788	535	1721	1539	773	0	0	0	0	0	0
2020	8 621	14 788	934	1721	1 539	778	0	0	0	0	0	0
Ganzourgou	55886	90400	4139	2429	2558	5350						
2016	5151	13933	921	207	256	1234	0	0	0	0	0	0
2017	6520	10300	644	506	323	638	0	0	0	0	0	0
2018	18830	24944	813	941	1057	1126	0	0	0	0	0	0
2019	11559	20861	918	427	600	1427	0	0	0	0	0	0
2020	13826	20362	843	348	322	925	0	0	0	0	0	0
Kourwéogo	19956	53679	3598	9193	6078	9815						
2016	2948	9605	625	1473	853	576	0	0	0	0	0	0
2017	4583	5298	193	1380	464	270	0	0	0	0	0	0
2018	4002	14730	937	1993	1598	800	0	0	0	0	0	0
2019	4505	13487	911	2456	1809	737	0	0	0	0	0	0
2020	3918	10559	932	1891	1354	7432	0	0	0	0	0	0
Région	111 668	230 059	3 689	23 402	13 581	3 750						
2016	14 384	40 256	777	3664	2622	701	0	0	0	0	0	0
2017	16 642	27 419	473	3951	1947	467	0	0	0	0	0	0
2018	30 685	63 334	866	5951	5796	974	0	0	0	0	0	0
2019	23 592	53 341	717	5876	4 678	796	0	0	0	0	0	0
2020	26 365	45 709	856	3960	3 216	812	0	0	0	0	0	0

Source : DRAAH 2021

- Les cultures de rente**

Sur la période 2012-2016, la production totale des cultures de rente s'élevait à 106 115 tonnes. La contribution des provinces à la réalisation de cette production donne 81,15% pour le Ganzourgou, 41,10% pour l'Oubritenga et 12,51% pour le Kourwéogo. L'arachide est demeurée la principale spéculation cultivée dans la Région avec 47,17% de la production totale sur les cinq ans. Elle était suivie du sésame avec 42,17%. Ces deux spéculations occupent à elles seules 89,35% de la production totale.

Tableau 11.29: Evolution de la culture de rente sur 5 ans (en tonne)

Province	Coton			Arachide			Sésame		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R
Oubritenga									
2016	70	16	227	7317	5873	803	2976	1629	459
2017	0	3	0	6928	2845	410	2270	925	324
2018	20	4	200	6602	6331	959	5398	3229	447
2019	0	0	0	8711	7693	883	6811	3483	404
2020	0	0	0	7958	7812	864	6629	3770	421
Ganzourgou									
2016	523	845	1598	9353	8838	951	3267	2619	697
2017	674	834	1249	14864	9264	640	3977	2433	563
2018	8264	3721	448	3579	2343	650	7237	5240	648
2019	6387	3011	465	5642	3186	558	13096	7575	552
2020	2627	2255	453	14623	14316	623	25270	19629	534
Kourwéogo									
2016	0	0	0	2969	2051	651	489	207	277
2017	0	0	0	2499	916	314	258	116	79
2018	0	1	0	2419	1599	650	1038	410	238
2019	0	1	0	2829	1744	601	1127	710	223
2020	0	0	0	5107	4609	612	1340	914	213
Région									
2016	593	861	1430	19 639	16 763	849	6 733	4 455	554
2017	674	9	237	24 291	227	311	6 504	447	184
2018	8 284	3 725	447	12 599	10 272	818	13 674	8 878	545
2019	6 387	4 450	687	17 182	12 820	743	21 034	11 122	459
2020	2 627	2 255	858	27 688	26 737	965	33 238	24 312	731

Source : DRAAH 2021

❖ La production maraîchère

La production maraîchère totale de la Région du Plateau Central était de 280 007,19 tonnes sur la période 2012-2015. De façon générale, cette production a connu une évolution positive sur la période. C'est la campagne 2015-2016 qui a enregistré une baisse de la superficie totale emblavée après une hausse consécutive de 3 ans, atteignant son niveau le plus bas de la période. La tomate et les bulbes d'oignon constituent les spéculations les plus cultivées, avec plus de la moitié (soit 65,19%) de la production totale enregistrée. Le bulbe d'oignon dépassait toujours la tomate de 14,27 point de pourcentage. La tendance générale qui se dégage c'est que, tout comme pour la superficie totale emblavée, la tendance est à une augmentation de la production totale. Le tableau ci-dessous donne la situation de la production maraîchère dans le Plateau Central de 2012 à 2016.

Tableau 11.30: Evolution de la production maraichère (en tonne) de 2012 à 2016

Campagne	Tomate	Oignon bulbe	Oignon feuille	Chou	Aubergine	Poivron	Carotte	Gombo	Laitue	Piment	Courgette	ail	Haricot vert	Paprika
2012-2013	15713,3	34362,5	664,29	4384,75	1960,75	363,28	38,52	1286,52	17	108	4576,9	2,95	6,5	0
2013/2014	20625,8	29440,3	542,5	6021,56	4179,3	1184	1443,8	351,1	87,7	598	4337	0	0	0
2014/2015	18489,81	31969,78	1070,7	10642,21	9015,5	1670,51	1816,93	2348,29	267,9	1967,5	5340,4	0	0	2544,19
2015-2016	16470,1	15478,7	1388,35	13518,2	5620,4	559,6	743,75	564,1	139,25	1371,25	4696,95	0	1,35	3

Source : DRAAH/PCL

6.3. Elevage

Il y a deux (02) systèmes d'élevage dans la région :

- le système d'élevage dominant est le système traditionnel d'élevage des bovins, des ovins et des caprins qui est généralement extensif de types transhumant et/ou sédentaire. Ce système d'élevage traditionnel comprend également l'aviculture (poules et pintades surtout) et l'élevage de porcs. Il est pratiqué par la quasi-totalité des producteurs, surtout en zone rurale. Ce système d'élevage se caractérise par des déplacements saisonniers à plus ou moins longue durée (03 à 06 mois) de tout ou partie du troupeau à la recherche de meilleurs pâturages et/ou de points d'eau permanents. Ces déplacements (surtout la transhumance de saison de pluies) sont également motivés par le rétrécissement des espaces pastoraux et/ou les difficultés d'accès aux ressources existantes (pâturage, eau) du fait de l'extension des surfaces cultivées ;
- le système amélioré (semi-intensif ou intensif) tel que l'embouche, l'élevage laitier, l'aviculture moderne de poules pondeuses et de poulets de chair est surtout pratiqué en zone périurbaine. L'élevage de bovins laitiers est surtout fait par des producteurs organisés. Ce système d'élevage se caractérise par l'orientation de la production vers le marché avec une tendance à la modernisation de l'environnement de production (infrastructures, alimentation, soins vétérinaires. On peut citer en exemple, le centre moderne d'élevage dans la commune de Loubila dans la province de l'Oubritenga qui a pour vocation de produire des races performantes.

❖ Les effectifs du cheptel

En 2020, l'effectif total du cheptel de la Région du Plateau Central s'élevait à 5 259 176 têtes. La volaille occupait la première place en termes d'importance avec 53,99% du total régional. Ensuite venaient les caprins avec 20,29%, les ovins avec 13,39%, les bovins avec 7,03%. Les porcins, les équins ainsi que les asins, quant à eux occupaient respectivement 2,72% 1,90% et 0,68% de la production régionale. La situation du cheptel de la Région du Plateau Central en 2020 est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 11.31: Evolution de l'effectif du cheptel par espèce de 2016 à 2020

Entités territoriales	Effectif cheptel					
	Produits	2016	2017	2018	2019	2020
Ganzourgou	Bovins	228912	233490	238160	242923	247789
	Ovins	368517	379572	390160	402688	414776
	Caprins	433423	446425	459818	473612	487830
	Porcins	29762	30357	30964	31583	32220
	Asins	41393	42221	43066	43927	1663
	Equins	1594	1610	1626	1642	44813
	Volaille	1152789	1187373	1222994	1259683	1297487
Oubritenga	Bovins	88638	90411	92219	94064	95947
	Ovins	170613	175731	181003	186433	192028
	Caprins	286366	294956	303805	312919	322310
	Porcins	23067	23529	23999	24479	24971
	Asins	50603	51621	52654	53707	72
	Equins	67	68	68	69	54783
	Volaille	682613	703092	724185	745910	768290
Kourwéogo	Bovins	19607	19999	20399	20807	26047
	Ovins	73061	75253	77510	79836	97341
	Caprins	194044	199866	205862	212037	256747
	Porcins	65056	66357	67685	69038	86108
	Asins	27391	27939	28497	29067	33803
	Equins	347	351	354	358	439
	Volaille	658135	677878	698215	719161	773712
Plateau Central	Bovins	337157	343901	350779	357794	369783
	Ovins	612190	630556	649473	668957	704145
	Caprins	913832	941247	969485	998569	1066887
	Porcins	117885	120243	122648	125101	143299
	Asins	119993	121781	124217	126701	35538
	Equins	2008	2028	2048	2069	100035
	Volaille	2493537	2568342	2645392	2724754	2839489

Source : DRRAH

❖ Les zones pastorales

En 2013, la région comptait 3 zones pastorales toutes situées dans la province du Ganzourgou couvrant au total 12 820 ha de superficie. Le nombre d'espèces se chiffre à 45 600 dont 11 600 bovins, 14 000 ovins et 20 000 caprins.

Tableau 11.32: Zones pastorales actives

Province	Zone	Localisation	Superficie (ha)
Ganzourgou	Gadeghin	Mogtédou	6 000
	Mankarga V7	Boudry	6 400
	Silmiougou	Zoungou	420
Kourwéogo	-	-	-
Oubritenga	-	-	-
Région			12 820

Source : DRRAH, 2013

❖ Les abattages contrôlés

• Abattages

De 2016 à 2020, le nombre total des abattages contrôlés dans la région du Plateau Central était de 68225. En termes d'effectifs, les caprins occupaient la première place avec un effectif de 247236 abattages contrôlés, soit un pourcentage de 68,31%. Les effectifs sont demeurés quelque peu stables sur la période, tournant autour de la moyenne annuelle de 72382 têtes. Le tableau n°55 présente les abattages contrôlés de 2012 à 2016 au niveau de la Région du Plateau Central.

Tableau 11.33: Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2016 à 2020 au niveau Régional

Entités territoriales	Abatages contrôlés					
	Produits	2016	2017	2018	2019	2020
Ganzourgou	Bovins	113	1544	1102	475	1688
	Ovins	788	2712	4035	2117	4247
	Caprins	1388	13198	18710	7121	21489
	Porcins	24	595	623	103	569
	Asins	29	136	108	559	170
Oubritenga	Bovins	1582	2228	3538	3761	4 977
	Ovins	2971	4506	5266	4202	5 998
	Caprins	18647	15604	17375	11061	20 398
	Porcins	2045	2787	2065	1550	5 511
	Asins	365	1010	681	534	1 181
Kourwéogo	Bovins	236	259	456	589	725
	Ovins	3712	1584	1472	528	500
	Caprins	2128	8140	9992	1848	1308
	Porcins	2528	2324	1836	232	188
	Asins	292	144	80	60	78
Plateau Central	Bovins	1931	4031	5096	4825	7390
	Ovins	7471	8802	10773	6847	10745
	Caprins	22163	36942	46077	20030	43195
	Porcins	4597	5706	4524	1885	6268
	Asins	686	1290	869	1153	1429

Source : DRRH 2021

6.4. Industrie et artisanat

• Industrie

Le tissu industriel est faiblement développé dans la région du Plateau Central. On note une prédominance des unités de production d'eau préemballées et des entreprises agroalimentaires. Cependant ces dernières années on assiste à un bond de l'activité minière industrielle dans la région avec l'arrivée de deux (02) sociétés minières : OREZONE Bomboré SA et SOMISA. Il faut signaler également l'existence d'une tannerie à savoir MONA INDUSTRY.

Il existe trois (03) types d'industries au niveau du Plateau Central :

- les grandes industries, composées essentiellement des deux (02) industries minières (OREZONE Bomboré SA et SOMISA) et de la tannerie (MONA INDUSTRY) ;
- les moyennes industries composées pour l'essentiel des unités d'eau préemballées dans toutes les trois (03) provinces et de ALEPA, une industrie agro-alimentaire installée à Ziniaré dans la province d'Oubritenga ;
- les petites industries composées des unités de transformation des groupements de femmes évoluant dans l'agro-alimentaire.

Les productions des deux (02) sociétés minières seront examinées dans le cadre de la production minière. Quant à la tannerie, installée dans la commune de Sourgoubila dans la province du Kourwéogo, elle a une capacité de traitement de 5 000 peaux par jour extensible à 20 000. Ces produits sont destinés à l'exportation mais aussi à approvisionner les artisans burkinabè.

Le nombre total d'unités industrielles installées dans la région s'élève à 34 dont 22 à Ziniaré (64,7%), 09 à Zorgho (26,5%) et 03 à Boussé/Sourgoubila (8,8%).

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des industries installées dans la région.

Tableau 11.34: Liste des industries installées dans la région du Plateau Central

DESIGNATION	ZINIARE	BOUSSE	ZORGHO	TOTAL
Unités de production d'eaux préemballées	09	02	05	16
Production de farine	01	-	-	01
Industrie du tabac	01	-	-	01
Boulangeries	05	-	02	07
Production de jus	01	-	-	01
Transformation des peaux en cuir	-	01	-	01
Sociétés minières	-	-	02	02
Carrières	05	-	-	05
TOTAL	22	03	09	34

Source : MICA 2021 – Plateau Central

- **Artisanat**

Le secteur de l'artisanat est riche en diversité, en témoigne les nombreuses activités réunies autour des trois (03) types d'artisanat que sont :

- l'artisanat d'art : poterie, forge, vannerie, tissage, teinture, sculpture, peinture,... ;
- l'artisanat de service : couture, mécanique, maçonnerie, menuiserie, cordonnerie, coiffure,... ;
- l'artisanat de transformation : Boulangerie, manufacture de cuirs et peaux, transformation de lait, fabrique de savon...

6.5. Commerce

L'activité commerciale est relativement développée dans la région du Plateau Central qui renferme environ 73 marchés importants. On distingue en outre, de grands marchés dans les grands centres (Zorgho, Ziniaré, Bousé, Mogtédou). Une certaine vitalité de ces activités s'observe au niveau des villes situées sur les axes routiers bitumés bénéficiant de leur proximité avec la ville de Ouagadougou (Zorgho, Ziniaré).

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la répartition des marchés par type et par province.

Tableau 11.35: Répartition des marchés par type et par province

TYPES DE MARCHÉ	GANZOURGOU	KOURWÉOGO	OUBRITENGA	TOTAL
Débarcadère	-	01	-	01
Marché à bétail construit	07	-	02	09
Marché construit	04	-	02	06
Marché non construit	52	21	34	107
Marché semi construit	-	3	-	03
Autres	-	-	02	02
Ensemble	63	25	40	128

Source : Etude de référence du Plateau-central, DGD, Juin 2021

En outre au niveau des trois (03) provinces il a été procédé à la construction de boutiques de rue dans certaines communes. Le nombre total de boutiques de rue est de 502. La répartition est la suivante :

- Ganzourgou : 222
- Kourwéogo : 117
- Oubritenga : 163

6.6. Institutions financières

Le Plateau Central est relativement pauvre en institutions financières. Au niveau de la région, il existe 02 types d'institutions financières : les banques commerciales et le système financier décentralisé (réseau de caisses populaires).

Comme le montre le tableau ci-dessous, la région dispose de 03 banques commerciales dont 02 à Ziniaré dans l'Oubritenga (Ecobank) et une (01) à Zorgho (Ecobank).

Le système financier décentralisé de la région compte 30 structures dont 10 au Ganzourgou, 10 au Kourwéogo et 10 dans l'Oubritenga.

Le tableau ci-dessus donne la situation des institutions financières de la région du Plateau-Central.

Tableau 11.36: Situation des institutions financières de la région du Plateau-Central

	Banques	Assurances	Autres (IMF)
Ganzourgou	1	0	9
Kourweogo	0	0	10
Oubritenga	2	0	8
Région	3	0	27

Source :

6.7. Tourisme et hôtellerie

• Tourisme

La Région du Plateau central dispose d'un important potentiel touristique. Les activités touristiques y connaissent un essor particulier ces dernières années. La région totalise 51 sites touristiques dont seulement 19 sont exploités. Les sites les plus connus et les plus visités sont : Laongo, le Musée de Manéga, le parc animalier de Ziniaré, le Mausolée de Naaba Oubri, les collines de Piguin, l'Eglise restaurée de Guiloungou, le Musée de la Femme de Kolguin diéssé, le barrage de Ziga, le campement de Woetenga, le Musée de l'eau, le Musée de Warba et les collines de Wayen. Il faut noter que ces sites sont répartis essentiellement dans l'Oubritenga 73,68% et le Ganzourgou 26,31%.

Les activités touristiques connaissent depuis ces dernières années un essor dans la région, avec notamment les sites suivants : Laongo (sculpture de granites à ciel ouvert), Musée de Manéga, parc animalier de Ziniaré, Mausolée de Naaba Oubri., les rochers de Piguin, l'Eglise restaurée de Guiloungou et les teintureriers de Boussé

Tableau 11.37: Sites et attraits touristiques de la région en 2020

Entités territoriales	Nombre des sites	Nom du site	Exploité (Oui/Non)
ABSOUYA	2	Grenier colonial	Non
		Le pi-kiégba	Non
DAPELOGO	2	Colline de Tampèelga	Non
		Colline de Piighin	Oui
NAGREONGO	3	Crocodile de Tiibin	Non
		Site de guérison de SaydouBikienga	Oui
		Le barrage de Ziga	Oui
OURGOU-MANEGA	1	Musée de la Termitière de Manéga	Oui
ZINIARE	13	Tisserands de Soulgo	Oui
		Rochers de NaabaOubri	Oui
		Mausolée de NaabaOubri	Oui
		CEFTAF	Oui
		Tombe des Tengsoba de Guiloungou	Non
		Parc animalier	Oui
		Puits des Ninsi de Guiloungou	Non
		Premier dispensaire de Ziniaré	Non
		Premier marché de Guiloungou	Non
		Eglise Saint Paul de Guiloungou	Oui
		Première école de Guiloungou	Non
		Musée de la Femme de Kolguindiéssé	Oui
		Sculpture sur granite de Laongo	Oui
ZITENGA	2	Anciens lieux de teinture de Watinoma	Non
		Colline en dents de scie de Sadaba	Oui
LOUMBILA		Musée de l'eau	Oui
Total Oubritenga	24		
BOUDRY	1	Pi-naaba de Lelkoom	Non
KOGHO	2	Le Ramatang	Non
		Le Porayga	Non
MEGUET	3	Le KolodoKougri	Non
		Crocodiles de Tanghin	Non
		Les crocodiles sacrés de Kirissa	Non
MOGTEDO	0	-	
SALOGO	2	Potiers de Wepassi	Non
		Tombe de NaabaWemba	Non
ZAM	3	Bijoutiers de Salogo	Non

Entités territoriales	Nombre des sites	Nom du site	Exploité (Oui/Non)
ZORGHO	6	Les collines wayen	Oui
		Le campement de Woetenga	Oui
		Tombe de NaabaTrikoum	Non
		Ancien marché de Zorgho	Non
		Kamkam-sibi (arbre figuier raisinier)	Oui
		Les puits de teinture	Non
		Mont Zongpiiga	Oui
		Musée de Warba	Oui
ZOUNGOU	2	Yi-tim-kin	Non
		Zitendo de Wemyaoghin	Non
Total Ganzourgou	19		
BOUSSE	1	Crocodile de Rabonsson-nonré	Non
LAYE	4	Grotte de Koulkouya	Non
		Grotte de Tiibin	Non
		Crocodiles de Gonghin	Non
		Forgéron de Toéghin	Non
NIOU	3	Tombe de naabaZotrBousma	Non
		Si-tanga de Sakouli	Non
		Konguesgonko de Tanghin	Non
Total Kourwéogo	8	8	
Total Région	51	51	

Source : DRCAT, 2019

• Hôtellerie

La région du Plateau Central compte en 2020, 31 établissements d'accueil contre 24 en 2016. Ces structures avaient ensemble un total de 428 chambres.

Tableau 11.38: Etablissements d'hébergement par province en 2020

Localité	Hôtels		Auberges		Campements		Autres	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Ziniaré	4	104	5	67	0	0	7	51
Loumbila	3	117	0	0	0	0	1	15
Zorgho	0	0	4	80	0	0	1	7
Boudry	0	0	0	0	1	36	0	0
Mogtédou	0	0	1	12	0	0	0	0
Boussé	0	0	1	8	0	0	1	14
Toéghin	0	0	1	8	0	0	0	0
Absouya	0	0	0	0	0	0	1	8
Total	7	121	12	175	1	36	11	95

Source : DRCAT 2021

6.8. Transports

La région est traversée par les routes nationales n° 2, 3, 4 et 22. L'activité de transport se développe essentiellement sur les routes nationales. Plusieurs sociétés de transport desservent la région en matière de transport inter- urbain de personnes, de marchandises, de bétail et d'hydrocarbure. On peut noter un fort accroissement du parc des deux roues à un rythme annuel moyen de 16% contre 20,1% au niveau national. La région du Plateau Central détient en moyenne 2% du parc des deux roues du pays.

Le réseau routier régional est composé de 3452,86 km de routes dont 69,19% de pistes rurales, 13,25% de voirie urbaine, 10,59% de routes en terre et 6,97% de bitume. La province du Ganzourgou est desservie par 50,08% du réseau routier régional, la province de l'Oubritenga par 36,08% et la province du Kourwéogo par 13,79%. Le tableau ci-dessous présente la répartition du réseau routier du Plateau Central par type et par province en 2016.

Tableau 11. 39: Répartition du réseau routier du Plateau Central par type et par province en 2016

Entité territoriales	Routes bitumées	Routes en terre	Pistes rurales	Autres (voirie urbaine)
Ganzourgou	98,4	154,04	1371	105,59
Kourwéogo	47,78	129,07	267	32,35
Oubritenga	94,58	82,44	750,90	317,71
Région	240,76	365,55	2388,90	457 ;65

Source : DRID 2016

VII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

Le Plateau Central est passé de 54949 habitants en 2006 à 223 390 en 2019, soit une augmentation de 75,40% en 13 ans avec un taux d'urbanisation en 2019 de l'ordre de 7,89%.

La population urbaine est inégalement répartie selon les provinces de la région. Ainsi, en 2019, le Kourwéogo affichait le taux d'urbanisation le plus élevé de la région soit 13,8%.

En termes d'urbanisation, le taux moyen de la Région était de 9,6%. Ce taux est tiré par Boussé avec 13,8% alors que Zorgho et Ziniaré enregistraient respectivement des taux de 7,3% et 10,6%. C'est donc Oubritenga (Ziniaré) qui apparaît être le plus proche du taux régional. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'évolution de la population urbaine du Plateau central.

Tableau 11.40: Evolution des populations urbaines

ENTITES	POP URBAINE	TAUX URBANISATION
Plateau central	93716	9,6%
Ganzourgou	35398	7,3%
Kourweogo	25022	13,8%
Oubritenga	33296	10,6%

Source : RGP, 2019

• Eau et énergie

Pour toute la région, on dénombre 159 retenues d'eau dont 67 barrages, 82 boulis, 08 mares et 02 seuils.

La région du Plateau Central est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) ou par l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER). Le nombre total d'abonnés dans la région en 2020 était de 15 130 avec la SONABEL qui a à elle seule 79,52 % (12 032) contre 2,05% pour ABER. Le taux de couverture de l'électrification dans la région du Plateau Central est de 33,6% en 2020 contre 32,7% en 2019. Cette augmentation peut être due à l'électrification rurale dans toute la région.

L'énergie vendue a évolué de 42,1 GWh en 2019 à 39 GWh en 2020 Quant à l'évolution de la puissance souscrite dans la même période, elle a également enregistré une baisse de passant de 21,8 GWh à 20,3 GWh. Le tableau ci-dessous donne plus de détails sur les données de l'énergie électrique dans la région.

Tableau n 11.41: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région du Plateau Central

	2016	2017	2018	2019	2020
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	95	95	289	293	410
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	206	208	568	600	712
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	20	20	22	22	22
Taux de couverture (en %)	12,6	12,3	19,7	32,7	33,6
Nombre de nouvelles localités électrifiées	1	1	0	3	12
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	8 950	9 471	9 863	10 770	11 995
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	36	26	28	33	37
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	8 986	9 497	9 891	13 287	12 032
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	2 120	1 409	1 193	1 235	3 098
Nombre total d'abonnés	11 106	10906	11 084	12038	15 130

Source : SONABEL/ABER

VII. TELEPHONE ET TIC

Avec la prolifération des téléphones portables, la couverture téléphonique s'est beaucoup améliorée dans le Plateau central ces dernières années avec la présence de l'ensemble des agences de téléphonies mobiles. En ce qui concerne l'Internet, on note une faible présence de cybercafés dans la région due à la faible couverture en ADSL. Le Plateau Central dispose de cinq (05) radios FM. La région reçoit aussi les émissions de la Radio Télévision du Burkina (RTB) et des stations de radios FM. En outre, la région a accès à la couverture télévisuelle des chaînes privées et satellitaires.

VIII. GOUVERNANCE

• Statistiques sur la gouvernance locale en 2016

En ce qui concerne la gouvernance, chacune des communes de la région disposait en 2016 d'un conseil municipal. L'ensemble des CVD, soit 576, dont 257 au Ganzourgou, 233 dans l'Ouhritenga et 86 dans le Kourwéogo étaient fonctionnels. Par ailleurs, la grande majorité des communes a tenue au moins une session de concertation, soit 14 sur 20. Le nombre des sessions le plus élevé a été l'œuvre des communes de Ourgou-Manega et de Ziniaré avec quatre sessions chacune. De plus, ces acteurs bénéficient de l'appui technique et/ou financier des services techniques, des projets et programmes et des ONG et Associations.

• Situation des Femmes élues locaux de la région

A l'issue des dernières élections municipales, aucune des communes de la Région du Plateau Central ni le Conseil Régional n'a enregistré l'élection d'un maire de sexe féminin. Par ailleurs, hormis le Conseil Régional, aucune collectivité de la Région n'a comme premier adjoint au maire une femme. Le Nombre total de Conseillers est de 1186 dont 45,03% dans la province du Ganzourgou, 39,21% dans la province de l'Ouhritenga et 15,77% dans la province du Kourwéogo. Les femmes occupent 27,99% de cet effectif, en nette détérioration par rapport à 2012 où elles occupaient 43,22%, soit une perte de 15,23 points de pourcentage. Seules les communes de Zorgho et de Zoungou ont enregistré une augmentation de la part des femmes de 10,49 et 3,70% respectivement. La plus grande baisse a été enregistrée par la commune de Niou avec -38,10%. Elle est secondée par la commune de Salogo avec -36,67%.

• Statistiques sur les projets et programmes

A l'instar de l'ensemble du pays, le développement de la région du Plateau Central se base aussi bien sur les actions gouvernementales, l'apport des bénéficiaires mais aussi sur l'apport des partenaires au développement. Ces projets et programmes de développement poursuivent des objectifs globaux diversifiés et visent d'une manière générale la sécurité alimentaire, l'accroissement de la production et des revenus, l'amélioration des conditions de vie des populations de la région, etc.

En 2020, on dénombrait environ une dizaine de projets/programmes intervenant dans le Plateau Central comme listée dans le tableau suivant.

Tableau 11.42: Projets/Programmes intervenant dans la Région

N°	Projets/Programmes
1	Projet 1 du programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P1P2RS)
2	Projet d'Amélioration de Productivité agricole par la Conservation des Eaux et des Sols (PACES 2)
3	Programme de Coopération Agricole Burkina Faso/République Populaire de Chine (PCA-BF/CH)
4	Projet d'Appui au Développement du Secteur de l'Elevage au Burkina (PADEL-B)
5	Projet de Mobilisation et de Valorisation des Eaux de surface du Plateau Central (PMVEC)
6	Projet de récupération des terres dégradées et d'augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale dans la zone d'intervention de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso (BEOG-PUUTO)
7	Projet National de Développement Rural Productif (PNDRP)
8	Maîtrise d'Ouvrage de l'Aéroport de Donsin (MOAD)
9	Projet Résilience et Sécurité Alimentaire-Plateau Central (RESA-PCL)
10	Programme de Renforcement des Capacités pour l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (PRC ₂ -IGMVss)

Source : DREP, Répertoire des Projets/Programmes 2021

- **Statistiques sur les ONG et associations intervenant dans la région**

Plusieurs ONG et association interviennent dans la Région du Plateau Central. Leurs principaux domaines d'intervention sont la santé, la sécurité alimentaire et l'éducation. La situation des principales ONG et Associations est listée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 11.43: ONG et associations intervenant dans la Région

ONG/AD	Sigle	Dénomination	Secteur d'intervention		Zone d'intervention
			Principal	Autres secteurs	
AAS		Association African Solidarity	Education	-	Région
ABBEF		Association Burkinabè pour le Bien Etre Familial	Education	-	Région
AFRICARE		AFRICARE	Santé	Environnement, Bonne gouvernance	Région
AM		Association Manegbzanga	alphabétisation	Energie	Région
APIL		Action pour la Promotion des Initiatives Locales	Sécurité alimentaire	-	Région
ASMADE		Association SonguiManègre/Aide Au Développement Endogène	Santé	Promotion de la femme	Région
ROSALNU-OMD/BF		Coordination régionale du Réseau Ouest Africain des Jeunes Leaders des Nations Unies pour l'Atteinte des OMD	OMD	-	Région
FGWYK		Fédération Des Groupements Wend Yam De Kulkenka	Agriculture	Elevage, Education, Formation, Apiculture	Région
ANAO		Association Jeunesse et Artisanat de l'Oubritenga	Artisanat	-	Région
SAMBISSI		Solidarité des Jeunes Pour Le Développement	Environnement	Hydraulique Agriculture Formation, Education et Droits humains	Région

Source : DREP, Répertoire des ONG/AD 2018

PROFIL SOCIO ECONOMIQUE DE LA REGION DU SAHEL

I. CADRE ADMINISTRATIF

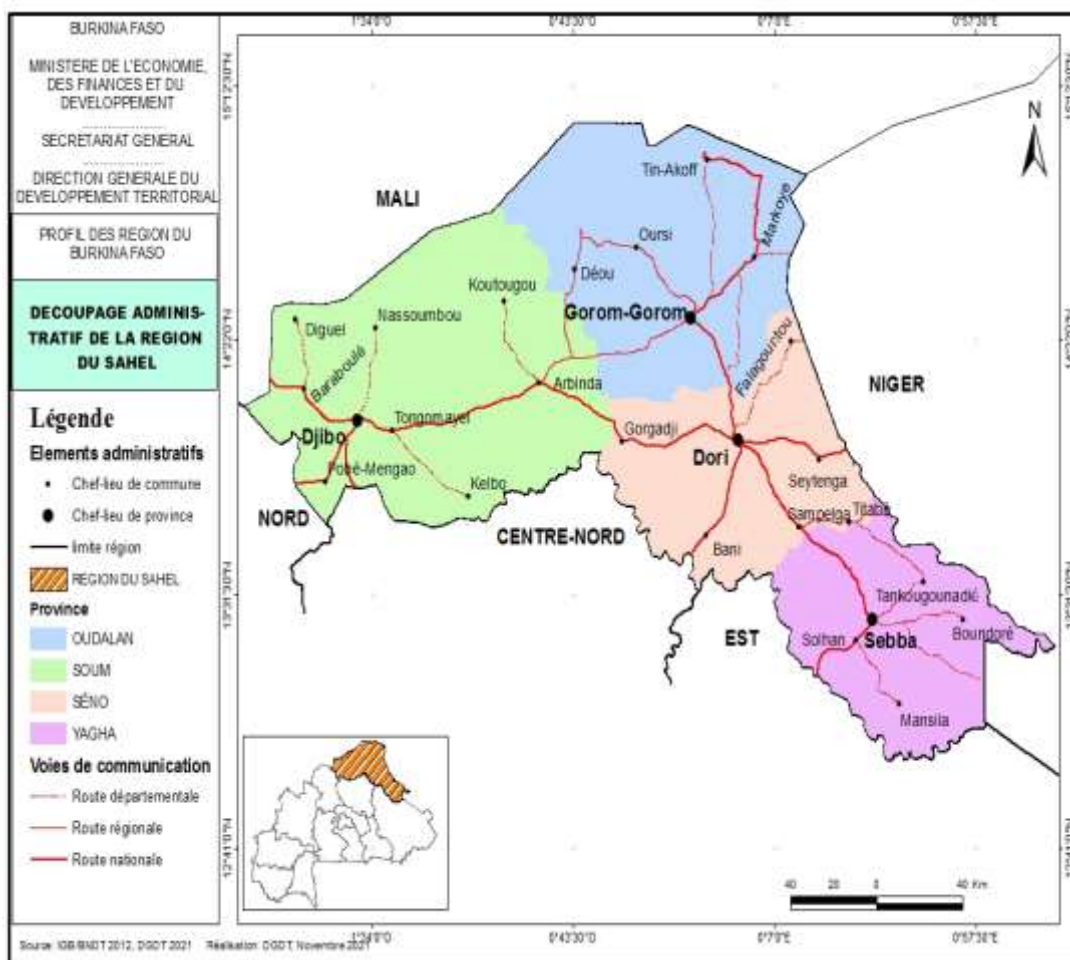
1.1. Localisation

La Région du Sahel a été consacrée par la loi n°2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions. Située à l'extrême Nord du pays entre les 13° et 15° parallèles nord, elle s'étend sur une superficie de 36 166 km², soit 13,2% du territoire national. Elle est limitée au Nord par la République du Mali, au Nord-Est par la République du Niger, au Sud par les Régions de l'Est et du Centre-Nord, et à l'Ouest par la Région du Nord. La Région du Sahel dans ses limites internationales, partage plus de 1500 Km de frontières avec le Mali et le Niger.

1.2. Organisation administrative

La Région du Sahel compte quatre provinces que sont : le Séno, le Soum, l'Oudalan et le Yagha. Ces provinces sont réparties en 26 départements et 699 villages. Elle compte en outre, quatre (04) communes urbaines et vingt-deux (22) communes rurales. La province du Soum reste incontestablement la plus grande en superficie, en nombre de communes (09) et en nombre de village (214 villages). En termes de densité, la province du Séno est la plus dense avec 38 habitants/Km². Cette forte densité s'expliquerait par le fait que Dori est le chef-lieu de la province et de la région et, dont la totalité des services déconcentrés et décentralisés y est implantée.

Carte 15: Carte administrative de la région du Sahel



II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Relief

Quatre (04) types de paysages caractérisent le relief de la région. Ce sont :

- un système dunaire ;
- des talwegs et des dépressions (bas-fonds) ;
- des buttes et des collines ;
- de grandes zones de glaci.

2.2. Climat

On y distingue deux types de climat dont le régime varie en fonction de la latitude. Ainsi, les provinces du Soum, de l'Oudalan et le Nord de la province du Séno se caractérisent par le climat sahélien avec une pluviométrie moyenne annuelle inférieure à 400 mm.

Le Sud de la province du Séno et la province du Yagha relèvent de la zone Soudano-Sahélienne avec une pluviométrie moyenne annuelle comprise entre 400 et 600 mm.

La région se caractérise par l'alternance de deux saisons climatiques à savoir une longue saison sèche de neuf à dix mois allant généralement de septembre à mai et une courte saison pluvieuse allant de juin à août.

La région du Sahel subit l'influence des vents d'harmattan de direction Nord-Est à l'Est et ceux de la mousson de direction Sud-Ouest à l'Ouest. L'harmattan couvre la période allant du mois de novembre à avril. Cette période est caractérisée par la présence de vents secs et frais (novembre à février) et des vents secs et chauds (mars à avril).

Les amplitudes thermiques rencontrées sont assez élevées. Les températures les plus basses (en moyenne 16°C) sont généralement observées pendant les mois de décembre et de janvier tandis que les plus élevées (en moyenne 47°) s'observent pendant les mois d'avril et de mai.

De façon générale, on constate une irrégularité et une mauvaise répartition de la pluviométrie sur l'ensemble du territoire de la région depuis quelques décennies. Cette situation influence considérablement le développement des activités agro-sylvo-pastorales. Le tableau suivant donne l'évolution de la hauteur et du nombre de jour de pluies de 2016 à 2020.

Tableau 12. 01 : Evolution de la hauteur et du nombre de jour de pluies par poste dans la région de 2016 à 2020

Poste pluviométrique	Années									
	2016		2017		2018		2019		2020	
	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ
Gorom-Gorom	495	35	550,5	38	351,5	33	444	38	536,75	36
Markoye	628	36	439,2	31	465	37	200,7	14	435	19
Oursi	454	25	400,5	29	490	32	397	20	0	0
Bani	495,5	25	552,5	30	506,25	37	512	32	754	45
Dori	470	28	524	33	493,5	32	552,5	40	778,5	44
Seytenga	665,5	32	736,5	31	593	31	492	27	850,5	35
Arbinda	457,8	31	553	33	409,5	34	377	25	531	30
Djibo	560,7	36	522,4	37	601,5	43	526,7	32	529	28
Baraboulé	496,1	29	605	31	669	38	459,4	28	537,4	30
Sebba	591,6	47	677,2	34	700,5	31	717,5	45	1435,5	49
Solhan	572,5	46	779,5	31	695	38	688	39	819,5	40
Titabé	738,9	37	435	25	554,4	31	698	34	819,5	34

Source : DRAAHM-SHL-2021

N.B : H= hauteur des pluies et NJ=nombre de jours de pluies

2.3. Sols

Les ressources en sols au Sahel burkinabé sont considérables à cause de la prédominance de sols profonds et de la morphologie plate du terrain.

On distingue trois groupes de sols :

- les sols sur sables éoliens (19 636 km²) ;
- sols profonds argileux (4074 Km²) ;
- sols à profondeur moyenne et faible (< 100 cm) (11 708 Km²).

2.4. Hydrographie

Le réseau hydrographique de la région du Sahel est caractérisé par des cours d'eau, les affluents, les mares naturelles et les bas-fonds. Ce sont les affluents du fleuve Niger et du Nakambé qui drainent essentiellement la région. On distingue du nord au Sud :

- le Béli et ses affluents ;
- le Gorouol avec ses affluents que sont le Feildégassé ou Goudébo ;
- le Sirba avec ses affluents que sont le Babongou, le Yali et la Faga dans le département de Sebba.

Ces plans d'eau naturels sont complétés par 47 barrages, 122 boulis, 71 mares et 01 lac.

Sur le plan hydrogéologique, on distingue trois grandes unités qui constituent le potentiel des ressources en eau souterraine dans la région du Sahel :

- les roches granitiques altérées occupent la plus grande surface. D'une épaisseur variable, environ deux tiers de ces roches granitiques sont recouverts de sols halomorphes et sables dunaires, tandis que le tiers est recouvert de sols ferrugineux à différents stades de dégradation ;

Profil de la région du Sahel

- les roches schisteuses recouvertes de sables dunaires ou de sols vertiques viennent en deuxième position avec 15% de la surface ;
- la zone sédimentaire quant à elle vient en troisième position avec environ 13% de la surface totale.

2.5. Végétation, faune

2.5.1. La végétation

Selon les données du Second inventaire forestier national, les formations végétales de la région du Sahel sont essentiellement constituées par une steppe arbustive et herbeuse de 2 501 051 ha et d'une steppe arborée de 118 472 ha. On y rencontre également un chapelet de forêts galeries de 152 ha le long des cours d'eau et quelques plantations forestières et vergers d'environ 178 ha.

La diversité floristique permet de distinguer des (i) espèces ligneuses dont : *Balanites aegyptiaca*, *Pterocarpus lucens*, *Acacia tortilis sub raddiana*, *Combretum micranthum*, *Acacia seyal*, *Piliostigma thonningii* et des (ii) des espèces herbacées constituées de Poaceae, Fabaceae-faboideae, Nyctagynaceae, Malvaceae, Rubiaceae, Fabaceae-caesalpinoideae, Convolvulaceae, Acanthaceae, Cyperaceae, Amaranthaceae, Asteraceae. Le tableau ci-dessous en donne un aperçu/

Tableau 12.02: Nombre de familles, de genres et d'espèces ligneuses et d'herbacées recensées dans la région

Flore	Famille	Genre	Espèces
Espèces ligneuses	24	45	73
Espèces herbacées	25	-	165

Les aléas climatiques (baisse de la pluviométrie, érosion...) et l'action de l'homme (pression démographique, pratiques quotidiennes) agissent considérablement sur les ressources naturelles. Ces facteurs entraînent la dégradation progressive des potentialités naturelles qui se traduit essentiellement par :

- une dégradation progressive du couvert végétal à travers la diminution voire la disparition de certaines espèces ligneuses et/ou herbacées ;
- une mortalité assez élevée des espèces ligneuses présentant souvent un environnement totalement nu ;
- une régression du potentiel faunique du fait du braconnage et de la dégradation des ressources forestières ;
- un surpâturage lié à l'amenuisement des ressources végétales et de l'effectif élevé du cheptel ;
- une exploitation traditionnelle et anarchique des ressources minières ;
- une dégradation des sols du fait de leur surexploitation et de l'absence de jachère.

L'exploitation continue des sols entraîne une baisse progressive de leurs potentialités physiques et chimiques, si bien qu'il est pratiquement impossible de nos jours de les exploiter judicieusement sans apport de matières minérales.

Tous ces aspects ont des relations de cause à effet qui se traduisent par la dégradation du milieu physique et de la biodiversité dont le résultat est l'avancée du désert.

2.5.2. Faune

La région du Sahel abrite une réserve sylvo-pastorale et partielle de faune d'une superficie de 1 600 000 ha, la plus grande aire classée du pays. Créée par Ordonnance n°70/302/ PRES/AGRI – EL du 9 décembre 1970, cette réserve a un statut qui s'apparente beaucoup plus à celui d'une zone non classée. On y rencontre principalement des vautours, des phacochères, des lièvres, des perdrix, des pintades sauvages, des roussettes etc. Par ailleurs, les mares d'Oursi, de Yomboli et de Darkoye constituent des zones humides qui attirent une importante colonie d'oiseaux.

2.6. Géologie et ressources minières

Dans la région du Sahel, l'exploitation aurifère est la seule activité minière existante malgré la présence d'autres indices minéralisés tels que le fer (Tin Eddiar, Kollel), le manganèse (Tambao, Oursi), le calcaire (Tin Rhassane), etc. Elle totalise 09 permis d'exploitation et autorisation d'exploitation valides en 2020. Ces permis sont constitués de 4 permis d'exploitation industrielle d'or avec la société des mines de BELAHOUROU (SMB) dans le site d'INATA (26,03 km²), SAHELIAN MINING SA (20,89 km²), PAN AFRICAN TAMBAO SA (26 km²) et la société IAMGOLD d'ESSAKANE dans l'Oudalan avec une

Profil de la région du Sahel

production escomptée de 100 tonnes d'or en fin d'exploitation ; 05 permis d'exploitation semi-mécanisée avec le site de Gangaol dans le Séno et de Solhan dans le Yagha.

D'autres sites d'exploitation artisanale non encadrés, ni suivis (orpaillage sauvage) existent également dans la région. Mais avec la situation sécuritaire d'autres sites ont été contraints à l'arrêt temporaire ou définitif. L'exploitation des substances de carrière n'est pas présente dans cette localité.

Dans le cadre de l'appui au développement local par les mines, la région a bénéficié de 7 782 614 000 FCFA au titre du fond minier de développement local (FMDL) et de 322 950 000 FCFA de taxes superficielles en 2020 à la même année.

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Evolution des effectifs de la population

Selon le recensement général de la population et de l'habitation réalisé en 2019, la population de la région du Sahel est de 1 098 177 habitants et représente 5,4% de la population du Burkina Faso avec une densité de 30 hbts/km². Cet effectif se compose de 556 836 hommes et de 541 341 femmes représentant 49,29%.

En termes d'évolution des effectifs, la population de la région du Sahel est restée en constante hausse depuis 1985. Elle est passée de 521 911 habitants en 1985 à 968 442 habitants en 2006 pour atteindre 1 098 177 habitants en 2019.

Selon le milieu de résidence et à l'image du pays, l'effectif de la population rurale de la région du Sahel est nettement plus important que celui de la population urbaine (969 153 en milieu rural contre 129 024 en zone urbaine). Selon le milieu de résidence, l'effectif de la population de la région du Sahel résidant en milieu urbain est passé de 23 768 habitants en 1996 à 129 024 habitants en 2019. L'effectif de la population du milieu urbain a augmenté plus rapidement que celui du milieu rural. En effet, il a été multiplié par 5,4 entre 1996 et 2019 (23 ans) en ville, tandis qu'en milieu rural l'effectif de population a été multiplié par moins de 2 (1,4).

La répartition des effectifs de population au niveau des provinces montre que la province du Séno est la plus peuplée avec un effectif de 203 647 habitants, représentant 36,9% de la population de la région. La province du Soum, avec un poids de 33,1% tient le deuxième rang dans la région. Suivent ensuite le Yagha (15,6%) et l'Oudalan (14,4%).

Selon les statistiques relatives à la structure de la population du Burkina Faso, le Sahel est la seule région où les hommes sont plus nombreux que les femmes (INSD, 2022). En effet, au Burkina Faso, il y a environ 93 hommes pour 100 femmes (48,3% d'hommes) alors qu'au Sahel, il y a environ 103 hommes pour 100 femmes (50,7% d'hommes). L'examen des rapports de masculinité au sein de la région (tableau 2.2) montre que l'Oudalan est la province où la prépondérance des hommes est la plus marquée (environ 123 hommes pour 100 femmes). Elle est secondée par le Yagha dont la population regorge de 106 hommes pour 100 femmes. Cependant, il apparaît que les deux provinces les plus peuplées de la région dérogent à cette exception quand bien même l'écart reste assez étriqué : leurs populations se composent d'environ 99 hommes pour 100 femmes.

Cette situation pourrait résulter du contexte sécuritaire assez préoccupant de la région dans son ensemble, mais plus particulièrement dans les provinces de l'Oudalan et du Yagha. Cette dure réalité aurait eu pour conséquence le déplacement des populations vers des horizons plus sûrs et en pareille situation, les femmes et les enfants sont les plus concernés.

Tableau 12. 03 : Evolution de la Population et densité des RGPH 2006 et 2019

Entité territoriale	2006			2019						TAMA	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
OUDALAN	9 931	195 964	20	45 724	158 206	87 166	71 040	123%	16	-1,6%	155 623
DEOU		25 321		8 414	31 431	17 563	13 868	127%		1,7%	31 958
GOROM-GOROM		106 346		22 894	72 454	41 215	31 239	132%		-2,9%	70 346
MARKOYE		27 478		7 568	28 486	14 785	13 701	108%		0,3%	28 565
OURSİ		15 806		4 027	17 004	9 119	7 885	116%		0,6%	17 100
TIN-AKOFF		21 013		2 821	8 831	4 484	4 347	103%		-6,5%	8 261
SENO	6 979	264 991	38	87 822	404 716	201 069	203 647	99%	58	3,3%	418 117
BANI		59 278		19 665	88 913	43 986	44 927	98%		3,2%	91 730
DORI		106 808		40 079	180 559	89 815	90 744	99%		4,1%	188 000
FALAGOUNTOU		18 180		6 998	33 890	16 501	17 389	95%		4,9%	35 553
GORGADJI		29 913		6 018	34 005	16 632	17 373	96%		1,0%	34 342
SAMPELGA		19 227		5 090	20 940	10 604	10 336	103%		0,7%	21 078
SEYTENGA		31 585		9 972	46 409	23 531	22 878	103%		3,0%	47 803
SOUM	12 665	347 335	27	66 075	363 661	180 411	183 250	98%	29	0,4%	364 948
ARIBINDA		91 020		16 519	98 447	46 657	51 790	90%		0,6%	99 043
BARABOULE		29 883		4 889	26 465	13 459	13 006	103%		-0,9%	26 219
DIGUEL		8 989		1 737	7 372	3 680	3 692	100%		-1,5%	7 260
DJIBO		60 042		16 159	83 211	41 516	41 695	100%		2,5%	85 326
KELBO		24 157		4 858	33 360	15 835	17 525	90%		2,5%	34 199
KOUTOUGOU		18 655		4 886	26 713	13 382	13 331	100%		2,8%	27 461
NASSOUMBOU		20 165		3 907	18 013	9 418	8 595	110%		-0,9%	17 857
POBE-MENGAO		24 052		3 279	18 312	9 359	8 953	105%		-2,1%	17 932
TONGOMAYEL		70 372		9 841	51 768	27 105	24 663	110%		-2,3%	50 560
YAGHA	6 591	160 152	24	35 355	171 594	88 190	83 404	106%	26	0,5%	172 507
BOUNDORE		22 773		3 248	15 918	8 180	7 738	106%		-2,7%	15 485
MANSILA		42 805		5 115	25 065	12 881	12 184	106%		-4,0%	24 054
SEBBA		32 374		7 907	34 881	17 977	16 904	106%		0,6%	35 082
SOLAN		25 108		7 255	35 975	18 622	17 353	107%		2,8%	36 984
TANKOUGOUNADIE		16 453		4 364	21 894	11 018	10 876	101%		2,2%	22 380
TITABE		20 639		7 466	37 861	19 512	18 349	106%		4,8%	39 670
REGION	36 166	968 442	27	234 976	1 098 177	556 836	541 341	103%	30	1,0%	1 108 849

Source : INSD ; RGPH-2006, 2019

3.2. Structure par sexe et par âge

Selon les résultats du RGPH 2019, l'âge moyen de la population de la région du Sahel est de 20,8 ans. Cet âge moyen est légèrement plus élevé chez les hommes (21,2 ans) que chez les femmes (20,4 ans). L'analyse de l'âge moyen selon le milieu de résidence révèle que la population urbaine est en moyenne plus âgée (21,3 ans) que celle du milieu rural (20,7 ans). Quant à l'âge médian, il est de 16 ans dans la région du Sahel et est quasiment identique aussi bien chez les hommes (16,4 ans) que chez les femmes (16,0 ans). Selon le milieu de résidence, il apparaît que l'âge médian est similaire entre le milieu urbain (17,0 ans) et le milieu rural (16,6 ans).

Tableau 12.04 : Effectifs de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Rural			Urbain			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4	87 581	83 509	171 090	10 776	10 690	21 466	98 357	94 199	192 556
5-9	83 633	78 576	162 209	9 813	9 806	19 619	93 446	88 382	181 828
10-14	61 758	56 414	118 172	7 734	7 989	15 723	69 492	64 403	133 895
15-19	47 089	54 122	101 211	6 418	7 340	13 758	53 507	61 462	114 969
20-24	39 762	45 238	85 000	5 526	6 422	11 948	45 288	51 660	96 948
25-29	35 873	37 743	73 616	5 020	5 513	10 533	40 893	43 256	84 149
30-34	29 896	29 869	59 765	4 553	4 303	8 856	34 449	34 172	68 621
35-39	24 746	23 224	47 970	3 785	3 467	7 252	28 531	26 691	55 222
40-44	19 776	18 411	38 187	2 886	2 342	5 228	22 662	20 753	43 415
45-49	15 119	13 367	28 486	2 125	1 762	3 887	17 244	15 129	32 373
50-54	13 361	11 340	24 701	1 694	1 426	3 120	15 055	12 766	27 821
55-59	10 294	7 855	18 149	1 212	1 118	2 330	11 506	8 973	20 479
60-64	8 559	6 239	14 798	1 000	881	1 881	9 559	7 120	16 679
65-69	5 826	3 934	9 760	670	637	1 307	6 496	4 571	11 067
70-74	4 175	3 171	7 346	505	469	974	4 680	3 640	8 320
75-79	2 537	1 658	4 195	244	260	504	2 781	1 918	4 699
80-84	1 256	1 013	2 269	150	125	275	1 406	1 138	2 544
85-89	581	403	984	59	73	132	640	476	1 116
90-94	154	234	388	31	29	60	185	263	448
95 ou +	559	298	857	100	71	171	659	369	1 028
Total	492 535	476 618	969 153	64 301	64 723	129 024	556 836	541 341	1 098 177
Age moyen	21,2	20,3	20,7	21,7	20,9	21,3	21,2	20,4	20,8
Age médian	15,0	16,0	16,6	17,0	17,7	17,0	16,4	16,0	16,0

Source : INSD, monographie de la région du Sahel, 2022.

L'analyse de la structure de la population montre que la population régionale de moins de 15 ans représente 46,28% et les plus de 65 ans représentent 2,66%. Les populations de moins de 35 ans représentent 79,49% de la population ; celle de 15 à 35 ans constituant la tranche des jeunes actifs représente 33,21%. La tranche active de la population (15 à 65 ans) représente 51,06% de la population totale.

3.3. Les mouvements migratoires**3.3.1. Migration interne**

Dans la région du Sahel, 9,2% des résidents sont des immigrants dont 7,5% sont des migrants internes et 1,7% sont des migrants internationaux. Selon le sexe, 9,7% des hommes sont des migrants tandis que 8,7% des femmes sont des migrantes. Pour la migration interne, les femmes (8,0%) sont plus enclines au phénomène que les hommes (6,9%).

Quant à la migration internationale, 2,8% des hommes et 0,7% des femmes sont des immigrants.

Par ailleurs, plus de 90% des résidents sont des non migrants.

Tableau 12.05 : Statut migratoire des résidents par sexe

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Non migrants	382 772	90,3	376 726	91,3	759 498	90,8
Migrants internationaux	11 799	2,8	2 637	0,7	14 436	1,7
Migrants internes	29 359	6,9	33 081	8,0	62 440	7,5
Total migrants	41 158	9,7	35 718	8,7	76 876	9,2
Total	423 930	100,0	412 444	100,0	836 374	100,0

Source : INSD, monographie de la région du Sahel, 2022.

Le rapport de masculinité montre qu'il y a plus de femmes que d'hommes migrants internes durée-de-vie résidant dans la région du Sahel (87, 9%). La prépondérance des femmes dans la migration durée-de-vie s'observe dans tous les groupes d'âge jusqu'à 49 ans. Cette situation est plus accentuée dans les tranches d'âge jeunes (15-19 ans et 20-25 ans). A partir de 50 ans, ce sont les hommes qui sont les plus nombreux à résider hors de leurs lieux de naissance, exception faite des tranches 75-79 ans et 80-84 ans. La supériorité numérique des hommes migrants durée-de-vie est plus intense dans le groupe d'âge 65-69 ans. Le rapport de masculinité y est à 116,0.

La répartition de la population du Sahel par statut migratoire montre que la proportion des migrants hommes parmi les hommes est légèrement plus élevée que celle des femmes parmi les femmes (respectivement 9,7% et 8,7%). La situation est similaire dans les provinces de l'Oudalan, du Séno et du Yagha. C'est seulement dans la province du Soum que la proportion des femmes migrantes au sein des femmes (18,9%) est plus importante que celles des hommes parmi les hommes (17,2%).

La migration est considérée comme tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six (6) mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six (06) mois).

Dans la région du Sahel, le phénomène est relativement important et est lié surtout à des situations de pénuries ou de catastrophes ou à la recherche de travail. Au cours des cinq (05) dernières années, les attaques terroristes ont fortement occasionné les déplacements internes. Le tableau qui suit présente la répartition des personnes déplacées internes (PDI) qui est la migration liée à la situation des attaques terroristes dans la région.

Tableau 12. 02: Nombre de personnes déplacées internes (PDI) par commune dans la région de 2016 à 2020

Entité territoriale	2016	2017	2018	2019	2020
Arbinda	0	0	46 909	57 200	57 200
Bani	4 333 environs				
Baraboulé	0	483	500	0	0
Boundoré	0	0	0	546	365
Djibo					128 904
Diguél	0	0	0	0	0
Dori	0	0	0	32 315	47 764
Gorgadji	0	0	0	0	42 000
Gorom-Gorom	0	0	8 748	15 197	21 475
Kelbo	0	0	0	23 000	20 418
Koutougou	0	0	0	0	0
Mansila	0	0	0	721	27 342
Markoye	0	0	0	112	4 829
Nassoumbou	0	180	820	1 023	3 000
Oursi	22 395 à la date du 29 avril 2021				
Pobé-Mengao	0	0	0	0	0
Sampelga	0	0	56	150	236
Sebba	0	0	ND	ND	1 062
Déou	0	0	0	0	7 531
Seytenga	0	0	0	0	0
Solhan	0	0	0	0	0
Tankougounadié	0	0	0	30	0
Tin-Akoff	0	0	0	0	3 110
Tongomayel	0	0	0	22 300	24 450
Titabé	0	0	50	250	450

Source : Les Mairies du Sahel 2021

3.3.2. Migration externe ou internationale

La répartition des immigrés par province et par type de migration montre que quelle que soit la province, les immigrés de types dernière résidence à l'étranger sont considérablement plus nombreux que les autres, ils sont de 7 369 dans le Seno, 3 272 dans l'Oudalan, 2 720 dans le Soum et de 1 071 dans le Yagha. Ils sont suivis par les immigrés durée-de-vie.

Parmi les résidents du Sahel nés hors du Burkina Faso, la Côte d'Ivoire reste le principal pays de naissance. Pour un effectif total de 2 302 résidents nés hors du pays, 858 sont nés en terre ivoirienne. Le Mali et le Niger occupent respectivement la deuxième et la troisième place après la Côte d'Ivoire avec des effectifs respectifs de 555 et 476. Très peu de résidents sont nés dans les pays des autres continents (41 personnes). Une désagrégation au niveau province montre la même structure que celle de la région, quasiment dans le même ordre de classement.

Tableau 12.07 : Répartition (%) des résidents du Sahel nés hors du Burkina selon le pays de naissance

Pays de naissance	Province de résidence 2019				
	Oudalan	Seno	Soum	Yagha	Ensemble
Côte d'Ivoire	59	538	194	67	858
Mali	14	107	415	19	555
Niger	60	323	5	88	476
Togo	1	113	8	17	139
Autres pays CEDAO	6	112	14	39	171
Autres pays d'Afrique	2	46	7	7	62
Pays autres continents	3	32	1	5	41
Total	145	1271	644	242	2 302

Source : INSD, monographie de la région du Sahel, 2022

Les pays de destinations des émigrés de la région du Sahel sont principalement la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger. Une tendance ancienne et similaire à celle du niveau national demeure. En effet, la Côte d'Ivoire reçoit à elle seule 60,4% des émigrés de la région. Elle est suivie du Mali et du Niger avec respectivement 14,3% et 8,1% des émigrés. Une répartition de ces derniers selon la province montre que la tendance observée au niveau régional demeure également dans les provinces. Cependant, on enregistre, globalement, très peu d'émigrés ayant pour destination les autres pays d'Afrique. Il en est de même pour les pays des autres continents du monde à l'exception de l'Oudalan où 15,0% migrent vers les pays des autres continents.

3.4. Mouvements naturels

3.4.1. La natalité

Dans l'ensemble, la région du Sahel présente un taux brut de natalité de 43,1‰. L'analyse suivant le milieu de résidence, montre que le taux brut de natalité est plus élevé en milieu urbain (46,2‰) qu'en milieu rural (42,5‰), ce qui constitue un résultat inattendu. Selon la province, ce sont celles du Yagha (53,2‰), de l'Oudalan (48,8‰) et du Soum (44,7‰) qui enregistrent le plus de naissances.

3.4.2. La fécondité

La structure par âge de la fécondité cumulée indique que plus de 25% des femmes de 15-19 ans ont eu un ou deux enfants nés vivants, plus de 60% de celles de 20-24 ans ont eu 1 à 3 naissances vivantes, et plus de 50% de celles de 25-29 ans ont eu 3 à 6 enfants nés vivants. Ceci est la traduction d'une fécondité forte et permanente.

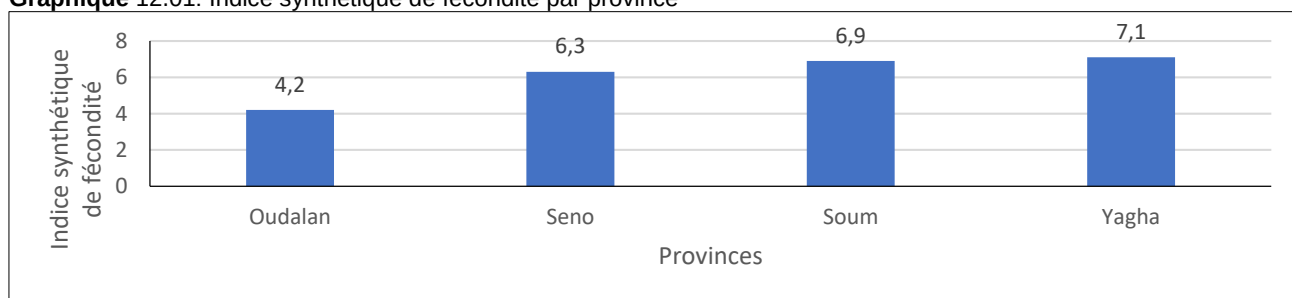
Le nombre moyen d'enfants nés vivants passe de 0,4 pour les femmes de 15-19 ans à 5,2 pour celles de 45-49 ans. On observe qu'en moyenne il y a un enfant de plus lorsqu'on passe d'un groupe d'âge à un autre, à l'exception des deux derniers groupes d'âge où l'écart entre les nombres moyens d'enfants nés-vivants est de 0,1.

La structure de la fécondité par âge selon le milieu de résidence présente quelques spécificités. En effet, quel que soit le groupe d'âge considéré, le milieu rural présente des taux de fécondité plus élevés par rapport au milieu urbain. Ces taux vont de 106,3‰ à 243,9‰ en milieu rural tandis qu'ils passent de 85,1‰ à 234,0‰ en milieu urbain.

3.4.3. Indice synthétique de fécondité

Le niveau de fécondité dans la région du Sahel est de 6,2 enfants par femme. Toutes les provinces de la région à l'exception de l'Oudalan (4,2) ont des niveaux de fécondité élevés comparés à celui de la région. Le nombre moyen d'enfants par femme est respectivement de 7,1 dans le Yagha, 6,9 dans le Soum et 6,3 dans le Seno (graphique 12.01).

Graphique 12.01: Indice synthétique de fécondité par province



Source : INSD, monographie de la région du Sahel, 2022

3.4.4. Mortalité

Ce point sur la mortalité aborde essentiellement le niveau de mortalité des enfants de moins de 5 ans. En 2019, environ 72 enfants sur 1 000 naissances vivantes meurent avant de fêter leur premier anniversaire dans la région du Sahel. L'analyse selon le sexe indique que la mortalité avant l'âge d'un an est nettement plus élevée chez les garçons (77,5 ‰) que chez les filles (68,2 ‰).

Quant au quotient de mortalité juvénile, sur 1 000 enfants ayant atteint l'âge d'un an, environ 42 n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire.

En considérant le niveau de mortalité infanto-juvénile, sur 1 000 naissances vivantes, environ 112 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Le niveau de cet indicateur est plus élevé chez les garçons (115,7 ‰) que chez les filles (109,6 ‰).

3.5. Langues

La langue la plus couramment parlée par les individus qui composent la population de la région du Sahel est le fulfuldé. En effet, 62,1% des résidents du Sahel parlent couramment le fulfuldé. Ensuite suivent le tamachèque (9,5%), le mooré (8,5%), le koromfé (6,5%) le sonrhai et le gulmancéma (4,9%) qui sont des langues couramment parlées par au moins 4% de la population de la région. Le français, le Dogon et bien d'autres langues sont parlées dans la région, mais dans une moindre mesure (moins de 1% de la population).

Une analyse suivant le milieu de résidence (tableau 12.08) montre que le Fulfuldé (ou peulh) reste la langue la plus couramment parlée, aussi bien en milieu urbain (60,3%) qu'en milieu rural (62,4%). Il n'existe véritablement pas de disparités suivant le sexe dans l'utilisation des langues comme médium de communication.

Les disparités entre milieux de résidence s'établissent à partir de la deuxième langue la plus couramment parlée. En effet, pendant qu'en milieu urbain c'est le mooré (20,5%) qui vient après le fulfuldé, en milieu rural c'est le Tamachèque (10,5%) qui occupe le deuxième rang. Il apparaît également que le français est une langue principalement pratiquée en zone urbaine (2,2%) qu'en milieu rural (0,1%).

la répartition par province des résidents de 3 ans ou plus selon les principales langues couramment parlées il se dégage que toutes les provinces utilisent majoritairement le fulfuldé, à l'exception de l'Oudalan où c'est plutôt le tamachèque (bella) qui constitue la langue couramment parlée par la majorité des résidents (46,3%). Le Yagha est la province qui détient la plus forte proportion de sa population ayant pour principale langue couramment parlée le fulfuldé (80,8%), s'en suit le Séno (77,9%) puis le Soum (42,9%). Pendant que le gourmantché intervient comme deuxième langue la plus couramment parlée au Yagha (16,0%) et au Séno (5,4%), c'est le koromfé (26,2%) qui suit le fulfuldé au Soum. Dans l'Oudalan, le tamachèque est la deuxième langue la plus couramment parlée par les résidents. La distribution par sexe des résidents des différentes provinces selon la langue couramment parlée ne présente pas de disparités notables.

Tableau 12.08 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principale langue parlée selon le milieu de résidence

Principales langues parlées	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Fulfudé (ou peulh)	60,6	60,1	60,3	62,4	62,4	62,4	62,1	62,1	62,1
Tamachèque (ou bella)	3,8	3,6	3,7	11,3	9,6	10,5	10,3	8,7	9,5
Mooré	20,0	21,1	20,5	6,4	6,8	6,6	8,2	8,8	8,5
Koromfé	4,7	5,0	4,9	6,3	7,1	6,7	6,1	6,9	6,5
Sonrhaï	3,0	2,8	2,9	5,4	5,7	5,6	5,1	5,3	5,2
Gourmantché (ou gulmancéma)	1,5	1,3	1,4	5,4	5,5	5,4	4,8	4,9	4,9
Dogon (ou kaado)	0,5	0,5	0,5	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8
Français	2,4	1,9	2,2	0,1	0,1	0,1	0,5	0,4	0,4
Djerma	0,3	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Haoussa	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Autres langues	3,0	3,2	3,1	1,3	1,3	1,3	1,5	1,5	1,5
Total	100,0	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : INSD, monographie de la région du Sahel, 2022

3.6. Religion

Dans toutes les communes de la région du Sahel, l'islam est la religion la plus pratiquée, excepté la commune de Arbinda où l'animisme est beaucoup plus pratiqué.

La répartition de la population du Sahel par religion montre que la quasi-totalité de la population est de la religion musulmane. En effet, les musulmans représentent 97,3% de la population de la région. L'ensemble des chrétiens n'atteint pas 2% (1,1% de catholiques et 0,7% de protestants). Les animistes et les sans religion sont quasiment inexistantes au Sahel (moins de 1% de la population). La distribution par sexe des communautés religieuses présentes au Sahel montre que les hommes et les femmes sont représentés dans les mêmes proportions, à quelques variations près.

Une analyse de l'appartenance religieuse suivant le milieu de résidence indique que les membres de la communauté musulmane restent numériquement prépondérants quel que soit le milieu de résidence. Cependant, il apparaît que les religions catholique et protestante sont essentiellement pratiquées en milieu urbain. Les catholiques représentent 3,7% en milieu urbain contre 0,6% en milieu rural. Les protestants quant à eux atteignent 1,3% en milieu urbain alors qu'ils ne représentent que 0,6% de la population résidant en milieu rural.

L'examen de la distribution de la population des provinces par religion révèle la supériorité numérique de la communauté musulmane dans toutes les provinces de la région du Sahel (plus de 92% dans toutes les provinces). C'est dans la province du Yagha que les autres communautés religieuses sont les plus représentées. En effet, les protestants y occupent le deuxième rang avec une proportion de 3,0%. Les animistes, les catholiques et les sans religion également franchissent le seuil de 1% contrairement aux autres provinces qui enregistrent des proportions en deçà de 1%.

IV. EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

4.1 Education préscolaire

L'éducation préscolaire est faiblement développée dans la région du Sahel. On y dénombre 07 établissements publics, 03 privés et 06 communautaires au cours de l'année 2019//2020. Le faible développement de l'enseignement préscolaire serait essentiellement dû à la faible compréhension de l'importance de cet ordre d'enseignement de la part des populations mais aussi à la crise sécuritaire qui secoue fortement la région et qui a occasionné la fermeture de nombreuses structures scolaires. Le tableau 12.09 témoigne de la chute drastique du nombre établissements passant de 53 en 2016/2017 à 16 en 2019/2020.

Tableau 12. 09: Nombre de structures d'encadrement de la petite enfance par statut en 2019/2020

Entité	Statut	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Oudalan	Public	2	1	1	1
	Privé	0	0	0	0
	Communautaire	2	0	0	0
	Ensemble	4	1	1	1
Seno	Public	9	4	4	4
	Privé	3	9	1	1
	Communautaire	12	12	6	6
	Ensemble	24	25	11	11
Soum	Public	1	1	1	1
	Privé	0	2	2	2
	Communautaire	14	9	0	0
	Ensemble	15	12	3	3
Yagha	Public	1	3	1	1
	Privé	0	0	0	0
	Communautaire	9	8	0	0
	Ensemble	10	11	1	1
Sahel	Public	1	3	1	7
	Privé	0	0	0	3
	Communautaire	9	8	0	6
	Ensemble	53	49	16	16

Source : Annuaire statistique_2019/2020 de la DREPPNF-Sahel

4.2 Enseignement primaire

Dans la région du Sahel, le nombre d'écoles fonctionnelles est de 421 en 2019/2020, contre 520 l'année précédente, soit une baisse de 19,0%. Entre 2014/2015 et 2019/2020, le nombre d'écoles fonctionnelles a baissé de 54,8% soit en moyenne une baisse annuelle de 14,7%.

Cette baisse considérable se justifie par le déplacement des populations pour raison sécuritaire occasionnant du même coup la fermeture des écoles. La part du privé est de 8,3% pour les écoles fonctionnelles en 2019/2020, soit 35 écoles.

Au niveau régional, la province du Séno enregistre le nombre le plus élevé d'écoles fonctionnelles avec 225 écoles. L'Oudalan est classée dernière avec 57 écoles.

Il faut noter que les communes non citées dans le tableau représentent les communes dans lesquelles les écoles sont fermées. Cela concerne au total dix (10) communes. Ce sont les communes de Déou, Oursi et Tin-Akoff dans la province de l'Oudalan, la commune de Gorgadji dans le Séno, les communes de Djiguel et Koutougou dans le Soum et celles de Boundoré, Mansila, Solhan et Tankougounadié dans le Yagha.

Tableau 12.10 : Nombre d'écoles au primaire en 2019/2020

Entités territoriales	DESIGNATION		
	Nombre d'écoles		
	Publiques	Privées	Total
GOROM-GOROM	48	3	51
MARKOYE	5	1	6
PROVINCE OUDALAN	53	4	57
BANI	55	2	57
DORI	84	6	90
FALAGOUNTOU	22		22
SAMPELGA	18		18
SEYTENGA	37	1	38
PROVINCE SENO	216	9	225
ARIBINDA	1		1
BARABOULE	1	2	3
DJIBO	33	12	45
KELBO	9	2	11
NASSOUMBOU	1		1
POBE MENGAO	2	1	3
TONGOMAYEL	1	4	5
PROVINCE SOUM	48	21	69
SEBBA	43	1	44
TITABE	26		26
PROVINCE YAGHA	69	1	70
REGION SAHEL	386	35	421

Source : Annuaire statistique_2019/2020 de la DREPPNF-Sahel

Profil de la région du Sahel

En ce qui concerne les salles de classes fonctionnelles, la région comptabilise 1 874 en 2019/2020. Ces salles de classes ont diminué de 16,3% par rapport à 2018/2019 et de 40,8% par rapport à 2014/2015. Le taux d'accroissement moyen annuel indique que le nombre de salles de classe baisse d'année en année de 10,0% entre 2014/2015 et 2019/2020. La part du privé pour les salles de classes fonctionnelles en 2019/2020 est de 8,6%.

Au niveau régional, la province du Séno enregistre le nombre le plus élevé de salles de classe fonctionnelles soit 1 002 contre l'Oudalan classée dernière avec 264 salles de classe fonctionnelles.

L'effectif des enseignants en 2019/2020 est de 2 525 contre 2 904 en 2018/2019, soit une baisse de 15,0%. La part du privé dans l'effectif total des enseignants est de 7,0%. La proportion des enseignants dans la province du Séno est de 52,2%. Elle est plus élevée par rapport à celle des autres provinces. La province du Yagha enregistre la plus faible proportion avec 12,6%.

Les ratios élèves/ classes et élèves/enseignants sont respectivement de 34 et 25. Cependant, on note des disparités entre les provinces et entre les statuts.

Tableau 12.11 : Effectif des élèves et des enseignants, nombre de salles, ratio élèves/enseignant et ratio élèves/ classe au primaire en 2019/2020

Entités territoriales	DESIGNATION						Nombre de salles de classe	Ratio élèves/enseignant	Ratio élèves/classe
	Effectifs des élèves			Effectifs des enseignants					
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total			
OULDALAN	8 384	890	9 274	361	22	383	264	24	35
SENO	31 264	1 985	33 249	1 267	51	1 318	1002	25	33
SOU	11 130	4 612	15 742	409	98	507	348	31	45
YAGHA	5 673	262	5 935	310	7	317	260	19	23
REGION SAHEL	56 451	7 749	64 200	2 347	178	2 525	1874	25	34

Source : Annuaire statistique 2019/2020 de la DREPPNF-Sahel

Dans la région du Sahel, les indicateurs en matière d'enseignement primaire sont en-dessous des moyennes nationales et évoluent d'ailleurs d'année en année de façon décroissante. En 2019/2020, le Taux brut d'admission (TBA) est de 36,2 %. Selon le sexe, il est de 36,3% pour les garçons et de 36,0% pour les filles. Quant au Taux brut de scolarisation (TBS) de la région, il est de 24,5%. Celui des garçons est de 24,7% et celui des filles de 24,2%.

Pour le taux d'achèvement, il est de 17,0 % pour la région contre un taux national de 60,3%. Cette baisse des différents indicateurs s'explique sans doute par la fermeture de beaucoup d'écoles consécutive à la dégradation de la situation sécuritaire dans la région. Le ratio élèves/manuel de lecture est de 1 livre pour plus de 2 élèves. Quant au ratio élèves/livre de calcul, il est de 1 livre pour 1 élève.

Par ailleurs, on constate des disparités entre les provinces et selon le sexe sur l'ensemble des indicateurs.

Tableau 12. 12 : Indicateurs au primaire en 2019/2020

Entités territoriales	DESIGNATION								
	Tx brut de scolarisation			Tx d'admission			Nb d'élèves par:		Tx d'achèvement
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Manuel de lecture	Manuel de calcul	
LOUDALAN	17,5	16,7	17,1	19,2	19,7	19,4	2,0	1,2	14,6
SENO	47,1	47,4	47,2	68,3	71,3	69,8	2,2	1,3	32,8
SOU	17,2	16,2	16,7	32	28,6	30,4	2,1	1,0	9,9
YAGHA	13,9	13,4	13,7	15,3	15,1	15,2	1,5	1,0	9,7
REGION SAHEL	24,7	24,2	24,5	36,3	36,0	36,2	2,1	1,2	17,0

Source : Annuaire statistique 2019/2020 de la DREPPNF-Sahel

Pour ce tableau ci-dessous, il faut noter que les 421 écoles concernent les écoles fonctionnelles de la région. En effet, les communes non citées dans le tableau représentent les communes dans lesquelles les écoles sont fermées. Cela concerne au total dix (10) communes. Ceci est la conséquence directe des attaques terroristes qui sévissent dans notre pays en particulier dans la région du Sahel.

Tableau 12. 13 : Nombre d'écoles au primaire en 2019/2020

Entités territoriales	DESIGNATION		
	Nombre d'écoles		
	Publiques	Privées	Total
GOROM-GOROM	48	3	51
MARKOYE	5	1	6

Entités territoriales	DESIGNATION		
	Nombre d'écoles		
	Publiques	Privées	Total
PROVINCE OUDALAN	53	4	57
BANI	55	2	57
DORI	84	6	90
FALAGOUNTOU	22		22
SAMPELGA	18		18
SEYTENGA	37	1	38
PROVINCE SENO	216	9	225
ARIBINDA	1		1
BARABOULE	1	2	3
DJIBO	33	12	45
KELBO	9	2	11
NASSOUMBOU	1		1
POBE MENGAO	2	1	3
TONGOMAYEL	1	4	5
PROVINCE SOUM	48	21	69
SEBBA	43	1	44
TITABE	26		26
PROVINCE YAGHA	69	1	70
REGION SAHEL	386	35	421

Source: DREPPNF Sahel 2020

4.3 Education de base non formelle

Les taux de succès aux évaluations de fin de formation de l'éducation non formelle (ENF) tant pour celle des adultes que pour l'ENF des adolescents varient légèrement d'une année à l'autre de 2016/2017 à 2019/2020 mais sont très satisfaisants sur toute la période. En 2019/2020, ces taux sont de 92,0% tant pour les adultes que pour les adolescents.

Tableau 12. 14 : Indicateurs du secondaire en 2019/2020 dans la région

PROVINCE	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
	Adultes			
	SUCCES	SUCCES	SUCCES	SUCCES
UDALAN	89,1	92,5	89,8	90,4
SENO	89,1	88,7	93,2	93,2
SOUM	92,2	91,1	89,3	91,6
YAGHA	87,4	86,8	90,3	97,3
Total Régional	90,5	90,4	90,3	92,0
PROVINCE	Adolescents			
	SUCCES	SUCCES	SUCCES	SUCCES
	SUCCES	SUCCES	SUCCES	SUCCES
UDALAN	100,0	100,0	90,3	100,0
SENO	97,9	97,0	96,5	95,7
SOUM	90,5	93,0	84,6	88,1
YAGHA	-	-	-	100,0
Total Régional	92,8	94,4	87,5	92,0

Source : Annuaire statistique_2019/2020 de la DREPPNF-Sahel

4.4 Enseignements post-primaire et secondaire

L'analyse du tableau 12.14 ci-dessous permet de constater ici aussi que les données ne concernent pas toutes les communes de la région du Sahel. En effet, les communes absentes du tableau sont celles dans lesquelles les établissements post-primaires et secondaires sont fermés. En 2019/2020, la région compte 39 établissements fonctionnels, soit 17 dans le Séno, 5 dans l'Oudalan, 4 dans le Soum et 2 dans le Yagha. La fermeture des établissements est due à la situation sécuritaire très délétère dans la région.

Tableau 12. 15 : Nombre d'établissements du post-primaire et secondaire par commune en 2019/2020

Entités territoriales	DESIGNATION					
	Nombre d'établissements			Nombre de classes		
	Publics	Privés	Total	Publics	Privés	Total
GOROM-GORM	5	3	8	51	10	61
UDALAN	5	3	8	51	10	61
BANI	3	0	3	16	0	16

Entités territoriales	DESIGNATION					
	Nombre d'établissements			Nombre de classes		
	Publics	Privés	Total	Publics	Privés	Total
DORI	8	6	14	60	27	87
FALAGOUNTOU	2	0	2	8	0	8
SAMPELGA	1	0	1	8	0	8
SEYTENGA	3	1	4	14	4	18
SENO	17	7	24	106	31	137
DJIBO	4	0	4	45	0	45
SOUM	4	0	4	45	0	45
SEBBA	2	1	3	23	4	27
YAGHA	2	1	3	23	4	27
SAHEL	28	11	39	225	45	270

Source : Annuaire statistique_2019/2020 de la DREPS-Sahel

La fréquentation du post-primaire et du secondaire est très faible dans la région du Sahel. La situation détaillée des indicateurs de l'éducation post-primaire et secondaire est renseignée dans les tableaux 16 et 17 ci-dessous.

En 2019/2020, le Taux brut de scolarisation (TBS) est de 9,4% au Post-primaire et de 3,7% au secondaire.

Pour les taux d'achèvement au post-primaire et au secondaire, ils sont respectivement de 6,5 % et de 2,6%. On constate des disparités entre les provinces et selon le sexe sur l'ensemble des indicateurs.

Tableau 12. 16 : Indicateurs du post primaire en 2019/2020 dans la région

Entités territoriales	Taux brut de scolarisation au post-primaire par province (en %)			Taux d'achèvement au post-primaire par province (en %)			Proportion des admis au BEPC selon le sexe des candidats		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Oudalan	13,5	9,8	11,7	10,0	6,0	8,0	29,9	20,1	26,8
Séno	15,5	14,9	15,2	11,0	11,2	11,1	31,4	26,3	28,9
Soum	5,7	5,5	5,6	4,6	3,5	4,1	30,1	20,4	25,6
Yagha	6,1	4,9	5,5	2,6	2,1	2,3	37,6	18,6	29,8
Sahel	10,0	8,8	9,4	7,1	5,9	6,5	31,3	23,1	27,5

Source : Annuaire statistique_2019/2020 de la DREPS-Sahel

Tableau 12. 17 : Indicateurs du secondaire en 2019/2020 dans la région

Entités territoriales	Taux brut de scolarisation au secondaire par province (en %)			Taux d'achèvement au secondaire par province (en %)		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Oudalan	4,1	1,9	3	2,7	1,1	1,9
Séno	7,8	6,3	7	6	5	5,5
Soum	3,1	2	2,6	2,2	1,1	1,6
Yagha	2,7	1	1,8	1,5	0,3	0,9
Sahel	4,5	2,9	3,7	3,2	2	2,6

Source : Annuaire statistique_2019/2020 de la DREPS-Sahel

4.5 Enseignement et Formation Techniques et professionnels

La région du Sahel dispose d'un institut national de formation des personnels de l'éducation (INFPE) régional qui a pour vocation la formation des professeurs des écoles, d'une école de formation de santé privé et d'un lycée professionnel. En outre, il y'a au niveau du centre universitaire polytechnique de Dori, le développement des filières des mines et carrières et d'élevage qui entre dans le cadre de la formation professionnelle.

V. SANTE

La région du Sahel compte un (01) CHR, trois (03) CMA, sept (07) CM, 119 CSPS, huit (08) formations sanitaires dispensaires, cinq (05) officines, 97 pharmacies et dépôts. Cette situation a beaucoup évolué par rapport à l'année 2016 où la région n'enregistrait qu'un CHR, trois (03) CMA, 97 CSPS et trois (03) officines privées comme l'atteste le tableau suivant. Ces centres de santé sont animés par environ 851 agents de santé en 2019, toutes catégories confondues dont le nombre a beaucoup évolué par rapport à 2016 où c'était 599. En outre, il faut noter que suite aux multiples attaques terroristes que la région connaît et qui a engendré le déplacement massif de la population, certaines formations sanitaires fonctionnent au ralenti.

Tableau 12. 18 : Statistiques sur les infrastructures de la santé en 2020

Entités territoriales	Nombre de CMA	Nombre de CM	Nombre de CSPS	CSPS remplissant les normes en personnel	Autres formations sanitaires	Nombre d'officines	Nombre de dépôts pharmaceutiques
Oudalan	1	2	25	25	0	1	25
Séno	0	3	29	29	9	3	29
Soum	1	2	45	23	1	1	23
Yagha	1	0	20	20	0	0	20
Sahel	3	7	119	97	10	5	97

Source : DRS, Dori 2020

L'augmentation du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et privées dans la région est considérable et se manifeste par la réduction du rayon moyen d'action théorique qui est passé de 10,16 km en 2016 à 9,6 km en 2020, y compris le privé. Sans le privé, ce rayon moyen est passé de 10,8 en 2016 à 9,7 en 2020. Le ratio habitant par CSPS est passé de 13 392 habitants en 2016 à 11 788 habitants en 2020 contre 10 524 habitants pour un CSPS en 2020 au niveau national. Cette évolution relativement satisfaisante au regard de l'effort fourni par les différents acteurs, cache cependant d'énormes disparités dans les formations sanitaires. De ce qui précède, il ressort que la couverture de la région en infrastructures sanitaires reste globalement insuffisante, doublée d'une inégale répartition des formations sanitaires sur le territoire régional. Le détail est consigné dans le tableau 12.19, suivant.

Tableau 12. 19 : Rayon moyen d'action théorique en 2020

Régions / Districts	Superficie (Km²)	CSPS	RMAT sans le privé	CSPS y compris le privé	RMAT avec le privé
DS Djibo	12 540	47	9,2	49	9
DS Dori	6 997	33	8,2	34	8,1
DS Gorom-Gorom	10 069	23	11,8	23	11,8
DS Sebba	6 536	20	10,2	20	10,2
Sahel	36 142	123	9,7	126	9,6
Sahel (2016)	36 142	98	10,8		10,16

Source : annuaire statistique, 2020

VI. POPULATION ACTIVE ET EMPLOI

6.1. Volume et structure de la main-d'œuvre

Dans la région du Sahel, les individus occupés représentent 22,8% contre 4,7% pour les chômeurs et près de ¾ de la population résidente de 15 ans ou plus (72,5%) est en dehors de la main-d'œuvre. Une politique efficace de mobilisation de cette dernière catégorie de la population permettra à la région de mieux affronter les défis du développement économique.

Une analyse par province montre que c'est dans l'Oudalan que la proportion des personnes occupées dans la population en âge de travailler est la plus importante. Environ 1/3 de la population de 15 ans ou plus (32,5%) est occupée par une activité économique. La province du Yagha est la deuxième de la région avec 30,2% de sa population de 15 ans ou plus qui travaille. En matière de chômage, c'est la province du Soum qui est la plus impactée de la région. La proportion des chômeurs y est de 8,7% alors qu'il est en dessous de 5% dans les autres provinces de la région. Le Séno est la province la plus pourvue en population hors main d'œuvre (78,5%) dans la région.

Tableau 12.20 : Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation

Province	Situation d'occupation			Total
	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	
OULDALAN	32,5	4,1	63,5	100,0
SENO	18,1	3,4	78,5	100,0
SOU	18,9	8,7	72,4	100,0
YAGHA	30,2	3,4	66,4	100,0
SAHEL	22,8	4,7	72,5	100,0

Source : INSD, monographie de la région du Sahel, 2022.

Dans la région du Sahel, le taux d'activité est de 27,5%, soit 32,8% en milieu urbain et 26,6% en milieu rural. Cela signifie que 27,5% de la population de 15 ans ou plus constitue une main d'œuvre disponible et que cette main-d'œuvre est plus représentée en milieu rural qu'en milieu urbain. L'analyse par

Profil de la région du Sahel

province révèle que l'Oudalan est la plus nantie en main-d'œuvre dans la région (36,5%). Cette province est suivie par le Yagha avec une proportion de 33,6%. Les deux autres provinces ont moins de 30% de taux d'activité.

Au sein de la population en âge de travailler, les groupes d'âges les plus actifs sont ceux de 25 à 49 ans pour l'ensemble des deux sexes. Les taux d'activité y sont légèrement supérieurs à 30% pour l'ensemble. La comparaison entre les deux sexes montre des proportions au-dessus de 40% pour les hommes de ces groupes d'âge alors que chez les femmes, les taux d'activité s'établissent autour de 20%. Les générations les plus jeunes (15-19 ans) ainsi que les plus anciennes (65 ans ou plus) enregistrent les taux d'activité les plus faibles de la région.

6.2. Main d'œuvre occupée

Le ratio emploi-population mesure la capacité d'une économie à créer des emplois par rapport à la population en âge de travailler. Dans l'ensemble de la région, on enregistre un ratio emploi-population de 22,8 %. A l'exception de l'Oudalan, le milieu urbain présente les ratios emploi-population les plus importants dans les provinces tout comme dans la région. Dans la région, 24,5% de la population de 15 ans ou plus est occupée en milieu urbain contre 22,5% en milieu rural. Il ressort également que la province de l'Oudalan a le ratio emploi-population le plus élevé (32,5%) de la région.

Une analyse des données par commune selon le sexe montre que dans toutes les communes, le ratio emploi-population chez les hommes est plus important que chez les femmes. On note ainsi que, les hommes sont plus occupés (30,2%) que les femmes (15,3%) dans la région du Sahel. L'analyse des ratios emploi-population sans distinction de sexe révèle que la commune de Solhan détient le plus fort ratio emploi-population de la région (40,7%) et la commune de Sampelga est au dernier rang avec un ratio emploi-population de 7,9%.

6.3. Population au chômage

Le taux de chômage au sens du BIT (population au chômage) demeure relativement élevé au Sahel (17,1% contre 7,1% au niveau national). Ce taux est, de toute évidence, moins élevé que le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (population au chômage + main d'œuvre potentielle) qui est de 60,9% au Sahel.

L'analyse comparative entre les provinces indique une prédominance du taux de chômage (31,5%) et du taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (69,1%) dans le Soum par rapport aux autres provinces de Sahel. Une discrimination s'observe dans la répartition du chômage selon le milieu de résidence des populations. En effet, dans toutes les provinces du Sahel, le taux de chômage (BIT) reste plus élevé en milieu urbain qu'en zone rurale. Cependant, au niveau du taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle, le milieu rural est plus concerné que le milieu urbain dans toutes les provinces, à l'exception de l'Oudalan où ce taux est de 47,0% en milieu rural contre 71,4 en milieu urbain.

VII. ECONOMIE

7.1. Dynamique de la pauvreté dans la région du Sahel

Selon les résultats des différentes enquêtes sur les conditions de vie des ménages conduites par l'INSD en 2003, 2009 et 2014, le Sahel fait partie des régions à faible incidence de pauvreté en se plaçant à la 2^e position des régions les moins pauvres du pays. En effet, la région affichait un taux de pauvreté de 20,60% contre une moyenne nationale de 40,10% en 2014. La pauvreté a augmenté de 6,6 points entre 2003 et 2009 avant de connaître une baisse drastique de 20,5 points entre 2009 et 2014.

Si l'incidence de la pauvreté s'est progressivement améliorée sur la période 2009-2014, on note toutefois, une détérioration d'environ 23,6 points de pourcentage sur la période 2014-2018. En effet, l'incidence de la pauvreté dans la région du Sahel est passée de 20,6% en 2014 (EMC) à 44,2% en 2018 (EHCVM). La profondeur de la pauvreté quant à elle, est évaluée à 13,0% en 2018 avec une sévérité exprimée à 5,2%. Cela signifierait que les efforts déployés pour la réduction de la pauvreté doivent être redoublés et entretenus pour plus d'impact sur le développement des populations.

7.2. Finances locales

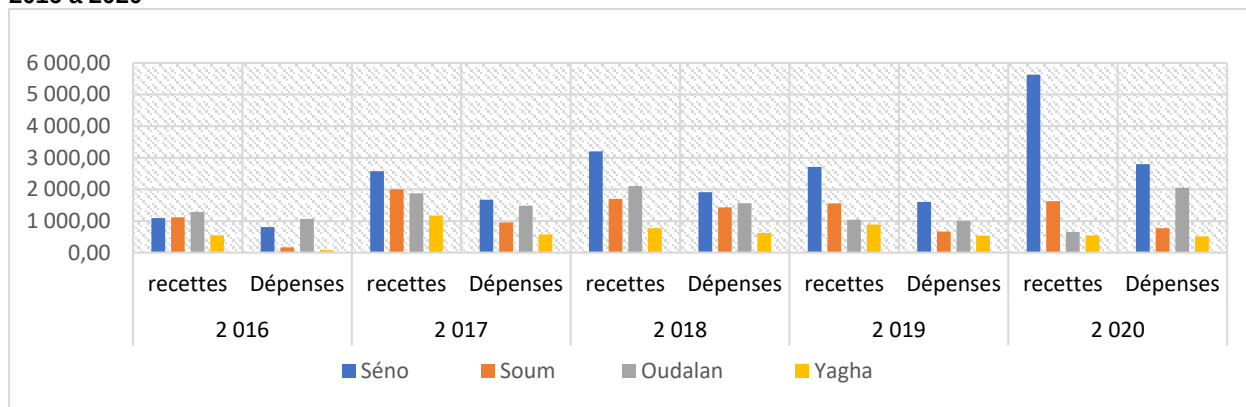
Dans le processus de mise en œuvre de la décentralisation, les collectivités territoriales doivent mobiliser des ressources propres à même de leur permettre de réaliser des investissements pour le développement, à partir de l'identification de matière fiscale et de la levée des impôts et taxes.

Dans les communes de la région du Sahel, la matière fiscale se résume essentiellement aux taxes sur les charrettes, aux paiements de loyers des propriétés communales et aux taxes sur le spectacle. A ces recettes propres, l'Etat et d'autres partenaires apportent des appuis sous forme de subventions.

Les raisons de faibles taux de recouvrement sont entre autres la situation sécuritaire, l'incivisme fiscal et l'insuffisance de matériels roulants pour recouvrer les impôts et taxes.

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution des budgets des collectivités territoriales de la région du Sahel de 2016 à 2020.

Graphique 02 : Evolution des recettes et dépenses des collectivités par province dans la région du Sahel de 2016 à 2020



Source : A partir des données de la DTFCT-DGDT, 2020

Le niveau de mobilisation des ressources propres au cours de la période 2016-2020 s'est comporté de façon erratique avec une tendance générale haussière sur la période. Ainsi, sur la période, les recettes propres sont passées de 4,055 milliards en 2016 à 8,455 milliards, soit 52%. Au cours de la même période, les dépenses effectuées par les collectivités territoriales ont connu à quelques différences près, la même tendance. De 2,124 milliards de dépenses en 2016, les collectivités territoriales du Sahel ont pu dépenser 6,136 milliards, soit plus du double (65,37%).

Il ressort ainsi de la gestion des budgets locaux une performance soutenue des collectivités territoriales sur la période 2016-2020. Cet état de fait dénote d'un début de prise en main de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage du développement local.

7.3. Agriculture

A l'instar des autres régions du Burkina Faso, les cultures pratiquées au Sahel sont: les cultures vivrières, les cultures de rente et les cultures maraîchères. Une grande partie de ces différentes productions est destinée à la consommation locale.

Les principales productions céréalières sont le mil, le sorgho blanc, le sorgho rouge, le maïs et le riz. La province du Soum est la plus productrice de la région avec 29,19% de la production céréalière totale sur la période de 2016 à 2020. Mais la production dans cette province a baissé de 2019 à 2020. Cela est dû principalement à la situation d'insécurité qui a occasionné le déplacement d'une partie de la population.

Le tableau suivant donne l'évolution de la production céréalière par province de 2016 à 2020.

Tableau 12. 21 : Evolution de la production céréalière par province (en tonne) de 2016 à 2020

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble
2016	33 485	4 954	-	9	63	-	38 511
2017	49 602	5 360	0	77	155	0	55 195
2018	93 430	18 805	0	171	90	0	112 496
2019	73 330	13 105	0	316	20	0	86 771
2020	68 917	5 320	733	386	23	0	75 380
Oudalan							
2016	42 166	21 512	121	341	557	-	64 697
2017	48 592	23 926	0	292	506	0	73 316
2018	49 139	29 631	0	851	366	0	79 986
2019	39 914	26 129	0	228	244	0	66 515
2020	50 205	16 402	0	147	553	0	67 308
Séno							
2016	77 122	14 041	-	1 714	2 061	7	94 945
2017	71 652	14 154	0	1 899	2 305	7	90 017
2018	95 687	13 564	0	3 382	3 244	0	115 878
2019	61 208	8 506	0	878	392	0	70 984
2020	40 583	1 462	15	894	288	6	43 248
Soum							
2016	19 890	35 729	284	1 202	565	-	57 670
2017	17 568	34 933	0	2 406	594	0	55 502
2018	16 404	36 060	0	1 272	670	0	54 407
2019	21 090	28 511	0	1 421	750	0	51 772
2020	19 690	43 679	0	3 188	880	0	67 437
Yagha							

Le niébé et le voandzou sont les principales cultures vivrières de la région du Sahel. Le niébé occupe la première place avec l'Oudalan comme première province productrice. L'évolution des cultures vivrières de 2016 à 2020 (en tonnes) se présente comme suit dans le tableau 24.

Tableau 12. 22 : Evolution des cultures vivrières par province de 2016 à 2020 (en tonnes)

Province	Niébé			Voandzou			Ensemble		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R
Oudalan									
2016	153	7210	464	44	7	85	197	7217	549
2017	431	10010	617	10	5	241	440	10015	858
2018	428	9300	438	5	9	1001	433	9309	1438
2019	1749	20910	402	26	17	645	1775	20927	1047
2020	452	56894		0	0		452	56894	0
Séno									
2016	101	2553	202	104	14	134	205	2567	336
2017	366	9559	562	98	73	701	463	9632	1263
2018	311	5755	244	151	31	203	463	5786	447
2019	422	11512	559	15	4	280	436	11516	839
2020	147	7849		11	3		158	7851	0
Soum									
2016	3786	13850	384	1768	860	442	5554	14710	826
2017	8272	15182	400	3050	1551	491	11322	16734	891
2018	6549	15479	540	3098	1908	548	9647	17386	1089
2019	2687	8990	574	1825	1113	534	4512	10103	1109
2020	3801	10840		1341	1279		5142	12119	0
Yagha									
2016	135	2097	505	348	278	797	483	2375	1302
2017	0	87	0	438	442	669	438	529	669
2018	79	140	806	1378	1648	1192	1457	1788	1998
2019	389	650	522	457	246	537	846	895	1059
2020	1665	1416		344	300		2008	1716	0

Source : DRAAHM-SHL_2021

Il faut noter par ailleurs que la région du Sahel ne bénéficie pas de conditions pédoclimatiques favorables à l'agriculture. Le bilan céréalier reste structurellement déficitaire.

Outre l'insécurité qui a obligé certains agriculteurs à abandonné leurs champs, les principales contraintes liées au sous-secteur agricole sont entre autres les caprices pluviométriques, l'invasion des ravageurs, la faible adoption de nouvelles technologies par les producteurs, le faible accès aux intrants, le phénomène de l'orpaillage etc.

Les modes courants d'accès à la propriété foncière de la région sont l'héritage, le don et le prêt. Toutefois, ils présentent des sources d'insécurité liées à la compétition accrue et conflictuelle entre acteurs pour le contrôle et l'exploitation des terres, la poursuite de l'intensification des transhumances pastorales et la multiplication voire l'aggravation des conflits entre acteurs pendant la mise en valeur des terres et de l'exploitation des ressources naturelles.

7.4. Elevage

Au Sahel, l'élevage constitue la principale activité économique. Il est de type extensif et transhumant et reste dominé essentiellement par les caprins, les ovins et les bovins. Au-delà de son rôle social, l'élevage reste dans le sahel, la principale source de revenus. La région du Sahel occupe une place de choix dans le sous-secteur de l'élevage. La province du Séno détient le plus grand nombre du cheptel de la région et

la province du Yagha, le plus faible nombre. Mais en ce qui concerne l'élevage de poules, la province du Soum vient en tête. Les détails sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 12. 23 : Effectifs du cheptel par espèce animale et par province en 2020 (unité= tête)

Provinces	Bovins	Ovins	Caprins	Pintades	Poules
Oudalan	325 371	344 269	514 688	43 502	273 479
Séno	1 172 885	629 214	1 297 570	103 548	495 344
Soum	379 229	475 418	607 779	95 228	703 374
Yagha	268 462	151 558	444 694	34 541	228 571
Total Région	2 145 947	1 600 459	2 864 731	276 819	1 700 768

Source : DRRAH_SHL_2021

L'analyse des données du tableau ci-dessus, montre que le cheptel revêt une importance particulière avec une dominance pour les caprins (2 864 731 têtes). La province de Séno est la première productrice de caprins avec 1 297 570 têtes, soit 49, 29% des caprins de la région.

Toutefois, ces données ne sauront faire une présentation exhaustive des effectifs totaux du cheptel de la région. Les données sont, dans la majeure partie des cas, parcellaires. En effet, il s'est avéré qu'au cours de la collecte des données, les éleveurs ne communiquent pas toujours les chiffres exacts sur leur bétail pour des raisons diverses ; ce qui ne permet pas d'avoir des données exhaustives. Ces différents effectifs énormes requièrent des zones de pâturages.

Les effectifs en termes d'abattage contrôlé est très faible comparativement aux effectifs du cheptel durant ces cinq ans. En effet, sur la période, seulement l'abattage de 19, 42% des caprins, cheptel dominant de la région a été contrôlé. Cela s'explique par le fait que la plupart des animaux est vendue sur pied. Un abattoir moderne permettra d'améliorer la valeur ajoutée de la chaîne des valeurs de l'élevage dans la région. L'évolution des abattages contrôlés est présentée dans le tableau 12.24 suivant.

Tableau 12. 24 : Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2016 à 2020 au Sahel

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
2016	14 237	27 157	126 227	1 209
2017	14 603	25 695	123 202	1 315
2018	17 566	26 508	114 120	1 290
2019	15 251	18 081	98 978	1 219
2020	11 873	16 892	93 978	1 560
Total	73 530	14 333	556 505	6 593

Source : DRRAH_SHL_2021

Les prix moyens annuels de vente des animaux ont évolué en dents de scie entre 2016 et 2020 avec une tendance haussière. Le tableau 12.25 présente la mercuriale des prix unitaire des animaux.

Tableau 12. 25 : Prix moyen annuel des animaux de 2016 à 2020

Année Catégorie d'animaux	2016	2017	2018	2019	2020
Taureaux	248 000	253 000	290 000	257 000	256 500
Vaches	139 500	167 000	152 000	129 000	126 500
Béliers	56 000	63 500	63 500	65 000	66 500
Brebis	29 500	33 000	38 000	32 000	32 000
Boucs	30 000	37 000	41 000	35 000	35 000
Chèvres	23 500	29 000	28 000	25 000	25 000
Anes	40 000	45 000	45 000	46 000	47 000
Poules	2 000	2 000	2 000	2 000	2 300
Pintades	2 500	2 500	2 500	2 500	2 800

Source : DRRAH_SHL_2021

7.5. Pêche et chasse

La région du Sahel est une zone productrice de poissons. La présence de plusieurs mares et retenues d'eau permet à plusieurs pêcheurs de pratiquer l'activité sur une quarantaine de sites, aussi bien par capture que par la pisciculture. Les principaux engins utilisés sont le filet épervier, le filet maillant, la canne à pêche et le palangre. En 2019, la production piscicole de la région du Sahel était estimée en 2019 à 1 513 tonnes. Cette activité connaît un essor important et s'inscrit dans un souci pour la population de diversifier les productions en vue d'accroître ses revenus. Les deux principales espèces capturées dans la région sont les silures et les carpes.

En l'absence de gros gibiers, l'activité de chasse se résume à la petite chasse et au tourisme de vision autour des principales mares qui constituent le lieu de convergence de plusieurs espèces d'oiseaux. Le tourisme de vision est pratiqué par des nationaux et des expatriés, en collaboration avec les

Profil de la région du Sahel

organisations communautaires de gestion de la faune. La province de l'Oudalan était celle qui attire le plus de visiteurs. Le tableau suivant fait la situation des aires de protection de la faune dans la région du Sahel. Mais, de nos jours, l'activité de chasse et le tourisme de vision sont totalement abandonnées à cause de la crise sécuritaire.

Tableau 12. 26 : Situation des aires de protection de la faune dans la région en 2020

Localisation	Aire de faune	Superficie (ha)
14°38'53"N 00°27'27"E	Mare d'Oursi	35000
14°38'36"N 00°20'18"E	Mare de Yomboli	834,52
14°41'38"N 00°05'10"E	Mare de Darkoye	1716
Nassoumbou	Aire de Protection Faunique (APF) de Nassoumbou	94 339

Source : DREEVCC_SHL_2021

7.6. Industrie et artisanat

7.6.1 Industrie

Le secteur industriel dans la Région du Sahel est quasi inexistant et quasi marginal en termes de création de valeur ajoutée. Il est constitué essentiellement d'industries minières, de boulangeries et d'unités de production laitière.

Le sous-sol de la région du Sahel regorge de nombreuses richesses minières. Il s'agit de l'or, du fer, du manganèse, du calcaire à ciment. L'or est la seule ressource minière exploitée de nos jours dans la région.

Dans la Région du Sahel se trouvent quelques sites d'exploitation de mines et de carrières. Elle totalise 9 permis d'exploitation et autorisation d'exploitation valide. Ces permis sont constitués de 4 permis industriels d'exploitation d'or avec la société des mines de Belahourou (SMB) avec une superficie de 26,03 km², Sahelian Mining SA (20,89 km²), Pan African Tambao SA (26 km²) ; 2 permis d'exploitation semi-mécanisé. L'exploitation des substances de carrières n'est pas présente dans cette localité.

Aussi la région a bénéficié de 1 125 708 000 FCFA comme fonds minier de développement local (FMDL) en 2020 et de 32 295 000 FCFA de taxes superficielles la même année. Enfin, l'exploitation des sites et leur modernisation contribuent davantage à la hausse des recettes des collectivités et à la création d'emplois dans les communes.

La région compte 17 mini-laiteries : 03 à Dori, 01 à Bani, 03 à Gorom-Gorom, 02 à Arbinda, 02 à Sebba et 06 à Djibo. Trois boulangeries modernes sont recensées dans la ville de Dori (province du Séno).

Toutefois, il faut retenir que la région du Sahel dispose de nombreux gîtes de minerais et compte un effectif de cheptel très important à même d'alimenter d'éventuelles unités de production/transformation dans les filières porteuses telles que le lait, les cuirs et peaux. En dépit de ces potentialités, le secteur industriel demeure embryonnaire.

7.6.2. Artisanat

Quant à l'activité artisanale, elle est menée soit à titre principal soit à titre secondaire et touche environ 8% de la population sahélienne tous sexes confondus. L'artisanat au Sahel est essentiellement rural. Cet artisanat rural composé de métiers traditionnels, n'a pas bénéficié de savoir-faire ou de technologies modernes. Elle se résume à la forge, la réparation de puits, la réparation de pompes, la mécanique de cycles, la menuiserie, la soudure, la vannerie, la poterie, la cordonnerie, la laiterie, le tissage, la production de calebasses ornées, etc.

S'agissant de l'artisanat urbain, il se trouve concentré dans les chefs-lieux de provinces bénéficiant ainsi d'avantage des opportunités offertes par l'expansion de certains secteurs tels que les transports, la présence de partenaires au développement (projets, ONG), etc.

Le principal atout de l'artisanat dans la région du Sahel est qu'il est très diversifié et bien apprécié par les touristes.

Les contraintes qui limitent l'essor du secteur artisanal se résument à la situation sécuritaire, la faible compétitivité de la production artisanale, la faible professionnalisation des acteurs, la limitation des marchés, la méconnaissance du potentiel du secteur et le manque d'organisation des acteurs.

7.7. Commerce

Les activités commerciales s'organisent principalement autour des différents marchés de la région. Les chefs-lieux de provinces, les communes et certains gros villages abritent ces marchés dont la périodicité varie de trois jours à une semaine. Dans les grands centres urbains, les activités commerciales dans les marchés se mènent permanemment avec une affluence particulière le jour du marché.

Il faut dire que le bétail et ses produits dérivés, les produits de l'artisanat (sacs et chaussures en cuirs, couvertures, tapis muraux, etc.) et les dattes sont les principaux produits exportés de la région. Le reste des autres produits (et même des produits céréaliers) sont importés.

Les exportations de bétail se font vers la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin, le Ghana et le Nigéria. Cette ouverture du marché sous régional est une opportunité pour les produits d'élevage. On dénombre environ 20 marchés à bétail construits ou non dans toute la région.

En somme, le commerce est une activité importante dans le Sahel mais reste confronté à d'énormes difficultés, notamment : la situation sécuritaire, l'insuffisance et la mauvaise qualité des infrastructures routières, l'insuffisance d'organisation et la faible capacité des acteurs, l'insuffisance d'infrastructures marchandes et le pouvoir d'achat limité des populations.

7.8. Institutions financières

Les institutions financières présentes en 2020 dans la région sont constituées principalement de banques et caisses populaires. En effet, la situation sécuritaire difficile a entraîné la fermeture de certaines institutions financières dans certaines zones. Les banques se retrouvent présentement à Dori, et à Essakane site. Les sociétés d'assurance au nombre de deux (SALAM Assurance et UAB) se retrouvent uniquement à Dori. Dans les chefs lieu de communes rurales, à Gorom-Gorom et à Djibo, on retrouve les caisses populaires.

Il est à noter que la caisse populaire a quitté Sebba en février 2020 et a fermé ses portes à Gorom-Gorom en août 2021. Le tableau 12.27 suivant en donne la situation.

Tableau 12.27 : Situation des institutions et établissements financiers et de micro finances dans la région en 2020

Entité territoriale	Banques	Assurances	Autres (IMF)
Province de l'Oudalan			
Gorom-Gorom	-	-	UCEC, CAISSE POPULAIRE
Province du Séno			
Dori	BOA, ECOBANK, UBA, BCB, CORIS BANK	SALAM ASSURANCE, UAB	CAISSE POPULAIRE, UCEC, GRAINE SARL, BAITOUL MAAL
Province du Soum			
Djibo	-	-	MECAP DJIBO, CAISSE URBAINE DE DJIBO
Province du Yagha			

Source : Délégation Consulaire Régionale de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Sahel-2021

7.9. Tourisme et hôtellerie

La région du Sahel possède des potentialités touristiques dont certaines restent sous exploitées, voire inexploitées. Sur le plan de la fréquentation, elle faisait partie des régions les plus visitées par les touristes. Mais, avec la situation sécuritaire, le secteur du tourisme vit une situation difficile. Toutefois, si la situation sécuritaire revient à la normale et que le secteur s'organise mieux, il est évident qu'il créera des emplois et générera des recettes importantes pour la région. Les tableaux 12.28 et 12.29 ci-dessous présentent la liste des sites et attractions touristiques de la région.

Tableau 12.28 : Liste des musées de la région

Musées	Localisation
Musée des Identités	Dori (Province du Séno)
Musée d'Oursi Hu-Beero	Oursi (Province de l'Oudalan)
Musée du KOROM-WONDE	Pobé-Mengao (Province du Soum)

Source : DRCAT/Sahel-2021

Tableau 12.29 : Importants sites touristiques de la région en 2020

Sites touristiques	Localisation
les mosquées de Bani	Bani (Province du Séno)
l'oasis de Djomga	Djomga (Province du Séno)
La grande mosquée	Dori (Province du Séno)
La tombe et les rochers de gèneuflexion de Bamoyé	Falangoutou (Province du Séno)
Les dunes mortes de Djomga	Djomga (Province du Séno)
Monument du berger Peulh	Dori (Province du Séno)
Le barrage de Yakouta	Yacouta (Province du Séno)
Les dunes rouges Tilabodèjo	Bouligoudji (Province du Séno)
l'Ecole de la Sagesse du Docteur LY	Dori (Province du Séno)
Les Forges	Gorgadji (Province du Séno)
Gravures rupestres de Markoye	Markoye (Province de l'Oudalan)
La colline Tondi kara	Gorom- Gorom (Province de l'Oudalan)
Dunes de sable d'Oursi	Oursi (Province de l'Oudalan)
Mare ornithologique d'Oursi	Oursi (Province de l'Oudalan)
Chaine de collines de Déou	Déou (Province de l'Oudalan)
Le forage Christine	Déou (Province de l'Oudalan)
Musée Oursi Hu-Beero	Oursi (Province de l'Oudalan)
Mare de Darkoye	Darkoye (Province de l'Oudalan)
Les nécropoles de Gandafabou	Déou (Province de l'Oudalan)
Les dunes de sable d'Oursi	Oursi (Province de l'Oudalan)
La mare ornithologique d'Oursi	Oursi (Province de l'Oudalan)

Profil de la région du Sahel

Sites touristiques	Localisation
Le site archéologique d'Oursi-Hubero	Oursi-Hubero (Province de l'Oudalan)
Le marché traditionnel de Tin-Akoff	Tin-Akoff (Province de l'Oudalan)
Marché de Markoye	Markoye (Province de l'Oudalan)
Le marché traditionnel de Gorom-Gorom	Gorom-Gorom (Province de l'Oudalan)
L'ancien site de minéral de fer	Intagom (Province de l'Oudalan)
Les habitats traditionnels Touareg	Tin-Akoff (Province de l'Oudalan)
Les nécropoles de Gandefabou	Gandefabou (Province de l'Oudalan)
Le forage Christine	Gandefabou (Province de l'Oudalan)
Tondi-gunga	Markoye (Province de l'Oudalan)
Les gravures rupestres de Tondo banda (derrière la colline)	Markoye (Province de l'Oudalan)
L'arbre à Palabre	Markoye (Province de l'Oudalan)
La marre de Darkoye	Secteur06 (Province de l'Oudalan)
Les maisons décorées	Douman (Province de l'Oudalan)
La Place de la Nation	Secteur 1 (Province de l'Oudalan)
Le sanctuaire ornithologique du Béli	Béli (Province de l'Oudalan)
La colline de Tondikara	Secteur 05 (Province de l'Oudalan)
Malléré (quartier des autochtones)	Secteur 03 (Province de l'Oudalan)
L'Oasis Menegou et de Béli	Menegou et de Béli (Province de l'Oudalan)
Chaine de collines de Déou	Déou (Province de l'Oudalan)
Marché de Titabé	Titabé (Province du Yagha)
La grotte de Faaru	Mansila (Province du Yagha)
les chaines de montagnes de Sebba	Sebba-Tankougounadié (Province du Yagha)
La colline de Doriyagha	Doriyagha (Province du Yagha)
Le gros baobab Boga-Kintougou	Kollakoye (Province du Yagha)
La masse rocheuse (Téfaré)	Téfaré (Province du Yagha)
Le site de Wuuka	Sebba (Province du Yagha)
Le site métallurgique	N'Djaba (Province du Yagha)
Gravures rupestres d'Aribinda	Aribinda (Province du Soum)
Le palais de l'Emir du Djelgodji	Guèrèssadabè (Province du Soum)
Le marché à bétail de Djibo	Djibo (Province du Soum)
Les gravures rupestres de Yirim-Pèlè	Yirim-Pèlè (Province du Soum)
La mare aux crocodiles de Diguel	Diguel (Province du Soum)
La mare aux crocodiles sacrés de Pobé-Mengao	Pobé-Mengao (Province du Soum)
La mare de Dalla	Dalla (Province du Soum)
Taga-bi ou la statuette de Taga	Pobé-Mengao (Province du Soum)
Le Palais du Djelgodji	Djibo (Province du Soum)
A-soundi-pèla (rocher des chevaux)	Pobé-Mengao (Province du Soum)
La marre de Gaik-Goarka	Gaik-Goarka Province du Soum)
La Grotte de Cissé	Cissé (Province du Soum)
La tombe de Gamnin	Bani (Province du Soum)
Musée KoromWonde de Pobé-Mengao	Pobé-Mengao (Province du Soum)
Les necropoles des chefs de Lorum	Ouré (Province du Soum)
Le site de Garyèl	Pobé-Mengao (Province du Soum)
Les anciens puits de teinture	Pobé-Mengao (Province du Soum)
Giemdolé (pièrres superposées)	Boulé (Province du Soum)
Les gravures rupestres et roches cloches de Pobé-Mengao	Pobé-Mengao (Province du Soum)

Source : DRCAT/Sahel-2021

L'infrastructure hôtelière n'est pas développée dans la région. On y dénombre seulement 04 hôtels dont 03 à Dori. En effet, plus de la moitié (57,14%) des sites d'hébergement sont implantés à Dori. La capacité hôtelière est la suivante en 2020, (cf. Tableau 33).

Tableau 12. 30 : Nombre d'établissements d'accueil par forme d'hébergement selon la commune en 2020

Communes	Hôtels non classés	Auberges	Autres formes d'hébergement
Gorom-Gorom	01	01	01
Oudalan	01	01	01
Dori	03	06	07
Séno	03	06	07
Djibo	00	02	04
Soum	00	02	04
Sebba	00	02	01
Yagha	00	02	01
Région du Sahel	04	11	13

Source : DRCAT/Sahel-2021

7.10. Transport

Le réseau routier de la région du Sahel comprend les routes nationales, les routes régionales, les routes départementales et les routes non classées. La région est enclavée du fait de l'état exécrable de la plupart de ces routes. Cela a pour conséquence le faible développement du transport à l'intérieur de la région. Le transport est assuré par des sociétés privées et seuls les chefs-lieux de provinces sont régulièrement desservis. On note une disparité dans la desserte des villes de la région. La ville de Dori, chef-lieu de la région est desservie permanemment par 04 sociétés de transport interurbain (axe Ouaga-Dori) et une (01) autre société de transport qui traverse la ville de Dori, pour rejoindre la ville de Gorom-Gorom. Les moyens de transport les plus utilisés sont la moto, le vélo, la charrette et parfois les animaux (âne ou dromadaire). L'amélioration des voies de communication permettra à la région d'être reliée à toutes les autres régions du pays et aux pays de la sous-région. Avec un linéaire de 1 561,1 km, le réseau routier de la région est majoritairement constitué de routes départementales (42,95%) et de routes régionales (41,52%). Seule la province du Séno possède des routes bitumées d'un linéaire de 126,30 km.

Les tableaux ci-dessous présentent respectivement la répartition du réseau routier classé par province en fonction de la classe administrative et la répartition du réseau routier selon le type d'aménagement.

Tableau 12. 31 : Répartition par province du réseau routier classé (km) de la Région du Sahel en fonction de la classe administrative

Type de route	Provinces				
	Oudalan	Séno	Soum	Yagha	Ensemble
Routes nationales (RN)	165,34	180,57	201,98	100,33	648,22
Routes régionales (RR)	182,31	23	18,29	18,85	242,45
Routes départementales (RD)	206,47	69,9	149,35	244,71	670,43
Ensemble	554,12	273,47	369,62	363,89	1561,1

Source : DRID/SAHEL-2021

Le tableau présente la répartition du réseau routier selon le type d'aménagement à l'intérieur de la région du Sahel.

Tableau 12. 32 : Réseaux routiers

Province	Routes bitumées	Routes en terre	Pistes rurales
	Longueur (Km)	Longueur (Km)	Longueur (Km)
Oudalan	000.00	426.90	88.02
Séno	126.30	183.40	163.35
Soum	000.00	443.10	156.63
Yagha	000.00	309.80	81.77
Région	126.30	1 363.20	489.77

Source : DRID/SAHEL-2021

VIII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

8.1. Grandes villes de la région

Les grandes villes de la région sont Djibo, chef-lieu de la province du Soum, Dori, chef-lieu de la province du Séno et capitale de la région du Sahel, Gorom-Gorom, chef-lieu de la province de l'Oudalan et enfin Sebba, qui est le chef-lieu de la province du Yagha. La population urbaine de la province du Soum est la plus importante suivie par celle du Séno, chef-lieu de la région.

Tableau 12.33 : Niveau d'urbanisation de la région

ENTITE	POP URBAINE	TAUX D'URBANISATION
OU DALAN	9752	6,2%
SENO	46512	11,5%
SOU M	61462	16,9%
YAGHA	11298	6,6%
SAHEL	129024	11,7%

Source : INSD/ RGPH 2019

8.2. Eau potable et énergie

8.2.1. Eau potable

Le taux de couverture des besoins en eau potable semble satisfaisant mais des disparités existent dans la répartition des ouvrages hydrauliques d'une part entre les provinces et entre les communes d'autre part.

En milieu rural, l'approvisionnement en eau potable est assuré par les forages et les puits modernes. En 2018, 56,9% de la population ont accès à l'eau potable. Le taux d'accès le plus élevé (77%) est enregistré dans la commune de Tankougounadié et celui le plus faible (34,4%), est enregistré dans la

commune de Koutougou. Les tableaux ci-dessous donnent la situation d'accès des populations à l'eau potable de 2016 à 2019 dans la région du Sahel.

Tableau 12. 34 : Situation du taux d'accès à l'eau potable dans la région du Sahel

Années Communes/Provinces	2016	2017	2018	2019
Déou	42,3	56,8	56	54
Gorom-Gorom	46,9	50,4	52,3	53,9
Markoye	52,5	53,5	51,6	56,5
Oursi	43,3	45,6	47	47,4
Tin-Akoff	23,1	42,9	42,1	39,9
Oudalan	44,1	50,6	51,1	ND
Bani	61,6	62,1	63,3	68,2
Dori	63,4	62,7	64,7	65,3
Falagountou	65,3	69,5	74,6	77,3
Gorgadji	37,3	48,1	47,1	49
Sampelga	63,5	75,9	74,6	78,5
Seytenga	54,9	55,2	54,2	55,8
Séno	58,8	61,3	62,3	ND
Arbinda	39,7	43,9	43,8	44,5
Baraboulé	58,7	62,7	64,3	61,2
Diguel	62,4	63,3	64,9	65,7
Djibo	57	57	55,9	53,5
Kelbo	69,7	67,4	66,5	66,7
Koutougou	38,4	38,5	34,4	38,3
Nassoumbou	55,9	54,6	54,5	52,8
Pobé-Mengao	62,4	67,4	69,5	71,6
Tongomayel	41,8	44,8	41,1	42,9
Soum	49,5	51,9	50,9	ND
Boundoré	62,7	63,7	70,7	71,5
Mansila	73,4	70,5	66,7	65,6
Sebba	66,1	64,4	63,5	68,8
Solhan	61,1	61,8	66,1	67,7
Tankougounadié	73,1	71,7	77,7	80
Titabé	64,5	62	63,3	66,7
Yagha	67,4	66	67,3	ND
Sahel	54	56,7	56,9	ND

Source : DREP/Sahel, Annuaire INSD Sahel 2019

Le tableau suivant présente la situation du nombre d'abonnés à l'ONEA par centre de certaines localités du Sahel.

Tableau 12. 35 : Nombre d'abonnés à l'ONEA par centre de 2016 à 2020

Centre	2 016	2 017	2 018	2 019
Arbinda	190	201	221	ND

Centre	2 016	2 017	2 018	2 019
Dori	3 415	3 677	3 972	4 221
Djibo	1 352	1 453	1 576	ND
Essakane	189	ND	246	ND
Sebba	21	195	247	ND
Gorom-Gorom	692	749	766	762
Sahel	5 838	6 275	7 028	ND

Source : ONEA/SHL-2021

Les infrastructures hydrauliques de la région du Sahel sont constituées en majorité de barrages, de boulis et de mares. La province de l'Oudalan compte le plus grand nombre de retenues d'eau et celle du Yagha le plus faible nombre. La répartition des infrastructures hydrauliques est contenue dans le tableau 12.36 qui suit.

Tableau 12. 36 : Nombre de retenues d'eau par type et par province

Entité territoriale	2018				2019			
	Barrage	Boulis	Mare	Lac	Barrage	Boulis	Mare	Lac
Oudalan	10	46	32	0	10	46	32	0
Séno	9	41	13	0	9	41	13	0
Soum	20	28	23	0	20	28	23	0
Yagha	8	10	3	1	8	10	3	1
Total Sahel	47	125	71	1	47	125	71	1

Source : DREP/Sahel, Annuaire INSD Sahel 2019

8.2.1. Energie

La région du Sahel dispose de plusieurs sources d'énergie. Il s'agit du bois de chauffe et le charbon de bois, des produits pétroliers et de l'énergie électrique.

✓ Le bois de chauffe et le charbon

C'est la principale source d'énergie utilisée dans la région. Il est utilisé par la quasi-totalité de la population pour la cuisson des aliments. Son utilisation est réglementée par les services de l'environnement.

✓ Les produits pétroliers

Les produits pétroliers utilisés dans la région sont l'essence, le pétrole, le gas-oil et le gaz butane. Le gaz butane est utilisé par une partie des populations urbaines notamment les salariés pour la cuisson des aliments. Le pétrole est utilisé par la grande majorité pour l'éclairage. L'essence sert à alimenter les engins motorisés (motos et véhicules) et les groupes électrogènes. Le gasoil sert à alimenter les véhicules et les camions.

Ces produits sont distribués par les opérateurs pétroliers suivants : ORA Energie (3 stations) ; OTAM (1 station) et Pétrofa (1 station).

✓ L'énergie électrique

La Région du Sahel est desservie en énergie électrique par la SONABEL et des COOPEL. La SONABEL offre de l'énergie électrique de façon permanente aux localités de Dori, Djibo et Gorom-Gorom. Les localités de Tin-Akoff, Déou, Markoye, Oursi, Konia, Sampelga, Sebba et Seytenga, sont alimentées à « mi-temps » par des Coopératives d'électricité (COOPEL).

Le nombre total d'abonnés dans la région en 2020 était de 17 492 avec la SONABEL qui, à elle seule 73,31 % (12 823) contre 26,69% pour ABER. Le taux de couverture de l'électrification dans la région du Sahel est de 20,3% en 2020 contre 19,7% en 2019. Cette augmentation peut être due à la promotion de l'électrification rurale dans toute la région.

L'énergie vendue a évolué de 16,7 GWh en 2019 à 17,6 GWh en 2020. Quant à l'évolution de la puissance souscrite dans la même période, elle a également enregistré une hausse passant de 20,4 GWh à 20,9 GWh. Le tableau ci-dessous donne l'évolution des données de l'énergie électrique dans la région du Sahel.

Tableau 12.37 : Evolution des indicateurs de l'énergie électrique dans la région du Sahel de 2016 à 2020

Indicateurs	2016	2017	2018	2019	2020
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	71	292	152	302	302

Indicateurs	2016	2017	2018	2019	2020
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	163	175	176	199	205
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	11	16	16	17	17
Taux de couverture (en %)	14,2	20,8	18,6	19,7	20,3
Nombre de nouvelles localités électrifiées	11	0	23	0	0
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	9 160	10 270	11 037	12 052	12 772
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	39	41	41	49	51
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	9 199	10 311	11 078	9 984	12 823
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	2 281	3 818	3 694	3 825	4 669
Nombre total d'abonnés	11 480	14 129	14 772	15 926	17 492

Source : SONABEL/ABER

8.3. Téléphone et TIC

La télécommunication et les NTIC au niveau de la région sont acceptables. Pour les NTIC, il faut noter que chacune des quatre provinces de la région bénéficient présentement d'au moins une radio généralement installée dans le chef-lieu de la province. En ce qui concerne la télévision, la région dispose d'une seule chaîne (RTB2-Sahel) fixé à Dori mais toutes les communes sont couvertes par les télévisions nationales à travers les antennes relais de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) implanté dans chaque chef-lieu de province. Pour ce qui est de la téléphonie mobile, la région bénéficie également des services des trois opérateurs de la téléphonie que sont Moov-Burkina, Telecel et Orange. Mais, avec la situation sécuritaire, ces réseaux n'arrivent plus à couvrir toutes les localités de la région.

Tableau 12. 38 : Statistiques sur les outils de la télécommunication en 2020 dans la région

Entité territoriale	Nombre de Radio locale	Nombre de télévision locale	Nombre d'antenne TNT
Gorom-Gorom	1	0	1
Province de l'Oudalan	1	0	1
Dori	4	1	1
Falagountou	1	0	0
Sampelga	1	0	0
Province du Séno	6	1	1
Djibo	2	0	1
Province du Soum	2		1
Mansila	1	0	0
Sebba	1	0	1
Titabé	1	0	0
Province du Yagha	3	0	1
Région du Sahel	12	1	4

Source : Direction régionale de la communication du Sahel-2021

8.4. Habitat et cadre de vie

De façon générale au niveau des quatre provinces, l'habitat de type traditionnel est encore celui qui domine le plus (maisons en terre non améliorées et maisons couvertes de chaume). Les habitations en ciment ou béton concernent une minorité des ménages du Sahel et se rencontrent essentiellement dans les chefs-lieux de province. Le cadre de vie de la majorité de la population sahélienne est précaire et est caractérisé par des habitations traditionnelles construites avec des matériaux constitués de terre, de bois et/ou de paille qui ne donnent pas toutes les garanties de sécurité et de qualité. Les tas d'immondices restent le mode le plus courant d'évacuation des ordures, toutefois dans une ville comme Dori il y'a des efforts qui sont entrepris pour l'organisation de l'évacuation des ordures ménagères par la mairie. La nature reste le lieu d'aisance par excellence, mais dans les concessions surtout en ville on rencontre des latrines ordinaires.

NB : Après les 10 logements qui ont été construits dans le cadre du programme de construction de 10 000 logements en 2013, il n'y a plus eu de construction de logements au Sahel.

IX. GOUVERNANCE LOCALE

9.1. Situation des femmes élues locales de la région en 2020

Sur un total de 1 464 élus locaux, on ne dénombre que 29 femmes soit une représentativité des femmes de 2% selon des données des élections de 2016. Cette représentativité des femmes est moins significative comparativement aux élections municipales de 2012 où sur 1 393 élus on avait 82 femmes

soit un taux de représentativité de 6%. Le tableau suivant donne la répartition des élus locaux par commune et par sexe entre 2012 et 2016 de la région.

Tableau 12. 39 : Situation des femmes élues locales de la région en 2020

Communes	2012			2016		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Déou	29	0	29	53	0	53
Gorom-Gorom	173	1	174	173	1	174
Markoye	53	3	56	54	0	54
Oursi	42	0	42	42	0	42
Tin-Akoff	34	0	34	34	0	34
Oudalan	331	4	335	356	1	357
Dori	165	7	172	167	5	172
Bani	105	8	113	109	4	113
Falagountou	25	4	29	27	2	29
Gorgadji	32	0	32	32	0	32
Sampelga	17	3	20	21	1	22
Seytenga	50	4	54	54	0	54
Séno	394	26	420	410	12	422
Djibo	58	8	66	72	4	76
Arbinda	78	9	87	83	4	87
Baraboulé	40	6	46	48	0	48
Diguel	20	0	20	20	0	20
Kelbo	19	8	27	34	1	35
Koutougou	23	9	32	34	4	38
Nassoumbou	20	2	22	28	0	28
Pobé-Mengao	31	0	31	29	2	31
Tongomayel	70	6	76	91	1	92
Soum	359	48	407	439	16	455
Sebba	43	3	46	46	0	46
Boundoré	40	0	40	40	0	40
Mansila	59	0	59	59	0	59
Solhan	32	0	32	31	0	31
Tankougounadié	25	1	26	26	0	26
Titabé	28	0	28	28	0	28
Yagha	227	4	231	230	0	230
Total Sahel	1 311	82	1 393	1 435	29	1 464

Sources : annuaire statistique INSD-2019

Tableau 12. 40 : Statistiques sur la gouvernance au niveau régional en 2020

Entité territoriale	Nbre de sessions de CC tenues	Nombre de CVD mis en place	Nbre de CVD fonctionnels	Nbre de partis politiques existants	Nbre de partis politiques représentés au CM
Arbinda	0	43	43	4	4
Bani	0	56	56	4	4
Baraboulé	0	24	24	7	4
Boundoré	2	0	20	6	3
Diguel	2	0	0	4	4
Dori	0	78	78	4	4
Gorgadji	0	0	0	0	0
Gorom-Gorom	4	82	48	7	5
Kelbo	0	17	17	4	4
Koutougou	0	19	6	4	4
Mansila	3	0	29	4	2
Markoye	4	27	27	3	2
Nassoumbou	2	14	6	9	5
Oursi	3	21	0	3	2
Pobé-Mengao	0	15	0	4	4
Sampelga	0	11	0	6	2
Sebba	0	0	18	12	5
Déou	0	2	1	3	3
Seytenga	0	27	27	3	3
Solhan	1	0	16	5	4
Tankougounadié	2	13	13	8	2
Tin-Akoff	0	17	17	3	3
Tongomayel	1	45	45	8	6

Entité territoriale	Nbre de sessions de CC tenues	Nombre de CVD mis en place	Nbre de CVD fonctionnels	Nbre de partis politiques existants	Nbre de partis politiques représentés au CM
Titabé	5	12	12	6	3
Djibo	0	28	0	22	4
Falagountou	Données non transmises				

Source : Les Mairies de la région, 2020

9.2. Les Organismes de développement dans la région

9.2.1. Projets et programmes de développement intervenant dans la région en 2020

En analysant les projets et programmes selon leur domaine d'intervention au 31 mai 2021, il ressort principalement que la cohésion sociale, l'agriculture, la protection sociale, la santé, l'eau et l'assainissement et l'élevage sont par ordre d'importance les domaines les plus en vogue.

Le tableau suivant résume la répartition des projets et programmes selon leur nature et leur envergure.

Tableau 12. 41 : Répartition des organisations selon la nature et l'envergure

Envergure/Nature	Programme	Projet	Total
Communale	1	2	3
Provinciale	1	4	5
Régionale	3	12	15
Nationale	9	10	19
Internationale	3	7	10
Total	17	35	52

Source : DREP_SHL, Juin 2021

9.2.2. Statistiques sur les ONG et Associations de développement intervenant dans la région en 2020

L'analyse du contenu du répertoire des ONG/AD par domaine principal d'intervention nous fait ressortir dix-huit (18) domaines principaux selon leur récurrence. Les cinq principaux domaines où ces organisations interviennent le plus sont respectivement la Santé, la protection sociale, l'éducation, l'élevage et la promotion du développement économique. Ces domaines sont contenus dans le tableau ci-dessous :

Tableau 12. 42 : Répartition des ONG/AD par domaine principal d'intervention

DOMAINE PRINCIPAL D'INTERVENTION	NOMBRE D'ORGANISATION
Santé-nutrition	48
Amélioration des conditions de vie et protection sociale	46
Alphabétisation/éducation	32
Elevage	32
Promotion du développement économique	29
Protection de l'environnement	29
Eau hygiène et assainissement	24
Agriculture	18
Sport, culture et tourisme	15
Autre	15
Artisanat et art	8
Promotion de la paix et cohésion sociale	6
Gouvernance locale	6
Religion	6
Communication	5
Sécurité alimentaire	5
Civisme et droits humains	5
Formation professionnelle	4
Sécurité	3

Source : DREP_SHL, Juin 2021

On dénombre principalement 52 projets et programmes et 336 ONG/associations de développement qui interviennent dans la région du Sahel. Du point de vue de leur nature et de leur couverture géographique, on distingue 17 programmes dont 09 d'envergure nationale et 35 projets dont 12 d'envergure régionale au 31 mai 2021. Pour ce qui est des ONG/ASS, on distingue 24 ONG ; 292 Associations de développement (AD) et 20 autres organisations réparties entre les coopératives simplifiées, les fondations, etc. Du point de vue de leur envergure, c'est à dire de leur champ d'action ou couverture géographique, on compte 163 organisations communales ; 99 provinciales ; 16 régionales ; 14 nationales

Profil de la region du Sahel

et 20 internationales. Malheureusement 24 organisations n'ont fourni aucune information sur leur couverture géographique. Il faut signaler que le total régional dans le tableau ci-dessous concernant la répartition par province n'est pas une somme arithmétique puisqu'il y'a des PPD ou ONG/ASS qui interviennent à la fois dans plusieurs provinces.

Tableau 12. 43 : Répartition des PPD et des ONG/ASS par province d'intervention

Entités territoriales	PPD	ONG/ASS
Oudalan	38	182
Séno	49	83
Soum	34	60
Yagha	35	34
Sahel	52	336

Source : DREP_SHL, juin 2021

9.2.3. Système des Nations Unies (SNU)

En plus des acteurs sus cités, la région du Sahel abrite dix (10) agences du SNU à Dori et intervenant sur tout le territoire régional dans divers domaines. Le tableau suivant fait la liste de ces agences.

Tableau 12. 44 : Agences du SNU au Sahel

Dénomination	Sigle
Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires	OCHA
Fonds des Nations unies pour la population	UNFPA
Fond des Nations Unies pour l'Enfance	UNICEF
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés	UNHCR
Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	FAO
Organisation Internationale pour les Migrations	OIM
Organisation Mondiale de la Santé	OMS
Programme Alimentaire Mondial	PAM
Programme des Nations Unies pour le Développement	PNUD
Département de la sûreté et de la sécurité des nations unies	UNDSS

Source : DREP_SHL, juin 2021

PROFIL SOCIO ECONOMIQUE DE LA REGION DU SUD-OUEST

I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

La région du Sud-Ouest est située au Sud-Ouest du Burkina Faso. Le chef-lieu de la région (Gaoua) est situé à 381 km de la capitale Ouagadougou et à 210 km de la ville de Bobo-Dioulasso. Elle s'étend sur une superficie de 16 533 Km², soit 6,06 % du territoire national. La région est limitée à l'Est par la république du Ghana et la région du Centre-Ouest, au Nord par les régions des Hauts-Bassins, du Mouhoun et du Centre-Ouest, à l'Ouest par les régions des Cascades et des Hauts-Bassins et au Sud par la république de la Côte d'Ivoire.

1.2. Organisation administrative

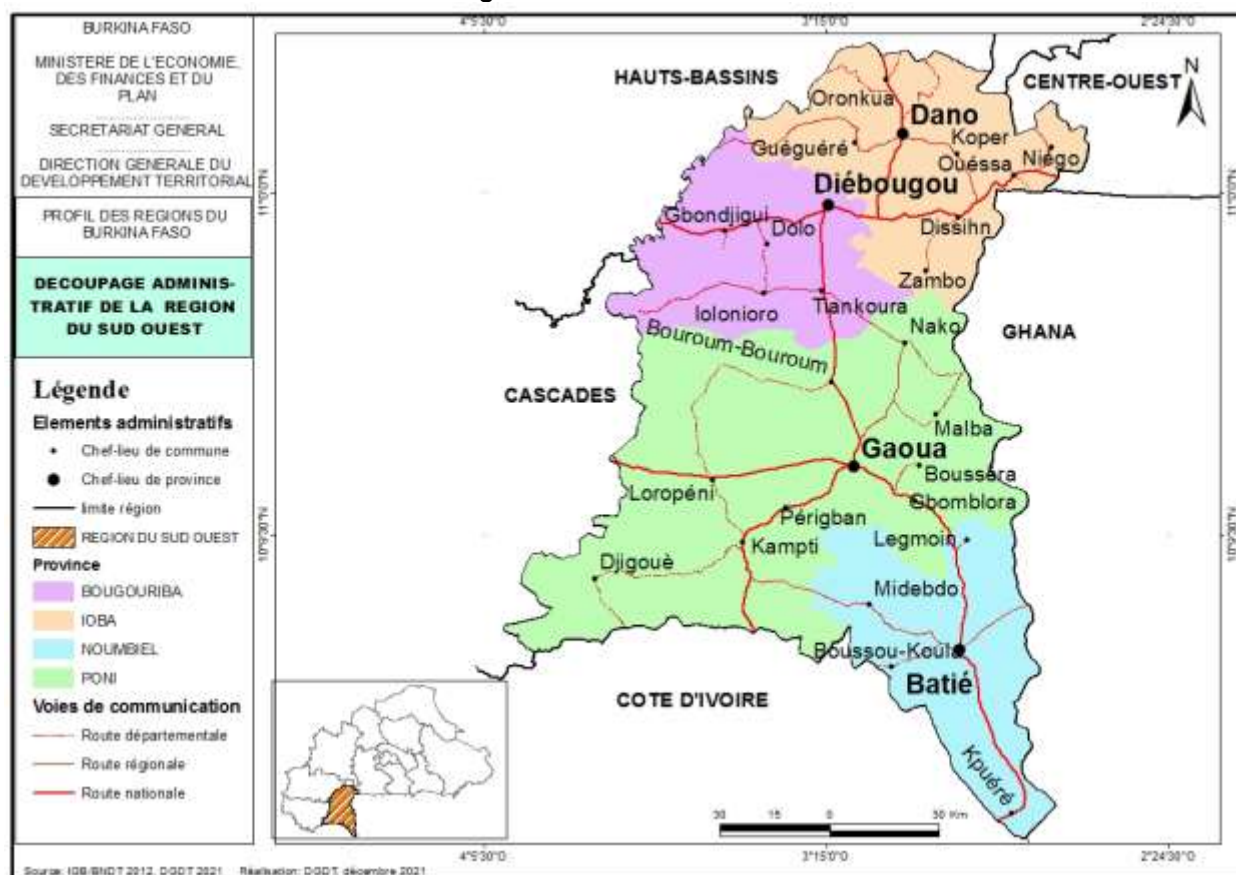
La région compte quatre (04) provinces qui sont : la Bougouriba, le Ioba, le Nounbiel et le Poni. Elle compte également quatre (04) communes urbaines, vingt-quatre (24) communes rurales, 1 065 villages et 27 secteurs. La province du Poni, avec une superficie de 7 514 Km² est la province la plus vaste de la région, suivie de la province du Ioba avec une superficie de 3 272 Km². La province la plus petite est celle de la Bougouriba avec 2 868 Km². Le tableau ci-dessous donne le détail de l'organisation administrative.

Tableau 13. 01: Organisation administrative de la région du Sud-Ouest

LOCALITE	SUPERFICIE		Nombre de villages	Secteurs	Nombre de Communes rurales	Nombre de Communes urbaines
	Valeur absolue (Km ²)	% Région				
BOUGOURIBA	2868	17,35	138	7	4	1
IOBA	3272	19,79	159	7	7	1
NOUMBIEL	2879	17,41	202	5	4	1
PONI	7514	45,45	566	8	9	1
SUD-OUEST	16533	100	1065	27	24	4

Source : DREP Sud-Ouest, Profil de la région du Sud-Ouest, 2018

Carte 16: carte administrative de la région du Sud-Ouest



II. CADRE PHYSIQUE

2.1. Relief

La région du Sud-Ouest est une région très accidentée. Le territoire régional est constitué dans sa majorité par des plateaux d'altitude moyenne de 450 mètres. On note également l'existence d'autres unités topographiques que sont les plaines, les bas-fonds, les collines et les buttes. L'altitude moyenne de ces collines varie entre 300 et 500 mètres.

2.2. Climat

La région du Sud-Ouest est située dans la zone soudano-guinéenne ou pré-guinéenne. Elle connaît une pluviométrie relativement importante (région comprise entre les isohyètes 900 et 1200 mm). La durée des précipitations est d'environ 6 mois mais peut s'étaler sur 7 mois dans le sud de la région (province du Nounbiel).

La région connaît deux (02) saisons :

- une saison sèche qui dure environ 5 mois (novembre à mars). Elle est marquée par l'harmattan, vent sec et frais qui souffle de novembre à février avec des températures douces autour de 27°C. Les températures oscillent généralement entre 21°C (minimales) et 32°C (maximales) ;
- une saison pluvieuse qui s'étale sur environ 7 mois (avril à octobre). Elle est annoncée par la mousson, vent chaud et humide soufflant du Sud-Ouest au Nord-Ouest.

2.3. Hydrographie

La région du Sud-Ouest est couverte par deux (02) bassins versants : le bassin versant du fleuve Mouhoun (le plus important couvrant toutes les provinces) et celui de la Comoé. Autour du fleuve Mouhoun se tissent des cours d'eau secondaires permanents comme la Bougouriba, la Bambassou et le Koulbi. En plus du fleuve Mouhoun et de ses affluents, il existe d'autres cours d'eau permanents comme le Poni, la Déko, la Kamba et le Pouéné. On y enregistre également 41 barages, 05 boulis et 04 mares.

2.4. Végétation, faune et ressources halieutiques

La végétation de la région est essentiellement celle de la savane comportant tous les sous-types allant de la savane boisée à la savane herbeuse. On y trouve également des forêts claires et des forêts galeries le long des cours d'eau. La région compte trois (03) forêts classées d'une superficie de 55 000 ha et trois (03) réserves de faune d'une superficie de 78 700 ha.

La faune de la région du Sud-ouest est assez riche et variée. Les principales espèces sont les mammifères (Ourébi, porc épic, lièvre, phacochère, éléphant etc..) et les oiseaux (pintade sauvage, francolins grand calao...). La situation des aires de protection de la faune dans la région du Sud-Ouest en 2020 est consignée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13. 02 : Situation des aires de protection de la faune dans la région du Sud-Ouest en 2020

Désignation	Provinces	Date de classement	Superficie (ha)	Observations
Forêt classée de Koulbi	Nounbiel	26/03/1937	40 000	-
Forêt classée de la Bougouriba	Bougouriba	04/08/1955	8 500	occupée
Forêt classée de Nabéré	Bougouriba	03/08/1953	6 500	
Réserve partielle de faune de Nabéré	Bougouriba	03/08/1953	36 500	
Réserve partielle de faune de Bontioli	Ioba	23/03/1937	29 500	
Réserve totale de faune de Bontioli	Ioba et Bougouriba	23/03/1937	12 700	
TOTAL			133 700	-

Source : DREEVCC/SO, 2020

Avec 88 sites de pêche recensés en 2016, la région du Sud-Ouest constitue une zone de pêche, bien qu'il n'existe pas de données précises sur le potentiel de production en ressources halieutiques de la région.

La pêche est pratiquée tout le long du fleuve Mouhoun, mais également dans les sous-bassins hydrographiques de la Bougouriba et du Poni qui abritent d'importants lacs artificiels au niveau des barrages de Poniro, de Bapla et de Batié. Les principaux poissons rencontrés sont : Glacis (silure), Alestes (Sardines), Hydrocion (poisson chien), Distocodice (faux capitaine), Malopterus (poisson électrique), Lates niloticus (capitaine), etc.

2.5. Sols

Selon la Base Nationale des Sols du Bureau National des Sols (BUNASol), les ressources en sols de la région du Sud-Ouest peuvent être regroupées en 7 classes que sont : les sols à sesquioxydes, les sols à mull, les sols hydromorphes, les sols ferrallitiques, les sols minéraux bruts, les sols peu évolués et les vertisols.

Globalement, le profil pédologique est dominé par les sols à sesquioxydes, les sols à mull ; propices à la culture céréalière et les sols hydromorphes, favorables à la culture irriguée et au maraîchage. Ils constituent un atout pour le développement agricole de la région.

Ces sols connaissent dans leur ensemble une forte dégradation due aux actions anthropiques et aux impacts des changements climatiques (sécheresse, vents violents, inondation, etc.).

2.6. Ressources minières

Le sous-sol de la région du Sud-ouest regorge de potentialités en ressources minières assez variées. On signale d'importants gisements de cuivre à Gaoua dans le Poni estimés à 24 millions de tonnes de minerais à 0,8% Cu et des indices d'or dans toutes les provinces de la région.

Globalement, la région totalise 6 permis d'exploitations et autorisations d'exploitation valide. Ces permis sont constitués de 1 permis industriel d'exploitation d'or avec la société SALMA MINING (4,77 km²) ; 4 permis d'exploitation semi-mécanisé, et 1 permis d'exploitation artisanal. L'exploitation des substances de carrières est quasi inexistante dans cette partie du Burkina. Par ailleurs, les résultats de recherche de trois (03) sociétés d'exploration minière montrent un potentiel de 5 à 6 tonnes d'or dans la Province de la Bougouriba (Bondigui) ; 37,20 tonnes d'or dans la Province du Nounbiel (Batié) ; 33,04 tonnes d'or et 330 400 tonnes de cuivre dans la Province du Poni (Gaoua).

Aussi la région a bénéficié de 313 350 000 FCFA comme fond minier de développement local (FMDL) en 2020 et de 8 18 281 000 FCFA de taxes superficielles la même année.

Le tableau ci-après fait le point de la répartition des autorisations et permis d'exploitation par province.

Tableau 13. 02: Répartition des autorisations et permis d'exploitation par province en 2020

Province/région	Autorisation Artisanale (AEA)	Permis d'Exploitation Semi-mécanisée (PESM)
Poni	09	02
Nounbiel	06	01
Bougouriba	04	02
Ioba	07	00
Région Sud-Ouest	26	05

Source : MMCE, TBSE, 2020

De l'analyse du tableau, il ressort que la région du Sud-ouest a délivré sur la période 2016-2020, 26 autorisations d'exploitation artisanale d'or réparties à travers toutes les provinces de la Région. Au titre des permis d'exploitation semi-mécanisée, elle en a délivré 05.

L'exploitation artisanale reste de type sauvage avec beaucoup d'inconvénients sur l'ensemble des secteurs de développement contrairement à celle semi-mécanisée qui offre quelques opportunités de durabilité de développement sur les acteurs et les localités impactées.

La structuration en exploitation industrielle et à défaut en semi-mécanisée restent les seules voies de durabilité de l'activité si l'on veut avoir des retombées positives sur le développement des localités qui les abritent.

III. ASPECTS SOCIO DEMOGRAPHIQUES

3.1. Evolution de la population

Selon les résultats des deux derniers RGPH de 2006 et de 2019, la population de la région du Sud-Ouest est passée de 620 767 habitants en 2006 à 875 442 habitants en 2019, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,7%. En 2019, elle représentait 4,27% de la population totale du pays.

Les projections faites sur la base du taux de croissance démographique de 2,7%, indiquent que la population de la région du Sud-Ouest qui est évaluée à 875 442 habitants en 2019 serait de l'ordre de 898 901 habitants en 2020.

Les rapports de masculinité indiquent une supériorité numérique des femmes dans toutes les communes à l'exception de Boussoukoulou, Zambo, Batié, Bondigui et Kampti où le rapport de masculinité s'établit respectivement à 100,3, 100,6, 100,6, 100,2 et 100,0.

Selon le milieu de résidence et à l'image du pays, l'effectif de la population rurale (760 551 hbts) de la région du Sud-Ouest est nettement plus important que celui de la population urbaine (114 891 hbts).

En 2019, la répartition de cette population par province montre que la province du Poni est en tête avec 356 918 habitants, soit 40,77% de la population régionale. Il est suivi des provinces du Ioba (30,38%), de la Bougouriba (17,55%) et du Noumbiel (11,30%).

La répartition de la population de la région par commune de résidence donne les communes de Gaoua, Kampti, Dano, Diébougou et Loropéni les plus peuplées avec pour poids démographiques respectifs de 8,9%, 7,5%, 7,3%, 7,2% et 7,1%. A l'opposé, les communes de Kpuéré, Périgban et Dolo ont les plus faibles poids démographiques et concentrent respectivement 0,8%, 1,1% et 1,2% de l'effectif de population de la région.

En termes de densité, la région enregistre 53 habitants/km² en 2019 contre 28 habitants/km² en 2006. Les fortes concentrations de populations se rencontrent principalement dans les communes de Dissin, de Diébougou, de Gaoua et de Dano où la densité de population est comprise entre 100,8 et 118,3 hbts/km². Les plus faibles densités communales de population se rencontrent à Kpuéré, Midebdo et Loropéni où l'on dénombre entre 10 et 30 hbts /km².

Les aspects démographiques sur la population de la région du Sud-Ouest sont présentés dans le tableau ci-dessus.

Tableau 13. 04: évolution de la population du Sud-Ouest entre 2006 et 2019

Entité territoriale	2006			2019						TAMA	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Feminin	masculinité	Densité		
PONI	7 514	256 931	34	71 071	356 918	168 544	188 374	89%	48	2,6%	366 058
BOUROUMBOUROM		10 231		2 609	13 939	6 389	7 550	85%		2,4%	14 275
BOUSSERA		17 834		3 350	18 133	8 324	9 809	85%		0,1%	18 156
DJIGOUE		20 319		7 272	39 238	19 354	19 884	97%		5,2%	41 275
GAOUA		52 733		17 421	78 081	36 115	41 966	86%		3,1%	80 474
GBOMBLORA		18 793		4 659	25 169	12 121	13 048	93%		2,3%	25 741
KAMPTI		43 850		13 504	65 725	32 858	32 867	100%		3,2%	67 803
LOROPENI		45 191		11 464	61 952	28 723	33 229	86%		2,5%	63 474
MALBA		11 399		2 399	12 681	5 746	6 935	83%		0,8%	12 785
NAKO		27 916		6 541	32 078	14 491	17 587	82%		1,1%	32 423
PERIGBAN		8 665		1 852	9 922	4 423	5 499	80%		1,0%	10 026
BOUGOURIBA	2 868	101 479	35	30 403	153 653	75 001	78 652	95%	54	3,2%	158 635
BONDIGUI		17 374		5 768	29 523	14 777	14 746	100%		4,2%	30 752
DIEBOUGOU		42 067		13 619	63 304	31 555	31 749	99%		3,2%	65 326
DOLO		8 431		2 184	10 794	5 326	5 468	97%		1,9%	11 001
IOLONIORO		20 688		5 860	35 351	16 644	18 707	89%		4,2%	36 838
TIANKOURA		12 919		2 972	14 681	6 699	7 982	84%		1,0%	14 826
IOBA	3 272	192 321	59	56 174	265 956	130 361	135 595	96%	81	2,5%	272 671
DANO		46 469		13 754	64 237	31 322	32 915	95%		2,5%	65 857
DISSIN		37 776		9 467	45 578	22 229	23 349	95%		1,5%	46 241
GUEGUERE		32 697		9 859	46 988	23 461	23 527	100%		2,8%	48 317
KOPER		16 305		6 157	28 651	13 913	14 738	94%		4,4%	29 921

Entité territoriale	2006			2019						TAMA	Proj. 2020
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Feminin	masculinité	Densité		
NIEGO		9 285		2 484	12 344	6 009	6 335	95%		2,2%	12 617
ORONKUA		21 262		6 342	30 692	14 918	15 774	95%		2,9%	31 571
OUESSA		10 242		3 764	17 233	8 362	8 871	94%		4,1%	17 937
ZAMBO		18 285		4 347	20 233	10 147	10 086	101%		0,8%	20 391
NOUMBIEL	2 879	70 036	24	18 227	98 915	49 272	49 643	99%	34	2,7%	101 577
BATIE		31 963		8 333	44 526	22 325	22 201	101%		2,6%	45 676
BOUSSOUKOULA		7 211		2 313	12 620	6 412	6 208	103%		4,4%	13 175
KPUERE		6 566		1 203	7 391	3 506	3 885	90%		0,9%	7 459
LEGMOIN		13 387		3 707	19 031	9 502	9 529	100%		2,7%	19 553
MIDEBDO		10 909		2 671	15 347	7 527	7 820	96%		2,7%	15 755
REGION	16 533	620 767	38	175 875	875 442	423 178	452 264	94%	53	2,7%	898 901

Source : INSD, monographie de la région du Sud-Ouest, 2020

3.2. Structure par sexe et par âge

La structure par sexe et par âge de la population de la région du Sud-Ouest présente des effectifs élevés de jeunes à l'image de celle du pays. Après 9 ans, l'effectif de population de chaque groupe d'âge quinquennal est supérieur à celui du groupe d'âge quinquennal suivant, traduisant alors le fait que plus l'âge de la population augmente plus l'effectif diminue. Une analyse selon le milieu de résidence présente les mêmes tendances observées au niveau de la région.

L'âge moyen de la population de la région du Sud-Ouest est de 22,2 ans et est légèrement plus élevé chez les femmes (23,1 ans) que chez les hommes (21,2 ans). En outre, les âges moyens des populations urbaine et rurale sont presque identiques (22,1 ans et 22,2 ans respectivement).

L'âge médian aussi est plus élevé chez les femmes que chez les hommes en milieu rural tandis qu'en milieu urbain, il est pratiquement le même dans les deux groupes.

Tableau 13.05 : Effectif de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âge	Rural			Urbain			Ensemble		
	Masculi	Fémini	Ensembl	Masculi	Fémini	Ensembl	Masculi	Fémini	Ensembl
0-4	60 688	60 601	121 289	7 928	8 019	15 947	68 616	68 620	137 236
5-9	65 610	62 609	128 219	7 094	7 480	14 574	72 704	70 089	142 793
10-14	52 768	46 855	99 623	6 518	7 221	13 739	59 286	54 076	113 362
15-19	37 291	36 484	73 775	6 565	7 417	13 982	43 856	43 901	87 757
20-24	27 278	30 709	57 987	6 021	6 972	12 993	33 299	37 681	70 980
25-29	23 372	28 123	51 495	5 023	5 504	10 527	28 395	33 627	62 022
30-34	21 146	26 006	47 152	4 885	4 303	9 188	26 031	30 309	56 340
35-39	17 344	21 865	39 209	3 786	3 174	6 960	21 130	25 039	46 169
40-44	14 099	17 985	32 084	2 805	2 150	4 955	16 904	20 135	37 039
45-49	11 450	14 742	26 192	1 968	1 593	3 561	13 418	16 335	29 753
50-54	9 439	12 928	22 367	1 228	1 308	2 536	10 667	14 236	24 903
55-59	7 557	10 235	17 792	920	1 056	1 976	8 477	11 291	19 768
60-64	6 667	8 666	15 333	609	827	1 436	7 276	9 493	16 769
65-69	4 581	5 978	10 559	443	587	1 030	5 024	6 565	11 589
70-74	3 508	4 430	7 938	295	409	704	3 803	4 839	8 642
75-79	1 976	2 411	4 387	155	217	372	2 131	2 628	4 759
80-84	1 041	1 573	2 614	82	121	203	1 123	1 694	2 817
85-89	399	699	1 098	36	70	106	435	769	1 204
90-94	222	385	607	13	36	49	235	421	656
95 ou +	346	485	831	22	31	53	368	516	884
Total	366 782	393 76	760 551	56 396	58 495	114 891	423 178	452 26	875 442
Age moyen	21,0	23,3	22,2	22,2	22,0	22,1	21,2	23,1	22,2
Age médian	15,4	18,7	16,0	19,0	19,5	19,7	15,0	18,0	17,4

Source : INSD, monographie de la région du Sud-Ouest, 2020

L'analyse de la structure de la population montre que la population régionale de moins de 15 ans représente 44,94% et les plus de 65 ans représentent 3,49%. Les populations de moins de 35 ans représentent 76,59% de la population. Celle de 15 à 35 ans constituant la tranche des jeunes actifs représente 31,65%. La tranche active de la population (15 à 65 ans) représente 51,57% de la population totale.

3.3. Les mouvements migratoires

✓ Migration interne

Dans la région du Sud-Ouest, 22,3% des résidents sont des migrants, dont 11,6% de migrants internes et 10,7% de migrants internationaux. Selon le sexe, 23,5% des hommes sont des migrants tandis que chez les femmes 21,2% sont des migrantes. La migration interne concerne aussi bien les hommes que les femmes. Chez les hommes, 11,9% des résidents sont des migrants internes tandis que chez femmes, 11,4% des résidentes sont des migrantes internes. Quant à la migration à l'extérieur du territoire, 11,6% des hommes et 9,8% des femmes sont des migrants internationaux. Par ailleurs, 77,7% des résidents sont des non migrants.

Le rapport de masculinité montre qu'il y a plus de femmes que d'hommes migrants internes durée-de-vie résidant dans le Sud-Ouest. Ce rapport est dans l'ensemble en faveur des femmes migrantes internes durées de vie avec 98,1 hommes pour 100 femmes. Il en est ainsi pour tous les groupes

d'âge jusqu'à 29 ans. A partir de 30 ans, c'est l'effet contraire et le rapport est en faveur des hommes jusqu'à 49 ans. Le rapport de masculinité le plus élevé est de 129,8 hommes pour 100 femmes dans le groupe d'âge 40-44 ans.

La répartition des migrants internes récents montre que, dans l'ensemble, les femmes sont légèrement plus concernées que les hommes. En effet, le rapport de masculinité indique qu'il y a 98,1 hommes pour 100 femmes (tableau 8.3). En revanche, selon les tranches d'âge, on note qu'entre 30 et 49 ans, les hommes sont dominants dans cette migration. Ce rapport de masculinité est très élevé dans la tranche d'âge 40-44 ans (129,8%) et baisse à partir de 45 ans.

Le solde migratoire découlant des entrants et sortants durée de vie renseigne que les communes de Oronkua, de Ouessa et de Guéguéré sont les trois communes présentant les soldes migratoires durée-de-vie les plus importants (respectivement +629, +414 et +339). Les soldes migratoires durée-de-vie déficitaires se rencontrent dans les communes de Dano (-307) et de Niego (-28).

✓ Migration externe ou internationale

La répartition des immigrés par province et par type de migration montre que quelle que soit la province, les immigrés de type dernière résidence à l'étranger sont considérablement plus nombreux que les autres ; ils sont respectivement 46041 pour la province du Poni, 21231 pour le loba, 11239 pour la Bougouriba et 9624 pour le Noumbiel. Dans toutes les provinces et selon l'importance numérique, les immigrés durée-de-vie viennent en deuxième position après les « immigrants dernière résidence à l'étranger ».

La Côte d'Ivoire est le principal pays de naissance des résidents du Sud-Ouest nés hors du Burkina Faso. Pour un effectif total de 21389 résidents nés hors du pays, 17669 sont nés en terre ivoirienne. Le Ghana et le Niger occupent respectivement la deuxième et la troisième place dans le rang, avec des effectifs très inférieurs à celui de la Côte d'Ivoire. Très peu de résidents (39) sont nés dans les autres continents.

Une répartition des résidents du Sud-Ouest nés hors du Burkina Faso par province de résidence selon le pays de naissance montre que dans chaque province et par ordre d'importance numérique, c'est la Côte d'Ivoire qui vient en première position comme pays de naissance des résidents de la province nés hors du pays. Pour le loba, le Poni et le Noumbiel, le deuxième pays de naissance le plus fréquent des résidents de la province nés hors du Burkina Faso est le Ghana. Pour la Bougouriba, le deuxième pays de naissance le plus fréquent pour les résidents de la province nés hors du Burkina Faso est le Niger.

Les pays de destination des émigrés de la région du Sud-Ouest sont principalement la Côte d'Ivoire et le Ghana. Une tendance ancienne et similaire à celle du niveau national demeure. En effet, la Côte d'Ivoire reçoit à elle seule 86,1% des émigrés de la région. Elle est suivie par le Ghana qui accueille 13,3% des émigrés de la région.

Une répartition des émigrants de la région selon la province montre que la tendance observée au niveau régional demeure également dans les provinces. Cependant, on enregistre, globalement, très peu d'émigrés ayant pour destination les autres pays d'Afrique. Il en est de même pour les autres continents du monde.

3.4. Mouvements naturels

✓ Niveaux de fécondité

Selon les statistiques issues du RGPH 2019, le taux brut de natalité est à 37,9‰ dans la région du Sud-Ouest contre une moyenne nationale de 39,4‰. Ce taux est plus élevé en milieu rural (38,6‰) qu'en milieu urbain (33,4‰). En effet, ces taux indiquent que les femmes font plus d'enfants en campagne qu'en ville.

L'analyse selon les provinces de la région indique que le taux de natalité est presque identique dans les provinces du Poni (39,4‰), du Noumbiel (39,4‰) et du loba (38,2‰). Il est cependant plus faible dans la province de la Bougouriba (33,1‰).

L'indice synthétique de fécondité (ISF) indiquait en 2019 que les femmes de la région ont en moyenne 5,5 enfants au cours de leur vie féconde. Il est en baisse par rapport à la moyenne enregistrée en 2006 (6,4), mais reste, cependant, supérieur à la moyenne nationale en 2019 qui était de 5,4. On note par ailleurs, un taux de fécondité général (TFG) de 158,6‰ en baisse par rapport à celui de 2006 qui était de 191,3‰.

Tableau 13. 06: Niveau de fécondité

ENTITES	2019		
	ISF	TBN	TGFG (‰)
BOUGOURIBA	5,5	33,1	143,8
IOBA	5,7	38,2	166
NOUMBIEL	5,8	39,4	170,6
PONI	5,3	39,4	156,4
SUD OUEST	5,5	37,9	158,6

Source : INSD/RGPH 2019✓ **Niveaux de mortalité**

Dans la région du Sud-Ouest, le taux brut de mortalité était de 9,2‰ en 2019 (RGPH 2019) contre un taux national de 9,2‰.

En ce qui concerne le taux de mortalité infantile, il est de 70,6‰. Ce taux est supérieur à celui du niveau national (55,9‰). En effet, environ 71 enfants sur 1000 naissances meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire. Les garçons (78,5‰) de moins d'un an meurent plus que les filles (63,6%).

Tableau 13. 07: Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe

Quotients de mortalité (‰)	Masculin	Féminin	Ensemble
Quotient de mortalité infantile (1q0)	78,5	63,6	70,6
Quotient de mortalité juvénile (4q1)	41,8	41,5	41,6
Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)	117,0	102,4	109,3

Source : INSD, RGPH, 2019

Pour les enfants ayant déjà atteint leur premier anniversaire, sur 1000 naissances considérées, 42 garçons comme fille n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire. Cependant, ce taux est nettement supérieur à celui du niveau national (33,3‰). Ces taux sont encore plus élevés avant l'âge de 5 ans. En effet, sur 1000 naissances, 117 garçons meurent avant d'atteindre l'âge de 5 ans contre 102 filles.

3.5. Grands groupes linguistiques et religieux en 2019✓ **Langues**

Diverses langues sont parlées dans la région du Sud-Ouest. Selon les données du RGPH 2019, la langue Dagara est la langue la plus parlée car elle est parlée par 35,6% de la population. Elle est suivie du Lobiri (25,0%), du Birifor (13,2%), puis du Mooré (12,2%). Les autres langues parlées sont peu représentées.

En milieu urbain les langues plus parlées sont le Mooré (23,2%), suivi du Dagara (22,0%), puis du Birifor (18,9%), du Dioula (11,6%) et enfin du Lobiri (11,2%). Par contre en milieu rural, se sont le Dagara (37,8%) en première position, suivi du Lobiri (27,1%), du Birifor (13,2%) et enfin du Mooré (11,8%).

Selon les provinces, la langue lobiri est la plus parlée dans la province du Poni avec 46,9%. Elle est suivie du birifor (20,4%) et du Mooré (14,4%). Dans la province du Ioba, la langue Dagara est parlée à 88,5%. Elle est suivie du Mooré à 6,7%. Dans la province du Noubiel, le Birifor est la langue la plus parlée avec 30,9% elle est suivie du Dagara (26,7%), du lobiri (20,5%), du Moore (10,0%) et du Fulfuldé (6,8%).

Dans la province de la Bougouriba qui semble être une province cosmopolite, les langues Dagara, Lobiri, Mooré et Birifor sont mieux représentés presque aux mêmes proportions.

✓ **Religions**

Dans la région du Sud-Ouest, on y pratique plusieurs types de religions. Les animistes sont les plus nombreux. Ils représentent 48,1% de la population régionale. Elle est suivie de la religion catholique (23,1%), des musulmans (19,5%) et puis des protestants (7,0%). Les sans religion ne représentent que 2,0% de la population. Le tableau 13.08 donne une répartition de la population par religion selon le sexe.

Tableau 13.08 : Répartition (%) de la population par religion selon le sexe

Religion	Masculin	Féminin	Ensemble
Animiste	47,6	48,5	48,1
Musulman	20,7	18,4	19,5
Catholique	22,6	23,4	23,1
Protestant	6,6	7,3	7,0
Autre	0,4	0,4	0,4
Sans religion	2,1	2,0	2,0
Total	100	100	100

Source : INSD, RGPH 2019

En considérant le sexe, le tableau 3.1 indique que les femmes sont plus représentées à la religion animiste (48,5%) contre 47,6% des hommes, 23,4% contre 22,6% dans la religion catholique, 7,3% contre 6,6% de protestants. Cependant, les hommes musulmans sont plus représentés avec 20,7% contre 18,4% de femmes.

3.6. Population active et emploi

Dans la région du Sud-Ouest, les individus occupés représentent 53,2%, 1,7% pour les chômeurs et 45,1% pour les hors main-d'œuvre. Selon les provinces, la proportion des personnes occupées dans la population totale en âge de travailler est plus importante dans la province de la Bougouriba où 58,8% sont des actifs occupés. La province du Ioba affiche la plus faible proportion des actifs occupés (50,4%).

Tableau 13.09 : Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation

Provinces	Situation d'occupation			
	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	Total
Bougouriba	58,8	1,2	40,0	100
Ioba	50,4	1,7	48,0	100
Noumbiel	58,5	1,5	40,0	100
Poni	51,5	2,0	46,5	100
Sud-Ouest	53,2	1,7	45,1	100

Source : INSD, RGPH 2019

Le taux d'activité est de 54,9%, soit 56,2% en milieu rural et 46,4 en milieu urbain. Cela signifie que 54,9% de la population de 15 ans ou plus constitue une main d'œuvre disponible et que cette main-d'œuvre est plus représentée en milieu rural qu'en milieu urbain.

3.7. Dynamique de la pauvreté dans la région du Sud-Ouest

Selon les résultats de l'Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages de 2018 (EHCVM), la région du Sud-Ouest fait partie des régions à forte incidence de pauvreté avec 45% de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Elle occupe le 6^{ème} rang des régions les plus pauvres. La région du Nord est la région la plus pauvre avec une incidence de 70,9% et celle du Centre occupe le premier rang des régions les moins pauvres. Les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord et du Centre-Ouest sont celles qui accusent des taux de pauvreté de plus de 50%.

Si l'incidence de la pauvreté s'est progressivement améliorée sur la période 2003-2014 avec un repli de 15,1 points de pourcentage, on note toutefois, une détérioration d'environ 3,5 points sur la période 2014-2018. Cela signifierait que les efforts déployés pour la réduction de la pauvreté doivent être maintenus et entretenus pour plus d'impact sur le développement des populations.

Par ailleurs, l'enquête a montré également que la pauvreté sévit davantage en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 13. 10 : Evolution des indices de pauvreté

Années	Seuil de pauvreté/FCFA	Incidence (P0)	Profondeur (P1)	Sévérité (P2)
2003	82 672	56,6	17,5	7,3
2009	130 735	42,7	11,2	4,1
2014	153 530	41,5	10,1	3,5
2018	164 955	45	10,8	3,6

Sources : INSD, Enquêtes prioritaires 1994 et 1998, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003, EICVM 2009-2010 et EMC 2014 et EHCVM 2018

IV. EDUCATION ET FORMATION

4.1. Education préscolaire

La région du Sud-Ouest totalise en 2019/2020, 20 structures d'éducation préscolaire abritant 58 salles d'activités où sont inscrits 2 244 auditeurs dont 49,4% de filles. Le taux brut de préscolarisation demeure faible. Celui-ci est de 2,5% en 2019/2020. Pourtant la population scolarisable au niveau régional est estimée à 90 927 enfants.

Toutefois, on note la persistance des disparités en matière d'accès à l'éducation préscolaire entre les provinces. En effet, la province du Poni dispose de 10 structures et 25 salles d'activités, soit respectivement 50% et 43% du total régional contre deux (2) structures et 5 salles d'activités dans le Nounbiel, soit respectivement 10% et 8% du total régional. Les statistiques de l'éducation préscolaire en 2019/2020 sont consignées dans le tableau 13.11.

Tableau 13. 11. : Statistiques sur l'éducation préscolaire en 2019/2020

PROVINCES	NBRE STRUCTURES	NBRE DE SALLES EFFECTIF	TAUX DE PRESCO
BOUGOURIBA	3	9	3
IOBA	5	17	2,1
NOUMBIEL	2	5	1,6
PONI	10	27	2,8
Total	20	58	2,5

Source : Annuaire statistique 2019/2020 DGESS-MENAPLN

4.2. Enseignement primaire

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, la région du Sud-Ouest compte, 863 écoles dont 39 privées, 3 854 classes et un effectif de 135 495 élèves. Le taux brut de scolarisation de la région est de 85%, soit 82,9% pour les garçons et 87,4% pour les filles.

La répartition selon les provinces indique que les taux bruts de scolarisation des provinces de la Bougouriba (93,7%) et du IOBA (92,6%) sont les plus élevés dépassant même la moyenne nationale. Quant à ceux du Nounbiel (78,9%) et du Poni (77,9%), ils sont les plus faibles et se situent en dessous de la moyenne nationale.

Pour ce qui concerne le taux d'achèvement au primaire qui est de 57,7%, il est inférieur à celui du niveau national évalué à 60,3%.

Tableau 13. 12 : Statistiques sur certains indicateurs de l'éducation au primaire en 2019/2020

Entités territoriales	TBS des garçons	TBS des filles	Total	Taux d'achèvement	Effectif des élèves	Nombre d'écoles
Bougouriba	91,7	95,8	93,7	58,7	24826	138
Ioba	89,7	95,8	92,6	65,4	44055	245
Nounbiel	77,6	80,4	78,9	56,2	14624	124
Poni	76	80,1	77,9	52,2	51990	371
Région Sud-Ouest	82,9	87,4	85	57,7	135495	863
Total Burkina Faso	85,8	87,5	86,6	60,3	3 240 347	14 863

Source : TBSE, DREP Sud-Ouest, 2020

4.3. Enseignement post-primaire et secondaire

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, la région du Sud-Ouest enregistrait 194 établissements post-primaires et secondaires, dont 53 privés. L'ensemble de ces établissements comptait 1 056 salles de classe. L'effectif des élèves est de 52 050. Les filles, au nombre de 23 095 filles, représentaient 44,4% de l'effectif total des élèves.

Tableau 13. 13 : statistiques sur les infrastructures de l'éducation au secondaire en 2019/2020

Entités territoriales	DESIGNATION					
	Nombre d'établissements			Nombre de classes		
	Nombre d'établissements publics	Nombre d'établissements privés	Total	Nombre de classes public	Nombre de classes privé	Total

BOUGOURIBA	25	10	35	165	51	216
IOBA	53	21	74	288	83	371
NOUMBIEL	16	2	18	98	4	102
PONI	47	20	67	291	76	367
Sud-Ouest	141	53	194	842	214	1056
BURKINA FASO	2077	2241	4318	13608	13227	26 835

Source : SEP/DREPS-SUO / Base Statistique 2019-2020/DGESS/MENAPLN SUO

Selon la répartition des salles de classe et des effectifs par sous-cycle dans la région du Sud-Ouest, les salles de classe au post-primaire sont au nombre de 787 tandis que celles du secondaire sont de 269. Quant aux effectifs, le post-primaire compte 41 633 élèves et le secondaire 1 071. Ainsi les ratios élèves classe sont respectivement de 53 et 39 au post-primaire et au secondaire. A l'intérieur de la région, ce ratio varie d'une province à une autre. Le tableau ci-dessous donne le détail.

Tableau 13. 14 : statistiques sur les ratios élèves/ classe au post-primaire et au secondaire en 2019/2020

Entités	Salles de classes			Effectifs			Ratio élèves/classe	
	Post- primaire	Secon daire	Total	Post- primaire	Secondair e	Total	Post- primaire	Secondair e
BOUGOURIB A	159	57	216	8 585	2 076	10 661	54	36
IOBA	284	87	371	14 704	3 403	18107	52	39
NOUMBIEL	77	25	102	3 872	848	4 720	50	34
PONI	267	100	367	14 472	4 090	18 562	54	41
Total général	787	269	1056	41 633	10 417	52 050	53	39

Source : Annuaire statistique 2019/2020 DGESS-MENAPLN

Le taux brut de scolarisation de la Région du Sud-Ouest en 2019/2020 est de 47,2% pour le post-primaire et 19,0% pour le secondaire. Les deux taux sont inférieurs à ceux du niveau national qui sont respectivement de 49,3% et 21, 9%. Selon le sexe, ce taux est de 48,0% pour les filles contre 46,6% pour les garçons au post-primaire. Il est de 22,2% pour les garçons contre 15% pour les filles au secondaire.

Le taux brut de scolarisation connaît des disparités selon les provinces. La Bougouriba (58,6%) et le Ioba (55,9%) ont les taux les plus élevés de la région au post-primaire tout comme au secondaire où ses taux sont de 22,7% et 20,8%. Les taux les plus faibles sont détenus par la province du Nounbiel avec 37,8% de TBS au post-primaire et 13,3% pour le secondaire.

Concernant le taux d'achèvement au post primaire, il est de 29,9% contre une moyenne nationale de 39,0%. Au secondaire, ce taux est évalué à 13,8% contre 17,5% pour le niveau national.

Quant au taux brut d'admission, il est de 40,4% au post-primaire et de 14,0% au secondaire dans la région au cours de l'année scolaire 2019/2020. Pour cet indicateur, les provinces de la Bougouriba et du Ioba occupent les premières places avant le Poni et le Nounbiel.

Tableau 13. 15 : Statistiques sur les indicateurs du post primaire et du secondaire en 2019/2020

Entités	Post-primaire	Secondaire				
	TBA	TBS	TACH	TBA	TBS	TACH
BOUGOURIBA	47,3	58,6	34,9	16,0	22,7	14,3
IOBA	48,2	55,9	35,3	14,7	20,8	14,9
NOUMBIEL	30,3	37,8	24,4	9,5	13,3	9,0
PONI	34,8	39,2	25,6	14,0	17,8	14,2
Total	40,4	47,2	29,9	14,0	19,0	13,8

Source : Annuaire statistique 2019/2020 DGESS-MENAPLN

4.4. Education non formelle

Dans la région du Sud-Ouest, les évaluations de fin de formation de l'éducation non formelle (ENF) aussi bien pour les adultes que pour les adolescents ont donné des taux de succès respectifs de 96,5% et de 1,0% en 2019/2020. Si le taux de succès est jugé très bon chez les adultes, ce n'est pas le cas chez les adolescents. La fréquentation des sites d'orpillage joue sur le maintien de ces derniers dans les Centres.

Tableau 13. 16 : Statistiques sur l'éducation non formelle en 2019/2020

PROVINCE	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
	SUCCES	SUCCES	SUCCES	SUCCES
Adultes				
BOUGOURIBA	96,0	94,6	96,8	98,2

IOBA	92,7	93,7	76,3	94,2
NOUMBIEL	94,6	93,1	92,5	98,1
PONI	97,0	97,5	98,3	94,4
Total	95,3	94,5	90,0	96,5
PROVINCE	Adolescents			
BOUGOURIBA	0,1	3,1	0,3	0,0
IOBA	0,2	1,4	2,4	2,0
NOUMBIEL	0,0	2,4	0,6	0,0
PONI	0,8	1,5	0,9	3,1
Total	0,3	2,1	1,1	1,0

Source : Annuaire statistique 2019/2020 DGESS-MENAPLN

4.5. Enseignement supérieur

Selon l'annuaire statistique 2019-2020 de l'enseignement supérieur, la région du Sud-Ouest compte trois (03) Instituts de l'enseignement supérieur et de la recherche (IESR) dont une publique. Il s'agit du Centre Universitaire (CU) de Gaoua, de l'Institut Supérieur de Management et des Technologies Appliquées (ISMATA) de Dano et de l'Institut Supérieur des Etudes d'Ingénieur et de Technologie (ISEIT) de Gaoua.

Le CU de Gaoua ouvert depuis 2017 et rattaché à l'Université Nazi BONI, comptait en 2019/2020, deux (02) filières à savoir les Sciences biologiques appliquées (SBA : 8 parcours) et la Gestion du Patrimoine culturel et touristique (GPCT : 2 parcours). Il dispose de cinq (05) salles de cours (en location) d'une capacité théorique de 350 places assises pour 716 étudiants inscrits.

L'Institut Supérieur de Management et des Technologies Appliquées (ISMATA) de Dano fonctionnel depuis 2014, offre trois (03) filières de formation notamment la Communication d'entreprise, la Gestion et management des projets et la Gestion des ressources humaines. Il dispose de cinq (05) salles de cours avec une capacité théorique de 200 places assises pour 09 étudiants inscrits.

L'ISEIT de Gaoua a ouvert en 2019 avec trois (03) filières de formation que sont le Génie civil / bâtiment et travaux publics, la Gestion et management des projets et les Sciences de l'éducation. Il dispose de six (06) salles de cours avec une capacité théorique de 300 places assises pour 40 étudiants inscrits.

4.6. Formation professionnelle

L'enseignement technique et professionnel existe dans la région. Exceptée la province du Nounbiel, on y dénombre au moins un (1) établissement d'enseignement technique dans chaque province.

En ce qui concerne la formation professionnelle, on note l'existence de centres d'apprentissage et d'écoles de formation professionnelle. La région compte quatre (04) centres d'apprentissage que sont :

- le Centre Provincial de Formation Professionnelle de Diébougou (CPFP/ANPE) ;
- le Centre d'Initiation Technique et Artisanale (CITA) de Diébougou ;
- le Centre régional de formation professionnelle de Gaoua (CRFPG/ANPE) ;
- le Centre de promotion rurale de Bapla.

Ces différents centres forment des jeunes dans des domaines variés comme la mécanique cyclo, la menuiserie bois, la maçonnerie, l'électricité, bâtiment, la coiffure et la couture. Le tableau ci-dessous donne la situation des apprenants par filière dans la région.

La région abrite deux (02) écoles de formation professionnelle que sont l'Institut national de formation des travailleurs sociaux (INFTS) et l'Institut régional de formation des personnels de l'Education (IFPE).

V. LA SANTE

La région du Sud-Ouest comptait en 2020 cinq (05) districts sanitaires : le district sanitaire de Batié, de Dano, de Diébougou, Gaoua et de Kampti. En plus des districts sanitaires, la région abrite un Centre Hospitalier Régional (CHR) et la Direction Régionale de la Santé (DRS).

Pour ce qui est des infrastructures sanitaires, la région compte 111 CSPA avec 19 dans la province du Bougouriba, 37 dans la province du Ioba, 14 au Nounbiel et 41 au Poni. Un seul CHR dans le chef-lieu de région, 17 dépôts pharmaceutiques, 3 CMA et CM.

Les principales pathologies rencontrées dans la région sont le paludisme (53,93% des consultations) qui reste encore de très loin la principale cause de consultation dans la région, suivi des infections respiratoires (28,02% des consultations), et des diarrhées non sanguinolentes (3,96% des consultations).

Tableau 13. 17 : Principales pathologies en 2019

Pathologies	Effectif	Taux de consultation (%)
Paludisme simple	691 908	53.93
Paludisme grave	34 899	2.72
Infections respiratoires aiguës (IRA)	359 500	28.02
Diarrhées non sanguinolentes	50 807	3.96
Parasitoses intestinales	25 525	1.99
Conjonctivites	14 741	1.15
Affections de la peau	28 339	2.21
Traumatismes (par accident de la voie publique)	6 454	0.50
IST	16 776	1.31
Plaies	31 119	2.43
Ulcères d'estomac	22 877	1.78
Total	1 282 945	100.00

Source : DRS-SUO, janvier 2020

Les taux de couverture vaccinale de la région en 2020 sont satisfaisants. Ils sont pour toutes les provinces au-dessus de la norme OMS qui est de 90%. Cependant, le taux d'accouchement assisté, le rayon moyen d'action théorique et la couverture en CPN2 sont en dessous de la moyenne nationale.

Le personnel de santé disponible dans les formations sanitaires publiques est nettement insuffisant au niveau des médecins au regard des normes préconisées par l'OMS. En effet, l'OMS recommande un ratio de 1 médecin pour 10 000 habitants, alors qu'en 2020, la moyenne de la région est de 1 médecin pour 19511 habitants.

S'agissant des infirmiers, la situation est satisfaisante, on compte 1 infirmier pour 3 173 habitants. La moyenne des sages-femmes/maïeuticiens était de 1 pour 5 491 habitants et une accoucheuse auxiliaire pour 6693 habitants alors que les normes OMS préconisent 1/5000 habitants.

VI. ECONOMIE

6.1. Finances locales

Les recettes propres totales des collectivités sont passées de 793 107 461 FCFA en 2016 à 1 249 202 906 FCFA en 2020, soit une augmentation de 57,51% entre 2016 et 2020.

En 2020, les dépenses totales de fonctionnement sont évaluées à 3 521 897 736 FCFA et celles des investissements à 4 282 359 855 FCFA, soit 54,87% de dépenses totales des collectivités territoriales de la région du Sud-Ouest.

Une analyse des recettes propres au cours de la période 2016-2020 par rapport aux dépenses totales effectuées, montre une faiblesse de la capacité d'autofinancement des collectivités territoriales de la région. En effet, pour un total de dépenses de 7 804 257 591 FCFA effectuées en 2020, les collectivités territoriales n'ont généré que 1 249 202 906 FCFA de recettes propres, soit 16,00% des dépenses totales.

Si en 2016, les communes urbaines totalisaient 59,69% des recettes propres globales, on note tout de même sur la période 2016-2020, une amélioration continue de la contribution des communes rurales. Ainsi, la part des communes urbaines dans la constitution des recettes propres est passée de 59,69% en 2016 pour rechuter à 56,01% en 2018 avant de s'établir à 48,79% en 2020. Elles disposent d'une plus grande capacité de mobilisation et d'une base assez large de recettes en comparaison aux communes rurales.

Les budgets des communes (urbaines et rurales) connaissent une tendance générale haussière au cours de la période 2016-2020. Ce qui devrait se poursuivre avec la mise en œuvre du transfert de compétences et de ressources aux collectivités territoriales. Toutefois, les communes notamment celles rurales doivent s'investir pour améliorer leur capacité d'autofinancement.

Tableau 13.18 : Situation de l'exécution des budgets des collectivités territoriales de la région du Sud-Ouest de 2016 à 2020 en FCFA

Désignations	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Recette propres	793 107 461	1027052396	1002288324	1187212191	1249202906	5 258 863 278
Dépense fonctionnement	1540966047	2320451185	2804923336	3025910359	3521897736	13 214 148 663
Dépense d'investissement	2204145795	2977775202	2456542906	2101132632	4282359855	14 021 956 390

Source : DGD/DTFCT, 2020

6.2. Principaux secteurs d'activités

Le Sud-Ouest est une région agricole par excellence. Elle bénéficie d'une bonne répartition des pluies et des sols aptes à la pratique de plusieurs cultures. L'activité économique de la région est dominée par l'agriculture et l'élevage.

6.2.1. Agriculture

L'agriculture est la principale activité économique de la population active de la région du Sud-Ouest. En effet, 76,93% de cette population a comme principale activité l'agriculture. La région regorge d'un potentiel de bas-fonds aménageables et aménagés.

✓ Evolution de la production céréalière

La production céréalière de la région du Sud-Ouest est estimée en 2020 à 326 937 tonnes contre une moyenne nationale de 5 179 104 tonnes, soit 6,31%. Le maïs est la principale culture céréalière de la région avec 50,14% de la production céréalière totale de la région en 2020, suivie du sorgho blanc et du sorgho rouge avec respectivement 20,22% et 15,76% de la production régionale. Il existe par ailleurs une disparité de production selon les provinces. Ainsi, en 2020, la province du Poni a enregistré la plus forte production céréalière avec 132 632 tonnes, suivie du loba (93 722 tonnes), du Nounbiel (55 351 tonnes) et de la Bougouriba (45 231 tonnes).

Le sorgho rouge est l'importante spéculation céréalière (12,44%) qui contribue à l'amélioration du poids de la production régionale à la production nationale. Il est suivi du maïs qui contribue pour 8,54% à la production nationale. Le tableau 13.19 en fait le point.

Tableau 13.19 : Production céréalière (en tonne) par province en 2020

Céréales	Bougouriba	Poni	loba	Nounbiel	Sud-Ouest	Burkina Faso	Part
MIL	4 084	6 749	9 603	8 480	28 916	957 253	3,02%
MAÏS	25 110	76 469	38 037	24 322	163 938	1 920 101	8,54%
RIZ	1 570	5 818	6 305	2 732	16 425	451 421	3,64%
FONIO	-	-	-	-	-	10 758	0,00%
SORGHO BLANC	7 055	27 901	15 761	15 393	66 110	1 425 103	4,64%
SORGHO ROUGE	7 412	15 694	24 017	4 425	51 548	414 467	12,44%
TOTAL	45 231	132 632	93 722	55 351	326 937	5 179 104	6,31%

Source : DGE/MAAH, 2020

En ce qui concerne les autres cultures vivrières qui sont principalement le niébé, l'igname, la patate et le voandzou, la région du Sud-Ouest en produit. Le tableau ci-dessous fait le point de l'évolution des cultures vivrières.

Ainsi, dudit tableau, il ressort que la région a produit en 2020, 45 605 tonnes d'ignames, soit 73,34% de la production nationale. Elle est suivie du vandzou qui intervient pour 7,63% et du Niébé avec 22 536 tonnes, soit 3,20% de la production nationale. La patate reste la culture la moins produite de la production vivrière en 2020 avec un poids relatif de 1,20%.

Tableau 13.20 : production des cultures vivrières (en tonne) en 2020

Autres cultures vivrières	Bougouriba	Poni	loba	Nounbiel	Sud-Ouest	Burkina Faso	Part
IGNAME	1 291	7 765	562	35 986	45 605	62 186	73,34%
PATATE	55	847	125	485	1 513	126 559	1,20%

NIEBE	5 777	9 723	3 049	3 987	22 536	704 539	3,20%
VOANDZOU	1 572	2 114	1 192	814	5 693	74 647	7,63%
TOTAL	8 696	20 449	4 929	41 273	75 347	967 931	7,78%

Source : DGESS/MAAH, 2020

Une analyse de la production par province donne la province du Poni en tête avec 54,77% de la production régionale en culture vivrière. Elle est suivie de la province du Poni avec 27,14%. La province de la Bougouriba et celle du loba viennent en dernière position avec respectivement 11,54% et 6,54% de la production régionale.

✓ **Production des cultures de rente (en tonnes) en 2020**

Les cultures de rente sont représentées essentiellement par le coton, le sésame, l'arachide et le soja. La production totale en 2020 des cultures de rente est de **77 855 tonnes**. Ainsi, le coton intervient avec 46 585 tonnes, soit 59,84% de la production totale de rente. Il est suivi de l'arachide avec 28,81% de la production régionale. Le sésame et le soja sont les moins produits avec respectivement des proportions de 7,99% et 3,37% de la production globale de rente en 2020.

Le coton demeure la principale culture de rente de la région. Il est essentiellement cultivé dans le loba et la Bougouriba. L'arachide intervient après le coton et est cultivée dans le loba, dans le Poni et la Bougouriba. La culture du coton dans la région du Sud-Ouest avec une production de 46 585 tonnes, contribue à 6,69% dans la production nationale de coton. L'arachide quant à elle intervient pour 3,56%. Le sésame et le soja interviennent respectivement pour 2,66% et 1,62%. Le détail de la production est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13. 21 : production (en tonnes) des cultures de rente en 2020

Rente	Bougouriba	Poni	loba	Noumbiel	Sud-Ouest	Burkina Faso	Part
COTON	4 744	2 939	38 902	-	46 585	696 636	6,69%
ARACHIDE	6 072	4 824	9 458	2 075	22 428	630 526	3,56%
SESAME	303	2 941	2 974	-	6 218	384 614	1,62%
SOJA	535	621	1 177	291	2 624	98 513	2,66%
TOTAL	11 654	11 325	52 511	2 365	77 855	1 810 289	4,30%

Source : DGESS/MAAH, 2020

✓ **L'évolution de la production des cultures maraîchère (en tonne) :**

Les principales cultures maraîchères sont : l'aubergine, les choux, la tomate, le gombo, la salade, les courgettes, le piment et les oignons. La production maraîchère est organisée principalement au niveau des bas-fonds et autour de certains barrages.

La production reste le fait de petits producteurs maraîchers. On constate une évolution en dents de scie de la production maraîchère dans la région au cours de la période 2016-2020. Elle est passée de 19578,55 tonnes en 2017 pour rechuter à 10275 tonnes en 2018 avant de remonter à 31465,22 tonnes en 2020. De toutes les productions maraîchères sur la période 2017-2020, l'oignon est la spéculation la plus produite suivie de la tomate.

Tableau 13. 22 : Evolution de la production maraîchère (en tonne) de 2017 à 2020

Années	Tomate	Oignon bulbe	Oignon feuille	Chou	Aubergine	Poivron	laitue	Piment	Courgette	Concombre	Gombo	Total
2017	7032,3	4598	1057,1	5303	196	227,9	108	162	129	765,25		19578,55
2018	3986	1397	184	2729	997	24	264	84	24	61	521	10271
2019	4637,56	2780	1131,8	3553	1711,92	425,125	1345,645	37,5	1546,65	818,35	1454,25	19441,8
2020	8000,88	1523,64	543,465	3721,3	1280,18	103,0675	506,87	223,015	260,85	744,5	844,69	31465,22
Total	23656,74	2401,4	2916,365	15306,3	4185,1	780,0925	2224,515	506,515	1960,5	2389,1	2819,94	80756,57

Source : DRAAHM SUO, 2020

✓ **Le bilan céréalier de la campagne 2019-2020**

La région du Sud-Ouest est généralement excédentaire en ce qui concerne la couverture des besoins céréaliers malgré les caprices de la pluviométrie. En effet, au cours de la campagne agricole

2019/2020, toutes les provinces sont restées excédentaires avec un taux de couverture moyen régional de 158% contre une moyenne nationale de 102%. Il en est de même pour la campagne 2020/2021 où la moyenne régionale est de 156% contre un taux de couverture national de 103%.

Toutefois, la dégradation des sols, la pluviométrie souvent capricieuse, le faible niveau d'encadrement technique, l'analphabétisme, le niveau d'équipement agricole et de formation et les difficultés d'accès aux crédits agricoles des producteurs plombent en partie les niveaux de production de la région.

Tableau 13. 23 : bilan céréalier campagne 2019-2020

Province	Pop. 2021	Besoin	Production	Pertes et semences	Disponible	Excédents ou déficit	Taux de couverture
Bougouriba	162739	30920	45231	7177	38054	30920	123
Poni	376812	71594	132632	21349	111283	71594	155
Ioba	281685	53520	93722	15634	78088	53520	146
Noumbiel	104762	19905	55351	8986	46365	19905	233
Région	925998	175939	326937	53147	273790	175939	158
BURKINA FASO	21706163	4124171	5179104	889721	4289383	165212	102

Source : DRAAHM SUO, 2020

6.2.2. Elevage

L'élevage constitue également une activité économique importante dans la région du Sud-Ouest. La région dispose d'un énorme potentiel productif et diversifié en matière de cheptel. Il est composé d'ovins, de bovins, de caprins, de porcins et de la volaille. La vente des produits de l'élevage constitue des ressources financières pour les producteurs ou les ménages. Le mode d'élevage dominant demeure le type traditionnel extensif (système extensif transhumant et le système extensif sédentaire).

Eu égard à sa position géographique, la région du Sud-Ouest est une zone de transhumance et de transit du bétail vers les pays voisins notamment la Côte-d'Ivoire et le Ghana. Le tableau ci-dessous donne l'effectif du cheptel de la région du Sud-Ouest en 2020.

Tableau 13. 24 : Effectif du cheptel de 2020

Province	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	volaille
Bougouriba	46022	54300	83302	53729	34	1242	477036
Ioba	87068	120667	315476	174264	278	1732	810069
Noumbiel	52449	29686	70643	28518	-	-	252104
Poni	200892	113723	267018	102403	-	211	1048449
Région	386430	318376	736438	358914	312	3185	2587657

Source : DRAAH-SO, 2020

Les zones pastorales actives en 2020 étaient les suivantes : Zone pastorale de Djigoué (Poni) ; aire de pâture de Kpuéré (Noumbiel) et l'aire de pâture de Nabéré (Bougouriba).

✓ Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2016 à 2020 au niveau régional

On note une fluctuation du contrôle des abattages par espèce d'une province à une autre. Les provinces du Poni (39,69%) et du Ioba (23%) enregistrent le plus grand nombre d'abattages contrôlés sur la période 2016-2020. L'évolution des abattages connaît une tendance haussière sur la période. Cela dénoterait d'une prise de conscience des populations à la suite des différentes séances de sensibilisation conduites par les services compétents en la matière.

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des abattages par espèce au cours de la période 2019-2020.

Tableau 13. 25 : Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2016 à 2020

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Porcins	Total
2016	7008	8605	43288	32	26131	85064
2017	11770	16321	56224	113	28515	112943
2018	13503	14538	56843	1249	30005	116138
2019	9359	9203	33002	623	19331	71518
2020	13611	13280	56573	363	28132	111959
Total	55251	61947	245930	2380	132114	497622

Source : DRAAH-SO, 2020

❖ Les indicateurs de santé animale :

En observant l'état sanitaire du cheptel de la région, on remarque que les pathologies ayant affecté le cheptel entre 2016 et 2020 sont entre autres la pasteurellose, le PPCB, la fièvre aphteuse, la variole aviaire, l'influenza aviaire, la dermatose nodulaire et le charbon bactérien.

Tableau 13. 26 : Taux de couverture vaccinale en 2020

Entité	PPCB	Pasteurellose bovine	Charbon symptomatique	Pasteurellose ovine	Maladie de Newcastle	Trypanosomose
Bougouriba	40,4	56,9	17,9	3	27,6	23,4
Ioba	18,5	4	3,3	0,3	36,3	3
Noumbiel	44,5	42,7	26,7	0,8	37	27
Poni	32,2	23	5,1	3	6,3	11,9
Sud-Ouest	33,88	31,67	13,25	1,75	26,79	16,4

Source : DRRAH-SUO, 2020

6.2.3. Pêche et chasse

La pêche, de type traditionnel, est pratiquée tout au long du fleuve Mouhoun dans la région du Sud-Ouest, mais également dans les sous-bassins hydrographiques de la Bougouriba et du Poni. En 2019, la production piscicole de la région est d'environ 1390 tonnes, soit près de 5% de la production nationale. Les principaux poissons rencontrés sont : les Silures, les Sardines, les Poissons chiens, les Faux capitaines, les Poissons électriques, les capitaines. La plupart des cours d'eau est temporaire ce qui constitue un frein au développement de l'activité.

Quant à l'activité de chasse, elle est vivace dans le Sud-Ouest. Près de seize (16) permis de chasse sont délivrés en moyenne par an et concernent principalement la chasse villageoise et la petite chasse. La situation des aires de protection de la faune dans la région est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 13. 27 : situation des aires de protection de la faune dans la région

Désignation		Province	N°A/D/O	Date	Superficie (en ha)	Difficultés liées à la gestion de l'entité
Forêt classée de Koulbi		Noumbiel	1092	26/03/1937	40 000	Tentative d'occupation par les orpailleurs et les agropasteurs
Forêt classée de la Bougouriba		Bougouriba	690/FOR	04/08/1955	8 500	Totalement occupée
Forêt classée de Nabéré		Bougouriba	5768/SE/F	03/08/1953	6 500	Tentative d'occupation par les orpailleurs et les agropasteurs
Réserve partielle de faune de Nabéré		Bougouriba	5758/SE/F	03/08/1953	36 500	Tentative d'occupation par les orpailleurs et les agropasteurs
Réserve partielle de faune de Bontioli		Ioba	3147/SE/F	23/03/1937	29 500	Tentative d'occupation par les orpailleurs et les agropasteurs
Réserve totale de faune de Bontioli		Ioba et Bougouriba	3147/SE/F	23/03/1937	12 700	Tentative d'occupation par les orpailleurs et les agropasteurs

Source : DREEVCC/SUO, 2020

6.2.4. Sports et loisirs

Le sport le plus pratiqué dans la région du Sud-Ouest est le football. Toutefois, à côté du football, d'autres sports sont aussi pratiqués. Il s'agit entre autres du tir à l'arc, de la pétanque etc. La région n'est pas suffisamment dotée d'infrastructures sportives. A la faveur du 11 décembre célébré dans la région en 2019, un stade régional a été réalisé ; toute chose qui pourrait favoriser la pratique des sports.

En 2019, le Sud-Ouest comptait seulement trois (3) plateaux omnisports et cinq (5) terrains secondaires de football. Pour ce qui concerne les clubs sportifs, on en dénombrait 12 au total.

Le tableau ci-dessous présente les statistiques des infrastructures et des organisations sportives de la région en 2019.

Tableau 13. 28 : Statistiques des infrastructures et des organisations sportives 2019.

Provinces	Plateau omnisport	Terrain de foot ball	Club de foot ball	Club de hand ball	Club volley ball	Club de karaté	Club pétanque	Club d'athlétisme
Bougouriba	1	1	1	1	0	1	0	0
Ioba	1	1	1	0	1	0	0	0
Noumbiel	0	1	1	0	0	0	0	0
Poni	1	2	3	0	1	0	2	1
Sud-Ouest	3	5	6	1	1	1	2	1

Source : DRSL 2018/DREP, septembre 2019

Les principales contraintes que connaissaient le domaine des sports et loisirs étaient le faible niveau en équipements des infrastructures sportives existantes, l'insuffisance d'activités récréatives et d'épanouissement de la population due en partie aux manques d'infrastructures.

Toutefois, l'aménagement et la construction du stade et de la salle polyvalente dans le cadre des réalisations du 11 décembre 2020 permettront d'améliorer les conditions d'organisation des différentes compétitions qui sont initiées et organisées chaque année.

6.2.5. Industrie et artisanat

✓ Industrie

Le tissu industriel de la région du Sud-Ouest est embryonnaire. En effet, la région compte une usine d'égrenage de coton de la SOFITEX à Diébougou. Outre cette unité industrielle, il existe dans toutes les provinces quelques unités de transformation de produits. Ce sont essentiellement les boulangeries, les laiteries, les savonneries et les exploitations du bois.

✓ Artisanat

A l'inverse de l'industrie, l'artisanat est l'une des principales activités exercées par la population après l'agriculture, l'élevage et la pêche. Les ouvriers et les artisans représentent 13,41% de la population de la région. L'artisanat comprend :

- l'artisanat d'art qui comprend la poterie, la sculpture de bois, la fabrication de la figurine en plâtre et des masques. Il occupe les deux sexes sans distinction ;
- l'artisanat de service correspondant aux métiers de la forge, la vannerie, le tissage (nattes et vêtements) et la fabrication traditionnelle de meubles ;
- l'artisanat de production couvrant les services d'entretien ou de réparation relevant de la mécanique, de l'électricité, de la plomberie, de la maçonnerie, de la blanchisserie, de la teinture. Il est pratiqué tant en milieu urbain que rural.

L'artisanat est confronté à un certain nombre de contraintes parmi lesquelles on peut citer la difficulté d'accès au crédit et partant le manque de fonds de roulement, le faible niveau de formation et d'équipement des artisans, les difficultés d'écoulement des produits artisanaux et l'inorganisation du secteur.

6.2.6. Commerce

La région du Sud-Ouest compte 31 principaux marchés, 18 marchés secondaires et 49 marchés villageois. On note que dans la région, les infrastructures marchandes se développent avec la construction de quatre marchés modernes mais le commerce reste dominé par le secteur informel.

Tableau 13. 29 : Nombre d'infrastructures commerciales dans la région en 2020

Entités territoriales	Marchés principaux	Marchés secondaires	Marchés villageois	Marché à bétails	Abattoirs	Gares routières	Gares ferroviaires	Boutiques de rues
PONI								
Gaoua	1	1	2	0	1	2	0	107
Kampti	1	2	0	0	0	1	0	33
Bouroum-Bouroum	1	1	2	0	1	0	0	10
Périgban	1	0	0	0	0	0	0	28
Gbomblora	2	0	9	0	0	0	0	10
Bousséra	2	2	0	0	0	0	0	10
Loropéni	7	0	3	0	1	0	0	15
Djigouè	1	1	0	0	1	0	0	32

Entités territoriales	Marchés principaux	Marchés secondaires	Marchés villageois	Marché à bétails	Abattoirs	Gares routières	Gares ferroviaires	Boutiques de rues
Malba	1	1	1	0	0	0	0	6
nako	1	2	8	0	1	0	0	19
Bougouriba								
Diébougou	1	4	0	0	1	1	0	290
Tiankoura	0	0	0	0	0	0	0	0
Bondigui	1	0	5	0	1	0	0	14
Iolonioro	2	0	2	1	0	0	0	15
Dolo	0	0	5	0	0	0	0	10
Ioba								
Dano	1	1	2	1	1	1	0	105
Dissihn	1	-	-	-	1	1	-	59
Ouessa	1	2		1	0	0	0	40
koper								
Guéguéré	0	0	4	0	0	0	0	4
Oronkua								
Zambo								
Niégo	0	0	3	0	0	0	0	10
Noumbiel								
Batié	1	1	-	-	1	0	0	
Legmoin	3	0	1	1	1	0	0	44
Boussoukoulou	1	0	1	0	0	0	0	33
Kpuéré	1	0	1	0	0	0	0	46
Midebdo	0	0	0	0	1	0	0	13
Total région	31	18	49	4	12	6	0	953

Source : DRICA/MICA, Communes, 2020

6.3. Institutions financières

Les institutions bancaires et de micro finance sont représentées par les agences de ECOBANK, BOA, BCB, CORIS BANK, UBA et SGBF installées essentiellement à Dano, Diébougou et Gaoua. Le réseau des Caisses populaires se trouve dans les quatre (04) provinces. Il existe en outre, d'autres structures de microfinance dans la région dont la PAMF (première agence de micro finance) à Diébougou et un certain nombre de mutuelles qui financent des micro-projets des populations.

Le volume de crédits reste largement en deçà des besoins et on constate qu'en dehors de la zone cotonnière, le financement de la production agricole reste marginal, malgré les nombreuses initiatives. Les crédits disponibles s'orientent majoritairement vers le court terme (crédit intrants, activités commerciales), et les besoins à moyen et long terme, pour acquérir les équipements nécessaires à la modernisation de la production sont très faiblement couverts.

Tableau 13. 30 : Institutions et établissements financiers et de micro finances dans la région

Localité	Banques	Caisses Populaire	Assurances	Autres (IMF)
Bougouriba	2	2	2	5
Ioba	1	4	0	4
Noumbiel	0	1	0	1
Poni	5	4	1	2
Région	8	13	3	12

Source : DREP/SUO, 2020

6.4. Tourisme et hôtellerie

Le Sud-Ouest compte de nombreux sites touristiques dont les plus connus sont les ruines de Loropéni, le musée du Poni et le musée de la femme de Dano. Les autres sites touristiques sont principalement le cimetière militaire (français), la tombe de Da Mar (fondateur de Batié), le Ouilé (grotte des Sofas), la colline Ioba, Habitat Dagara, les grottes de Djikologo, la résidence du féticheur tradipraticien djan, la Colline de Tambili, les sanctuaires des rois Gans, la Grande maison de Da Bindouté, les collines à tranchée.

En ce qui concerne l'hôtellerie, toutes les provinces de la région possèdent des structures d'hébergement à capacités relativement faibles. En 2020, on a dénombré dans la région 16 hôtels, 23 auberges et deux (02) motels. Le tableau ci-dessous donne le détail des structures d'hébergement.

Tableau 13. 31 : Capacités hôtelières de la région

Localités	Hôtels		Auberges		Campements		Autres	
Commune	Nombre	Capacité (Nbre de chambre)	Nombre	Capacité (Nbre de chambre)	Nbre	Capacité (Nbre de chambre)	Nbre	Capacité (Nbre de chambre)
Province du Poni								
Gaoua	8	157	8	100	00	00	10	96
Kampti	00	00	4	48	00	00	00	00
Nako	00	00	1	3	00	00	00	00
Périgban	00	00	1	3	00	00	00	00
Loropéni	00	00	1	07	00	00	00	00
Djigouè	00	00	1	4	00	00	00	00
Province du loba								
Dano	03	42	03	43	00	00	01	10
Dissihn	01	22	00	00	00	00	00	00
Ouessa	02	20	00	00	00	00	00	00
Province du Nounbiel								
Batié	01	11	01	14	00	00	01	10
Province de la Bougouriba								
Diébougou	01	12	03	28	01	06	08	61

Source : DREP/SUO, 2019

6.5. Transports

Le réseau routier est caractérisé par les routes bitumées, les routes en terres et les pistes rurales. En 2020, la région comptait 298 km de routes bitumées, 825 km de routes en terre, 3589 km de pistes rurales. La longueur totale du réseau routier dans le Sud-Ouest est de 4712 Km toutes catégories confondues.

Les communes de Diébougou, Dano et Gaoua disposent de gares routières, mais le stationnement des véhicules au niveau des autres localités se fait de manière anarchique aux alentours des marchés et aux abords des rues, malgré l'existence d'aires de stationnement dans certaines de ces localités. La région compte également deux (2) aérodromes à Gaoua et Diébougou.

Tableau 13. 32 : Les réseaux routiers en 2020

Provinces	Routes bitumées	Routes en terre	Pistes rurales	Autres
	Longueur en km	Longueur en km	Longueur en km	Longueur en km
Bougouriba	100	94	463	-
Ioba	92	198	887	-
Nounbiel	0	185	1077	-
Poni	106	373	1162	-
Région	298	825	3589	-

Source : DRID, DGR/DPES/BDR, 2020

VII. URBANISME ET CARE DE VIE

Selon les résultats des RGPH 1996 et 2006, Batié, Dano, Diébougou, et Gaoua sont les communes urbaines de la région. La population urbaine de la région est passée de 16 424 habitants en 1996 à 70 214 habitants en 2006, soit un taux d'accroissement de 328%). A l'issue du RGPH 2019, avec une population urbaine de 114 891 habitants, le taux d'urbanisation de la région est de 13,3% reste relativement faible par rapport au niveau national qui est de 26,1%. On note toutefois que la province du Nounbiel enregistre le plus fort taux d'urbanisation avec 18,2%, elle est suivie de la Bougouriba avec 16,7%, de la province du Poni (12,7%) et du loba (9,7%).

Cependant, ces villes (zones urbaines) peinent à s'adapter au rythme d'accroissement de la population et souvent à répondre aux besoins de services de ces derniers (santé, éducation, eaux usées, déchets, eau potable, banque).

Tableau 13. 33 : Situation de la population urbaine en 2019

ENTITES	POP URBAINE	TAUX D'URBANISATION
BOUGOURIBA	25688	16,7%
IOBA	25922	9,7%
NOUMBIEL	17997	18,2%
PONI	45284	12,7%
SUD OUEST	114891	13,1%

Source : INSD, RGPH 2019, année 2019

7.1. Eau

En 2020, la région du Sud-Ouest comptait 45 barrages ou retenues d'eau, 3 828 forages fonctionnels, 103 adductions d'eau potable simplifiée (AEPS/PEA), 240 bornes fontaines fonctionnelles. Ainsi, le taux d'accès à l'eau potable est passé de 71,40% en 2017 à 73,8% en 2018 pour s'établir à 78,0% en 2020.

Au cours de l'année 2020, la province du loba était la province la mieux dotée en infrastructures hydrauliques avec un taux d'accès à l'eau potable de 83,2%. Elle est suivie de celle du Nounbiel avec 82,1%. La province du Poni était la moins nantie avec un taux d'accès à l'eau potable de 72,2%, inférieur à la moyenne régionale de 78,0%.

Le nombre d'abonnés ONEA en 2019 était de **5 729** personnes dont 4 200 pour la ville de Gaoua. La consommation annuelle était estimée à 876 150 m³ et le réseau d'adduction d'eau potable des villes de Gaoua et Diébougou de 913 866 m³. Quant aux villes de Dano, Batié et les zones semi-urbaines, elles s'approvisionnent en eau potable par les systèmes simplifiés (forages et puits). Tous les chefs-lieux de provinces disposent de centres de traitement ONEA.

Des 45 retenues d'eau/barrages en 2020, la province du loba est la plus nantie avec 23 retenues d'eau/barrages, soit plus de 50% de l'ensemble. Elle est suivie de la Province du Poni avec 13 retenues d'eau/barrages et de la Province de la Bougouriba avec 08 retenues d'eau/barrages. La province du Nounbiel est la moins nantie avec seulement qu'une retenue d'eau/barrage.

Tableau 13. 34 : Équipements et infrastructures hydrauliques urbaines de 2017 à 2020

Localités	Centre de traitement ONEA	AEPS/PEA	Forages équipés	Bornes fontaines	Retenues d'eau/Barrages	Taux d'accès à l'eau potable
2017						
BOUGOURIBA	01	08	480	18	08	71,5
IOBA	01	19	964	100	23	79,4
NOUMBIEL	01	03	455	21	01	67,9
PONI	01	06	1292	44	13	66,0
SUD-OUEST	04	36	3 191	183	45	71,40
2018						
BOUGOURIBA	01	08	513	18	08	74,9%
IOBA	01	25	1014	111	23	80,3%
NOUMBIEL	01	03	485	21	01	73,4%
PONI	01	06	1380	44	13	68,5%
SUD-OUEST	04	42	3 392	194	45	73,8%
2019						
BOUGOURIBA	01	11	485	21	08	76,6%
IOBA	01	26	997	112	23	81,6%
NOUMBIEL	01	04	451	22	01	77,3%
PONI	01	06	1364	44	13	69,9%
SUD-OUEST	04	47	3 297	199	45	75,4%
2020						
BOUGOURIBA	01	27	596	40	08	80,3%
IOBA	01	47	1152	128	23	83,2%
NOUMBIEL	01	06	546	28	01	82,1%
PONI	01	23	1534	44	13	72,2%
SUD-OUEST	04	103	3 828	240	45	78,0%

Source : Base de données INO de 2017 à 2020

7.2. Assainissement

La région du Sud-Ouest à l'instar des autres régions du Burkina Faso connaît un faible taux d'accès à l'assainissement familial. En effet, en 2020, le taux d'accès à l'assainissement familial est de 17% avec une proportion des ménages utilisant la nature comme lieu de défécation de 83%.

En ce qui concerne les ménages utilisant des latrines améliorées, il ressort que le taux d'accès à l'assainissement familial est passé de 14,3% en 2017 à 16,2% en 2018 pour s'établir à 17% en 2020.

S'agissant des ménages utilisant la nature comme lieu de défécation, les statistiques sont alarmantes. En effet, la région fait partie des régions utilisant le plus la nature comme lieu d'aisance. Ainsi, la

proportion des ménages utilisant la nature comme lieu de défécation qui était de 85,7% en 2017 s'est améliorée sur la période 2018-2020, passant de 83,8% à 83%, soit 0,8 point de pourcentage en gain. Le tableau ci-après donne la proportion de ménages utilisant des latrines améliorées par région et par province de 2017 à 2020.

Tableau 13. 35 : Proportion de ménages utilisant des latrines améliorées par région et par province de 2017 à 2020

Type d'aisance	Ménages utilisant des latrines Améliorées (%)	Taux d'accès à l'assainissement familial (%)	ménages utilisant la nature comme lieu de défécation(%)
2017			
Bougouriba	20,7	20,7	79,3
Ioba	9,7	9,7	90,3
Noumbiel	31,7	31,7	68,3
Poni	10,9	10,9	89,1
Sud-Ouest	14,3	14,3	85,7
2018			
Bougouriba	26,6	26,6	73,4
Ioba	11,1	11,1	88,9
Noumbiel	35,7	35,7	64,3
Poni	11,0	11,0	89
Sud-Ouest	16,2	16,2	83,8
2019			
Bougouriba	27,5	27,5	72,5
Ioba	11,5	11,5	88,5
Noumbiel	36,3	36,3	63,7
Poni	11,3	11,3	88,7
Sud-Ouest	16,6	16,6	83,4
2020			
Bougouriba	27,8	27,8	72,2
Ioba	12,4	12,4	87,6
Noumbiel	35,9	35,9	64,1
Poni	11,4	11,4	88,6
Sud-Ouest	17,0	17,0	83

Source : Base de données INO de 2017 à 2020

7.3. Energie

L'électricité dans la région du Sud-Ouest était produite par les deux (02) centrales thermiques qui sont celles de Gaoua et de Diébougou. La centrale de Diébougou alimente les localités de Dano, de Djikologo, de Ouessa et de Dissin. La ville de Batié est électrifiée par une coopérative de production d'électricité (COOPEL). De nos jours, l'interconnexion avec la Côte d'Ivoire vient suppléer progressivement les centrales thermiques.

Le nombre total d'abonnés dans la région en 2020 était de 22 247 avec la SONABEL qui, à elle seule 96,30 % (21 424) contre 3,70% pour ABER. Le taux de couverture de l'électrification dans la région de Sud-Ouest est de 20,1% en 2020 contre 19,1% en 2019. Cette augmentation peut être due à la promotion de l'électrification rurale dans toute la région.

L'énergie vendue a évolué de 22,6 GWh en 2019 à 24,4 GWh en 2020. Quant à l'évolution de la puissance souscrite dans la même période, elle a également enregistré une hausse passant de 32,4 GWh à 38,1 GWh. Le tableau ci-dessous renseigne sur la dynamique des principaux indicateurs de l'énergie électrique dans la région du Sud-Ouest.

Tableau 13.36 : Evolution des indicateurs de l'énergie électrique dans la région du sud-ouest

Indicateurs	2016	2017	2018	2019	2020
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	50	57	90	39	40
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	188	217	232	276	279
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	44	44	46	73	73
Taux de couverture (en %)	17,5	17,0	17,6	19,6	20,1
Nombre de nouvelles localités électrifiées	13	2	0	0	0
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	11 316	12 842	13 571	14 819	21 356
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	37	50	60	71	68

Indicateurs	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	11 353	12 892	13 632	15 504	21 424
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	1 144	975	1 229	1 273	823
Nombre total d'abonnés	12 497	13 867	14 861	16 163	22 247

Source : SONABEL/ABER

VIII. TELEPHONE ET TIC

La région dispose de réseau téléphonique fixe de Moov Africa BF et de la téléphonie mobile ORANGE, Moov Africa BF et TELECEL. Toutes les communes urbaines de la région sont couvertes par le réseau téléphonique fixe ou mobile. En outre, elle dispose de six (06) radios locales dont trois (03) à Gaoua, deux (02) à Diébougou, une (01) à Dano et Dissin. La région compte une télévision locale en l'occurrence la RTB2 Sud-Ouest installée en 2013.

On note cependant, quelques difficultés de réception du signal de la RTB (zone de Dano et Batié) et des zones non couvertes par les réseaux mobiles (Boussoukoula, Nako, etc.). En outre, la connexion internet est très instable sur l'ensemble du territoire régional en dehors des communes urbaines.

Des efforts doivent être fournis pour une couverture du territoire régional en réseaux mobile.

Selon le RGPH 2019, dans la région du Sud-Ouest, 69,1% des ménages dispose au moins d'un téléphone cellulaire fonctionnel, 2,1% possèdent un téléphone fixe et 2,6% possèdent un ordinateur. La proportion des ménages ayant accès à l'internet dans la région du Sud-Ouest est de 8,3 %.

En 2020, le nombre d'agences dans la région du Sud-Ouest est de 7 agences avec un taux de couverture régionale de 25,0%. Les 4 communes urbaines de la région sont couvertes d'agences à 100% contre 12,5% en milieu rural.

IX. GOUVERNANCE

9.1. Situation des femmes élues locales de la région

La situation politique de la femme dans la région du Sud-Ouest est similaire à celle de la plupart des régions du Burkina Faso. En effet, une analyse comparative de la situation des femmes élues locales de la région en 2012 et 2016 montre qu'elle n'est guère reluisante. Si en 2012, la région avait enregistré 266 femmes élues conseillères municipales, soit 11,8% de l'ensemble des conseillers avec en sus deux (2) femmes élues maires de communes, le nombre de femmes élues en 2016 a rechuté à 199 conseillères municipales. Ainsi, la situation politique de la femme de la région du Sud-Ouest semble se dégrader au fil des échéances électorales.

Tableau 13. 37 : Situation des femmes élues locales de la région

Collectivités	Postes électifs											
	2012						2016					
	Conseillers M/R		Maires /PCR		1er adj/ 1 ^{er} VP		Conseillers M/R		Maires /PCR		1er adj/1 ^{er} VP	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
Bondigui	0	0	0	0	0		0	0	0		0	
Diebougou	4	6,45	0	0	0		ND	ND	0		0	
Dolo	0	0	0	0	0		1	3,57	0		0	
Ioloniore	21	25,61	0	0	0		10	12,2	0		0	
Tiankoura	8	10,53	0	0	0		10	13,16	0		0	
BOUGOURIBA	33	11,87	0	0	0		21	9,72	0		0	
Dano	9	14,75	1	0	0		3	4,76	0		0	
Dissin	8	14,81	1	0	0		7	12,96	0		0	
Gueguere	8	10,81	0	0	0		9	12,16	0		0	
Koper	10	23,81	0	0	0		-	-	0		0	
Niego	7	35	0	0	0		-	-	0		0	
Oronkua	7	25	0	0	0		5	17,86	0		0	
Ouessa	1	5	0	0	0		1	5	0		0	
Zambo	3	6,98	0	0	0		2	4,35	0		0	
IOBA	53	15,5	2	0	0		27	23,89	0		0	
Batie	3	2,5	0	0	0		3	2,5	0		0	
Boussoukoula	1	1,35	0	0	0		3	4,05	0		0	
Kpuere	4	16,67	0	0	0		1	4,17	0		0	
Legmoin	10	10,87	0	0	0		12	13,04	0		0	
Midebdo	2	1,92	0	0	0		2	1,92	0		0	
NOUMBIEL	20	4,83	0	0	0		21	5,07	0		0	

Collectivités	Postes électifs											
	2012						2016					
	Conseillers M/R		Maires /PCR		1er adj/ 1 ^{er} VP		Conseillers M/R		Maires /PCR		1er adj/1 ^{er} VP	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
Bousséra	6	5,26	0	0	0		6	5,26	0		0	
Bouroum-Bouroum	4	10,53	0	0	0		4	10,53	0		0	
Djigouè	2	3,85	0	0	0		2	3,85	0		0	
Gaoua	15	10,34	0	0	0		13	10	0		0	
Gbomblora	15	9,74	0	0	0		21	13,64	0		0	
Kampti	37	15,81	0	0	0		24	11,21	0		0	
Loropéni	7	4,9	0	0	0		6	4,2	0		0	
Malba	0	0	0	0	0		8	11,43	0		0	
Nako	50	32,05	0	0	0		39	25	0		0	
Périgban	21	36,21	0	0	0		7	12,07	0		0	
PONI	157	13,49	0	0	0		130	11,514615	0		0	
CONSEIL REGIONAL	3	5,36	0	0	0		0	0	0		0	
SUD-OUEST	266	11,8	2	0	0		199		0		0	

Source : DREP, Haut commissariats, Gouvernorat et Mairies

9.2. Statistiques sur les projets et programmes intervenant dans la région en 2020

De nombreux projets et programmes de développement interviennent dans la région du Sud-Ouest. Beaucoup d'entre eux interviennent dans les mêmes secteurs et se complètent harmonieusement. Ils interviennent dans les domaines de l'agriculture, de l'hydraulique, de l'élevage, de l'environnement, de la santé, de l'éducation, de l'action sociale, de la formation, des infrastructures et du désenclavement ainsi que dans le secteur de soutien à la production, etc.

En 2020, seize (16) projets et programmes développement ont pu être répertoriés dans la région du Sud-ouest dans le cadre de l'assemblée régionale des projets et programmes de développement 2021. En plus de ces projets et programmes, d'autres projets et programmes d'envergure nationale interviennent dans la région bien qu'il soit difficile de capitaliser leurs données.

Tableau 13. 38 : liste des projets et programmes de développement intervenant dans la Région

Projets et programmes	Envergure (Communes couvertes)
PDSC / GIZ	Toutes les communes de la région du Régions du Sud-Ouest
FICOD	Toutes les communes de la région du Régions du Sud-Ouest
PAH/GIZ	Région du Sud-Ouest (communes : Gaoua, Batié, Diébougou, Dano, Perigban, Bondigui, Loropéni, Dissihn, Ouéssa, Oronkoua)
PACT	Région du Sud-Ouest toutes les Communes
PNRDP	Toutes les communes la région du Sud-Ouest
PAFA-4R	Toutes les communes la région du Sud-Ouest
GIZ-PRO-ENFANT	Batié, Dissin et Gaoua
FEJ-VI	Toutes les communes la région du Sud-Ouest
PRODEPS	Toutes les communes la région du Sud-Ouest
ProPFR	Toutes les communes la région du Sud-Ouest
Pro-Civ	Toutes les communes la région du Sud-Ouest
ProFinA	Toutes les communes la région du Sud-Ouest
PDA/GIZ	Toutes les communes la région du Sud-Ouest
PADEL	Toutes les communes la région du Sud-Ouest
PIF	Toutes les communes la région du Sud-Ouest
PADELB	Toutes les communes la région du Sud-Ouest

Source : DREP/SUO, collecte de données projets et programmes 2021

9.3. Statistiques sur les ONG et associations intervenant dans la région

En ce qui concerne les associations, elles étaient environ cent cinquante (150) dans la région, réparties comme suite : Poni (83) ; Bougouriba (28), Noumbiel (21) et Ioba (18).

